

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 01924130 6



ST. MICHAEL'S COLLEGE
TORONTO 5, CANADA





Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto



ŒUVRES

DE

FRANÇOIS RABELAIS

VOLUMES PARUS PRÉCÉDEMMENT :

Tomes I et II. GARGANTUA (2^e édition).

Tomes III et IV. PANTAGRUEL.

PUBLIÉS PAR

ABEL LEFRANC

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

JACQUES BOULENGER, HENRI CLOUZOT, PAUL DORVEAUX,
JEAN PLATTARD ET LAZARE SAINÉAN

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

28 exemplaires sur papier impérial du Japon, numérotés de 1 à 28 ;

55 exemplaires sur papier de Hollande de Van Gelder, numérotés de 29
à 83 ;

et 3300 exemplaires sur papier vergé.

Tous droits réservés en tous pays.

Copyright by Édouard Champion (janvier 1931).

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

ŒUVRES
DE
FRANÇOIS RABELAIS

ÉDITION CRITIQUE PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

ABEL LEFRANC

MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

TOME CINQUIÈME

TIERS LIVRE

INTRODUCTION PAR ABEL LEFRANC

TEXTE ET NOTES PAR HENRI CLOUZOT, D^r PAUL DELAUNAY,
JEAN PLATTARD ET JEAN PORCHER



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

5, QUAI MALAQUAIS, 5

—
1931



JUN 7 1956

AVANT-PROPOS

Le tome V de l'édition critique des *Œuvres de François Rabelais*, qui paraît aujourd'hui, comprend tout le *Tiers Livre* de *Pantagruel*. J'aurais souhaité grandement pouvoir le publier plus tôt, mais les conséquences de la Grande Guerre se sont fait sentir, là aussi, comme en tant d'autres domaines. L'équipe de mes cinq collaborateurs, si heureusement constituée, et qui paraissait assurée de se maintenir jusqu'à l'achèvement de l'entreprise, a vu, au seuil du *Tiers Livre*, plusieurs de ses membres la quitter. Pour des motifs divers, trois d'entre eux, dont le dévouement et la compétence avaient été si appréciés des lecteurs des quatre premiers volumes, ont été amenés à interrompre leur précieux concours, dont l'annonce m'avait décidé jadis à commencer cette grande tâche. En même temps, un quatrième collaborateur, pareillement rabelaisant de marque, ne donnait plus à l'œuvre qu'un concours partiel. Après l'immense crise, les circonstances ont été sans nul doute plus fortes que les volontés. J'ai regretté vivement ces décisions de mes compagnons de la première heure, mais, croyant plus que jamais à l'utilité de l'entreprise, je me suis efforcé d'en assurer la continuation en faisant appel à de nouveaux associés.

M. Jean Porcher, ancien membre de l'École française de Rome, chargé de conférences à l'École pratique des Hautes Études, bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, a été chargé de l'établissement du texte et des variantes. Il a été aidé, dans ce délicat labeur, par M. Pierre Pradel, bibliothécaire au département des médailles de la Bibliothèque nationale, qui s'est occupé, en particulier, de relever les variantes des diverses éditions.

En ce qui touche le commentaire, chacun de mes trois collaborateurs

a assumé la préparation et la rédaction des notes dans une ou plusieurs spécialités, selon la répartition que voici :

M. Henri Clouzot, conservateur du Musée Galliera, a fourni des notes pour le commentaire, jusqu'au chapitre XXVII du *Tiers Livre*, sur les matières suivantes : topographie et allusions locales, folk-lore, archéologie et faits historiques ; le docteur Paul Delaunay, ancien interne des Hôpitaux de Paris, président de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, auteur de savants travaux sur Ambroise Paré, Pierre Belon, etc., a donné le commentaire de tout ce qui concernait la médecine, la pharmacopée et les sciences naturelles ; M. Jean Plattard, professeur à l'Université de Poitiers, a conservé le domaine qui lui avait été attribué dans les volumes précédents : écrivains et textes de l'antiquité classique et humanisme de la Renaissance. Il a fourni, en outre, la suite des notes de M. Clouzot, à partir du chapitre XXVIII, et rédigé les explications des mots et vocables susceptibles d'éclaircissements¹. Le remarquable ouvrage, si complet, de notre ancien collaborateur Lazare Sainéan : *La langue de Rabelais* (2 vol. in-8°, Paris, E. de Boccard, 1922-1923) et le précieux *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* d'Edmond Huguet, tant attendu des seiziémistes, et dont le second volume est en cours de publication (in-4°, Paris, Libr. Honoré Champion, 1925 et années suiv.), lui ont fourni les éléments les plus utiles pour cette partie du commentaire. D'une manière générale, on n'a pas cherché, dans ce nouveau volume, à accroître l'annotation. Bien des choses avaient été dites précédemment qu'il n'était plus à propos de répéter. Il reste entendu que les dix volumes de la *Revue des Études rabelaisiennes* (1903-1912), dont il existe une table excellente, et les seize volumes parus de la *Revue du seizième siècle* seront toujours utiles à consulter sur les points qui comportent des explications étendues.

L'auteur de ces lignes a continué à assumer la direction de l'édition.

1. Comme précédemment, il n'a pas paru nécessaire d'expliquer les mots qui se trouvent dans le *Dictionnaire général de la langue française* d'Hatzfeld, A. Darmesteter et A. Thomas, ni certains autres que donne encore le *Dictionnaire* de Littré.

En dehors de l'introduction, qui est son œuvre personnelle (p. 1 à ci), il a revu, avec tout le soin qui lui incombait, le texte et les variantes ainsi que les notes et les commentaires dans le but d'assurer l'unité et l'exactitude de l'œuvre. Toutefois, il entend bien laisser aux rédacteurs du texte et des notes l'entière responsabilité de leur travail, et notamment pour les seconds, celle des explications et des citations qu'ils ont présentées. Dans le cas où le collaborateur compétent s'abstenait de fournir certaines références, jugées par lui inutiles, tels que les renvois au *Digeste*, je n'ai pas cru devoir ajouter ces données, bien que les ayant fait réunir. Les initiales des rédacteurs permettent de spécifier l'appoint de chacun d'eux. M. Jean Plattard a continué d'assister le directeur dans le travail d'organisation, en qualité de secrétaire de l'édition, avec la même activité dont il avait fait preuve pour les précédents volumes. Il a procédé spécialement au choix et à la répartition des notes. M. Robert Marichal, des Archives nationales, a bien voulu, de son côté, nous prêter un utile concours pour certaines révisions.

Personne n'ignore que les difficultés de l'impression se sont encore grandement accrues durant ces derniers temps. Ajoutons que le concours de la librairie Champion, qui s'est chargée de tous les frais de la confection matérielle du livre, comme aussi celui de notre imprimeur ne nous ont pas fait défaut au cours de cette longue tâche. Nous espérons bien que les volumes suivants paraîtront à des intervalles plus réguliers. Je m'occupe de constituer, dans ce but, une équipe plus nombreuse en faisant appel à de nouveaux dévouements.

Si l'édition critique a pu être commencée en 1907, ce fut grâce à l'initiative toute spontanée de la marquise Arconati Visconti, fille d'Alphonse Peyrat. Cette femme généreuse et éclairée, à l'intelligence fine et cultivée, dont le nom restera attaché à tant d'œuvres utiles et à toute une série de fondations scientifiques et d'enrichissements de nos musées, s'est éteinte, à Paris, en mars 1923. Passionnée pour l'étude du seizième siècle, et spécialement curieuse de l'histoire de la Renaissance française, elle avait voué aux ouvrages de Rabelais un véritable culte,

qu'elle se plaisait à affirmer en toute circonstance. Ce sentiment s'était manifesté dès ses années de jeunesse, comme le prouvent les lettres que lui écrivait Léon Gambetta en 1877 et dont nous avons publié le texte dans la *R. E. R.* de 1904. A partir de cette même année, elle suivit assidûment les cours que le signataire de ces pages professait au Collège de France sur la vie et les œuvres du Chinonais. Ce fut même à l'issue de l'une de ces leçons, consacrée à *Pantagruel*, qu'elle lui proposa, avec cette conviction enthousiaste et communicative qui rendait son amitié si précieuse, d'organiser le travail.

On sait le reste. Les seiziémistes n'oublieront jamais tout ce que lui doivent les études rabelaisiennes, et la mémoire de la Marquise Arconati sera toujours associée, dans leurs cœurs et dans leur souvenir, à la publication que sa pensée vigilante a permis d'entreprendre et que nous souhaitons ardemment pouvoir mener à bonne fin.

A. L.

INTRODUCTION

ÉTUDE SUR LE « TIERS LIVRE »

PAR ABEL LEFRANC

A LA MÉMOIRE DE
JEAN-ABEL LEFRANC
14 MARS 1892 — 2 SEPTEMBRE 1928
CITÉ A L'ORDRE DE LA NATION.

CHAPITRE I

LA GENÈSE ET L'HISTOIRE DU « TIERS LIVRE »

I. Rabelais de 1534 à 1546.

Entre la publication de *Gargantua*, en 1534, et celle du *Tiers Livre*, en 1546, Rabelais n'a offert au public aucune œuvre nouvelle. Il s'est contenté, entre 1535 et 1538, de donner ou de laisser paraître des rééditions de *Pantagruel* et de *Gargantua* et plusieurs Almanachs. Viennent ensuite quatre années de complète abstention : rien de lui ne paraît en librairie. En 1542 l'édition définitive des deux premiers livres et de la *Pantagrueline Prognostication*, revus, corrigés et augmentés, est mise en vente chez François Juste. On sait assez toute l'importance de ces deux petits volumes dans l'histoire du texte rabelaisien.

Puis, peu après, la même année, autre réédition, cette fois non expurgée, des deux livres, chez Étienne Dolet, faite contre le gré de l'auteur, et à laquelle succéda aussitôt une seconde publication du texte définitif chez le successeur de François Juste, Pierre de Tours. En 1543, ce même libraire remet en circula-

tion l'édition mise au jour, l'année précédente, par Juste, avec un titre cartonné. Et c'est tout jusqu'en 1546. Nulle velléité chez le Maître, avant la fin de 1545, de fournir à la curiosité fervente de tant de lecteurs la continuation de son roman. Certes, la *Bibliothèque française* de la Croix du Maine et du Verdier nous donne comme publié dans cet intervalle un ouvrage dont voici le titre : *Stratagèmes, c'est-à-dire prouesses et ruses de guerre du preux et tres celebre chevalier Langey, au commencement de la tierce guerre Césarienne*, traduit du latin de Fr. Rabelais par Claude Massuau ; Lyon, Seb. Gryph. 1542. Toutefois, personne n'a jamais rencontré un exemplaire de ce livre, et il sera prudent de n'en pas faire état tant que son existence ne sera établie que par cette mention¹.

Pourquoi donc, après l'éclatant succès de ses premières productions littéraires, ce long silence de près de douze années, durant la période qui fut en somme, pour l'écrivain, la plus florissante et la plus tranquille de son existence ? Il est difficile de le dire avec certitude. Son activité professionnelle de médecin, poursuivie en plusieurs résidences successives, et ses voyages fréquents n'y furent sans doute pas étrangers. Les animosités aussi tenaces que redoutables qu'il s'était attirées dans le clan des théologiens firent le reste. Il faut considérer, d'autre part, que *Gargantua* ne laissait prévoir aucune suite. Avec l'épisode de Thélème, les différents personnages du roman avaient conquis, si l'on peut dire, une situation de tout repos, qui ne semblait guère comporter de nouvelles aventures. Certes, la fin de *Pantagruel* annonçait une continuation, mais en termes tellement burlesques, malgré certains éléments non dépourvus de logique, que l'on ne pouvait y chercher des données plausibles sur les intentions de l'auteur. Il est évident que la verve satirique qui avait valu à notre grand Tourangeau un double succès sans précédent n'était nullement épuisée. Tout au contraire, entre l'été de 1535 et 1545, les péripéties d'une vie quelque peu agitée et nomade qui se déroule à travers la France et même, à quatre reprises différentes, par delà les Alpes, la fréquentation des milieux les plus

1. Les éditeurs du *Rabelais Variorum* de 1823 (t. VI, p. 257, n. 16) disent de ce livre : « Nous avons cette traduction dans notre bibliothèque sous le titre de *Discipline militaire*, in-8°, Lyon, 1592, et il en existe une autre édition de 1551, in-f° ». C'est là une erreur complète qu'il importe de signaler. La *Discipline militaire*, attribuée jusqu'à ces derniers temps à Guillaume du Bellay et qui est maintenant reconnue comme étant l'œuvre de Raymond de Fourquevaux, n'a rien à voir avec Rabelais. Nous renvoyons, sur ce point, à l'étude que nous avons publiée dans la *R. S. S.*, t. III, 1915, p. 109-154. Il est possible que Rabelais ait écrit un ouvrage en latin sur Guillaume du Bellay, mais ce livre n'a pas dû être imprimé. Claude Massuau est cité, avec Rabelais, parmi les familiers du grand capitaine, dans le *Quart Livre*, chap. xxvii.

divers, jusqu'à et y compris ceux des cours de France et de Rome, ses luttes mêmes avec la Sorbonne et les adversaires de l'esprit de la Renaissance n'avaient fait qu'enrichir encore le trésor de son expérience et fournir de nouveaux thèmes à sa prestigieuse imagination.

Représentons-nous, afin de rendre cette esquisse plus concrète, la série des circonstances exceptionnelles, pour ne pas dire des chances singulières, qui le favorisèrent durant ces douze années. Au cours des huit mois qu'il passe en Italie dans l'entourage du cardinal Jean du Bellay, il approche presque familièrement un grand pape, après Clément VII, et s'initie aux multiples négociations et intrigues politiques qui se déroulent dans la Ville éternelle (juillet 1535-avril 1536) ; il contemple le plus puissant monarque de la chrétienté, Charles-Quint, lors de l'entrevue d'Aigues-Mortes (juillet 1538) ¹, à laquelle il assiste dans l'entourage de François I^{er} ; il suit de près, aux côtés de l'évêque de Paris, son protecteur déclaré, certaines des affaires diplomatiques les plus importantes et les plus compliquées du règne, spécialement les tractations poursuivies avec les protestants d'Allemagne ; il s'initie, à diverses reprises, auprès de son autre « patron » Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, l'illustre capitaine, l'une des plus hautes figures de l'époque, à la remarquable organisation du Piémont, nouvellement conquis. Quelle vie intense il dut mener dans ses délicates fonctions de médecin, de secrétaire et de confident (milieu de 1540 à décembre 1542) ! Quelles amitiés précieuses n'entretint-il pas avec nombre d'esprits de fine ou profonde culture : savants de tout ordre, écrivains, penseurs, diplomates et agents politiques, artistes ! On en pourrait dresser une liste impressionnante : Georges d'Armagnac, Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezaïs, Guillaume Pellissier, évêque de Montpellier, avec lequel il correspond si volontiers, l'illustre Guillaume Budé, qui le suit depuis sa jeunesse poitevine, François Errault, seigneur de Chemant, qui va devenir chancelier de France, Pierre de Paschal, Boysonné, Hugues Salel, Clément Marot, Étienne Dolet, jusqu'à la brouille qui survint en 1542, Antoine Arlier, Claude Chappuys, Briand Vallée, Maurice Scève, sans doute André Thevet ; citons encore les amis de l'Orléanais : François Daniel, le seigneur de Saint-Ayl, Antoine Hullot, Framberge, Massuau ; les poètes latins : Salmon Macrin, Nicolas Bourbon, Visagier, avant la rupture, Gilbert Ducher, Hubert Sussanneau ; les architectes Philandrier, Philibert de l'Orme, les médecins Rondelet et Schyron, et tant d'autres : philologues, archéologues, libraires et imprimeurs. Une poésie de Ducher, publiée en 1538 et

1. Peut-être avait-il déjà vu Charles-Quint, à Rome, en 1536 (entre le 5 et le 11 avril). Cf. V. L. Bourrilly, *Lettres écrites d'Italie par François Rabelais*, Paris, 1910, in-8° (Publication de la Société des Études rabelaisiennes), p. 21.

restée longtemps inconnue de ses biographes, nous permet d'apprécier la réputation d'esprit supérieur, hautement philosophique, que Rabelais s'était acquise parmi les lettrés de son temps. Toute une série de témoignages poétiques viennent attester, à côté de celui-là, l'estime que professent à son égard nombre d'écrivains contemporains.

A la philosophie, à propos de François Rabelais : Des plumes plus que dédaliennes garnissent tout ton corps et ce n'est pas inutilement ni sans motif. Grâce à elles tu t'élèves à travers les airs, laissant sous tes pieds les nuages humides jusqu'à ce que tu sois arrivée dans les régions où le ciel est émaillé d'étoiles. Dans ces espaces, pendant le jour, Phœbus brûle de mille feux ; la nuit Diane répand sa pâleur glacée. De là, le maître des airs contemple la mer que sillonnent les voiles, et les terres immobiles et les enfers. Un tel privilège ne suffit pas encore à te rendre pleinement heureuse ; tu entraînes et ravis dans les espaces éthérés tes fidèles, ô divine. Parmi eux, au premier rang, apparaît Rabelais, maître suprême dans les études qui te révèlent, ô sagesse sacrée¹.

Le docte praticien n'est pas moins prisé : si, pour des causes que l'on indiquera plus loin, Rabelais se voit forcé d'abandonner précipitamment sa charge de médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon (février 1535)², il réussira, un peu plus tard, à poursuivre sans encombre la carrière médicale. Après cette fugue, entourée de mystère — Grenoble fut sans doute le lieu de sa retraite, — il part pour Rome, où il séjournera de juillet 1535 au début d'avril 1536. C'est alors qu'il obtient du pape Paul III un bref d'absolution de son « apostasie », c'est-à-dire de l'infraction aux statuts ecclésiastiques qu'il avait commise en quittant, sans la permission de ses supérieurs, sa robe de moine, pour courir le monde en habit de prêtre séculier et prendre ses grades de médecine. Cette bulle lui permettait d'entrer dans un couvent de l'ordre de Saint Benoît, à son gré : dans l'espèce, l'abbaye de Saint-Maur-les-Fossés, devenue, par une bulle de Clément VII du 13 juin 1533, une collégiale de chanoines, avec l'évêque de Paris

1. Voy. notre article : *Une poésie inconnue sur Rabelais philosophe* dans *R. E. R.*, t. I, p. 202-203.

2. Nous savons par le texte des *Arch. Comm. de Lyon*, BB, 54, fo 21, que ce départ soudain de Rabelais, sans congé, s'était alors produit pour la seconde fois. On n'a pas cherché jusqu'ici à savoir quand la première fugue avait pu s'accomplir. A notre avis, celle-ci se place très naturellement après la condamnation de *Pantagruel*, vers la fin d'octobre 1533. Rabelais dut disparaître prudemment pour quelque temps. On constate sa présence à Lyon, le 17 janvier 1534 : il y reçoit alors, sur son traitement de 40 livres d'une année, allant du 31 janvier 1533 au 31 janvier 1534, seulement 27 livres, en déduction de ses gages. L'évêque de Paris, Jean du Bellay, l'emmena aussitôt avec lui à Rome. Il y aurait donc une véritable concordance entre la première absence irrégulière et la seconde, puisque l'une comme l'autre furent suivies d'un voyage en Italie avec Jean du Bellay.

— alors son protecteur Jean du Bellay — pour doyen. C'est le moment où il achève de se familiariser avec les questions de politique générale dans le lieu du monde le plus propice à une telle initiation.

De retour en France, le nouveau prébendier rencontre chez ses confrères de Saint-Maur une opposition qu'il ne dut pas réussir à neutraliser¹. En tout cas, sa qualité de chanoine séculier semble bien lui avoir procuré le moyen de recouvrer ses droits civils. Dès lors qu'il ne peut résider dans la collégiale, il ne s'en trouvera que plus libre, apparemment, pour rentrer dans le siècle (1536-1537). Dans le remarquable tableau, trop rarement cité, qu'Étienne Dolet a tracé de la Renaissance des lettres, sous le mot *Literæ* de ses *Commentaires de la langue latine* (1536)², le célèbre érudit nomme Rabelais parmi les six médecins français qu'il considère comme les plus experts à l'heure où il écrit. L'auteur de *Pantagruel* assiste à Paris, en février 1537, à un banquet offert au même Dolet, en compagnie de Budé, Bérauld, Danès, Toussain, Macrin, Bourbon, Visagier et Marot. Revenu à Montpellier, il conquiert le grade de licencié en médecine, puis celui de docteur (mai 1537), exerce ensuite à Narbonne et sur les bords de l'Aude. On le voit, peu après, professer son art à Lyon et y diriger des démonstrations anatomiques (juin à septembre 1537). Après quoi, nous le retrouvons à Montpellier, où il donne avec un grand succès des leçons sur les *Pronostics* d'Hippocrate et, de nouveau, une démonstration publique d'anatomie. De toute évidence, il s'impose par sa valeur professionnelle et par son talent de parole. Ses dons de séduction le rendent populaire dans ces divers milieux, et sans doute aussi parmi ses malades, tout réjouis « par la face joyeuse, seraine, gracieuse ouverte, plaisante » de leur médecin. Il existe une série de poésies latines qui témoignent de sa valeur de clinicien et de psychologue.

En quels lieux et dans quelles conditions le Chinonais poursuivit-il alors la carrière médicale qui semblait s'ouvrir devant lui facile et brillante ? L'état actuel des recherches ne permet pas de le savoir. Sa biographie présente, en effet, à ce moment-là, une lacune complète de deux années. Après la célèbre entrevue des deux monarques, qui nous le montre dans l'entourage de François I^{er}, Rabelais revient à Lyon avec le roi et sa suite vers la fin de juillet 1538 ; mais, à partir de ce retour, nous perdons sa trace jusqu'au mois de juillet 1540, époque à laquelle on constate sa présence à Turin. Où a-t-il vécu cette période mystérieuse ? Est-ce le moment qui le vit aimer une femme dont

1. Voy. sur ce point l'article si neuf d'Henri Clouzot, *R. E. R.*, VII, 260.

2. Tome I^{er}, col. 1156-1159 : « Ex medicorum scholis ad certamen concurrunt Symphorianus Campegius, Jacobus Sylvius, Joannes Ruellius, Joannes Copus, Franciscus Rabelæsus, Carolus Paludanus. »

le nom est resté ignoré, et connaître les joies de la paternité ? Le petit Théodule, qui naquit à Lyon et vit, au dire de Boyssonné, des cardinaux autour de son berceau ¹, mourut-il en Piémont ? La conjecture paraît assez vraisemblable. Tout en poursuivant la pratique de son art, Rabelais a pu remplir, durant ces années, certaines missions politiques ou diplomatiques, en vivant dans l'ambiance des du Bellay, au « paradis de salubrité, amenité, serenité, commodité, delices, et tous honnestes plaisirs de agriculture et vie rustique », c'est-à-dire à Saint-Maur-les-Fossés, auprès du cardinal, ce type achevé de prélat français, qui participe à toutes les curiosités de la Renaissance, ou même déjà à Turin, aux côtés du seigneur de Langey, qu'on a pu appeler l'honneur et l'ornement de la noblesse française.

Le séjour en Piémont s'étend jusqu'à la fin de 1542, coupé par deux voyages en France ; le premier causé par une correspondance imprudente de Rabelais avec Barnabé de Voré, sieur de La Fosse, aventure qui prouve à quel point notre Tourangeau persistait à s'occuper de négociations d'ordre politique ; le second, par le besoin qu'éprouvait Langey de conférer avec le roi et ses ministres des affaires d'Italie. Ce voyage (novembre 1541 à mai 1542) fut aussi marqué par une joyeuse étape de notre « architriclin » en pays orléanais, notamment au château de Saint-Ayl. L'étroite entente qui se manifeste alors entre le gouverneur du Piémont et son médecin achève de rendre celui-ci *persona grata* et de le mêler à la vie de la cour. Toutefois, les condamnations prononcées par les théologiens de Paris contre *Pantagruel*, en octobre 1533, et contre *Gargantua*, à la fin de 1534, restaient gênantes et même menaçantes. Rabelais se décide donc, pour sa tranquillité et pour celle de ses protecteurs, à entreprendre une révision de ses deux livres. Fort adroitement conçue, cette correction, qui, au point de vue littéraire, confère à ses ouvrages une perfection plus grande encore, se borne à atténuer un certain nombre de hardiesses et d'allusions satiriques, tout en en laissant subsister d'autres, non moins agressives. L'auteur feint un amendement général qui ne va pas très loin quand on y regarde de près. Cette nouvelle édition paraît, chez François Juste, en 1542. Le grand nombre de coquilles qui la déparent donne lieu de supposer que l'écrivain remit son texte révisé à son éditeur en repartant pour le Piémont, vers le début de mai 1542, et qu'il ne corrigea pas les épreuves, en raison de son éloignement.

1. *Quem cernis tumulo exiguo requiescere vivens
Romanos habui pontifices famulos,*

font dire à l'enfant les vers de Boyssonné.

Les Sorbonistes n'eurent garde de se tromper sur les sentiments véritables de l'ancien cordelier ; ils répondirent, peu après, à cette concession, plus apparente que réelle, en renouvelant leur censure, qu'atteste un catalogue de livres condamnés rédigé par eux, à la demande du Parlement, le 2 mars 1543. Sous leur forme adoucie, les deux petits livres ne trouvèrent pas grâce devant le tribunal qu'ils avaient, quelque dix ans plus tôt, couvert d'un ridicule immortel. En vain, l'auteur avait remplacé partout les mots *théologiens*, *sorbonagres*, *sorbonicoles*, etc., par le terme *sophiste* : ces changements et d'autres ne pouvaient donner le change à personne. Bien que son nom ne figurât pas sur les listes des livres censurés, nul n'ignorait l'identité de l'auteur. Donc, du côté de la Sorbonne et de tous les partisans des doctrines et des méthodes du passé, une hostilité foncière continue de s'affirmer, qui ne désarmera en aucun cas. Seules, les protections qu'il s'était acquises dans les milieux dirigeants et chez certains membres du haut clergé, sympathiques aux idées de la Renaissance, ont pu engager Rabelais à braver ces rancunes vigilantes.

Mais voici que la santé du grand soldat-administrateur, épuisée par tant de labeurs divers, périclité à Turin. Langey dicte son testament, où Rabelais figure pour une rente de 50 livres, en attendant qu'il ait obtenu 300 livres de bénéfice, et rentre en France, pour y mourir près de Tarare, le 9 janvier 1543. Aucun événement ne dut être plus douloureux au cœur de l'écrivain durant tout le cours de son existence. Son œuvre en témoigne suffisamment, comme aussi le tendre dévouement avec lequel il poursuivit l'accomplissement des dernières volontés de son maître, jusqu'au jour des obsèques solennelles (5 mars 1543), dans la cathédrale du Mans. Ici s'insère, selon toute probabilité, l'admission de l'auteur de *Pantagrue* parmi les maîtres des requêtes du roi, fait révélé par le *Discours de la Court* de Claude Chappuys, publié en 1543 (privilège du 21 mai), et qui marque en quelque sorte l'apogée de sa faveur. Il est à présumer que l'intervention du cardinal de Bellay, désireux de récompenser les services du fidèle collaborateur de son frère, et l'appui du nouveau chancelier de France, François Errault, dont les liens d'amitié avec Rabelais nous sont connus, et probablement aussi celui de la reine de Navarre ont contribué à obtenir cette nomination d'un écrivain, certes déjà célèbre, mais dont les ouvrages venaient d'être condamnés pour la troisième fois par la plus haute autorité religieuse du royaume.

A partir du milieu de 1543, la vie du Chinonais nous échappe entièrement jusqu'au 19^e jour de septembre 1545, où nous le voyons recevoir un privilège pour son troisième livre. Il s'agit donc d'une nouvelle disparition de plus de deux ans que rien ne permet encore d'éclaircir. A notre avis, c'est du côté

d'un labeur diplomatique ou politique que les recherches futures des rabelaisants devront utilement s'orienter. Les hypothèses que nous espérons, quelque jour, pouvoir formuler au sujet de ces années mystérieuses s'appliqueront, à vrai dire, à une activité de ce genre.

De toute façon, on vient de le voir, les circonstances étaient devenues favorables à un retour du Maître vers la littérature. En dépit des hostilités qu'il sentait toujours en éveil, il lui était permis désormais de penser à la préparation, puis à la publication de son *Tiers Livre*. Certes, la lutte restait inévitable, mais le risque lui apparaissait moins grand que pendant les années qui avaient précédé son entrée au service du roi. Du reste, l'œuvre qu'il méditait devait être différente des parties antérieures, d'un ton plus philosophique, moins agressif peut-être à l'égard des idées, mais non des puissances religieuses et judiciaires.

La période de la carrière de Rabelais que l'on vient d'esquisser l'a conduit jusqu'à l'âge d'environ cinquante ans, d'après nos supputations ; elle lui a conféré une maturité dont l'œuvre qui s'annonce portera l'empreinte. Son goût pour la science n'a fait que s'étendre et se diversifier. Les autorités, citations et réminiscences fournies par l'antiquité vont se multiplier dans de très sensibles proportions. Les critiques modernes ont reconnu que des recherches personnelles avaient contribué à ses énumérations et références et qu'il n'avait pas tout demandé, tant s'en faut, aux compilations alors en faveur d'un Ravisius Textor, d'un Rhodiginus ou de leurs émules. Celles-ci ont pu lui être utiles assurément, mais leur rôle apparaît, somme toute, comme secondaire. Ses sources préférées, dont on a traité précédemment, continuent d'être, en première ligne, Lucien, Plutarque et Pline, et Érasme parmi les modernes. D'autres auteurs anciens, tels que Pausanias, Philostrate, Athénée, Élien, Macrobe, Valère-Maxime, le commentaire de Virgile par Servius, etc., lui, fournissent des références. En médecine, en physiologie et en botanique, ses connaissances se sont précisées durant cette période d'études et de pratique. L'art de la divination l'a pareillement attiré, sans qu'il en fût dupe¹. Pas plus qu'un Montaigne, il ne devait croire à la sorcellerie, mais le temps n'était pas

1. Voy. par exemple : A. Garrigues, *La Botanomanie de Rabelais, Panurge chez Her Trippa*, Concours médical, 49^e année, n^o 43 bis, 26 octobre 1927, p. 2831-2836, et W. F. Smith, *Le maudit livre du passe temps des dez*, R. E. R., VII, 1909, p. 367, etc. — Ce curieux domaine de la divination chez Rabelais soulève encore plus d'une question intéressante. On constate, par exemple, que son ami Gryphius publie justement à Lyon, en 1546, une réédition du livre intitulé : *Artemidori Daldiani philosophi excellentissimi de Somniorum interpretatione libri quinque* : Rabelais aurait-il été pour quelque chose dans cette publication ?

encore propice à l'aveu d'une telle opinion. Il savait toutes les erreurs lamentables commises chaque jour dans ce domaine. Aussi a-t-il soin de noter, touchant la sibylle de Panzoult, qu'il « n'est chose confessée ne averée qu'elle soit sorciere ».

Sa compétence en matière juridique, qui a eu son point de départ au foyer paternel — n'oublions pas qu'il est le fils d'un homme de loi — pour se développer ensuite à Fontenay-le-Comte, auprès de Tiraqueau, puis à Poitiers et peut-être aussi à Paris, vers 1528, s'affirme tout spécialement dans le *Tiers Livre*. Il en use même en véritable prestidigitateur. Si, en effet, les références au Digeste, qu'il met dans la bouche de Bridoye, sont exactes, il est hors de doute qu'elles sont alléguées abusivement et à contre-sens.

Sans prétendre découvrir chez lui des notions que les découvertes les plus récentes de la science nous ont permis d'acquérir, on peut cependant signaler l'étonnante prophétie relative à l'aviation qui termine le chapitre LI.

Ces derniers temps, les recherches d'un pénétrant historien de la philosophie du moyen âge nous ont mis à même de mieux connaître le rôle des doctrines et des conceptions particulières de cette époque dans l'œuvre de Rabelais¹. Ce n'est pas, certes, qu'il ne se rencontre encore, à cet égard, plus d'une obscurité. Toutefois les rapprochements déjà acquis suffisent à laisser deviner quelle pratique sérieuse l'ancien cordelier et bénédictin possédait des textes médiévaux. M. Gilson voit dans les chapitres III et IV du *Tiers Livre* un résumé incroyablement dense, et toutefois d'un mouvement admirable, de toute la physiologie médiévale, commandée, du reste, par l'œuvre d'Aristote. N'oublions pas davantage la familiarité de Rabelais avec les sermonnaires. Dans l'ensemble des éléments qui contribuèrent à former la figure unique qu'il représente dans la littérature universelle, il serait injuste de ne pas tenir compte de la présence du « sel franciscain ».

Muni d'une expérience et d'une érudition qui n'ont cessé de s'accroître, Rabelais se sentait mieux armé pour exposer sa pensée propre sans recourir à des symboles. C'est ainsi qu'il a mis plus de lui-même dans cette troisième partie que dans les précédentes. Il use amplement de la discussion, se plaisant à peser le pour et le contre, à mêler le familier au sévère, avant de conclure en partisan résolu de la mesure, de l'équilibre et du bon sens. Son art merveilleux, qui semblait avoir déjà révélé tous ses secrets, connaît encore un nouvel épanouissement. Maître d'une observation de la vie et d'une fantaisie qui n'ont sans

1. M. Étienne Gilson, dans la *Revue d'histoire franciscaine*, t. I, p. 257 et suiv., *Rabelais franciscain*, et t. II, p. 72 et suiv., *Notes médiévales au « Tiers Livre » de Pantagruel*.

doute jamais été surpassées, il anime cette longue enquête par un perpétuel jaillissement d'idées, d'inventions et d'images joyeuses ou burlesques. Son style emprunte les tons les plus divers : tour à tour grave, savant, populaire, humoristique et satirique, toujours spontané et entraînant. Et quel triomphe dans l'art de conter ! Certaines des anecdotes les plus savoureuses et les plus parfaites qui existent dans notre langue se rencontrent à travers ces pages. Les scènes comiques, qui abondent, constituent un autre attrait. On y admire un tel mouvement, une si étonnante entente des procédés dramatiques, qu'on a pu y découvrir des comédies véritables. Notre plus grand poète comique n'y a-t-il pas puisé des modèles de dialogues ? Songeons, en outre, que plusieurs des conversations du *Tiers Livre* nous offrent, plus que le théâtre contemporain, des spécimens authentiques de conversations de l'époque. Les historiens seront amenés, quelque jour, à en faire état.

Est-il besoin d'observer que cet enrichissement de sa pensée et de sa science a procuré à notre écrivain des ressources inattendues en matière de vocabulaire ? Quantité d'expressions, de termes techniques, qui font, grâce à lui, leur joyeuse entrée dans notre langue, témoignent de ce précieux accroissement. Si sa syntaxe semble maintenant plus latinisée, la clarté, l'aisance, le rythme alerte de la phrase ne perdent rien de leur charme souverain.

II. Rabelais et le pouvoir royal.

Rabelais obtint du roi — c'était la première fois —, le 19 septembre 1545, un privilège d'une durée de six ans, valable pour les éditions nouvelles de ses deux premiers livres et pour ses « livres et œuvres » suivants, à partir du troisième volume. Jusque-là, il avait publié tous ses ouvrages sans aucun droit de propriété temporaire et sans y mettre son nom. La portée de cette garantie et surtout les termes, exceptionnels à certains égards, dans lesquels elle fut octroyée n'ont guère attiré l'attention des biographes et des éditeurs du Maître. Un tel document marque cependant, sans nul doute, une date décisive dans sa carrière. Signe très évident de la faveur dont jouit l'auteur dans l'entourage royal, sinon auprès du monarque lui-même, il révèle, de plus, une défaite sensible pour le parti de ses adversaires et surtout pour la Sorbonne. La lutte que cette dernière poursuit contre Rabelais, depuis 1533, trouve du même coup une contre-partie inattendue. Le roman, objet de tant d'attaques et de censures, obtient, par cet acte, une sanction officielle qui permet au Tourangeau de ren-

trer en lice à visage découvert : voilà donc *Gargantua* et *Pantagruel* dûment autorisés à circuler à travers le monde. Examinons cette pièce d'un peu près¹.

De la partie de nostre aimé et feal maistre François Rabelais, dit le texte royal, ... nous a esté exposé que icelluy suppliant ayant par cy davant baillé à imprimer plusieurs livres, mesmement deux volumes des faitz et dictz heroïques de Pantagruel, *non moins utiles que delectables*, les Imprimeurs auroient iceulx livres corrompu et perverty en plusieurs endroictz (au grand deplaisir et detrimement dudict suppliant et prejudice des lecteurs) dont se seroit abstenu de mettre en public le reste et sequence des dictz faitz et dictz heroïques. Estant toutesfois importuné journellement par les gens scavans et studieux de nostre royaume et requis de mettre en l'utilité commune comme en impression la dicte sequence, nous auroit supplié de luy octroyer privilege à ce que personne n'eust à les imprimer ou mettre en vente, fors ceux qu'il feroit imprimer par libraires exprès et auxquels il bailleroit ses propres et vrayes copies, et ce pour l'espace de dix ans consecutifz, commancans au jour et dacte de l'impression de ses dictz livres.

Cette première partie de la pièce reproduit, de toute évidence, la requête rédigée par l'auteur. On notera que le titre donné à l'œuvre n'est en aucune façon celui de *Gargantua*, dont le nom n'est pas évoqué, ni celui de *Pantagruel*, mais uniquement le titre que portera le *Tiers Livre*, lequel ne comporte, d'ailleurs, rien de facétieux. Rabelais invente assurément l'existence d'éditions *corrompues et perverties en plusieurs endroits*, qui n'ont jamais été signalées ailleurs que dans cette pièce et dans celle qui l'a suivie. Il use avec adresse de ce fait que ses deux livres ont été publiés, en 1542, par Étienne Dolet, sans que cet imprimeur ait tenu le moindre compte des corrections et modifications qu'il avait fait subir à son texte, un peu auparavant, dans l'édition de François Juste. En somme, il transforme et grossit le mauvais tour, certes inopportun, que lui a joué son ancien ami de Lyon. Il crée fort à propos une confusion subtile qui lui permet de se plaindre d'une grave altération de texte, alors que cette dernière n'existe pas en réalité, puisque la rédaction antérieure à 1542, reproduite par Dolet, était aussi bien son œuvre que la nouvelle. « Ses propres et vrayes copies » sont tout simplement les textes amendés de *Gargantua* et de *Pantagruel* tels qu'ils parurent en 1542. Notre auteur, on l'a vu, sollicitait un privilège pour dix ans. Sur ce seul point sa requête obtint un peu moins qu'il ne souhaitait. Il aura, en revanche, toute satisfaction à cet égard en l'année 1550.

Voici maintenant la réponse royale :

Pourquoy nous, . . . *desirans les bonnes lettres estre promeues par nostre royaume à l'utilité et erudition de nos subjectz*, avons audict suppliant donné privilege, congé, licence, et permission

1. Nous suivons le texte de l'édition de Lyon, 1546, dont nous possédons un exemplaire.

de faire imprimer et mettre en vente par telz libraires experimentez qu'il advisera ses dictz livres et œuvres consequens des faictz heroicques de Pantagruel, commancans au troisieme volume, avec povoir et puissance de corriger et revoir les deux premiers par cy davant par luy composez : et les mettre ou faire mettre en nouvelle impression et vente, faisans inhibitions et deffences de par nous, sur certaines et grands peines, confiscation des livres ainsi par eulx imprimez et d'amende arbitraire, à tous imprimeurs et aultres qu'il appartiendra de non imprimer et mettre en vente les livres cy dessus mentionnez, sans le vouloir et cousentement dudict suppliant dedans le terme de six ans consecutifz, commancans au jour et dacte de l'impression de ses dictz livres, sur poine de confiscation des dictz livres imprimez et d'amende arbitraire. De ce, etc.

Rarement privilège a été accordé, à cette époque, en termes aussi personnels et empreints d'une pareille bienveillance : le roi accorde tout ce que Rabelais lui demande, sauf en ce qui touche la durée qu'il fixe à six ans, chiffre normal. Il donne à l'auteur pouvoir de corriger et de revoir ses premiers livres et de les rééditer, mais sans l'y obliger en aucune manière, ce qui revient à ne tenir aucun compte des censures de la Faculté de théologie, renouvelées en mars 1543. Ainsi donc ces trois condamnations formelles étaient considérées comme nulles et non avenues. Les deux pouvoirs se trouvaient en opposition au sujet de l'écrivain le plus répandu et le plus populaire de l'époque. Un tel fait, négligé jusqu'à présent, en dit long sur les sentiments véritables du gouvernement royal. Est-il besoin d'ajouter que Rabelais profita de la liberté qui lui était laissée : il ne corrigea rien, tout en rééditant ses livres ?

Il y a mieux : laissons passer cinq années, qui verront François I^{er} disparaître et bien des événements se produire, parmi lesquels l'exil de Rabelais, fuyant jusqu'à Metz ¹ un danger que la sauvegarde du roi, vieilli, n'avait pu apparemment conjurer. Un nouveau prince préside aux destinées du royaume : la politique générale comporte donc d'assez grands changements. Notre Chinonais va-t-il rencontrer dans les milieux de cour l'ancienne protection ou bien l'hostilité ? Il sait que son privilège doit expirer dans un an et songe à publier une nouvelle édition du *Tiers Livre*, frappé, lui aussi, d'une censure, dès 1546, et ensuite son *Quart Livre* complet, bien que l'épisode des *Décrétales* n'ait pu être encore composé. Nous sommes en juillet 1550. Malgré les tendances moins

1. Ce voyage au pays messin nous donne l'occasion de compléter un curieux parallélisme, déjà amorcé plus haut. Après la censure de *Pantagruel* (octobre 1533), Rabelais doit disparaître de Lyon (est-ce à ce moment qu'il retourne en Chinonais ?), il voyage ensuite en Italie ; après la censure de *Gargantua* (fin de 1534 ou commencement de 1535), il disparaît pour la seconde fois et fait un second voyage par delà les monts ; après la condamnation du *Tiers Livre*, c'est-à-dire au début de 1546, il disparaît pour la troisième fois et fait un nouveau voyage hors de France. Ainsi, trois censures, trois fuites et trois séjours à l'étranger.

libérales de l'entourage de Henri II, il n'y aura rien de changé. Le cardinal Odet de Châtillon veille, d'accord avec le cardinal du Bellay et d'autres puissants amis de Rabelais. Un nouveau privilège est concédé au Maître « contre les calumnieux » et le met, comme il le dira fièrement « hors de toute intimidation ». La pièce qui est datée du 6 août 1550, « en présence du cardinal de Châtillon », est valable, cette fois, pour dix ans, ainsi que le sollicitait le demandeur. Le ton n'en est pas moins chaud que cinq ans auparavant. On y apprend que Rabelais a fait « imprimer plusieurs livres en grec, latin, françois et thuscan ». Nous connaissons les ouvrages imprimés dans les trois premières langues, mais notre ignorance est complète en ce qui touche le « thuscan ». Quels sont donc les derniers livres ainsi visés ? Aucune édition italienne ne s'est retrouvée jusqu'à ce jour portant le nom de Rabelais. Nous espérons pouvoir éclaircir prochainement cette petite énigme littéraire : la traiter ici serait anticiper les événements. Derechef, notre auteur se plaint, dans sa requête, que les volumes de son *Pantagruel* aient été *corrompus, dépravés et pervertis en plusieurs endroits*. C'est toujours, sans aucun doute, le même procédé, fort adroit, et qui était, dans l'espèce, de bonne guerre. Plusieurs autres livres scandaleux auraient, de plus, paru sous son nom, à son grand déplaisir, préjudice et ignominie. Il a eu beau les désavouer ; il doit recourir au roi pour en obtenir la suppression. Il est très probable que ces doléances visent tout simplement le faux V^e livre de *Pantagruel* de 1549, satire assez âpre qui appartient à deux auteurs de la fin du xv^e siècle, comme nous l'avons démontré en 1903¹. Le requérant expose, en outre, qu'il désirerait revoir et corriger ses ouvrages authentiques, dépravés et déguisés, les réimprimer et mettre en lumière la suite, c'est-à-dire le *Quart Livre*. Le roi, dans sa décision, affirme qu'il désire traiter bien et favorablement l'écrivain et lui accorder toutes ses demandes. Rabelais pourra confier ses œuvres anciennes et futures à tels imprimeurs qu'il avisera. Les premières seront par lui revues et corrigées, clause qui ne fut jamais exécutée, et cela, de toute évidence, avec l'approbation du pouvoir. En dehors du privilège même, les considérants étaient donc, d'un côté comme de l'autre, de pure feinte et destinés à sauvegarder les apparences. Il est aisé de reconstituer la suite des faits. Quelle que fût sa bienveillance à l'égard de l'écrivain, l'autorité royale s'était trouvée dans l'impossibilité d'aller à l'encontre de plusieurs arrêts sévères de la Sorbonne. Il fallut donc trouver un biais pour tourner la difficulté. Le premier privilège fut censé accordé à une édition revue et corrigée de *Gargantua* et de *Pantagruel*, édition qui n'a jamais vu le jour et que l'auteur n'a pas

1. Voir dans la *R. E. R.* de 1903 : *Un prétendu V^e livre de Rabelais*, ou le tirage à part.

songé, un instant, à donner. Quant au grief si impressionnant énoncé au sujet des falsifications commises prétendument par certains imprimeurs, il n'y avait là qu'un moyen piquant de décharger Maître François des accusations sorboniques comme portant à faux. Même arrangement dans le privilège de Henri II. Les ouvrages scandaleux se ramènent à une supercherie en réalité assez anodine : personne n'avait dû en être dupe. Comment ne pas voir dans ces assertions un grossissement habilement calculé ? Suggérées visiblement par l'intéressé, elles visaient à le poser en victime des calomnies des « caphars et des cagotz ». Cette explication des deux privilèges méritait d'être mise en lumière¹ ; elle prouve, mieux que tout autre argument, qu'entre l'autorité royale et Rabelais, jouant le rôle de publiciste officiel, il exista une sorte d'entente, qui apparaîtra de plus en plus comme le fait le plus saillant, sinon le plus inattendu, des dix dernières années de la carrière du Maître. On verra bientôt que les allusions finales du prologue du *Tiers Livre*, de même que celles des deux prologues successifs et de l'épître dédicatoire du *Quart Livre*, s'accordent avec les deux privilèges, et pareillement avec l'histoire des poursuites intentées à ce dernier livre devant le Parlement, pour rendre cette union frappante.

L'entente, le croirait-on ? dura jusqu'à la fin de sa vie, contrairement à toutes les légendes accréditées jusqu'à l'heure présente. C'est ce que démontre absolument l'histoire de la publication du *Quart Livre* et du rôle joué par l'auteur de *Pantagruel* dans la grande crise gallicane de 1551-1552. On sait que l'auteur du mythe de Papimanie a été mêlé de très près à ce mémorable conflit qui mit aux prises le roi Henri II et le Saint-Siège, alors occupé par Jules III, au point de laisser entrevoir, un moment, la possibilité d'un schisme. Quand parut le *Quart Livre*, en février 1552, la crise, d'abord si aiguë, était en décroissance, et la violente attaque dirigée par Rabelais contre la papauté, dans ses chapitres XLV à LIV, et surtout dans le célèbre épisode des *Décrétales*, risquait ainsi de ne plus être de circonstance, et par là même de se retourner contre lui. Or, les historiens du conflit, aussi bien que les biographes récents du Maître, ont été unanimes à nous représenter ce dernier comme ayant été désavoué par le gouvernement royal, et son *Quart Livre* comme condamné aussitôt par le Parlement de Paris (1^{er} mars 1552), avec la connivence du conseiller Tiraqueau, son ancien ami. Depuis quelque cinquante ans, cette condamnation du *Quart Livre* et ses graves conséquences constituent l'épisode essentiel, et, à vrai dire, le seul, de la dernière période de l'existence de notre auteur. On nous le représente, par suite, comme faisant figure de vaincu durant les mois qui ont précédé

1. Il était indispensable de traiter ici du second privilège. Les deux textes ne sauraient être étudiés séparément.

sa mort (avril 1553). Une étude plus approfondie des événements et des textes, dont plusieurs sont restés ignorés ou négligés, révèle que la réalité est tout autre. Cet examen prouve que le gouvernement royal et le Parlement de Paris ont eu, dans cette affaire, une attitude entièrement opposée à celle qu'on leur a prêtée. La Faculté de théologie a eu beau censurer pour la quatrième fois l'œuvre du magnifique créateur de la prose française, celui-ci l'a emporté, finalement, sur cette corporation redoutable. Ni le roi, ni le Parlement, ni « le bon, le docte, le sage, le tant humain, tant debonnaire et equitable André Tiraqueau »¹ ne l'ont abandonné. Il a connu alors, contrairement à l'opinion générale, le plus grand succès de sa carrière, attesté, d'autre part, par cinq éditions successives du *Quart Livre* pour la seule année 1552, et une sixième, au début de 1553, sans parler de l'édition définitive du *Tiers Livre* qui parut chez Fezandat, en 1552, avec des additions et des changements notables. Jamais il n'avait connu pareille vogue. Cette étonnante victoire du *Pantagruel* sur la Sorbonne comporte une signification singulière : elle modifie d'une manière appréciable l'aspect des conflits d'ordre intellectuel que l'esprit de la Renaissance suscita dans notre pays pendant une grande partie du xvi^e siècle.

III. La publication du « Tiers Livre ».

Le nouveau livre de Rabelais parut sous ce titre :

Tiers livre des || FAICTZ ET DICTZ ||

*Heroïques du noble Pantagruel : composez || par M. Franç. Rabelais docteur en ||
Medicine, et Calloïer des || Iles Hieres.*

*L'auteur susdict supplie les Lecteurs || benevoles, soy reserver à rire au soi|| xante
et dixbuytiesme liure.*

A PARIS,

*Par Chrestien Wechel, en la rue Sainct || Iacques à l'escu de Basle : et en la rue
sainct || Iehan de Beauuoys au Cheval volant.*

M. D. XLVI.

AVEC PRIVILEGE DV

Roy, pour six ans.

1. Prologue de l'édition du *Quart Livre* de 1552, cartonnée après le 18 avril de cette même année.

Il se termine par la mention suivante : Imprimé à Paris par Chrestien || Wechel Libraire juré demourant || en la rue Sainct Jacques à l'escu || de Basle. Pour et au nom de M. Franç. Rabelais, docteur en Me- || cine (*sic*).

Pourvu d'un privilège, Rabelais doit, pour en profiter, renoncer désormais à l'anagramme habituelle et à l'appellation burlesque d'abstracteur de quinte essence. Pour la première fois, son nom paraît donc sur le titre d'un livre de son roman. Il y joint sa qualité de docteur en médecine et, pour ne pas supprimer tout élément fantaisiste, celle de « calloier des Isles Hieres ». De même, l'intitulé du titre est tout à fait sérieux : il se contente d'annoncer les *faictz et dictz heroïques du noble Pantagruel*. Plus d'horribles et espoventables *faictz et prouesses*, plus d'allusions aux géants. Notons que son nom et sa qualité figurent de nouveau à la fin du livre.

On peut préciser maintenant, à quelques semaines près, l'époque de l'apparition du volume. L'erreur commise jusqu'à ces derniers temps par les biographes touchant les véritables dates de son séjour à Metz, avait conduit à des supputations fort inexactes¹. En effet, ainsi que nous l'avons prouvé, la présence du Chinonais dans cette ville est désormais établie par un document formel à la date du 28 mars 1546². La lettre écrite alors par Jean Sturm au cardinal du Bellay nous représente Rabelais comme arrivant à Metz au mois de mars de cette année, chassé de France par les difficultés du moment. Il venait d'annoncer sa venue à Sturm et semblait disposé à se rendre à Strasbourg. La délivrance du privilège octroyé à notre auteur pour la publication de son *Tiers Livre* étant du 19 septembre 1545, la mise en vente de l'ouvrage se place ainsi entre cette date et le mois de mars de l'année suivante. Or, les derniers mois de 1545 doivent être écartés en raison de la date 1546 qui figure sur le livre. Il est clair que Wechel, — comme Rabelais, du reste, — avait une tendance à user du nouveau style, sans doute en raison de ses origines germaniques. On s'explique donc qu'il ait mis 1546 sur une publication émise au cours des deux premiers mois de cette année-là, bien que, d'après le style alors en usage, on fût encore en 1545 jusqu'au 25 avril suivant. Un indice qui confirme cette donnée est celui que fournit le catalogue des livres censurés entre 1544 et

1. M. A. Heulhard, dans son ouvrage : *Rabelais : ses voyages en Italie, son exil à Metz*, Paris, in-4°, s. d., p. 203, place l'apparition du *Tiers Livre* dans l'automne de 1546, « environ trois mois après le supplice de Dolet (3 août) ». Ses remarques sur le prologue de ce livre sont, par contre, pleines de justesse.

2. Voy. notre étude : *Les dates du séjour de Rabelais à Metz (1546-1547)*, dans la R. E. R., III, 1905, p. 1-11.

1551, publié sous cette dernière date par la Faculté de théologie ¹. Dans le *Catalogus librorum ab incertis authoribus* figurent, sous la lettre G, *Gargantua* et, sous la lettre P, *Pantagruel et Gargantua* et ensuite *Le Tiers Livre de Pantagruel fait par Rabelais, 1545*. La Sorbonne usant toujours de l'ancien style, cette mention s'accorde ainsi parfaitement avec la date du livre. D'Argentré, qui a connu les archives de la Sorbonne, donne la même date de 1545 dans sa *Collectio de novis erroribus* ; il est vrai qu'il semble avoir puisé cette indication dans le livret publié en 1551 par la Faculté de théologie. La censure portée par cette dernière contre le nouveau livre de Rabelais fut donc rapide et suivit de très près la mise en vente du livre, qui doit se placer, d'après ces divers indices, et surtout si l'on tient compte du moment de l'arrivée de Rabelais à Metz, au début de 1546, très probablement dans les six ou huit premières semaines de l'année.

Se croyant désormais en sûreté, grâce à la protection royale qui lui paraissait assurée, Rabelais n'avait pas hésité à braver la Sorbonne, dirigeant contre elle et les groupes qu'elle inspirait les allusions les plus transparentes à la fin de son prologue. Il n'avait pas mesuré, ce faisant, la puissance des milieux qui lui étaient personnellement contraires, ni prévu la période de réaction qui allait se dessiner, et dont le bûcher de Dolet et les autodafés de Meaux, aussi bien que ceux qui suivirent (octobre et novembre), allaient marquer les tristes étapes. Quelques mois plus tard, il n'aurait pu songer, contre toute prudence, à risquer des attaques aussi directes.

Tout indique donc que ses prévisions furent trompées. A l'apparition du *Tiers Livre*, en raison même de son succès, une offensive violente se déchaîna contre lui, et, comme il arriva plus d'une fois au cours du règne du Père des Lettres, le gouvernement royal ne put ou n'osa l'enrayer. De cette reprise des hostilités, la censure prononcée par la Faculté, puis le départ pour l'exil constituent des preuves décisives. Néanmoins, l'histoire de la nouvelle crise est loin d'avoir livré tous ses secrets. Observons, au surplus, que cette période du règne de François I^{er} a été très insuffisamment étudiée ; c'est la moins connue du règne. Quoi qu'il en soit, les témoignages fournis par le Maître au cours de l'ancien prologue du *Quart Livre* (1548) et de la dédicace adressée au cardinal de Châtillon (28 janvier 1552) jettent quelques clartés sur ces péripéties. On sait assez quelle verve redoutable il a déployée pour dénoncer « ces calom-

1. *Catalogue des livres examinés et censurés par la Faculté de Théologie de l'Université de Paris, suvant l'Edict du Roy. Publié en la Court de Parlement le troisiemes jour de septembre 1551*. Chez Jehan Dollier, sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de la Rose blanche, 1551. Le *Tiers Livre* est cité fol. 2-iiij), *in fine*.

niateurs diaboliques... Diabes noirs, blancs, diabes privés, diabes domestiques », qui avaient tenté de faire supprimer ses écrits, sinon l'auteur lui-même. « Et ce que ont faict envers mes livres, ilz feront, si on les laisse faire, envers tous aultres ». La dédicace revient avec force sur la calomnie « de certains Canibales, misantropes, agelastes,... atroce et desraisonnée ». Aucun d'eux n'a réussi à prouver les hérésies dont ils prétendaient ses ouvrages, et spécialement le *Tiers Livre*, tout farcis. « Si je recognoissois scintille aulcune d'heresie... par moymesmes, à l'exemple du Phœnix, seroit le bois sec amassé, et le feu allumé, pour en icelluy me brusler. »

François I^{er}, averti de telles calomnies, s'est fait lire par Pierre Duchâtel les livres incriminés¹; il n'y a trouvé aucun passage suspect. Mieux que cela, le roi aurait eu en horreur quelque mangeur de serpents qui fondait une hérésie mortelle sur un N mis pour un M, par la faute et négligence des imprimeurs. Il s'agit, en l'espèce, de trois phrases de deux chapitres du *Tiers Livre*, qui se rencontrent seulement dans les éditions de 1546 et que l'auteur a corrigées ou amendées ensuite : Panurge dit de Raminagrobis mourant : « Son asne s'en va à trente mille panerees de Diabes », et plus loin : « Son asne s'en va à trente mille charrettées de Diabes » (chap. XXII); « ...au moins s'il perd le corps et la vie, qu'il ne damne son asne » (chap. XXIII); Trois fois de suite, *asne* est ainsi mis pour *ame*. Le roi avait souri sans doute, mais, prudemment, notre Chinonais supprima cette plaisanterie dangereuse². L'ancien prologue du livre IV offre encore une autre confirmation de la bienveillance du souverain : « Si, à ce propos, je vous allegue la sentence d'un ancien pantagrueliste, encores moins vous fascheray :

Ce n'est (dict il) louange populaire
Aux princes avoir peu complaire. »

Le sens de l'allusion, fournie par une citation d'Horace, n'est pas douteux.

Selon toute apparence, le *Tiers Livre* connut aussitôt un grand succès dans le public lettré. Six éditions au moins en furent données au cours des années 1546 et 1547, malgré l'absence de l'auteur, réfugié à Metz. Très peu de temps après la publication de l'œuvre, Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre,

1. François I^{er} « a ouy et entendu lecture distincte d'iceulx liures miens (je le diz, parce que meschamment l'on m'en a aulcuns supposé faulx et infames ». C'est la reprise de la plainte formulée dans la requête relative au privilège.

2. V. *Les sources et le développement du Rationalisme dans la littérature française de la Renaissance* (1533-1601), par Henri Busson, Paris, 1922, in-8°, p. 267-9.

écrivait à son mari malade une lettre en vers, se plaît à évoquer le petit chien de Gargantua (ch. XXXV) ¹.

Il est possible qu'une amusante aventure ait attesté la popularité de Rabelais lors de la mise au jour de son livre. Il nous raconte en effet, dans l'ancien prologue du *Quart Livre*, qu'un bréviaire, fait par invention mirifique, avec réglets (signets), rose, fermoirs, reliure et couverture, ornée de crocs et d'inscriptions opportunes, lui aurait été offert par des lecteurs fervents. Ce bréviaire factice était, en réalité, un « naturel flacon », du genre de ceux dont parle l'auteur avec complaisance en divers endroits (I. I, xli ; IV, xx et xxi ; V, xlv), et qu'il appelle *tyrouer* ou *tirouer*. A-t-il réellement reçu ce symbolique cadeau ? N'y a-t-il ici qu'une plaisanterie humoristique ? On est en droit de supposer, à lire les deux passages du prologue, que l'anecdote n'a pas été inventée de toutes pièces et qu'elle peut parfaitement reposer sur un fond de réalité.

Un célèbre dizain dédie le livre à la Perle des Valois, l'exquise Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre. Un tel « envoi » impliquait sans aucun doute l'approbation préalable de la princesse. Quels furent au juste les rapports de Maître François avec la grande et généreuse protectrice de tous ceux qui travaillaient à l'œuvre de la Renaissance ? Il est difficile de les connaître avec précision. Dès 1532, Rabelais devait songer à son culte enthousiaste pour les bonnes lettres, quand il écrivait : « Que diray je ? Les femmes et les filles ont aspiré à ceste louange et manne celeste de bonne doctrine. » Le premier indice de leurs relations apparaît en 1537, quand une lettre imprudente de Rabelais, écrite de Lyon à un correspondant suspect, manque de le faire arrêter par le cardinal de Tournon. Celui-ci écrit alors (10 août) au chancelier du Bourg : « Et si il n'eust parlé de moy en ladite lettre et aussi qu'il s'a[dro]ve du roy et royne de Navarre, je l'eusse fait mectre en prison pour donner exemple à tous ces escripveurs de nouvelles. Vous m'en manderez ce qu'il vous plaira, remectant à vous d'en faire entendre au Roy ce que bon vous en semblera. » Ainsi, François I^{er} sera mis au courant des actes de Rabelais : c'est dire que l'affaire en valait la peine et que le personnage n'était pas inconnu du roi. Le témoignage est précieux, mais on aimerait à en savoir davantage. De toute manière, la sympathie qu'il atteste de la part de Marguerite n'est pas pour nous surprendre. Un sentiment de ce genre concordait avec toutes ses affinités. Que le roi de Navarre se soit associé à son goût pour l'écrivain, on n'en saurait être davantage étonné. On vient de voir qu'un texte curieux des *Marguerites* nous

1. *Les Marguerites de la Marguerite des Princesses*, éd. F. Frank, 1873, t. III, p. 237 et 248.

montre, au lendemain de l'apparition du *Tiers Livre*, les deux époux déjà assez familiers avec la nouvelle production rabelaisienne pour que la reine puisse faire, en écrivant à son mari, une allusion à un menu fait de l'ouvrage.

Dans sa pièce de vers liminaire, l'auteur a traduit avec un rare bonheur les rêves platoniciens et les aspirations idéalistes qui marquaient alors l'évolution spirituelle du poète des *Prisons*. Faut-il s'étonner que le livre dans lequel les femmes sont souvent traitées sans bienveillance ait été dédié à la plus féministe d'entre elles ? Il est vrai que les belles pensées d'un Hippothadée devaient lui rappeler les enseignements du philosophe qu'elle avait aimé et soutenu, lui procurant un asile tranquille pour ses dernières années : le vénérable Lefèvre d'Étapes ¹.

IV. Le Prologue : date et signification.

A quel moment le prologue a-t-il été composé ? Selon toute apparence, en décembre 1545 ou janvier 1546, c'est-à-dire peu de temps avant l'apparition du livre. Le cliquetis guerrier que fait entendre ce morceau de superbe allure, d'une richesse unique au point de vue du vocabulaire, et qui a frappé tous les commentateurs modernes, paraît susceptible de nous fournir d'utiles indices. Certes, les préparatifs de défense hâtivement accomplis par les Parisiens, à l'heure où la prise de Saint-Dizier permettait à Charles-Quint de marcher sur la capitale, en septembre 1544, avaient pu laisser à l'écrivain des impressions assez fortes ². Corinthe, que Philippe entreprend d'assiéger et de ruiner, c'est la grande ville menacée par l'empereur et que la crainte stimule. Mais il y a lieu d'observer que cette période d'anxiété fut très courte, puisque le traité de Crépy y mit fin le 18 septembre ; elle dura à peine une quinzaine de jours ³. A la fin de 1545, elle devait être, sinon assez oubliée, du moins plutôt étrangère aux préoccupations du moment. Il est clair que les événements auxquels Rabelais s'est plu à faire allusion étaient, comme il le constate lui-même, absolument contemporains de l'élaboration du prologue. L'expression « aujourd'hui » (l. 115) et l'emploi du temps présent l'indiquent suffisamment. Nous admet-

1. Voy. plus bas, chap. III, § III.

2. D'autres souvenirs, antérieurs à ceux-là, ont peut-être trouvé aussi leur place dans cette description, par exemple ceux qu'avaient laissés à Rabelais les opérations du Piémont auxquelles il avait assisté. N'oublions pas que notre écrivain avait montré déjà dans *Gargantua* une connaissance remarquable des choses militaires.

3. Ernest Lavisse, *Hist. de France*, t. V, II, par H. Lemoumier, p. 115.

tons, pour cette raison, que le travail général de fortification du royaume qui se poursuivit depuis la fin de 1545 et occupe toute l'année suivante, dans l'éventualité d'une nouvelle rupture avec l'Empereur, a dû être plus directement visé dans les pages préliminaires du *Tiers Livre* qu'anime un mouvement si saisissant. Le seigneur de Langey, Martin du Bellay, à la famille duquel Rabelais était attaché par tant de liens, avait été désigné comme le principal organisateur. C'est à lui qu'incombe le programme le plus important : celui des défenses de l'est. Philibert de l'Orme, de son côté, que notre auteur proclame le « grand architecte du roi Megiste », est chargé des fortifications du duché de Bretagne¹. On sait que la mort inopinée du duc d'Orléans (8 sept. 1545), venait, une fois encore, de bouleverser toutes les combinaisons en rendant caduc le traité de Crépy ; cet événement remit en question la possession du Milanais et produisit une nouvelle cause de méfiance et de négociations dangereuses². Voici, donné par Martin du Bellay lui-même, le tableau de l'effort d'organisation défensive auquel il présida pour la plus grande part³ :

Estans lesdits ambassadeurs, qui fut environ la Saint-André (30 novembre 1545), trouvèrent le roy à Villiers Costerets ; lequel ayant ouï la response de l'empereur, cogneut bien qu'il luy estoit besoin de se preparer, et qu'il ne restoit à l'empereur que l'occasion de commencer la guerre à son avantage... Aussi considerant que l'empereur (s'il venoit à chef de reduire en son obeissance la Germanie) luy ameneroit sur les bras toutes les forces, tant des catholiques que des protestans, depescha devers Monsieur de Vendosme, son lieutenant general en Picardie, thresoriers et argent pour fortifier les places debiles ; et aux autres gouvernemens fait le semblable, mesmes en Bresse, pour fortifier Bourg. Et ayant experimenté par la precedente guerre que la principale descente d'Allemagne, pour entrer en ce royaume, estoit par la Champagne, et toutesfois qu'il n'avoit frontiere en son royaume, si mal garnie de places fortes, pour faire teste à une grosse armée, delibera d'y pourveoir. Et pour cest effect, il depescha le seigneur de Langey, Martin du Bellay, son lieutenant audit pays de Champagne, et luy donna charge de visiter a frontiere, depuis Vervins jusqu'à Coiffi, et luy faire rapport des lieux plus nécessaires de fortifier, pour empescher l'entrée de l'ennemy en ses pays. Lequel seigneur de Langey partit cinq ou six jours devant Noël, et avecques luy Hieronyme Marin, Boulonnois, homme bien entendu au faict des fortifications. Puis après avoir faict ladite visitation, et bien recogneu la frontiere, iceluy de Langey fit rapport au roy qu'il estoit besoin de fortifier une place entre la Chappelle et Mésières, d'autant qu'il y a grand pays ouvert, comme de dix huit lieues, et qu'il luy sembloit que Aubenton estoit bien à propos, faisant une citadelle au hault devers les bois, pour commander à la ville. Mais le roy... ordonna que la fortification se feroit au dessus d'un village nommé Maubert-Fontaine, à sept lieues de Vervins et cinq de Mesieres, à la saillie du bois ;

1. A partir de 1544. Voy. Henri Clouzot, *Philibert de l'Orme*, Paris, Plon, p. 42-45.

2. Lavisse, *op. cit.*, p. 118.

3. *Mémoires de Martin du Bellay*, éd. Buchon, col. 796 et suiv.

puis il ordonna de fortifier Mesieres et Mouson... Si est ce qu'il y fut ordonné ce qu'on veit le plus necessaire, sçavoir est une traverse de muraille de bout en bout de la ville, par dedans, pour couvrir ceux qui seroient à la defence, et dehors un grand et profond fossé. Et... le roy ordonna de faire une place sur la rivière de Meuse... laquelle fut édifiée entre ledit Stenay et Dun le Chasteau, et fut nommée Villefranche sur Meuse. . .

(Conflit entre l'empereur et le roi au sujet de cette place). Aussi le roy fait besongner au chasteau de Sainte Menehoult ; à Saint Dizier fait faire trois gros bouleverts ; à Chaumont en Bassigni, pareillement commença à fortifier ; et à Coiffi, fait commencer une citadelle... et à Ligny, fait commencer un chasteau sur le hault de la montagne tirant à Commercy ; mais la mort le surprint devant qu'avoir parachevé lesdites fortifications.

Comment ne pas voir aussi, dans l'exaltation patriotique qui caractérise notre prologue, une intention d'ordre politique ? Il s'agissait alors d'adresser un appel à l'opinion publique pour l'amener à accepter les sacrifices demandés par le gouvernement royal aux habitants des villes, pour couvrir les dépenses de ces grands travaux de fortification. Les doléances de l'époque nous apprennent que ces réquisitions d'argent soulevèrent, à ce moment même, des récriminations véhémentes. Le peuple parisien manifesta, en particulier, une opposition très nette à l'égard des taxes nouvelles à partir de 1544. En février 1545, les villes closes du royaume furent taxées à 800.000 livres, dont 120.000 devaient être fournies par la prévôté et la vicomté de Paris. En 1546 et 1547, deux autres impositions de 800.000 livres chacune étaient demandées à la capitale, sous prétexte de « certains advertissemens des grans preparatifz de guerre » faits par « aucuns puissans princes nos voisins » ¹. La ville de Paris fit présenter au roi de fermes remontrances, en rappelant qu'elle avait eu à souffrir récemment de la peste, de la cherté du blé, des impôts mis sur presque toutes les marchandises, etc. Il importait donc, à la fin de 1545, d'engager les citoyens à s'incliner devant des nécessités supérieures en pourvoyant sans murmure à la sécurité des villes et du royaume. Le devoir s'imposait à tous, sans distinction de métier ni de profession. Par ce *sursum corda*, par ce cri de ralliement, car c'en est un, Rabelais a donc rempli, une fois de plus, son rôle de publiciste royal, qui apparaît de nouveau, au *Tiers Livre*, dans les chapitres relatifs aux peuples nouvellement conquis, à la réforme de la procédure, que la royauté avait cherché à réaliser par les ordonnances récentes de 1536 et de 1539 « sur le fait de la justice et abbreviation des procès » ², et aux mariages clandestins, en attendant

1. Lavissee, *op. cit.*, p. 120.

2. Cf. *Les Ordonnances royaulx sur le fait de la justice et abreviation des procès, faictes par les roys François, premier du nom, et Henry deuxiesme et Charles neuviemes à present regnant*, Paris, 1573. Cette question resta longtemps, on le voit, à l'ordre du jour. V. plus loin l'exposé consacré à l'épisode de Bridoye. Il faudrait citer ici toute une série d'ordonnances de François Ier,

les morceaux célèbres du *Quart Livre* qui s'appliquent au grave conflit survenu entre Henri II et le Saint-Siège (prologue et chap. XLV à LIV) et à notre expansion coloniale. Par cela même qu'il montrait avec force la légitimité des mesures prises pour la défense du sol français, le prologue du *Tiers Livre* servait une cause infiniment chère au roi. Que l'on songe au ton enthousiaste, quasi religieux, qu'emploie Rabelais, à la belle vision d'avenir par laquelle s'achève son tableau guerrier, chef-d'œuvre d'une vie si intense, où il nous montre la France, « sa patrie », superbement bornée et ses habitants enfin assurés de leur repos, et l'on verra clairement qu'il ne peut s'agir d'une autre conjoncture. Ni les circonstances de la guerre de 1544, dont la paix de Crépy marqua la fin, ni aucun des événements de l'année 1545, jusqu'à l'automne, ne sauraient convenir au programme tracé par notre auteur avec tant d'énergie. Pour mieux stimuler le zèle patriotique d'« un chacun », Rabelais, hors d'effroi, mais non hors d'émoi, ne craint pas de célébrer par avance les magnifiques résultats que le grand plan de la fin de 1545, déjà en cours d'exécution, ne pouvait manquer de produire. Devançant son siècle, il préconise résolument la notion toute moderne de la nation armée.

... Consyderant partout ce tresnoble royaume de France, decà, delà les mons, un chacun aujourd'hui soy instantement exercer et travailler : part à la fortification de sa patrie, et la defendre : part au repoulement des ennemis, et les offendre : le tout en police tant belle, en ordonnance si mirifique, et à profit tant evident pour l'advenir (car desormais sera France superbement bournée, seront François en repous asceurez) que peu de chose me retient, que je n'entre en l'opinion du bon Heraclitus, affermant guerre estre de tous biens pere : et croye que guerre soit en Latin dicte belle, non par Antiphraise, ainsi comme ont cuydé certains repetasseurs de vieilles ferrailles Latines, parce qu'en guerre guerres de beaulté ne voyoient ; mais absolument, et simplement par raison qu'en guerre apparaisse toute espece de bien et beau, soit decelée toute espece de mal et laidure. Qu'ainsi soit, le Roy saige et pacific Solomon, n'a scu mieulx nous repræsenter la perfection indicible de la sapience divine, que la comparant à l'ordonnance d'une armée en camp.

On peut donc découvrir dans ces pages une manière de remerciement adressé au Père des Lettres, dont la protection sauvegardait l'écrivain exposé à

tendant au même but. Citons seulement celles qui sont dites de Provence (17 oct. 1539) touchant la réformation de la justice, la modération des amendes, la modération des taux, salaires et émoluments des avocats, procureurs et greffiers, des lieutenants, des juges ordinaires, des huissiers et sergents (4 mars 1540), etc. En critiquant et en ridiculisant les abus de la justice, Rabelais se conformait pleinement aux intentions royales. Il est très probable que nous avons aussi dans les chapitres XXXIX à XLIV, surtout dans le dernier, une attaque en règle que l'on ne désapprouvait pas en haut lieu. N'oublions pas que le privilège exceptionnel du 19 septembre 1545 avait été accordé à un livre renfermant ces critiques, tantôt plaisantes, tantôt très âpres. On n'a pas assez songé à tout cela.

de vieilles inimitiés. Écrites peu de semaines après l'octroi du privilège de 1545, qui conférait à Maître François une investiture officielle, elles semblent bien apporter une preuve de plus en faveur de l'entente dont on a parlé plus haut.

Plusieurs épisodes de notre livre vont offrir d'autres indices du rôle d'un Rabelais publiciste royal.

V. Un idéal de gouvernement et de justice chez Rabelais.

Le premier chapitre nous offre, une déclaration très nette par laquelle l'auteur affirme ses sentiments d'humanité à l'égard des peuples conquis, devançant ainsi, en une certaine mesure, l'admirable profession de foi des *Essais* de Montaigne (I, xxx; III, vi). Aucune idée n'est jamais exprimée, chez lui, au hasard ni sans cause. La démonstration des liens innombrables qui rattachent ses œuvres à la vie et à la réalité ambiantes n'est plus à faire. Ici encore, l'élément vécu peut se découvrir sans peine et, chose curieuse, en concordance avec les initiatives gouvernementales. C'est le résultat de l'expérience acquise par lui en pays « nouvellement conquis » qu'il nous apporte dans ces pages. Il s'agit du Piémont et du séjour que Rabelais y fit, aux côtés de son illustre protecteur et ami Guillaume du Bellay, de 1540 à 1542, c'est-à-dire pendant la période de sa vie qui précéda immédiatement la préparation du *Tiers Livre*. Pour comprendre à quel point notre écrivain dut s'intéresser à cette question de la politique humaine et bienveillante à l'égard des peuples conquis, il n'y a qu'à lire les chapitres III et IV du solide et judicieux *Guillaume du Bellay* de M. Bourrilly¹. Quand le seigneur de Langey vint en Piémont, amenant avec lui son médecin et secrétaire l'auteur de *Pantagruel*, « il s'agissait de rattacher solidement au royaume une province à peine conquise, ruinée par la guerre, encore foulée par les soldats. Comment? par la force? en faisant peser sur toute la population la terreur des bandes qu'on menace de lâcher pour ne pas avouer qu'on est incapable de les tenir? C'est le système... que les Français avaient appliqué jusque-là... Langey en use d'autre sorte : il a recours à la douceur et à la justice... Il contient les soldats et, autant qu'il le peut, les astreint à une stricte discipline que l'on admirera fort dans la suite, sanspouvoir la faire revivre. Loin d'accabler les habitants, il leur vient en aide, leur fournit à meilleur compte de quoi se nourrir et reconstituer leurs forces. Il les protège à la fois contre la rapacité des

1. Paris, 1905, in-8°. V. notre article : *Rabelais et les peuples conquis*, R.S.S., 1914, p. 286.

troupes et contre les exactions des gens de finances... Il est convaincu qu'il est une autre force qui le mettra mieux à l'abri de leurs coups et rendra leurs efforts inutiles : c'est l'attachement des populations, leur sympathie pour une domination qui n'a pas cru s'affaiblir en consentant à se manifester généreuse et aimable »¹.

Telle fut la caractéristique de l'administration du pays « conquis » à laquelle prit part Maître François et dont il put apprécier les effets bienfaisants. Si l'on veut bien entrer maintenant dans le détail des choses, on verra jusqu'à quel point les nobles accents du début du *Tiers Livre* reproduisent fidèlement les conceptions chères à du Bellay et à son fidèle conseiller. Celles-ci ne furent réalisées, du reste, que pendant le gouvernement exercé par le généreux capitaine à Turin et dans sa banlieue, la politique contraire ayant prévalu avant comme après. Ce sont les instructions expédiées par le roi à Langey à la fin de 1537, lesquelles avaient été en réalité préparées par ce dernier, qui nous permettent d'apprécier la rare humanité de cette politique nouvelle.

La principale préoccupation de du Bellay devait être de faire vivre en bon ordre, justice et police les troupes laissées pour défendre la place et de les empêcher de molester les habitants... Langey évitera autant que possible de loger des soldats au cœur de la ville pour faciliter les trafics et marchandises des habitants... De minutieuses prescriptions étaient indiquées pour la répartition des soldats, la distribution des logements, les fournitures en logis et en meubles qu'on pourrait exiger. « Et seront lesdicts meubles qui se fourniront auxdicts gens de guerre consignez aux chefz de chambre ou capz d'escouade qui en respondront aux capitaines, et les capitaines à ceux qui les auront, et ne pourront les hostes estre contrainctz, s'ilz ne veulent, à fournir aucune chose aux gens de guerre sinon les logis et meubles... » De même il était formellement interdit aux soldats de prendre n'importe quoi, foin, fourrage, bois, sans payer, et ce, sur peine d'être punis par rigueur de justice et même sur peine de vie. Pour rendre les manants et habitants plus dociles aux réquisitions des vivres, le roi ordonnait de leur faire rembourser le prix de toutes celles qu'ils avaient précédemment fournies aussi bien que des nouvelles. Il confirmait en outre à la ville de Turin la jouissance de ses revenus, émoluments, privilèges et immunités. Enfin il laissait au gouverneur, sous le contrôle du lieutenant général, l'initiative la plus large pour réaliser ce qui était l'objet essentiel de la politique française dans le nord de l'Italie : se concilier les sympathies des habitants, implanter solidement notre influence dans le Piémont, faire de cette province notre base d'opérations dans la péninsule².

1. Bourrilly, *op. cit.*, p. 406-7. Conclusion.

2. Bourrilly, *op. cit.*, p. 258 et suiv. « Le peuple, écrivait peu après Paradin, trouva bien la différence qui est entre un gouverneur mangeur de gens et pillard et un noble esprit, vrai père d'une patrie. » Langey compromit toute sa fortune personnelle pour remédier à deux disettes successives du Piémont et faire venir à grands frais des blés de France pour le ravitaillement du pays.

Il importait de présenter ici ce curieux rapprochement : il prouve, au seuil du *Tiers Livre*, que Rabelais suivait de près la politique royale, s'associant à ses conceptions et les secondant avec une conviction d'autant plus ardente qu'elles s'accordaient, dans l'espèce, avec ses propres aspirations. De plus, il apparaît clairement à qui lit ce premier chapitre avec attention que l'auteur a voulu s'y poser en adversaire des doctrines de Machiavel et tracer en même temps un programme idéal de gouvernement et une image des « bons princes et grands Roys.., ornateurs des peuples ». Quand il plaidera plus loin la cause d'une meilleure et moins arbitraire organisation de la justice, il ne fera que continuer son dessein de réforme politique, qu'il n'a sûrement pas exposé sans l'aveu des représentants du pouvoir royal, ni sans savoir que ses idées ne leur paraîtraient pas subversives.

Les critiques dirigées contre le système judiciaire devant être examinées plus loin, on se bornera à indiquer un dernier aspect de cette actualité du roman rabelaisien : nous voulons parler de l'invective de Gargantua contre les mariages contractés « sans le sceu et adveu » des parents, au chapitre XLVIII. Tous les commentateurs ont été frappés de la virulence de l'attaque dirigée par Rabelais contre les « pastophores taulpetiers », suborneurs de jeunes filles et instigateurs de mariages clandestins. A ses yeux, leur crime mérite la mort, que chacun peut leur infliger par représaille. Or, la question était posée devant l'opinion publique, au moment où Rabelais publiait son livre. Des magistrats et des juristes français avaient déjà entamé une campagne contre cet abus révoltant, non sans l'aveu du pouvoir civil. Dans la circonstance, notre écrivain agit donc d'accord avec ce dernier qui se trouve désarmé à l'égard de ces nombreuses intrigues, favorisées par la hiérarchie ecclésiastique. L'auteur de *Pantagruel* travaille à préparer une répression que sanctionneront dix ans plus tard un édit de Henri II (février 1556) sur les mariages contractés par les enfants sans le conseil et volonté des pères — presque le titre du chapitre de Rabelais — et une autre ordonnance sur les mariages clandestins, rendue à Orléans en 1559. Charles IX demandera plus tard encore au concile de Trente de déclarer nuls les mariages contractés au « desceu » des parents ¹. L'invective de Gargantua avait sûrement, en 1546, un caractère d'actualité ; elle concordait pleinement avec les intentions du gouvernement aussi bien qu'avec les plaintes de certains de ses magistrats, tels qu'André Tiraqueau et Jean de Coras.

1. Voy. l'art. de Jean Plattard dans la *R. S. S.*, t. XIV, p. 381.

VI. Rabelais et le sentiment national depuis « Gargantua ».

Un retour en arrière s'impose ici. Si le second livre de *Pantagruel*, publié en 1532, nous révèle, chez son auteur, des idées singulièrement hardies en matière philosophique et religieuse¹, on doit constater, deux ans plus tard, dans *Gargantua*, une tendance sensible vers une réserve ou une modération plus grande. Des préoccupations de politique générale, auxquelles le livre antérieur était resté étranger, interviennent dès 1534, après le premier voyage en Italie, accompli aux côtés de l'évêque de Paris, Jean du Bellay. Comment, en effet, ne pas apercevoir, au cours du récit de la guerre picrocholine, des intentions clairement satiriques à l'égard de Charles-Quint? Plusieurs critiques ont déjà suggéré un rapprochement assez naturel, et qui n'avait pas dû échapper aux contemporains, entre la célèbre séance du conseil de guerre tenu par Picrochole, au chapitre xxxiii², et les ambitions de l'empereur, rival de François I^{er}. Un argument qui n'a pas encore été produit va donner à cette hypothèse une confirmation inattendue. On n'a pas remarqué jusqu'ici que cette scène, une des pages les plus admirées de Rabelais, constituait une réponse certaine à une scène analogue qui se rencontre au livre I^{er} de l'*Utopie* de Thomas Morus, où l'auteur met en cause le roi de France, François I^{er}, et les visées qu'il lui attribue vers la monarchie universelle³. La comparaison des deux séances, que l'on ne saurait faire ici, est absolument probante. Morus avait déjà, avant Rabelais, transformé les éléments antiques de l'épisode, tel qu'il se rencontre chez Plutarque et chez Lucien, en éléments tout à fait modernes. La critique très nette de la prétendue mégalomanie du souverain français et de ses projets supposés de conquête générale devait appeler, tôt ou tard, une réplique. Ce fut Rabelais qui se chargea de la faire vers 1534, c'est-à-dire à un moment « où toutes choses, comme disent les *Mémoires* de du Bellay, tendoient apparemment à ouverture de guerre. » Retournant habilement contre Charles-Quint la scène et le dialogue satiriques que Thomas Morus avait assez arbitrairement appliqués au roi de France, il inaugura par un coup de maître son rôle de publiciste national que ses ouvrages postérieurs n'ont fait que rendre plus

1. Voir l'introduction du tome III de la présente édition, p. XL à LIX, et aussi nos récents articles de la *R. S. S.*, 1929, t. XVI, p. 164 et 356.

2. « Comment certains gouverneurs de Picrochole, par conseil précipité, le mirent au dernier peril. »

3. *De optimo reipublicæ statu, deque nova insula Utopia*, Bâle Froben, 1518, in-4°, p. 54 à 57. Les rapports qui existent, par ailleurs, entre l'œuvre de Morus et celle de Rabelais ont été signalés dans la même introduction, p. IX.

manifeste. Peut-être n'a-t-il rien écrit qui l'emporte sur ce petit chef-d'œuvre d'humour et d'ironie. Ce même sentiment patriotique se retrouve un peu plus loin dans la saisissante évocation des « fuyars » de Pavie (ch. XXXXI) : « Je hayz plus que poizon un homme qui fuyt quand il fault jouer des cousteaux. Hon, que je ne suis roy de France pour quatre vingts ou cent ans! Par dieu, je vous metroys en chien courtault les fuyars de Pavye. Leur fiebvre quartaine! Pourquoi ne mouroient ilz là plus tost que laisser leur bon prince en ceste necessité? N'est il meilleur et plus honorable mourir vertueusement bataillant, que vivre fuyant villainement? »

Nous pourrions suivre la trace de ces préoccupations nouvelles à travers la période qui s'étend de 1534 au *Tiers Livre*. Il suffira de citer un exemple très convaincant de cette attitude du Maître. A partir de 1534, les trois rois de France (Pharamond, Pépin et Charlemagne) qui figuraient jusque-là parmi les personnages ridiculisés qu'Épistémon rencontre en enfer (chap. XXX du second livre) disparaissent de la liste, de même que les douze pairs de France qui s'y trouvaient dans une attitude vraiment humiliante. De tels indices marquent bien le changement qui s'était accompli dans les dispositions de Rabelais.

VII. L'évolution des personnages dans le « Tiers Livre ».

Il n'est guère surprenant qu'après une interruption si longue de son labeur littéraire, les caractères de ses personnages aient évolué assez fortement. Le seul changement de la trame du roman suffisait, du reste, à amener de telles transformations dans la psychologie des acteurs. Constatons tout d'abord que le thème gigantal a disparu. Rien n'atteste, au cours du *Tiers Livre*, la taille, ni la force prodigieuses de Pantagruel. Il en est de même de son père Gargantua, qui ne rentre en scène qu'à deux reprises. A peine rencontrons-nous, au chapitre LI, une allusion imprévue à la grandeur de Pantagruel « naissant on monde » et à son rôle à l'égard de ceux « qui sont negligens de obvier à la soif imminente ». En revanche, nous le voyons devenir « l'idée et exemplaire de toute joyeuse perfection ». Il apparaît comme la figure du Sage supérieur et aussi comme le défenseur de toutes les idées de sens commun et de juste équilibre (ch. V, VII, XIII, XXIX, etc.). En même temps, la doctrine du pantagruélisme se précise : on la trouve formulée, dès le début, au cours du prologue et du chapitre II. On admire la réflexion, la sérénité constante du héros : il est vrai que son indulgence ne va pas sans quelque faiblesse. Il n'a pas toujours la force, ainsi qu'on l'a observé, d'imposer à ceux qu'il aime le parti qu'il sait être le meilleur.

Chez Panurge, le changement n'est pas moins manifeste. Nous l'avions connu, au livre II, pervers, surtout rusé et cruellement facétieux, mais par contre entreprenant et utile. Le nouveau livre nous le montre sous l'aspect d'un bouffon, beau parleur, doué d'une faconde intarissable; le trait le plus saillant du personnage est maintenant la couardise, qui contraste singulièrement avec son ancienne bravoure. De plus en plus, il s'éloigne du type créé par Folengo. Notons aussi qu'une vie intense et une étonnante puissance de séduction émanent de lui. « Ce développement très inattendu du caractère de Panurge, remarque avec raison un critique, est dû en grande partie à l'enrichissement philosophique de l'œuvre. Mais il provient aussi de mobiles esthétiques. Les personnages ont beau conserver la généralité qui sied à l'épopée, à mesure qu'il s'éloigne du merveilleux pour aller vers le réel, Rabelais éprouve le besoin de les marquer de caractères plus précis et de les rendre plus vivants. Il fait un pas vers la comédie de caractères et vers la comédie de mœurs¹. » L'âme monacale de Frère Jean, qui n'agit plus, mais garde toute sa verve pittoresque, nous apparaît encore dans un jour plus frappant. Ce sont surtout des types de savants et de juristes qui contribuent à l'enrichissement de notre livre avec Hippothadée, Rondibilis, Trouillogan, Bridoye, et spécialement avec Épistémon, qui voit grandir son rôle et intervient fréquemment dans le récit.

1. Pierre Villey, *Marot et Rabelais*, Paris, 1923, in-8°, p. 255. On a pu noter aussi la dévotion sans moralité de Panurge, catholique orthodoxe et chrétien détestable, mais ce trait de sa psychologie s'affirme surtout dans le livre suivant. Voy. Paul Stapfer, *Rabelais : sa personne, son génie, son œuvre*, Paris, in-16, 1889, p. 144 et 386.

CHAPITRE II

LE TIERS LIVRE DE PANTAGRUEL ET LA QUERELLE DES FEMMES.

Le *Tiers Livre* de *Pantagruel* n'offre, on le sait, presque rien de commun avec les deux livres précédents. Ceux-ci sont à peu près exclusivement consacrés à des récits d'aventures, ils se développent, comme les anciens romans de chevalerie, au moyen d'une foule d'événements plus ou moins imprévus et d'incidents caractéristiques, tandis que le *Tiers Livre* est absorbé, pour les quatre cinquièmes de son texte, par la question de savoir si Panurge doit se marier ou non, et quel sort lui réserve le mariage. L'examen de ce cas intéressant et les consultations auxquelles il donne lieu constituent, ou peu s'en faut, la matière exclusive et l'objet principal de ce livre. Il est clair que des circonstances spéciales ont dû amener et justifier cette nouvelle orientation de l'œuvre du grand romancier. Comment le conteur français par excellence a-t-il été amené à modifier aussi profondément sa manière et à employer tout un livre en discussions et en enquêtes, au lieu de narrer de bonnes histoires ? Quels motifs ont pu le décider, après un silence de onze ans, à rentrer de cette façon dans l'arène ? En un mot, quelles causes expliquent à la fois ce retour inopiné de Rabelais, vers 1545-1546, et son choix d'une matière si ample et si continue : je veux dire d'où la variété des aventures et le mouvement prodigieux des deux livres précédents sont volontairement exclus ? Ce sont là des problèmes attrayants qu'il vaut la peine d'agiter et dont la solution peut éclairer d'une vive lumière certains aspects du génie de Rabelais et même de l'histoire intellectuelle de son temps. Aussi bien notre peine ne sera pas vaine. On peut arriver à fixer d'une façon sûre, à l'aide de témoignages contemporains et probants, pourquoi le *Tiers Livre* a paru au moment précis où il fut mis en vente, en montrant les raisons qui amenèrent Rabelais à le composer et à le lancer dans la bataille littéraire, car c'est bien d'une bataille qu'il s'agit.

I. Les controverses sur l'amour et les femmes avant le XVI^e siècle.

En effet, des circonstances bien définies annoncent, préparent et, si l'on peut dire, rendent nécessaire, fatal même, ce nouveau livre. Fait qui n'avait pas été signalé jusqu'à ces derniers temps, sa publication se rattache à une grande querelle qui passionna les esprits, de 1542 à 1550, ou environ, et qui divisa, à la cour et à la ville, la presque totalité des écrivains français : poètes, conteurs et philosophes, aussi bien que leurs lecteurs ; il s'agit de la « querelle des femmes », qui trouva dans l'apparition de *L'Amie de Court* de La Borderie, puis de *La Parfaicte Amye*, en 1542, l'occasion de se rouvrir et de remettre aux prises les défenseurs et les adversaires éternels du sexe féminin. C'est, du reste, une vieille querelle, aussi ancienne que le monde, puisqu'elle commença sans doute à l'aurore de l'humanité, dès que notre première mère eut tendu la pomme à notre premier père, et elle durera probablement jusqu'à la fin des âges. Pour en arriver tout de suite à une période voisine de celle qui nous intéresse, nous dirons que les origines immédiates des péripéties de ce grand débat, au XVI^e siècle, nous sont surtout fournies par l'histoire littéraire du siècle précédent. Néanmoins, il convient d'indiquer d'un mot le rôle spécial des *Arts d'Amour* et celui des fabliaux dans l'histoire de cette grave question, pendant une partie du moyen âge, l'influence de Jean de Meun, le grand contempteur des femmes dans la seconde partie du *Roman de la Rose*, alors que Guillaume de Lorris avait été leur défenseur dans la première partie du même poème, et enfin les rudes attaques du clerc Mathéolus ¹, de Boulogne-sur-Mer, implacable dans sa haine contre le sexe faible et le mariage. Il suffira de nommer ces trois auteurs pour évoquer dans la mémoire des familiers de notre ancienne littérature le souvenir des plus ardentes controverses qui précédèrent le XV^e siècle. Au cours de cette dernière époque, la querelle acquit sûrement une ampleur et un relief singuliers. Citons les noms de Christine de Pisan ², l'énergique défenseur de la cause des femmes, avec l'aide résolue du chancelier de France, Jean Gerson, — dont on connaît l'admirable réponse à Pierre Col en faveur de cette femme remarquable et virile, — d'Eustache Deschamps, l'ennemi juré du mariage, de Jean Le Fèvre, le

1. Voy. l'édition donnée par Van Hamel : *les Lamentations de Matheolus et le livre de Leesce de Jehan Le Fèvre*, de Resson. Paris, Bouillon, 1892 (*Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes*, fasc. 95 et 96).

2. Voy. *Le livre des Trois Vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire*, par Mathilde Laigle, Paris, in-8°, H. Champion, 1912.

traducteur de Mathéolus, d'Alain Chartier, respectueux et dévoué serviteur des dames, de Gaguin, d'Olivier de la Marche, de Villon, d'Antoine de la Sale, l'auteur du *Petit Jehan de Saintré*, et surtout de Martin Le Franc, l'auteur du *Champion des Dames* : ces seuls noms attestent assez l'extension prise par la querelle au cours du siècle ardent et sensible qui prépare la Renaissance et annonce déjà tant de curiosités nouvelles. En ce qui touche la cause du féminisme, l'ouvrage essentiel qui nous reste du temps où furent composées les *Cent Nouvelles* et les *Quinze Joyes de mariage* est, sans contredit, celui de Martin Le Franc, prévôt de Lausanne. Ce poète composa son *Champion des Dames* de 1440 à 1442. « Il faut voir dans cette œuvre, a dit M. Piaget¹, un résumé ou plutôt une collection des idées du moyen âge sur les femmes ; c'est là précisément ce qui, loin d'en faire le ridicule, fait l'intérêt de ce poème. » La controverse se déroule entre le champion et l'adversaire du sexe féminin. A l'appui de leurs arguments, les deux combattants puisent dans la mythologie, la Bible et l'histoire, de nombreux exemples de femmes et d'hommes qui se sont distingués par leurs vertus ou par leurs vices, depuis Ève jusqu'à Jeanne d'Arc.

Ce livre est une source précieuse de données pour l'histoire des mœurs à la fin du moyen âge. L'adversaire ne manque pas de dissertar sur la beauté des femmes et de nous donner, chemin faisant, une foule de renseignements sur la toilette et les modes du temps. On trouvera l'analyse du poème de Le Franc dans l'étude de M. Piaget. Ce critique constate, en manière de conclusion, que, malgré sa longueur et son importance, le *Champion des Dames* ne mit pas fin au long débat des partisans et des adversaires du sexe féminin, chose qui n'est pas pour nous surprendre. Il semble, au contraire, lui avoir valu une recrudescence sensible. La seconde moitié du xv^e siècle et les premières années du xvi^e siècle voient, en effet, se succéder, plus encore que les époques précédentes, des pièces pour ou contre les femmes². La production la plus notable du xv^e siècle, après le *Champion*, paraît être le *Chevalier aux Dames*, poème allégorique de plus de 5.000 vers. Citons aussi la *Louenge des Dames*, le *Miroir des Dames*, les *Biens et les Maux qui sont en amours*, dont fait partie la jolie pièce intitulée : la *Pipée du Dieu d'Amours* ; la *Déduction du procès de Honneur féminin* ou l'*Advocat des Dames*, de Pierre Michaut, etc. Il faut citer encore les 7.000 vers du poème de la *Faulseté, trahyson, et les tours de ceulx qui suivent le train d'amours*. En général, les pièces qui viennent d'être citées sont des plaidoyers en faveur des femmes. Le *Grand Blason des Faulses amours*, de Guillaume

1. *Martin Le Franc, prévôt de Lausanne*, par Arthur Piaget. Lausanne, 1888, in-12.

2. Cf. A. Campaux, *la Querelle des femmes au XV^e siècle*, 1865, in-8^o, 41 p.

Alecis, un moine, prieur de Bussy, auquel plusieurs érudits attribuent présentement la farce de *Pathelin*, rentre dans le groupe des réquisitoires dirigés contre elles. Le xv^e siècle n'a guère produit de satire plus âpre que celle-là. Le *Contre-Blason*, qu'il suscita, est à peu près illisible aujourd'hui. En revanche, le *Loyer des folles amours* offre de charmants passages. C'est une pièce spirituelle, qui repose sur un développement de l'aphorisme : *Pas d'argent, pas d'amour*.

Rarement voit-on un auteur essayer de prendre dans le débat la position intermédiaire de conciliateur. Robert du Herlin, à la fin du xv^e siècle, fut cependant tenté par ce rôle, qu'il chercha à tenir dans l'*Acort des mesdisans et bien disans*, dédié à Anne de Bretagne (1493). Un peu plus tard, Jean Marot, le père de Clément, reprit la lutte contre les médisants dans la *Vray-Disant Advocate des Dames*. Dès 1490, paraît le poème plein de charme et d'émotion qui s'appelle *L'Amant rendu Cordelier à l'Observance d'Amours*. Le genre dramatique ne tarde pas à intervenir dans la querelle. Les deux opinions sont représentées dans le *Monologue fort joyeux auquel sont introduits deux Advocatx et ung Juge, devant lequel est plaidoyé le bien et le mal des Dames*. Dans la *Résolution d'Amours*, imprimée au xv^e siècle, un poète anonyme attaque les femmes et Vénus, la « sottie déesse », avec une singulière violence. Presque toutes ces compositions datent de la seconde moitié du xv^e siècle, et quelques-unes seulement des premières années du xvi^e ¹. Il faudrait citer, par exemple, *la Louenge et beauté des Dames ; la Réformation des Dames de Paris faicte par les Lyonnaises et la Réplicque faicte par les Dames de Paris contre celles de Lyon ; la Grant Malice des Femmes ; les Ténèbres de mariage ; le Doctrinal des nouveaux mariés ; la Complaincte du nouveau marié ; Sermon nouveau et fort joyeux auquel est contenu tous les maulx que l'homme a en mariage ; le Danger de se marier ; les Secrets et loix de mariage*, par Jehan d'Ivry ; *Sermon joyeux de la patience des femmes obstinées contre leur marys, fort joyeux et récréatif à toutes gens* ². On peut dire que, de 1450 ou environ, jusqu'aux années qui virent le commencement de la Réforme, le mariage apparaît comme une institution fortement battue en brèche. Les attaques ou satires dirigées contre lui se révèlent comme infiniment plus nombreuses que les panegyriques.

1. Le texte d'un certain nombre d'entre elles se rencontre dans le *Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles*, réunies et annotées par Anatole de Montaiglon et James de Rothschild (treize volumes). D'autre part, le précieux *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild*, par M. Émile Picot (tome I^{er}), fournira des renseignements, curieux sur plusieurs de ces œuvres satiriques ou laudatives. Le dépouillement complet du *Recueil de poésies françaises* pourrait accroître encore notre liste d'une façon notable.

2. On trouvera dans notre ouvrage : *Grands écrivains français de la Renaissance* (Paris, 1914, in-8^o), p. 255 et suiv., une série d'autres titres appartenant à cette même catégorie.

Il fournit un thème facile et joyeux à quantité de plaintes quasi-populaires.

Un livre célèbre, « le premier en date parmi les plus parfaits ouvrages qui soient en notre langue », puisqu'il remonte peut-être aux premières années du xv^e siècle, avait contribué singulièrement à préparer l'éclosion de cette littérature antiféministe : nous avons nommé les *Quinze joyes de Mariage*, petite merveille de finesse, d'ironie, de patelinage, d'un charme profond, d'une observation si aiguë, si prenante, et qui, malgré toutes les recherches, garde encore le secret de son origine. Il est peu d'ouvrages auxquels la prose française doive autant. Rien d'aussi achevé n'avait encore paru dans notre langue. En même temps que les *XV joyes*, les célèbres *Arrêts d'Amour* de Martial de Paris, dit d'Auvergne, concoururent à agiter une foule de problèmes d'ordre sentimental et conjugal et à porter vers eux la curiosité du grand public. Ajoutons à cette liste le nom de Coquillart, qui, dans les *Droits nouveaux*¹ et dans son *Blason des Armes et des Dames*², développe un éloge éloquent et chaleureux de l'amour et des dames :

Dames font croistre honnesteté ;
 Dames font les cueurs resjourr ;
 Dames font aymer loyauté ;
 Dames font cruauté foyr.

On pourrait évoquer aussi le dernier épisode d'un autre petit chef-d'œuvre : l'exquis roman de *Jehan de Paris*, et divers rajeunissements d'anciennes œuvres du moyen âge ou des traductions d'œuvres étrangères, comme celle du *Triunfo de las donas* de Juan Rodriguez de la Cámara³.

II. La querelle de l'amour et des femmes au XVI^e siècle.

Avec le xvi^e siècle, la vogue des écrits pour ou contre l'amour, loin de se ralentir, persiste. Seulement, la controverse prend un caractère plus sérieux et une allure plus serrée. Elle profite du progrès général des esprits, de la connaissance plus solide des deux antiquités, de la rénovation des études juridiques, du développement de la médecine et de toutes les sciences d'observation. Jean de Nevizan, Érasme, J. de Pontalais, Roger de Collerye, Pierre Gringore, Jean

1. *Œuvres de Coquillart*, éd. Ch. d'Héricault, t. I, p. 30.

2. *Ibid.*, t. II, p. 161.

3. M. Piaget (*op. cit.*, p. 160) donne un résumé de cet ouvrage.

Bouchet, l'ami de Rabelais, le médecin lyonnais Symphorien Champier, Michel d'Amboise, D. de Masan, Laurent des Moulins, Gratien Dupont, sieur de Drusac, Tiraqueau et Aymery Bouchard, autres amis du Chinonais, figurent parmi les écrivains les plus en vue qui intervinrent dans ce débat pendant les trente ou quarante premières années du XVI^e siècle.

Le juriconsulte Jean de Nevizan, en première ligne, né à Asti et mort en 1540, auteur du livre fameux intitulé : *Sylvæ nuptialis libri sex, in quibus materia Matrimonii, Dotium, Filiationis, Adulterii, Originis, Successionis, et Monitorialium plenissime discutitur : Unà cum remediis ad sedandum factiones Guelphorum et Giebelinorum. Item modus judicandi et exequendi jussa Principum. Ad hæc, de auctoritatibus Doctorum, privilegiisque miserabilium personarum. Quæ omnia ex quæstione : An nubendum sit, vel non, desumpta sunt.* Ce livre, quoique l'œuvre d'un Italien, fut d'abord publié à Paris, en 1521, puis à Lyon, en 1526 et 1572¹. C'est donc en France qu'il exerça en premier lieu son action, et celle-ci fut vraiment très marquée. En 1550, François Billon, l'auteur de l'apologie : *Le Fort inexpugnable de l'Honneur féminin*² dont il sera question plus loin et qu'il est si utile de consulter pour l'histoire de la *Querelle*, cite Nevizan, avec Jean Boccace et le seigneur de Drusac, parmi les trois prisonniers qui personnifient au premier chef le mouvement antiféministe. Ces trois personnages sont, à ses yeux, — avec Rabelais, — les représentants les plus notoires, les plus dangereux et les plus caractérisés du groupe des adversaires de l'honneur féminin. « *La Forest de Mariage*, nous dit Billon, ayant été apperceue des Dames de Thurin pour libelle diffamatoire, son Auteur (icy prisonnier) fut incontinent empougné et honteusement, par elles, dechacé à belles pierres. Vray est que, certain temps après, il obtient son Rappel de ban, au moyen de l'obeissance et honorable Amende qu'il leur veint faire à genouz ployez ».

Dans les deux premiers livres de son ouvrage, Nevizan, sous le titre : *Non est nubendum*, examine les raisons qui peuvent détourner du mariage ; dans les deux suivants, sous le titre : *Est nubendum*, il traite, au contraire, toutes les raisons qui peuvent engager à contracter ce lien. Les deux derniers livres, sur la manière de juger et sur les devoirs des juges, n'offrent qu'un lien très éloigné avec les quatre premiers qui constituent la partie essentielle du livre. Rabelais a certainement connu ce traité et s'en est inspiré d'une façon visible dans les discussions qui remplissent son *Tiers Livre*. L'idée de son enquête sur le mariage dérive en partie de Nevizan. Plusieurs citations ou anecdotes de la *Sylva nup-*

1. Autres éditions : Venise, 1570, 1584 ; Cologne, 1656.

2. Composé en 1550 et publié en 1555, à Paris.

tialis se retrouvent dans le *Pantagruel*. La question même qui sert de point de départ au *Tiers Livre*, à savoir si Panurge doit se marier ou non, n'est autre que la reproduction de celle qui avait inspiré toute la controverse de la *Sylva nuptialis*. Si ce traité renferme beaucoup de médisances à l'égard des femmes, il est juste d'observer que son auteur nous expose successivement les deux thèses et qu'il sait, le cas échéant, rendre justice au sexe faible. Il cherche à paraître impartial en faisant la part égale à la critique et à l'éloge.

Le livre de Nevizan est un véritable trésor d'histoires gaillardes. Il traite des problèmes les plus scabreux avec cette liberté complète d'expression que les casuistes de toutes les époques se sont octroyée sans le moindre scrupule. Son livre nous offre ainsi une véritable anthologie des nombreux conteurs, poètes et satiriques grivois du vieux temps. Il recourt aussi bien aux auteurs de l'antiquité qu'à ceux du moyen âge et aux contemporains. Ses autorités et ses sources sont toujours indiquées avec une grande exactitude. Il est à noter qu'il s'est plu à faire la part singulièrement belle à Platon, qu'il invoque en ces termes contre le mariage, tout au début de son livre, à côté de Ficin et de Pétrarque : « Deveniendō igitur ad questionem nostram quam post Platonem qui fuit divinus et in cujus scriptis reperitur ferme totum evangelium Joannis scilicet : In principio erat verbum, etc... Marsilius Ficinus..., Petrarca... examinarunt... Conclusio suprascriptorum est *quod non sit utile nubere* » (éd. 1526, fol. viii^e v^o). L'autorité du Sauveur n'est citée qu'un peu plus loin (Matth., XIX), côte à côte avec celle de Cicéron. On reconnaît là l'humaniste. Cet ouvrage constituait donc une sorte d'encyclopédie des matières relatives au mariage ; son usage était encore facilité par une de ces tables abondantes que les éditeurs de ce temps savaient joindre à leurs publications savantes.

En 1526 paraissait l'*Institution du mariage chrétien* d'Érasme, dédié à la reine d'Angleterre, chef-d'œuvre de finesse, de grâce et de clairvoyance, où le grand écrivain déployait dans toute leur ampleur ses merveilleuses facultés de moraliste. Véritable précurseur des psychologues modernes les plus raffinés, il montre dans ce livre une délicatesse de sentiments, un sens des nécessités sociales, une compréhension des progrès à réaliser qui suffisent à le mettre, dans ce domaine comme en tant d'autres, hors de pair entre tous les savants de son époque. Érasme place résolument le mariage au-dessus du célibat religieux. Il montre avec force toute la gravité de ce pacte, les réflexions et l'étude mutuelle des caractères qui doivent le précéder, invitant le jeune homme à ne pas se préoccuper exclusivement de trouver chez sa future femme des manières plus ou moins puériles, mais avant tout une âme cultivée et bien équilibrée. Ce traité célèbre ne contribua pas peu à attirer l'attention des personnes lettrées sur l'ensemble

des questions qui se posaient alors touchant les femmes et le mariage. Il est cependant peu probable qu'il ait exercé une action profonde en dehors des cercles instruits. Les œuvres proprement littéraires consacrées à ce grand débat continuèrent évidemment à solliciter davantage la curiosité du grand public. Remarquons que l'*Éloge de la Folie* avait été moins tendre que le *Mariage chrétien* au sexe féminin. On relève parfois, chez Érasme, certains propos agressifs : « La femme est un animal inepte et ridicule. Platon avait raison de se demander dans quelle catégorie la placer, celle des êtres raisonnables ou des brutes... La femme est toujours femme, c'est-à-dire stupide. » Dans son livre du *Soldat chrétien* (1504), Érasme a, par contre, intercalé un magnifique éloge de la femme, image de Dieu : à savoir de la piété, modestie, sobriété et chasteté.

Deux ans avant le *Mariage chrétien* d'Érasme, l'Espagnol Louis Vivès, fécond écrivain, moraliste généreux, d'une belle hardiesse d'esprit, avait publié en latin un ouvrage qui eut alors une grande vogue et qui, traduit par Pierre de Changy, sous ce titre : *Livre de l'Institution de la femme chrétienne*, fut l'objet de nombreuses éditions à partir de l'année 1543.

III. André Tiraqueau et la question des femmes.

Au reste, Nevizan aussi bien qu'Érasme avaient été précédés de plusieurs années par un juriconsulte français, dont le nom seul suffit à évoquer des souvenirs nombreux et précis chez tous les amis de Rabelais : nous voulons parler d'André Tiraqueau, lieutenant au bailliage de Fontenay-le-Comte. On sait quelle hospitalité intelligente Rabelais trouva chez ce magistrat érudit et quelle docte compagnie il y fréquenta ¹. Il est permis de penser que la préparation du *Tiers Livre* a dû commencer en quelque sorte dans les conversations de l'aimable cénacle de Fontenay, dont l'assemblée du théologien, du médecin et du philosophe, à la table de Pantagruel, devait donner une idée assez exacte. Tiraqueau avait publié dès 1513 un traité juridique sous le titre : *De legibus con-nubialibus* . . . , dont de nouvelles éditions, remaniées et augmentées, parurent

1. Voy., *passim*, *l'Église réformée de Fontenay-le-Comte*, par Benjamin Fillon (Niort, Clouzot, in-4°) ; *André Tiraqueau*, par Bourgnon de Layre (Poitiers, 1840, in-8°) ; J. Plattard, *L'Adolescence de Rabelais en Poitou* (Paris, les Belles-Lettres, 1923, in-12) et une étude de M. Alfred Richard dans les *Mém. de la Soc. des antiq. de l'Ouest* de 1909. On trouvera un beau portrait de Tiraqueau dans le volume intitulé *Andreae Tiraquelli regii in senatu parisiensi consiliarii tractatus* (Paris, Kerver, 1552).

en 1515, 1524, 1546 et 1554¹. Rabelais approuva ce livre et s'y intéressa de près. Dans cet ouvrage fortement documenté et où se rencontrent d'innombrables citations (en très grande partie de première main, empruntées aux auteurs sacrés et profanes, mais surtout aux seconds), le légiste poitevin a su montrer une connaissance également personnelle et approfondie tant des auteurs de l'antiquité que de ceux du moyen âge et de son époque².

On peut dire, sans crainte de trop priser sa valeur, que le *De legibus* place le chef du petit cénacle fontenaisien en bonne place parmi les humanistes les plus autorisés du règne de François I^{er}. Il serait curieux de rechercher dans quelle mesure exacte les juristes, qui, durant la plus grande partie du moyen âge et pendant tout le xv^e siècle, avaient maintenu le goût et la pratique d'un certain nombre d'auteurs anciens, ont contribué à l'œuvre générale de la Renaissance. Il est manifeste, en effet, que, seuls, ils ont conservé le contact permanent avec toute une catégorie d'idées et de doctrines de l'antiquité. Pour beaucoup d'entre eux, la pensée de la vieille Rome était demeurée sacrée. Aux moments mêmes où la réflexion philosophique se trouva le plus abaissée, où la littérature méconnut davantage les beautés des lettres grecques et latines, ils ne cessèrent d'invoquer l'autorité toute laïque du droit romain. Ils furent ainsi comme le lien vivant qui rattacha le monde moderne au monde ancien. Par les juristes, l'étincelle de la raison antique fut conservée à travers le moyen âge. Que Rabelais ait vécu dans l'intimité de plusieurs jurisconsultes à l'aurore de sa carrière, c'est là un fait qu'on ne saurait trop rappeler. Le *Tiers Livre* atteste plus que tout autre que l'influence de ce milieu restait toujours agissante, après vingt-cinq ans.

Bien qu'il ait, en plus d'un cas, rendu justice aux filles d'Ève, notamment en ce qui concerne le point de vue strictement juridique, le lieutenant de Fontenay, l'homme le mieux informé en son temps de tout ce qui regardait la femme, se

1. L'édition de 1546 n'avait pas été signalée durant longtemps. C'est M. Barat qui en a constaté l'existence. Il a montré le parti qu'on en doit tirer pour l'étude des rapports qui peuvent être signalés entre l'œuvre de Tiraqueau et le III^e livre de Rabelais. Son étude a paru dans la *Revue des Études rabelaisiennes*, 1905, p. 138 et suiv., et 253 et suiv., puis en tirage à part. Ajoutons que, d'après sa collation, l'édition de 1546 offre des différences marquées avec les éditions précédentes. Nous avons traité dans divers cours, en 1901-02, de l'influence exercée par le milieu savant et lettré de Fontenay-le-Comte sur la formation de Rabelais.

2. Ficin, Symphorien Champier, Savonarole, etc. — Platon, parmi les anciens, est fréquemment cité, ainsi qu'Averroès, Avicenne, Proclus, Paul d'Égine, Hippocrate, Galien, etc. Le relevé des autorités alléguées par Tiraqueau nous prendrait plusieurs pages. Ses ouvrages témoignent d'une connaissance sérieuse du grec. Il convient de rappeler, en outre, que Tiraqueau paraît avoir fait le voyage de Rome.

montra plutôt hostile, dans son livre, au sexe fragile, risquant même à son endroit des appréciations très dures et très crues, voire d'une singulière obscénité. S'il faut, — comme c'est le cas présent, — le ranger nettement dans l'un ou dans l'autre des deux groupes opposés qui ont parlé des femmes et du mariage, il n'y a guère à hésiter : c'est dans la catégorie des contempteurs du sexe féminin qu'il convient de le classer. Notons cependant que notre auteur a protesté avec énergie contre l'accusation de parti pris dirigée contre lui. Heureux en ménage, il croyait avoir attaché autant de prix aux idées favorables à la femme qu'à celles qui lui étaient contraires, ayant cité des textes plutôt que formulé des jugements. N'avait-il pas défendu les épouses contre les maris tyrans ? Il parle même de consacrer plus tard un livre à la louange des femmes, et certaines pages du *De legibus* semblent attester qu'il en réunit les éléments. Le volume de Tiraqueau fut, dès son apparition, l'objet d'un succès flatteur : on le lut, on le consulta, on le pilla beaucoup. M. Barat croit même pouvoir affirmer qu'Érasme et plus tard Rabelais lui firent plusieurs emprunts. Il a dû contribuer pour une large part, sinon à réveiller les polémiques relatives à la question féminine, dont l'activité n'avait jamais cessé de se manifester, du moins à en augmenter l'intérêt, à l'heure précise où la Renaissance posait une foule de problèmes nouveaux, ouvrant des horizons insoupçonnés, excitant les curiosités du grand public, et surtout apportant, grâce à la révélation des littératures anciennes, un contingent considérable de textes, de théories et d'arguments non entrevus jusque-là. Le progrès général des sciences d'observation favorisait encore la vogue de ces discussions ; il en haussait le ton et la portée.

Un ami de Tiraqueau et de Rabelais, en même temps leur voisin, choqué des théories du *De legibus*, qu'il considérait comme injurieuses pour les femmes, entreprit de se constituer leur champion et de répondre à ce « réquisitoire ». Il se nommait Aymery ou Amaury Bouchard et exerçait les fonctions importantes de président à Saintes. C'était un tempérament idéaliste, pénétré des doctrines platoniciennes ; — son traité de *l'Immortalité de l'âme*, ouvrage resté manuscrit, en témoigne encore aujourd'hui. — Il semble avoir été lié principalement avec Pierre Amy, le savant cordelier, helléniste remarquable et philosophe d'une rare élévation d'esprit, comme le prouve sa correspondance avec Guillaume Budé, et qui a été le véritable maître de Rabelais. Or, Amy, ne l'oublions pas, choisi comme arbitre dans la controverse, fut, aussi bien qu'Amaury Bouchard, un adepte convaincu des doctrines néoplatoniciennes ¹. Ce lien intellectuel

1. Voy. notre article intitulé : *le « Platon » de Rabelais*, dans le *Bulletin du bibliophile* du 15 avril 1901.

dut favoriser l'intimité de leurs rapports, dont une intéressante lettre (qui n'a pas revu le jour depuis l'année 1522 et que les rabelaisants trouveraient sans doute plaisir à lire ¹), fournit un témoignage fort explicite. Ce texte nous prouve que Pierre Amy faisait chez le président de Saintes des séjours prolongés. Il s'y trouvait, justement au moment où Bouchard prépara et publia son traité féministe dirigé contre Tiraqueau : *Almarici Bouchardi Τῆς γυναικείας φύσεως, adversus Andream Tiraquellum*. Venundatur in ædibus Ascensianis, 1522, in-4°. Quoique assez vive de ton, cette riposte savante ne paraît pas avoir altéré d'une manière sensible les relations cordiales qui existaient entre le magistrat saintongeais et le lieutenant fontenaisien. Cependant Tiraqueau fut piqué au jeu et fit paraître, deux ans plus tard, une nouvelle édition remaniée de son *De legibus connubialibus*, dans laquelle ses doctrines peu sympathiques à la femme, « inférieure à l'homme », n'étaient nullement atténuées, et où Rabelais et Pierre Amy, qui avaient dû suivre de près la préparation de ce livre, étaient plus d'une fois cités, loués et même invoqués. Un petit discours de Rabelais s'y trouve ainsi rapporté, sans parler de son épigramme grecque. Telle de ces pages reflète sûrement les conversations qui s'étaient tenues, peu de temps auparavant, sous le bosquet de lauriers du petit jardin de Fontenay-le-Comte. Ce fut seulement deux ans après cette nouvelle édition du *De legibus* que le *Mariage chrétien* d'Érasme vit le jour.

Le traité féministe de Cornelius Agrippa, l'auteur que Rabelais a mis en scène sous le nom transparent de Her Trippa, *De præcellentia femineï sexus*, souleva également, vers la même époque, d'assez vives disputes (1529). « A côté d'enfantillages et de plaisanteries, observait récemment un bon juge, que de vues justes et hardies pour ce temps ! « Agissant contre tout droit divin, violant impunément l'équité naturelle, la tyrannie de l'homme a privé la femme de la liberté qu'elle reçoit en naissant... Dès son enfance, elle est tenue en oisiveté à la maison et, comme si elle n'était pas capable d'un plus haut office, il ne lui est permis de toucher autre chose que l'aiguille et le fil. » Plus tard, c'est le mariage qui l'asservit à un maître jaloux ou bien le couvent où on l'enferme pour toujours. Et cependant elle a des droits. Elle joue un rôle plus important que l'homme dans la naissance des enfants, par quoi se perpétue l'espèce... N'est-elle pas aussi intelligente que les représentants de l'autre sexe ? Elle a même plus de finesse et de pénétration ; éclairée par un instinct qui est un privilège de sa nature, elle voit souvent plus juste que les philosophes et les savants. Elle a, de naissance, la parole facile, le don de

1. Il s'agit de la lettre-préface de l'ouvrage qui va être cité.

l'éloquence, et Agrippa ajoute en souriant : « Il n'y en a guère de muettes ». Pourquoi donc limiter si misérablement le champ de son activité, pourquoi lui fermer des emplois auxquels elle serait propre ? « Ce qui se fait, non par raison, mais par la force de l'usage, par l'éducation, par le hasard, et principalement par la violence de l'oppression. »¹.

IV. Le Rôle des femmes au temps de la Renaissance. La Tradition « courtoise ».

Comme on peut le penser, les poètes du temps firent volontiers des allusions aux controverses suscitées par la question féminine. Nous avons énuméré plus haut les principales pièces qui se rattachent à cette polémique. Rappelons encore, à côté des écrivains qui viennent d'être cités, les noms de Lemaire de Belges, Gringore, Pontalais, du polygraphe Symphorien Champier, l'auteur de la *Nef des Dames*, etc. Tout le monde sentait alors, — les partisans des idées traditionnelles aussi bien que les adeptes des conceptions nouvelles introduites par la Renaissance, — que les données du problème étaient fortement modifiées. La femme tendait à jouer un rôle social de plus en plus grand ; sa place n'était plus seulement au foyer ; elle n'avait plus pour unique mission de vaquer aux soins du ménage ; elle visait à se rapprocher de l'homme. L'éclat inouï des grandes cours royales d'Angleterre, de France, d'Espagne, celui des cours princières moins vastes, mais infiniment brillantes, d'Italie, où l'influence des femmes s'affirmait chaque jour plus puissante ; les succès politiques, littéraires, poétiques dont leur sexe pouvait s'enorgueillir : tout cela indiquait assez l'ouverture d'une ère nouvelle pour les contemporaines de Marguerite d'Angoulême, de Jeanne d'Aragon², de Vittoria Colonna, de Louise Labé et d'Olympia Morata.

Quand on songe à la place que tiennent en leur siècle non seulement les femmes illustres dont on vient de rappeler les noms, mais encore une Anne de Bretagne, une Marguerite d'Autriche, une Louise de Savoie, une Renée de France et ses filles, une Marguerite de France, une duchesse de Guise, une Diane de Poitiers, une Anne Boleyn, — et, après elles, Catherine de Médicis,

1. Gustave Reynier, *La Femme au XVII^e siècle*, Paris, 1929, in-12, p. 6 et suiv. — V. plus loin, dans notre chapitre III, les pages consacrées à Her Trippa.

2. Peinte par Raphaël et célébrée par Niphus dans son livre *De Pulchro et Amore*, le premier traité d'esthétique qu'ait produit la philosophie moderne.

Jeanne d'Albret, Marie Stuart, Marguerite de Valois, Élisabeth d'Angleterre, — ou, dans un rang plus modeste, Anne de Graville, Louise de Montmorency, Marguerite du Bourg, Jeanne Gaillarde, Claudine et Jeanne Scève, Pernelle du Guillet, Anne Tallonne, Claude de Bectoz, Helisenne de Crenne, les filles de Thomas Morus, les sœurs Seymour et tant d'autres, il ne semble guère utile de chercher à démontrer plus longuement l'influence conquise par les femmes dans la première moitié du xvi^e siècle.

Une société moins rude, plus galante, plus artiste, plus polie, aux manières raffinées, accessible au sentiment de la beauté physique, sensible par là même aux complications sentimentales et aux mystères de la vie du cœur, et où les droits de la passion paraissent presque légitimes, se prépare en France au lendemain des guerres d'Italie. Les poètes s'aperçoivent les premiers du changement accompli et notent les succès continus du nouvel idéal. Le célèbre et joli rondeau de Clément Marot, les définitions de l'amour de Mellin de Saint-Gelais et de Marguerite de Navarre ne sont, entre beaucoup d'autres, que les échos mélancoliques ou joyeux des sentiments suscités par cette transformation. Cependant, une série de *blasons*, parfois très osés, module comme une glorification ardente et sensuelle de toutes les parties du corps féminin, sorte d'hymne païen à la louange de la Vénus physique, auquel Clément Marot, en dépit des regrets exprimés dans l'*Amour du siècle antique* (rondeau 52, éd. Jannet, II, p. 162), ne dédaigne pas de s'associer. Remarquons, dès maintenant, que les sympathies de ce poète et de certains de ses disciples ont connu d'autres inspirations que celle de la tradition gauloise. Plusieurs, comme Rabelais, dans l'épisode de l'abbaye de Thélème, où « le tout estoit faict selon l'arbitre des dames », rendent un hommage explicite à l'égalité des sexes, voire même à la prééminence du sexe féminin. Gargantua, on l'a vu, célèbre les progrès intellectuels des femmes et des filles qui ont « aspiré à ceste louange et manne celeste de bonne doctrine » ; mais il faut bien reconnaître que ces éloges apparaissent plutôt comme des effusions momentanées, et que tout le reste des deux premiers livres, d'où la femme est absente, sinon traitée avec peu de sympathie, tend à les contredire. Dans son tableau d'une société idéale, l'auteur de *Gargantua* glorifie les dames parce que cela est nécessaire à sa conception antimonastique, mais il ne les loue point pour elles-mêmes. C'est sur sa doctrine profonde un élégant placage qui ne doit pas faire illusion. En réalité, cet ancien moine n'a pas flatté la femme : il est resté plutôt fidèle à la vieille tradition gauloise et, en dépit des pages admirables de l'abbaye de Thélème et du discours d'Hippothadée, à la conception satirique et méprisante du moyen âge à l'égard du sexe faible.

Un procureur poitevin, poète de l'école des Rhétoriciens, Jean Bouchet,

ami et correspondant de notre Tourangeau, composa vers 1530 divers poèmes qui, s'ils ignorent encore l'idéal naissant dont il vient d'être question, du moins ne lui sont pas contraires. Ils se rattachent même, par quelques endroits, à la conception de la vie courtoise du moyen âge, en tenant compte, dans certaines pages, des aspirations plus pures, plus désintéressées, que les adeptes de la Renaissance cherchaient à introduire dans les choses de l'amour et de la vie sentimentale. Il importe de remarquer, à ce propos, que l'idéal de *courtoisie*, dont les romans de chevalerie nous font connaître les éléments caractéristiques, prépara la poussée d'idéalisme qui apparut en France dans les environs de 1530 à 1540. Ce courant moderne, plus large, plus noble, plus profond, trouva en France un terrain propice, grâce aux conceptions maintenues durant les siècles par une partie de la littérature romanesque, celle-là même qui venait justement de trouver un regain d'actualité avec les nombreuses et belles éditions illustrées qui apparurent entre 1490 et 1550¹. En somme, deux traditions contraires n'ont pas cessé de coexister ni de se développer dans notre pays, en ce qui concerne l'amour et les femmes : la tradition gauloise, d'ordre satirique, franchement dénigrante, et la tradition idéaliste, tendant à l'exaltation et au panégyrique du sexe féminin et des sentiments amoureux. La première n'a pas beaucoup modifié sa tactique à travers les âges, ni ses arguments, ni sa dialectique, ni ses moyens d'action, ni ses visées de critique systématique ; la seconde, au contraire, s'est modifiée suivant les époques, se transformant d'une manière décisive à partir de la Renaissance, fusionnant en quelque sorte toutes les tendances mystiques, courtoises, sentimentales et philosophiques, et se renforçant, grâce à l'appoint des conceptions antiques, d'éléments infiniment précieux qui lui communiquent un caractère de grandeur et d'élévation qu'elle n'avait point encore connu.

Les deux ouvrages de Bouchet portent les titres suivants : *Les Triumphes de la noble dame amoureuse et l'art d'honnestement aimer*, composés par le Traverseur des Voyes périlleuses, et *Les Angoysses et remedes d'Amour*. Ils se composent de prose et de poésie mêlées. Le premier, véritable traité de théologie et de morale, fut successivement réédité dix-huit fois à partir de 1530². Le second n'eut guère moins de vogue à partir de 1536. On a peine à concevoir les raisons de ce succès : ces deux livres, très quintessenciés, d'allure quasi mystique, étant à peu près illisibles aujourd'hui. On peut considérer leur diffusion comme un indice

1. Voy. Ambroise Firmin Didot, *Essai de classification méthodique et synoptique des Romans de chevalerie inédits et publiés*, Paris, 1870, in-8°, et Émile Besch, *Les adaptations en prose des chansons de geste au XV^e et au XVI^e siècle*, dans la *Rev. du Seizième Siècle*, 1915, p. 155.

2. 1530, 1532, 1534, 1535, 1536, 1537, 1539, 1541, 1545, 1555, etc.

probant du besoin que beaucoup de personnes éprouvaient alors de réagir contre les tendances purement gauloises. A ce titre, ils deviennent presque intéressants. On y retrouve l'arsenal symbolique du *Roman de la Rose* et ses formules. L'intarissable homme de loi est un adepte des anciennes écoles ; il demande ses inspirations au passé et ne pressent guère l'avenir.

V. Gratien Dupont. — Évolution du sentiment. — Grande controverse féminine. — L'Amye de Court et La parfaite Amye. — Polémiques suscitées par ces ouvrages. — Rabelais s'y trouve mêlé.

Bien qu'on ne puisse prétendre que la tradition satirique et antiféministe ait été assoupie et oubliée à aucun moment, un poète toulousain semble bien lui avoir apporté, très peu de temps après la publication de *Pantagruel* et de *Gargantua*, un regain d'actualité et comme une consécration nouvelle. Gratian ou Gratien Dupont, seigneur de Drusac, lieutenant général de la sénéchaussée de Toulouse, se chargea, en effet, vers 1534, de pousser le cri d'alarme contre les panégyristes du beau sexe. Ce gros personnage, poète à ses heures et auteur d'un traité de versification, était convaincu que l'influence de plus en plus notoire exercée par les femmes dans les divers milieux sociaux constituait un danger redoutable. Sous le titre peu ambigu de *Controverses des sexe masculin et féminin*, il publia à Toulouse, en 1534, un vaste poème divisé en trois livres, qui n'est qu'une suite d'invectives violentes, souvent grossières, à l'égard des femmes, et comme une contre-partie du *Champion des Dames* de Martin Le Franc, réédité en 1530¹. Il paraît que l'auteur avait été mal marié, ce qui l'excuse peut-être, sans le justifier. Nous savons par lui qu'en dehors de ses intentions antiféministes, il avait encore le dessein de donner, à l'usage des jeunes gens auxquels il dénonçait les embûches des filles d'Ève, des modèles et des exemples de toute sorte de rimes et des vers. C'est ainsi qu'il a accumulé au cours de son œuvre quantité de ballades, de lays, de rondeaux, de virelais, de chansons et de chants royaux. Très expert dans les secrets de nos vieux arts poétiques, il compose des pièces dans les rimes les plus compliquées et les moins connues : la Batelée, la Latinisée, la Rétrograde, l'Enchaînée, la Brisée, l'Équivoque, la Senée, la Couronnée, l'Emperière, etc. Mais, en aucun cas, les variétés du rythme n'ont empêché Drusac de poursuivre son but : compiler

1. M. Charles Oulmont a publié dans la *Revue des Études rabelaisiennes* de 1904, p. 1 à 28, et 135 à 153, l'étude qui nous manquait sur *Gratian du Pont, sieur de Drusac, et les femmes*.

tout ce que les écrivains sacrés et profanes ont écrit contre les femmes, défendre de la façon la plus énergique le sexe masculin contre le sexe féminin, dévoiler le caractère des mauvaises femmes, — il n'y en a guère de bonnes, d'après lui, — leur vain caquetage, leurs tours, les diversités infinies de leurs mensonges et de leurs tromperies, les pièges qu'elles tendent aux pauvres amoureux et les mobiles trop souvent inavouables de leur conduite. Il faut lire notamment (fol. 61 v° de l'édition de 1541) la définition en règle de la femme, cause de la chute de l'humanité, source première du péché, et qui « jamais à l'homme ne fut profitable », ainsi que les anathèmes odieux dirigés contre l'amour. Les plus ingénieuses figures de poésie ne servent, chez lui, qu'à accumuler les épithètes, les allusions, les comparaisons, les rimes virulentes, quand elles ne sont pas obscènes. Pendant plus de vingt pages (du fol. 87 au fol. 96), on voit s'étaler sans interruption des jeux de mots d'une grossièreté révoltante, grâce aux thèmes fournis par une syllabe fatidique chère à tous les conteurs gaillards, mais dont nul n'a usé aussi librement et avec moins de légèreté. Au folio 180, on trouvera la plus cynique des comparaisons que l'imagination de l'homme ait pu inventer contre les femmes. Le troisième livre du poème contient de nombreuses anecdotes toutes plus tendancieuses, plus insultantes les unes que les autres. On y rencontre (fol. 191 v°) l'histoire de « Deux Nonnains de certain monastere qui, par superbe, s'en allerent au Pape pour obtenir de se confesser l'une de l'aultre, sans estre tenues s'adresser aux prebstres pour se confesser », que raconte Rabelais au chapitre xxxiv de son livre III en l'attribuant aux nonnains de Fontevrault. Gratiien Dupont personnifiait au premier chef, à Toulouse, les tendances rétrogrades ; il fut en particulier l'adversaire acharné de Dolet. Son poème obtint cependant, et peut-être à cause de cette attitude même, un succès dont il n'était guère digne ; il fut réédité en 1537 et en 1541. Il importe de noter au passage cette dernière date. Observons encore que le second livre des *Controverses des sexes masculin et féminin* s'ouvre par le récit de deux combats allégoriques soutenus successivement par l'auteur contre « ung gros nombre de souldars de Venus » et contre les femmes muguettes. Drusac décrit minutieusement les deux armées assaillantes et lance, chemin faisant, plusieurs allusions locales assez curieuses. Ces pages constituent la partie la plus amusante de son poème ¹. François de Billon reprendra plus tard, contre Rabelais, le thème de ce combat symbolique.

Les années comprises entre 1530 et 1542 eurent une action très appréciable sur le développement des tendances idéalistes que l'on a caractérisées plus haut.

1. A signaler encore, au fol. 181, le morceau intitulé : « Les auteurs qui blasment les femmes

Aux alentours de l'année 1530, la situation du royaume fut, d'une façon générale, singulièrement favorable aux progrès de la Renaissance : les traductions et les impressions savantes se multiplient, le Collège royal est fondé, les productions artistiques les plus merveilleuses naissent de toute part, la pensée française acquiert une force, une grâce et une justesse qu'elle n'avait pas encore connues ; Marot, Rabelais, Marguerite d'Angoulême et bientôt Calvin touchent à leur plein développement. Certes, les luttes religieuses qui s'annoncent vont retarder ou compromettre en plus d'un cas cette poussée magnifique : elle continuera pourtant, pour aboutir, peu après 1540, à une civilisation intellectuelle infiniment supérieure, dans l'ensemble, à celle de la période précédente. Les milieux sociaux qui virent s'élaborer des œuvres telles que le *Pantagruel*, l'*Héptaméron* et l'*Institution chrétienne* supposent une culture, une élégance, une finesse et une force de raisonnement que les âges antérieurs n'avaient point atteintes. Ces dix ou douze années virent donc s'accomplir un travail de transformation intense dont les conséquences se manifestèrent bientôt. Divers recueils de rondeaux nous permettent de saisir sur le vif cette évolution décisive. Une simple âme de femme, demeurée inconnue, fit alors entendre les premiers cris du cœur et le langage de la passion vraie ¹. Le drame de sa vie fut, sans doute, à peu près ignoré de ses contemporains ; on peut y voir cependant la preuve la plus saisissante de cette révolution du sentiment caractérisée par Michelet quand il a écrit : « La vraie Renaissance, .. c'est la renaissance du cœur ». Le premier roman sentimental de la littérature française date de ce moment (1538). Il est l'œuvre d'une femme demeurée quelque peu mystérieuse, Helisenne de Crenne, dont le véritable nom était Marguerite Briet. *Les Angoysses douloureuses qui procedent d'amours, contenant troys parties composées par dame Helisenne de Crenne, laquelle exhorte toutes personnes à ne suyvre folle amour*, sont une confession plaintive, que l'auteur a voulu rendre complète et qu'il a fait remonter jusqu'aux premières années de sa jeunesse. Une telle autobiographie, riche de confidences curieuses, n'eût pas été possible seulement dix ans plus tôt ².

et en quel lieu. » On trouve, p. 53 v^o, ces quatre vers, qui rappellent de très près un passage de Rabelais, III, chap. 32 :

De quoy Platon des philosophes maistre
 Doubtoit si point les femmes devoit mestre
 Au ranc des bestes par raison dominées,
 Ou bien des brutes du monde abominées.

1. *Les cent cinq rondeaulx d'Amour*, Lyon, Arnoullet, 1533 (rééd. par Ed. Tross, en 1863).

2. Nous renvoyons au pénétrant article de Louis Loviot sur *Helisenne de Crenne* dans la *Revue des Livres anciens*, t. II, p. 137, à la note publiée par nous, *ibid.*, p. 376, et à l'analyse donnée

Ce fut sans doute en ce qui touche le rôle dévolu à la femme et, pareillement, l'apologie de l'amour idéal et de la beauté, que le changement fut le plus soudain et le plus apparent. Un tout petit livre, presque une simple plaquette, en apporta la révélation : je veux parler de *La Parfaite Amye* d'Antoine Héroët de la Maison Neufve, qui fit si grand bruit au cours d'une querelle longue et passionnée, dont, précisément, la publication du *Tiers Livre* de *Pantagrue* ne fut qu'un épisode entre plusieurs autres. Les controverses auxquelles il fut mêlé furent infinies et se prolongèrent pendant plus de quinze ans¹. Voici comment elles débutèrent.

En 1528, avait paru à Venise, chez Alde, *Il libro del Cortegiano* du Comte Balthazar Castiglione, composé, de l'aveu même de l'auteur, sur le désir exprimé par François I^{er} et pour lui complaire. Dans ce livre, conçu à la manière d'un dialogue de Platon et qui fut si admiré et si lu pendant un demi-siècle, les interlocuteurs : Pietro Bembo, Lodovico Canossa, le futur évêque de Bayeux, Julien de Medicis, le cardinal Bibbiena, Federigo Fregoso, L'Arétin, et dix autres gentilshommes ou lettrés, groupés autour de la duchesse Élisabeth Gonzague, dans le palais du duc d'Urbino, exposent tour à tour leur opinion touchant les qualités propres au courtisan. Les quatre livres de l'ouvrage constituent une sorte de code de savoir-vivre à la cour. Le premier livre traite du caractère du « parfait courtisan », des connaissances et des talents qu'il doit acquérir ; le second, de la prudence à observer dans ses rapports avec le prince et les autres courtisans ; dans le troisième, les devisants s'efforcent de peindre la « dame de palais », en concordance avec le « portrait du cavalier accompli. » Bembo expose avec éloquence, dans le quatrième, la théorie platonicienne de l'amour pour décider si le courtisan, devenu vieux, peut encore concevoir de l'amour. Moins de dix ans plus tard, en 1537, le lecteur du roi François I^{er}, Jacques Colin, esprit cultivé et poète, publiait une traduction du *Cortegiano* qui répandit et fit goûter l'œuvre italienne dans notre pays. Son succès, attesté par une série d'éditions, fut très grand². « Ce qui en fit le livre à

par M. Reynier du roman d'Hélisenne dans *Le roman sentimental avant l'Astrée* (Paris, 1908, in-12). Ce livre fournira également d'utiles indications sur les nouvelles et romans italiens et espagnols qui ont exercé une influence sur les Français de la première moitié du xv^e siècle.

1. Les *Œuvres poétiques* d'Héroët (ou Héroët) ont été réunies en une édition critique due à M. Ferdinand Gohin et pourvue d'une excellente notice biographique (Paris, Soc. des Textes français modernes, 1909, in-12). M. Gohin a fixé avec précision l'ordre de succession des différents ouvrages mêlés à cet épisode de la « Querelle des femmes ».

2. V. l'édition de *Cortegiano* de V. Cian, Florence, 1894, Jacques Colin, par V.-L. Bourilly, Paris, 1906, in-8^o, et Gohin, *op. cit.*, p. xx et suiv.

la mode, observe M. Gohin, ce fut la partie relative à l'amour et à la femme... dans laquelle Castiglione traçait les règles de conduite à suivre pour les dames de la cour; il y soulevait des questions de sentiment fort délicates qui mettaient en cause la vertu même de la femme et dont la discussion devint, semble-t-il, un jeu de société. » On chercha à savoir si la critique présentée par Castiglione de certains traits propres aux dames de la cour était fondée.

Dès 1537, parut à Lyon, chez François Juste, l'éditeur de Rabelais, un poème d'Almaque Papillon, valet de chambre de François I^{er} et ami de Clément Marot, sous ce titre : *La Victoire et triomphe d'Argent contre Cupido, dieu d'amours, n'aguières vaincu dedans Paris*, auquel Charles Fontaine ¹ riposta aussitôt par sa *Response faicte à l'encontre d'un petit livre intitulé le Triomphe et la victoire d'Argent contre Cupido n'aguières vaincu dedans Paris*. La première publication appartenait à la vaste catégorie des ouvrages dirigés contre les femmes. Elle préluait, en réalité, à la grande controverse qui n'allait pas tarder à s'engager, surtout à partir de 1542, entre adversaires et partisans du sexe faible. Fontaine, platonisant de marque, appartenait au groupe des apologistes. A quelques années de là, ces deux auteurs devaient se retrouver en face l'un de l'autre, toujours dans des camps opposés. A la fin de 1541, on mit en vente, à Paris, une nouvelle traduction de l'ouvrage de Cornelius Agrippa : *La louenge... du Sexe Féminin*; elle était due au « Banny de Liesse », c'est-à-dire à François Habert, l'auteur du *Songe de Pantagruel* ².

Au commencement de 1542, fut édité, à Paris, un commentaire en vers, assez maladroit, de cette partie du *Courtisan* qui préoccupait tant l'opinion. Ce monologue devint le point de départ du débat célèbre dans lequel intervint un peu plus tard *La Parfaicte Amye*, et qui allait retenir l'attention des lettrés et des mondains durant plusieurs années. Cette publication n'était autre que *L'Amye de Court* ³ de Bertrand de La Borderie, poète normand, dont Marot avait apprécié les premières productions ⁴. Ce gentilhomme, valet de chambre

1. Voy. *Maistre Charles Fontaine Parisien*, by R. L. Hawkins, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1916, in-8°, p. 70 et suiv.

2. *Le jardin de félicité, avec la louenge et haultesse du sexe féminin en ryme francoyse, divisée par chapitres. Extraicte de Henricus Cornelius Agrippa*, par le Banny de Liesse. On les vend par Maistre Pierre Vidoue, Imprimeur et Libraire juré de Paris. Privilège du 27 novembre 1541. Petit in-8°.

3. Privil. du 9 mars 1542 (n. s.)

4. Voir sur ce personnage l'article de V.-L. Bourrilly, *Bertrand de la Borderie et le discours du voyage à Constantinople* (1537-1538), dans la *R. E. R.*, 1911, p. 183 et suiv., et celui de Charles H. Livingston dans la *Revue du seizième siècle*, 1929, fasc. 3-4. Entre 1544 et 1546, *L'Amye de Court* fut réimprimée sept fois dans des recueils.

du roi, qui avait parcouru l'Orient comme chargé d'une mission diplomatique par François I^{er}, connaissait à merveille les milieux de cour. Son petit poème, d'allure satirique, « s'annonce comme une protestation contre toutes les complaints qui célébraient la puissance divine de l'amour, tels certain *Trophée d'Amour* ou la *Définition de l'Amour* de Saint-Gelais ou *Douleur et Volupté d'Héroët* »¹. Inspirée par la tradition gauloise, *L'Amye de Court*, tour à tour ironique et agressive, voire même cynique, offre cependant un caractère très particulier. On y découvre un reflet curieux et sans doute exact des mœurs libres du temps, telles qu'on les voit se développer dans certains milieux de cour et dans les grandes villes, sous la poussée du luxe, du bien-être et des appétits matériels, favorisée par l'accroissement général des richesses. L'Auteur ne montre aucun souci de la délicatesse des sentiments; la préoccupation de l'idéal lui reste étrangère. Le type qu'il préconise est celui d'une coquette, sorte de Célimène avant la lettre, précieuse et galante, qui comprend l'amour comme une fantaisie, et ne veut y voir, à aucun prix, la source des nobles sentiments, du « désir de vertu », ni de la perfection.

L'attaque dirigée par La Borderie contre l'amour, considéré comme une vaine idole, appelait une réponse. Un disciple parisien de Marot, Charles Fontaine, ami d'Héroët, le traducteur d'Ovide et d'Ausone, futur auteur de la *Fontaine d'Amours* (1546) et des *Ruisseaùx de Fontaine*, s'en chargea². Il publia, peu après, *La Contr'Amye*, protestation généreuse et parfois éloquente dirigée contre les théories utilitaires qui venaient de trouver en La Borderie un interprète habile et quelque peu goguenard³. Cette œuvre, de 1282 vers, très attachante à divers points de vue, et où abondent des aperçus larges et variés et même des théories scientifiques fort imprévues, est une apologie de l'amour désintéressé, uniquement fondé sur l'honneur, en opposition absolue avec celui qu'éprouve l'Amye de Cour,

Trop enchantée et endormie
Aux honneurs et biens de ce monde.

Comment ne pas remarquer que *L'Amye de Court*, dans l'édition du recueil des *Opuscules d'Amour* de 1547⁴, est suivie d'une pièce d'allure facétieuse qui

1. Gohin, *op. cit.*, p. xxv.

2. Voy. sur les œuvres de Charles Fontaine l'ouvrage d'Hawkins, cité plus haut.

3. V. Éd. Gohin, p. xxviii.

4. P. 146-147.

fournit une réponse piquante et imprévue à l'énigme qui rendait Panurge si perplexe ¹ ?

A L'UN DE SES AMYS.

Amy, pourquoy me veux tu tant reprendre
 Que ne devois si soudain femme prendre ?
 Ne me fais plus la guerre : je te dis
 Que je l'ai faict pour avoir paradis :
 Et ne sçavois faire un meilleur ouvrage
 Pour mon salut, qu'entrer en mariage :
 Car tous marys sont d'un cas soucieux,
 Qui me rend seur d'aller jusques au (*sic*) cieux.
 Le grand hazard d'estre coquu les fasche.
 Si je le suis, et que point ne le sache,
 Innocent suis. Or tous les innocens
 Seront sauvez, y en eust il cinq cens.
 Si maugré moy je puis veoir et sentir
 Que l'on me faict coquu, je suis martyr.
 Les bons martyrs iront là sus tout droit :
 Je ne doy donc rien craindre en cest endroit.
 Et si je prens femme sage et honneste,
 Bienheureux suis de si rare conqueste.
 Les bienheureux (si l'on croit l'escriture)
 Iront en gloire, et moy donc par droiture.
 Regarde donc si je ne suis pas sage,
 D'avoir au ciel assigné mon partage.
 Que fusse tu, pour le bien qu'il m'en semble,
 Bien marié, et coquu tout ensemble !

C'est alors qu'entre en scène Antoine Héroët de La Maison Neufve, l'auteur de *l'Androgyne de Platon* (1536) et de la délicieuse *Complainte d'une dame surprise nouvellement d'amour*, « qui dénote une singulière délicatesse d'observation et de style ». Ce tendre écrivain, que la Perle des Valois avait protégé et encouragé dès son jeune âge, publie à son tour, en réponse à *L'Amye de Court*, le poème de *La Parfaicte Amye*, qui porta le débat à une hauteur qu'il n'avait pas connue jusque-là. Platonicien fervent ², familier, en particulier, avec les doctrines de Marsile Ficin, Héroët occupait une place de choix dans le cercle littéraire

1. M. Bourrilly a reproduit cette pièce d'après de notre exemplaire des *Opuscules d'Amour*, *op. cit.*, p. 219.

2. Sur le platonisme de la Renaissance française et aussi sur le rôle de la reine de Navarre, voy. notre ouvrage *Grands écrivains français de la Renaissance*, p. 63 à 139.

de la reine de Navarre, à côté de Mellin de Saint-Gelais et de Claude Chappuys, avec lesquels il collabora, à côté aussi des promoteurs de la renaissance du platonisme dans notre pays : Bonaventure des Périers, Pierre du Val, Jean de la Haye, Charles de Sainte-Marthe, qui tous travaillèrent à l'œuvre commune, sous la gracieuse égide de la Marguerite des Marguerites. Le poème parut d'abord à Lyon, chez Étienne Dolet, lui-même fervent platonicien, en juin 1542, puis chez Pierre de Tournes, ensuite à Troyes, à Rouen, etc. A partir de 1542 jusqu'à 1568, il fut réimprimé au moins dix-sept fois, car la série des éditions continua avec les recueils collectifs des opuscules d'amour. L'œuvre connut donc un succès pour ainsi dire sans précédent, auquel tous les contemporains, partisans et adversaires, ont rendu hommage.

Le docte Heroët à la veine héroïque
Chante son Androgyné en haut sens Platonique,
Et sa Parfaite amie, œuvre entier et parfait
Qui tesmoigne l'esprit de celui qui l'a fait,

a dit Guy le Fèvre de La Boderie, dans *La Galliaade* (1578, f^o 123 v^o). « Ce petit œuvre qui en sa petitesse surmonte les gros ouvrages de plusieurs », comme le notait Pasquier un demi-siècle plus tard, valut à « l'heureux illustrateur du haut sens de Platon » l'admiration et l'amitié des meilleurs écrivains du temps : il offrait une véritable codification de l'amour spirituel ou « honnête amitié ».

L'auteur met en scène, a dit un critique¹, une amante qui raconte comment et pourquoi elle a aimé, comment elle aime, et qui se préoccupe de raconter les accidents métaphysiques, non les faits extérieurs et matériels, de son histoire. Elle veut nous prouver, par son exemple, ce que c'est que la perfection d'amour, elle expose tout ce qu'elle a ressenti, tout ce qu'elle a trouvé en elle-même, de nécessairement et logiquement passionné. L'intention bien marquée du poète est de montrer le type exquis de la femme ensevelie dans le dévouement amoureux : il nous amène Vénus, tout entière à sa proie attachée, mais la Vénus des premières heures de la Renaissance.

Jamais peut-être, dans tout le cours du xvi^e siècle, une œuvre littéraire n'a réussi à produire une pareille émotion. De 1542 à 1555, et même plus tard encore, le grand public suivit avec une attention soutenue les passes d'armes retentissantes suscitées par l'apparition de ce petit livre. La « Querelle des femmes » lui dut une acuité toute nouvelle, et l'on peut dire, sans crainte d'exagération, que dans les huit ou dix années qui précédèrent l'avènement de la Pléiade, elle demeura, avec la résurrection du platonisme, le fait le plus sail-

1. Ch. d'Héricault, dans le *Recueil des poètes français* de Crèpet, t. I.

lant de l'histoire des idées. Au reste, pour peu que l'on se reporte aux témoignages de singulière estime décernés au « poète philosophe » par Joachim du Bellay et ses confrères de la Pléiade, on comprendra que la jeune école n'a point cherché à diminuer le prestige d'Héroët ni à discuter l'élévation ou la justesse de ses conceptions. Ronsard et ses disciples, en mettant au premier plan, dans leurs poésies, la préoccupation de l'amour et de la femme, n'ont fait que donner un nouvel essor aux aspirations qui avaient tant divisé les écrivains de la période précédente. Il y a lieu d'observer que le succès soudain et prodigieux des premiers contribua à rejeter dans l'ombre, pour un certain temps, les détracteurs des filles d'Ève.

Après Fontaine et Heroët, qui se rangent ainsi avec ferveur dans le camp féministe, un quatrième joueur entre en lice : Paul Angier, de Carentan¹ ; il prit parti, dans *L'Expérience . . . contenant une brefve defence en la personne de l'honneste Amant pour l'Amye de Court contre la Contr'amyie*, pour la thèse de La Borderie, pendant que le Bourguignon Almaque Papillon, valet de chambre de François I^{er}, autre ami de Marot, se classe, dans le *Nouvel Amour*, du côté de la *Contr'Amie*. Toutes les pièces du procès ne tardèrent pas à être réunies par différents éditeurs en un seul volume, ce qui augmenta encore leur diffusion. A Paris et à Lyon parurent de charmants recueils sous ces titres : *Le Mespris de la Court* (de Guevara), etc., ou *Opuscules d'amour*, etc., dont de nombreux exemplaires viennent, aujourd'hui encore, attester la vogue passée (éd. de 1544, 1545, 1546, 1547, 1549, 1550, 1551, 1556, 1568). En présence de cette extraordinaire diffusion, la plupart des écrivains du temps se trouvèrent ainsi amenés à prendre nettement parti dans le débat ; et, naturellement, en première ligne, à côté des poètes, figurent les moralistes et les conteurs, les derniers surtout qui, depuis des siècles, faisaient porter sur les relations des deux sexes le principal effort de leur invention. Le problème posé leur appartenait, si l'on peut dire, autant qu'aux poètes.

Pour continuer l'énumération sommaire des premiers, nous citerons d'abord les poètes de l'école lyonnaise, dont l'inspiration se porta avec une prédilection particulière vers les définitions, l'analyse et la glorification de l'Amour. Le plus représentatif de tous, Maurice Scève, publia à Lyon, en 1544, c'est-à-dire au moment de la querelle de la *Parfaicte Amye*, son poème de *Delie, object de plus haute vertu* (rééd. par E. Parturier, 1916), empreint de platonisme, et où

1. M. Gohin croit pouvoir identifier Paul Angier avec La Borderie, qui aurait ainsi pris un pseudonyme pour défendre son œuvre, mais cette hypothèse n'a été acceptée ni par M. E. Picot ni par M. E. Roy (cf. Gohin, *op. cit.*, p. xxxv). Paul Angier figure, à côté de Rabelais, dans une liste de poètes de l'époque (*R. E. R.*, 1905, p. 448).

l'influence pétrarquiste peut également revendiquer une large part. Si cette œuvre paraît au premier abord obscure, artificielle et compliquée, il est juste de reconnaître qu'une étude plus attentive y révèle des beautés véritables et qu'il se rencontre, chez cet ancêtre des précieux, nombre de passages d'un sentiment délicat et d'un souffle vraiment moderne. Après lui, Pernette du Guillet, dont les poésies parurent en 1545, Jeanne Gaillarde, Clémence de Bourges et Louise Labé, — dont les œuvres, parmi lesquelles le *Débat de Folie et d'Amour*, virent le jour en 1555, — revendiquèrent avec une énergie singulière les droits de la femme et de la passion. « Le plus grand plaisir qui soit après Amour est d'en parler, » disait la *Belle Cordière*. Si ses vers portent la marque d'une exaltation sensuelle non dissimulée, on y relève, d'autre part, la trace d'un désir profond de purifier l'amour, de l'épurer, de le placer plus haut et plus loin des réalités terrestres : double tendance, quasi contradictoire, dont on retrouverait aisément plus d'un exemple dans la littérature féminine.

Pendant que s'élaboraient toutes ces œuvres d'un accent si nouveau, la reine de Navarre composait pour un cercle choisi de lettrés et de femmes spirituelles ses poésies les plus significatives : la *Distinction du vray Amour*, la *Mort et Résurrection d'amour*, plusieurs épîtres en vers à son frère, la *Response à une chanson faicte par une Dame* et les admirables pièces du manuscrit 5112 de la bibliothèque de l' Arsenal ¹ ; elle rédigeait les nouvelles de l'*Heptaméron* et leurs moralités, aujourd'hui sans prix pour nous, puisqu'elles nous permettent de saisir sur le vif, après trois siècles et demi, les conversations d'un des milieux les plus raffinés qui furent alors, et dont les problèmes relatifs à l'amour, aux femmes, à la passion, au mariage, formaient l'une des préoccupations dominantes. Sans doute, ces contes circulèrent d'abord sous le manteau, c'est-à-dire sous la forme de copies manuscrites, mais leur action n'en fut pas moins sensible.

En 1546 et 1547, parurent coup sur coup une série de poèmes qui se rapportent manifestement à la querelle. C'est d'abord le Beauvaisien Gilles d'Aurigny qui publie le *Tuteur d'Amour* (1546, 1547, 1553), dans lequel il se prononce pour l'amour vertueux et honnête ; puis François Habert, d'Issoudun, connu dans le monde des écrivains sous le nom de *Banny de Liesse*, cherche dans *La Nouvelle Vénus, par laquelle est entendue pudique Amour* (1547) et dans le *Temple de chasteté* (1549) à s'élever à une conception plus épurée, plus désintéressée de l'amour, supérieure à celle qui avait prévalu dans l'ancienne poésie. Toutefois, le ton général de ses productions reste si froid et si pédant, l'abstraction et l'allégorie y jouent un rôle si déplaisant, qu'il ne saurait être

1. Publiées pour une partie par Le Roux de Lincy et pour le reste par nous.

rangé parmi les adeptes sincères de la nouvelle école. En 1546, paraît à Poitiers le *Commentaire du Banquet* de Marsile Ficin, traduit par J. de la Haye, avec une poésie d'allure toute platonicienne comme préface.

Au cours de l'année 1547, fut mis au jour également ce joli *Conte du Rossignol* attribué à l'imprimeur parisien Gilles Corrozet, et qu'on prendrait pour une nouvelle de la reine de Navarre mise en vers. Ce petit poème, on le sait depuis peu, s'inspire en entier d'un épisode du *Peregrin* de Caviceo¹. Destiné à glorifier l'amour chaste, il nous charme par l'aisance du ton et l'ingéniosité du symbolisme, malgré l'absence d'invention.

En même temps, des publications de textes et de nombreuses traductions tant de dialogues platoniciens, par Des Périers, Dolet, etc., que de poèmes italiens consacrés à l'amour et à la femme viennent renforcer l'effort des œuvres françaises. Je citerai seulement, sans parler des ouvrages de Boccace, l'*Hecatomphe* de L. B. Alberti, traduit en 1534, les trois *Dialogues sur l'Amour* de Léon Hebrieu, publiés en italien dès 1535 et traduits en 1549, puis deux fois en 1551, le *Peregrin* de Caviceo, traduit avant 1540, le traité de la *Nature d'Amour* de Mario Equicola, les *Asolains* de Bembo, les ouvrages de Ficin, devenus l'objet de traductions multiples, le *Livre de la dignité des femmes* de Sperone Speroni, édité en 1542 et en 1550, etc. On doit noter comme un fait très rare la publication, en 1547, d'une traduction en vers par Michel d'Amboise d'un ouvrage italien dirigé contre les femmes : le *Ris de Democrite et le pleur d'Heraclite*... , invention de Fregoso².

Il faudrait énumérer maintenant les compositions poétiques éditées entre 1549 et 1555 : telle plaquette comme la *Louenge des femmes*, « invention extraite du commentaire de *Pantagruel* sur l'*Androgyne* de Platon », 1551, satire en vers âpre et cynique, ou, dans le sens opposé, les divers recueils d'Olivier de Magny, les odes et sonnets de Jacques Tahureau et enfin les premiers poèmes de la Pléiade, et tout d'abord les *Erreurs amoureuses* de Pontus de Tyard, l'*Olive* de du Bellay, les *Odes* et les *Amours* de Ronsard ; puis des œuvres à la fois en prose et en vers, comme le *Discours des champs Faëz à l'honneur et exaltation de l'Amour et des Dames*, de Cl. de Taillemont (1553), le dialogue latin de P. Godefroy (1552), puis encore *Les très merveilleuses victoires des femmes du Nouveau Monde et comme elles doivent à tout le monde par raison commander et mesme à ceulx qui*

1. Voy. Jean Festugière, *La Philosophie de l'amour de Marsile Ficin et son influence sur la littérature française au XVI^e siècle*, Coimbra, 1923, gr. in-8°, p. 164.

2. Plusieurs traductions ou adaptations d'ouvrages espagnols seraient également à citer. On en trouvera l'indication dans la première partie de l'ouvrage de M. Reynier mentionné plus haut.

auront la monarchie du monde vieil (1553), par Guillaume Postel, apologie du sexe féminin, les *Dialogues* de Tahureau contre les femmes (antérieurs à 1555), les *Colloques d'Amour* et le *Monophile* d'Étienne Pasquier, les traductions des différents livres de l'*Amadis*, qui se succèdent à partir de 1540 et dont le succès a été favorisé par le débat qui vient d'être raconté, et enfin le célèbre *Fort inexpugnable de l'honneur féminin*, « construit » par François du Billon, composé dès 1550 et publié en 1555¹.

Nous avons dit quelle place tient l'*Heptaméron*, — quoique publié seulement en 1558, — dans ce grand conflit. Telle nouvelle, la XIX^e par exemple, constitue un véritable manifeste des nouvelles doctrines sur l'Amour; telle autre apparaît comme la plus éloquente revendication des droits de la femme, telle autre encore comme un appel à l'élargissement de la vie sentimentale. Noël du Fail, le principal conteur de l'époque après Rabelais, a fort bien noté et expliqué dans ses *Propos rustiques* et plus tard dans ses *Baliverneries* le changement des façons d'aimer survenu de son temps, aussi bien que le rôle plus considérable joué dès lors par les femmes, même dans les milieux de petite ville et de village.

Les pages qui viennent d'être consacrées aux péripéties de la « Querelle » et à leur retentissement à travers la littérature, spécialement entre 1540 et 1550, nous ont paru nécessaires. Elles aident à montrer, croyons-nous, que la plupart des écrivains en vue de ces dix années ont pris part à cette controverse sentimentale et psychologique. Comment admettre, dès lors, que le plus grand d'entre eux, le plus représentatif, le plus désireux d'associer son œuvre aux préoccupations sociales, politiques, religieuses, scientifiques et même coloniales de son époque, ait pu demeurer en dehors de la lutte? Tout semble *a priori* contredire une telle hypothèse. Rabelais a dû s'identifier, bien au contraire, et de la façon la plus naturelle, avec ce mouvement d'idées si curieux, si attrayant aussi, et c'est certainement dans ce but qu'il a composé et lancé son *Tiers Livre*. L'induction la mieux fondée suffirait à établir un tel rapprochement, mais si, par surcroît, nous réussissons à appuyer cette constatation sur un témoignage contemporain, il ne restera plus qu'à l'introduire sans réserve dans l'histoire du Maître et dans celle de son roman¹.

1. Depuis le premier exposé de notre explication de la genèse du *Tiers Livre* (1904), des adhésions qu'on peut qualifier d'unanimes sont venues l'appuyer et la confirmer. Citons seulement celles de MM. Tilley, Lanson (*Revue des Cours et Conférences*, 21^e année, 2^e série, p. 108-109), Jeanroy, Miss C. Ruutz-Rees, MM. Bourrilly, H. Clouzot, J. Boulenger, J. Plattard, G. Cohen, Barat, M. Braunschwig, P. d'Espezet, etc. C'est pourquoi nous avons cru devoir reproduire ici une partie notable de notre démonstration, après l'avoir naturellement remaniée et complétée.

VI. Caractère du Tiers Livre. — Contrastes qu'il offre avec les précédents. — Le Songe de Pantagruel de François Habert (1542) a donné à Rabelais l'idée générale des consultations et plusieurs des thèmes de son livre. — Le Fort inexpugnable de François de Billon. — Preuves décisives qu'il apporte au sujet des rapports qui existent entre le Tiers Livre et la Querelle des Femmes.

Le *Gargantua* et le I^{er} livre du *Pantagruel* gardent d'un bout à l'autre le caractère de récit; ils ne perdent en aucun cas l'allure du conte; ils renferment des mythes, des descriptions mais pas une seule dissertation morale. L'histoire se développe normalement; discours et discussions n'y tiennent d'autre place que celle qui leur revient légitimement pour les besoins de la trame ou du récit. Le *Tiers Livre* offre un aspect entièrement différent; il semble n'avoir presque rien de commun avec le reste de l'ouvrage; un fil très ténu, si même il existe, le rattache aux deux livres précédents. C'est une question spéciale qu'on y trouve traitée dans les quatre cinquièmes de ses chapitres. Ajoutons que le *Quart Livre*, censé motivé par le voyage de Pantagruel et de Panurge, en quête de l'oracle qui doit résoudre le problème posé à la fin du livre précédent, ne s'occupe pas, en somme, de ce même problème. Ses rapports avec le *Tiers Livre* sont très lointains au point de vue de la matière traitée. Il reprend le caractère des deux premiers livres et présente, comme nous croyons l'avoir démontré, le tableau exact et concret d'un périple maritime bien défini¹. On peut donc affirmer que le III^e livre tient dans le roman rabelaisien une place absolument à part, et que le conteur n'a pas pu changer du tout au tout sa manière, le ton et, si j'ose dire, le rythme de son ouvrage, sans des raisons vraiment décisives. D'autre part, près de douze années s'étaient écoulées depuis l'apparition du second livre et, lorsqu'il rentre soudain en scène, c'est justement pour rompre avec son plan primitif, ne plus parler du voyage annoncé à la fin du II^e livre, suspendre la narration, changer brusquement au bout de quelques chapitres le lieu où agissent ses héros, en nous ramenant des régions fantaisistes d'Utopie (fiction si commode pour un roman de chevalerie) en pleine Touraine, sans même nous en avertir, en un mot pour nous conduire vers un ordre d'idées aussi nouveau qu'imprévu. Et cet arrêt ne dure point quelques pages, il se prolonge pendant près de quarante chapitres. L'œuvre, empreinte jusque-là d'une inlassable fantaisie, se trans-

1. Voy. notre ouvrage : *Les Navigations de Pantagruel*, étude sur la géographie rabelaisienne (Paris, Leclerc, in-8°, 1905).

forme en enquête, en dissertation. Plus d'aventures : des consultations, des conversations dogmatiques, des aperçus juridiques, théologiques, moraux, économiques, etc. Bref, un auteur encore infiniment savoureux, toujours savant, toujours rempli d'humour, mais dominé par de tout autres préoccupations, nous apparaît. Subissant la contagion commune aux penseurs et aux écrivains vers 1542, Rabelais n'a plus d'attention que pour les énigmes redoutables du mariage et de la femme ; il songe à faire entendre sa voix dans le concert général. Cet homme, que le mystère de la destinée et de la liberté humaines a toujours si profondément attiré et troublé, concentre maintenant toutes les puissances de sa réflexion sur un aspect particulier de ce grand secret. A certains moments, l'horizon semble sur le point de s'élargir ; mais l'auteur ramène aussitôt son investigation vers le but volontairement limité qu'il s'est choisi ; il obéit à une pensée constante et fermement définie.

Circonstance étrange, et que nous avons signalée pour la première fois en 1914, un poète contemporain avait indiqué à Rabelais par avance, si l'on peut dire, l'orientation qu'il convenait de donner à son *Tiers Livre*. François Habert d'Issoudun, le poète berrichon, a publié en effet vers la fin de 1542 (privilege daté du 9 septembre de cette année) un singulier ouvrage en vers qui a pour titre *Le Songe de Pantagruel*¹. Dans ce poème, l'auteur suppose que Pantagruel rêve qu'il offre, dans son palais royal, un grand banquet où sont conviés tous les esprits bien nés et doués de bon jugement, auxquels il demande de lui révéler la Vérité qu'il s'efforce de découvrir. Il les écoute, enregistre leurs réponses et se décide, la nuit suivante, à consulter Gargantua, « son père mort ». Celui-ci lui adresse une sorte de harangue morale qui comporte une satire très vive de la plupart des classes sociales d'alors (soldats, marchands, juges, nobles, moines). L'auteur y affirme, en particulier, son sentiment de la justice et des préoccupations d'humanité qui sont en pleine harmonie avec celles que Rabelais exprime en toute occasion. Il n'y a de vertu que chez les bergers, assure-t-il. Survient Panurge qui arrive de Babylone, tenant un lis en main, et qui raconte

1. *Le Songe de Pantagruel, avec la deploration de feu messire Anthoine du Bourg, chevalier, Chancelier de France*. Avec privilege. Imprimé à Paris par Adam Saulnier. Petit in-4° de 24 feuillets. Dans la dédicace, Habert, s'adressant à François du Bourg, demande

De presenter cest escript à ta face,
Œuvre petit, où Pantagruel songe
Mille propoz, soubz couleur de mensonge...

Voy. sur Habert : Auguste Thérét, *Littérature du Berry... avec François Habert...* Paris, Francis Laur, 1900, in-8° ; et Henri Franchet, *Le Philosophe parfait et le Temple de Vertu*, Paris, H. Champion, 1923, in-8°.

à son maître un tournoi extraordinaire auquel il assista en Orient. Cette fête, à laquelle le Soudan a convié la plupart des héros des anciens romans d'aventures : Giglan, Jourdain, Tristan et « Ysaye », Perceforest, Lancelot, Gauvain, le roi Artus, Roland, Baudoin, Regnault de Montauban, Huon de Bordeaux, Valentin et Doon de Mayence, à côté de Mars, d'Hercule et de Charlemagne, consiste en un tournoi auquel prennent part tous ces personnages. Panurge, à cette occasion, revient à ses anciens instincts : il commet des vols subtils au détriment de ces illustres personnages et se voit bientôt jeté, pour ce motif, dans les prisons du Soudan. La fille de ce prince, appelée Mélusine, s'éprend de lui; elle le fait évader, en lui donnant, pour l'adieu, un baiser et un anneau d'un grand prix. De retour à Paris, il troque son joyau, sur le Pont-au-change, contre une somme de deux mille écus, dont il fait ensuite un prêt à Cérès et à Bacchus, avec le concours de Genius qui a passé le contrat. On devine à quels festins et « beuveries » cet argent a pu servir. Mais voici que Pantagruel revoit son père, toujours en songe. Celui-ci crie très fort et demande avec instance à son fils de prendre femme, lui adressant une série de conseils de morale pratique, en vue d'un prochain mariage qu'il appelle de ses vœux. Quand son discours est achevé, l'apparition s'évanouit et Pantagruel se réveille.

On peut observer que le poète s'est conformé aux données fournies par le romancier quand il nous présente Panurge arrivant du pays des Turcs (II, xiv) et racontant les aventures qui ont marqué son séjour en Orient. Voici tout d'abord l'entrée en scène de Panurge :

Ainsi disoit Gargantua mon pere
 (Ce me sembloit). O songe tresprospere,
 Disoys je lors, puis en tournant le chef
 Ung songe grand m'a saisi derechef :
 Advis me fut veoir Panurge venant
 De Babylone ung lis en main tenant,
 Qui me comptoit un tornoy de grand pris
 Par le Souldan et ses gens entrepris.
 Pantagruel (dist il en soubzriant),
 J'ay l'occident passé et l'orient
 Depuis six moys, sans craindre la grimace
 Des Turs felons, non point tant par audace
 Que par moyens et subtile finesse,
 Qui en ces lieux me donnoit seure adresse.
 Le grand Souldan, en Mars sur le printemps,
 Pour rendre plus tous ses subjectz contens,
 Fit un tournoy excellent publier
 Dont je ne puis l'excellence oublier,

Je l'ose bien preferer aux tournoys
Du Roy Artus et d'Oger le Dannoys...

C'est dans la dernière partie du *Songe* que se rencontre le développement qui nous intéresse ici. Il suffira de citer les vers qui contiennent les recommandations adressées par le père à son fils en vue de son futur mariage :

Ne cherche point en ce monde une femme
Dont à jamais tu puisse avoir diffame ;
Ne cherche point une femme lubricque,
Tant seulement apte au jeu venerique,
Ayant plaisirs qui sont desordonnez,
Cherchant esbatz à malheur adonnez,
Et qui n'a rien en sa simple cervelle
Qu'abitz nouveaulx, pour estre ou sembler belle.
Ne cherche point une faulse hypocrite,
Raillieuse (à part) plus fort que Democrite,
Malicieuse, ou celle qui a cure,
Si tu luy fais mal, te faire injure,
Ne celle en qui gist faulse affection,
Suyvant le monde et son ambition,
Pleine d'erreur et de concupiscence,
De jalousie et de folle insolence,
Ne celle aussi qui d'autant qu'elle est belle
Est contre toy furieuse et rebelle, etc.

Près de quatre ans avant l'apparition du *Tiers Livre*, Habert fournit au Maître comme une sorte de programme de son futur livre. Assurément, les consultations répondaient alors à une préoccupation générale ; elles étaient, pour ainsi dire, dans l'air. Il n'en est pas moins évident que l'écrivain berrichon a fourni à la continuation de *Pantagruel* son thème essentiel, en même temps que sa direction tout à fait imprévue. N'oublions pas que si l'enquête relative au mariage de Panurge occupe dans le *Tiers Livre* une place prépondérante, l'union que Gargantua souhaite ardemment pour son fils est également l'objet de la sollicitude de l'auteur. Le chapitre XLVIII, avec la sortie véhémement dirigée contre les mariages clandestins, n'est-il pas entièrement consacré au prochain établissement du jeune prince ?

Fils trescher, dit le bon home Gargantua à son fils, je loue Dieu qui vous conserve en desirs vertueux et me plaist tres bien que par vous soit le voyage perfaict. Mais je voudrois que pareillement vous vint en vouloir et desir vous marier. Me semble que dorenavant venez en aage à ce competent. Panurge s'est assez efforcé rompre les difficultez qui luy pouvoient estre en empeschement. Parlez pour vous. — Pere tresdebonnaire (respondit Pantagruel) encores n'y avoys je pensé de tout ce negoce : je m'en deportoys sus vostre bonne voluntè et paternel commande-

ment. Plus tost prie Dieu estre à vos piedz veu roydde mort en vostre desplaisir que sans vostre plaisir estre veu vif marié... — Puis doncques que de vostre mariage sus moy vous deportez, j'en suis d'opinion. Je y pourvoiray... Pendant vostre absence, je feray les apprestz et d'une femme vostre, et d'un festin, que je veulx à vos nopces faire celebre, si oncques en feut.

Le mariage de Pantagruel, sujet principal du *Songe*, a conduit assez naturellement le Chinonais à envisager le mariage de Panurge en même temps que celui de son Maître, d'autant mieux que le « gentil compagnon » occupe dans le poème d'Habert une place de premier plan. Les adjurations matrimoniales de Gargantua ne succèdent-elles pas, précisément, à l'épisode qui met Panurge en scène ? Certes, Rabelais avait inséré à la fin de son second livre (ch. XXXIV) une promesse burlesque : « Vous aurez le reste de l'histoire à ces foires de Francfort prochainement venantes, et là vous verrez comment Panurge fut marié et cocqu dès le premier moys de ses nopces et comment Pantagruel... conquesta les isles de Perlas ; comment il espousa la fille du roy de Inde nommée Presthan ». Il va de soi que cette annonce plaisante d'un double mariage ne correspondait, dans ses intentions, à aucune réalité¹. L'enquête multiple du *Tiers Livre*, sérieuse et scientifique en plus d'une partie, n'a rien à voir avec une facétie de ce genre. Au reste Panurge étant présenté comme marié et « cocqu », la question ne se pose plus ; il en est de même en ce qui touche Pantagruel. C'est dans les recommandations formulées par Gargantua au cours du *Songe*, que Rabelais a pris l'idée qui a si heureusement excité sa verve en lui suggérant l'immortelle série des consultations poursuivies par le châtelain de Salmigondin².

Il y a mieux. Tel épisode de ce livre, parmi ceux qui ont été le plus souvent cités, a été inspiré, selon toute évidence, par un passage du *Songe de Pantagruel* : nous voulons parler du célèbre morceau consacré aux *debteurs et emprunteurs* qui remplit les admirables chapitres III, IV et V. Voici l'amorce certaine de cette louange des *debteurs* qui se rencontre dans le rêve imaginé par François Habert et fait partie du récit de Panurge. Il s'agit du prétendu prêt consenti par ce dernier à Cérès et à Bacchus :

Ilz sont tenus de me rendre la somme
Quant on verra content estre tout homme,
Et quant mourra du monde l'heresie
Ou bien d'un gras moine l'hypocrisie,

1. Sur la signification géographique de tout ce passage du chap. XXXIV, voir *Les Navigations de Pantagruel*, p. 27-31.

2. Il peut être à propos de remarquer que le *Genethliacum* d'Étienne Dolet (1539), traduit sous ce titre : *L'avant Naissance de Claude Dolet, filz de Estienne Dolet* (même date), renferme les conseils que Dolet, alors ami de Rabelais, adresse à son fils, qui venait de naître, en traçant un programme de vie et spécialement des conseils sur le futur mariage de l'enfant.

Ou quant prelatz n'auront qu'ung benefice
 Et que puny sera tout malefice ;
Quant on verra mettre fin aux procès,
 Et qu'on verra, sans querelle et excès,
 Vivre le monde, *et en tranquillité*
Quictes debtors et estre en liberté :
 Ou que tous ceux qui ont des thresors maintz
 S'esforceront en descharger leurs mains.
 Le temps escheu qu'on verra charité
 Ressusciter, ou quant la verité
 (Qui est par tout si bien preschée)
 Sera en nous fermement cachée,
 Et qu'on verra toute humaine pasture
 Croistre et venir sans soing d'agriculture.
 A vostre advis ce contract est-il seur
 Si que je soys en brief temps possesseur
 De ce thresor qui est presté par moy,
 Dont le default me met en grand esmoy ?
 Je croy que non : car Genius s'en mocque
 Et ung chascun pour s'en rire il provoque.
 Mais en despit de Bacchus et Ceres,
 Chappons, Perdrix, connilz vous en aurés.
 Puis si la trongne en vient faire bacchus,
 Venez, flacons, et mettez à bas culz,
 Car a grands coups de lances de fougères
 Vous ne pourrés contre moy durer gueres.

On le voit : le thème fameux se découvre ici, indiqué de la manière la plus nette ¹. Dans cette vision d'un avenir aussi mirifique que problématique, le développement inoubliable du début du chapitre IV se trouve en germe. Il en résulte que dans la première partie du *Tiers Livre*, c'est-à-dire en dehors même de l'enquête relative au mariage, un motif essentiel apparaît qui provient sans aucun doute du *Songe*. La connaissance d'un tel fait n'est nullement indifférente ; elle prouve que la composition des huit premiers chapitres, qu'on aurait pu croire antérieure à celle du reste du livre, puisqu'elle n'a, avec les quarante-quatre autres chapitres, qu'un lien assez ténu, doit être également postérieure à la fin de 1542, en d'autres termes à la publication du *Songe de Pantagruel*.

De pareils rapprochements permettent de surprendre, à quelques égards, les procédés de composition de Rabelais. D'une donnée plaisante mais dépourvue de fantaisie et où l'imagination ne joue qu'un faible rôle, son génie a tiré un parti fort inattendu et réalisé l'invention la plus étourdissante.

1. Nous soulignons certains vers.

Le petit poème de François Habert contient, de plus, une autre annonce, non moins topique, puisqu'il représente Pantagruel réunissant autour de sa table tous les esprits sagaces de son pays pour conquérir, par leur entremise, la connaissance de la Vérité dernière. Le prince espère ainsi obtenir la révélation d'ordre général que, dans le roman rabelaisien, Pantagruel, Panurge et leurs compagnons vont chercher jusque dans l'Inde, sous le mythe de l'Oracle de la Bouteille, et dont le sort du futur mariage de Panurge ne constitue plus, en fin de compte, qu'un aspect secondaire. Il suffit de lire avec attention les chapitres XLV à XLVII du V^e livre pour s'en assurer. Rabelais paraît donc avoir accepté qu'un écrivain de second plan lui suggérât le thème de la continuation de *Pantagruel*. Son génie ne dédaignait pas d'emprunter à un tiers certaines idées directrices.

Un autre passage de notre livret paraît annoncer encore tel épisode caractéristique du *Tiers Livre* qui met en cause ¹, avec Bridoye, les procédés des hommes de loi « sugçans bien fort et continuellement les bourses des parties », et leur cynique exploitation des procès. Déjà Gargantua avait déploré, en termes véhéments, les injustices criantes dont les bergers — c'est-à-dire le peuple — avaient à pâtir en matière de procès ; à son tour, Panurge avait fait allusion aux lenteurs interminables de ceux-ci, annonçant que sa créance lui serait payée

Quant on verra mettre fin aux procès,

c'est-à-dire jamais. Cette fois, c'est Gargantua qui parle de nouveau, et son accent nous révèle combien ces abus criants préoccupaient alors l'opinion : Rabelais se fera bientôt son porte-parole :

Quel estat donc entends je où tu t'applique ?
Seroit ce point les droictz et la pratique
Qui les procès gouvernement cautelement ?
Certes, nenny, car tout publiquement
Tu voys assez la malice et la ruse
Dont procureur et dont l'avocat use :
Qui ressemblans aux faiseurs de pipée,
Soubdain qu'ilz ont la personne grippée.

1. En un autre endroit, Habert parle encore, mais cette fois par la bouche de Gargantua, de la ladrerie des prêteurs :

En voiez vous ung seulement qui preste,
Si vous n'avez en main la somme preste ?
Certes, nenny, si vous ne laissez gage,
Où profiter il puisse d'avantaige.

Qui veult plaider, si sa bourse est fornye,
 Jusques à ce qu'elle soit degarnie,
 Ne cesseront si bien la manier
 Qu'elle n'aura ni maille ni denier. . .

Plus loin, Gargantua insiste derechef sur l'art qu'ont les gens de justice d'« entretenir » habilement les procès, pour leur plus grand profit et pour la ruine des plaideurs. Il est difficile, en entendant cette critique des mœurs du palais, de ne pas songer au chapitre XLII du *Tiers Livre* : « Comment naissent les procès et comment ils viennent à perfection », malgré toute la distance qui sépare la satire du poète marotique du chef-d'œuvre rabelaisien.

Car Dieu voyant que c'est leur propre cas
 D'entretenir noyses et altercas,
 Il les envoyst au siege stigial
 Devant Minos, le grand juge infernal :
 Pensent sur ce qu'on dict communement
 Qu'un advocat est saulvé seulement,
 Parce que si Dieu plus en eust receu,
 Tousjours procès au ciel eust apperceu. . .
 Estime doncq combien est dommageable
 L'estat, qui est à Dieu abominable,
 Veu qu'il est plein de querele et procès. . .

Remarquons, pour terminer, que le « Banny de liesse » accuse, tout comme son voisin le Tourangeau, une hostilité antimonacale très prononcée. Certaines de ses attaques, par exemple celle qui vise les moyens préconisés par les « prescheurs » pour « allegier » les âmes des trépassés et les délivrer du purgatoire, ont trouvé un écho dans les propos du poète Raminagrobis ¹. Une dernière analogie de sentiments doit être signalée : Habert professe à l'égard de la violence la même horreur qu'affirme Rabelais en toute occasion, et spécialement au chapitre I du *Tiers Livre*.

1. Non comme ceulx qui prescherent jadis
 Que par argent on gaignoit paradis,
 Et qui disoient que sans merite ou œuvre
 Pan pour argent son paradis nous euvre,
 En recepvant grande somme d'argent.
 Dont y a maint povre homme indigent,
 Qui pour tirer bergers de purgatoire,
 Vaches et veaulx mectoient en inventoire
 Pour allegier ames des trespassez.
 Dont ilz tiroient biens de tout le plus chiche. . .

Une pareille utilisation d'un ouvrage antérieur n'est nullement exceptionnelle chez Rabelais. A cet égard, peut-être sera-t-il à propos de rapprocher le vieux Maître d'un de nos grands prosateurs modernes, Chateaubriand, qui composait de préférence en partant d'une page ou d'une rédaction déjà existantes, qu'elles fussent de lui ou d'un autre auteur¹. *Pantagruel* s'appuie, en effet, sur les *Grandes Croniques*; *Gargantua* également, et, en outre, sur *Pantagruel*, qui l'avait précédé de deux ans. Le *Tiers Livre*, comme on vient de le constater, prend certains éléments essentiels de son canevas dans le *Songe de Pantagruel*. Les quatrième et cinquième livres ont leur point de départ, non seulement dans l'*Histoire véritable* de Lucien et dans divers récits de voyages, mais surtout, et plus directement, dans les *Navigations de Panurge* ou le *Disciple de Pantagruel*, opuscule d'ailleurs curieux, et dont le rôle a été plus grand qu'on ne l'a dit. Dès 1538, ce petit livret traçait au Chinonais le programme du voyage de Pantagruel et de ses compagnons vers l'Inde majeure ou supérieure. Les préparatifs de l'embarquement, les épisodes de Bringuenarilles, des Farouches, des Andouilles, avec la *monstre* après la bataille, de la tempête, de l'île de Ruach, des Ferremens, de Lanternois, etc. : voilà autant de rencontres incontestables qui démontrent l'influence de cette publication anonyme sur l'invention rabelaisienne. Quant à l'épisode de l'Oracle, dans le V^e livre, il s'inspire, de la façon la plus manifeste, du *Songe de Poliphile*. Il s'agit donc, presque toujours, d'œuvres contemporaines. L'écrivain, qui, au jugement de l'auteur des *Mémoires d'Outre Tombe*, « créa les lettres françaises », paraît donc avoir éprouvé le besoin de choisir son point de départ dans un ouvrage déjà mis en circulation, qui lui suggérait en quelque sorte la trame future de sa composition. Sa merveilleuse imagination brodait dès lors sur ce léger canevas, qu'il ne perdait plus de vue au milieu de ses inventions les plus fantastiques. Le *Songe de Pantagruel* apporte une preuve frappante de cette idiosyncrasie littéraire, puisqu'il offre des éléments utilisés par Rabelais aussi bien dans les premiers chapitres que dans le développement principal et la fin du *Tiers Livre*.

Au fond, ce livre, dépourvu d'épisodes fantastiques ou mythiques, se présente comme le plus sérieux de tous. C'est celui où il y a le plus d'érudition, le plus de textes, de citations; c'est le livre de l'humaniste, du philologue, du juriste, du botaniste, du médecin, l'ouvrage de la maturité, celui de l'homme qui a vécu, agi et douté. Aussi, malgré l'absence de trame véritable, n'est-il pas pour nous le moins prenant. Un bon juge, Anatole France, ne s'y est pas trompé quand il l'appelle « ce merveilleux *Tiers Livre*, le plus riche, le plus beau

1. Tel écrivain illustre a offert, de nos jours, une particularité assez semblable.

peut-être, le plus abondant en scènes comiques de tout le « Pantagruel »... Je ne connais pas de pages, dans toute la littérature française, d'un style aussi riche, d'un sens aussi plein »¹.

L'enquête sur le mariage commence avec le chapitre IX, mais, dès le chapitre VI, la question est annoncée et posée. On a vu plus haut que le livre avait dû être composé d'une seule venue.

On peut distinguer quinze consultations différentes : celle de Pantagruel ; les sorts virgiliens, par le sort des dés ; la divination par les songes ; la visite à la sibylle de Panzout ; la divination par les signes ; les consultations successives du poète Raminagobis, d'Épistémon, de Her Trippa, de Frère Jean des Entommeures, du théologien Hippothadée, du médecin Rondibilis, du philosophe Trouillogan, du juge Bridoye et du fou Triboulet. La consultation de l'oracle de la Dive Bouteille, qui fera l'objet des voyages racontés dans les livres IV et V, forme la quinzisième et suprême tentative de nos Pantagruélistes, celle qui amène le dénouement de l'œuvre et qui nous dévoile l'énigme de la destinée humaine, dont Rabelais place la solution dans un déterminisme peu compatible avec la liberté.

Le seul examen de l'ouvrage, les remarques et les rapprochements de toute nature qui viennent d'être formulés suffisent à nous révéler avec certitude le lien certain et étroit qui rattache le III^e livre de *Pantagruel* à la « Querelle des femmes ». Sans chercher à pousser plus loin la démonstration, il importe maintenant de confirmer cette explication nouvelle du *Tiers Livre* à l'aide d'un texte qui nous prouve que les contemporains de Rabelais en ont bien jugé ainsi. Or, ce texte nous le possédons, aussi clair, aussi probant qu'il était possible de le souhaiter.

Un écrivain du xvi^e siècle s'est, en effet, dans le camp féministe, constitué l'historien quasi officiel de la querelle : il s'agit de François de Billon, qui a consacré tout un gros volume au récit de la controverse. Dès 1550, nous le savons par son propre témoignage, son livre était écrit, donc du vivant de Rabelais ; il le publia en 1555 sous ce titre déjà mentionné plus haut : *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, construit par François de Billon, secrétaire. — On les vend à Paris, chez Jan d'Allyer, libraire, sur le pont Saint Michel, à l'enseigne de la Rose blanche. 1555, in-4° de vi-260 feuillets (532 pages). Cet ouvrage est le triomphe de l'allégorie. Dédié à Catherine de Médicis, à Marguerite de France, duchesse de Berry, à Jeanne d'Albret, à Marguerite de Bourbon, duchesse de Nevers, et à Anne de Ferrare, il constitue le panégyrique le

1. *Œuvres complètes*, t. XVII, *Rabelais*, p. 146 et 169.

plus enthousiaste, le plus passionné, qui ait été peut-être jamais composé en l'honneur des femmes. Sans doute, un symbolisme indiscret nuit à sa valeur littéraire ; le style est étrangement lourd et incorrect, l'attaque parfois brutale, surtout à l'égard de Rabelais ; mais on ne saurait lui refuser le sens du pittoresque ni une science assez sérieuse de son sujet. Il a essayé d'écrire, avec une érudition quelque peu pédante, l'une des premières histoires morales des femmes. François Billon avait visité l'Italie ; il exerça en Piémont les fonctions de secrétaire de Guillaume du Bellay, dont Rabelais fut le médecin, il connut donc, et de près, l'auteur du *Pantagruel*, et, s'il lui réserva, dans son œuvre, une place très particulière, ce fut en parfaite connaissance de cause.

Notre auteur suppose l'honneur du sexe féminin représenté par une forteresse inexpugnable, pourvue de tous les bastions¹, tours, fossés, canons, engins et munitions qu'il est possible d'imaginer. Dès le début, nous assistons à une sortie ou escarmouche qui permet à l'ingénieur du fort de faire trois prisonniers, vieux capitaines, qui « ont bien osé dresser en campagne d'écriture grandes batailles au deshonneur de tout l'honorable Sexe Féminin », à savoir : Jean Boccace, auteur du *Labyrinthe d'Amour*, Jean de Nevizan, auteur de la *Forêt de Mariage*, et enfin, Drusac, auteur des *Controverses des sexes masculin et foemenin*. C'est, d'ailleurs, dans ce dernier ouvrage (f^{os} 41 à 47) que se trouve déjà exposé un programme de guerre et de siège symboliques de même nature.

L'historien nous donne un peu plus loin (fol. 29 v^o) la liste des poètes qui ont combattu, de son temps, dans le camp de la Vertu, c'est-à-dire des Dames : Jean de Vauzelles, Salel, qui fit l'éloge de Rabelais en 1534, « Heroet (dit la Maison neuve), qui du Poète philosophe a le nom, non sans mérite », Ronsard, du Bellay, Saint-Gelais, Marot (?), Jodelle, Baïf, Pelletier, Belleau, Tyard, Mailly, etc.

Pour nous en tenir aux adversaires, observons qu'à côté des trois noms notoires de Boccace, Nevizan et Drusac, Billon cite encore plusieurs autres écrivains ou artistes de moindre importance, ennemis des femmes ou mêlés directement à la « querelle » : l'auteur des *Motz dorez de Caton*, le musicien Clément Janequin, messer Speron, auteur de la *Dignité des Femmes*, et l'auteur anonyme de cette *Louenge des femmes* citée plus haut :

(Fol. 17 r^o.) Comme en semblable se peult bien dire d'un autre petit traitté qui trotte encor' par le Palais de Paris, et qui s'appelle [La Louenge des Femmes] composé, comme se peult croire, de quelque bon Pantagrueliste, dans lequel l'Esprit de Maistre Jan du Pontalais a voulu tenir les assises, pour, en gergonnant des Femmes, faire rire tout gaudisseur varlet de boutique.

1. Chacun d'eux porte un nom : Force, Magnanimité, Chasteté, etc.

Le nom de *Pantagruéliste* nous apparaît ici comme synonyme de contempteur des femmes.

Mais tous ces agresseurs du sexe féminin pâlisent bientôt auprès de son plus célèbre adversaire, qui n'est autre que François Rabelais : voici comment son III^e livre est apprécié dans les pages qui suivent :

Le Docteur Rabelais est présenté aux Dames pour Butin.

(Fol. 18 v^o 1.) Voire mais, du butin (pourroit dire quelqu'une) qu'en a-t-il été fait ? Quel bagage, quelles munitions avez vous peü buttyner sus noz ennemys, pour témoignage plus apparent du retour de votre escarmouche ? A cela, Dames, se responderoit, que pas grand cas. Car moy étant seul combatant, et seulement armé du compas et de la plume pour mettre main à l'œuvre : je me veis environné, à l'improveü, d'une flotte d'ingratz et mesdisans, tant que petite faveur de Ciel ne m'a été à me detrapper de leurs griffes : et m'avoient prins. Mais je les ay pourtant jusques icy attraynez comme Chevaliers de Bretagne.

L'Auteur entend que tous petitz detracteurs suyvent Pantagruel.

Toutesfois, et nonobstant qu'ilz m'ayent donné affaire, je n'ay été si fort éblouy de bon sens que je ne puisse bien certifier tout leur bagage avoir tousjours été gardé de prés, par un tas de morfonduz Pantagruelistes, lesquelz (la prinse de leur gens apperçue, et pour n'abandonner le Pyot,) se sont gettez daus un vieil marecage fangeux. J'ay dit Pantagruelistes, à celle fin qu'on ne pense que se feussent quelques Landores dégoutez, Car se sont tous gens de myse satirique, qui, pour vous denigrer Dames en propoz et écritz, suyvent volontiers le Guidon d'un gros Rabelier, qui (comme Rondibilis² qu'il est), ne courut onc en guerre, mais y mene ses supos en roullant, non pas comme Olivier proprement, mais bien comme un baril autant ou moins aatique que Diogenique, encores qu'il se soit dit le vray Philosophe du Tonneau³. De maniere qu'il a si bien triboulé son vaisseau, que pensant les prisonniers cy dessus, qui sont de sa livrée, estre par moy attraynez à quelques noces, s'est aussitost trouvé, avant sa mort, arreté aux fossez de cete Place, qu'un Conte Guillaume Allemant aux trenchées du camp de Jallon en Champagne lan mil cinq cens quatreente trois.

Rabelais guydon des Pantagruelistes.

Tant y a, Dames, que le brave Guydon dont il est question fut surnommé Rabelais, lequel (ou son nom pour luy) vous sera icy présenté au lieu de toutes les munitions de voz adversaires, comme celluy qui tousjours étoit (Dieu luy face mercy) si bien fourny de ce qu'attend une chaire percée après la décoction, qu'il n'eust jamais rendu sa place par faute de vituailles⁴. Pour Butin vous étoit aussi offert, comme la plus belle hapelourde qui feust de Paris à Chinon :

1. On n'a point reproduit la ponctuation spéciale de l'auteur ni respecté ses multiples majuscules.

2. Billon identifie Rabelais avec Rondibilis. C'est là un fait intéressant à noter.

3. Voir, dans les fascicules de 1903 de la *Revue des Études Rabelaisiennes*, les articles de MM. Laumonier, Vaganay et Lefranc sur la « légende » de Rabelais, formée de très bonne heure.

4. Allusion au prologue du *Tiers Livre*.

et si ne fut onc un tel Joyau, ny une si fine piece en tout l'amaz de ceux qui contre vous font bander l'écriture. Or, qu'il me soit frotté pour avoir plus beau lustre. Ja seroit ce dommage, et peu nous estimeroient ses supos de l'épargner. Et pourtant, arriere, arriere qui voudra murmurer ou dire que c'est trop hardiment fait de toucher ainsi les valeurs ou estimés d'un qui ne s'estimoit lui mesme pour estimer ou taxer tout le monde...

L'Auteur retorque contre Rabelais les termes dont il use en son Pantagruel contre les femmes.

Par ainsi, quel malheur a peü causer cet effect par l'E[s] prit d'un tel Médecin, d'aller si presumptueusement faire anatomie cruelle des qualitez et des parties interieures des Dames, sus Bouticque d'Imprimerie ? En estimant par luy, que tout ainsi qu'aucuns peuvent avoir dans leurs petitz boyaux d'éléfant, un animal, une chose intestine et vive, toute intreuse, mordicante, lansquinante, d'alteration chatouillante, qui ravit tous leurs sens, enterine leurs affections et confond tous leurs pensementz à l'environ du mespris d'autrui (comme il a bien ozé écrire contre vous, Dames, au trente-deuxieme Chapitre du tiers Livre de son Pantagruel), il faille aussi conclurre et croire, selon son opinion, que les Femmes soient naturellement tourmentées de pareille sorte d'animal. De maniere que Plato (dit-il) ne sache pour cela en quel ranc les colloquer, ou en celluy des animaux de raison, ou en celluy des bestes brutes. O belle et bien formée réverye philosophique, mais plus tost Pantagruellique, digne à bon droit d'une vraye cornucopie de raillerie : tout au contraire de quoy, icelluy Plato et son disciple Aristote ont mille fois écrit, ainsi qu'est facile de reconnoistre à l'œil es environs de ce fort, en ses raisons trop plus qu'inexpugnable.

Ainsi donc, Monsieur Rondibilis mon Amy, en ensuyvant votre opinion, quand vous disiez Femme, vous juriez sus les ambles de votre mulet, que c'est un sexe tant fragile, tant variable, tant inconstant et imperfect, que Nature vous semble avoir été égarée de son bon sens quand elle feist la Femme, et avez bien presumé d'enregistrer cela au livre susnommé. En determinant, de plus, que si ce n'étoit un peu de honte qui retient les femmes, on les verroit (ce dites vous) faire de sauvages tours. Depuis quand, je vous prie, êtes vous si rogue devenu envers chose si douce qu'est la Femme ? Y en a il quelqu'une qui vous ayt autrefois forclos du regard de son urine ? Mais encor', si les femmes sont telles que les arguez, par valable consequence, vous êtes donc tel, qui etes nay de Femme. Si vous n'etiez, peult estre, filz unique de la Femme de votre mulet duquel vous ayez tant les ambles. J'ay dit peult estre, à toutes aventures, rememorant qu'en l'année Mil cinq cens quarante huit, il fut bien veü à Rome un chevreau barbu et à teste humaine, sorty du ventre d'une chevre. Mais confessé que vous soiez sorty du corps d'une honneste Femme, de vous tant deprimée en son Sexe : et s'ainsi est aussi que comme homme (de soy sujet à erreurs), et non comme mulet qui bronche, vous ayez diligemment cherché et trouvé par vertu de lunette anatomique les femmes avoir en leurs personnes un animal si étrange que dit est, et que l'avez fait entendre par rapport d'écriture. Gardez que ne soyez cetuyla propre, le quel votre Mere getta hors ses intestins, ne le pouvant plus comporter, tant etiez intreux et mordicant...

Sommairement, Dames tres aymées, et pour ne contester davantage avec convaincuiz, voire par un qui ne sçait, sinon d'autant qu'il desire savoir : celluy dont question fut un Medecin fort renommé en tout point de Literature, mais il ne s'est pas pour ce coup voulu montrer tel en votre endroit ; et si a un defect ordinaire de Medecin, qui est de ne se pouvoir guerir soy mesme : comme ne s'etant, cetuyla, peü garantir du mal de letargie, au regard des offenses qu'il vous a faites. Lequel mal a rendu sa langue ingrate envers vous, pour n'avoir eü souvenance des biens passez par luy receüz de vos graces necessaires. Des secretes conditions duquel, mais plus tost

de celles d'aucuns non incongnuz qui contre vous s'aydent de ses armes, je vous reserve une histoire de plaisante nouveauté avant que Pantagruel ayt fait terminer le riz réservé en son soixante et dix huitieme livre.

Tout commentaire serait superflu. Rabelais nous est donc présenté par l'historien le mieux informé des circonstances et des péripéties de la « querelle » comme le chef des Pantagruélistes, adversaires nés des femmes, et comme celui qui les a menés au combat pendant la mémorable controverse ; son *Tiers Livre* est directement et obstinément visé. Nous savons désormais pourquoi le voyage de Pantagruel et de Panurge, annoncé à la fin du second livre, sous une forme burlesque, a été remis au IV^e, pourquoi Rabelais a changé de ton et pourquoi, rentrant soudainement en scène, il a consacré tout un livre aux femmes. Le cordelier de Fontenay-le-Comte, ami de Tiraqueau, vivait toujours en lui.

CHAPITRE III

LA RÉALITÉ DANS LE TIERS LIVRE DE PANTAGRUEL

I. Raminagrobis.

Au cours des deux introductions précédentes, nous avons étudié avec détail la réalité de *Gargantua* et de *Pantagruel*. On n'a pas à rappeler ici les résultats que ces recherches nous ont permis d'obtenir. On les trouvera exposés au tome I (p. L à LXXXVII) et au tome III (p. xxv à xxxix). Il nous faut examiner maintenant si le *Tiers Livre*, soumis à une enquête analogue, est susceptible d'apporter la même moisson d'éléments réels que l'étude des deux premiers livres a révélés en si grand nombre. Examinons, dans ce but, les personnages nouveaux que l'auteur a introduits dans l'ouvrage de 1546, en raison, spécialement, des consultations que poursuit Panurge pour connaître le sort de son futur mariage.

Quel est le mystérieux poète Raminagrobis que Rabelais fait agir et parler d'une manière si originale aux chapitres XXI et suivants : « Nous avons icy près la Villaumere, un homme et vieulx et poète, c'est Raminagrobis, lequel en secondes nopces espousa la grande Guorre, dont nasquit la belle Bazoche... » ? Il ne s'agit nullement, selon nous, de Guillaume Cretin¹, comme la plupart

1. Il est bon de remarquer que si les vers transcrits par Raminagrobis (III, ch. xxi), et d'ailleurs modifiés, sont assurément de Cretin, Rabelais ne spécifie point que Raminagrobis en soit l'auteur. Il les cite sans doute comme des vers contemporains du vieux poète qu'il met en scène, et bien connus encore au temps où paraissait son livre. — L'édition originale de Cretin porte ce titre : *Chantz royaux, oraisons et aultres petitz traictez faicts et composez par feu de bonne memoire maistre Guillaume Cretin*. Paris, Jehan Saint Denys, s. d. (vers 1527), in-4°. Les Chants royaux aussi bien que les oraisons sont des œuvres pleines de piété dont les sentiments exprimés par Raminagrobis sont aussi éloignés que possible. Jean Le Maire entretint des rapports d'amitié avec Cretin, au moins pendant une période de sa vie, puisqu'il lui dédia son *Tiers Livre des Illustrations de Gaule* en 1512. Il lui gardait une reconnaissance particulière d'avoir favorisé ses débuts dans la carrière littéraire.

des commentateurs l'ont cru jusqu'ici, mais, selon une grande vraisemblance, du célèbre Jean Le Maire de Belges, dont on connaît les idées très hardies en matière de politique religieuse : type prononcé d'anticléric¹ que Rabelais s'est plu à nous montrer comme tel dès le second livre (ch. XXX) :

Je veiz maistre Jean le Maire qui contrefaisoit du pape et à tous ces pauvres roys et papes de ce monde faisoit baiser ses piedz, et en faisant du grobis leur donnoit sa benediction, disant : Gaignez les pardons, coquins, guaignez, ilz sont à bon marché. Je vous absoulz de pain et de soupe, et vous dispense de ne valoir jamais rien, et appella Caillette et Triboulet, disant : Messieurs les Cardinaulx, depeschez leurs bulles, à chascun un coup de pau sur les reins : ce que fut fait incontinent.

Jean Le Maire nous est donc présenté comme faisant du *grobis*², et précisément l'anagramme de Raminagrobis donne *Mair en grobis*. D'autre part, l'auteur des *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye* semble bien avoir épousé la grande Guorre, dont il parle avec une abondance et une rancune singulières, et sur l'existence de laquelle reposent en réalité ses *Trois contes de Cupido et d'Atropos*³ avec leur symbolisme si curieux. L'ouvrage était fait, on le comprend, pour intéresser Rabelais au premier chef.

Voici le passage du second *Conte* où Jean Le Maire énumère les différentes appellations de la grande Guorre, qui forme, de toute évidence, le sujet véritable de ces poèmes allégoriques :

Ne ne sceut onc luy bailler propre nom,
Nul medecin, tant eust il de renom...
Mais le commun quand il la rencontra,
La nommoit Gorre, ou la Verole grosse,
Le mal François la nomment les Lombards,
Qui n'espargnoit ne couronne ne crosse...
Si ha encores d'autres noms plus de quatre.
Les Allemans l'appellent Groisse blatre ;
Les Espaignolz Lesbones l'ont nommée ;
Et dict on plus, que la puissante armée

1. Pour avoir une idée de ses opinions, il suffit de lire la conclusion du *Traicté de la difference des schismes...*, p. 56-57 de l'édition de 1549.

2. « Tiercement, dit Panurge à Frère Jean, avecques ton froc et ton domino de grobis, retourne à Raminagrobis » (ch. XXIII).

3. L'authenticité du troisième Conte a été contestée par certains érudits modernes, mais ce doute est tout récent. Les contemporains de Rabelais le croyaient absolument l'œuvre de Jean Le Maire. Notons que les trois contes de ce dernier ont été imprimés dans les premières éditions du *Triumphe de haulte et puissante Dame Verolle* (Lyon, François Juste, l'éditeur de Rabelais, 1537 ; Paris, A. Lotrian, 1540, etc.).

Des forts François à grand peine et souffrance
 En Naples l'ont conquise et mise en France,
 Dont aucuns d'eux le Souvenir la nomment,
 Et plusieurs faits sur ce content et somment,
 Les Savoyiens la Clavelà la disent...¹.

Les malades invoquent sainte Raine ou saint Job :

Peu de gueris en sont, de morts beaucoup.

Dès l'édition de 1525, les trois contes sont attribués à Jean Le Maire. Sa devise, *De peu assez*, se retrouve imprimée au-dessous du troisième. Or, ce dernier conte place à Tours, le 1^{er} septembre 1520, les *Grans Estas* chargés de résoudre le conflit soulevé entre Atropos, d'une part, et Cupido et Vénus, de l'autre ; et l'auteur est censé s'être trouvé là pour assister à ces États. Cette circonstance semblait donc indiquer aux contemporains que Le Maire avait vécu dans cette région durant ses dernières années². La seule figure de poète de la génération antérieure à Rabelais qui corresponde au portrait tracé par le grand Tourangeau est assurément celle de Jean Le Maire de Belges, véritable précurseur en matière de lucianisme, alors que la figure de Guillaume Cretin s'oppose à peu près de tout point à celle de Raminagrobis. Ajoutons que le nom même de la résidence de ce dernier : la Villaumère (qui s'orthographe aussi la Villaumaire), indique bien de la part de Rabelais, l'intention formelle de mettre en scène le remarquable écrivain qui fut, au point de vue du style et de certaines conceptions caractéristiques, son prédécesseur immédiat. Nul doute qu'en envoyant Panurge, Épistémon et Frère Jean près de la Villaumère, qui n'est pas même un hameau, mais un modeste manoir fort ignoré, un simple lieudit, Maître François ait voulu tout bonnement choisir un nom qui évoquât celui du personnage auquel il songeait. De cette manière quand les contemporains lisaient les quelques lignes du chapitre XXI : « Nous avons icy, près la Villaumere, un homme et vieulx et poète, c'est Raminagrobis, lequel en secondes nopces espousa la grande Guorre³, dont nasquit la belle Bazoche... », tous les lecteurs qui avaient quelque désir de savoir qui était Raminagrobis pouvaient songer assez naturellement à Jean Le Maire.

1. Éd. des *Œuvres* de Jean Le Maire de 1549. Lyon, p. 5, col 1. Dans cette édition, le 3^e conte est également suivi de la devise de Le Maire.

2. Le Maire avait séjourné à Tours et à Blois en 1511.

3. L'expression « en secondes nopces espousa la grande Guorre » s'explique fort bien, puisque, nécessairement, d'autres « nopces » doivent précéder celles-là.

La suite de l'épisode, avec les déclarations de Raminagrobis, si audacieuses et si nettement agressives à l'égard de la gent monacale, ne pouvait que les confirmer dans cette pensée. Il est même possible que nous ayons, dans ce récit célèbre, un tableau des circonstances qui accompagnèrent la mort de Jean Le Maire.

Ce poète, très mêlé à toutes les luttes politiques et ecclésiastiques de l'époque de Louis XII, disparaît de la scène peu de temps après l'avènement de François I^{er}. Sa fin est restée jusqu'ici entourée du plus profond mystère. On peut penser qu'il a terminé sa carrière en Touraine, vers un 31 Mai, au temps de la jeunesse de Rabelais, réfugié dans quelque château ami, à l'abri des haines redoutables que son attitude indépendante et ses polémiques gallicanes lui avaient attirées. Comme Raminagrobis, il a sans doute souhaité « le silence » pour mourir. Rabelais, qui lui était tant redevable et dont il était, à plus d'un égard, le précurseur, a dû garder fidèlement sa mémoire. On s'explique sans peine qu'il ait tenu à le mettre en scène en plaçant en Touraine, peut-être avec une entière vérité, en tout cas sans invraisemblance, l'épisode qui le concerne. Tout concourt assurément à nous faire penser que Raminagrobis et Jean Le Maire, l'auteur de la *Difference des schismes et des conciles*, des *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, si contraires à tout idéal ascétique, et des *Trois Contes*, destinés à présenter le tableau saisissant des méfaits de la *Grande Guore*, ne sont qu'un seul et même personnage¹.

1. V. sur Jean Le Maire, avec les ouvrages de Thibaut et de Ph.-Aug. Becker, le résumé de notre cours du Collège de France sur *La Renaissance en France*, dans la *Revue des Cours et Conférences* (1^{er} trim. de 1911), H. Guy, *Hist. de la poésie française au XVI^e siècle*, t. I, l. II, ch. III; Paul Spaak, *Jean Le Maire de Belges* (extr. de la *Revue du XVI^e siècle*, t. VIII, IX et X). M. Spaak examine en détail (p. 133-141 du tirage à part) l'hypothèse que nous présentons ici, d'après notre article : *L'identification de Raminagrobis*, publié dans la *R. E. R.*, t. IX, 1911, p. 144 et suiv. Il la considère comme absolument vraisemblable. Il y ajoute même (p. 139, n. 5) un rapprochement de plus, en notant que Le Maire a été, en son temps, comparé à Homère; Marot lui attribuait même l'âme « d'Homère le gregeois ». Rabelais a pu se rappeler cette expression d'un poète qu'il avait beaucoup lu et jouer doublement sur le mot « La Villamère ». De même M. Arthur Tilley, dans la *Revue du XVI^e siècle*, t. II, p. 32, conclut ainsi un article sur *Rabelais et Jean Le Maire de Belges* : « En somme il faut ajouter aux sources multiformes où Rabelais a puisé une source de plus. Il faut aussi, si je ne me trompe pas, regarder la prose de Jean Le Maire comme ayant exercé sur son successeur une vraie influence. Le Maître a payé sa dette en lui assignant une place dans son épopée. Il y figure assez honorablement dans son tableau des Champs-Élysées, et l'on aime à croire, d'après l'heureuse conjecture de M. Abel Lefranc, qu'il y figure aussi comme « le vieil poète français nommé Raminagrobis ». V. aussi, sur le mot *Raminagrobis*, les pages de L. Sainéan dans *R. E. R.*, t. IX, p. 275-282, *Revue du XVI^e siècle*, t. I, p. 505-6, et *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 489. Ajoutons encore que Le

II. Her Trippa.

Les commentateurs de Rabelais se sont accordés pour identifier le personnage appelé Her Trippa qui, au chapitre XXV, nous est présenté comme prédisant toutes choses futures « par art d'astrologie, geomantie, chiromantie, metopomantie et aultres de pareille farine », avec Henri Cornelius Agrippa de Nettesheim, médecin originaire de Cologne, l'auteur bien connu du *De incertitudine et vanitate Scientiarum et Artium*. Toutefois, on n'a peut-être pas essayé de justifier par tous les arguments désirables cette identification piquante, bien faite assurément pour exciter la curiosité des rabelaisants, puisqu'elle met en cause, au cours d'un épisode célèbre du *Pantagruel*, l'une des plus énigmatiques figures de l'époque de la Renaissance. Pour quels motifs Rabelais a-t-il fait intervenir ainsi cet étrange personnage dans l'enquête poursuivie par Panurge sur les femmes et le mariage; existe-t-il, entre le rôle joué par Her Trippa dans le *Tiers Livre* et le caractère et les doctrines de Corneille Agrippa, une concordance manifeste; enfin, est-il possible de relever entre la vie de Rabelais et celle de l'écrivain allemand des points de contact, sinon certains, du moins vraisemblables, et peut-on croire qu'ils se sont connus au cours de leur existence quelque peu vagabonde?

Si Rabelais a fait intervenir Cornelius Agrippa dans l'enquête du *Tiers Livre*, c'est que, précisément, l'écrivain des bords du Rhin avait pris, on l'a vu, une part bruyante à la « querelle des femmes » qui se déroula pendant la première moitié du xvi^e siècle. Agrippa publia, en 1529, à Anvers, son curieux traité *De nobilitate et præcellentia feminei sexus*, composé dès 1509, à Dôle, lequel constitue le panégyrique le plus enthousiaste, sinon le plus nuancé, que le xvi^e siècle ait vu paraître en faveur du sexe féminin. L'auteur prête à celui-ci toutes les qualités et toutes les vertus. Agrippa ne se contente pas de soutenir la thèse de l'égalité absolue des deux sexes, il prétend encore démontrer la supériorité du sexe féminin sur l'autre. L'ouvrage trouva forcément, du côté des féministes, alors nombreux, une vogue marquée; il fut traduit de très bonne heure et, chose digne de remarque, parut en français en 1537, à Lyon, chez François Juste, l'éditeur même de Rabelais. Celui-ci, on le devine, dut lire avec une ironie peu bienveillante cette apologie outrée et indiscreète, si éloignée de ses propres idées, et c'est avec une satisfaction assez naturelle qu'il songea, au

Maire fut lié d'amitié avec Cornelius Agrippa, que Rabelais a certainement mis en scène sous les traits de Her Trippa. — La mort de Le Maire doit se placer au plus tard vers 1524. M. Humpers la fixe en 1515 ou 1516, comme dernière limite, mais sa démonstration n'implique pas une évidence complète (V. Spaak, *op. cit.*, p. 142).

moment de la préparation de son *Tiers Livre*, à mettre en scène le trop ardent panégyriste, heureux, apparemment, de saisir une occasion favorable de le rendre ridicule. Entre ces deux confrères, le premier d'un jugement si alerte et si juste, le second, — malgré certaines conceptions intéressantes, et parfois remarquables, formulées dans ses ouvrages — d'un esprit si peu équilibré et, semble-t-il, d'une sincérité sujette à caution, aucune sympathie intellectuelle ne pouvait exister. Certes, Rabelais connaissait fort bien, comme médecin et comme habitant de Lyon, la psychologie du personnage, ses œuvres principales, notamment le *De vanitate Scientiarum*, ses doctrines quelque peu retentissantes dans le domaine de l'astrologie, de la divination et des sciences occultes, ses aventures singulières, son genre de vie et ses occupations favorites. Il savait que la profession médicale, pratiquée par Agrippa avec un sérieux fort discutable, ne constituait qu'un des aspects de son activité multiple. « Pour le populaire, c'était une espèce de sorcier (nous dit l'un de ses meilleurs biographes¹). Agrippa était en correspondance avec des gens qui lui parlaient de chiromancie et d'astrologie. Il faisait lui-même de l'alchimie ; il donnait des horoscopes. » C'est exactement le genre de consultation que Panurge vient demander à Her Trippa sur le conseil d'Épistémon.

Entre le rôle de Her Trippa, tel qu'il apparaît au chapitre XXV du *Tiers Livre*, et celui des moyens d'existence de Cornelius Agrippa qui avait dû retenir davantage la curiosité de ses contemporains, en représentant à leurs yeux le côté original de son labeur pseudo-scientifique, la concordance était complète. Nombre de lecteurs du *Pantagruel* pouvaient ainsi reconnaître sans peine notre personnage, d'autant mieux que le *Her* de l'appellation forgée par Rabelais suffisait à désigner un Allemand, pendant que le nom *Trippa*, probablement choisi avec une intention satirique, évoquait par sa désinence le nom même du prétendu philosophe. Que si, maintenant, nous ouvrons soit le traité *De occulta philosophia*², soit le *De vanitate Scientiarum* d'Agrippa³, nous y décou-

1. *Les sciences et les arts occultes au XVI^e siècle : Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres*, par Aug. Prost, Paris, H. Champion, 1882, 2 vol. in-8, t. II, p. 217.

2. *Henrici Cornelii Agrippæ ab Nettesbeym a consiliis et archivis Indiciarii sacræ Cesareæ Majestatis De occulta philosophia libri tres. Cum gratia et privilegio Cæsareæ Majestatis ad triennium.* — A la fin : *Occultæ philosophiæ Henrici Cornelii Agrippæ finis. Anno MDXXXIII, mense Julio* (s. l. n. d. chez Jean Soter, à Cologne). — Bibl. Nat. Z 1983 A. (Voy. Prost, II, p. 531). Cet ouvrage, commencé dès 1509 et complété à diverses reprises par des additions, contient probablement les résultats des plus anciens travaux d'Agrippa, c'est-à-dire de ceux qui remontaient au temps de sa jeunesse. Le traité de l'incertitude et de la vanité des sciences appartient à son âge mûr. L'ensemble des œuvres d'Agrippa est dominé par ces deux ouvrages.

3. J'utilise l'édition publiée à Anvers sous ce titre : *Splendidæ nobilitatis viri et armatæ mili-*

vrons aisément les genres de divination conjecturale ou magique (il y en a trente-sept) proposés par Her Trippa, étudiés et décrits avec tout le détail désirable. On sait en effet que la magie, dont Agrippa était un fervent adepte et dont son *De occulta philosophia* forme un véritable traité, comprenait, avec la sorcellerie et les arts magiques proprement dits, la divination soit conjecturale, procédant de l'observation des signes, soit plus spécialement magique, fondée sur des pratiques mystérieuses¹. A la divination magique se rapportaient l'astrologie, l'art de tirer des probabilités de l'examen des corps, des aspects divers de la figure de l'homme ou de ses membres, de l'explication des songes, de l'étude des sorts (chiromancie, metoposcopie, alectryomancie, onomancie, stoicheomancie, etc.). A la divination magique appartenaient les révélations obtenues du démon par divers procédés (géomancie, aéromancie, pyromancie, nécromancie, gastromancie, catoptromancie, axinomancie, cephalæonomancie, etc.), et enfin les oracles (augures, auspices, aruspices, etc.). Les consultations qu'offre le personnage de Rabelais à ses visiteurs ont leur correspondance et leur explication dans les publications d'Agrippa. Il suffit de parcourir la table initiale qui donne les titres des chapitres du *de Vanitate* pour y retrouver les appellations mêmes des sciences qui sont spécialement professées par Her Trippa et dont l'indication est présentée au début du chapitre XXV du *Tiers Livre : De astrologia, de geomantia, de metoposcopia*², et ainsi de suite. Le parallélisme est donc complet ; il apparaît, d'ailleurs, comme si évident qu'il n'est pas besoin d'y insister davantage³.

Maintenant que le rapport entre les deux personnages est établi d'une manière sûre, il est à propos de répondre à l'autre question : Rabelais et Agrippa ont-ils été à même de se rencontrer ? Certes, l'auteur du *De Vanitate* avait beaucoup séjourné en France, à Paris, à Avignon, à Autun, à Chalon-sur-Saône, à Metz,

tiæ Equitis aurati ac utriusque Juris Doctoris Sacræ Cæsaræ Majestatis a consiliis et archivis Juditiarii Henrici Cornelii Agrippæ ab Nettesheym De Incertitudine et Vanitate Scientiarum et Artium atque excellentia Verbi Dei Declamatio. — Johannes Grapheus excudebat anno a Christo nato M. D. XXX., Mense septemb., Antverpiæ. Le dernier feuillet est occupé par la très belle marque qui représente la Charité.

1. Cf. Prost, *op. cit.*, t. I, p. xxxix et suiv.

2. « Icy, près l'Isle Bouchart, demeure Her Trippa, (dit Epistemon) ; vous sçavez, comment par art d'astrologie, geomantie, chiromantie, metopomantie et aultres de pareille farine, il prædict toutes choses futures ; conferons de vostre affaire avecques luy ».

3. Remarquons qu'un quatrième livre fut ajouté de bonne heure à l'ouvrage d'Agrippa, livre qui contient une énumération classique des procédés de la magie qu'il est intéressant de rapprocher de celle du *Tiers Livre*. On la trouvera, par ex., dans une éd. de l'ouvrage d'Agrippa datée de 1565, Lyon (Bibl. Mazarine, 28.458).

mais surtout à Lyon. Il arriva dans cette dernière ville vers les premiers mois de l'année 1524 et y demeura quatre années. Il y devint conseiller et médecin du roi de France, et fut attaché à la personne de la reine mère Louise de Savoie. Après le départ de sa royale maîtresse, il ne put obtenir le paiement de ses gages et tomba en une complète disgrâce en même temps que dans une situation très précaire. Aigri, désenchanté, il écrivit le traité « de l'incertitude et de la vanité des sciences », qui porte la trace continue de ses mélancoliques dispositions d'esprit, « satire emportée, a-t-on dit justement, des mœurs des lois, des usages et du régime entier de la société de son temps. » Il laissa donc à Lyon des souvenirs nombreux et précis, à la suite de ce séjour qui marque l'une des crises les plus graves de sa vie. Quand Rabelais y arriva quelques années plus tard, en 1532, il n'eut pas de peine à les recueillir. En 1535, du reste, Agrippa se rendit de nouveau à Lyon, venant de Bonn. Ce changement ne lui fut pas favorable. Il se vit jeter en prison par ordre du roi ; cette incarcération fut motivée, croit-on, par la hardiesse avec laquelle il aurait écrit antérieurement contre la reine mère. Ses amis intervinrent, et il fut relâché. Il se retira alors à Grenoble, où il mourut peu de temps après, au cours de l'année 1535, âgé de 49 ans, sans qu'on puisse préciser le mois de son décès. Sa fin arriva non pas à l'hôpital, dans la maison de Saint-Antoine de la rue de la Perrière, comme on l'a prétendu, mais, selon toute vraisemblance, au logis même de François de Vachon, président au parlement du Dauphiné, qui l'avait recueilli chez lui, et par les soins duquel il fut inhumé honorablement dans l'église des Frères Prêcheurs, suivant le témoignage de l'érudite dauphinois Guy Allard. Un compatriote et contemporain de celui-ci, Chorier, confirme tous ces renseignements, mais place le trépas du savant allemand dans le logis du conseiller au parlement Ferrand, où était mort le jurisconsulte Guy Pape vers le milieu du xv^e siècle¹. Le fait de la mort d'Agrippa, survenue en 1535, à Grenoble, est, en tout cas, hors de doute.

Or, personne n'a jamais remarqué que, précisément au cours de cette même année 1535, Rabelais avait effectué un voyage semblable à celui qui marqua la fin de l'existence d'Agrippa. Inquiet, se trouvant sous la menace de poursuites, il quitta brusquement Lyon, le 13 février, pour aller se réfugier à Grenoble², où il trouva un asile dans la maison du président François de Vachon,

1. Chorier, *La jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy Pape*, etc..., Lyon, 1692, dans la vie de Guy Pape qui figure en tête de cet ouvrage (cité par Prost, II, p. 405).

2. Voy. V. de Valous, *Rabelais à Lyon*, Lyon, 1881, p. 8; notre article de la *Revue des Études rabelaisiennes*, 1908, p. 148 et suiv. ; et *Le séjour de Rabelais à Grenoble*, par Albert Ravanat, Grenoble, 1891.

le même chez lequel Guy Allard suppose que s'éteignit Agrippa. En outre, Guy Allard remarque, à l'article Vachon de sa *Bibliothèque de Dauphiné* (1680), que ce personnage, « président à mortier en ce Parlement sous Henri III, ne passoit point agréablement les heures de son loisir s'il n'estudioit pas, et ses plus charmantes conversations estoient avec les gens de lettres ; aussi recueillit-il Rabelais et Agrippa dans sa maison »¹.

Il semble donc, d'après ce texte, rédigé, il est vrai, au xvii^e siècle, que Rabelais et Agrippa, qui tous deux séjournèrent à Grenoble en 1535, aient pu se retrouver dans la demeure hospitalière du président F. de Vachon. Et même il ne serait pas impossible qu'ils se fussent rencontrés déjà à Lyon, si l'arrivée d'Agrippa dans cette ville avait été antérieure à la mi-février. Quoi qu'il en soit, il est intéressant de constater que les circonstances ont imposé à chacun d'eux, vers la même époque, un déplacement et une retraite absolument semblables, conseillés par la prudence. Une telle constatation nous amène à nous demander s'il n'existerait point une relation entre le départ de l'un et celui de l'autre, et si le même rapport ne se manifesterait pas en ce qui touche le choix du lieu du refuge. Quand Rabelais s'enfuit précipitamment de Lyon, c'est que, nouvellement censuré par la Sorbonne², il a lieu de craindre pour sa sûreté, eu égard à la situation générale et aux dispositions des pouvoirs locaux ; il nous paraît vraisemblable que si Agrippa fut incarcéré dans la même ville, cette mesure dut être prise beaucoup plus en raison de ses idées, réputées téméraires et dangereuses, qu'en punition d'un écrit plus ou moins oublié, dirigé contre la reine mère, morte depuis quatre ans. A diverses reprises, son orthodoxie donna lieu à de graves soupçons³. Mais ce qui mérite de retenir davantage notre attention, c'est cette circonstance que le *De Vanitate* et son auteur furent condamnés par la Sorbonne le 2 mars 1535. L'ouvrage, censuré comme entaché des doctrines

1. *La Bibliothèque de Dauphiné, contenant les noms de ceux qui se sont distingués par leur savoir dans cette province et le dénombrement de leurs ouvrages depuis XII siècles*. Dressée par M. Guy Allard. A Grenoble, chez Laurent Gilibert, 1680. *Vis Rabelais, Agrippa et Vachon*.

2. J'incline à croire que la censure portée contre le *Gargantua* fut prononcée par la Faculté de théologie vers le mois de février 1535 et qu'elle fut la cause déterminante du départ soudain de Rabelais.

3. Son biographe remarque (t. II, App. X, p. 463 et suiv.) « que les tendances d'Agrippa vers la Réforme sont incontestables et permettent de douter de la sincérité de ses paroles dans les témoignages qu'il donne parfois d'opinions qui seraient contraires aux novateurs. La communauté d'idées entre Agrippa et les hérésiarques du xvii^e siècle s'accuse dans maint passage de ses écrits, mais tout particulièrement dans son traité de l'incertitude et de la vanité des sciences. Tels sont les passages qui concernent le célibat des prêtres, le culte des saints, le purgatoire, etc. »

luthériennes (attaques contre le culte des images, des temples, des fêtes et des cérémonies de l'Église ; blasphème contre les écrivains du saint canon), fut condamné à être brûlé publiquement¹. Voilà, selon nous, la véritable cause de l'emprisonnement de l'ardent sectateur des sciences magiques. Les mêmes censures qui frappèrent Rabelais, aussi bien du côté catholique que du côté protestant, l'atteignirent pareillement. Cela est si vrai que Calvin, un peu plus tard, rapproche le nom de Rabelais de celui d'Agrippa, en les présentant l'un et l'autre comme deux libres penseurs « frappez d'un mesme aveuglement² ». De toute manière, l'auteur du *Pantagruel* dut souvent entendre parler d'Agrippa. S'il l'a connu personnellement, comme bien des indices permettent de le croire il n'a sans doute éprouvé, malgré quelques idées communes et la similitude des dangers courus vers le même temps, aucune sympathie pour son confrère ; ce champion des sciences occultes ne pouvait séduire à aucun degré son esprit si clair et tout épris de réalité.

Que faut-il penser de l'allusion du début du chapitre XXV relative aux infortunes conjugales de Her Trippa ? Il est possible qu'elle évoque un bruit plus ou moins fondé répandu par la malignité publique. Her Trippa y apparaît comme fréquentant la cour pendant son premier séjour à Lyon, détail qui est parfaitement exact en ce qui touche Agrippa. On sait qu'il fut marié trois fois. L'une des femmes qu'il épousa passait pour très belle. Quant aux cadeaux faits à Her Trippa, en dehors des « cinquante beaux angelotz » qu'il reçoit, leur énumération ne présente rien que de vraisemblable. Les imprécations que Panurge adresse à notre occultiste, en quittant sa « tanière » (fin du chapitre), ne sont pas non plus pour surprendre. Visiblement, l'auteur de *Pantagruel* tient à détourner de lui tout soupçon d'une ancienne entente avec ce personnage réputé dangereux : « A trente diables soit le coqu, cornu, marrane, sorcier au Diable, enchanteur de l'Antichrist. Retournons vers notre roy. Je suis asceuré que de nous content ne sera, s'il entend une foys que soyons icy venuz en la tesnière de ce diable engiponné. Je me repens d'y estre venu... Vray Dieu ! comment il m'a parfumé de fascherie et diablerie, de charme et de sorcellerie ! Le diable le puisse emporter ! » Ce sont là autant d'allusions qui s'expliquent fort bien de la part d'un contempteur de la magie en général et spécialement des théories d'Agrippa. L'allusion faite aux sentiments du roi à l'égard de celui-ci concorde avec les

1. D'Argentré, *Collectio judiciorum de novis erroribus*, Paris, 1728, in-f^o, t. II, p. 85. Le *De occulta philosophia* fut condamné également à Cologne, en 1533.

2. Calvin, *Traité des Scandales* (1550), éd. de 1566, p. 1182, dans le *Recueil des Opuscules* de Calvin donné, à cette date, par Th. de Bèze.

péripéties de son premier séjour à Lyon, je veux dire avec sa disgrâce, autant qu'avec l'aventure fâcheuse du second séjour, même si l'on admet que son incarcération fut en partie causée par un pamphlet contre la mère du souverain. En résumé : aucun trait de l'épisode du *Pantagruel* qui ne convienne exactement à la personnalité d'Agrippa¹. Il y a donc identité entre le célèbre médecin et la figure introduite par Rabelais dans son roman. Une fois encore, tous les traits de la satire rabelaisienne s'expliquent et se justifient de la manière la plus complète et, si j'ose dire, la plus naturelle. Her Trippa nous apparaît, lui aussi, comme un personnage emprunté à la réalité la plus concrète.

III. Hippothadée.

Nous nous trouvons maintenant en face de la quadruple consultation d'un théologien, d'un médecin, d'un légiste et d'un philosophe. Rabelais, en annonçant leur participation à l'enquête de Panurge, tient à spécifier la situation respective de chacun d'eux en ce qui touche les liens du mariage. Il nous apprend ainsi que le théologien Hippothadée n'a jamais connu ces liens, alors que le médecin Rondibilis est marié, le juriste Bridoye, veuf, et le philosophe Trouillogan, remarié en secondes noces.

On peut dire que les chapitres XXX, XXXI et XXXII, qui mettent en scène le théologien et le médecin renferment l'essentiel de la pensée du *Tiers Livre*. « Les Sorts virgiliannes, a remarqué avec raison M. Barat, la Sibylle de Panzoult, Frère Jean, Raminagrobis ne donnent que des oracles incertains ou trop manifestement joyeux pour qu'on y puisse voir la pensée profonde de l'auteur. On peut dire que les réponses d'Hippothadée et de Rondibilis sont le noyau véritable du livre. » A quelle personnalité d'alors a pu songer Rabelais en évoquant la belle figure du théologien ? A notre avis, les discours si fermes de « notre père Hippothadée », qui parle « à la reverence de tous les assistants en modestie incroyable », appartiennent, mieux qu'à tout autre contemporain, au vénérable Lefèvre d'Étaples, le philosophe et le théologien que l'auteur de *Pantagruel* devait admirer comme le représentant le plus éminent, à côté d'Erasmus, de la pensée de son époque. Les nobles propos du moraliste du *Tiers Livre* dérivent principalement de son célèbre *Commentaire des épîtres de*

1. Le seul trait — avons-nous besoin de le dire ? — qui ne convienne pas à Agrippa, c'est celui de sa résidence à L'Île-Bouchard. Comme les faits du *Tiers Livre* se déroulent en Touraine, cette supposition était nécessaire. Il est possible d'ailleurs qu'une explication permette un jour de préciser la raison du choix fait par Rabelais de cette localité de son pays chinonais.

saint Paul (1512) et reflètent avec une netteté singulière, de la première à la dernière ligne, les doctrines et les conseils chers au vieux maître dont l'influence fut si grande sur les commencements de notre Renaissance.

Dès son entrée en matière, Hippothadée formule une question d'allure paulinienne : « . . . En cestuy estrif, avez vous de Dieu le don et grace speciale de continence ? — Ma foy non, respondit Panurge. » Et aussitôt le « père » s'appuie explicitement sur l'enseignement de saint Paul, citant le précepte fameux de la 1^{re} Épître aux Corinthiens (VII, 9) : « Mariez vous donc, mon amy : car trop meilleur est soy marier que ardre on feu de concupiscence ¹. »

Dans son second propos, Hippothadée persiste à s'inspirer de l'Apôtre. Qui ne reconnaîtrait l'accent de l'auteur des Épîtres dans le développement que commande cet aphorisme : « . . . Rien sans luy n'estre, ne valoir, rien ne pouvoir : si sa sainte grace n'est sus nous infuse » ? Et tout le reste du chapitre, ou peu s'en faut, dans lequel l'auteur trace le portrait de l'épouse idéale, dérive pareillement de la 1^{re} Épître aux Corinthiens (chap. XI, v. 7). « L'homme est l'image et la gloire de Dieu, au lieu que la femme est la gloire de l'homme ». « C'est au fond, observe Paul Stapfer ², ce que*dit le théologien Hippothadée dans la sage consultation qu'il donne à Panurge, lorsqu'il compare la femme à un miroir précieux, non par les dorures et les pierreries du cadre, mais par la pureté de la glace ; de même, la femme la plus à estimer n'est pas celle « qui seroit riche, belle, elegante, extraicte de noble race ; mais celle qui plus s'efforce avec Dieu soy former en bonne grace, et conformer aux mœurs de son mary ». La belle définition du mariage chrétien, qui se rencontre au début un chapitre V de l'Épître aux Éphésiens, s'accorde pleinement avec les préceptes émis par Hippothadée. Quand nous voyons reparaître cette figure respectée, à la fin du chapitre XXXV, c'est encore un texte de saint Paul qui fournit la matière de son discours : « Le Saint Envoyé (dist Hippothadée) me semble l'avoir plus apertement éclairé, quand il dict : Ceulx qui sont mariez soient comme non mariez : ceulx qui ont femme soient comme non ayans femme ³. » Cette parole de la première Épître aux Corinthiens suggère aussitôt à Pantagruel un petit discours empreint d'une sagesse pratique qui doit refléter les propres idées de l'auteur.

1. Quod si non se continent, nubant. Melius est enim nubere quam uri.

2. *Rabelais, sa personne, son génie, son œuvre*, Paris, 1889, p. 275. — On trouverait encore, chez l'Apôtre, d'autres textes voisins des conseils d'Hippothadée, par ex. Ép. aux Col., III, 18 : « Femmes, soyez soumises à vos maris..., maris, aimez vos femmes, et ne soyez pas amers envers elles ».

3. 1^{re} Ep. aux Corinthiens, VII, 29.

Il apparaît donc que notre théologien a voulu s'inspirer avec une certaine continuité, dans sa consultation, de la doctrine paulinienne¹. N'est-ce pas la preuve sensible du dessein qu'a eu Rabelais de faire parler ici l'homme que ses amis et lui-même considéraient à la fois comme l'une des plus hautes intelligences de son temps et comme l'interprète par excellence de la pensée de l'Apôtre. Ainsi qu'on l'a déjà observé, Hippothadée est le seul théologien qui fasse bonne figure dans le roman rabelaisien. Sa modestie incroyable correspond très exactement à une qualité semblable signalée par les contemporains chez Lefèvre. Il est l'objet, de la part de tous les assistants, de cette même « reverence » que le théologien picard rencontrait dans tous les milieux où il paraissait. Quand Hippothadée, traçant le portrait de l'épouse fidèle, la représente comme « aymant complayre à Dieu par *foy* et observation de ses saintz commendemens, craignant l'offenser et *perdre sa grace par default de foy* »², il insiste sur les deux idées essentielles qui sont à la base de la doctrine de Lefèvre : le salut par la foi et le rôle de la grâce divine. Dès ses premières paroles, Hippothadée n'avait-il pas tenu à marquer cette action de la grâce, en demandant à Panurge : « Mais en cestuy estrif avez vous de Dieu le *don et grace speciale* de continence? » Et, un peu plus loin : « Rien sans luy n'estre..., si sa sainte grace n'est sus nous infuse. » De telles déclarations équivalent à une signature. De même quand, quelques lignes plus haut, parlant du sort futur du mariage de Panurge, le « père » dit : « Mon amy, vous ne serez point coqu, si Dieu plaist. Pour sçavoir sur ce quel est son plaisir, ne fault entrer en desespoir, comme de chose absconse, et pour laquelle entendre, faudroit consulter son conseil privé et voyager en la chambre de ses tres saintz plaisirs. Le bon Dieu nous a faict ce bien qu'il nous les a revelez, *annoncez, declairez, et apertement descriptz par les sacres bibles* », nous entendons le précepte, j'allais dire le mot d'ordre, que Lefèvre d'Étapes, traducteur et commentateur de l'Ancien et du Nouveau Testament, n'a cessé de répéter dans ses ouvrages comme à ses disciples, et qui a été le fondement de sa pensée religieuse : Il faut revenir aux Écritures, qui sont le seul fondement de la doctrine du Christ. En présence de signes aussi probants, il n'est pas possible d'hésiter : Rabelais a clairement désigné son personnage.

Examinons maintenant si l'épisode ne nous fournirait pas quelque autre indice de l'intention qu'a eue le Chinonais d'y évoquer le commentateur des Épîtres. Interrogeons d'abord le nom même d'Hippothadée, d'allure assez étrange. Il est

1. Rabelais possédait un exemplaire d'un autre commentaire de saint Paul : *Theophylacti archiepiscopi Bulgariae in omnes divi Pauli epistolas (sic) enarrationes*. Paris, Jean Petit, 1539, in-f^o.

2. C'est nous qui employons l'italique.

évident que ce nom est un composé du mot grec ἵππος cheval — et non ὑπέ, comme tant de commentateurs l'ont supposé tout à fait à tort — et du nom de l'apôtre Thadée ou Thaddée, qui est le même que saint Jude¹. Comment expliquer cette évocation inattendue du nom grec du cheval dans le nom du théologien? Très logiquement, s'il s'agit de Lefèvre d'Étaples. En effet, ce personnage est souvent appelé dans les textes latins de son époque : *Stapulensis* tout court, du nom de la ville dont il était originaire (*Stapulae*). Il faut songer qu'au xvi^e siècle, le bâtiment qui abrite les chevaux s'appelait non pas écurie, comme aujourd'hui, mais *étable*. Tout un chapitre de *Gargantua* (XII) roule sur « les estables des grans chevaux ». ἵππος désigne donc ici celui qui habite dans l'étable, c'est-à-dire en latin : *Stabulensis* ou *Stapulensis*. Quant au mot *Thadée*, il est à propos de rappeler que l'apôtre de ce nom, qui est appelé également Jude, était le frère de saint Jacques le Mineur. Or, Lefèvre portait le prénom de Jacques. D'autre part, c'est sous le nom de Jude ou Thaddée que figure dans le canon du Nouveau Testament l'épître, souvent citée au cours des controverses suscitées par la protestantisme, qui contient un avertissement très net dirigé contre les docteurs hérétiques. Faut-il penser qu'en utilisant ce nom, notre écrivain a eu l'intention piquante de retourner le reproche d'hérésie aux adversaires de Lefèvre, précurseur, à certains égards, de la Réforme, mais qui s'est toujours défendu d'être hérétique? Il est avéré que l'épître de saint Jacques, frère de saint Thaddée, a tenu une place toute spéciale dans la doctrine de notre philosophe. Cherchant surtout à mettre en lumière l'enseignement de saint Paul tel qu'il le comprend, il tente une conciliation entre Jacques et Paul : « Il y avait autrefois deux partis, dont l'un se fiait aux œuvres, l'autre à la foi sans se soucier des œuvres. Jacques réfute celui-ci, Paul celui-là. Et toi, si tu as la sagesse de l'esprit, ne te fie ni à la foi, ni aux œuvres, mais à Dieu, et considère comme l'essentiel, pour obtenir le salut de Dieu, la foi d'après Paul, et ajoute à cela les œuvres d'après Jacques, car elles sont le signe d'une foi vivante et féconde »². C'est, on le voit, le pendant du portrait tracé par Hippothadée de la femme

1. Dans la première édition du *Tiers Livre*, seulement, se rencontre la forme *Parathadée*, qui disparaît dans les autres éditions de 1546, pour ne plus reparaitre ensuite. Παρά devait avoir, dans ce vocable, le sens de auprès, à côté de, suivant, désignant ainsi un personnage proche de Thadée, c'est-à-dire de l'Apôtre de ce nom, un autre Thadée.

2. J. Viénot, *Histoire de la Réforme française*, Paris, in-8°, 1926, p. 48. — Un frère Thadée, des Augustins de Lyon, a beaucoup contribué, vers 1528, à répandre dans cette ville les idées évangéliques. On le trouve, en 1530, prêchant à Toulouse. Ce frère exerçait son action dans les mêmes milieux que Rabelais fréquenta un peu plus tard. Cf. Imbart de la Tour, *Les origines de la Réforme*, t. III, p. 400-1.

idéale : « ayment complaire à Dieu par foy et observation de ses sainctz commandemens ». Ajoutons que le petit cénacle de Fontenay-le-Comte devait être imprégné des idées du philosophe picard.

Autre élément qu'il convient de ne pas omettre : la grande protectrice de Lefèvre d'Étaples a été la reine Marguerite de Navarre. Cette généreuse princesse le recueillit pendant ses dernières années, et ce fut chez elle qu'il mourut en 1537. Dédiant son *Tiers Livre* à la reine, Rabelais était conduit assez aisément à donner un rôle à son protégé, dont le nom avait été si souvent rapproché de celui de la Marguerite des princesses, depuis 1531. Enfin, Lefèvre avait été précepteur d'un des enfants de François I^{er}. Il devint ensuite bibliothécaire du roi à Blois. Cette double fonction l'amena à résider à la cour de France pendant quelque temps, avant de trouver asile à la cour de Navarre. On s'explique donc aisément son intervention, sous le nom d'Hippothadée, dans une enquête qui se déroule à la cour de Gargantua et de Pantagruel, en un château des bords de la Loire. Ses doctrines les plus particulières se retrouvent, et non d'autres, dans les discours d'Hippothadée, dont le nom même, comme on l'a indiqué, fournit un équivalent à celui du célèbre traducteur de la Bible.

IV. Rondibilis.

Maître Rondibilis a été identifié d'assez bonne heure, par les commentateurs, avec Guillaume Rondelet ou Rondellet, camarade d'études de Rabelais à la Faculté de Médecine de Montpellier, en 1530-1531. Rondelet était, à cette date, procureur des étudiants. Il s'occupa certainement, en cette qualité, des représentations dramatiques données par les étudiants, durant ces deux années, à l'époque de la Fête des Rois, et dont les frais furent soldés par ses soins¹. Il fut reçu docteur la même année que Rabelais (1537). Leurs noms et leurs signatures figurent côte à côte sur un certain nombre de documents des archives de l'Université de Montpellier, attestant nettement le parallélisme de leurs carrières. Anatomiste, zoologiste et botaniste, véritable émule de Pierre Belon, Guillaume Rondelet jouit, en son temps, d'une grande réputation, surtout en raison de son

1. Reddition de comptes de Guillaume Rondelet, du 15 Décembre 1530 à la fin de janvier 1531 : Pro compositore moralitatis, stulticie et comedie, quatuor aureos, valentes VIII libras turonensium. En 1532. l'auteur reçut 8 livres : S'ensuyt la mise faicte pour la feste des roys... Pour celui qui composa la cene, sotie, moralité, farce et sermon ordonné par la congrégation, huit livres. Cf. A. Dubouché, *F. Rabelais à Montpellier* (Montpellier, 1887, in-4°), p. 79-80.

Histoire des Poissons (1558) ¹, dont l'édition latine avait été publiée en 1554-1555. Il obtint une chaire à l'Université au cours de l'année 1545, donc un peu avant l'apparition du *Tiers Livre*. D'un caractère aimable, expansif, il offrait plus d'un trait de ressemblance morale avec son condisciple de Chinon. Il était, au physique, de taille courte, d'aspect ramassé, et, suivant un témoignage contemporain, « impense crassus » ce qui concorde bien avec le nom de Rondibilis ². Rabelais fait remarquer que ce personnage « marié est, et ne l'avoit esté », ce qui était exact pour Rondelet, en 1546 ³. Au chapitre XXXIV du *Tiers Livre*, c'est Panurge qui, s'adressant à Rondibilis, énumère les auteurs de la comédie de Montpellier : « Monsieur nostre maistre, ... j'ay prins moult grand plaisir vous oyant... Je ne vous avois oncques puy veu que jouastez à Montpellier avecques nos antiques amis Ant. Saporta, Guy Bouguier, Balthasar Noyer, Tollet, Jan Quentin, François Robinet, Jan Perdrier et François Rabelais, la morale comœdie de celluy qui avoit espousé une femme mute. Je y estois (dist Epistemon). »

Ainsi, Rondibilis est désigné en première ligne par Panurge comme l'un des acteurs de la comédie jouée en 1530 ou 1531. Puisque, d'autre part, Rondelet ne figure pas parmi les acteurs nommément cités et qu'il a été mêlé de très près, en sa qualité de procureur, à cette représentation, où il a dû sûrement remplir un rôle, il est donc tout naturel d'identifier le personnage de Rondibilis avec l'ancien camarade de Rabelais, devenu l'un des professeurs de la Faculté de Médecine de Montpellier, déjà renommé pour sa compétence de médecin et de naturaliste et son talent de parole ⁴. En tout cas, à s'en tenir à ce texte, à la donnée relative au mariage de Rondibilis et à l'aspect physique que présage son nom, on ne peut guère reconnaître en lui Rabelais lui-même. Il est probable, cependant, que le Tourangeau a pu introduire, dans les admirables chapitres qui mettent un médecin en scène, certains traits qui

1. Traduction de Joubert. Les deux éditions latine et française parurent avec d'intéressantes et nombreuses figures.

2. Sa psychologie et son aspect physique ont été décrits par J.-E. Planchon, dans deux brochures : *Rondelet et ses disciples*, Montpellier, 1866, in-8°. Ces détails sont rapportés dans la première brochure (p. 21) d'après le témoignage d'un contemporain, Joubert. Rondelet, dont l'humour vive anime d'un reflet d'épicurisme les graves et doctes pensées, aimait la bonne chère les danses, la musique et les amusements scéniques. Sa parole était facile, abondante, variée ; il captivait l'attention et semait de traits piquants un enseignement sérieux, etc. M. Planchon donne, dans la seconde brochure, divers renseignements sur les acteurs de la comédie (p. 23).

3. Son second mariage se place après 1560.

4. Panurge, notons-le, atteste qu'il a pris grand plaisir à l'entendre.

lui appartenait également et que ses affinités avec son ancien compagnon d'études rendaient d'autant plus plausibles ¹.

V. Trouillogan.

Le personnage que Pantagruel appelle « nostre feal le philosophe Trouillogan, ... le philosophe parfaict », n'a jamais été l'objet d'une hypothèse quelconque. Les commentateurs n'ont cherché, en aucune manière, non seulement à l'identifier, mais même à le rattacher à une école philosophique de l'époque. Nous n'avons sur lui qu'un seul détail concret : à savoir qu'il est remarié. La qualification de « nostre feal » que le prince lui octroie, chaque fois qu'il lui adresse la parole, tendrait à faire supposer qu'il appartient à l'entourage du souverain. Restent son nom et l'immortel dialogue qui se poursuit dans les chapitres XXXV et XXXVI ² pour nous renseigner sur ses doctrines. Examinons d'abord son nom. « Trouillogan, dit M. Lazare Sainéan ³, nom du philosophe « epheticque » consulté par Panurge, sur son mariage, et qui lui donne des réponses « répugnantes et contradictoires » (l. III, ch. XXXV). Le nom se rattache au poitevin *trouil*, dévidoire. » Mais nous n'avons ici qu'une partie du vocable. Que cache le reste du mot : *ogan* ? Nous n'hésitons guère à répondre : le nom d'un célèbre philosophe du moyen âge, celui d'Ockam ⁴, qu'on prononçait Okan, à peine modifié et facilement reconnaissable. Trouillogan représenterait ainsi le « devidoire d'Ockam ». Et le rapprochement se présente avec d'autant plus de vraisemblance que le scepticisme de Trouillogan, tel que le dialogue nous le révèle, est tout à fait voisin de celui du nouvel occamisme qui se développe en France, spécialement dans l'Université, à la fin du xv^e siècle et pendant le premier quart du siècle suivant. On l'a dit souvent : la conséquence du principe nominaliste et plus encore de l'occamisme, c'est le scepticisme. Il n'est pas douteux que Rabelais a toujours professé à l'égard de ces théories une antipathie déclarée, que prouvent ses allusions au scotisme, à Ockam et à ceux de

1. Nous avons fait remarquer ailleurs que François Billon avait cru reconnaître Rabelais en Rondibilis.

2. Est-il besoin de rappeler tout le parti que Molière en a tiré dans *Le Mariage forcé* ? Il est à noter que *Le Médecin malgré lui* renferme également des emprunts au *Tiers Livre*.

3. *La Langue de Rabelais*, II, 489.

4. Guillaume d'Ockam, cordelier anglais (1270-1347), disciple de Duns Scot, professa à Paris comme son maître. On sait la place occupée dans la philosophie médiévale par celui qu'on a surnommé le prince des nominalistes, le docteur unique.

ses contemporains qui les continuaient par cette sorte de conceptualisme qu'on a appelé le terminisme : les Pierre Tateret, les Thomas Bricot, les Jean Mair dit Majoris. Concordance vraiment frappante, ces principaux tenants de l'occamisme du temps de Rabelais sont cités tous les trois, avec Duns Scot et Ockam, dans le Catalogue de la Bibliothèque de Saint-Victor : « Tartaretus de modo cacandi, . . . Bricot de differentiis soupparum ¹, . . . Majoris, de modo faciendi boudinos . . . Barbouilamenta Scoti . . . les Marmitons de Olkam à simple tonsure. » On rencontre, de plus, dans *Gargantua* cette autre mention satirique (VIII) : « Lors commença le monde attacher les chausses au pourpoint, et non le pourpoint aux chausses, car c'est chose contre nature, comme amplement a déclaré Olkam sus les exposables de M. Haultchaussade ».

Nos « terministes » sont alors les représentants les plus qualifiés de la philosophie occamista, dérivée du scotisme. En formulant le terminisme conceptua-liste qui fait le fond de sa doctrine, Ockam, observe M. de Wulf, a contribué grandement à déchaîner l'invasion de sophistique qui marque la fin du quinzième siècle². En face de Lefèvre d'Étaples et de ses disciples, Pierre Tateret maintient la tradition scotiste. C'est à ce moment que son émule, Bricot, écrit son *Tractatus insolubilium*. Ce renouveau de l'occamisme aboutit aisément à l'indifférence. Les choses ne sont pas telles que nous les concevons ; la vérité reste introuvable, inaccessible à l'homme. Quand Panurge déclare au début du chapitre XXXVI, s'adressant à Trouillogan : « Je croy que je suis descendu on puiz tenebreux ou quel disoit Heraclytus estre Verité cachée. Je ne voy goutte : je n'entends rien, je sens mes sens tous hebetez . . . », il exprime, en une formule saisissante, l'aboutissement de cette doctrine, en nous orientant très clairement. C'est donc du côté de cette école, déjà rudement malmenée au second livre, qu'il y a chance de rencontrer les pyrrhoniens Aporrhétiques, Sceptiques et Ephetiques tant détestés par Rabelais. On découvrira peut-être un jour la vraie figure de celui qu'il a voulu ridiculiser comme étant le *Dévidoire d'Ockam*. Il conviendra cependant de le chercher, non parmi les membres de la Faculté de théologie ou du clergé, mais parmi les laïques, puisqu'il est donné comme remarié : par exemple dans le groupe des médecins qui se sont occupés de philosophie.

1. Ces deux titres ne sont séparés que par un seul article.

2. V. M. de Wulf, *Histoire de la philosophie médiévale*, p. 356-360. V., sur tout ce mouvement, l'ouvrage d'A. Renaudet, *Préréforme et Humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie*, Paris, Champion, 1916, in-8°. On trouvera à la table de très nombreux renvois aux noms de ces personnages et au mot *Ockam*. Cf. en particulier, p. 591 et suiv.

VI. Bridoye et Perrin Dendin.

Si les divers personnages que l'on vient d'étudier à travers le *Tiers Livre* correspondent à des figures réelles, n'y aurait-il pas maintenant une exception dans le cas du légiste Bridoye, dont la consultation suit celle de Trouillogan, en attendant celle du fou Triboulet ? A notre avis, une telle hypothèse est à écarter. Tout ce que rapporte Rabelais au sujet de ce magistrat, juge ou, autrement dit, lieutenant de Fonsbeton, où l'on a voulu voir une allusion à Fontenay-le-Comte, donne bien l'impression d'un personnage ayant vécu en chair et en os et que l'auteur a personnellement connu dans quelque ville du Poitou. Nous savons qu'il avait étudié le droit à Poitiers, qu'il était veuf et fort âgé, comptant quarante ans et plus de services à Fonsbeton, pendant lesquels il avait rendu plus de quatre mille sentences définitives, et deux mille trois cent neuf autres pour lesquelles il y avait eu appel et que la Cour souveraine du Parlement de Myrelingues avait toutes approuvées et confirmées. Épistémon tient à nous apprendre que Bridoye est « son antique connaissance » et se charge d'aller l'inviter, au lieu et place de Carpalim, à se rendre au palais de Pantagruel, désirant entretenir le vieux magistrat de l'avancement d'un sien fils, honnête et docte, qui étudie le droit à Toulouse sous l'auditoire du très savant et vertueux Boyssonné. Pantagruel, qui se déclare tout prêt à favoriser la carrière du jeune homme et l'élévation en dignité de son professeur toulousain, traite visiblement Bridoye avec estime et considération ; il se plaît à l'appeler « notre bon Amy », déclarant qu'il a toujours vécu « tant saintement » en son état. Épistémon fait du reste un voyage inutile, car Bridoye est absent, depuis la veille, de son logis, ayant été cité par un huissier du parlement de Myrelingues à comparoir devant cette haute juridiction, pour rendre raison de certaine sentence prononcée par lui contre l'élus Toucheronde et qui ne semblait du tout équitable à la Cour souveraine. Pantagruel, apprenant cela, se déclare aussitôt disposé à faire le voyage de Myrelingues pour défendre le juge. Quand Bridoye a confessé avoir jugé au sort des dés, non seulement cette affaire, mais toutes celles qui lui ont été jamais soumises, le prince, prié par le premier président de faire office de juge, exprime le vœu de voir absoudre le comparant de ce cas, eu égard à sa vieillesse et à sa « simplesse ». Cette faute unique doit s'éteindre dans la mer de tant de jugements rendus par Bridoye, d'autant mieux que pendant une si longue magistrature on n'a jamais trouvé en lui acte digne de répréhension. Il fait observer qu'« à ces jugemens de sort toutes les précédentes sentences » ont été trouvées bonnes en la vénérable et souveraine juridiction de la Cour. Celle-ci octroyera donc au comparant,

qui a vécu si bien, son entier pardon. Un légiste plus jeune, expert et vertueux, lui sera adjoint à titre de conseil. Si, toutefois, le Parlement estime devoir déposer totalement le juge de son office, Pantagruel trouvera sans peine le moyen de l'employer ailleurs dans ses États. Nous avons résumé à dessein les données qui confèrent à cet épisode célèbre un caractère plausible, malgré l'inoubliable satire qui s'y trouve développée. Tant de détails topiques et vraisemblables ne figurent pas sans motif dans ces cinq chapitres. On devine que le Maître, selon une habitude qui lui est chère et dont nos précédentes recherches ont clairement établi l'intérêt et la persistance, s'est inspiré de la réalité ambiante et qu'il n'a pas inventé de toutes pièces ces précisions. Visiblement, il transpose des faits observés autour de lui et décrit des figures qui lui étaient familières. Sans risquer une hypothèse téméraire, on peut penser qu'il a connu une histoire de ce genre, pendant ses séjours en Poitou, à Ligugé ou à Fontaine-le-Comte, dans le couvent de l'abbé Ardillon, qui se trouvent justement évoqués l'un et l'autre à la fin du chapitre XLIII. Le procès de Bridoye ne semble pas être une pure fiction ; le fond de l'histoire doit être réel. Il n'est nullement absurde d'imaginer qu'on trouvera quelque jour dans les archives du parlement de Paris, dont dépendaient les juridictions du Poitou, la trace d'une affaire de ce genre : un vieux magistrat de cette province cité devant la cour suprême pour injustice notoire ou abus de pouvoir. Rabelais a tiré d'un tel fait un parti merveilleux ; son ironie prestigieuse a élargi singulièrement les proportions de cette procédure, jusqu'à y introduire, en même temps qu'une satire générale des pratiques de la judicature, qui n'était pas pour déplaire au pouvoir royal, une démonstration assez piquante du rôle que joue le sort des dés, c'est-à-dire le hasard, en dépit des prétentions contraires de l'esprit humain dans la conduite des affaires de ce monde. N'oublions pas que « l'étrange histoire des perplexités du jugement humain » fait immédiatement suite au récit de l'audience du parlement de Myrelingues¹ (ch. XLIV).

1. Le nom Myrelingues (Mirelingues, seulement dans l'édition de 1552) et ses dérivés ont fait l'objet d'un certain nombre de conjectures. Le Duchat interprétait le mot comme signifiant *mille langues* en songeant au mot grec *μυρία*. Plusieurs commentateurs, par ex. Moland, en parlant de ce sens présumé, y ont vu une allusion à Paris, d'autres ont opté pour Toulouse ou pour la Bretagne. M. L. Sainéan, dans son excellent ouvrage, *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 451, déclare l'étymologie de Le Duchat purement fantaisiste, mais il n'en donne pas une autre. Il est très possible que Rabelais ait eu en vue une étymologie plus ou moins plaisante, permettant de suggérer au lecteur l'idée de la grande ville. Rappelons que pour revenir de Myrelingues aux bords de la Loire, une longue chevauchée était nécessaire (ch. XLV, début).

Ces remarques s'appliquent également au personnage de Perrin Dendin évoqué par Bridoye, qui l'avait connu à Semervé ¹, près de Ligugé, au temps où il étudiait le droit à Poitiers. Très répandu dans la région, recherché de tous, l'appointeur de procès avait un fils, Ténot, grand hardeau et galant homme, dont l'aventure nous est racontée avec détail (ch. XLI). Frère Jean, qui, comme il arrive souvent, peut représenter ici Rabelais, a rencontré Perrin, lui aussi, au temps où il demeurait à Fontaine-le-Comte, sous le noble abbé Ardillon, resté cher à l'auteur de *Pantagruel*. Il en est de même de l'élu Toucheronde (ch. XXXIX) dont le nom se retrouve sur un ancien plan appliqué à un hameau des environs de Ligugé ².

VII. Trinquamelle.

Myrelingues est susceptible de représenter Paris, comme de bons commentateurs l'ont supposé. Un indice se révèle, tout à fait probant, qui nous autorise à penser que l'auteur a voulu évoquer réellement le parlement de la capitale. Il appelle, en effet, la juridiction suprême chargée de juger Bridoye : « icelle court centum virale » (chap. XXXIX). Or, Guillaume Budé, dans ses *Forensia* (éd. 1548, II, p. 64), donne cette définition : « La cour de Parlement de Paris, principal siège de justice, curia centenaria justitiæ jus dicentis sedes præcipua. » Et plus loin : « les chambres de la Cour : *curiæ centumviralis* classes, *Decuriæ promiscuæ*. » Toutes les expressions dont Rabelais se sert au cours de cet épisode se retrouvent dans le double *Index* de Budé, appliquées au parlement de Paris. L'intention de notre écrivain est donc claire, et nous pouvons, avec sécurité, en tirer d'intéressantes conséquences. Il ne sera pas sans intérêt d'examiner si Rabelais a pu avoir en vue quelque figure contemporaine quand il fait intervenir dans plusieurs chapitres (XXXIX, XL, XLII, XLIII) le grand président, c'est-à-dire le premier président de la cour du Parlement, qu'il appelle Trinquamelle. La juridiction de cette cour s'étend « tant de çà que là Loire ». Le rôle, très logiquement présenté, de ce haut magistrat est empreint d'une gravité toute professionnelle ; les questions, d'ailleurs pleines de sens, qu'il pose à Bridoye, au cours de son interrogatoire, n'offrent rien de ridicule. Toute la satire se trouve dans les réponses du juge poitevin, à qui l'âge et la « sim-

1. Smarves, dans le canton de la Villedieu, arr. de Poitiers (Vienne).

2. Dans tout l'Ouest de la France, une touche est un petit bois de haute futaie (V. *Dict. de la France*, v^o *touche*, et R. XVI^e siècle, *op. cit.*). Il y a un lieudit *toucheronde* aux environs de Fontaine-le-Comte.

plesse » laissent une liberté de parole exceptionnelle. Lorsque le moment est venu de rendre l'arrêt sur « la matière tant nouvelle, tant paradoxale et étrange de Bridoye », le petit discours adressé par Trinquamelle au prince Pantagruel, pour lui attribuer la décision de l'affaire, s'inspire d'un tact parfait. Un président du parlement de Paris n'aurait pu rendre hommage au Dauphin, venu à une audience de la Cour, avec une convenance plus discrète. Serait-il donc surprenant que le Chinonais eût songé, en faisant parler le chef de la Cour souveraine, à son ami André Tiraqueau, qui appartenait au Parlement de Paris depuis le 22 novembre 1541, date à laquelle il avait pris séance, en qualité de conseiller à la Grand' Chambre, sans passer par la chambre des Enquêtes : privilège extrêmement rare, qui attestait la haute opinion que l'on avait de la valeur juridique de l'ancien lieutenant du siège de Fontenay-le-Comte, confirmée, d'ailleurs, par les témoignages les plus explicites ¹ ?

On a confondu, en général, le nom de Trinquamelle avec le mot *trinquamolle* qui se rencontre, au chapitre XXX du livre II, appliqué à Drusus, avec la signification de « fanfaron, fendeur de naseaux », mais on ne saurait souscrire à cette opinion. Tout d'abord, ce n'est pas absolument le même mot, et, si la différence est légère, elle existe. Comment, en outre, admettre que Rabelais ait pu donner un nom aussi défavorable au premier magistrat d'un royaume dont Gargantua est le roi et Pantagruel, le prince héritier ? Rien, je le répète, ne justifie pareille assimilation, contraire à toutes les habitudes de Rabelais. Or, justement, le nom de Trinquamelle offre l'anagramme de « Tiraquellum ». Toutes les lettres de ce dernier mot se retrouvent dans Trinquamelle, en admettant, ce qui n'a rien que de très plausible, l'équivalence des lettres u et n, si souvent confondues paléographiquement ². Comme nous croyons devoir écarter l'idée d'une brouille, survenue, à un certain moment, entre les deux amis du cénacle

1. François I^{er} prit l'initiative de sa nomination ; remise fut faite à Tiraqueau, sur son ordre, de la somme que le nouveau conseiller avait à verser pour la délivrance de son office.

2. Si Trinquamelle évoque Tiraqueau en quelque manière, il ne sera pas hors de propos de rappeler ici que Bridoye est lieutenant de Fonsbeton, où des commentateurs ont voulu voir une allusion à Fontenay-le-Comte, qui tirait son nom de sa célèbre fontaine et que Tiraqueau habita longtemps comme lieutenant, c'est-à-dire avec les mêmes fonctions qu'exerçait Bridoye au moment de sa comparution. Le nom de Fonsbeton doit cacher en tout cas une localité du Poitou, susceptible d'avoir un lieutenant. L'appellation *Fonsbeton* est encore donnée aujourd'hui à une source qui se trouve près de l'ancien chemin de Poitiers à Ligugé, dans les Gros-Bois (V. R. XV^e s., t. XV, p. 240). Bridoye serait-il un prédécesseur de Tiraqueau, inquiet sur la fin d'une longue carrière juridique, vers 1510, date de l'entrée en fonctions de Tiraqueau ? Rabelais, vivant à Fontenay, aurait été à même de connaître ce vieux juge. Cela expliquerait Fonsbeton, évoquant Fontenay, Trinquamelle et toute l'ambiance, exclusivement poitevine, de l'épisode.

fontenaisien, l'hypothèse que l'on vient d'indiquer ne se heurte à aucune invraisemblance foncière ; elle se concilie même sans peine avec les procédés littéraires de Maître François. Au surplus, l'allusion était de celles qu'un auteur, dans le cas où quelque surprise viendrait à se manifester, peut toujours démentir. Tiraqueau, jurisconsulte clairvoyant, humaniste à l'esprit critique et libre, devait être le premier à critiquer les habitudes et les préjugés de bien des juges d'alors, voire même de certains de ses collègues. Après Budé, mais avant Rabelais, il avait manifesté son hostilité à l'égard des gloses médiévales du droit, si souvent ridiculisées dans *Pantagruel*. La dédicace des *Lettres de Manardi* que lui adressa le Tourangeau, le 3 juin 1532, contient sur ce point des déclarations précieuses ; « . . . Ces gens ont beau voir l'esquif du mensonge brisé et faisant eau de toute part, ils retiennent par force, par violence, les livres auxquels ils sont accoutumés dès leur enfance. Si on les leur arrache, ils croient qu'en même temps on leur arrache l'âme. Ainsi, tandis que cette science du droit, dans laquelle tu excelles, en est arrivée là qu'il n'y a plus rien à désirer pour sa restauration, il est toutefois des gens encore à qui l'on ne peut tirer des mains les *gloses surannées des Barbares* ». En songeant à cette ancienne entente des deux Fontenaisiens, on ne trouvera, dans l'intention probable de Rabelais, que de l'humour et de l'à-propos¹. Remarquons, en outre, que Tiraqueau laissa en mourant un traité *De pœnis legum*, qui est empreint des plus rares sentiments d'humanité.

1. Nous avons toujours été frappé du caractère particulièrement âpre des propos placés dans la bouche d'Épistémon, au chapitre XLIV : « Je ne voudrois penser ne dire, aussi certes ne croy je, tant anormale estre l'iniquité, et corruptele tant evidente de ceulx qui de droict respondent en icelluy parlement Myrelingois en Myrelingues, que pirement ne seroit un procès décidé par ject des dez, advint ce que pourroit, qu'il est passant par leurs mains pleines de sang et de perverse affection. Attendu mesmement, que tout leur directoire en judicature usuale a esté baillé par un Tribunian, homme mescreant, etc. » Une si vive critique adressée par Épistémon à Pantagruel, à l'égard de la cour souveraine qui émanait et dépendait du prince lui-même, nous paraissait insolite et déplacée. Or, les variantes nous révèlent que cette déclaration était d'abord formulée, dans toutes les éditions de 1546, par Pantagruel lui-même, et non par Epistémon, ce qui est tout différent. Dans les premières éditions du *Tiers Livre*, c'est Épistémon qui raconte l'histoire d'Abecé et de Effegé, laquelle provient d'une source antique, et c'est bien là le rôle du savant. Pantagruel lui répond par des considérations philosophiques et par sa critique des cours judiciaires, ce qui est d'accord avec son caractère et avec l'exercice de la puissance souveraine. L'édition définitive du livre, qui intervertit les rôles, nous dérouta incontestablement. Dans quel but, Rabelais a-t-il accompli ce changement, tout à fait exceptionnel ? Évidemment cette intervention a une cause. On peut penser qu'une critique si acerbe, mise sur les lèvres du prince, offrait une portée et une signification trop grandes. Épistémon, en la prenant à son compte, n'engageait que lui : ce n'était plus qu'une opinion très osée. Le fait paraît, en tout cas, des plus curieux. Se concilie-t-il, après cela, avec une identification du genre de celle qu'on vient de mentionner ?

Il y énumère, jusqu'à soixante-quatre causes d'adoucissement des peines. Entre Rabelais et lui, il y avait une affinité complète de tendances et d'aspirations.

Un indice d'une portée réelle contribue encore à rendre cette identification plus vraisemblable : nous voulons parler des rapports qui rattachent certainement l'édition du *De legibus* de Tiraqueau, publiée en 1546, à la préparation du *Tiers-Livre*. Les recherches de M. Barat ont, en effet, démontré que Rabelais avait dû avoir communication du manuscrit de l'ouvrage du conseiller au parlement au moment où il écrivait la suite de son *Pantagruel*. Les chapitres XXVII, XXXI et XXXII, en particulier, fournissent matière à des rapprochements vraiment probants¹. On note de pareilles ressemblances entre le chapitre XXXVII, qui nous raconte l'anecdote du « fol », et le *De legibus* qui offre aussi cette histoire. Des deux côtés, les mêmes sources sont énumérées, et dans le même ordre. Il est clair que, d'une manière générale, le *De legibus* a fourni à Rabelais une partie de sa documentation sur les femmes et le mariage. Les deux auteurs ont une conception semblable de la faiblesse naturelle de la femme. Il est permis d'inférer de tout cela l'existence de relations étroites, vers 1545, entre le célèbre juriconsulte et l'écrivain tourangeau, relations dont le nouveau prologue du Quart Livre devait attester par la suite la persistance.

La question prêterait à une discussion intéressante. Nous supposons que « ceux qui de droit respondent en icelluy parlement » sont les membres de cette juridiction, bien que la formule soit un peu ambiguë. Ch. Estienne, dans son *Dictionnaire latin-français*, explique la formule cicéronienne : *de jure respondere*, par : donner conseil et résolution des difficultés de droit à ceux qui viennent consulter, ce qui n'est pas tout à fait le cas ici. L'expression juridique *répondre* veut dire aussi se présenter en justice sur une demande ; ressortir, reconnaître une juridiction supérieure, se défendre en justice, ce qui pourrait expliquer le passage assez différemment, en l'appliquant aux juges des juridictions inférieures au Parlement, cités devant lui. Mais le contexte nous incline à considérer la Cour comme mise réellement en cause. Dans « leurs mains pleines de sang et de perverse affection », y aurait-il une allusion aux arrêts rendus par le Parlement dans les affaires religieuses ou d'ordre intellectuel ? J'incline à le croire. Ce sont là, on le voit, des problèmes d'importance, qui montrent combien ces textes doivent être étudiés de près et quel secours les variantes peuvent apporter à leur interprétation. Rabelais, évidemment, prend une formule assez vague, plutôt restrictive : ceux qui de droit répondent en ce parlement, pour ne pas dire : les conseillers, les sénateurs. De cette façon, l'allusion était moins directe. Déjà Panurge, au chapitre II, avait risqué une appréciation qui donne beaucoup à penser : « Et de moy pour ceste heure prenez advertissement, que ce qu'on me impute à vice a esté imitation des Université et Parlement de Paris, lieux es quelz consiste la vraye source et vive idée de Panthéologie, de toute justice, aussi, Hœreticque qui en doute, et fermement ne le croyt. » Une telle ironie annonce, dès le début du livre, la grave déclaration que nous venons d'examiner. On ne saurait trop y insister : le privilège de 1545 couvrait bien des choses.

1. Voy. Barat, *L'influence de Tiraqueau sur Rabelais*, 1905, p. 21-24 du tir. à part.

VIII. Géographie et topographie

Au moment où s'ouvre le *Tiers Livre*, Pantagruel et ses compagnons se trouvent encore en Extrême-Orient, où les a conduits une longue navigation, c'est-à-dire du côté de la Chine ou Cathay, non loin de la région qui figure sur les cartes du temps sous l'appellation d'Indie supérieure. C'est là, on se le rappelle, que Rabelais place l'Utopie et aussi le pays limitrophe des Dipsodes que Pantagruel vient de conquérir, et où il transfère, par mesure de sécurité politique, une colonie d'Utopiens, artisans et professeurs. Le fils de Gargantua organise le gouvernement de cette nouvelle province et assigne à Panurge la châtellenie de Salmigondin. Rien ne nous avertit d'un changement quelconque touchant le théâtre des événements, lorsque nous nous voyons subitement transportés, au chapitre XVI, sur les bords de la Loire, en pleine Touraine, au moment où Pantagruel conseille à Panurge de conférer avec une « sibylle de Panzoust, » près le Croulay. Certes, il n'y a pas lieu de s'étonner outre mesure de cette désinvolture toute rabelaisienne. Remarquons cependant qu'une modification aussi soudaine est tout à fait exceptionnelle dans son œuvre. C'est à peu près la seule fois, et cette affirmation pourra surprendre, que l'auteur de *Pantagruel* a manqué à la règle constante de son réalisme en matière de géographie. Son immense fantaisie ne l'entraîne jamais à méconnaître les lois de l'espace. Partout ailleurs, dans *Gargantua* aussi bien que dans les deuxième, quatrième et cinquième livres, le Maître est resté fidèle, en matière de géographie et de topographie, à une sorte de logique qui rend tous les déplacements de ses héros naturels et explicables. Nous croyons avoir suffisamment établi ce fait au cours de nos précédentes études. Faut-il inférer de cette particularité propre au *Tiers Livre* et qui, d'ailleurs, ne se reproduit plus dans le reste de l'ouvrage, que la rédaction de ces pages a subi des intermit- tences ? Mais, comme on l'a indiqué plus haut, une telle hypothèse se concilierait mal avec l'enchaînement si frappant des thèmes divers fournis par le *Songe de Pantagruel*.

Un indice nous permet de constater d'une façon sûre que l'auteur suppose Pantagruel et ses compagnons déjà revenus en Touraine quand commence le chapitre XIV de notre livre. C'est alors que Panurge, se présentant, sur les sept heures du matin, devant Pantagruel, trouve auprès du prince Epistémon, Frère Jean des Entommeures, abbé de Thélème, Ponocrates, Eudémon, Carpalim et autres. Or, Frère Jean, Ponocrates et Eudémon — ce dernier, personnage tout épisodique — ne figuraient que dans le seul *Gargantua* ; ils ne

pouvaient en aucune façon avoir été appelés à accompagner Pantagruel dans son grand voyage en Utopie, entrepris au chapitre XXIII du second livre avec le concours de Panurge, d'Epistémon, d'Eusthènes et de Carpalim. Si l'auteur nous montre les trois personnages en question aux côtés du prince, c'est que celui-ci les a retrouvés sur les bords de la Loire, en son palais de Touraine, dont Frère Jean en particulier ne s'est jamais éloigné¹.

Où résident Gargantua et Pantagruel, à partir du moment où les voyageurs reparaissent sur la terre de France? Sans aucun doute dans la région de la Loire, tant fréquentée par les souverains depuis Louis XI : le premier, apparemment, dans son château, qui n'est autre que la Devinière, dont le clos et le « bon vin blanc » sont évoqués incidemment au chapitre XXXIII; le second, dans le palais de Thélème, vers l'embouchure de l'Indre, non loin du bon pays de Verron. Le père et le fils s'y rejoignent, on le sait, à plusieurs reprises. Presque toutes les localités citées au cours du livre appartiennent à la Touraine ou au Poitou. Une fois de plus, l'écrivain chinonais manifeste à l'égard de ces deux régions, également chères à sa jeunesse, une préférence marquée qui paraît attester un séjour récent dans ces provinces. Ce voyage pourrait se placer après les obsèques de Guillaume de Bellay, au Mans (5 mars 1542), ou — si l'on préfère laisser à cette hypothèse une latitude plus grande, — au cours des trente mois qui se sont écoulés entre la cérémonie du Mans et l'obtention du privilège de septembre 1545. Ce serait également dans ce même espace de temps qu'une visite au pays malouin pourrait s'insérer avec quelque vraisemblance.

Après Panzoult, près le Croulay, qu'elle a mis trois jours à atteindre, la petite troupe des enquêteurs visite la Villaumère, puis l'Ile-Bouchard, pour revenir, par Huismes, vers le château de Pantagruel, tout en entendant, le long de la route, les cloches de Varennes-sur-Loire (ch. XXVII). C'est dans cette résidence que se réunissent un beau dimanche, pour le dîner, Hippothadée, Rondibilis et Trouillogan, mandés par le prince. Seul Bridoye manque au rendez-vous, en raison de l'assignation qu'il a reçue du parlement myrelinguois. Gargantua, précédé par son petit chien Kyne, survient au cours du banquet. Les trois consultations achevées, Pantagruel décide de se rendre à Myrelingues, « qui est delà la rivière de Loyre », avec « ses domesticques », pour assister au jugement du lieutenant de Fonsbeton. Nous avons exposé plus haut comment cette capitale judiciaire du royaume de Gargantua suggérait une identification assez évidente avec Paris. Le prince et ses compagnons arrivent à cheval, le jour suivant, en Myrelingues. Détail peu logique encore : le retour

1. Il y a lieu de noter que tous reparaîtront dans le livre IV.

prend beaucoup plus de temps que l'aller ; Pantagruel est censé ne rentrer chez lui que le sixième jour subséquent, au lieu du lendemain, à la même heure que Triboulet, qui arrive de Blois par eau ¹.

L'origine de Bridoye et l'évocation des faits que comporte son plaidoyer *pro domo* justifient amplement l'énumération des villes et des villages du Poitou qu'offre le chapitre XLI, et à laquelle vient s'ajouter, à la fin du chapitre XLIV, le souvenir déferent donné au noble abbé Ardillon, de Fontaine-le-Comte. Cependant, Pantagruel agréa la demande de Panurge, désireux d'aller consulter l'oracle de la dive Bouteille. Il lui reste à obtenir l'assentiment de Gargantua avant d'entreprendre les préparatifs de ce voyage lointain. Le prince aborde son père dans la grande salle du château, au moment où celui-ci sort du conseil, « tenant en ses mains deux gros paquetz de requestes respondues, et memoires de respondre, » qu'il baille à Ulrich Gallet, son fidèle maître des requêtes et libelles. On se souvient d'avoir rencontré ce personnage dans l'épisode de la guerre pricrocholine : nous avons retrouvé alors en lui un proche parent des Rabelais, l'avocat chinonais Jean Gallet, mêlé de près au procès de Gaucher de Sainte-Marthe ². Cette première mention était par cela même pleinement justifiée ; la seconde, toute fortuite, et qui nous montre le dignitaire royal dans l'exercice de sa fonction la plus caractéristique, ne serait-elle pas, de la part du Chinonais, une adroite allusion à sa propre charge de maître des requêtes de François I^{er}, dont l'octroi doit se placer aux alentours de 1543 ? Notons qu'aucun autre fonctionnaire de la cour ne se trouve mis en cause dans le *Tiers Livre*. Il paraît infiniment probable que notre écrivain a fait naître ici une occasion, assez piquante, de rappeler le rôle qu'il remplissait auprès du Père des Lettres.

Rien n'est plus normal que l'embarquement de Pantagruel près de Saint-Malo, qui fut le point de départ de plusieurs des grandes entreprises maritimes du temps et vit naître le célèbre explorateur Jacques Cartier. C'est là que ce hardi marin prit la mer pour aller découvrir, en trois voyages successifs, la plus notable partie des côtes du golfe de Saint-Laurent et enfin le Canada. Rabelais n'a pas choisi sans intention le port breton, ou du moins un lieu qui en est tout voisin, pour y faire commencer la navigation dont le récit va remplir les quatrième et cinquième livres de son roman. Déjà Saint-Malo et les « isles Ogygies » avaient été évoqués au cours du chapitre XXIV

1. Même si on comprend le sixième jour comme s'appliquant à l'ensemble du voyage, il reste encore une différence très sensible entre les deux chevauchées.

2. V. t. I^{er} de la présente édition, p. LXVII et les chapitres suiv. de *Gargantua*.

du *Tiers Livre*. Il est très possible que ces diverses mentions attestent, dans les deux cas, le souvenir d'un séjour fait par Rabelais à Saint-Malo un peu avant la composition de son ouvrage, séjour que l'affirmation formulée par l'historien malouin Jacques Doremet rend par ailleurs assez vraisemblable ¹.

Quel est donc ce grand arsenal de Thalasse, situé près de Saint-Malo, que Gargantua met à la disposition de son fils, et qui va jouer un rôle si important dans les préparatifs du voyage ? Il existe précisément aussi près que possible de Saint-Malo, puisqu'il forme l'un des côtés de son port, un lieu bien connu dans son histoire qui s'appelle *Tallard* ou *le Tallard*. Cet emplacement qui limitait à l'est et au sud-est le port de Saint-Malo, jadis deux fois plus grand qu'aujourd'hui, fournissait matière, par son nom même, à l'un de ces jeux de mots que Rabelais affectionnait. Nul doute que cet arsenal de Thalasse (Θάλασσα, mer, et par extension marine) ne désigne le *Tallard*, situé juste en face de l'enceinte fortifiée de Saint-Malo et qui, tout en limitant son port, pouvait être considéré comme un territoire distinct. Aujourd'hui encore, les chantiers de construction de cette ville et son bassin à flot sont bornés à l'est par le *Petit-Tallard* ². C'est en somme le seul nom ancien et vraiment caractéristique qui ait persisté dans la nomenclature topographique du port ³.

Y a-t-il lieu de penser que Rabelais, en donnant une telle importance à l'arsenal de Thalasse, qu'il présente comme un endroit tout spécialement cher à Gargantua et dont le souverain a le droit d'être fier, ait obéi à des préoccupations particulières ? C'est là une hypothèse que nous admettrions volontiers. Si notre auteur a choisi le voisinage de Saint-Malo, ce fut d'abord en raison des liens qui existaient entre cette ville et Jacques Cartier, personnage avec lequel tous les critiques s'accordent à identifier le pilote principal de Pantagruel nommé Jamet Brayer. Il est permis de supposer aussi avec une certaine vraisemblance que, vers cette époque, des projets d'extension furent élaborés en faveur du port breton, qui, comme Dieppe et La Rochelle, fournissait alors à la France ses marins les plus expérimentés et les plus hardis. On sait que François I^{er} songea à divers agrandissements de ce genre. Avant de choisir le Havre pour y faire exécuter des travaux si considérables, il avait hésité entre plusieurs autres points du littoral de la Manche qu'il n'oublia pas par la suite.

1. *Les Navigations de Pantagruel*, p. 59 et suiv.

2. Le *Petit-Tallard* donne son nom à un quai et à un espace assez vaste au nord de la gare actuelle. Il figure sur les plans les plus réduits du port et de la ville.

3. Voir la belle gravure en couleurs de Garneray représentant une vue de Saint-Malo, prise du Tallard pendant un gros temps et dans un changement de vent, et la gravure de Tassin, géographe du roi Louis XIII.

Remarquons, en effet, que ce prince témoigna une prédilection toute spéciale à l'égard de Saint-Malo, qu'il avait solennellement visité dès le début de son règne, en 1518. La gloire qui lui reste d'avoir fondé le Havre ne doit pas faire oublier les autres tentatives faites, d'après ses ordres, en vue d'établir sur les côtes de la Manche et de l'Océan divers points d'appui pour le commerce et les expéditions maritimes de la France. Les noms de Brouage, Lorient, Brest, Rochefort ne sauraient être omis dans l'histoire de son règne. Il est donc infiniment probable qu'à un certain moment Saint-Malo et son port furent l'objet d'études préparatoires. On dut songer à agrandir son bassin, déjà extrêmement actif et reconnu insuffisant, d'autant mieux que les visées royales dirigées vers l'Amérique du Nord lui conféraient une utilité plus opportune que jamais. Rabelais voulut, semble-t-il, faire à ce projet une allusion susceptible de plaire au monarque et de rendre son dessein plus populaire. Il est si vrai que toute extension du port et de la ville de Saint-Malo devait avoir, par définition, le Tallard pour objectif, que l'on voit, dans l'exposé d'un plan d'élargissement de la vieille cité¹, ce même emplacement donné comme le plus favorable à la nouvelle agglomération. Cette dernière se serait trouvée de la sorte à égale distance de Saint-Servan et de Saint-Malo. Si Rabelais a fait partir de là son héros pour l'expédition qui va remplir toute la fin de son roman, c'est apparemment qu'il existait une raison pour choisir de préférence cette côte malouine. Cette raison, il n'est pas téméraire de la chercher dans des projets caressés quelque temps par François I^{er}, et dont on parlait volontiers à la cour et dans les milieux officiels².

IX. Souvenirs régionaux.

Sans vouloir donner une liste des lieux cités par Maître François dans cette partie de son roman, on peut observer que, même en dehors du cadre topographique qui vient d'être esquissé, il est resté fidèle à ses souvenirs tourangeaux et chinonais. Il cite avec complaisance les fruits de Tours (ch. XIII), la métairie de Cinais, où sa famille possédait des terres (ch. XX), les prêcheurs et les cloches de Varennes-sur-Loire³, où se trouvait le domaine paternel de Chavigny-en-Vallée, le frère de Parillé, près de Seuilly (ch. VI), le receveur du Cou-

1. *Notice sur Saint-Malo*, par Robert de Salles.

2. Sur les rapports de Rabelais et de la Bretagne, voir *Les Navigations de Pantagruel*, *passim* et Appendice B. Une allusion aux neuf évêchés de Bretagne et à Saint-Yves est à signaler au chapitre IV. Le « vin breton » du ch. XLV ne vient pas de Bretagne.

3. Nous avons retrouvé des données sur ces cloches (*Voy. R. E. R.*, 1907, t. V, p. 227).

dray, au gué de Vède (ch. XXIII), les crapaudines de Beuxes (ch. XVII), Candes et le culte de saint Martin (ch. XLVII), les fromages de Bréhémont (ch. XXV), Plessis-lès-Tours (ch. XXIV). Il loue le climat d'Olonne (chap. XLIX) — en même temps que celui de Rosea, près Præneste en Sabinie, — et cite des souvenirs qui s'attachent à d'autres villes ou régions également familières : la passion de Saumur et les jeux de Doué (ch. III), la passion de Saint-Maixent, les foires de Niort et de Fontenay (ch. XIII), les moulins à vent du pays de Mirebeau (ch. XX), le maire et les bourgeois de La Rochelle (ch. XXXVII), l'histoire de la « prevoste » d'Orléans (ch. XXIII) et les cornemuses de Saulieu et de Buzançay (ch. XLVI). La Bretagne figure avec Saint-Malo et ses neuf évêchés (ch. IV). Montpellier et son université, l'*alma mater* de l'auteur, fournissent le thème comique que l'on sait, et Castres une allusion à son « moine » (ch. XXXIII et XXVII)¹. Paris, avec l'épisode de Myrelingues et les autres passages relatifs à son Parlement et à son Université (ch. II, III, XXXIII et XXXVII) occupe une belle place : l'histoire du « fol » s'y passe à la rôtisserie du Petit-Châtelet (ch. XXXVII), donnant au satirique l'occasion de railler, une fois de plus, la badauderie des Parisiens. En revanche, Lyon n'est visé nulle part, ce qui surprend un peu. L'Italie, si souvent visitée entre 1534 et 1542, est plutôt laissée de côté : on ne relève guère qu'une mention de la colonne Trajane et de l'arc de triomphe de Septime-Sévère (ch. VII), une allusion au tribunal de la Rote (ch. XXXVII) et une autre au gonfanon de Rome (ch. XXXII). Les Alpes, avec Embrun et Briançon, le Piémont et Larigno (ch. LII), et la Suisse, avec l'un de ses lacs, celui de Thun² (ch. XXVIII), semblent attester, cependant, les souvenirs qu'avaient laissés à l'auteur ses voyages par-delà les monts. Au dernier chapitre, les vins de Grave, d'Orléans, de Beaune, de Mireval, d'Argenton et de Saint-Gaultier en Limousin reçoivent un hommage qu'on n'est jamais surpris de rencontrer sous la plume de l'amateur de bons crus.

Quelle allusion se cache sous l'appellation, prise par Rabelais, de « calloier des isles Hieres », nommées ailleurs « mes isles Hieres, antiquement dictez Stœchades » (ch. L) ? On n'a pu, jusqu'ici, rien découvrir de précis à ce sujet. Faut-il supposer un voyage accompli par l'auteur durant la période de sa vie, restée si obscure, qui va de 1543 à 1545, ou ne voir, sous ce titre, qu'un simple souvenir du temps où ses séjours dans le Sud-Est ont pu l'amener à visiter ces îles, chères au botaniste ? Peut-être le nom d'*Aureæ Insulæ* qui leur fut octroyé

1. L'allusion à la Lorraine (ch. XLVI) : « En Lorraine Fou est près Tou » n'offre aucune signification particulière.

2. V. R. S. S., 1925, t. XII, p. 196.

à l'époque de la Renaissance, l'a-t-il conduit à se représenter, par antiphrase, comme un religieux maître de ces belles solitudes. Un hasard heureux pourra seul procurer la solution de cette petite énigme.

On sait que l'épisode du Pantagruelion s'appuie sur l'éloge du lin qui ouvre le XIX^e livre de l'*Histoire Naturelle* de Pline. On est cependant en droit de se demander si l'écrivain n'a pas été poussé par une circonstance spéciale à composer ces chapitres célèbres. Nous avons eu déjà l'occasion de faire remarquer que le père de Rabelais avait possédé des « chenevreaux » ¹ et que le pays tourangeau a été souvent cité comme l'une des régions les plus favorables à cette plante textile. Toutefois, un rapprochement de ce genre ne suffit pas à expliquer le prestigieux éloge du chanvre qui termine le *Tiers Livre*. Y aurait-il, dans ces pages, un écho de projets contemporains relatifs à un développement de cette culture, devenu désirable en raison de nouveaux besoins économiques ? Un pareil opportunisme cadrerait assez bien avec les habitudes du conteur. L'histoire culturelle et industrielle du règne de François I^{er} n'a pas encore livré tous ses secrets. Aussi ne craignons-nous pas de risquer l'hypothèse, bien que les faits actuellement connus ne nous fixent pas sur son degré de vraisemblance.

Personne n'ignore que le fou Triboulet a vécu en chair et en os à la cour de François I^{er}. Il n'est pas jusqu'à l'épisode de la sibylle de Panzoult qui n'ait emprunté des éléments à la réalité. « On montre encore, dans ce village, « la grotte, creusée dans le roc, où habitait jadis cette sorcière ; son état actuel répond à la description faite par l'auteur de *Pantagruel*... ». Les peintures, qui jadis ornaient les murs de cette grotte et qu'accompagnaient des inscriptions, ont disparu. On les voyait encore en 1811. Une tradition, recueillie au XVII^e siècle par Bouchereau, nous représente cette diseuse de bonne aventure comme une « femme qui bailloit des herbes pour guérir la fièvre ». Bernier nous dit, de son côté, que la sibylle était « une dame de Panzoult, proche Chinon », morte très âgée ². Le site correspond, par sa sauvagerie, avec la description donnée par Rabelais. L'un de ses plus récents visiteurs a très justement noté cette concordance ³ :

1. R. E. R., 1905, t. III, p. 402.

2. Voy. R. E. R., t. V, p. 70, et t. VIII, p. 200, art. de H. Grimaud, avec une planche représentant la grotte.

3. Art. d'André Hallays dans le *Journal des Débats* du 14 avril 1929 : *L'ancre de la sibylle de Panzoult*. Cet écrivain, dont la perte a été si vivement ressentie, avait consacré dans le même journal (le 9 juin suivant) un remarquable article : *Dans le Chinonais. La Guerre picrocholone*, dans lequel il apporte une approbation complète aux conclusions de notre introduction du t. I^{er} : *La réalité dans le roman de Rabelais*.

C'est un site mystérieux, sévère, presque sauvage, comme on n'en voit guère dans la molle et douce Touraine. Une levée qui barre le vallon, auprès d'un vieux moulin, retient les eaux du Croulay et forme, au milieu des bois qu'elles reflètent, un étang mélancolique. C'est ici qu'une très ancienne tradition fixe la place où vécut une sorcière guérisseuse et diseuse de bonne aventure. Des habitats de troglodytes sont creusés dans la falaise qui domine l'étang. Dans l'un d'eux, les voûtes et les parois sont recouvertes d'un enduit où l'on distingue encore des traces de peintures : ceux qui ont vu ces peintures, il y a quelques années, ont affirmé qu'elles représentaient des sujets grotesques ; aujourd'hui ces vestiges ont disparu. Cependant l'étrangeté du lieu rend la tradition vraisemblable, et c'est là qu'il faut évoquer le merveilleux tableau de Rabelais. . . Ces quelques lignes suffiront peut-être à faire pressentir, une fois de plus, sur quel fond de vérité s'est constamment exercé le génie de Rabelais. Celui-ci est venu à Panzoust, il a remonté le vallon du Croulay, il a peut-être consulté la « vaticinatrice », ou bien, s'il ne l'a fait lui-même, il a entendu ses amis chinonais lui conter les tours, les contorsions et les trances de cette sibylle de village.

En résumé, le rôle joué par les éléments empruntés à la réalité concrète reste, dans le *Tiers Livre*, aussi marqué que dans les deux premières parties. Les quatrième et cinquième livres ne feront que mettre davantage en relief cet aspect essentiel, et trop longtemps méconnu, du chef-d'œuvre rabelaisien.

ABEL LEFRANC.

NOTRE TEXTE.

A notre connaissance, le *Tiers livre* a été publié séparément huit fois du vivant de Rabelais. Voici la liste de ces éditions :

A. Tiers livre des faictz et dictz heroïques du noble Pantagruel : composez par M. Franç. Rabelais docteur en medicine et calloïer des isles Hieres... — Paris, Chrestien Wechel, 1546. In-8°.
(Bibl. nat., Réserve Y² 2159.)

B. Tiers livre... — Paris, 1546. In-16.
(Bibl. J. de Rothschild, n° 1512.)

C. Tiers livre... — Toulouse, Jacques Fournier, 1546. In-16.
(Vente H. B. (Porquet 1897), n° 61.)

L. Tiers livre... — Lyon, 1546. In-16.
(Bibl. de M. Abel Lefranc. — Vente H. B. (Porquet 1897), n° 60. — Deuxième vente Pichon, n° 979.)

D. Tiers livre... — Paris, 1547. In-16.
(Bibl. du Comte de Mosbourg (Porquet 1893), n° 187.)

E. Tiers livre... — Lyon, 1547. In-16.
(Bibl. nat., Réserve Y² 2161.)

F. Le Tiers livre des faicts et dictz heroïques du bon Pantagruel : composé par M. Fran. Rabelais docteur en medicine. Reveu et corrigé par l'autheur sus la censure antique... — Paris, Michel Fezandat, 1552. In-8°.
(Bibl. nat., Réserve Y² 2162.)

G. Tiers Livre... — Lyon, Jehan Chabin, sur la copie imprimée à Paris, 1552. In-16.
(Bibl. nat., Réserve Y² 2163.)

Il faut ajouter à cette liste deux éditions collectives : celle de Claude La Ville (Valence, 1547, 3 vol. In-16) qui contient *Gargantua*, le *Second livre* et le *Tiers*

livre, celle de Pierre de Tours (Lyon, s.d., 4 vol. In-16) qui contient *Gargantua*, le *Second*, le *Tiers* et le *Quart livre* ¹.

Le texte se présente sous deux formes : une première rédaction, en 47 chapitres (46, par suite de l'omission du chiffre 27), laquelle est donnée par les éditions de 1546 et 1547 (A à E) ainsi que par les éditions collectives, et une seconde, en 52 chapitres (F et G). Nous examinerons successivement l'une et l'autre.

Première rédaction (47 chapitres).

La première édition, celle de C. Wechel 1546 (A), est précédée du privilège suivant, daté du 19 septembre 1545 :

Francoys, par la grace du Dieu Roy de France, au Prævoſt de Paris, Bailly de Rouen, seneschaulx de Lyon, Tholouse Bordeaulx et de Poictou, et à tous noz justiciers et officiers ou à leurs Lieutenans, et à chacun d'eulx si comme à luy apartiendra, salut. De la partie de nostre aimé et feal maistre François Rabelais, docteur en médecine de nostre Université de Montpellier, nous a esté exposé que icelluy suppliant, ayant par cy davant baillé à imprimer plusieurs livres, mesmement deux volumes des faitz et dictz heroïques de Pantagruel, non moins utiles que delectables, les imprimeurs auroient iceulx livres corrompu et perverty en plusieurs endroitz au grand deplaisir et detrimēt du dict suppliant et præjudice des lecteurs, dont se seroit abstenu de mectre en public le reste et sequence des dictz faitz et dictz heroïques ; estant toutesfoys importuné journellement par les gens scavans et studieux de nostre Royaulme et requis de mectre en l'utilité comme en impression la dicte sequence, Nous auroit supplié de luy octroyer privilege à ce que personne n'eust à les imprimer ou mectre en vente fors ceulx qu'il feroit imprimer par libraires, exprès, et aux quelz il bailleroit ses propres et vrayes copies, et ce pour l'espace de dix ans consecutifz, commancans au jour et dacte de l'impression de ses dictz livres. Pour quoy nous, ces choses considerées, desirans les bonnes letres estre promeues par nostre Royaulme à l'utilité et erudition de noz subjectz, avons au dict suppliant donné privilege, congé, licence et permission de faire imprimer et mectre en vente, par telz libraires experimētez qu'il advisera, ses dictz livres et oeuvres consequens des faitz heroïques de Pantagruel, commancans au troiesme volume, avec pouvoir et puissance de corriger et revoir les deux premiers par cy davant par luy composez et les mectre ou faire mectre en nouvelle impression et vente, faisans inhibitions et deffences de par nous sur certaines et grands peines, confiscation des livres ainsi par eulx imprimez et d'admēde arbitraire à tous imprimeurs et aultres qu'il appartiendra, de non imprimer et mectre en vente les livres cy dessus men-

1. On trouvera la description de toutes ces éditions dans la *Bibliographie rabelaisienne* de M. P.-P. Plan, p. 123 et ss.

tionnez sans le vouloir et consentement dudict suppliant, dedans le terme de six ans consecutifz, commancans au jour et dacte de l'impression de ses dictz livres, sur poine de confiscation des dictz livres imprimez et d'admende arbitraire. De ce faire vous avons chascun de vous si comme à luy apartiendra donné et donnons plein pouvoir, commission et autorité, mandons et commandons à tous noz justiciers, officiers et subjectz, que de nos praesens congé, privilege et commission ilz facent, seuffrent, et laissent jouyr et user le dict suppliant paisiblement, et à vous en ce faisant estre obey. Car ainsi nous plaist il estre fait. Donné à Paris, le dixneufiesme jour de septembre, l'an de grace, Mil cinq cens quarante cinq, et de nostre regne le XXXI. Ainsi signé : par le conseil, Delaunay. Et scellé sur simple queue de cire jaulne.

Le texte, imprimé en caractères italiques, est très correct ; il a été suivi exactement, autant que nous pouvons en juger, par les éditions postérieures de la même rédaction. Exactement, quant à la disposition générale, mais non fidèlement. Il semble, en effet, que les éditions désignées ici par les sigles B à E (nous disons il semble, parce que nous n'avons pu consulter ni C ni D) aient été imprimées pour un public moins sensible à la perfection typographique que soucieux de sa propre commodité : elles sont de petit format, in-16, donc peu encombrantes ; les graves erreurs qu'elles contiennent indiquent que la correction des épreuves a été fort négligée, mais il n'y avait pas là de quoi rebuter un lecteur peu difficile ; en revanche, et c'est une preuve qu'elles s'adressaient à des gens médiocrement instruits, les citations grecques y sont toujours ou transcrites en caractères latins, et très mal, ou tout bonnement supprimées.

Voici, d'après E, quelques exemples de ces fautes, dont certaines défigurent le texte jusqu'à le rendre incompréhensible :

<i>n'estre un</i>	pour	<i>n'estre veu</i> (Prol., l. 110)
<i>avoit</i>	—	<i>avoir</i> (I, 4)
<i>de sol</i>	—	<i>du sol</i> (I, 17)
<i>tandis</i>	—	<i>toudis</i> (I, 24)
<i>linges</i>	—	<i>iynges</i> (I, 77)
<i>Debvez-vous tousjours</i>		<i>Doibvez tous jours</i>
<i>à quelqu'un?</i>	—	<i>à quelqu'un</i> (III, 7-8)
<i>peine en ce monde</i>	—	<i>poine ce monde</i> (IV, 42)
<i>acte vexation</i>	—	<i>acre vexation</i> (IV, 100)
<i>la momie du paillard</i>	—	<i>la momie de mon paillard</i>
... <i>corps</i>		... <i>corps</i> (V, 56)
<i>conspirent</i>	—	<i>conspirerent</i> (VIII, 32)

<i>Merveille</i>	pour	<i>Merveille</i> (VIII, 75)
<i>mere, famille</i>	—	<i>meresfamilles</i> (IX, 62)
<i>vente figuré</i>	—	<i>veute figure</i> (XII, 44)
<i>L'Isle de Candie</i>	—	<i>Dicte de Candie</i> (XII, 52)
<i>mais un Argus</i>	—	<i>un niais Argus</i> (XII, 60)
<i>Aesope</i>	—	<i>Asope</i> (XII, 62)
<i>retient</i>	—	<i>retirent</i> (XIII, 92)
<i>est à longtems expirée</i>	—	<i>est, longtems a, expirée</i> (XIII, 123-124)
<i>duvet</i>	—	<i>dumet</i> (XIII, 130)
<i>Vous ...voulez inserer que les coquuz</i>	—	<i>Vous ...voulez inserer que les songes des coquuz</i> (XIII, 155)

Il serait vain de prolonger la liste de ces bévues. Elles reposent toutes sur une mauvaise lecture de A ; c'est particulièrement évident à la ligne 60 du chapitre XII : A portait *un mais Argus*, faute bien facile à corriger, mais les éditions postérieures l'ont conservée en l'aggravant ; leur leçon *mais un Argus*, qui rétablit un ordre des mots logique, produit un non-sens. F donne la bonne leçon, *niais*. De même, au ch. XL, l. 45 : A donne *motam*, que L a lu *mortam* ; E corrige en *mortem* ; F rétablit *motam*.

Rabelais a-t-il eu part à la publication de textes aussi médiocres ? Certainement non. Toutefois, les termes du privilège qu'il obtint le 6 août 1550 et qui accusent les imprimeurs d'avoir « corrompu, dépravé et perverti en plusieurs endroits » ses livres¹ ne sauraient s'appliquer à de telles fautes. Il est clair que les défenses notifiées dans le privilège de 1545 de faire paraître le *Tiers livre* autrement que revu sur les « propres et vraies copies » de l'auteur ne sont pas motivées par des erreurs de ce genre. L'édition de Claude La Ville (1547) porte bien qu'elle a été nouvellement revue ; il n'en est rien, et la seule modification qu'elle apporte est le dixain suivant :

Jean Faure au lecteur

Ja n'est besoing (amy lecteur) t'escrire
Par le menu le prouffit et plaisir
Que recevras si ce livre veux lire
Et d'iceluy le sens prendre as desir :
Vueille donc prendre à le lire loisir,
Et que ce soit avec intelligence :
Si tu le fay, propos de grand'plaisance

1. Voir plus bas, p. 3.

Tu y verras, et moult prouffiteras,
 Et si tiendras en grand'resjouissance
 Le tien esprit, et ton temps passeras.

Deuxième rédaction (52 chapitres).

Le titre de l'édition de M. Fezendat 1552 (F), indique que le texte en a été « revu et corrigé » par Rabelais. Il aurait pu porter en outre « augmenté », car l'auteur a modifié son livre en une centaine d'endroits et, le plus souvent, pour le développer.

Ces modifications apportées à la rédaction primitive se classent en plusieurs catégories :

- corrections à la forme des mots ou à la syntaxe ¹,
- changements de termes ou de noms propres ²,
- changements au texte ³,

suppléments ; ceux-ci, qui forment la catégorie de beaucoup la plus nombreuse, peuvent se répartir en plusieurs groupes, selon qu'ils servent à étoffer le texte ⁴, à en préciser le sens ⁵, à introduire de nouveaux exemples ⁶, de nouvelles références ⁷. Rabelais, relisant son œuvre, cède au goût de l'abondance verbale qui lui était naturel et dont les livres précédents ont déjà fourni mainte preuve. Il ne retranche en tout que deux mots (X; 6).

L'impression est bonne ; elle contient cependant quelques fautes ⁸, que reproduira l'édition de J. Chabin (G). Celle-ci correspond, pour la deuxième rédaction, à ce qu'étaient les éditions B-E pour la première : elle leur ressemble par

1. Prol., l. 136 ; XII, 107 ; XIII, 155 ; XVI, 9,26 ; XVII, 63 ; XVIII, 29 ; XIX, 84, 85-86, 96, 99 ; XXII, 10 ; XXIII, 64 ; XXIV, 80 ; XXV, 150 ; XXXI, 27, 108 ; XXXVI, 13 ; XLIV, 59 ; XLIX, 8.

2. Prol., l. 120 ; XII, 39 ; XXXIII, 76 ; XXXV, 31, 51 ; XLVIII, 115 ; LI, 108.

3. XVII, l. 3 ; XIX, 68-69, 81 ; XXIII, 7 ; XXV, 126 ; XXXIV, 15 ; XLIV, 36 ; XLVIII, 43-44 ; LI, 29-30.

4. Prol., l. 4, 15, 54-136, 230, 249-250 ; XI, 46-48 ; XV, 10-39 ; XIX, 11 ; XX, 24-25 ; XXV, 42, 75-106 ; XXVI, 16 et ss. ; XXVIII, 22-25 ; XXXIV, 59,62 ; XXXV, 11 ; XXXVI, 12-27, 50-51 ; XXXVIII, 15-28, 69-70 ; XL, 39, 53 ; XLVIII, 10 ; XLIX, 55-62.

5. Prol., l. 114 ; IV, 23-24, 35-36 ; XIII, 23-25 ; XVII, 57-62 ; XXII, 9 ; XXV, 71 ; XXXI, 129-130 ; XLVI, 39 ; XLVII, 45.

6. Prol., l. 165-166 ; XII, 66-67 ; XIII, 130-132 ; XVII, 10-12 ; XVIII, 45-46 ; XIX, 12-13 ; XXIII, 31 ; XXIV, 57-60 ; XXXVII, 29-35, 78 ; L, 26-27 ; LI, 8-11, 21 ; LII, 63-68.

7. III, 66-67 ; X, 33-45, 74-94 ; XIII, 11, 25 ; XXI, 10 ; XXV, 66, 68, 70 ; XXX, 9 ; XL, 77-79 ; XLII, 32-33, 58-59 ; LII, 57-58.

8. Fautes que nous avons corrigées. mais que l'on trouvera dans les variantes.

le format, par les erreurs qu'elle ajoute à la copie qu'elle prétend reproduire, par la transcription en caractères latins ou la suppression des citations grecques. Elle ne présente pas plus d'intérêt qu'elles pour le texte.

D'une seconde édition originale signalée par Brunet.

Brunet mentionne dans ses *Recherches* une édition, antérieure, dit-il, à 1552, qui contient quelques suppléments et dont le texte est réparti en 49 chapitres au lieu de 47 par une division des ch. 40 et 45¹. Il ajoute que cette édition, que personne n'a vue après lui, a été suivie par l'édition collective sans adresse de 1556 et les éditions hollandaises du xvii^e s. En fait l'édition de 1556 se compose bien de 49 chapitres, mais, s'il est exact qu'elle suive l'édition signalée par Brunet, celui-ci a fait erreur : le ch. 40 (42 de la seconde rédaction) est conforme à celui de la première rédaction ; le 42^e a formé deux chapitres, numérotés 41 et 42 (44 et 45 de la seconde rédaction) ; puis la numérotation continue, ainsi décalée par rapport à celle de la première rédaction, jusqu'au moment où elle la rejoint en répétant deux fois le chiffre 45. Enfin le chapitre 46 y est divisé en deux et le chiffre 47 est omis : les chapitres 46, 48 et 49 correspondent donc aux ch. 46 et 47 de la première rédaction, aux ch. 49 à 52 de la seconde. Quant au texte lui-même, il est conforme à celui des éditions in-16 antérieures à 1552, erreurs comprises.

De deux choses l'une : ou l'édition de 1556 ne représente pas la « seconde originale » de Brunet, ou cette dernière n'a pas l'importance que Brunet lui attribue. Dans le doute nous ne pouvions en faire état, non plus que des éditions hollandaises du xvii^e s. ; leur modèle, si modèle il y a, n'était original que pour avoir ajouté un chapitre à la rédaction primitive, qu'il reproduisait par ailleurs exactement.

*
* *

Il résulte de ce qui précède que seules A et F peuvent entrer en ligne de compte pour l'établissement du texte. Nous reproduisons F, édition définitive publiée par Rabelais, ainsi que les variantes de A. Nous avons ajouté celles de E, comme exemple des déformations subies par la première rédaction.

1. *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales des cinq livres du roman satirique de Rabelais*, Paris, 1852, p. 97.

Transcription du texte.

On a adopté ici les mêmes règles que dans les volumes précédents pour la transcription des *i* et les *u*, les accents et cédilles, la ponctuation, les majuscules. A part cela notre édition copie F aussi fidèlement que possible. Les citations, celles du *Code* et du *Digeste* en particulier, ont conservé la forme que leur a donnée Rabelais. Nous n'avons pas cru devoir corriger en *ꝛꝛꝛꝛꝛꝛ*, comme avait fait Marty-Laveaux, le *ꝛꝛꝛꝛꝛꝛ* de la l. 64 du ch. 45 : Rabelais a tiré cet infinitif d'un *ꝛꝛꝛꝛꝛꝛ* donné par Budé, et il s'est trompé : on ne saurait mettre ce lapsus sur le compte de l'imprimeur. Partout ailleurs nous avons corrigé les coquilles évidentes de F, en rejetant la mauvaise leçon dans les variantes ¹.

1. Je remercie très cordialement M. Pierre Pradel, qui a bien voulu se charger de collationner les différentes éditions, ainsi que M. Michel Le Grand, archiviste aux Archives nationales, qui l'a aidé dans cette besogne minutieuse. — Je dois à l'amabilité de M. Roger Gaucheron d'avoir pu consulter le seul exemplaire connu de l'édition B, appartenant à la Bibliothèque J. de Rothschild.

J. PORCHER.

LE
TIERS LIVRE
DES FAICTS ET DICTS

Heroiques du bon Pantagruel:

Composé par M. Fran.

Rabelais docteur

*en Medi-
cine.*

Reucu, & corrigé par l'Authour, sus
la censure antique.

L'AUTHEUR SVSDICT

supplie les Lecteurs beneuoles, soy

reseruer a rive au soixante

& dixhuytiesme

Livre.



A PARIS,

De l'imprimerie de Michel Fezandat, au mont
S. Hilaire, a l'hostel d'Albret.

1552.

Auec priuilege du Roy.

Le || tiers livre || des faicts et dictz || Heroïques du bon Pantagruel : || Composé par M. Fran. || Rabelais ¹ docteur || en Medi- || cine ². || Reveu, & corrigé par l'Auteur, sus || la censure antique. || L'Auteur susdict || supplie les lecteurs benevoles, soy || reserver à rire au soixante || et dixhuytiesme || Livre³. || A Paris, || de l'imprimerie de Michel Fezandat, au mont || S. Hilaire, à l'hostel d'Albret. || 1552. || Avec privilege du Roy.

Ligne 8. A, E ajoutent *et Calloier³ des Isles Hieres⁴* — l. 9 et suiv. Voir l'Introduction.

1. Rabelais met ici son nom pour la première fois sur son livre, ce qui s'explique par le privilège flatteur qu'il avait obtenu de François I^{er}, le 19 septembre 1545, « pour ses livres et œuvres consequens des faictz heroïques de Pantagruel, commençans au troisiemes volume ». Le ton général du *Tiers livre* et les hautes questions qui s'y trouvent traitées devaient également encourager l'auteur à l'avouer pour sien. (C.)

2. R. était inscrit comme docteur à la faculté de Montpellier depuis le 22 mai 1537, mais il avait pris le titre de docteur en médecine sur ses *Almanachs* dès 1533. Cf. *R. E. R.*, IV, 272, 396 et VII, 268. (C.)

3. Beau prêtre, de *καλός*, beau, et *ιερέως*, prêtre. Nom des moines dans tout l'Orient. Cf. P. Belon, *Observations de plusieurs singularitez de divers pays en Turquie*, 1553, p. 34 : « Il n'y a sinon une seule difference de religieux par toute la Grèce, qui de nom propre sont appelez *Caloieres*, et *Calogria* pour les femmes. Lequel nom rendu en notre langue represente ce que le vulgaire appelle un *beau père*. Toutefois *caloiere* signifie proprement bon vieillard et *calogria* bonne

vieille. Pour lesquelz le Mont Athos fut anciennement dédié et eurent privilège, qui encore dure pour le jourd'huy, que nul autre Grec ne Turc y puisse habiter s'il n'est *Caloiere*. » *R. E. R.*, IV, 197 et VIII, 354. (C.)

4. Les îles d'Hyères, dans la Méditerranée, sur la côte de Provence (Var) sont au nombre de trois : l'île du Levant ou des Titans, Porquerolles et Port-Cros. Au ch. L, R. les appellera : « mes isles Hieres antiquement dictez *Stœchades*. » On ne peut faire que des conjectures sur la venue de R. aux îles d'Hyères. Si elle est réelle, il est aussi logique de la rapprocher de la publication du *Tiers livre* (1544-1545), par exemple, que de la rapporter aux études médicales de Montpellier en 1537. Cf. *Chronologie*, p. CXXXVII (C.).

5. Parodie d'une formule par laquelle les écrivains sollicitaient l'attention, voire la patience de leurs lecteurs. Cf. Joachim du Bellay, *Dedense et Illustration...* « L'auteur pry les lecteurs differer leur jugement jusques à la fin du livre... » et Meigret, *Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise* (1548), chap. 1 : « Je vous pry d'avoir patience et de ne me condamner point sans m'oyr. » (P.)

FRANÇOIS RABE-
lais à l'esprit de la royne
de Navarre ¹

5
Esprit abstract, ravy, et ecstacique ²,
Qui frequentant les cieulx, ton origine,
As delaissé ton hoste et domestic,
Ton corps concords ³, qui tant se morigine ⁴
A tes edictz, en vie peregrine ⁵
10 Sans sentement ⁶, et comme en Apathie ⁷ :
Vouldrois tu poinct faire quelque sortie
De ton manoir divin, perpetuel?
Et ça bas ⁸ veoir une tierce partie ⁹
Des faictz joyeux du bon Pantagruel?

Ligne 6. A : *houste* — l. 10. E : *vouldroys* — l. 13. A : *joyeulx*

1. Les anciens éditeurs de R. ont interprété ce dizain comme une dédicace aux mânes de la reine de Navarre. En 1546, lorsque parut le *Tiers livre*, elle vivait encore. Mais elle inclinait de plus en plus au mysticisme, comme l'attestent ses dernières poésies. R. l'invite donc à abandonner quelque temps les cieulx, où fréquentait ordinairement son esprit extatique, pour redescendre sur la terre et se divertir à la lecture de son livre. (P.)

2. Extatique. Néologisme. Ces trois épithètes caractérisent à merveille l'évolution religieuse de Marguerite de Navarre, accomplie entre 1540 et 1549, sous l'influence des doctrines platoniciennes et qui l'ont amenée au plus pur mysticisme. L'amour divin lui a fait délaisser sans regret son corps pour s'élever jusqu'à l'Être par excellence, dont la voix l'appelle. Cf. *Dernières poésies*, p. 240 :

Que si la voix en moy eust fait demeure
Tant seulement une minute d'heure
Si douce estoit qu'elle eust esté suyvie
De ma pauvre ame estant d'amour ravie,

Car sans regret elle eust lessé mon corps
Pour estre unye à ses divins accords. (C.)

3. Harmonieux. Latinisme : *concors*, même sens.

4. Se morigène. Forme archaïque. Le terme est employé ici dans son sens étymologique : qui règle ses mœurs. (P.)

5. Étrangère (lat. *peregrina*, même sens). La vie terrestre n'est pour l'âme chrétienne qu'un pèlerinage en terre étrangère.

6. Sentiment. Forme archaïque.

7. Apathie ; néologisme, du grec ἀπάθεια même sens.

8. Ici-bas.

9. Marguerite, qui dès cette époque songeait à doter les lettres françaises d'un *décameron* sur le modèle de celui de Boccace, dut acquiescer volontiers à l'invitation de R. On trouve, en effet, dans une de ses poésies, *Epître... au roy de Navarre malade*, t. III, p. 237, une mention de Pantagruel, qui est vraisemblablement un souvenir du ch. xxxv du *Tiers livre*. (P.)

Privilege du Roy

HENRY par la grace de Dieu Roy de France, au Prevost de Paris, Bailly de Rouen, Seneschaulx de Lyon, Tholouze, Bordeaux, Daulphiné, Poictou, et à tous nos autres justiciers et officiers, ou à leurs lieutenants, et à chascun d'eulx sicomme à luy appartiendra, salut et dilection. De la partie de nostre cher et bien aymé M. François Rabelais docteur en medicine, nous a esté exposé que icelluy suppliant ayant par cy devant baillé à imprimer plusieurs livres : en Grec, Latin, François, et Thuscan, mesmement certains volumes des faicts et dictz Heroïques de Pantagruel, non moins utiles que delectables : les Imprimeurs auroient iceulx livres corrompuz, depravez, et pervertiz en plusieurs endroictz. Auroient d'avantaige imprimez plusieurs autres livres scandaleux, ou nom dudict suppliant, à son grand desplaisir, prejudice, et ignominie par luy totalement desadvouez comme faulx et supposez : lesquelz il desireroit soubz nostre bon plaisir et volonté supprimer. Ensemble les autres siens advouez, mais depravez et desguissez, comme dict est, reveoir et corriger et de nouveau reimprimer. Pareillement mettre en lumiere et vente la suite des faicts et dictz Heroïques de Pantagruel. Nous humblement requerant sur ce, luy octroyer nos lettres à ce necessaires et convenables. Pour ce est il que nous enclinans liberalement à la supplication et requeste dudict M. François Rabelais exposant, et desirans le bien et favorablement traicter en cest endroit. A icelluy pour ces causes et autres bonnes considerations à ce nous mouvans, avons permis accordé et octroyé. Et de nostre certaine science pleine puissance et auctorité Royal, permettons accordons et octroyons par ces presentes, qu'il puisse et luy soit loisible par telz imprimeurs qu'il advisera faire imprimer, et de nouveau mettre et exposer en vente tous et chascuns lesdicts livres et suite de Pantagruel par luy composez et entreprins, tant ceulx qui ont ja esté imprimez, qui seront pour cest effect par luy reveuz et corrigez. Que aussi ceulx qu'il delibere de

nouvel mettre en lumiere. Pareillement supprimer ceulx qui faulcement luy sont attribuez. Et affin qu'il ayt moyen de supporter les fraiz necessaires à l'ouverture de ladicte impression : avons par ces presentes tresexpressément inhibé et deffendu, inhibons et deffendons à tous autres libraires et imprimeurs de cestuy nostre Royaulme, et autres nos terres et seigneuries, qu'ilz n'ayent à imprimer ne faire imprimer mettre et exposer en vente aucuns des dessusdicts livres, tant vieux que nouveaux durant le temps et terme de dix ans ensui vans et consecutifz, commençans au jour et dacte de l'impression desdicts livres sans le vouloir et consentement dudict exposant, et ce sur peine de confiscation des livres qui se trouverront avoir esté imprimez au prejudice de ceste nostre presente permission et d'amende arbitraire.

Si voulons et vous mandons et à chascun de vous endroit soy et sicomme à luy appartiendra, que nos presens congé licence et permission, inhibitions et deffenses, vous entretenez gardez et observez. Et si aucuns estoient trouvez y avoir contrevenu, procedez et faictes proceder à l'encontre d'eulx, par les peines susdictes et autrement. Et du contenu cy dessus faictes, ledict suppliant jouyr et user plainement et paisiblement durant ledict temps à commencer et tout ainsi que dessus est dict. Cessans et faisans cesser tous troubles et empeschemens au contraire : car tel est nostre plaisir. Nonobstant quelzconques ordonnances, restrinctions, mandemens, ou deffenses à ce contraires. Et pource que de ces presentes l'on pourra avoir à faire en plusieurs et divers lieux, Nous voulons que au vidimus d'icelles, fait sous seel Royal, foy soit adjoustée comme à ce present original. Donné à saint Germain en laye le sixiesme jour d'Aoust, L'an de grace mil cinq cens cinquante, Et de nostre regne le quatreiesme.

Par le Roy, le cardinal de Chastillon præsent.

Signé Du Thier.

PROLOGUE DE L'AUTHEUR,

M. François Rabelais, pour le tiers livre
des faicts et dicts Heroïques du bon Pantagruel.

Bonnes gens, Beurveurs tresillustres, et vous Goutteux ¹ tresprecieux, veistez
5 vous oncques Diogenes, le philosophe cynic? Si l'avez veu, vous n'aviez perdu
la veue ², ou je suis vrayement forissu ³ d'intelligence et de sens logical. C'est
belle chose veoir la clairté du (vin et escuz ⁴) Soleil. J'en demande ⁵ à l'aveugle
né, tant renommé par les tressacrés bibles ⁶, lequel ayant option de requerir
tout ce qu'il voudroit, par le commandement de celluy qui est tout puissant
10 et le dire duquel est en un moment par effect représenté, rien plus ne demanda
que veoir.

Vous item n'estez jeunes, qui est qualité competente pour en vin, non en vain,
ains plus que physicalement philosopher ⁷ et desormais estre du conseil Bac-
chicque, pour en lopinant ⁸ opiner des substance, couleur, odeur, excellence,

Lignes 1-3. A : Prologue du tiers livre; E : Prologue — 1. 4. A, E : Bonnes gens manque —
A : tresprecieux — E : vistes — 1. 5. E : vous n'avez — 1. 6. E : foryssu — 1. 8.
E : tressacrées — 1. 9. A : commendement — E : celuy — 1. 13. E : plus manque — E : et
manque — 1. 14. E : couleur.

1. Goutteux est sans doute pris ici au sens
actuel. Sur l'évolution du sens du mot *goutte*
en nosologie, voir A. Delpeuch, *Histoire des*
Maladies. La goutte et le rhumatisme, Paris,
1900, in-8°, ch. XIV, p. 348-365. (D.)

2. Le ton de ce prologue à son début est
celui d'un boniment, qui admet de grosses
facéties. (P.)

3. Banni. Archaïsme. Voir Sainéan, *Langue*
de Rabelais, t. II, p. 117.

4. Jeu de mots. Le conteur feint un lapsus
et au lieu du mot *soleil* qui est appelé par le
sens, énonce d'abord deux choses dont la vue

est plaisante : le *vin* étincelant dans le verre et
l'éclat de l'or dans les *écus* (P.)

5. J'en appelle. Locution familière, peut-être
tirée des jeux de cartes.

6. La guérison de l'aveugle-né par Jésus-
Christ est racontée dans Mathieu, XX, 30-34,
Marc, X, 51 et Luc, XVIII, 35-43. (P.)

7. Philosopher de matières supérieures à la
physique, c'est-à-dire traiter de métaphysique.
(P.)

8. Cotgrave traduit par *reciner*, c'est-à-dire
goûter, probablement manger un *lopin* de
quelque mets. (P.)

15 *eminence, propriété, faculté, vertu, effect et dignité du benoist et désiré piot* 9.

Si veu ne l'avez (comme facilement je suis induict à croire), pour le moins avez vous ouy de luy parler. Car par l'aër et tout ce ciel est son bruyt et nom jusques à present resté memorable et celebre assez, et puyz vous estes tous du sang de Phrygie extraictz 10 (ou je me abuse) *et, si n'avez tant d'escuz comme* 20 *avoit Midas* 11, *si avez vous de luy* 12 *je ne sçay quoy, que plus jadis louoient les Perses* 13 *en tous leurs Otacustes* 14 *et que plus soubbaytoit l'empereur Antonin* 15, *dont depuys feut la serpentine de Roban* 16 *surnommée Belles aureilles.*

Ligne 15. A, E : *propriété, faculté, vertu* manque — l. 16. A : *suys* — E : *croyre* — l. 17. E : *air et par tout* ; — E : *son nom* : — l. 18. E : *celebré* — E : *puis* — l. 19. E : *m'abuse* — l. 20. E : *louoyent* — l. 21. E : *soubbaytoit* — l. 22. E : *depuis*.

9. Vin. Cf. l. I, ch. v, n. 115.

10. Allusion à la légende, vulgarisée par les *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye* de Jean Lemaire de Belges, qui rattachait la race française au Troyen, ou Phrygien, Francus, fils d'Hector. Dans le prologue du *Quart livre*, R. qualifie Ésope le Phrygien de Français : (P.)

11. Les Français descendants des Phrygiens, race de Midas, ont en commun avec ce roi de larges oreilles, comme il convient à des gens avides d'apprendre. Cf. *Pantagrueline Prognostication*, ch. III (P.)

12. Ovide a raconté longuement, *Métamorphoses*, XI, 85-193, la légende de Midas, roi de Phrygie, qui changeait en or tout ce qu'il touchait et qui fut, par la suite, affligé d'une paire d'oreilles d'âne par la volonté d'Apollon. Erasme avait résumé cette fable aux Adages *Midae divitiarum* (I, 6, 24) et *Midas auricularum asini* (I, 3, 67.) (P.)

13. Au témoignage de Plutarque, *De la Curiosité*, p. 169 : « Or le premier qui eut rièrè soy de telles mouches que l'on appelle *Otacoustes*, comme qui diroit les oreilles du prince, fut le jeune Darius qui ne se fioit pas à soy-mesme et avoit tout le monde suspect. » (P.)

14. Espions, du grec ὠτακουστῆς, écouteur. Ce mot se trouve cité dans l'adage d'Erasme

Midas auricularum asini. R. pouvait le rencontrer encore dans le *De Asse* de Budé, l. V : « Hic [Midas] auribus asininis, non aureis insignibus innotuit. Ex eo enim in proverbium venit, quod multos *Otacustas*, id est auricularios et emissarios haberet, rumoribus captatores et sermonum delatores, cujusmodi habere solent Principes mali, qui stimulantem conscientia securi esse nequeunt. » (P.)

15. Antonin Caracalla entretenait une nombreuse police secrète, au dire de Dion Cassius, 77, 17, 1. R. le mentionne de nouveau, l. IV, ch. LV : « A l'exemple de Antonin l'empereur, aucuns oppositions nos mains en paulme derrière les oreilles. » (P.)

16. R. fait allusion à une légende dont la trace n'est pas venue jusqu'à nous. Il ne serait pas étonnant cependant que les Rohan aient songé, comme les Lusignan, à se donner une origine fabuleuse. D'après Jehan d'Arras, Mélusine et Raymondin eurent un fils Urian ou Vrian, dont les oreilles étaient grandes comme les « manilles d'un van ». Peut-être faut-il voir dans ce passage, qui figure au même chapitre que le voyage en Bretagne, l'origine de la plaisanterie rabelaisienne. Mélusine a laissé d'ailleurs dans la région, plusieurs traces de sa légende, à Nantes, au château de Boisroux, au château de Fougères, à Sarzeau, etc. (C.)

Si n'en avez ouy parler, de luy vous veulx presentement une bistoire narrer pour entrer en vin (beuvez doncques) et propous (escoutez doncques), vous
 25 advertissant (affin que ne soiez en simplese pïppez comme gens mescreans¹⁷) qu'en son temps il feut philosophe rare et joyeux entre mille. S'il avoit quelques imperfections, aussi avez vous, aussi avons nous. Rien n'est, sinon Dieu, parfaict. Si est ce que Alexandre le grand¹⁸, quoy qu'il eust Aristoteles pour praecepteur et domestic, l'avoit en telle estimation, qu'il soubbaytoit, en
 30 cas que Alexandre ne feust, estre Diogenes Sinopien¹⁹.

Quand Philippe, roy de Macedonie, entreprint assieger et ruiner Corinthe²⁰, les Corinthiens, par leurs espions advertiz que contre eulx il venoit en grand arroy et exercite nombreux, tous feurent non à tort espoventez, et ne feurent negligens soy soigneusement mettre chascun en office et devoir pour à son
 35 hostile venue resister et leur ville defendre. Les uns des champs es forteresses retiroient meubles, bestail, grains, vins, fruictz, victuailles et munitions necessaires²¹.

Ligne 23. E : hystoire — l. 24. E : propos — l. 25. E : soyez — l. 26. E : fut — E : joyeux — l. 28. E : parfaict — l. 29. E : precepteur — E : soubhaitoit — l. 30. E : fust — l. 31. E : Macedoine — l. 32. E : advertis — l. 33. E : furent.

17. Les mécréants, dans l'opinion des simples, sont des gens abusés par des imposteurs. (P.)

18. Trait vraisemblablement emprunté par R. aux *Apophtegmes* d'Érasme, III *Diogenes*, 26 : « Indignantibus amicis quod Alexander illi cani tantum habuisset honoris : Immo, inquit, ni Alexander essem, Diogenes esse vellem. » Cf. R. E. R., VI, 226. (P.)

19. De Sinope, sur la Mer Noire, en Anatolie. C'était la ville natale de Diogène. Cf. Plutarque, *Alexandre*, ch. 14 ; Diogène Laërce, III, 38 ; Juvénal, XIV, 311. (P.)

20. L'anecdote de Diogène au siège de Corinthe est racontée par Lucien dans l'introduction de son traité *Sur la manière d'écrire l'histoire*. R. l'a-t-il traduite directement de Lucien ? Il en connaissait certainement une traduction latine, celle de Guillaume Budé dans la dédi-

cace de ses *Annotations aux Pandectes*. Il semble s'en être inspiré. D'autre part, son imagination a donné aux circonstances de l'anecdote un développement prodigieux. Voir Plattard, *L'œuvre de R.*, p. 294.

21. Il y a, dans ce tableau, des souvenirs de la mise en état de défense de Paris contre les Impériaux, sous la direction du cardinal du Bellay (fin de juillet 1536). R. était aux côtés de son protecteur, qui en huit jours fit fortifier et ravitailler la ville pour un an. Cf. R. E. R., VII, 265. C'est sans doute à cette alarme que du Fail fait allusion, dans un passage où il s'inspire du prologue de R. « C'estoit une... tragedie pire que celle de Sirap [Paris] quand l'oyseau a la grand' coronne s'apparut devant entre les deux colonnes herculiennes (armes de Charles-Quint). » (C.)

Les autres ²² remparaient murailles,
 dressoient bastions,
 40 esquarroyent ²³ ravelins ²⁴,
 cavoient ²⁵ fossez,
 escurioient contremines ²⁶,
 gabionnoient defenses,
 ordonnoient plates formes ²⁷,
 45 vuideoient chasmates ²⁸,
 rembarroyent ²⁹ faulses brayes ³⁰,
 erigeoient cavalliers ³¹,
 ressapoient contrescarpes ³²,
 enduisoient ³³ courtines ³⁴,
 50 produisoient moyneaux ³⁵,

Ligne 39. E : *bastillous* — l. 43. E : *gabinoient* — l. 45. E : *vuydoient*.

22. Dans l'étonnante kyrielle de termes militaires qui va servir à R. à dépeindre l'agitation des Corinthiens, les emprunts à l'antiquité sont en minorité. Les termes du xv^e siècle dominant, avec quelques appellations désuètes du moyen âge. Remarquons toutefois que R. ne pousse pas l'anachronisme jusqu'à faire entrer dans son énumération les bouches à feu du l. I, ch. xxvi. (C.)

23. Tailler à angle droit. Variante phonétique de *équarrir*.

24. *Ravelin* ou *revelin*, demi-lune, de l'italien *riuellino*, même sens.

25. Creuser. Terme dialectal encore en usage dans certaines provinces (Champagne). (P.)

26. Galeries souterraines préparées à l'avance autour de la place assiégée pour s'opposer, en les éventant, aux mines de l'ennemi.

27. Élévation de terre ou de madriers établie sur les remparts pour dominer de plus haut les assaillants. (C.)

28. Fossés. C'est la transcription du grec *χάσματα*, et non l'équivalent de l'italien *casamatta* (casemate). *R. E. R.*, IV, 408. (C.)

29. Garnir de nouvelles barres.

30. Chemins extérieurs crénelés, dressés devant les courtines, au niveau de la contrescarpe du fossé, pour battre les glacis et les fossés.

(C.)

31. Plate-forme élevée, faite de terre ou de madriers ; néologisme venant de l'italien *cavalliere*, même sens.

32. Talus extérieur du fossé ; néologisme, de l'italien *contrascarpa*, même sens.

33. Couvrir d'un enduit, crépir.

34. Muraille de défense portant crénelage et chemins de ronde et réunissant deux tours. Au xv^e siècle, les courtines étaient terrassées du côté de l'intérieur pour résister aux batteries de l'assaillant et pour placer l'artillerie au niveau des chemins de ronde.

(C.)

35. Sorte de guérite que l'on plaçait au devant de la courtine pour la défense du pied de la muraille. L'italien par une métaphore analogue désignait cet ouvrage de fortification du nom de *monachi*. Voir Sainéan, t. I, p. 81.

taluoient parapetes ³⁶,
 enclavoient ³⁷ barbicanes ³⁸,
 asseroient machicoulis ³⁹,
 renouoient borses ⁴⁰ Sarrazinesques et Cataractes ⁴¹,
 55 assoyoient sentinelles,
 forissoient ⁴² patrouilles.

Chascun estoit au guet, chascun portoit la botte.

Les uns polissoient corselet ⁴³, vernissoient alecret ⁴⁴, nettoioient bardes ⁴⁵, chanfrains ⁴⁶, aubergeons ⁴⁷, briguandines ⁴⁸, salades ⁴⁹, bavieres ⁵⁰, cappelines ⁵¹,

Ligne 53. E : machicolis — l. 54. A, E : Sarrazinesques manque — l. 55. E : asseoient — l. 56. E : florissoient — l. 58. E : allecret, nettoyoient — l. 59. E : chanfrain, aubergeon — A, E : bavieres... guisarmes manque.

36. Parapet. Ce terme, alors nécessaire dans la langue, est ainsi expliqué par Claude Fauchet : « Ces créneaux, unis et non entrecoupez, depuis peu de temps ont esté nommez *Parapetz*, d'un nouvel emprunt des Italiens, pour ce qu'ils couvrent et parent aux coups de la poitrine qu'ils appellent *petto*. » Voir Sainéan, t. I, p. 82.

37. Terme de construction. Encastrier une pierre dans d'autres qui sont déjà fixées (Littré).

38. Meurtrières protégées par un auvent et, par extension, ouvrages avancés, garnis de meurtrières et destinés à défendre l'entrée d'un pont ou d'une ville. Le terme est ici employé dans le premier sens. (C.)

39. Trous carrés ou larges rainures pratiqués horizontalement le long d'un chemin de ronde ou d'une courtine et permettant d'en défendre le pied en laissant tomber des pierres, des pièces de bois ou des matières brûlantes. (C.)

40. Grilles qui fermaient à volonté les portes d'accès des places fortes du moyen âge, et qu'on manœuvrait en les élevant dans l'épaisseur de la voûte. C'est la *cataracte* des anciens. (C.)

41. Cataractes, herse de porte de ville. Néologisme ; du grec *καταράκτης*, même sens.

42. Archaïsme : faisaient sortir.

43. Corps de cuirasse légère, comme le hal-

lecret, mais sans manches ni tassettes. Le corselet s'ouvrait en deux battants, que fermaient des boutons sur la ligne médiane du thorax. A la différence de la brigantine, il se composait de pièces rigides. C'était l'arme défensive des piquiers jusque vers la fin du xv^e siècle, où on le vit tomber en désuétude. (C.)

44. Cuirasse légère. Cf. l. I, ch. ix, n. 41.

45. Armure du cheval de guerre. Les bardes de mailles du xiii^e siècle avaient fait place, au xv^e siècle, par des transformations successives, à une véritable carapace d'acier, composée du chanfrein, des *bardes* de crinière et de poitrail, des flancois et de la *barde* de croupe ou culière. Les plattners allemands en faisaient des modèles d'une grande richesse. (C.)

46. Défense de tête du cheval primitivement en cuir, puis en acier, usitée depuis le xiii^e siècle, et devenue au xv^e et au xvi^e siècles une véritable pièce d'orfèvrerie ou de ciselure. Cf. le chanfrein de l'armure de Philippe II, autrefois au musée d'artillerie. Cf. l. II, ch. xxvii, l. 15. (C.)

47. Plus court que le haubert, le *haubergeon* resta en usage, avec ou sans manches, jusqu'à la fin du xv^e siècle, surtout parmi les estradiots. Cf. l. I, ch. xi, n. 48. (C.)

48. Pourpoint armé, formé de petites lames d'acier imbriquées et rivées, avec une doublure de peau ou d'étoffe et garni extérieurement de

60 *guisarmes*⁵², *armetz*⁵³, *mourions*⁵⁴, *mailles*⁵⁵, *jazerans*⁵⁶, *brassal*⁵⁷, *tassettes*⁵⁸, *goussetz*⁵⁹, *guorgeriz*⁶⁰, *boguines*⁶¹, *plastrons*⁶², *lamines*⁶³, *aubers*⁶⁴, *pavoys*⁶⁵, *boucliers*⁶⁶, *caliges*⁶⁷, *greves*⁶⁸, *soleretz*⁶⁹, *esprons*.

Ligne 60. A, E : *morriens* — A, E : *jazerans... tassettes* manque — l. 61. E : *gorgeriz* — E : *aubers* — l. 62. E : *esperons*.

velours traversé par les têtes des rivets. En usage pendant tout le xv^e siècle, la *brigandine* commençait à être délaissée en 1537. Cf. Fourquevaux, *Discipline militaire*, fol. 24 : « Les harquebusiers, archers et arbalétriers... en défaut de chemises de maille, ils auront des pourpoints d'escaille et de bonnes *brigantines*, jacoit que cecy sente un peu son temps jadis. » (Gay, *Gloss.*) (C.)

49. C'est le terme générique des armures de tête, ouvertes ou fermées. Au xv^e siècle, il désigne spécialement le casque complètement clos, l'armet. La *salade* était portée aussi bien par les gens de pied que par les cavaliers. (C.)

50. Pièce d'armure destinée à protéger le menton et la bouche jusqu'au nez. Elle était indépendante du casque et se fixait sur le plastron de la cuirasse. Son usage, qui commença au milieu du xiv^e, cessa au début du xv^e siècle, quand l'armet se fut généralisé. (C.)

51. Chapeau de fer, à forme hémisphérique et à bords droits ou déclives, porté par les gens de pied au moyen âge. (C.)

52. Arme d'ast à longue hampe usitée du xiii^e au xv^e siècle, et dont la forme semble avoir été très variable. Au xv^e siècle, c'était une arme à taillant concave, terminée par un dard dans le prolongement du manche et possédant un ou plusieurs crochets. Les francs archers étaient armés de la *guisarme*. Cf. *rancon*, n. 81. (C.)

53. La plus légère et la plus parfaite des armures de tête. Malgré la définition de Pasquier, viii, 662 : « ce que nos anciens appellerent heaume, on l'appela sous François I^{er} *armet*, » le mot et l'arme remontent au début du xv^e siècle. L'*armet* se composait d'un timbre rond qui emboîtait le crâne, et de deux valves

ouvrantes, modelées sur la forme de la nuque, du cou et du menton. La face était abritée par une visière mobile en forme de bec de moineau. (C.)

54. Morions ; terme venu de l'espagnol *morione*, même sens, par l'intermédiaire de l'italien. Casque des arquebusiers, au timbre élevé et comprimé sur les côtés, avec crête très haute. Il apparaît en France vers le milieu du xv^e siècle, un peu plus tôt en Italie. Voir Sainéan, t. I, p. 85.

55. Terme générique embrassant tous les vêtements de mailles, tels que hauberts, haubergeons, etc. (C.)

56. Chemises de mailles, primitivement importées d'Alger ou fabriquées à la mode algérienne. Cf. Raoul de Coucy, xii^e siècle, 145 (Littré) :

Gentix hom sire, je te pri et comant
Que li osten son hauber *jazerant*.

(C.)

57. Défense des bras dans l'armure de plate du xv^e siècle. Le *brassard* comprenait trois pièces, le canon d'avant et le canon d'arrière-bras, articulés avec la cubitière protégeant le coude. (C.)

58. Pièces de l'armure de plate qui protégeaient le devant des cuisses. Elles se composaient de plusieurs lames imbriquées qui se rattachaient à la braconnière et épousaient la courbure de la cuisse. (C.)

59. Pièce de l'armure de plate qui se plaçait sous les aisselles. Cf. l. I, ch. xxvii, n. 7. (C.)

60. Gorgerin. Voir l. II, ch. xxvii, n. 9

61. Terme général, désignant le harnais de bras ou de jambe dans l'armure de plate du xv^e et du xv^e siècles. (C.)

62. Pièce forgée, de grande dimension, dé-

Les autres apprestoient arcs, fondes⁷⁰, arbalestes, glands⁷¹, catapultes⁷², phalarices⁷³, micraines⁷⁴, potz, cercles⁷⁵ et lances à feu⁷⁶, balistes⁷⁷, scor-

Ligne 63. E : *apprestoyent* — l. 64. A, E : *phalarices* manque

fendant la poitrine dans l'armure de plate. Au xv^e siècle, elle se composait de deux parties à recouvrement : le *plastron* proprement dit, couvrant l'épigastre, et la pansière, couvrant l'hypogastre. (C.)

63. Lames imbriquées formant plastron et permettant les mouvements de flexion du torse dans les corselets, halecrets et autres cuirasses légères. (C.)

64. La longue chemise de mailles du xiii^e siècle s'était considérablement raccourcie, jusqu'à devenir au xv^e siècle une simple jaque de mailles. Cf. Nicot : « *Haubert*. C'est proprement une cotte de maille à manches et gorge-rin... on l'appelle aussi haubergeon en diminutif. » (C.)

65. Grand bouclier très haut ou rectangulaire dont les arbalétriers du xiv^e et du xv^e siècles se servaient pour s'abriter pendant qu'ils bandaient leur arme. Les valets qui portaient le *pavois* s'appelaient pavescheurs. C'est l'ancien *scutum* des Romains et le bouclier gaulois, modifié avec le temps. (C.)

66. Le moyen âge a donné au bouclier les noms de *targe*, *écu*, *rondelle* ou *rondache*. Au xv^e siècle, on exécuta pour les armures d'apparat, des boucliers à l'antique qui sont de véritables merveilles d'orfèvrerie. Mais ici R., comme pour le terme suivant, vise le bouclier romain. (C.)

67. Chaussure militaire des anciens Romains, faite d'une forte semelle garnie de clous pointus, à laquelle était cousu un cuir découpé en lanières formant réseau autour du talon et du pied. Elle était portée par les soldats et les officiers jusqu'au grade de centurion inclusivement. (C.)

68. Armure des jambes. Cf. l. II, ch. xxvii, n. 7. (C.)

69. Parties de l'armure de plate qui défendaient les pieds. Au xiv^e et au xv^e siècles, les solerets composés de lamelles en gouttière imbriquées, suivent les modifications de la chaussure, longues poulaines, puis pieds d'ours, becs de cane, etc. (C.)

70. Frondes. Cf. l. I, ch. xxv, n. 68.

71. Balles de plomb, quelquefois de terre cuite que les anciens lançaient avec la fronde (Virgile, *Tite-Live*, César, Salluste, etc.) (C.)

72. Machine de guerre dont les Grecs et les Romains se servaient pour lancer des pierres ou des traits à plus de 500 ou 1.000 mètres de distance. On en trouve la description dans Végèce. (C.)

73. Falarique. Flèche incendiaire, en usage dans l'antiquité. Cf. *Tite-Live*, XXI, 8, et Virgile, *Enéide*, IX, 705. On la remit en usage au xv^e siècle. La fusée se composait de soufre, de salpêtre, de camphre (Gay, *Gloss.*). (C.)

74. Grenade. Cf. l. II, ch. xxv, n. 7. C'était au xv^e siècle une boule de fer ou un tonnelet rempli de poudre et de pierres qu'on lançait tout enflammé sur les assiégeants. Cf. Ph. de Clèves, *Traité de la guerre*, vers 1520 : « pierres à feu qui s'appellent *grenades* et autres tonnelets de feu que l'on fait pleins de pierres. » (C.)

75. Machine de guerre composée de deux ou trois grands cercles de bois, liés ensemble avec du fil d'archal et autour desquels on attachait des grenades et autres feux d'artifice. On les faisait rouler du haut des remparts sur les travaux des assiégeants pour les incendier. (C.)

76. Fusée emmanchée d'un bâton, qu'on jetait sur les travaux des assiégeants pour les incendier, ou qu'on employait sur les murailles pour empêcher l'escalade. (C.)

77. Machine de guerre dont se servaient les

65 pions⁷⁸ et autres machines bellicques repugnatoires et destructives des Helepolides⁷⁹.

Esguisoient vouges⁸⁰, picques, rancons⁸¹, halebardes, banicroches⁸², volains⁸³, lances, azes guayes⁸⁴, fourches fières⁸⁵, parthisanes⁸⁶, massues⁸⁷, basches, dards⁸⁸, dardelles⁸⁹, javelines⁹⁰, javelotz, espieux⁹¹.

Ligne 67. E : *esguisoient* — E : *halebardes* — A, E : *volains* manque — l. 68. A, E : *azes* — E : *parthisanes, genitaires, massues* — l. 69. E : *dardz*

anciens pour lancer à 120 ou 160 mètres des pierres de 250 livres au maximum. Il est inutile de faire remarquer que les contemporains de R. n'en faisaient pas usage et qu'il s'agit d'un emprunt fait aux auteurs anciens, Végèce IV, 22, Ammien Marcellin, XVIII, 4, etc. (C.)

78. Machine de guerre en usage dans l'antiquité. C'était une sorte de grande arbalète montée sur un plateau, actionnée par un treuil et lançant de gros traits. (C.)

79. Transcription du grec *ἐλέπολις*, qui désigne chez Diodore de Sicile, 20, 48, et Plutarque (*Demetrius*, 21), une machine en forme de tour employée aux sièges des villes. (P.)

80. Arme d'hast, à hampe de quatre à six pieds. Cf. I. I, ch. xxv, n. 13.

81. C'est une variété de corsèque dont les oreillons crochus sont fortement dirigés en bas. Elle fut en usage en Italie du xv^e au xvii^e siècle (roncone), et servait dans les sièges et les assauts aussi bien que dans les abordages maritimes. Ses oreillons crochus agrippaient les combattants comme les cordages. (C.)

82. Arme d'hast, à fer recourbé en bec de cane. Voir Sainéan, t. I, p. 91 et *R. E. R.*, V, 392.

83. Volants. Serpe courbée en croissant et pourvue d'un long manche, encore employée en Poitou pour tailler les arbres. (C.)

84. Zagaye, arme d'hast des cavaliers maures. Cf. Fourquevaux, *Discipl. milit.*, p. 51 : « Les estradiots... auront... une *zagaye* au point longue de 10 ou 12 pieds, ferrée par chacun bout d'un fer bien aigu et tranchant. » Le mot était entré dans la langue avant R. Cf. *R. E. R.*, VI, 315. (C.)

85. Fourche de guerre, très usitée dans les combats de brèche pour écarter les assaillants. C'est l'outil rustique modifié en arme avec une très grande hampe. L'usage en durait encore sous Louis XIV et ce mot se rencontre dans La Fontaine (C.)

86. Pertuisane. Arme d'hast en usage depuis la fin du xv^e siècle, caractérisée par un fer de glaive large à la base, muni de deux oreillons en croissant, les pointes dressées. Quand ces oreillons étaient très développés, l'arme devenait une *corsèque* : s'ils se recourbaient vers la terre, l'arme prenait le nom de *rancon*. (C.)

87. Pour expliquer le terme aiguiser appliqué à une *massue*, il faut supposer que R. a eu en vue les massues d'armes du xv^e siècle, en fer et acier, destinées à briser les armures de plates et munies à leur extrémité d'ailerons découpés et époinetés. (C.)

88. La *darde* était une arme de jet à courte hampe, dont le fer, en forme de feuille, était muni de deux tranchants. C'est à peu près la demi-pique. (C.)

89. Courte lance. Cf. I. II, ch. xxvii, n. 52.

90. Arme de trait, que les anciens lançaient avec la main ou avec une machine. Les variétés en étaient nombreuses. Le *javelot* était inconnu dans l'ancienne France. (C.)

91. Arme d'hast en usage à la guerre et à la chasse. Nicot la définit : « Javeline dont le fer est large, plat, à arestes au milieu, s'empointant en grain d'orge et plus long que celui décrit par Végèce. » (C.)

70 *Affloient cimenterres, brands d'assier*⁹², *badelaires*⁹³, *passuz*⁹⁴, *espées, verduns*⁹⁵, *estocz*⁹⁶, *pistoletz*⁹⁷, *viroletz*⁹⁸, *dagues, mandousianes*⁹⁹, *poignars, cousteaulx, allumelles*¹⁰⁰, *raillons*¹⁰¹.

*Chascun exerceoit son penard*¹⁰², *chascun desrouilloit son bracquemard*¹⁰³.

Ligne 70. E : *Affilloyent* — A, E : *passuz* manque — l. 71. A, E, F : *violetz* — l. 73. A : *exerceoyt* — E : *braquemard*.

92. C'est l'épée chevaleresque du moyen âge à large et forte lame. Cf. Villon, *Lais*, v. 81 :

Item a maistre Ythier Marchant,
Au quel je me sens tres tenu
Laisse mon *branc d'acier* tranchant.

R. emploie le même terme, l. IV, ch. xxxiv, dans le sens général de lame d'acier : « *persoit brancs d'assier*, boucliers espois, plastrons asserez. » (C.)

93. « Manière d'espée à un dos et un tranchant large et courbant en croissant vers la pointe ainsi que le cimenterre des Turcs » (Nicot). Cf. *Rec. des poètes fr.*, t. III, p. 196. Gilles d'Aurigny (1540) : « A son côté (Mercure) pendoit un *badelaire*... sur l'allemele estoit taillé l'histoire des fiers geans. » Le *badelaire* était plus grand que le malchus. Cf. l. IV, ch. xl : « Frere Jan avecques son grand *badelaire*. » (C.)

94. *Paffut* ou *espaffut*, sorte de lame. Voir Sainéan, t. I, p. 72.

95. Estoc assez court, à forte lame très aiguë, de section quadrangulaire, porté surtout par les gens de pied. Cf. l. III, ch. XLII : « advise que mon *verdun* ne soit plus long que ton espade. » Ces épées étaient sans doute fabriquées originairement à Verdun. (C.)

96. Épée. Cf. l. II, ch. xxvii, n. 6.

97. Dagues de Pistoie. Cf. Tabourot, *Bigarrures* (dans Lacurne) : « *Pistolet* a esté ainsi nommé premierement pour une petite dague ou poignard qu'on souloit faire à Pistoye, petite ville distant deux lieues de Florence, et furent à ceste raison nommez premierement

pistoyers, depuis pistoliers et enfin *pistoletz*. (C.)

98. Probablement une dague à lame en spirale, comme il s'en fabriquait en Italie. Froissart, vol. II, ch. xcix, parle de « bastons à *virolle* » en usage en Flandre, c'est-à-dire de cannes armées à leur extrémité d'un « picquot de fer à *virolle* ». (C.)

99. Épée large et courte à la vieille mode. Voir Sainéan, t. I, p. 71.

100. Lames en général, et particulièrement d'épées. Cf. Marot, t. I, p. 140 :

Où l'on a veu de guerre maintz esbatz,
Advanturiers esmouvoir gros combatz
Pour leur plaisir; sur petites querelles
Glaives tirer et briser *alumelles*. (C.)

101. Vieux mot, désignant un trait d'arbalète. Cf. Villon, *Test.*, v. 1885 :

« Cy gist et dort en ce sollier
Qu'Amours occist de son *raillon*,
Ung povre petit escollier,
Qui fust nommé François Villon. »

102. Poignard, du langued. *penard*, même sens. (S.)

103. Épée courbe, à un seul tranchant, servant à frapper de taille. Cf. l. I, ch. II, n. 74. — Dans ce tableau de la mise en état de défense d'une ville, il y a peut-être, outre les souvenirs de juillet 1536, ceux du spectacle que Poitiers avait offert à R. en 1525, lorsqu'au lendemain de Pavie, la régente Louise de Savoie avait prescrit de ravitailler, armer et fortifier la place. V. Plattard, *L'Adolescence de R. en Poitou*, p. 87-91.

Femme n'estoit, tant preude ou vieille feust, qui ne feist fourbir son bar-
75 noys¹⁰⁴ : comme vous sçavez que les antiques Corinthiennes estoient au com-
bat couraigeuses¹⁰⁵.

Diogenes, les voyant en telle ferveur mesnaige remuer et n'estant par les
magistratz employé à chose aulcune faire, contempla par quelques jours leur
contenance sans mot dire. Puy, comme excité d'esprit Martial, ceignit son
80 palle¹⁰⁶ en escharpe, recourça¹⁰⁷ ses manches jusques es coubtes, se troussa en
cuilleur de pommes¹⁰⁸, bailla à un sien compaignon vieulx sa bezasse, ses
livres et opistographes¹⁰⁹, feit hors la ville tirant vers le Cranie¹¹⁰ (qui est
une colline et promontoire lez Corinthe) une belle esplanade, y roulla le ton-
neau fictil¹¹¹ qui pour maison luy estoit contre les injures du ciel, et, en grande
85 vebemence d'esprit desployant ses braz, le tournoit, viroit, brouilloit, barbouil-
loit,

bersoit¹¹², versoit, renversoit,

nattoit, grattoit, flattoit¹¹³,

barattoit¹¹⁴, bastoit¹¹⁵, boutoit, butoit, tabustoit¹¹⁶, cullebutoit,

Ligne 75. E : estoyent — l. 76. E : couraigeuses — l. 77. E : fureur — E : mes-
nages — l. 78. E : employez — E : aucune — l. 79. E : contenance — E : Puis —
l. 80. E : coudes — l. 81. E : cuilleur — l. 82. E : fuit — E : qu'est — l. 84. E :
fistil — l. 85. A, E : barbouilloit manque — l. 88-89. A, E : nattoit...barattoit
manque — l. 89. E : butoit manque — E : tabutoit.

104. On fourbissait les armures de guerre en les frottant à l'émeri. Ici l'expression a un sens libre, très usité au moyen âge. (C.)

105. Corinthe était fameuse dans l'antiquité par ses courtisanes. Cf. l. II, ch. XIV, n. 74 et R. E. R., VI, 226. (P.)

106. Manteau. Du latin *pallium*, même sens.

107. Retroussa. Archaïsme, que Ronsard emploiera, puis biffera de ses œuvres.

108. Sur cette locution proverbiale, cf. l. II, ch. IX, n. 6.

109. Tablettes sur lesquelles on écrivait au verso (*ὑπισθιν*), comme au recto. (P.)

110. C'est là que se tenait ordinairement le philosophe d'après Diogène Laerce, VI, 2, 77 :

« ἐτύγγανε γὰρ διάγων ἐν τῷ Κρανείῳ τῷ πρὸ τῆς Κορίνθου γυμνασίῳ. » (P.)

111. D'argile. Latinisme, de *fictilis*, même sens. Le tonneau de Diogène était une amphore. (P.)

112. Étriller. Cf. R. E. R., IX, 288.

113. Nattait. Terme d'équitation, synonyme de *flatter*, au sens de caresser (un cheval fougueux). Cf. R. E. R., IX, 289.

114. Agiter, proprement battre de la crème dans une baratte pour faire du beurre. Cf. R. E. R., IX, 287.

115. Bâtait. Proprement agiter le bât. Cf. R. E. R., IX, 289.

116. Agiter bruyamment. Cf. *tabus*, l. I, ch. LIV, n. 17.

- 90 *trepoit*¹¹⁷, *trempoit*, *tapoit*, *limpoit*¹¹⁸,
estouppoit, *destouppoit*, *detraquoit*¹¹⁹,
*triquotoit*¹²⁰, *tripotoit*¹²¹, *chapotoit*¹²²,
croulloit, *elançoit*, *chamailloit*,
bransloit, *esbransloit*, *levoit*, *lavoit*, *clavoit*¹²³, *entravoit*,
95 *bracquoit*¹²⁴, *bricquoit*¹²⁵, *blocquoit*,
tracassoit, *ramassoit*, *clabossoit*¹²⁶,
*afestoit*¹²⁷, *affustoit*¹²⁸,
*baffouoit*¹²⁹, *enclouoit*, *amadouoit*,
goildronnoit, *mittonnoit*¹³⁰, *tastonnoit*,
100 *bimbelotoit*¹³¹, *clabossoit*, *terrassoit*,
*bistorioit*¹³², *vreloppoit*¹³³, *chaluppoit*¹³⁴,
*charmoit*¹³⁵, *armoît*, *gizarmoît*¹³⁶,

Ligne 93. E : *eslançoit* — A, E : *chamailloit* manque — l. 97. E : *affichoit*, *affustoit* — l. 98-101. A, E : *baffouit*... *chaluppoit* manque — l. 102. E : *gizarmoît*.

117. Trépigner. Archaïsme.

118. Faire résonner. Cf. ch. xxxvii : « le *limpoit* sur la paulme de sa main gauche. »

119. Terme de manège : faire perdre à un cheval ses bonnes allures. Cf. *R. E. R.*, IX, 288.

120. Se dit d'un cheval qui remue les jambes assez vite en marchant, mais qui n'avance pas. *R. E. R.*, IX, 228.

121. Frappait du pied, sens encore usuel dans certains patois (par exemple, le champenois). C'est un fréquentatif de *treper*, voir n. 117.

122. Cognier à coups répétés. Terme encore usuel en ce sens dans le Lyonnais. (P.)

123. Latinisme, pour *clouer*.

124. Braquait. Tourner le timon d'un charriot, terme courant au xvii^e siècle. Cf. *R. E. R.*, IX, 288.

125. Variante phonétique du mot précédent, ayant probablement le même sens.

126. Forme primitive d'*esclabosser* (moderne *éclabousser*) signifiant secouer et salir en même temps. Cf. *R. E. R.*, IX, 293.

127. Disposer un canon sur la *faîte* ou sommet. Cf. *R. E. R.*, IX, 291.

128. Affûtait. Mettre sur l'affût.

129. Attacher avec une corde est le sens primitif de *bafouer*, qui se rencontre encore dans le patois angevin. Cf. *R. E. R.*, VII, 337-339.

130. Faire cuire à petit feu, d'où préparer doucement et caresser. Cf. *R. E. R.*, IX, 293.

131. Remuer, agiter des *bimbelots* ou jouets d'enfants.

132. Inciser comme avec un bistouri. Cf. l. IV, ch. xxxi : « le visage *bistorié* comme un bast de mulet. »

133. Varloppait. Forme encore usuelle en Berry. (S.)

134. Le sens propre de ce mot est : trier des noix. Voir Sainéan, t. II, p. 163.

135. Que vient faire ce mot dans cette kyrielle verbale, dont les éléments sont empruntés aux vocabulaires du charretier, du cavalier, du marin, de l'homme de guerre, etc. ? *Charmoit* a été appelé par *armoît*, qui le suit, la recherche de l'assonance jouant un grand rôle dans l'invention et le groupement de ces vocables. Cf. *R. E. R.*, X, 249, et Plattard, *L'œuvre de R.*, p. 317.

136. Verbe forgé par R. sur *gizarme*, ou *gui-*

enharnachoit, empennachoit, caparassonnoit,
 le devalloit de mont à val et præcipitoit par le Cranie, puy de val en
 105 mont le rapportoit, comme Sisyphus faict sa pierre : tant que peu s'en faillit
 qu'il ne le defonçast.

Ce voyant quelq'un de ses amis, luy demanda quelle cause le mouvoit à son
 corps, son esprit, son tonneau ainsi tormenter. Auquel respondit le philosophe
 qu'à aultre office n'estant pour la republicque employé, il en ceste façon son
 110 tonneau tempestoit pour, entre ce peuple tant fervent et occupé, n'estre veu seul
 cessateur et ocieux.

Je pareillement, quoy que soys hors d'effroy ¹³⁷, ne suis toutesfoys hors d'es-
 moy, de moy voyant n'estre faict aulcun pris digne d'œuvre, et consyderant
 par tout ce tresnoble royaulme de France, deça, dela les mons, un chascun
 115 aujourd'buy soy instantement exercer et travailler, part à la fortification de
 sa patrie et la defendre, part au repoulement des ennemis et les offendre ¹³⁸ :
 le tout en police tant belle, en ordonnance si mirifique et à profit tant evi-
 dent pour l'advenir (car desormais sera France superbement bournée, seront
 François en repous asceurez), que peu de chose me retient que je n'entre en
 120 l'opinion du bon Heraclitus, affermant guerre estre de tous biens pere ¹³⁹ : et
 croye que guerre soit en latin dicte belle non par antiphrase, ainsi comme ont
 cuydé certains repetasseurs de vieilles ferrailles latines, parce qu'en guerre
 gueres de beaulté ne voyoient ¹⁴⁰, mais absolument et simplement, par raison

Ligne 104. E : puis — l. 107. E : quelq'un — E : amys — l. 109. E : aultre —
 l. 110. E : n'estre un — l. 112. E : toutesfoys — l. 113. E : aucun — E : considerant
 — l. 114. A, E : de France manque — E : deça et dela — l. 115. E : instamment —
 l. 119. A, E : François — E : asseurez — l. 120. A, E : disant — E : croy — l. 122.
 A : nos antiques repetasseurs ; E : noz antiques r. — l. 123. E : guere.

zarne, nom d'une arme d'hast, composée d'un
 tranchant long, recourbé et d'une pointe droite.
 Voir Sainéan, t. I, p. 72.

137. Depuis la paix de Crépy, 24 septembre
 1544, la France respirait et pouvait travailler à
 se fortifier. Mais à quel « repoulement des en-
 nemis » est-il fait allusion ici ? (P.)

138. Offenser. Néologisme, du latin *offen-
 dere*, même sens.

139. Voir Plutarque, *de Iside et Osiride*,

ch. XLVIII, 370 D : « πόλεμος πάντων μὲν πατήρ
 ἐστίν, πάντων δὲ βασιλεύς, » et Erasme, *Adages*,
 III, 5, 36 : *Bellum omnium pater*. (P.)

140. Le grammairien Priscien écrivait, *Par-
 titiones XII, Vers. Princ. Aen., VIII* : « Bellum
 unde derivatur ? Ab eo quod est bonum bel-
 lum diminutivum est ; per antiphrasim, hoc est
 per contradictionem, pro malo bellum dicitur. »
 R. connaît vraisemblablement ce texte par
 Érasme, *Adages*, IV, 1, 1 : *Dulce bellum inexper-*

125 qu'en guerre apparaisse toute espece de bien et beau, soit decelée toute espece de mal et laidure. Qu'ainsi soit, le Roy saige et pacifique Salomon n'a sceu mieulx nous repræsenter la perfection indicible de la sapience divine, que la comparant à l'ordonnance d'une armée en camp ¹⁴¹.

Par doncques n'estre adscript et en ranc mis des nostres en partie offensive, qui me ont estimé trop imbecille et impotent ¹⁴², de l'autre, qui est defensive, 130 n'estre employé aucunement, feust ce portant botte, cachant crotte, ployant rotte ¹⁴³ ou cassant molte, tout m'estoit indifferent, ay imputé à bonte plus que mediocre estre veu spectateur ocieux de tant vaillans, disers et chevalereux personnaiges, qui en veue et spectacle de toute Europe jouent ceste insigne fable et tragique comedie, ne me esvertuer de moy mesmes et non y consommer ce rien, mon tout, qui me restoit. Car peu de gloire me semble accroistre 135 à ceulx qui seulement y emploient leurs ceulz, au demeurant y espargnent leurs forces, celent leurs escuz, cachent leur argent, se grattent la teste avecques un doigt ¹⁴⁴ comme landorez ¹⁴⁵ desgoustez, baislent aux mousches comme veaulx de disme, chautent ¹⁴⁶ des aureilles comme asnes de Arcadie ¹⁴⁷ au

Ligne 125. E : sage — E : n'ha — l. 126. A, E : représenter — l. 127. E : en camp, bien équipée et ordonnée — l. 129. E : m'ont — E : imbecile — l. 130. E : aucunement — E : fust ce — A, E : ployant rotte manque — l. 133. E : personnages — l. 134. E : m'esvertuer — l. 136. E : y manque — A, E : yeulx — l. 138. E : landores — l. 139. E : d'Arcadie.

tis : « Neque non viderunt haec grammatici quorum alii bellum κατ' ἀντιφρασει dictum volunt, quod nihil habeat neque bonum, neque bellum. » (P.)

141. Dans le *Cantique des Cantiques*, VI, 9 : « Terribilis ut castrorum acies ordinata. » Cf. R.E.R., VIII, 301. (P.)

142. Ces deux termes ne doivent peut-être pas être entièrement pris au figuré. Il est fort possible que la santé de R. ait été compromise vers cette époque, et que son séjour aux îles d'Hyères ait eu pour motif le soin de se rétablir. Aul. IV, *prol.*, nous le verrons souhaiter la santé avec une telle ferveur qu'il n'est pas téméraire de conjecturer qu'il l'avait déjà perdue. (C.)

143. Branche flexible servant à lier un fagot (band of fagot, Cotgrave). Le patois poitevin *riorte* a le même sens. (C.)

LE TIERS LIVRE.

144. Réminiscence de Juvénal, *Satire IX*, v. 133 :

Qui digito scalpunt uno caput.

Expression commentée ainsi par Érasme, *Adages*, I, 8, 34 : « Unico digito scalpit caput. Molles atque effœminati uno digito caput scalpere dicuntur. » Cf. R.E.R., VI, 226. (P.)

145. Paresseux. Cf. l. I, ch. xxv, n. 32.

146. Dressent les oreilles. R. donne *chauter* et *chover*. Littré, *chauter*.

147. Cette comparaison est empruntée aux *Adages* d'Érasme, I, 1, 35 : « Est autem asino naturale subinde movere aurículas, velut significanti se jam intelligere, cum nihil etiam audierit. » Érasme avait fait lui-même une application de cette locution dans l'*Éloge de la Folie*, VI. (P.)

140 *chant des musiciens et par mines en silence signifient qu'ilz consentent à la prosopopée* ¹⁴⁸.

Prins ce choys et election, ay pensé ne faire exercice inutile et importun si je remuois mon tonneau Diogenic, qui seul m'est resté du naufrage fait par le passé on far ¹⁴⁹ *de Mal'encontre. A ce triballement de tonneau que feray je en*
 145 *vostre advis? Par la vierge qui se rebrasse* ¹⁵⁰, *je ne sçay encores. Attendez un peu que je hume quelque traict de ceste bouteille : c'est mon vray et seul Helicon* ¹⁵¹, *c'est ma fontaine Caballine, c'est mon unique enthusiasme. Icy beuvant je delibere, je discours, je resoulz et concluds. Après l'epilogue je riz, j'escripz, je compose, je boy. Ennius* ¹⁵² *beuvant escrivoit, escrivant beuvoit.*
 150 *Æschylus (si à Plutarche* ¹⁵³ *joy avez in Symposiacis) beuvoit composant, beuvant composoit. Homere jamais n'escrivit à jeun* ¹⁵⁴. *Caton jamais n'escrivit que après boyre* ¹⁵⁵. *Affin que ne me dictex ainsi vivre sans exemple des bien louez et mieulx prisez. Il est bon et frays assez, comme vous diriez sus le commencement du second degré* ¹⁵⁶ : *Dieu, le bon Dieu Sabaoth (c'est-à-dire des*
 155 *armées) en soit eternellement loué. Si de mesmes vous autres beuvez un grand*

Ligne 142. E : *ce* manque — l. 144. E : *au far* — l. 147. E : *unique* — l. 148. E : *ry* — l. 149. E : *escry* — l. 151. A : *jun* — E : *n'escrivit* — l. 152. A, E : *qu'après* — E : *boire* — E : *dictes* — F : *biens* — l. 153. E : *fraiz* — E : *diriez* — l. 155. A : *aultres*.

148. R. est le premier écrivain qui ait employé ce mot emprunté du grec. Il lui donne le sens de « desguisement, fiction de personne », dans la *Briefve declaration*. Cf. ci-dessous, ch. VII, et l. IV, *Epistre au Card. de Chastillon* enfin l. V, *prol.* (P.)

149. Le détroit de Messine s'appelait le *phare* : R. emploie le mot dans le sens de passe dangereuse. A quelle *malencontre* fait-il allusion ? on l'ignore. (P.)

150. On ne peut déterminer avec certitude si R. fait allusion ici à quelque image populaire. Peut-être s'agit-il de sainte Marie l'Égyptienne qui, avant sa conversion, se livrait à tout venant. (P.)

151. L'Hélicon est la montagne des Muses, Hippocrène, la fontaine qui jaillit sous le sabot du cheval de Pégase. Cf. l. II, ch. v, n. 9. (P.)

152. R. avait déjà invoqué l'exemple d'Ennius. Cf. l. I, *prol.*, n. 103.

153. Le trait est rapporté par Plutarque, au ch. VII des *Symposiaca*. Mais R. l'a sans doute emprunté à Érasme, *Adages*, IV, 3, 58 : « Quin, ut refert in *Symposiacis* Plutarchus, Æschylus tragœdias suas potando scripsit. » (P.)

154. Cf. l. I, *prol.*, n. 103 et G. Bouchet, *Serées*, I, 4.

155. Réminiscence d'Horace, *Odes* III, 21, II :

Narratur et prisci Catonis
 Sæpe mero caluisse virtus.

156. Dans l'ancienne médecine, on divisait en quatre degrés certaine extension des qualités élémentaires. Le poivre était chaud à tel degré. Dans l'ancienne physique, ces mêmes qualités élémentaires étaient partagées en huit :

ou deux petitz coups en robbe¹⁵⁷, je n'y trouve inconvenient aulcun, pourveu que du tout louez Dieu un tantinet.

Puys doncques que telle est ou ma¹⁵⁸ sort ou ma destinée (car à chascun n'est outroyé entrer et habiter Corinthe)¹⁵⁹ ma deliberation est servir et es uns
 160 et es autres : tant s'en fault que je reste cessateur¹⁶⁰ et inutile. Envers les vastadours¹⁶¹, pionniers et rempareurs, je feray ce que feirent Neptune et Apollo¹⁶² en Troie soubz Laomedon, ce que feit Renaud de Montaulban¹⁶³ sus ses derniers jours : je serviray les massons¹⁶⁴, je mettray bouillir pour les massons, et, le past terminé, au son de ma musette mesureray la musarderie des musars.
 165 Ainsi fonda, bastit et edifia Amphion¹⁶⁵ sonnant de sa lyre la grande et célèbre cité de Thebes. Envers les guerroyans je voys de nouveau percer mon tonneau. Et de la traicte (laquelle par deux præcedens volumes (si par l'imposture des imprimeurs¹⁶⁶ n'eussent esté pervertiz et brouillez) vous feust assez

Ligne 156. E : aucun — l. 158. E : Puis — E : tel — E : mon sort — l. 159. E : octroyé — l. 160. A : aultres — l. 161. E : Appollo — l. 162. E : Troye — E : soubz — E : Renauld et Montaulban — l. 163. E : metray — l. 165-166. A, E : Ainsi... Thebes manque — l. 166. A : guerroyans — E : vays — l. 167. E : precedens — l. 168. E : traducteurs.

le feu était chaud au huitième degré et sec au quatrième. (Littré.)

157. Sous cape, à la dérobee. Cf. ch. xxxv : « Dea, si j'osasse jurer quelque petit coup en robbe. ».

158. R. donne ici au mot *sort* le genre qu'avait en latin *sors*, même sens. (P.)

159. Non cuivis homini contingit adire Corinthum, dit Horace, *Ép.* I, 17, 36. La forme habituelle du dicton était : non licet omnibus adire Corinthum. (P.)

160. Néologisme vraisemblablement traduit du latin de Guillaume Budé : « ne... *cessator esse videar.* » Voir Plattard, *L'œuvre de R.* p. 299. Sur l'accouplement des termes cessateur et *ocieux*, voir Sainéan, t. II, p. 77.

161. Pionniers (en provençal).

162. Apollon et Neptune durent, par ordre de Jupiter, construire les murailles de Troie pour le roi Laomédon. Cf. Homère, *Iliade*, ch. XXI, v. 442-457 et Ovide, *Méta.*, XI, v. 199 et suiv. (P.)

163. Renaud, sur ses vieux jours, pour faire pénitence, aidait les maçons qui construisaient la cathédrale de Cologne. Voir les *Quatre fils Aymon*, ch. xxiv. (P.)

164. Tâche par excellence rebutante et pénible. Cf. Villon, *Test.*, v. 252 :

Pas ne ressemblent les maçons,
 Que servir fault à si grand peine;

et Marot,

Ballade, du temps qu'il estoit au Palais à Paris :

Et mieux vaudroit tirer à la charrue
 Qu'avoir tel' peine, ou servir un masson. (P.)

165. Amphion, fils de Zeus et d'Antiope, avait reçu de Mercure une lyre, aux accents de laquelle les pierres vinrent d'elles-mêmes se ranger pour construire les murs de Thèbes. Cf. Horace, *Odes*, III, 11, 2 et *Art poétique*, v. 394. (P.)

166. Cette protestation de R. ne doit pas être prise à la lettre, et figure ici plutôt comme

congneue) leurs tirer du creu de nos passetemps epicenaires¹⁶⁷ un guallant tier-
 170 cin et consecutivement un joyeux quart de sentences¹⁶⁸ Pantagrueliques; par
 moy licite vous sera les appeller Diogenicques. Et me auront, puys que com-
 paignon ne peuz estre, pour Architriclin¹⁶⁹ loyal, refraichissant à mon petit
 pouvoir leur retour des alarmes, et laudateur, je dix infatigable, de leurs
 175 prouesses et glorieux faicts d'armes. Je n'y fauldray par Lapatbium¹⁷⁰ acu-
 tum de Dieu, si Mars ne failloit à Quaresme¹⁷¹; mais il s'en donnera bien
 garde, le paillard.

Me souvient toutesfoys avoir leu que Ptolemé, filz de Lagus¹⁷², quelque jour,
 entre autres despouilles et butins de ses conquestes, præsentant aux Ægyptiens

Ligne 169. E : creux — E : noz — E : gallant — l. 170. E : joieux — l. 171. E : vous
 sera licite — E : n'auront — E : puis — l. 172. E : puis — E : refraichissant — l. 173.
 E : pouvoir — E : dy — A, E : infatigable — l. 174. A, E : faictz — l. 176. A, E :
 garde — l. 177. E : Ptolemée — l. 178. E : presentant.

une excuse des hardiesses de langage qui lui
 avaient valu la censure du Parlement, pour le
 livre II tout au moins. Le privilège de Fran-
 çois I, de 1545, qui reproduit évidemment les
 termes d'une supplique de R., s'exprime à peu
 près dans les mêmes termes : « Iceluy sup-
 pliant ayant par cy devant baillé à imprimer
 plusieurs livres... les imprimeurs auroient iceulx
 livres corrompuz et pervertiz en plusieurs en-
 droictz. » (C.)

167. D'après-dîner. Mot forgé vraisembla-
 blement par R. avec la préposition grecque ἐπί,
 après, et le mot latin *coena*, repas. (P.)

168. R. joue sur le titre d'un livre de théo-
 logie du XII^e siècle, le *Quart [livre] des sentences*
 de Pierre Lombard (cf. l. II, ch. xvii, n.
 60), qu'on lisait encore dans les Facultés de
 théologie au XVI^e siècle. Cf. *R.E.R.*, IX,
 235. (P.)

169. Ordonnateur du festin aux noces de
 Cana. Cf. *Jean*, II, 9. Au moyen âge on a pris
 ce personnage pour l'hôte qui donnait le festin.
 Cf. *Anc. poés. fr.*, t. II, p. 111 :

Ce fut qu'il mua l'eaue en vin
 Aux nopces de Architriclin.

Le terme reparait au ch. xx, et dans la
Pant. Prognost. prol. Cf. *R.E.R.*, IX. (P.)

170. Serment fondé sur un jeu de mots : *la-
 patbium* se prononçant *lapation*, comme *la pas-
 sion* du Christ. — *Lapatbium acutum*, c'est l'o-
xylapatbium des Anciens. Voir Pline, xx, 85 et
 Dioscoride, l. II, 108. Ce serait d'après Fée,
 notre *Rumex acutus* L. D'après Legré, interpré-
 tant les scolies de Hugues de Solier sur Aëtius, le
Rumex oxylapatbium (*tertiunqz genus*) d'Aëtius se-
 rait le *Rumex crispus* L., le *quartum genus* étant
 notre *R. acetosa* L. (D.)

171. Si mars venait à faire défaut au carême.
 Locution proverbiale encore usitée sous la
 forme : « arriver comme mars en carême »,
 pour désigner une chose immanquable, le
 mois de mars faisant nécessairement partie du
 temps de carême. (C.)

172. Cette anecdote est racontée par Lucien
In Prometheus dicentem, ch. iv. Mais R. l'a sans
 doute empruntée aux *Antiquæ lectiones* de Cæ-
 lius Rhodiginus qui l'avait traduite en latin
 pour expliquer le sens de l'adage *Camelus
 Bactriani*. Voir Plattard, *L'œuvre de R.*, p.
 296.

180 en plain theatre un chameau Batrian ¹⁷³ tout noir et un esclave bigarré, telle-
ment que de son corps l'une part estoit noire, l'autre blanche ¹⁷⁴, non en com-
partiment de latitude par le diaphragme, comme feut celle femme sacrée à
Venus Indique laquelle feut recongnue du philosophe Tyanien ¹⁷⁵ entre
le fleuve Hydaspes et le mont Caucase, mais en dimension perpendiculaire,
185 choses non encores veues en Ægypte, eseroit par offre de ces nouveaultez
l'amour du peuple envers soy augmenter. Qu'en advient-il ? A la production
du chameau tous feurent effroyez et indignez ; à la veue de l'home bigarré
aulcuns se mocquerent, autres le abhominerent comme monstre infame, créé
par erreur de nature. Somme, l'esperance qu'il avoit de complaire à ses
190 Ægyptiens, et par ce moyen extendre l'affection qu'ilz luy pourtoient natu-
rellement, luy decoulla des mains. Et entendit plus à plaisir et delices leurs
estre choses belles, eleguantes et parfaictes, que ridicules et monstrueuses.
Depuis eut tant l'esclave que le chameau en mespris : si que bien toust après,
par negligence et faulte de commun traictement, feirent de Vie à Mort
eschange.

195 Cestuy exemple me faict entre espoir et craincte varier, doubtant que pour
contentement propensé je rencontre ce que je abborre, mon thesaur soit char-
bons ¹⁷⁶, pour Venus ¹⁷⁷ advieigne Barbet ¹⁷⁸ le cbien, en lieu de les servir je

Ligne 179. E : plein — A, E : Bactrian — A, E : bigarré — l. 181. E : fut — l. 182.
E : fut — E : Tyanean — l. 183. E : Caucas — l. 186. A, E : bigarré — l. 187.
E : aucuns — E : l'abhominerent. — l. 189. E : moiien — l. 191. A, E : elegantes — E :
parfaictes — l. 192. E : Depuis — A, E : tost — l. 195. E : dobtant — l. 196. E :
pourpensé — E : thesaur — l. 197. E : advienne.

173. *Camelus bactrianus* L., chameau à deux bosses, de l'Asie centrale et orientale, espèce déjà distinguée par Aristote, *Hist. an.*, l. II, ch. 1, et par Pline, l. VIII, ch. xxvi. (D.)

174. L'albinisme partiel n'est point inconnu chez les nègres. Voir R. Blanchard, *Sur un cas inédit de Nègresse pie au XVIII^e siècle*, *Zoologische Annalen*, 1904, I, p. 41-46. — *Encore sur les nègres pies. Un cas inédit du début du XIX^e siècle*. *Bull. de la Soc. franç. d'hist. de la médecine*, t. V, 1906, p. 210-219. — *Un nouveau nègre pie*, *ibid.*, t. IX, 1910, p. 212-217. (D.)

175. Philostrate raconte, dans sa *Vie d'Apolonius de Tyane*, 3, 3, que ce philosophe ren-

contra dans les Indes une femme dont la tête et le buste étaient blancs et le reste du corps noir. R. introduit dans sa traduction du texte grec des termes empruntés à la langue médicale, qui lui était familière. (P.)

176. Cf. Érasme, *Ad. I*, 9, 30: *Thesaurus carbones erunt. In eos competit... qui magnificis rebus expectatis meras nugas reperiunt.* *R.E.R.*, VI, 227.

177. Terme du jeu des osselets. Les osselets ou *tales* avaient quatre faces sur lesquelles ils pouvaient aisément s'arrêter (les deux extrémités étant trop arrondies pour cela). Elles étaient numérotées 1, 3, 4, 6. Le plus mauvais coup était les quatre as, appelés *damnosi canes*.

les fasche, en lieu de les esbaudir je les offense, en lieu de leurs complaire
 200 par Plaute en sa Marmite et par Ausone en son Gryphon¹⁷⁹, tant célébré
 lequel, pour en grattant avoir descouvert le thesaur, eul la couppe guorgée¹⁸¹.
 Advenent le cas, ne seroit-ce pour chevreter¹⁸²? Autresfoys est il advenu :
 advenir encores pourroit. Non fera, Hercules! Je reconnois en eulx tous
 une forme specificque et propriété individuelle¹⁸³, laquelle nos majeurs nom-
 205 moient Pantagruelisme¹⁸⁴, moienant laquelle jamais en mauvaïse partie ne
 prendront choses quelconques ilz congnoistront sourdre de bon, franc et loyal
 couraige. Je les ay ordinairement veuz bon vouloir en payement prendre et en
 icelluy acquiescer, quand debilité de puissance y a esté associée.

De ce poinct expedié, à mon tonneau je retourne. Sus à ce vin, com-
 210 paings. Enfans, beuvez à pleins guodetz. Si bon ne vous semble, laissez le. Je
 ne suys de ces importuns lifreflores¹⁸⁵, qui par force, par oultraige et vio-

Ligne 198. A : offence — l. 199. E : deplaise — l. 201. E : lhresor — E : coppe gor-
 gée — l. 202. A, E : Advenant — l. 203. E : reconnoys — l. 204. A, E : individuable
 — l. 205. E : moienant — E : mauvaïse — l. 207. E : couraige — l. 208. E : ha —
 l. 210. A, E : godetz — l. 211. E : suis — E : oultraige.

Le coup le plus favorable, *Venus*, nécessitait quatre points différents, un as, un 3, un 4, et un 6. On l'appelait aussi *basilicus*, parce qu'il fallait l'amener pour être roi du festin. Cf. Horace, *Odes* II, VII :

Quem Venus arbitrum
 Dicit venendi.

Cf. l. I, ch. xxiv, n. 8. (C.).

178. Nom d'une sorte de chien à poil long et frisé. Cf. Paré, *Anim.*, I (Littre) : « la docilité du barbet. »

179. L'aventure du coq d'Euclion, qui eut la tête tranchée, pour avoir gratté la terre à l'endroit où l'avare avait enfoui son trésor, est racontée dans l'*Auhularia*, acte III, sc. iv. (P.)

180. *Gryphon* traduit le titre du poème *Gryphus*, qu'Ausone prétend avoir découvert dans la poussière d'une bibliothèque, comme le coq d'Euclion découvrit son trésor : *velut gallinaceus Euclionis*. On voit comment dans l'esprit de R. le souvenir du coq d'Euclion amène celui du *gryphus*. (P.)

181. La gorge coupée. Cf. l. II, ch. xxx, n. 1.

182. Se dépiter, prendre la chèvre. Conservé dans quelques patois sous la forme *chevrer*. (Littre).

183. La logique scolastique définit un être en lui assignant une espèce (forme *spécifique*) et ensuite en le distinguant des autres individus de la même espèce, soit par sa forme (doctrine thomiste) soit par une détermination *individuelle* positive (doctrine scotiste). R. suit ici la tradition franciscaine et scotiste. Cf. Gilson, *Notes médiévales au Tiers livre*. (P.)

184. R. qui avait défini, l. I, ch. 1, l. 58, le *pantagruelisant* celui qui « boit à gré » en lisant *Pantagruel*, donne ici une acception morale au mot *pantagruelisme*. Dans le *prologue* du l. IV, il l'entendra dans un sens philosophique : « certaine gayeté d'esprit conficte en mespris des choses fortuites. » (P.)

185. Buveur infatigable, à la manière des Allemands. Cf. l. II, ch. II, n. 25.

lence, contraignent les lans¹⁸⁶ et compaignons trinquer, voire caros et alluz¹⁸⁷, qui pis est. Tout Beuveur de bien, tout Goutteux de bien, alterez, venens à ce mien tonneau, s'ilz ne veulent, ne beuvent; s'ilz veulent et le vin plaist au guoust de la seigneurie de leurs seigneuries, beuvent franchement, librement, bardiment, sans rien payer, et ne l'espargnent. Tel est mon decret. Et paour ne ayez que le vin faille, comme feist es nopces de Cana en Galilée¹⁸⁸. Autant que vous en tireray par la dille¹⁸⁹, autant en entonneray par le bondon¹⁹⁰. Ainsi demeurera le tonneau inexpuisible. Il a source vive et vene perpetuelle. Tel estoit le brevaige contenu dedans la couppe de Tantalus representé par figure entre les saiges Brachmanes¹⁹¹; telle estoit en Iberie la montaigne de sel tant celebrée par Caton¹⁹²; tel estoit le rameau d'or sacré à la deesse soubsterraine tant celebré par Virgile¹⁹³. C'est un vray Cornucopie¹⁹⁴ de joyuseté et raillerie. Si quelque foys vous semble estre expuysé jusques à la lie, non pourtant sera il à sec. Bon espoir y gist au fond, comme en la bouteille de Pandora¹⁹⁵: non desespoir, comme on bussart¹⁹⁶ des Danaïdes. Notez bien ce que j'ay dict, et quelle maniere de gens je invite. Car (affin

Ligne 212. A : *constraignent* — E : *voyre carous* — l. 213. A, E : *venans* — l. 214. E : *veulent* — E : *boivent* — E : *veulent* — l. 215. A, E : *goust* — E : *boivent* — l. 216. — E : *paier* — l. 217. E : *n'aiez* — E : *feit* — l. 219. E : *ha force vive* — E : *veine* — l. 220. A : *repräsenté* — l. 221. E : *sages* — l. 223. A, E : *celebrée* — E : *Vergile* — l. 224. E : *fois* — E : *expuisé* — l. 225. E : *pourtant ne sera sec* — l. 226. E : *au* — l. 227. E : *afin*.

186. Compagnons. Cf. l. I, ch. v. n. 95.

187. Termes empruntés au langage des lansquenets suisses, et qui signifient vider son verre jusqu'au fond, boire jusqu'à extinction de force. Cf. *R.E.R.*, l. IV, p. 287, t. VII, p. 83.

188. Réminiscence de l'évangile de saint Jean, II, 3.

189. Fausset. Cf. l. I, ch. XI, n. 72.

190. Petite bonde.

191. Réminiscence de Philostrate, *Vie d'Apollonius*, III, 25 et 32. (P.)

192. C'est par Aulu-Gelle que R. connaît ce trait rapporté par Caton : « Sunt in his regionibus,.. mons ex sale mero magnus : quantum demas, tantum ad crescit. » *Nuits Attiques*, II, 22. (P.)

193. Cf. Virgile, *Enéide*, VI, 143 :

Primo avulso, non deficit alter

Aureus, et similis, frondescit virga metallo.

194. Corne d'abondance, latinisme : *cornucopia*, même sens.

195. Et plus bas, ch. III. « Vous penserez proprement que là eust Pandora versé sa bouteille. » Les poètes prêtent à Pandore une boîte, πῆξίς. Hésiode, *Travaux et Jours*, v. 94 emploie cependant le mot πῆθος tonneau, amphore, en parlant de la fable de Pandore. (C.)

196. Tonneau d'une capacité d'environ 268 litres. Cf. l. I, ch. IV, n. 32. R. traduit vulgairement le mot latin *dolium*, qui est employé ordinairement pour désigner le tonneau des Danaïdes. Voir Horace, *Odes*, III, 11, 23. (P.)

que personne n'y soit trompé) à l'exemple de Lucilius¹⁹⁷, lequel protestoit n'escire que à ses Tarentins et Consentinois, je ne l'ay persé que pour vous
 230 Gens de bien, Beuveurs de la prime cuvée, et Goutteux de franc alleu¹⁹⁸.
 Les geants doriphages¹⁹⁹ avalleurs de frimars²⁰⁰ ont au cul passions²⁰¹
 assez et assez sacs au croc²⁰² pour venaison : y vacquent s'ilz veulent, ce n'est
 icy leur gibbier.

Des cerveaulx à bourlet²⁰³ grabeleurs²⁰⁴ de corrections ne me parlez, je
 235 vous supplie on nom et reverence des quatre fesses qui vous engendrerent, et
 de la vivifique cheville qui pour lors les coupplloit. Des capbars²⁰⁵ encores
 moins, quoy que tous soient beuveurs outrez, tous verollez crousteleveez²⁰⁶,

Ligne 228. E : *Lucilius* — l. 229. E : *qu'à* — l. 230. A, E : *Gens de bien* manque — l. 231. E : *geans Dorophages avelleurs* — l. 232. E : *veulent* — l. 234. E : *cerveaux* — l. 235. A, E : *supply* — E : *au nom* — l. 237. E : *beuveurs* manque.

197. D'après Cicéron, *De Finibus*, 7, 1, qui nous rapporte que le poète satirique Lucilius, craignant le jugement des gens de goût raffiné comme Scipion, prétendait n'écrire que pour les Tarentins, les Calabrais de Cosenza et les Siciliens : « quorum ille iudicium reformidans, Tarentinis ait se et Consentinis et Siculis scribere. » (P.)

198. Par analogie avec goutteux « fieffez » ch. 1. Malades qui tiennent la goutte en bien héréditaire et exempt de tout droit. (C.)

199. Qui vivent de présents. Hésiode emploie dans ce sens le mot *δωροφάγος*. R. applique cette épithète aux juges, qui recevaient alors des *épices*. (P.)

200. Avaleurs de brouillards. Cette expression existait avant R. Voir André de la Vigne, *Complainte de la Bazoche* :

Rustres, galiers, avaleurs de frimars.

Elle désignait les juges, qui se rendaient à leurs audiences de bon matin. (P.)

201. Jeu de mots populaire au XVII^e s. : cf. *Anc. poés. fr.*, t. XII, p. 182, *Prenostication de Songe creux* (vers 1527) :

Maintes femmes sont soubz les cieulx
 Lesquelles auront si diverse
Au cul passion qu'en maintz lieulx
 Trebucheront à la renverse,

ou encore *Anc. poés. fr.*, t. I, p. 167, *La vraye medecine* :

Si vos filles mal adverties
 N'ont aucune occupation,
 Frottez leur [bien] le cul d'orties :
 Elles auront *au cul passion*. (C.)

202. Il s'agit des sacs contenant les pièces de procédure. On les suspendait à des crochets, lorsque l'examen de la cause était différé. Cf. A. du Saix, *Esperon de discipline* :

Ayez argent, il vous sera vendu,
 Sinon, *au croc le procès est pendu*. (P.)

203. Docteurs, à cause du bourrelet qui garnissait leur bonnet. (C.)

204. Éplucheurs minutieux. Cf. l. I, ch. xx, n. 39.

205. Faux dévots. Cf. l. I, n. 23.

206. R. compare les syphilides crustacées au pain dont la croûte s'est soulevée et séparée de la mie au cours de la cuisson. (D.)

guarniz de alteration inextinguible et manducation insatiable. Pourquoi?
 Pource qu'ilz ne sont de bien, ains de mal, et de ce mal duquel journalle-
 240 ment à Dieu requerons estre delivrez, quoy qu'ilz contrefacent quelques foys
 des gueux²⁰⁷. Oncques vieil cinge ne fait belle moue²⁰⁸. Arriere, mastins!
 Hors de la quarriere, hors de mon soleil, cabuaille²⁰⁹ au Diable! Venez vous
 icy culletans articuler²¹⁰ mon vin et compisser mon tonneau? Voyez cy le bas-
 245 ton que Diogenes²¹¹ par testament ordonna estre près luy posé après sa mort
 pour chasser et esrener²¹² ces larves²¹³ bustuaires²¹⁴ et mastins cerberiques²¹⁵.
 Pourtant arriere, cagotz! Aux ouailles²¹⁶, mastins! Hors d'icy, capbards, de
 par le Diable bay! Estez vous encores là? Je renonce ma part de Papima-
 nie²¹⁷, si je vous bappte. G22. g222. g22222²¹⁸. Davant devant! Iron t ilz?
 Jamais ne puissiez vous fianter que à sanglades d'estrivieres²¹⁹, jamais pisser
 250 que à l'estrapade²²⁰, jamais eschauffer que à coups de baston²²¹!

Ligne 238. E : garnis d'alteration — l. 241. E : singe — l. 245. E : et manque — E : errener — l. 248. E : Devant, devant — l. 249. E : qu'à — l. 249-250. A, E : jamais... estrapade manque — l. 250. A, E : jamais ne puissiez vous eschauffer qu'à.

207. Mendiants. Allusion aux ordres mendiants. Cf. l. I, ch. LIV, n. 12 : « gueux mitouflez. »

208. Cf. Villon. *Test.* v. 439.

Tousjours *viel cinge* est desplaisant.

209. Moinaille, dérivé de *cabuet* capuchon.

210. Rédiger une accusation en articles. Cf. l. II, ch. xxxiv, l. 43. (P.)

211. C'est vraisemblablement aux *Apophtegmes* de Plutarque, traduits en latin par Érasme, que R. emprunte ce détail. Voir *Apopht. Diogène*, 107. Il est rapporté également par Cicéron, *Tusculanes*, I, 43, 104. (P.)

212. Rompre les reins, éreinter. Cf. l. I, ch. xxvii, n. 70.

213. Ailleurs, ch. x, R. compare les moines à des farfadets.

214. Funéraires. Néologisme, du latin *bus-tum*, bûcher.

215. De l'enfer, semblables à Cerbère.

216. Aux moutons! cri des bergers, pour lancer leurs chiens à la garde du troupeau.

217. A la locution usuelle : ma part de paradis, R. substitue ici *Papimanie*, pays de cocagne pour les dévots Papimanes. Le *Quart livre* décrira longuement ce pays, ch. XLVIII-LIV. (P.)

218. Autre cri des bergers pour exciter leurs chiens à courir.

219. En stimulant la contraction des muscles abdomino-pelviens, la flagellation peut favoriser la défécation. « Campanella, note Brémond, dit avoir connu un prince incommodé d'une constipation si grande... que le seul moyen qu'il eût de se procurer une selle était de se faire fouetter. » (D.)

220. Sur le supplice de l'*estrapade*, voir l. II, ch. xii, n. 95. Peut-être le mot est-il pris ici dans son sens étymologique : *strappata*, en italien, trait de corde.

221. Allusion aux effets de la flagellation sur l'ardeur amoureuse. J. H. Meibomius a, sur ce sujet, publié un ouvrage : *Epistola de flagrorum usu in re venerea et lumborum renunqu officio* (Leyde, 1629, in-12 et nombreuses éd. postérieures.) (D.)

*Comment Pantagruel transporta une colonie
de Utopiens en Dipsodie.*

CHAPITRE I.

Pantagruel ¹, avoir ² entierement conquesé le pays de Dipsodie, en
5 icelluy transporta une colonie de Utopiens en nombre de 9876543210
hommes ³, sans les femmes et petitz enfans ⁴, artizans de tous mestiers,
et professeurs de toutes sciences liberales, pour ledict pays refrachir,
peupler et orner, mal autrement habité et desert en grande partie.
Et les transporta non tant pour l'excessive multitude d'hommes et
10 femmes, qui estoient en Utopie multipliez comme locustes ⁵ (vous
entendez assez, ja besoing n'est d'adventaige vous l'exposer, que les
Utopiens avoient les genitoires tant feconds et les Utopiennes portoient

Ligne 4. E : *avoit* — E : *pais* — l. 5. E : *iceluy* — l. 6. E : *petis* — E : *artisans* —
l. 7. E : *refraischir* — l. 11. E : *d'avantage* — l. 12. E : *Utopiennes*

1. R. reprend son récit de la campagne de Pantagruel contre les Dipsodes, au point où il l'avait interrompu, l. II, chap. xxxi (t. IV, p. 325) pour raconter « comment Panurge traicta son prisonnier le roy Anarche. » Mais on remarquera que, dès ce premier chapitre, la dissertation ou l'exposé des idées va l'emporter sur le récit dans des proportions que nous n'avions pas encore rencontrées chez R. (P.)

2. Après avoir. Cette construction elliptique, qui se rencontre ici pour la première fois dans le texte de R., est rare chez les autres écrivains. La *sotie des Béguins* (1524) en fournit un exemple :

Doncques Bon Temps, nostre pere et ami,
Retournez cy, *avoir vu* les présentes.

Recueil Picot, l. II, p. 287. (P.)

3. Au ch. xxxi du l. II, la colonie n'était que de 1856011.

4. Imitation burlesque d'une locution biblique. Cf. l. I, ch. xvii, n. 13. On trouve le même trait plaisant dans *Coccaie*, l. XXII, p. 314.

5. Criquets, ou *acridiens*, variété de sauterelles redoutées en Orient pour leurs ravages (surtout le criquet pèlerin, *Schistocerca peregrina* Oliv.) (D.)

matrices tant amples, gloutes⁶, tenaces, et cellulées⁷ par bonne architecture, que, au bout de chascun neufvieme moys, sept enfans pour
 15 le moins, que masles que femelles, naissoient par chascun mariage, à l'imitation du peuple Judaïc en Ægypte, si de Lyra⁸ ne delyre) non tant aussi pour la fertilité du sol, salubrité du ciel et commodité du pays de Dipsodie, que pour icelluy contenir en office et obeissance
 20 par nouveau transport de ses antiques et feaulx subjectz, lesquelz de toute memoire autre seigneur n'avoient congneu, recongneu, advoué ne servy, que luy, et les quelz des lors que nasquirent et entrerent on monde, avec le laict de leurs meres nourrices avoient pareillement sugcé la douceur et debonnaireté de son regne, et en icelle estoient tousdis⁹ confictz et nourriz : qui estoit espoir certain que plus tost
 25 defauldroient de vie corporelle que de ceste premiere et unicque subjection naturellement deue à leur prince, quelque lieu que feussent espars et transportez; et non seulement telz seroient eulx et les enfans successivement naissans de leur sang, mais aussi en ceste feaulté et obeissance entretiendroient les nations de nouveau adjointes à
 30 son empire. Ce que veritablement advint, et ne feut aulcunement

Ligne 13. E: *glouttes* — l. 14. A, E: *neufviesme* — l. 15. E: *naysoient* — l. 16. E: *lyra* — l. 17. E: *de sol* — l. 20. A: *aultre* — E: *cogneu, recongneu* — l. 21. E: *entrerent au* — l. 23. E: *succé* — l. 24. E: *tandis* — l. 26. E: *fussent* — l. 28. E: *n'aysans* — A: *mays* — l. 29. E: *entretiendroyent* — l. 30. E: *fut aucunement*

6. Glouttonnes. Cf. ci-dessous, ch. xxvii.

7. Ce mot de *cellulées* perpétue une vieille erreur anatomique déjà ébauchée dans Galien (*De usu partium*, XIV, 4), qui divisait la matrice en deux cavités. Pour Hali-Abbas, elle comportait trois loges. Chauliac parle de « sept réceptacles » (éd. Nicaise, p. 67). Bonaceolus et Ennéas en compteront dix ! Béranger de Carpi protesta contre ces fantaisies et, après lui, Ambroise Paré : « Ne faut chercher, dit ce dernier (l. III, ch. 34) autres *cellules* et cachots en l'amarry, que les anciens ont imaginé estre infinis, que ceste partie dextre et senestre. » (D.)

8. Nicolas de Lyra, franciscain italien, auteur

d'un commentaire de la Bible. Cf. l. II, ch. iv, n. 23. Dans son commentaire sur l'*Exode*, I, 7, il dit, en effet : « Dicunt Hebrei quod mulieres hebreæ, in quolibet partu, pariebant plures pueros et aliquando usque ad quatuor, aliquando usque ad sex. » Le nom de Lyra avait déjà prêté à un jeu de mots latin :

Si Lyra non lyrasset,
Luther non delirasset.

Cf. *R. E. R.*, VIII, 301. (P.)

9. Toujours. Archaïsme, qu'on rencontre dans Gréban et dans Jean Le Maire. Il s'est conservé en picard. Voir Sainéan, t. II, p. 104.

frustré en sa deliberation. Car si les Utopiens, avant cestuy transport, avoient esté feaulx et bien recongoissans, les Dipsodes, avoir peu de jours avecques eulx conversé, l'estoient encores d'adventaige, par ne sçay quelle ferveur naturelle en tous humains au commencement de
 35 toutes œuvres qui leur viennent à gré. Seulement se plaignoient, obstestans tous les cieulx et intelligences motrices ¹⁰, de ce que plus toust n'estoit à leur notice venue la renommée du bon Pantagrue.

Noterez doncques icy, Beuveurs, que la maniere d'entretenir et retenir pays nouvellement conquestez n'est (comme a esté l'opinion erronée de certains espritz tyrannicques à leur dam et deshonneur) ¹¹ les
 40 peuples pillant, forçant, angariant ¹², ruinant, mal vexant et regissant avecques verges de fer : brief, les peuples mangeant et devorant, en la façon que Homere appelle le roy inique Demovore ¹³, c'est à dire mangeur de peuple. Je ne vous allegueray à ce propous les histoires
 45 antiques, seulement vous revocqueray en recordation de ce qu'en ont veu vos peres, et vous mesmes, si trop jeunes n'estez. Comme enfant nouvellement né les fault alaicter, berser, esjouir. Comme arbre nouvellement plantée les fault appuyer, aseurer, defendre de toutes vimeres ¹⁴, injures et calamitez. Comme personne saulvé de longue
 50 et forte maladie et venent à convalescence les fault choyer, espargner, restaurer. De sorte qu'ilz conçoipvent en soy ceste opinion, n'estre on monde roy ne prince, que moins vouldissent ennemy, plus optassent amy. Ainsi Osiris, le grand roy des Ægyptiens ¹⁵, toute la

Ligne 32. E: *avoient* — l. 33. E: *avec* — E: *d'avantage* — l. 35. A, E: *viennent*. — l. 37. A, E: *tost* — l. 38. E: *donc* — l. 39. E: *comme ha esté* — l. 40. E: *esperitz* — l. 41. A: *forçant* — l. 42. E: *avec* — l. 43. A: *façon* — A: *δημοβόρον*; E: *Demoborom* — l. 44. E: *propous* — l. 45. E: *revoqueray* — l. 46. E: *n'estes* — E: *enfans* — l. 47. E: *nez* — E: *allaicter* — l. 48. A: *appuyr* — A, E: *asseurer* — l. 49. E: *saulvée* — l. 50. A, E: *venant* — l. 51. E: *conçoivent* — l. 52. E: *au monde*

10. Dans l'astronomie d'Aristote, chaque sphère est mue par un moteur propre. A ces moteurs la Scolastique avait donné le nom d'*intelligences*. Cf. Gilson, *op. cit.*, p. 74. (P.)

11. R. vise vraisemblablement Machiavel, dont le livre fut publié en 1532, lu et discuté en France après le mariage de Henri II et de Catherine de Médicis (1533). (P.)

12. Écraser par des corvées. Voir Sainéan, t. II, p. 72.

13. Le mot se trouve dans les reproches d'Achille à Agamemnon, *Iliade*, I, 231 : *δημοβόρος βασιλεύς, ἐπὶ οὐτιδανοῖσιν ἀνάσσεις*. (P.)

14. Orages. Terme poitevin.

15. Ce développement sur Osiris est emprunté à Plutarque, *De Iside et Osiride*, ch. 12,

terre conquesta, non tant à force d'armes, que par soulagement des
 55 angaries, enseignemens de bien et salubrement vivre, loix commodes,
 gratieuseté et biensfaicts. Pourtant du monde feut il surnommé le
 grand roy Evergetes (c'est à dire bienfaicteur) par le commendement
 de Juppiter fait à une Pamyle.

Defaict Hesiode en sa *Hierarchie* ¹⁶ colloque les bons dæmons
 60 (appelez les si voulez anges ou genies) comme moyens et mediateurs
 des dieux et hommes, superieurs des hommes, inferieurs des dieux.
 Et pource que par leurs mains nous advient les richesses et biens
 du ciel et sont continuellement envers nous bienfaisans, tousjours
 du mal nous præservent, les dict estre en office de roys : comme
 65 bien tousjours faire, jamais mal, estant acte uniquement royal ¹⁷.
 Ainsi feut empereur de l'univers Alexandre Macedon. Ainsi feut par
 Hercules ¹⁸ tout le continent possédé, les humains soullageant des
 monstres, oppressions, exactions et tyrannies, en bon traictement
 les gouvernant, en æquité et justice les maintenant, en benigne police
 70 et loix convenentes à l'assiete des contrées les instituent, suppliant à
 ce que deffailloit, ce que abondoit avalluant ¹⁹ et pardonnant tout
 le passé, avecques oubliance sempiternelle de toutes offenses præce-

Ligne 54. E : *soullagement* — l. 55. E : *angariex, enseignement* — l. 56. A : *bienfaictz* — E : *fut* — l. 57. E : *bienfaicteur* — E : *commandement* — l. 58. A, E : *Jupiter* — l. 59. A : *colloque* — E : *demons* — l. 60. A, E : *ou genies* manque — l. 62. A, E : *advient* — l. 64. E : *preservans* — l. 66. E : *fut* — l. 67. A : *soullageant* ; E : *soullageant* — l. 69. A, E : *equité* — l. 70. A, E : *convenantes* — A, E : *instituant* — l. 71. E : *r'avallant* — l. 72. E : *avec* — A, E : *toutes les offenses* — E : *precedentes*

355. Pamyle était une femme de Thèbes, qui entendit un jour une voix sortant du temple de Jupiter et lui ordonnant d'annoncer la naissance d'un grand roi bienfaicteur, Osiris. (P.)

16. Référence inexacte : c'est dans les *Œuvres et jours*, v. 122, que se trouve cette qualification des *bons dæmons*. R. l'a d'ailleurs vraisemblablement empruntée au même traité de Plutarque, ch. 26. (P.)

17. Cette sentence d'Hésiode (*Œuvres et*

jours, 128) est rapportée dans un traité de Plutarque bien connu de R., le *De defectu oraculorum*. (P.)

18. Ce rapprochement entre Alexandre et Hercule est emprunté à Plutarque, *De Alexandri fortuna*. (P.)

19. Evaluer, ramener à sa valeur réelle. Cf. ch. 1 : « Ceulx qui a profict plus evident la veulent *avalluer*. » Archaïsme. Voir Sainéan, t. II, p. 106.

dentes ²⁰, comme estoit la Amnestie ²¹ des Atheniens, lors que feurent par la prouesse et industrie de Thrasybulus les tyrans exter-
 75 minez, de puis en Rome exposée par Cicéron ²² et renouvellee sous l'empereur Aurelian ²³.

Ce sont les philtres ²⁴, iynges ²⁵ et attraictz d'amour, moienans lesquelz pacifiquement on retient ce que peniblement on avoit conquesté. Et plus en heur ne peut le conquerant regner, soit roy, soit
 80 prince ou philosophe, que faisant Justice à Vertus succeder. Sa vertu est apparüe en la victoire et conquete, sa justice apparoistra en ce que par la volonté et bonne affection du peuple donnera loix, publiera edictz, establira religions, fera droit à un chascun ²⁶, comme de Octavian Auguste dict le noble poëte Maro :

85 Il, qui estoit victeur, par le vouloir
 Des gens vaincuz faisoit ses loix valoir ²⁷.

C'est pourquoy Homere, en son *Iliade* ²⁸, les bons princes et grands

Ligne 73. E : *l'Amnestie* — l. 74. E : *furent* — l. 75. E : *depuis* — A : *Romme* — l. 77. E : *linges* — E : *moyennant* — l. 79. E : *peult* — l. 80. E : *vertu* — l. 86. E : *les loix*

20. La source probable de R. est ici encore Érasme, *Adages*, II, 1, 94 : *Ne malorum memineris*, qui rapporte à la fois la clémence de Thrasybule et la mention qu'en fit Cicéron dans un de ses discours. (P.)

21. Néologisme. Le mot ne passa dans la langue qu'au XVII^e s. et avec la forme *amnistie*. Voir Sainéan, t. II, p. 40. A la fin du XVI^e s., Guillaume du Vair, citant la loi de Thrasybule l'appelle la *loy d'oubliance, l'oubliance perpétuelle. Remontrance aux habitants de Marseille*, éd. Radouant, p. 194. (P.)

22. Au début de la première *Philippique*, I, 1.

23. Voir Vopiscus, *Vita Aurelii*, 39 : « *Amnestia etiam sub eo delictorum publicorum decreta est de exemplo Atheniensium, cujus rei etiam Tullius in Philippicis meminit.* » (P.)

24. Charme. Néologisme, du grec *φίλτρον*, même sens.

25. Sortilèges. Néologisme, du grec *ἰνγές*, qui désigne soit la bergeronnette, soit le torcol, oiseau qui jouait un rôle dans les incantations magiques. Cf. Théocrite, *Idylle* II, v. 17. (D.)

26. Cette phrase semble traduite du commentaire que donne Servius du vers des *Géorgiques* (IV, 559) : « *Unum virtutis est, aliud est justitiæ : nam vincere virtutis est, volentibus imperare justitiæ.* » R. E. R. IV, 352.

27. Virgile, *Géorgiques*, IV, v. 559 et suiv.

Caesar dum magnus ad altum
 Fulminat Euphraten bello, victorque volentes
 Per populos dat jura. (P.)

28. Voir *Iliade*, ch. 1, vers 375 et III,

roys appelle κοσμητήτορας λαῶν, c'est à dire ornateurs des peuples. Telle estoit la consideration de Numa Pompilius ²⁹, roy second des
 90 Romains, juste, politic et philosophe, quand il ordonna au dieu Termé, le jour de sa feste, qu'on nommoit Terminales, rien n'estre sacrifié qui eust prins mort, nous enseignant que les termes, frontieres et annexes des royaumes convient en paix, amitié, debonnaireté garder et regir, sans ses mains souiller de sang et pillerie.
 95 Qui aultrement faict non seulement perdra l'acquis, mais aussi patira ce scandale et opprobre qu'on le estimera mal et à tort avoir acquis, par ceste consequence que l'acquest luy est entre mains expiré. Car les choses mal acquises mal deperissent ³⁰, et ores qu'il en eust toute sa vie pacifique jouissance, si toutesfoys l'acquest deperit en
 100 ses hoirs ³¹, pareil sera le scandale sus le defunct, et sa memoire en malediction, comme de conquerent inique. Car vous dictez en proverbe commun : « Des choses mal acquises le tiers hoir ne jouira. »
 Notez aussi, Goutteux fieffez, en cestuy article, comment par ce moyen Pantagruel fait d'un ange deux, qui est accident opposite
 105 au conseil de Charles Maigne, lequel feist d'un diable deux quand il transporta les Saxons en Flandre et les Flamens en Saxe ³². Car, non povant en subjection contenir les Saxons par luy adjoints à l'empire,

Ligne 88. E : *Kosmitoras laon* — l. 94. E : *garder* — l. 95. E : *autrement* — E : *perdra* — l. 96. A, E : *l'estimera* — l. 98. E : *acquises* — l. 99. E : *toutesfois* — l. 101. A, E : *conquerant* — E : *dictes* — l. 102. E : *jouyra* — l. 104. E : *fist* — l. 105. E : *Charlemaigne* — A, E : *fait* — l. 106. A, E : *Flandres* — l. 107. E : *pouvant*

v. 236. R. pouvait connaître ce texte par un ouvrage de Plutarque qu'il a cité dans le Prologue, les *Symposiaca*, ch. 1. (P.)

29. Emprunté à Plutarque, *Questiones romane*, 15. R. suit de près le texte grec : Νουμάς δὲ Πομπήλιος, ἀνὴρ δίκαιος καὶ πολιτικός ὢν, καὶ φιλόσοφος γενόμενός... ἤετο δεῖν κτίματος καὶ φόρου καθαρὸν καὶ ἀμίαντον διαφυλάττειν. » (P.)

30. Sentence du poète latin Nævius, citée par Cicéron, *Philippiques*, II, 27, 65 :

Male parta, male dilabuntur,

et commentée par Érasme, *Adages*, I, 7, 82. Voir *R. E. R.*, VI, 228, VII, 366 et X, 377. (P.)

31. Traduction d'un dicton latin qui avait cours au moyen âge :

De male quaesitis, vix gaudet tertius haeres. (P.)

32. R. connaissait vraisemblablement par quelque roman de chevalerie ou quelque vieille chronique cet épisode de l'histoire de Charlemagne, rapporté par le chroniqueur Sigebert, pour l'an 802. (P.)

que à tous momens n'entrassent en rebellion, si par cas estoit distraict en Hespaigne, ou autres terres loingtaines, les transporta en
 110 pays sien et obeissant naturellement, sçavoir est Flandres ; et les
 Hannuiers³³ et Flamens, ses naturelz subjectz, transporta en Saxe, non
 doubtant de leur feaulté, encores qu'ilz transmigrassent en regions
 estranges. Mais advint que les Saxons continuerent en leur rebellion
 et obstination premiere, et les Flamens habitans en Saxe embeurent
 115 les meurs et contradictions des Saxons³⁴.

Ligne 108. E : *qu'à tous* — l. 109. A : *aultres*

33. Habitants du Hainaut.

34. Ce premier chapitre offre en raccourci l'image du *Tiers Livre*. Quelques lignes de narration : Pantagruel transporta en Dipsodie une colonie d'Utopiens, fournissent à R. l'occasion d'une dissertation de trois pages sur la colonisation pacifique, qui se rattache au portrait du

souverain idéal décrit dans *Gargantua*, ch. xxxii, xlvi, l. Ces considérations sur la politique bienveillante qu'il convient de pratiquer à l'égard des peuples nouvellement conquis sont le fruit des observations qu'il avait faites en Piémont auprès de Guillaume du Bellay. Cf. A. Lefranc, *R. XVI^e s.*, 1914, p. 285-288. (P.)

Comment Panurge feut faict chastellain de Salmiguondin
en Dipsodie, et mangeoit son bled en herbe.

CHAPITRE II.

Donnant Pantagruel ordre au gouvernement de toute Dipsodie ¹,
5 assigna la chastellenie de Salmiguondin ² à Panurge, valent par chascun an 6789106789 royaulx ³ en deniers certains, non comprins l'incertain revenu des hanetons et cacquerolles ⁴, montant bon an mal an de 2435768 à 2435769 moutons à la grande laine ⁵. Quelques foys revenoit à 1234554321 seraphz ⁶, quand estoit bonne année de cacquerolles et hanetons de requeste ⁷. Mais ce n'estoit tous les ans. Et se gouverna si bien et prudemment Monsieur le nouveau chastellain, qu'en moins de quatorze jours il dilapida le revenu certain et incertain

Ligne 1. E : fut — A, E : Salmigondin — l. 5. E : chasteleine — A, E : Salmigondin — E : vallant — l. 6. E : 678910789 — E : nom comprins — l. 6-7. E : P'incertation du revenu — l. 8. E : fois — l. 9. E : seraph — l. 11. E : prudemment — E : chastelain — l. 12. A, F : certain incertain

1. Les chapitres II, III et IV se rattachent encore à la conquête de Dipsodie, la geste principale du *Pantagruel*, puisqu'ils nous montrent comment se comporta Panurge après la victoire. En fait, ce personnage nous est présenté ici sous un nouveau jour. Ce n'est plus le type de l'homme adroit et rusé, c'est un rhéteur, qui excelle à trouver des arguments variés et inattendus pour développer cette thèse paradoxale : qu'il est bon de s'endetter. (P.)

2. Ce fief, au l. II, ch. xxxii, avait été donné à maître Alcofribas lui-même. Cf. t. IV, p. 336 et n. 30.

3. Les royaux, ou francs à pied, étaient une monnaie d'or, usitée depuis Charles V jusqu'à

Charles VII. Elle vaudrait 13 à 14 francs-or. (C.)

4. Escargots. En languedocien : *cagalaus*. C'est le *petit gris*, escargot comestible : *Helix aspersa* Müll. (D.)

5. Pièces d'or marquées sur une de leurs faces d'un *agnus dei*. Cf. l. I, ch. VIII, n. 125.

6. Monnaie égyptienne ou persane. Cf. l. I, ch. VIII, n. 113.

7. Quand les hannetons étaient recherchés. Sur le sens de cette expression, cf. A. du Saix, *Esperon de discipline*, fo II, ro :

Il peust venir qu'après le corps defunct
Encor auront ces reliques requeste. (P.)

de sa chastellenie pour troys ans. Non proprement dilapida⁸, comme vous pourriez dire en fondations de monasteres, erections de temples, 15 bastimens de collieges et hospitalux, ou jectant son lard aux chiens⁹, mais despendit en mille petitz banquetz et festins joyeux ouvers à tous venens, mesmement tous bons compaignons, jeunes fillettes et mignonnes gualoises¹⁰, abastant boys, bruslant les grosses souches pour la vente des cendres, prenent argent d'avance, achaptant cher, 20 vendent à bon marché, et mangeant son bled en herbe¹¹.

Pantagruel, adverty de l'affaire, n'en feut en soy aulcunement indigné, fashé ne marry. Je vous ay ja dict et encores rediz que c'estoit le meilleur petit et grand bon hommet¹² que oncques ceigneit espée. Toutes choses prenoit en bonne partie, tout acte interpretoit à bien¹³. 25 Jamais ne se tourmentoit, jamais ne se scandalizoit. Aussi eust il esté bien forissu du deificque manoir de raison, si aultrement se feust contristé ou alteré. Car tous les biens que le ciel couvre et que la terre contient en toutes ses dimensions : haulteur, profondeur, longitude et latitude, ne sont dignes d'esmouvoir nos affections et trou- 30 bler nos sens et espritz¹⁴.

Seulement tira Panurge à part, et doulcettement luy remonstra que

Ligne 16. E : *banquetz* — E : *joyeux* — l. 17. A, E : *venans* — E : *à tous bon* — l. 18. E : *galoises* — E : *abattant* — l. 19. A, E : *prenant* — E : *acheptant chier* — l. 20. A, E : *vendant* — l. 21. E : *fut* — E : *aucunement* — l. 22. E : *faché* — E : *encore redy* — l. 23. A, E : *qu'oncques ceignit* — l. 25. E : *scandalisoit* — l. 26. E : *deifique* — E : *autrement* — E : *fust* — l. 28. A : *profundité* — l. 29. E : *noz* — l. 30. E : *noz* — E : *esperitz*

8. R. joue sur le mot, qui signifie proprement disperser les pierres d'un édifice, le détruire. Il le prend au sens de consumer sa fortune en édifices de pierres (*lapides*). (P.)

9. Cf. Oudin, *Curiositez*, p. 297 : « Il ne jette pas son lard aux chiens. » On dit aujourd'hui : « Il n'attache pas ses chiens avec des saucisses. » (C.)

10. Galantes. Cf. l. I, ch. VI, n. 34.

11. Expression proverbiale. Cf. *Anc. poés. fr.*, II, 52, V, 228, VI, 22. (P.)

12. Cf. t. IV, p. 327, l. 59 : « Je ause bien dire que c'estoit le meilleur petit bon homme qui fust d'icy au bout d'un baston. »

13. C'est la définition même du Pantagruélisme, que R. vient de donner dans le *Prol.*, l. 206.

14. Cette ataraxie épicurienne est le principe même du pantagruélisme, qui est « certaine gayeté d'esprit conficte en mespris des choses fortuites. » *Quart livre, Prologue*.

si ainsi vouloit vivre et n'estre aultrement mesnager ¹⁵, impossible seroit, ou pour le moins bien difficile, le faire jamais riche.

« Riche? respondit Panurge. Aviez vous là fermé vostre pensée ?
 35 Aviez vous en soing pris me faire riche en ce monde? Pensez vivre joyeux, de par li bon Dieu et li bons homs ¹⁶! Autre soing, autre soucy ne soit receup on sacrosainct domicile de vostre celeste cerveau. La serenité d'icelluy jamais ne soit troublée par nues quelconques de
 40 pensement passémenté de meshaing ¹⁷ et fascherie. Vous vivent joyeux, guillard, dehayt ¹⁸, je ne seray riche que trop. Tout le monde crie : mesnaige, mesnaige! Mais tel parle de mesnaige, qui ne sçayt mie que c'est. C'est de moy que fault conseil prendre. Et de moy pour ceste
 45 heure prendrez advertissement, que ce qu'on me impute à vice a esté imitation des Université et Parlement de Paris : lieux es quelz consiste la vraie source et vive Idée de Pantheologie ¹⁹, de toute justice aussi. Hæreticque qui en doubte et fermement ne le croyt. Ilz toutesfoys en un jour mangent leur évesque, ou le revenu de l'evesché (c'est tout un) pour une année entiere, voyre pour deux aulcunes foys : c'est au jour qu'il y fait son entrée ²⁰. Et n'y a lieu d'excuse, s'il ne
 50 vouloit estre lapidé sus l'instant.

« A esté aussi acte des quatre vertus principales ²¹ : de Prudence, en

Ligne 32. E : *autrement* — l. 33. E : *difficile* — l. 35. E : *pris* — l. 36. A : *aultre* — l. 37. E : *receu* — A : *on sacrosanct* ; E : *au sacrosanct* — l. 38. E : *icelluy* — l. 39. E : *meshain* — A, E : *vivant* — l. 40. E : *gaillard* — l. 40-41. E : *crye mesnage, mesnage* — l. 41. E : *mesnage* — E : *scait* — l. 43. E : *m'impute* — E : *ha esté* — l. 46. A : *aussy* — E : *Herelique* — E : *croit* — l. 46-47. E : *toutesfois* — l. 48. E : *aucunes fois* — l. 49. A : *lieux* — l. 51. A : *aussy*

15. Ménager, administrant avec économie sa maison.

16. Le bon Dieu et les bons hommes! Sur cette locution, voir l. II, *Prol.*, n. 73.

17. Chagrin. Archaïsme. Voir Sainéan, t. II, p. 103.

18. De bonne humeur. Cf. l. I, ch. v, n. 97.

19. Théologie universelle. L'Université de Paris était fameuse surtout par sa Faculté de théologie. (P.)

20. Allusion aux banquets qui accompagnaient l'entrée solennelle d'un nouvel évêque à Paris.

21. Panurge suit ici les traditions de la scolastique en donnant aux quatre vertus dites aujourd'hui *cardinales* le qualificatif de *principales* ; il les énumère également dans l'ordre traditionnel. Cf. Gilson, *op. cit.*, p. 74. Quant au paradoxe que R. développe ici, il se rattache à certaines argumentations facétieuses, comme l'éloge de la goutte et l'éloge de la

prenent argent d'avance, car on ne sçayt qui mord ne qui rue²². Qui sçayt si le monde durera encores troys ans? Et ores qu'il durast d'adventaige, est il home tant fol qui se ausast promettre vivre troys
55 ans?

Oncq' homme n'eut les Dieux tant bien à main,
Qu'asseuré feust de vivre au lendemain ²³.

« De Justice : commutative ²⁴, en achaptant cher (je diz à credit), vendant à bon marché (je diz argent comptant). Que dict Caton en sa
60 mesnagerie sus ce propos? Il fault (dict il) que le perefamilles²⁵ soit vendeur perpetuel ²⁶. Par ce moyen est impossible qu'en fin riche ne devieigne, si tousjours dure l'apothecque ²⁷. Distributive : donnant à repaistre aux bons (notez bons) et gentilz compaignons, lesquelz Fortune avoit jecté, comme Ulyxes ²⁸, sus le roc de bon appetit, sans pro-
65 vision de mangeaille, et aux bonnes (notez bonnes) et jeunes gua-

Ligne 52. A, E : *prenant* — E : *sçait* — l. 54. E : *d'avantage* — A, E : *homme* — E : *s'ausast* — E : *trois* — l. 57. E : *asseuré fust* — l. 58. E : *je dy* — l. 59. E : *je dy* — l. 60. E : *pere de famille* — l. 61. A : *moien* — l. 62. E : *devienne* — E : *l'apothecque* — 64. E : *jectez* — l. 65-66. A, E : *gualoises* manque

mouche par Lucien, l'éloge de la folie par Érasme, et à d'autres parodies de la dialectique, qui se rencontrent dans les jeux des étudiants et des bazochiens. (P.)

22. R. joue sur le premier terme de l'expression : on ne sait qui *meurt*, ni qui vit. *Mord*, qui peut se dire d'un cheval, a appelé par association d'idées : *ruer*. (P.)

23. Traduction de deux vers de Sénèque-le-Tragique, *Thyeste*, 619 :

Nemo tam divos habuit faventes
Crastinum ut posset sibi polliceri. (P.)

24. La justice *commutative* est, d'après Aristote, *Éthique à Nicomaque*, V, 4, celle qui main-

tient le rapport d'égalité entre ce que l'on achète et ce que l'on paye, dans les transactions commerciales. La justice *distributive* est celle qui donne à chacun proportionnellement à ses mérites. Cf. Gilson, *op. cit.*, p. 75. (P.)

25. Père de famille. Néologisme, du latin *paterfamilias*, même sens.

26. Reminiscence du *De re rustica*, 2, 55, 7, *Patremfamilias vendacem, non emacem esse oportet*, sentence que R. pouvait lire dans les *Apophtegmes* d'Érasme, *Caton*, 54. Voir *R. E. R.*, VI, 228. (P.)

27. Provision. Néologisme, tiré du grec *ἄποθηκη*, même sens. (P.)

28. Allusion au naufrage d'Ulysse dans l'île des Phéaciens. Voir *Odyssée*, v, fin. (P.)

loises (notez jeunes : car selon la sentence de Hippocrate ²⁹, jeunesse est impatiente de faim, mesmement si elle est vivace, aligre, brusque, movente, voltigeante). Lesquelles gualoises volontiers et de bon hayt font plaisir à gens de bien et sont platoniques et ciceronians ³⁰ jusques là qu'elles se reputent estre on monde nées non pour soy seulement, ains de leurs propres personnes font part à leur patrie, part à leurs amis.

« De Force, en abastant les gros arbres, comme un second Milo ³¹, ruinant les obscures forestz, tesnieres de loups, de sangliers, de renards, receptacles de briguans et meurtriers, taulpinieres de assassinateurs ³², officines de faulx monnoieurs, retraictes d'hæreticques, et les complaisant en claires guarigues et belles bruieres, jouant des haulx boys et præparant les sieges pour la nuict du jugement ³³.

« De Temperance : mangeant mon bled en herbe, comme un hermite, vivent de sallades et racines, me emancipant des appetitz sensuelz, et ainsi espargnant pour les estropiatz et souffreteux. Car ce faisant,

Ligne 66. E : *selon* — l. 67. A : *fain* — l. 68. A : *voltigeante*) *gualoyses* ; *Lesquelles volontiers* ; E : *volligeante, galoyse. Lesquelles volontiers* — l. 69. E : *Platoniques* — l. 70. E : *au monde* — l. 71. E : *partie* — l. 72. E : *amys* — l. 73. E : *abatant* — l. 74. E : *regnards* — l. 75. A, E : *briguans* — l. 76. E : *monnoieurs* — E : *hereticques* — l. 77-78 : *de baulx boys et musettes et preparant* — l. 78. A : *nuict* — l. 80. A, E : *vivant* — l. 81. A : *souffreteux*

29. Voir Hippocrate, *Aphorismes*, I, 13 : « Jejunium senes non decrepiti ferunt facillime, secundum hos qui constantem ætatem agunt, minus adolescentes ; minime omnium pueri, atque inter eos maxime qui *acriore sunt et vividiore ingenio præditi*. » (D.)

30. Le contexte indique le sens imprévu que R. donne à ces épithètes. Il semble se souvenir ici d'un des *Adages* d'Érasme, IV, 6, 81, *Nemo sibi nascitur*, dans lequel sont cités et Platon et Cicéron (*de Officiis*, I, 22). (P.)

31. Allusion à la légende de l'athlète Milon, qui mourut en essayant de fendre un tronc

d'arbre. Voir Valère-Maxime, IX, 12, et Aulu-Gelle, XV, 16. (P.)

32. Assassin. De l'italien *assassinatore*, même sens. Cf. *R. E. R.*, VI, 314.

33. Abattre les bois de haute futaie était la ressource des gentilshommes endettés. Cf. *Hep-taméron*, nouv. XXXVII : « la maison fut bien tot rendue si embrouillée que l'on commençoit à *coupper les hauts boys* et engager les terres. » Le jeu de mot *jouer des hauts bois* était traditionnel. Cf. G. Bouchet, t. III, p. 124, et *Dict. de l'Académie*, 1^{re} édition, s. v. *hautbois*. L'imagination de R. se représente les souches de ces arbres coupés comme autant de sièges pour le jugement dernier. (P.)

j'espargne les sercleurs, qui guaignent argent, les mestiviers, qui beuvent volontiers et sans eau, les gleneurs, es quelz fault de la fouace, les basteurs, qui ne laissent ail, oignon ne eschalote es jardins par
 85 l'auctorité de Thestylis Virgiliane ³⁴, les meusniers, qui sont ordinairement larrons ³⁵, et les boulangiers, qui ne valent gueres mieulx. Est ce
 petite espargne, oultre la calamité des mulotz, le deschet des greniers et la mangeaille des charrantons ³⁶ et mourrins ³⁷? De bled en herbe vous
 90 faictez belle saulse verde ³⁸, de legiere concoction, de facile digestion, laquelle vous esbanoist ³⁹ le cerveau, esbaudist les espritz animaulx ⁴⁰,
 resjouist la veue, ouvre l'appetit, delecte le goust, assere le cœur, chatouille la langue, fait le tainct clair, fortifie les muscles, temperé le sang, alliege le diaphragme ⁴¹, rafraischist le foye, desoppile la ratelle ⁴², soulaiqe les roignons, assoupist les reins, desgourdist les spondyles ⁴³,

Ligne 82. E : gaignent — l. 83. E : boivent — E : glaneurs — l. 84. E : batteurs — l. 85. E : Vergiliane — E : les musniers — l. 86. E : boulangiers — E : vallent — l. 88. A, E : charantons — l. 89. E : faictes — l. 90. E : esbanouist — l. 91. E : asseure — A : cueur — l. 91-92. A : chattouille — l. 93. E : allege — l. 94. A, E : assouplist — E : splondyles

34. Thestylis est dans Virgile, *Églogues*, II, 10, une paysanne qui prépare le repas des moissonneurs.

Thestylis et rapido fessis messoribus aestu
 Allia, serpyllumque herbas contundit olentes.

(P.)

35. Cf. P. Le Roux, *Dictionnaire*, t. II, p. 5 : « Il n'y a rien de si hardi que la chemise d'un meunier » (parce qu'elle prend tous les matins un voleur à la gorge). (C.)

36. Nom limousin du charançon, ou calandre du blé (*Calandra granaria*, Ol.), qui fait de grands dégâts dans les greniers à blé. (D.)

37. Le mourrin est une variété de charançon, de couleur noir luisant.

38. Sur cette sauce, voir l. II, ch. xxxi, n. 1.

39. Egaie. Archaïsme.

40. La doctrine galénique reconnaît trois sortes d'esprits : esprits naturels, formés dans le foie ; esprits vitaux, formés dans le cœur ; et qui, montant du ventricule au cerveau, s'y

transforment en esprits animaux. Ces esprits animaux, fluides subtils, se portaient du cerveau vers les diverses parties du corps, pour présider aux fonctions dites animales, autrement dit à la vie de relation (sensibilité, mouvement, etc.). Cette théorie eut encore, après R., une longue fortune. (D.)

41. Le diaphragme, dit Chauliac, *Anat. doct.* II, ch. vi, « est un muscle duquel l'opération est pour haleiner » (éd. Nicaise, p. 57). L'amplitude des mouvements respiratoires est donc fonction d'une libre expansion diaphragmatique. (D.)

42. Rate. A. Paré écrit ratte et rattelle. La rate était, selon la doctrine galénique, le réceptacle de la mélancolie ou atrabile. Le tempérament mélancolique étant prédisposé à la tristesse, il y avait grand avantage à décharger (désoppiler) la rate de cette humeur en excès. (D.)

43. Ce mot tiré du grec (σπόνδυλος) et fran-

95 vuide les ureteres ⁴⁴, dilate les vases spermaticques ⁴⁵, abbrevie les cremasteres ⁴⁶, expurge la vessie, enfle les genitoires, corrige le prepuce, incruste le balane ⁴⁷, rectifie le membre; vous fait bon ventre, bien rotter, vessir, peder, fianter, uriner, ⁴⁸ esternuer, sangloutir, toussir, cracher, vomiter ⁴⁹, baisler, mouscher, haleiner, inspirer, respirer, ron-
100 fler, suer, dresser le virolet ⁵⁰ et mille autres rares adventaiges.

— J'entend bien (dist Pantagrue), vous inferez que gens de peu d'esprit ne scauroient beaucoup en brief temps despendre. Vous n'estez le premier qui ayt conceu ceste haeresie. Neron le maintenoit, et sus tous humains admiroit C. Caligula son oncle ⁵¹, lequel en peu
105 de jours avoit par invention mirifique despendu tout l'avoir et patri-
moine que Tiberius luy avoit laissé. Mais en lieu de garder et observer les loix cœnaires et sumptuaires des Romains, la Orchie, la Fan-

Ligne 95. E : *vuyde* — E : *spermatiques* — 98. E : *peler* — l. 99. E : *bailler, moucher* — l. 100. A : *aultres* — E : *advantages* — l. 101. A, E : *J'entends* — E : *dict* — l. 102. E : *scauroyent* — l. 102-103. E : *n'estes* — l. 103 E : *ail* — A : *conceup* — E : *heresie* — l. 105. E : *despendu du tout* — l. 106. E : *Tyberius* — A : *garder et manque* — E : *en lieu d'observer*

cisé, désigne les vertèbres chez les anatomistes médiévaux (Chauliac, Mondeville). Paré emploie indifféremment le mot spondyle et le mot vertèbre; ce dernier a prévalu dans la nomenclature anatomique depuis le xvii^e siècle (Vesling, Tavvry), jusqu'à nos jours. (D.)

44. Uretère, du grec *ουρητήρ*. Conduit excréteur du rein qui déverse l'urine dans la vessie. (D.)

45. Pour Le Double (*Rabelais anatomiste*, p. 209), R. désigne ainsi l'ensemble du testicule et de l'épididyme. R. use généralement, en ce sens, d'un mot plus cru. Ambroise Paré restreint l'acception de « vaisseaux spermaticques » aux éléments du cordon, autrement dit les vaisseaux spermaticques et canaux déférents : ils « sont, dit-il, six en nombre : quatre préparans [la veine et l'artère de chaque côté] et deux éjaculatoires ou déférens [les canaux déférents]. » Paré, *Anat.*, l. III, ch. xvii. (D.)

46. « Muscles suspensoires [des testicules] ou cremastères » (Paré), muscles cremasters des anatomistes modernes. (D.)

47. Le gland, du grec *βάλανος*, « glans, autrement *balanus* » (Paré). (D.)

48. Ce sont là les plus pressantes recommandations de nos vieux hygiénistes : Ne mictum retine, ne comprime fortiter anum, dit l'École de Salerne. (D.)

49. Lâcher une éructation liquide, qui n'es pas le vomissement. (D.)

50. Plus bas, ch. xiv : « ainsi auroys je eternellement le *violet* en poinct et infatiguable comme l'ont les satyres. » Ce sens libre ne vient pas de *violet*, petit moulin à vent, mais de *violet*, vrille, foret. (C.)

51. D'après Suétone, *Vie de Néron* : « Laudabat mirabaturque avunculum Cajum nullo magis nomine, quam quod ingentes a Tiberio relictas opes in brevi spatio prodigisset. » (P.)

nie, la Didie, la Licinie, la Cornелиe, la Lepidiane, la Antie, et des Corinthiens ⁵², par les quelles estoit rigoureusement à un chacun
 110 defendu plus par an despendre que portoit son annuel revenu, vous avez fait Protervie ⁵³, qui estoit entre les Romains sacrifice tel que de l'aigneau Paschal entre les Juifz ⁵⁴. Il y convenoit tout mangeable manger, le reste jecter on feu, rien ne reserver au lendemain. Je le peuz de vous justement dire, comme le dist Caton de Albidius, lequel
 115 avoir en excessive despense mangé tout ce qu'il possedoit, restant seulement une maison, y mist le feu dedans, pour dire *consummatum est*, ainsi que depuys dist saint Thomas Dacquin, quand il eut la Lamproye toute mangée ⁵⁵. Cela non force ⁵⁶.

Ligne 108. E : *Lapidiane* — l. 110. E : *que ne portoit* — l. 113. E : *au feu* — l. 114. E : *peux* — E : *dict* — l. 115. E : *avoit* — l. 117. E : *depuis*

52. R. a pu emprunter à quelque ouvrage de droit cette liste des lois *cœnaires* et *sumptuaires*. Elle se trouve dans Macrobe, *Saturnales*, III, 17. (P.)

53. Proprement : repas pour la route (*propter viam*). L'origine et le sens de ce mot se trouvent dans Macrobe, *Saturn.*, II, 2. Mais R. les a vraisemblablement empruntés à un Adage d'Érasme, I, 9, 44, *Proterviam fecit*, qui cite également le mot de Caton sur Albidius que R. mentionne plus bas. (P.)

54. Voir *Exode*, XII, 10 : « *Nec remanebit quidquam ex eo usque mane ; si quid residuum fuerit, igne comburetis.* » (P.)

55. Cf. *Michaelis Scoti Mensa philosophica* Cologne, 1508, in-4^o, et Paris, 1517, in-8^o. Saint Thomas d'Aquin, invité à la table du roi

saint Louis, et préoccupé d'achever son hymne sur le saint Sacrement, mangea, sans y songer toute une lamproie destinée au monarque. Il s'écria ensuite joyeusement : *Consummatum est*, ravi d'avoir terminé son poème, tandis que les assistants scandalisés croyaient qu'il appliquait à un trait de gourmandise les paroles du Sauveur mourant sur la croix. Cf. *R. E. R.*, VIII, 302 et Plattard, *l'Adolescence de R. en Poitou*, p. 186.

56. Il n'importe. Expression usitée déjà dans *Pathelin* :

Ne dy plus bée, *il n'y a force*,

et dans Montaigne, l. I, ch. 26. « Laissez lui allonger une courte syllabe, s'il veut : pour cela *non force.* » (C.)

Comment Panurge loue les debtors et emprunteurs.

CHAPITRE III.

— Mais (demanda Pantagruel), quand serez vous hors de debtes ?

— Es calendes grecques ¹, respondit Panurge, lors que tout le monde
5 sera content ², et que serez heritier de vous mesmes. Dieu me garde
d'en estre hors. Plus lors ne trouverois qui un denier me prestast. Qui
au soir ne laisse levain, ja ne fera au matin lever paste. Doibvez tous
jours à quelqu'un. Par icelluy sera continuellement Dieu prié vous
10 donner bonne, longue et heureuse vie ; craignant sa debte perdre,
tousjours bien de vous dira en toutes compaignies, tousjours nou-
veaux crediteurs vous acquestera ³, affin que par eulx vous faciez
versure ⁴, et de terre d'aultruy remplissez son fossé. Quand jadis en
Gaulle, par l'institution des druydes, les serfz, varletz et appariteurs
estoient tous vifz bruslez aux funerailles ⁵ et exeques ⁶ de leurs maistres

Ligne 5. E : *heritiers* — A, E : *garde* — l. 6. E : *trouverois* — l. 7-8 E : *Devez-vous
tousjours à quelqu'un ?* — l. 10. E : *toute compaignie* — l. 10-11. E : *nouveaux* — l. 12
E : *vorsure* — A : *foussé* — l. 13. E : *Gaule* — l. 14, E : *estoyent*

1. « C'est-à-dire jamais. » L. I, ch. xx, n.
40.

2. Probablement expression proverbiale. Cf.
Marot, *Épître au roi pour avoir esté dérobé* :

Je vous ferai une belle cédule
A vous payer (sans usure il s'entend)
Quand on verra tout le monde content. (P.)

3. Peut-être R. se souvient-il ici d'un passage
d'un colloque d'Érasme : *Ementita nobilitas*, qui
développe la même idée : « Nulla est commo-
dior ad regnum via quam debere quam pluri-
mis... creditor observat te non aliter quam
obligatus magno beneficio *vereturque ne præbeat*

*ansam amittendæ pecuniæ. Servos nemo habet
magis obnoxios quam debitor suos creditores :
quibus, si quid aliquando reddas gratius est
quam si dona dones. » R. E. R., VI, 229.*

4. Latinisme : *facere versuram*, emprunter
pour payer une dette. Cf. Cicéron, *Ad Atticum*.
V, 1, 2 et *Tusculanes*, I, 42. (P.)

5. Emprunté à César, *De bello gallico*, 6, 19 :
« ac paulo supra hanc memoriam servi et
clientes, quos ab iis dilectos esse constabat,
justis funebribus confectis, una cremabantur. »
(P.)

6. Obsèques. Du latin *exsequiæ*, même
sens.

15 et seigneurs, n'avoient ilz belle paour que leurs maistres et seigneurs
mourussent? Car ensemble force leurs estoit mourir. Ne prioient ilz
continuellement leur grand dieu Mercure ⁷, avecques Dis ⁸ le pere
aux escuz, longuement en santé les conserver? N'estoient ilz soinn
gneux de bien les traicter et servir? Car ensemble pouvoient ilz vivre au
20 moins jusques à la mort. Croyez qu'en plus fervente devotion vos cre-
diteurs piront Dieu que vivez, craindront que mourez, d'autant que
plus ayment la manche ⁹ que le braz et la denare ¹⁰ que la vie. Tes-
moings les usuriers de Landerousse ¹¹, qui n'a gueres se pendirent,
voyans les bleds et vins ravaller en pris ¹² et bon temps retourner ¹³. »
25 Pantagruel rien ne respondent, continua Panurge :

« Vray bot ¹⁴, quand bien je y pense, vous me remettez à point en
ronfle veue ¹⁵, me reprochant mes debtes et crediteurs. Dea en ceste

Ligne 15. E : *aeur* — l. 16. A, E : *leur* — E : *prioient* — l. 17. E : *avec* — l. 18-
19. A, E : *soigneux* — l. 19. E : *pouvoyent* — l. 20. E : *jusque* — E : *vox* — l. 21. E :
prieront — l. 22. E : *bras* — l. 23. E : *n'aguères* — l. 25. A, E : *respondant* — l. 26.
E : *j'y pense* — E : *point*

7. D'après César, *De bello gallico*, 6, 17 :
« *Deum maxime Mercurium colunt.* » César,
comme la plupart des écrivains grecs et latins,
confondait Teutatès, le principal dieu des Gau-
lois, avec Mercure. (P.)

8. Emprunté à César, *De bello gallico*, 6, 18 :
« *Galli se omnes ab Dite patre prognatos praed-
icant.* » Les Romains identifiaient Dis avec
Pluton, dieu des richesses souterraines, que les
poètes anciens nous dépeignent assis sur un
char d'or. (P.)

9. La manche ou la bonne manche, en ita-
lien, veut dire le pourboire. Le proverbe signi-
fie donc : « préférer perdre un membre plutôt
que la bourse. » (C.)

10. Denier, de l'italien *denaro*. Cette forme
a été jadis populaire, comme le montrent les
composés *raclédenare* et *Racquedenare* (l. I,
ch. xxvi), rogne-deniers. Cf. Sainéan, t. I,
p. 131.

11. Localité indéterminée, peut-être nom de
fantaisie, qui reparait au l. IV : *prol.* « la taulpete-

rie de Landerousse », et ch. lII « A Landerousse...
es nopces de Jan Delif... » Comme dans ce der-
nier passage, Landerousse se trouve rapproché
de Cahuzac et des seigneuries voisines, on
pourrait songer à Landenouze, comm. Cajarc
(Lot), s'il ne s'agissait que d'un hameau de
quelques habitants. (C.)

12. Les accaparements de blés pendant les
disettes étaient trop fréquents pour qu'on puisse
assigner une date à l'échec de la spéculation
usuraira de Landerousse. (C.)

13. Le retour du bon temps est le sujet
d'une infinité de pièces en vers des xv^e et
xvii^e siècles. Cf. l. I, ch. II, la strophe XIII des
Fanfreluches antidotées. (C.)

14. Formule vulgaire pour ne pas dire Vrai
Dieu. *Bot* signifie crapaud dans certains patois ;
sabot en poitevin. Cf. *Anc. poés. fr.*, t. III,
p. 219. (C.)

15. Vous me forcez à abattre mon point
(au jeu de la ronfle), vous me mettez au pied
du mur. Cf. l. I, ch. xxII, n. 41. (C.)

seule qualité je me reputois auguste, reverend et redoutable, que
sus l'opinion de tous philosophes (qui disent rien de rien n'estre fait),

30 rien ne tenent ne matiere premiere, estoys facteur et createur ¹⁶.

« Avois créé quoy? Tant de beaulx et bons crediters. Crediters
sont (je le maintiens jusques au feu exclusivement ¹⁷) creatures belles et
bonnes. Qui rien ne preste, est creature laide et mauvaise : creature
du grand villain diantre d'enfer. Et faict quoy? Debtes. O chose

35 rare et antiquaire! Debtes, diz je, excedentes le nombre des syllabes
resultantes au couplement de toutes les consonantes avecques les
vocales ¹⁸, jadis projecté et compté par le noble Xenocrates ¹⁹. A la
numerosité des crediters si vous estimez la perfection des debteurs,
vous ne errerez en Arithmetique pratique.

40 « Cuidez-vous que je suis aise, quand tous les matins autour de
moy je voy ces crediters tant humbles, serviabes et copieux en
reverences? Et quand je note que moy faisant à l'un visaige plus
ouvert, et chere meilleure que es autres ²⁰, le paillard pense avoir sa
depesche ²¹ le premier, pense estre le premier en date, et de mon ris
45 cuyde que soit argent content. Il m'est advis que je joue encores le
Dieu de la passion de Saulmur ²², accompagné de ses Anges et Cheru-

Ligne 30. E: *tenant* — l. 32. E: *maintien* — l. 33. E: *layde* — l. 35. E: *dy je* — l. 36.
E: *avec* — l. 38. E: *parfection* — l. 39. A: *Arithmetique* — E: *practicque* — l. 40. E:
Cuydez-vous — E: *ayse* — l. 42. E: *reverence* — E: *visage* — l. 43. A: *aultres*

16. Plutarque, dans son traité sur l'*Usure*, V, 2, avait fait cette remarque que les usuriers pouvaient se moquer des philosophes qui tiennent que rien ne se peut faire de rien et de ce qui n'est pas; car chez eux, usure se fait et s'engendre de ce qui n'est pas et qui ne fut jamais. Cf. Plattard, *L'œuvre de Rabelais*, p. 239. R. développe cette idée en empruntant le langage de la scolastique. Cf. Gilson, *op. cit.*, p. 76.

17. Plaisanterie chère à R. Cf. l. II, *prol.*, n. 39.

18. *Consonantes*, consonnes; *vocales*, voyelles.

19. Emprunté à Plutarque, *Symposiaca*, VIII, |

9, 13. Ce Xénocrates, chef de l'école académique après Speusippe, calculait que le nombre des syllabes que les lettres de l'alphabet pouvaient former atteignait 100.200.000. (P.)

20. On a remarqué que ces prévenances des créanciers pour leurs débiteurs avaient été déjà dépeintes dans un « capitolo » des *Rimes burlesques* de Berni (1538): *in lode del debito*. Cf. *R. E. R.*, X, 418.

21. Avoir son affaire réglée. Cf. l. I, ch. vi, n. 10.

22. Il s'agit sans doute du mystère de l'Incarnation, nativité, passion, résurrection et ascension de notre Seigneur Jésus-Christ et de

bins. Ce sont mes candidatz, mes parasites, mes salüeurs, mes diseurs de bons jours, mes orateurs perpetuelz.

« Et pensois veritablement en debtes consister la montaigne de Vertus heroicque descrite par Hesiode ²³, en laquelle je tenois degré premier de ma licence ²⁴, à laquelle tous humains semblent tirer et aspirer, mais peu y montent pour la difficulté du chemin, voyant au jourdhuy tout le monde en desir fervent et strident appetit de faire debtes et crediteurs nouveaulx.

55 « Toutesfoys il n'est debteur qui veult ; il ne fait crediteurs qui veult. Et vous me voulez debouter de ceste felicité soubeline ²⁵ ? Vous me demandez quand seray hors de debtes ?

« Bien pis y a, je me donne à saint Babolin le bon saint ²⁶, en cas que toute ma vie je n'aye estimé debtes estre comme une connexion et
60 colligence des cieulx et terre, un entretenement unique de l'humain lignaige ; je dis sans lequel bien tost tous humains periroyent : estre

Ligne 49. E : *pensoys* — 49-50. E : *vertu* — l. 50. E : *d'escrite* — E : *tenoys* — l. 53. E : *stridant* — l. 54. E : *nouveaux* — l. 55. A : *Toutteffoys* ; E : *Toutesfois* — l. 58. E : *y ha* — l. 59. A, E : *n'ay* — l. 60. A : *entretement* — l. 61. E : *lignage* — E : *dy* — E : *periroyent*

la mission du saint Esprit, représenté à Saumur au mois d'août 1534. Sur le refus de Jean Bouchet de diriger les jeux, on avait fait venir de Rouen Thomas le Prevost. Cf. J. Bouchet, *Annales*, fo 267 v^o et *Epistre familière* LXXXVIII. La représentation eut un grand succès, et G. Bouchet, t. IV, p. 211, rapporte un trait qui témoigne, tout au moins, du luxe de la mise en scène. Cf. H. Clouzot, *Ancien théâtre en Poitou*, p. 39, et *R. E. R.*, IX, 18. R. n'avait pu assister au mystère, étant alors à Lyon. (C.)

23. Dans les *Travaux et les jours*, v. 289. R. y fait encore allusion au *Quart Livre*, ch. LVII : « Ce manoir de Areté (c'est vertu) par Hesiodé descript. » Lucien dans l'*Hermotimus*, 2, avait commenté ce passage d'Hésiode (P.)

24. Faut-il conclure de ce passage que R. avait fait une étude particulière d'Hésiode ?

Il ne le cite que dans sept passages, et une fois inexactement. Cf. Plattard, *L'œuvre de Rabelais*, p. 198.

25. Exquise, précieuse, d'une douceur et d'une finesse dont rien n'approche comme la fourrure de la zibeline. Cf. l. I, ch. LVI, n. 26. H. Estienne a entrevu l'origine de cette métaphore : « On dit : il est *sublin*, pour dire il est exquis. Il est vray que je demanderois volontiers à tels parleurs qu'ils eussent fait si les martres *sublines* n'eussent peu trouver le chemin de la France. » Cf. *R. E. R.*, V 136, X, 475, *R. XVI^e s.*, I, 506. (C.)

26. Ce saint plus ou moins légendaire, dont le nom apparaît pour la première fois dans l'œuvre de R., est le premier abbé de Saint-Maur. Sa châsse était conservée dans la collégiale où R. avait un siège canonial en 1536. Cf. *R. E. R.*, VII, 273. (C.)

par aventure celle grande ame de l'univers, laquelle selon les Academicques, toutes choses vivifie ²⁷.

« Qu'ainsi soit, repré sentez vous en esprit serain l'idée et forme de
 65 quelque monde : prenez, si bon vous semble, le trentiesme de ceulx que
 imaginoit le philosophe Metrodorus ²⁸, ou le soixante et dixhuictieme
 de Petron ²⁹, on quel ne soit debteur ne crediteur aulcun. Un monde
 sans debtes ! Là entre les astres ne sera cours regulier quiconque.
 Tous seront en desarroy. Juppiter, ne s'estimant debiteur à Saturne ³⁰,
 70 le depossera de sa sphere, et avecques sa chaine ³¹ homericque sus-
 pendra toutes les intelligences, dieux, cieulx, dæmons, genies,
 heroes, diables, terre, mer, tous elemens. Saturne se r'alliera avecques
 Mars, et mettront tout ce monde en perturbation. Mercure ne voul-
 dra soy asservir es aultres, plus ne sera leur Camille ³², comme en langue
 75 hetrusque estoit nommé. Car il ne leurs est en rien debteur. Venus
 ne sera venerée, car elle n'aura rien presté. La lune restera sanglante
 et tenebreuse. A quel propous luy departiroit le soleil sa lumiere ?
 Il n'y estoit en rien tenu. Le soleil ne luyra sus leur terre. Les astres
 ne y feront influence bonne. Car la terre desistoit leurs prester nour-

Ligne 62. E : selon — l. 64. A, E : representez-vous — l. 66-67. A, E : ou le soixante...
 Petron manque — l. 67. E : auquel — E : aucun — l. 68. E : quelconque — l. 69. A, E :
 Juppiter — E : debteur — l. 70. E : deposera — E : sphere — l. 69-70. E : suspendra —
 l. 71. E : Demons — l. 72. A : r'asliera ; E : r'alliera — E : avec — l. 74. E : autres —
 l. 75. E : leur est rien — l. 77. E : propos — l. 78. E : il n'y seroit en rien — l. 79. E :
 n'y feront — E : desisteroit — E : leur

27. Voir Platon, *Timée*, 34 B-37 C, cité par saint Augustin, *De civitate Dei*, XIII, 17, 2.

28. D'après Plutarque, *De placitis Philosophorum*, I, 5, Métrodore de Lampsaque, disciple d'Épicure, mort en 277, av. J.-C., soutenait que le nombre des mondes était infini. (P.)

29. Pétron d'Himera, Pythagoricien (VI^e s. avant J.-C.), imaginait un univers composé de 186 mondes : 183 disposés en séries le long des trois côtés d'un triangle équilatéral, 3 aux trois sommets du triangle. Il n'est connu que par un passage de Plutarque, *De defectu oraculorum*,

ch. 22 et 23. R. le cite encore l. IV, ch. LV. (P.)

30. Saturne est le roi de l'âge d'or, le monarque bienfaisant par excellence. (P.)

31. A cette chaîne décrite dans l'*Illiade*, ch. VIII, v. 19 et suiv. et ch. XV, v. 18, il est fait allusion au début de ce même *Hermotimus* de Lucien, qui mentionne aussi la montagne de vertu décrite par Hésiode. (P.)

32. D'après Macrobe, *Saturnales*, III, 8, 5-7, Plutarque, *Vie de Numa*, ch. 7, et Servius, Commentaire de l'*Enéide*, livre XI, v. 543. La source de R. est vraisemblablement Plutarque. (P.)

80 rissement par vapeurs et exhalations, des quelles, disoit Heraclitus, prouvoient les stoïciens, Cicéron maintenoit³³ estre les estoilles alimentées. Entre les elemens ne sera symbolisation, alternation, ne transmutation³⁴ aulcune. Car l'un ne se reputera obligé à l'autre, il ne luy avoit rien presté. De terre ne sera faicte eau ; l'eau en aër ne sera
85 transmuée ; de l'aër ne sera faict feu ; le feu n'eschauffera la terre. La terre rien ne produira que monstres, Titans, Aloïdes, Geans³⁵ ; il n'y pluyra pluye, n'y luyra lumiere, n'y ventera vent, n'y sera esté ne automne. Lucifer se desliera³⁶, et sortant du profond d'enfer avecques les Furies, les Poines³⁷, et Diables cornuz, vouldra deniger des cieulx
90 tous les dieux tant des majeurs comme des mineurs peuples.

« De cestuy monde rien ne prestant ne sera qu'une chiererie, que une brigue plus anomale que celle du Recteur de Paris³⁸, qu'une dia-

Ligne 81. E : *prouvoyent* — l. 83. E : *aucune* — A : *l'autre* — E : *s'il ne luy* — l. 84. E : *air* — l. 85. A : *trasmuée* — E : *air* — l. 86. A, E : *Aloïdes* manque — l. 87. A : *pluie* — l. 88. E : *avec* — l. 89. E : *Peines* — E : *denicher* — l. 92-93. A, E : *qu'une*

33. Dans son traité *De Natura Deorum*, III, 14. L'opinion des Stoïciens et d'Héraclite est rapportée encore par Plutarque, *De placitis philosophorum*, II, 17, 2. R. distingue ici, comme Aristote le fait dans ses *Météores*, I, 3, les exhalaisons chaudes et sèches, des vapeurs froides et humides. (P.)

34. Termes scolastiques. Il y a *symbolisation* lorsqu'un des éléments communique avec deux autres par chacune de ses deux qualités. Ainsi, l'eau *symbolise* avec la terre par le froid et avec l'air par l'humide. Par suite, tout élément peut devenir l'élément suivant en lui cédant celle de ses deux qualités par laquelle il s'y oppose. D'où une série *alternative* de *transmutations*. Un arrêt de ces transmutations, entre éléments que l'accord de leurs qualités rend possibles, produit un déséquilibre dans la complexion des corps naturels. De là naissent les monstres comme le dit Panurge plus bas. Cf. Gilson, *op. cit.*, p. 78-79. (P.)

35. Ces géants, fils d'Aloëus, sont mention-

nés dans l'*Odyssee*, ch. XI, v. 307, dans l'*Iliade*, ch. v, v. 285 et dans l'*Énéide*, l. VI, v. 582. Ils s'étaient révoltés contre Jupiter et avaient tenté d'escalader l'Olympe. (P.)

36. Dans les mystères, Lucifer était retenu par des chaînes dans la gueule d'enfer. Cf. ch. xxxix : « Lucifer se deschayna. » (C.)

37. Personnifications des châtimens. Selon Plutarque, *Moralia*, 564 F, Πόινη (Poïne) est une des Furies, comme Adrastée et Erinnyes. Elle est fille de Zeus et de la Nécessité. Les serviteurs de Lucifer, dans les drames religieux, appartiennent les uns à l'enfer païen et les autres à l'enfer chrétien. Cf. *R. E. R.*, IX, 26. (P.)

38. Il était élu par les étudiants groupés en Nations. Ces brigues étaient proverbiales. Cf. l. IV, ch. xx : « Je crois que tous les millions de diables... briguent pour election de nouveau Recteur », et Brantôme, *Vie du grand roy François*, t. III, p. 106 : « Il y avoit plus de tumultes,

blerie plus confuse que celle des jeux de Doué³⁹. Entre les humains l'un ne sauvera l'autre ; il aura beau crier à l'aide, au feu, à l'eau, au
 95 meurtre, personne ne ira à secours. Pourquoi ? Il n'avoit rien presté, on ne luy devoit rien. Personne n'a interest⁴⁰ en sa conflagration, en son naufrage, en sa ruine, en sa mort. Aussi bien ne prestoit il rien. Aussi bien n'eust il par apres rien presté.

« Brief de cestuy monde seront bannies Foy, Esperance, Charité.
 100 Car les homes sont nez pour l'ayde et secours des homès. En lieu d'elles succederont Defiance, Mespris, Rancune, avecques la cohorte de tous maulx, toutes maledictions et toutes miseres. Vous penserez proprement que là eust Pandora versé sa bouteille⁴¹. Les hommes seront loups es hommes⁴². Loups guaroux⁴³ et lutins⁴⁴, comme feurent
 105 Lychaon⁴⁵, Bellerophon⁴⁶, Nabugodonosor⁴⁷; briguans, assassineurs⁴⁸, empoisonneurs, malfaisans, malpensans, malveillans, haine portans

Ligne l. 94. A, F : *salüera* — E : *ayde* — l. 95. E : *n'ira au secours* — l. 96. E : *n'ha* — l. 97. A : *aussy* — l. 98. A : *aussy* — E : *pas* — l. 100. A, E : *les hommes* — A, E : *des hommes* — l. 101. E : *avec* — l. 104. E : *furent* — l. 105. E : *Nabugodonosor : brigans* — l. 106. E : *empoisonneurs, mal faisans, mal pensans, mal vueillans*

séditions, ligues et brigues qu'il n'y en a en la création du recteur de l'Université de Paris » (P.)

39. Doué-la-Fontaine, cant., arr. Saumur (Maine-et-Loire) est à une dizaine de lieues de Chinon. Il n'est donc pas étonnant que R. ait connu les jeux scéniques qui ont pu s'y donner de son temps. Il y fait une seconde allusion l. IV, ch. XIII. Les renseignements que nous avons sur le théâtre de Doué ne remontent malheureusement pas plus haut que le XVII^e siècle. Cf. *R. E. R.*, I, 90 et IX, 24. (C.)

40. Dommage. Cf. l. I, ch. VIII, n. 51.

41. Même expression que dans le *Prologue*, l. 226.

42. C'est le proverbe latin cité dans l'*Asinaria*, du Pseudo-Plaute, II, 4, 20 : « *Lupus est homo homini, non homo* », et commenté

par Érasme, *Adages* I, 1, 70 : « *Homo homini lupus.* » (P.)

43. Cf. l. I, ch. VIII, n. 106, et l. II, ch. XXVI, n. 30.

44. Cf. l. I, ch. VIII, n. 105, et l. II, ch. XXVI, n. 33.

45. Roi d'Arcadie, changé en loup par Jupiter, parce qu'il avait violé les lois de l'hospitalité. Voir Ovide, *Métamorphoses*, I. (P.)

46. Fils de Glaucus, roi de Corinthe ; pour avoir voulu, monté sur Pégase, escalader l'Olympe il fut poursuivi par la colère des dieux ; il errait solitaire et misanthrope. Cf. *Iliade*, ch. VI, v. 155 et suiv. (P.)

47. Le livre de *Daniel* raconte (4, 35) comment ce roi de Babylone, changé en bête, pâturait comme les bœufs. (P.)

48. Assassins. A rapprocher de la forme

un chascun contre tous, comme Ismael⁴⁹, comme Metabus⁵⁰, comme Timon Athenien⁵¹, qui pour ceste cause feut surnommé *μισάνθρωπος*⁵². Si que chose plus facile en nature seroit nourrir en l'aër les poissons, 110 paistre les cerfz on fond de l'ocean, que supporter ceste truandaille de monde, qui rien ne preste. Par ma foy je les hays bien.

« Et si au patron de ce fascheux et chagrin monde rien ne prestant, vous figurez l'autre petit monde, qui est l'home, vous y trouverez un terrible tintamarre. La teste ne voudra prester la veue de ses ceïlz 115 pour guider les piedz et les mains. Les piedz ne la daigneront porter. Les mains cesseront travailler pour elle. Le coeur se fâchera de tant se mouvoir pour les pouls des membres et ne leurs prestera plus. Le poulmon ne luy fera prest de ses souffletz. Le foye⁵³ ne luy envoyra sang pour son entretien. La vessie ne voudra estre debitrice aux 120 roignons : l'urine sera supprimée. Le cerveau, considerant ce train desnaturé, se mettra en resverie, et ne baillera sentement es nerfz, ne mouvement es muscles. Somme, en ce monde desrayé⁵⁴, rien ne debvant, rien ne prestant, rien ne empruntant, vous voirez une conspiration plus pernicieuse que n'a figuré *Æsope* en son Apologue⁵⁵. Et

Ligne 108. E : fut — E : *Misanthropos* — l. 110. E : au font — l. 111. E : hay — l. 113. A : l'autre — A, E : l'homme — l. 114. A, E : yeulx — l. 115. A : les piedz ne la daigneront — l. 116. A : coeur — l. 121. A : mettera — E : sentiment — l. 123. E : n'empruntant — E : verrez — l. 124. E : n'ha

assassinateur, tirée de l'italien. Voir ch. II, n. 32.

49. Voir *Genèse*, XVI, 12 : « Hic erit ferus domo, manus ejus contra omnes et manus omnium contra eum. »

50. D'après Virgile, *Énéide*, l. XI, v. 540 et suiv., il aurait été privé des douceurs de l'hospitalité :

Non illum tectis ullæ, non mœnibus urbes
Adcepere, neque ipse manus feritate dedisset.

(P.)

51. Timon d'Athènes a été représenté par Lucien, comme un type de misanthrope, dans un livre qui porte son nom. Il en est question également dans Plutarque. (P.)

52. Misanthrope. R. a risqué ce néologisme, transcrit du grec, dans l'Épître à Odet de Coli-

gny, en tête du *Quart Livre*. Cf. R. E. R. VIII, 144.

53. Galien considère le foie comme le générateur du sang et la source des veines : « Intellege mihi distributum a ventriculo ad hepar chylum, a visceris caliditate... fervere, concoqui, alterari in sanguinis boni generationem. » *De usu part.*, l. IV, ch. 3. « Excipit autem ipsum illic una vena maxima ex gibba hepatis enata quæ ad utramque animalis partem fertur, superiorem simul et inferiorem. » *Ibid.*, ch. 5. (D.)

54. Dévoyé. Cf. l. I, ch. xxvii, n. 52.

55. L'Apologue des membres et de l'estomac, que Menenius Agrippa, d'après Tite-Live, II, 32, aurait raconté aux Romains pour prévenir

125 perira sans doute ; non perira seulement, mais bien tost perira, feust ce Æsculapius mesmes ⁵⁶. Et ira soubdain le corps en putrefaction ; l'ame toute indignée prendra course à tous les Diables, apres mon argent ⁵⁷. »

Ligne 126. E : *just* — l. 127. A, E : *tant indignée*

une sédition. Au ch. LVII du *Quart Livre*, R. fera une nouvelle allusion à cet apologue « des membres conspirant contre le ventre. » (P.)

56. Quand le malade serait Esculape, le dieu de la médecine lui-même. Peut-être y a-t-il là une transposition d'une sentence de Térence rapportée par Érasme, *Adages*, I, 5, 74 : « Ipsa

Salus si cupiat servare domum hanc, non possit. » *R. E. R.*, VI, 229. (P.)

57. A la suite de mon argent que j'aurais envoyé à tous les Diables [en m'acquittant de mes dettes]. Plus loin, ch. XXIII, Panurge dira : « les Diables ayment fort les quittes. » (C.)

*Continuation du discours de Panurge, à la louange
des presteurs et dekteurs.*

CHAPITRE III.

« Au contraire representez vous un monde autre, on quel un chascun preste, un chascun doibve, tous soient dekteurs, tous soient presteurs.

« O quelle harmonie sera parmy les reguliers mouvemens des cieulz ! Il m'est advis que je l'entends aussi bien que feist oncques Platon ¹. Quelle sympathie entre les elemens ! O comment Nature se y delectera en ses œuvres et productions, Ceres chargée de bleds, Bacchus de vins, Flora de fleurs, Pomona de fruitz, Juno en son aër serain ², seraine, salubre, plaisante !

« Je me pers en ceste contemplation. Entre les humains paix, amour, dilection, fidelité, repous, banquetz, festins, joye, liesse, or, argent, menue monnoie, chaisnes, bagues, marchandises troteront de main en main. Nul proces, nulle guerre, nul debat ; nul n'y sera usu-

Ligne 1. E : *louenge* — l. 4. A : *aultre* — E : *auquel* — l. 5. E : *soyent* — l. 8. A, E : *cieulx* — E : *advys* — A : *aussy* — E : *feit* — l. 9-10. E : *s'y delectera* — l. 11. E : *Baccus* — l. 12. E : *air* — l. 14. E : *Repos* — A : *banquetz* — l. 15. E : *monnoye*

1. Peut-être faut-il voir dans cette phrase une réminiscence d'un passage de la *République*, X, 617, dans lequel Platon imagine qu'une sirène se tient sur chacun des huit cercles du système planétaire. De l'accord de leur chant résulte une harmonie particulière. Mais Platon ne dit nulle part qu'il a entendu cette harmonie. Au *Cinquiesme livre*, ch. XVIII, il est question de nouveau de cette harmonie des astres,

« laquelle dit Platon avoir par quelques nuicts ouye dormant. » (P.)

2. Dans les conceptions des astrologues anciens, Junon dominait sur l'éther, ou région supérieure de l'air. Cf. le commentaire de Servius sur Virgile, *in Aeneid.*, I, 47 : « *Physici... volunt intelligi Junonem aërem* » et *in Aeneid.* VII, 84 : « *Junonem... quam aërem esse constat* », *R. E. R.*, IV, 353. (P.)

rier, nul leschart³, nul chichart⁴, nul refusant. Vray Dieu, ne sera ce l'age d'or, le regne de Saturne⁵, l'idée⁶ des regions Olympicques, es quelles toutes autres vertus cessent, charité seule regne, regente, domine, triumphe? Tous seront bons, tous seront beaulx, tous seront justes. O monde heureux! O gens de cestuy monde heureux! O beatz troys et quatre foys! Il m'est advis que je y suis. Je vous jure le bon Vraybis⁷, que si cestuy monde, beat monde, ainsi à un chascun present, rien ne refusant, eust Pape foizonnant en cardinaulx et associé de son Sacré Colliege, en peu d'années vous y voiriez les saintz plusdruz, plus miraclicques, à plus de leçons⁸, plus de veuz, plus de bastons⁹ et plus de chandelles que ne sont tous ceulx des neufz eves chez de Bretagne¹⁰. Exceptez seulement saint Ives¹¹.

« Je vous prie, considerez comment le noble Patelin voulant deifier

Ligne 17. E : *eschart* — l. 18. E : *cage* — l. 19. E : *esquelles* — A : *aultres* — l. 20. E : *beaux* — l. 22. A : *advys* — A : *je y suys* — E : *j'y suis* — l. 23. E : *vray Bis* — l. 23-24. A, E : *beat monde... rien ne refusant* manque — l. 25. E : *verriez* — l. 26. A : *lecçons* — E : *voeux* — l. 27. E : *neuf* — l. 28. E : *Excepté*

3. Glouton. Cf. l. I, ch. LIV, n. 27.

4. Chiche. Cf. l. I, ch. LIV, n. 25.

5. Le roi de l'âge d'or. Cf. Virgile, *Bucoliques*, IV, v. 6 :

« redeunt Saturnia regna. » (P.)

6. Au sens platonicien du mot, l'archétype, le modèle éternel.

7. Euphémisme employé pour ne pas jurer le nom de Dieu. Cf. ch. III, n. 14.

8. Morceaux de l'ancien ou du nouveau Testament, et de la vie du saint dont on célèbre la fête, récités à matines. Cf. l. I, ch. XLI, n. 19. Plus le saint est vénéré, plus l'office comporte de leçons. Leur nombre varie de trois à neuf. Cf. ch. xv l'explication de la « pièce de laboureur sallé à neuf leçons ». (C.)

9. Aux fêtes solennelles, les chantres, marchant en chape dans le cœur, tiennent à la main un bâton orné et recouvert d'argent, en forme de bourdon. Ces fêtes sont aussi

celles où figurent le plus de bannières et de bâtons de confréries. Le dict. de Trévoux donne les deux explications. (C.)

10. Dol, Nantes, Quimper, Rennes, Saint-Brieux, Saint-Malo, Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Vannes. La Bretagne était renommée pour la quantité de « menus saints » qu'on y vénérât. (C.)

11. Saint-Yves, dit l'avocat des pauvres (1253-1303), fut canonisé en 1347. Même à Paris, les Bretons ne manquaient pas de célébrer sa fête « jour fatal et devot pour nous autres Bretons », dit Du Fail, t. II, p. 195. Les gens de loi l'ayant pris pour patron, il est probable que R. le mentionne avec une intention ironique. On avait composé une hymne burlesque en son honneur :

Sanctus Ivus erat Brito,
Advocatus et non latro :
Res miranda populo. (C.)

30 et par divines louenges mettre jusques au tiers ciel le pere de Guillaume Jousseaulme, rien plus ne dist sinon :

Et si prestoit
Ses denrées à qui en vouloit ¹².

« O le beau mot !

35 « A ce patron figurez nostre microcosme ¹³, *id est* petit monde, c'est l'homme, en tous ses membres prestans, empruntans, doibvans, c'est à dire en son naturel. Car nature n'a créé l'homme que pour prester et emprunter. Plus grande n'est l'harmonie des cieux que sera de sa police. L'intention du fondateur de ce microcosme est y
40 entretenir l'ame, laquelle il y a mise comme hoste, et la vie. La vie consiste en sang ¹⁴. Sang est le siege de l'ame. Pourtant un seul labour poine ce monde, c'est forger sang continuellement. En ceste forge sont tous membres en office propre ; et est leur hierarchie telle que sans cesse l'un de l'autre emprunte, l'un à l'autre preste, l'un à l'autre est
45 debteur. La matiere et metal convenable pour estre en sang transmué est baillée par nature : pain et vin. En ces deux sont comprises toutes especes des alimens. Et de ce est dict le companage ¹⁵ en langue goth. Pour icelles trouver, præparer et cuire, travaillent les mains,

Ligne 30. E : *louanges* — l. 35-36. A, E : *id est.... c'est l'homme* manque — l. 36. E : *debvans* — l. 37. E : *n'ha* — l. 38. A, E : *cieulx* — l. 40. E : *y ha* — l. 41. E : *portant* — l. 42. E : *peine en ce monde* — l. 44. A : *de l'autre* — A : *a l'autre preste* — l. 44-45. A : *a l'autre est debteur* — l. 48. E : *preparer et cuyre*

12. Emprunt à la *Farce de mattre Pierre Pathelin*, v. 174. On sait que les souvenirs de *Pathelin* sont fréquents dans R. Voir *R. E. R.*, IX, 52. (P.)

13. La philosophie médiévale oppose le *macrocosme*, l'univers, au *microcosme*, l'homme. R. ne se sert pas toujours de ces termes savants. Il traduit le second par le *petit monde*, l'*autre monde*. Cf. l. II, ch. VIII, l. 115 : « acquiers toy parfaite congnoissance de l'*autre monde*, qui est l'homme. » Les deux pages qui suivent sont un résumé de la physiologie médiévale. (P.)

14. C'est la théorie antique : Critias soutenait que l'âme n'est que le sang. Pour Empédocle et Lucrèce l'âme réside dans le sang. De même Virgile, *En.*, l. IX, v. 349. écrit :

Purpuream vomit ille animam...

et Pline le naturaliste : « Prima domicilia intra se animo et sanguini præbet [cor] sinuoso specu, et in magnis animalibus triplici, in nullò non genuino : ibi mens habitat. » Pline *H. N.*, XI, 69. « Anima carnis in sanguine est », dit encore l'Écriture, *Lévít.*, XVII, 11. (D.)

15. En langue d'oc, *companatge*, c'est « l'or-

- « cheminent les piedz et portent toute ceste machine ;
 50 « les œilz tout conduisent ;
 « l'appetit en l'orifice de l'estomach moyenant un peu de melan-
 cholie ¹⁶ aigrette, que luy est transmis de la ratelle, admonneste de
 enfourner viande; la langue en faict l'essay ;
 « les dens la maschent ;
 55 « l'estomach la reçoit, digere et chylifie ¹⁷ ;
 « les venes mesaraïques ¹⁸ en sugcent ce qu'est bon et idoine,
 delaisent les excremens, les quelz par vertus expulsive sont vuidez
 hors par expres conduictz, puys la portent au foye; il la transmue
 de rechef, et en faict sang.
 60 « Lors quelle joye pensez vous estre entre ces officiers, quand ilz
 ont veu ce ruisseau d'or, qui est leur seul restaurant? Plus grande

Ligne 49. A, E : *pieds* — l. 50. A, E : *yeulx* — E : *conduysent* — l. 51. E : *moyenant* — l. 52. A, E : *admoneste* — l. 52-53. E : *d'enfourner* — l. 53. F : *assay* — l. 55. A : *reçoit* — l. 56. E : *veines* — E : *succent* — l. 57. E : *lesquelz* — E : *vertu* — E : *vuydez* — l. 58. E : *puis* — E : *porte* — l. 59. A, E : *de rechief*

dinaire qu'on dépense en une maison, outre le pain et le vin ». Pelletier du Mans, cite, dans son *Art poétique* (1555), entre autres termes patois, le languedocien *companage*, « mot bien composé qui signifie ce que les Latins disent *opsonium*, c'est-à-dire tout ce qu'on met sur la table, hors le pain et le vin. » Voir Sainéan, t. II, p. 185.

16. Mélancolie, *melancholicus humor*, bile noire, cholère noire, atrabile, humeur acide ou aigrette, l'un des quatre principes de l'humorisme galénique et qui passait pour se déverser dans la rate (Galien, *De usu part.*, l. IV, ch. iv). La rate, dira plus tard Mondeville, « a deux porres, l'un par lequel il trait la mélancolie du foie, l'autre par lequel il envoie la mélancolie à la bouche du stomach. » La rate s'en nourrit, écrit A. Paré, « jusques à tant qu'elle la fasche pour sa quantité ou qualité ; et alors icelle est portée de la ratte par le vaisseau veineux [veine splénique] à l'orifice du ventricule

[estomac] pour exciter l'appétit et ayder les actions dudit ventricule », Paré, l. I, ch. viii. (D.)

17. On appelle aujourd'hui chyme le produit de la digestion gastrique, pour réserver le nom de chyle au produit de la digestion intestinale. Il n'en allait pas de même au temps de R. et de ses devanciers : « L'estomach ou ventre est l'instrument de la première digestion, génératif du *chyle* », dit Chauliac. « Les fonctions de l'estomac... sont... de retenir le *chyle* », dit Mondeville. « *Distributum a ventriculo ad hepar chylum* », dit Galien, *De usu part.*, l. IV, ch. iii, qui, par contre, appelle chyme le produit de l'absorption purifié par le foie : « qui apparatur in hepate chymus », *loc. cit.*, ch. iv. (D.)

18. Comme Galien, *De usu part.* l. IV, ch. ii, R. ne connaît encore qu'une seule voie d'absorption digestive : la voie sanguine. Ce n'est qu'en 1622 que Gaspard Aselli, de Padoue, découvrit les vaisseaux chylifères. (D.)

n'est la joye des alchymistes, quand apres longs travaux, grand soing et despence, ilz voyent les metaulx transmuez dedans leurs fourneaulx.

65 « Adoncques chascun membre se præpare et s'esvertue de nouveau à purifier et affiner¹⁹ cestuy thesaur. Les roignons par les venes emulgentes²⁰ en tirent l'aiguosité, que vous nommez urine, et par les ureteres la decoullent en bas. Au bas trouve receptacle propre, c'est la vessie, laquelle en temps oportun la vuide hors. La ratelle en tire
70 le terrestre et la lie, que vous nommez melancholie. La bouteille du fiel en soustraict la cholere²¹ superflue. Puy est transporté en une autre officine pour mieulx estre affiné, c'est le cœur. Lequel par ses mouvemens diastolicques et systolicques²² le subtilie et enflambe, tel-

Ligne 62. E : long — l. 63. A ; despence — l. 65. E : Adonc — E : præpare — l. 66. E : thresor — E : veines — l. 69. E : vuyde — l. 71. E : substraict — E : Puis — l. 72. A : aultre — A : cueur — A, E. F : ces

19. *Affiner*, c'est proprement rendre fin l'or qui est à bas titre. Cf. Remi Belleau, *Bergerie*, première journée, p. 258 : l'Amour ayant tiré l'or des cheveux d'une femme,

Pour le bien affiner, le trempe dans ses yeux.
(P.)

20. Les veines rénales. Avec Galien, *De usu part.*, l. IV, ch. vi, Rabelais pense que les veines sont, pour le rein comme pour les autres organes, des voies d'apport sanguin. En réalité, il n'y a de veines rénales afférentes, sous forme de système porte rénal, que chez les Poissons, Amphibiens et les Reptiles inférieurs au stade jeune. Chez les mammifères, la veine rénale, uniquement efférente, ne concourt pas à l'excrétion urinaire. (D.)

21. La bouteille du fiel : la vésicule biliaire. Cholère, ou bile jaune : la bile, sécrétée par le foie, l'une des quatre humeurs du système de Galien (Cf. Galien, *De usu part.*, l. IV, ch. iv). En réalité, la vésicule biliaire ne soustrait rien : elle n'est qu'un réservoir branché sur le cholé-

doque par l'intermédiaire du canal cystique, et que l'on peut extirper sans nuire à l'excrétion biliaire. (D.)

22. La systole est la contraction rythmée du myocarde, la diastole, son relâchement (*δυστολή, συστολή*, noms tirés de Galien). Passage important en ce qu'il résume clairement la théorie galénique (Gal., *De usu part.*, l. VI, ch. xvii) de la sanguification et du cours des humeurs et des esprits. (Excellentement schématisée in Ch. Singer, *The discovery of the circulation of the blood*, Londres, Bell, 1922, pl. I et II.) R. cependant, oubliant de fermer le circuit galénique, passe sous silence le transit d'un ventricule à l'autre, à travers les prétendus pores du *septum* interventriculaire. Omission ? ou réserve voulue ? Le Double se demande, après Paquelin, si ce passage n'a pas inspiré Michel Servet, qui put connaître R. à Lyon (*Rabelais anatomiste*, p. 95-96). Ce fut Servet qui, dans son livre *Christianismi Restitutio* (1553), fit connaître le premier la circulation pulmonaire ou

lement que par le ventricule dextre le met à perfection, et par les venes
 75 l'envoie à tous les membres. Chascun membre l'attire à soy et s'en
 alimente à sa guise : pieds, mains, œilz, tous; et lors sont faictz deb-
 teurs, qui paravant estoient presteurs. Par le ventricule gausche²³ il le
 faict tant subtil, qu'on le dict spirituel, et l'envoie à tous les membres
 par ses arteres, pour l'autre sang des venes eschauffer et esventer. Le
 80 poulmon ne cesse avecques ses lobes et souffletz le rafraischir. En
 recongnissance de ce bien le cœur luy en depart le meilleur par la
 vene arteriale²⁴. En fin tant est affiné dedans le retz merueilleux²⁵,

Ligne 74. E : *veines* — l. 76. E : *pietz* — A, E : *yeulx* — l. 77. E : *estoyent* — E : *gauche*
 — l. 79. A : *aultre* — E : *veines* — E : *esvanter* — l. 81. A : *cœur* — l. 82. E : *veine*

petite circulation ; puis Césalpin démontra (1593) que le cours du sang veineux est centripète, en attendant que G. Harvey décrivit (1615-28) le double circuit sanguin que les physiologistes admettent encore aujourd'hui. (D.)

23. Le ventricule gauche, où, pour Galien (*De usu part.*, l. VI, 7), se forme et bouillonne le sang spiritueux, étant considéré comme le foyer calorique le plus intense de notre corps, il convenait que l'air inspiré, apporté par les veines pulmonaires, y vint, par sa fraîcheur, tempérer les combustions. « L'usage de la respiration se fait, dit Paré (*Le quatriesme livre de l'Anatomie*, ch. IX), pour ce que le cœur qui a besoin de la substance de l'air et bouillant d'une fervente chaleur désire estre rafraischy. Or il est rafraischy par l'inspiration qui luy apporte une qualité froide ; et par l'expiration qui jette hors ce qui est trop chaud et bouillant... Ainsi se fait au diastolé et systolé qui sont les mouvements du cœur, et par ces deux mouvements il attire le sang, l'esprit et l'air et expelle ses excréments fuligineux. » On retrouvera cette théorie du poumon ventilateur et de la fournaise cardiaque dans Descartes. Cf. *l'Homme* de R. Descartes et *un Traitté de la formation du fœtus* du mesme autheur avec les Remarques de L. de la Forge, Paris, Angot, 1664, in-4^o. p. 122. (D.)

24. *Vena arteriosa* (Gal., *De usu part.*, l. VI, ch. x) ; Vene artériuse (Ch. Estienne) ; veine artérielle (Paré) ; c'est l'artère pulmonaire. — R. en assignant, comme Galien, à ce vaisseau le rôle d'artère nourricière du poumon méconnaît donc son véritable office de branche afférente de la petite circulation. (D.)

25. *L'admirabilis plexus retiformis* de Galien (*De usu part.*, l. IX, ch. 4), que R. appelle ici retz merueilleux et plus loin (ch. XIII) retz admirable, n'existe pas chez l'homme, ainsi que Vésale l'a démontré. Mais on prétendait retrouver ce *rete mirabile* (Mondeville), ou rets admirable (A. Paré), dans ce lacis artériel que les anatomistes modernes nomment l'hexagone de Willis, et que R., dans l'anatomie de Quaresmeprenant, compare à un chanfrein.

Les auteurs ne s'accordent pas très bien non plus sur le lieu où s'opérait la transformation des esprits vitaux en esprits animaux : Galien dit d'abord qu'ils proviennent à la fois du plexus rétiforme et des veines des ventricules ; ensuite qu'ils viennent à perfection principalement dans le ventricule moyen : « Hic autem spiritus [animalis] qui in ventriculis continetur cerebri, parva quadam ex parte fortasse ex iis etiam quæ ad ventriculos ipsos pertinent, venis gignitur ; maximum verò ac præcipuum ortum huic arteriæ illæ quæ sunt ad reticu-

que par après en sont faitz les espritz animaulx, moyenans les quelz elle imagine, discourt, juge, resoust, delibere, ratiocine et rememore.

85 « Vertus guoy²⁶ je me naye, je me pers, je m'esguare, quand je entre on profond abisme de ce monde ainsi prestant, ainsi doibvant ! Croyez que chose divine est prester : debvoir est vertus heroïcque.

« Encores n'est ce tout. Ce monde prestant, doibvant, emprun-
90 tant est si bon, que, ceste alimentation parachevée, il pense desja prester à ceulx qui ne sont encores nez, et par prest se perpetuer, s'il peult, et multiplier en images à soy semblables, ce sont enfans. A ceste fin chascun membre du plus precieux de son nourrissement²⁷ decide et roigne une portion, et la renvoye en bas²⁸ : nature

Ligne 83. E : moyennans Vesquelz — l. 84. E : ratiocine — l. 85. E : Vertu — E : noye — E : esgare — l. 85-86. E : j'entre au — l. 86-87. E : debvant — l. 87 : E : vertu — l. 89. E : debvant — l. 92. E : peut — l. 93. A : precieulx — l. 94. E : rongne

larem in fundamento cerebri sitam texturam, suppeditant, a corde ipsæ ortum habentes... Et præcipue circa verticem [adolescere ac perfici] quæ in parte medius atque idem principalis cerebri ventriculus est » (*De Hipp. et Plat. decr.*, l. III, ch. VIII). D'ailleurs les opinions de Galien ne paraissent pas très fermes à cet égard ; et dans un autre passage il semble placer l'origine du pnetma psychique dans le parenchyme du cerveau et du cervelet (cf. J. Soury, *Le système nerveux central*, t. I, p. 282). Pour Chauliac (*Grande Chir.*, éd. Nicaise, p. 43) c'est dans les artères du rets merveilleux que « l'esprit vital est fait esprit animal par ébullition ». Là aussi, pour Paré (*V^e Livre de l'anat.*, ch. IX) l'esprit est « subtilisé et mis en extrême perfection ». Du Laurens, Riolan, pensent qu'il s'exhale des plexus choroides au sein des ventricules. R., en disant que les esprits sont faits « par après » le retz merveilleux, semble admettre éclectiquement qu'ils se forment dans l'hexagone, les artères qui en partent et les ventricules. Il revient plus loin

LE TIERS LIVRE.

(l. III, ch. XIII) sur ce sujet, sans préciser davantage. (D.)

26. Pour vertu [de] Dieu. Cf. ch. III. n. 14

27. R. semble se ranger ici à l'opinion d'Empédocle, que la semence vient de tout le corps. Bien que combattue par Aristote, *Gén. des anim.*, I, 11, cette théorie est également admise par Ambr. Paré : « La plus grande partie d'icelle [semence] vient du cerveau, mais le total procède de tout le corps universel et de chacune partie tant solide que molle, car c'est chose manifeste que si elle ne venoit de tout le corps, les parties de l'enfant n'en pourroient estre faictes, parce qu'il faut que toutes les parties soient faictes de leur semblable. » (Paré, *Œuvres*, l. XXIV, préface). On retrouvera les vestiges de ces idées dans la théorie des molécules organiques de Buffon, *Histoire des animaux*, ch. IV. (D.)

28. La semence, dit Hippocrate, *De genitura*, concentre « in homine quod validissimum et pinguissimum est ». Problème également traité par Aristote (*Gén. des anim.*, I, 12) : la

95 y a préparé vases et receptacles opportuns, par les quelz, descendent es genitoires en longs ambages et flexuositez, reçoit forme competente et trouve lieux idoines, tant en l'homme comme en la femme, pour conserver et perpetuer le genre humain. Se faict le tout par prestz et debtes de l'un à l'autre : dont est dict le debvoir de mariage.

100 « Poine par nature est au refusant interminée, acre vexation parmy les membres et furie parmy les sens ; au prestant loyer consigné, plaisir, aligresse et volupté ».

Ligne 95. E : *préparé* — l. 96. A : *reçoit* — l. 98. A, E, F : *Ce* — l. 99. A : *aultre* — E : *dond* — l. 100. E : *Peine* — E : *acte vexation*

semence est une excretion, dit le Stagirite, mais enfin se composer chacune des parties du issue du « produit dernier, celui d'où doivent corps. » (D.)

Comment Pantagruel deteste les debtors
et emprunteurs.

CHAPITRE V.

— J'entends (respondit Pantagruel), et me semblez bon topicqueur ¹
5 et affecté à vostre cause. Mais preschez et patrocinez d'icy à la Pente-
coste ², en fin vous serez esbahy comment rien ne me aurez persuadé,
et par vostre beau parler ja ne me ferez entrer en debtes. Rien (dict
le saint Envoyé ³) à personne ne doibvez, fors amour et dilection
mutuelle.
10 « Vous me usez icy de belles graphides ⁴ et diatypoyses ⁵, et me plaisent
tresbien : mais je vous diz que, si figurez un affronteur efronté et
importun emprunteur entrant de nouveau en une ville ja advertie de
ses meurs, vous trouverez que à son entrée plus seront les citoyens
en effroy et trepidation, que si la Peste y entroit en habillement tel
15 que la trouva le philosophe Tyanien dedans Ephese ⁶. Et suys d'opi-

Ligne 6. E : *m'aurez* — l. 8. E : *debvez* — l. 11. E : *dis* — E : *effronté* — l. 13. E :
mœurs — E : *qu'à* — l. 15. A : *l'a* — E : *suis*

1. Argumentateur. Cf. *Anc. poés. fr.*, t. X,
p. 133, le *Testament de maistre Levrault* :

Au fort preigne les livres niens ;
Je les luy donne, ilz sont siens,
Pour mieux son cerveau *topicquer*. (C.)

2. Passage imité par Molière, *l'Escole des
femmes*, I, 1 :

Preschez, patrocinez jusqu'à la Pentecoste
Vous serez ébahy, quand vous serez au bout,
Que vous ne m'aurez rien persuadé du tout.
(C.)

3. R. désigne ainsi l'apôtre saint Paul et il
vise ici un verset de *l'Épître aux Romains*,

XIII, 8 : « Nemini quidquam debeatis nisi ut
invicem diligatis. » (P.)

4. Traits, dessins, du grec Γραφίς, γραφίδος,
même sens. Ce terme de rhétorique, que R.
empruntait aux traités grecs, n'a pas passé dans
notre langue, non plus que le suivant. (P.)

5. Figures, représentations, du grec διατυ-
ποσις.

6. Philostrate, IV, 4-10, *Vie d'Apollonius de
Tyanes*, rapporte que la peste s'étant répandue
dans Éphèse, les habitants mandèrent Apolloni-
us pour faire l'office de médecin. Celui-ci les
rassembla autour d'un vieillard en haillons et
les invita à le lapider. Ils refusèrent, étonnés.
Puis, sur ses instances, ils l'écrasèrent sous un

nion que ne erroient les Perses, estimans le second vice estre mentir, le premier estre debvoir ⁷. Car debtes et mensonges sont ordinairement ensemble ralliez.

« Je ne veulx pourtant inferer que jamais ne faille debvoir, jamais
20 ne faille prester. Il n'est si riche qui quelques foys ne doibve. Il n'est si paouvre de qui quelques foys on ne puisse emprunter.

« L'ocasion sera telle que la dict Platon en ses loix ⁸, quand il ordonne qu'on ne laisse chés soy les voysins puiser eau, si premiere-
25 trouver celle espece de terre qu'on nomme ceramite ⁹ (c'est terre à potier) et là n'eussent rencontré source ou degout ¹⁰ d'eaux. Car icelle terre par sa substance, qui est grasse, forte, lize et dense, retient l'humidité et n'e n est facilement faict escours ¹¹ ne exhalation.

« Ainsi est ce grande vergouigne, tousjours, en tous lieux, d'un
30 chascun emprunter, plus toust que travailler et guaingner. Lors seulement debvroit on (scelon mon jugement) prester, quand la personne travaillant n'a peu par son labour faire guain, ou quand elle est soubdainement tombée en perte inopinée de ses biens.

« Pourtant laissons ce propos, et dorenavant ne vous atachez à
35 creditteurs : du passé je vous delivre.

— Le moins de mon plus ¹² (dist Panurge) en cestuy article sera

Ligne 20. E : *que quelque foys* — l. 21. E : *paoure* — E : *quelque foys* — l. 22. A, E : *occasion* — E : *l'a* — l. 23. E : *chez* — A : *voisins* — l. 24. E : *n'avoyent* — E : *foussoyé* — l. 26. E : *d'eau* — l. 28. A, E : *faicte* — A, E : *escours ne manque* — l. 29. E : *vergonne* — l. 30. A : *plus tost* ; E : *plustost* — E : *gaigner* — l. 31. E : *selon* — l. 34. A : *propous* — E : *doresnavant*

monceau de pierres. Et lorsque, sur l'ordre d'Apollonius, on eût écarté ces pierres accumulées, on découvrit à la place du vieillard un chien enragé, de la taille d'un lion. V. Plattard, p. 220. R. s'écarte un peu de son auteur.

7. R. traduit ici une phrase de Plutarque, *De vitanda usura*, ch. v : « καίτοι Πέρσαι γε τὸ ψεύδῃσθαι, δεύτερον ἡγοῦνται τῶν ἀμαρτημάτων, πρῶτον δὲ, τὸ ὀφείλειν, ὅτι καὶ τὸ ψεύδῃσθαι τοῖς ὀφείλοισι συμβαίνει πολλάκις. » (P.)

8. Livre VIII, 866 B. R. le cite d'après Plutarque, *De vitanda usura*, ch. 1, 827 D, à

qui il emprunte tout ce développement. Ce traité avait été traduit en latin par le Nurembergeois Bilibald Pirckheimer (1513). (P.)

9. Transcription du mot grec κεραμίτις γῆ, qui se trouve dans le texte de Plutarque. R. définit, deux lignes plus bas, la nature de cette terre, qui est l'argile figuline ou plastique commune. (P. D.)

10. Écoulement.

11. Afflux. Archaïsme.

12. Le moins que je puisse faire. Cotgrave explique ainsi cette expression elliptique : « The

vous remercier ; et, si les remerciemens doivent estre mesurez par l'affection des bienfaiteurs, ce sera infiniment, sempiternellement : car l'amour que de vostre grace me portez est hors le dez¹³ d'estimation, il transcende tout poix, tout nombre, toute mesure, il est infiny, sempiternel. Mais le mesurant au qualibre¹⁴ des bienfaictz et contentement des recepans, ce sera assez laschement. Vous me faictes des biens beaucoup, et trop plus que ne m'appartient, plus que n'ay envers vous deservy, plus que ne requeroient mes merites, force est
45 que le confesse ; mais non mie tant que pensez en cestuy article.

« Ce n'est là que me deult¹⁵, ce n'est là que me cuist et demange. Car dorenavant, estant quitte, quelle contenance auray je ? Croiez que je auray mauvaïse grace pour les premiers moys, veu que je n'y suis ne nourry ne accoustumé. J'en ay grand paour.

50 « D'avantage desormais ne naistra ped en tout Salmiguondinoys qui ne ayt son renvoy vers mon nez. Tous les peteurs du monde petans disent : « Voy là pour les quittes¹⁶. » Ma vie finera bien toust, je le prævoy. Je vous recommande mon epitaphe. Et mourray tout confict en pedz. Si quelque jour pour restaurant à faire peter les
55 bonnes femmes en extreme passion de colicque venteuse les medicamens ordinaires ne satisfont aux medecins, la momie¹⁷ de mon paillard

Ligne 37. A, E : *remerciemens* — l. 38. E : *infinement* — l. 42. E : *faictes* — l. 44. E : *requeroyent* — l. 46, E : *cuyst* — l. 47. E : *doresnavant* — E : *contenance* — l. 47-48 : E : *j'auray* — l. 48. A : *suis* — l. 50. E : *D'avantaige* — E : *pet* — A, E : *Salmiguondinoys* — l. 51. A, E : *n'ayt* — l. 52. A, E : *tost* — l. 53. E : *prevoy* — A : *recommende* — l. 54. E : *petz* — l. 56. E : *medecins* — E : *la momie du paillard*

most I can, the least I should ». Cette locution se retrouve dans *l'Ancien Prologue* du *Quart Livre* : « Je vous en remercie. Ce sera le moins de mon plus. » (C.)

13. Les risques. R. traduit littéralement une expression latine : *extra judiciorum (ou ingenii) aleam positus*. (P.)

14. Calibre. Terme arabe, introduit en français antérieurement à R. Cf. *R. E. R.*, VI, 315.

15. Troisième personne du présent de l'indicatif du verbe *douloir*, s'affliger.

16. R. s'est souvenu d'une *Facétie* de Pogge, où il est question d'un proverbe analogue. Un vieillard niait une dette en justice, affirmant qu'il n'avait jamais rien dû à personne : « Détournez votre grande barbe, lui dit le juge, elle empuantit toute la compagnie... Ne savez-vous pas qu'on ne manque jamais de dire en pétant : Voilà pour la barbe des quittes ? » (C.)

17. La *momie* ou *mumie*, huile de momie, était un remède fort vanté contre les chutes, contusions, amas de sang extravasé, comme

*L'amour
pelle la
arant
de l'écou
PET*

lard et empeté corps leurs sera remede præsent. En prenent tant peu que direz, elles peteront plus qu'ilz n'entendent.

60 « C'est pourquoy je vous prirois voluntiers que de debtes me laissez quelque centurie, comme le roy Loys unzieme, jectant hors de procès Miles d'Illiers évesque de Chartres¹⁸, feut importuné luy en laisser quelque un pour se exercer. J'ayme mieux leurs donner toute ma cacqueroliere, ensemble ma hannetonniere : rien pourtant ne deduisant du sort¹⁹ principal.

65 — Laissons (dist Pantagruel) ce propos, je vous l'ay ja dict une foys ».

Ligne 57. E : leur — A, E : present — E : prenant — l. 59. A : priroys ; E : prieroye — l. 60. A : Louys — A, E : unzieme — E : jeltant — l. 61. E : ful — l. 62. E : excercer — A, E : mieulx — E : leur — l. 63. A, E : Cocqueroliere — E : Hannetonniere — l. 63-64. E : deduysant — l. 65. E : dict — A : propous — l. 66. E : fois

ayant la vertu de fluidifier le sang coagulé. Contre cette répugnante thérapeutique se sont élevés Pierre Belon, *De admirabili operum anti-quorum et rerum suspiendarum præstantia*, Paris, 1553, in-8°, l. II, Ambr. Paré, *Discours d'A. Paré., asçavoir de la mumie, des venins, de la licorne et de la peste*, Paris, Buon, 1582, in-4°, et Jean de Renou, *Œuvres pharmaceutiques*, éd. par L. de Serres, Lyon, Chard, 1626, inf°, p. 434 et suiv. (D.)

18. La réponse de Miles d'Illiers, évêque de

Chartres (1459-1493) était devenue proverbiale. On la retrouve avec quelques variantes chez plusieurs conteurs du xv^e s., comme Des Périers, *nouv.* XXXVI et H. Estienne, *Apolog.*, t. X, p. 362 (*R. E. R.*, VII, 77).

(C.)

19. Le sort principal, le capital. Cf. ch. xv : « Le sort, l'usure, et les intérêts je pardonne. » L'expression, commune chez les écrivains du xv^e s., est encore employée, avec ce sens, au xviii^e (La Fontaine, Pascal). (C.)

*Pourquoy les nouveaulx mariez estoient exemptz
d'aller en guerre.*

CHAPITRE VI.

— Mais (demanda Panurge) en quelle loy ¹ estoit ce constitué et estably, que ceulx qui vigne nouvelle planteroient, ceulx qui logis neuf bastiroient et les nouveaulx mariez seroient exemptz d'aller en guerre pour la premiere année?

— En la loy (respondit Pantagruel) de Moses ².

— Pour quoy (demanda Panurge) les nouveaulx mariez? Des planteurs de vigne je suis trop vieulx pour me soucier : je acquiesce on soucy des vendangeurs, et les beaulx bastisseurs nouveaulx de pierres mortes ne sont escriptz en mon livre de vie. Je ne bastis que pierres vives, ce sont hommes ³.

— Scelon mon jugement (respondit Pantagruel) c'estoit affin que pour la premiere année ilz jouissent de leurs amours à plaisir, vacassent à production de lignage et feissent provision de heritiers; ainsi pour le moins, si l'année seconde estoient en guerre occis, leur nom et armes restast en leurs enfans; aussi que leurs femmes on

Ligne 1. E : *nouveaux* — E : *exemptez* — l. 6. E : *bastiront* — E : *nouveaux* — l. 9. E : *nouveaux* — l. 10. A : *suys* — E : *acquiesce au* — l. 11. E : *vendengeurs* — l. 14. E : *Selon* — l. 15. E : *jouyssent* — l. 18. E : *restast à*

1. La question posée par Panurge et examinée dans ce chapitre n'a aucun rapport avec l'épisode qui précède : elle se rattache aux préoccupations de Panurge, qui exposera par la suite qu'il a décidé de se marier. (P.)

2. Réminiscence de trois versets du *Deutéronome*, XX, 5, 6, 7. Selon sa coutume, R.

donne un tour un peu fantaisiste à sa citation. Pour les « nouveaulx mariez », en particulier, l'Écriture dit : « *homo qui despondit uxorem et non accepit eam.* » (C.)

3. Le roi François I^{er}, ayant créé, en 1530, le Collège des lecteurs royaux, avait omis de doter cette corporation d'un local pour les lec-

congneust certainement estre ou brehaignes ⁴ ou fecondes (car l'essay
 20 d'un an leurs sembloit suffisant, attendu la maturité de l'age en
 laquelle ilz faisoient nopces), pour mieulx après le decès des mariz
 premiers les colloquer en secondes nopces : les fecondes, à ceulx qui
 voudroient multiplier en enfans, les brehaignes, à ceulx qui n'en
 appeteroient et les prendroient pour leurs vertus, sçavoir, bonnes
 25 graces, seulement en consolation domesticque et entretenement de
 mesnaige.

— Les prescheurs de Varennes ⁵ (dist Panurge) detestent les secondes
 nopces ⁶, comme folles et deshonestes.

— Elles sont (respondit Pantagruel) leurs fortes fiebvres quar-
 30 taines ⁷.

— Voire (dist Panurge) et à frere Enguainnant ⁸ aussi, qui, en plain
 sermon preschant à Parillé ⁹ et detestant les nopces secondes, juroit
 et se donnoit au plus viste diable d'enfer, en cas que mieulx n'aymast
 depuceller cent filles que biscoter une vefve ¹⁰.

Ligne 20. E : *eage* — l. 21. E : *maritz* — l. 23. E : *vouldroyent* — l. 24. A : *pran-*
droient — l. 26. E : *mesnage* — l. 28. A : *deshonestes* — l. 29. F : *leur* — l. 31. E : *Voyre*
 — E : *Engaignant* — l. 32. E : *Parailly* — l. 33. E : *n'aimast* — l. 34. — E : *despuceler*

tures et cours. C'est ainsi qu'on put dire plus
 tard qu'il avait bâti son collège *non en pierres,*
mais en hommes. (P.)

4. Stérile, féminin de *bréhaing*, usuel au
 xv^e s.

5. Varennes-sur-Loire, comm., cant. Saur-
 mur (Maine-et-Loire). Le père de R. possédait
 dans cette paroisse le domaine de Chavigny-
 en-Vallée, avec un petit manoir, des « pesche-
 ries, pasteureaux et certaines terres estant entre
 la rivière de Loire et la turcie (la levée) de cette
 rivière. » *R. E. R.*, VI, 70, et t. I, *Introduction*,
 p. LXV. (C.)

6. Cf. Gratién du Pont, 149 v^o :
Secondes nopces de riche ne belistre
 Dit le Canon, ne se doibvent benistre :
 Car proprement ce n'est *honnesteté*
 (Comme avons dict) ains est *infameté*.

(C.)

7. Fièvre quarte ou quartaine : « La fièvre

quarte, dit A. Paré, ... est celle qui retourne et
 a son accès le quatriesme jour, ayant deux
 jours d'intermission » (l. VII, ch. xxxii).
 Nous savons aujourd'hui qu'elle est due au
Plasmodium malarix, Lav., dont le cycle
 évolutif est de 72 heures. Jadis réputée
 comme la plus rebelle, cette forme de fièvre
 paludéenne était fréquemment invoquée dans
 les imprécations. (D.)

8. Noni facétieux de moine, proprement
 « qui engaine », au sens libre. Cf. Marot, t. III,
 p. 16 : « Puis Martin jusche et lourdement
engaine ». (C.)

9. Ancien prieuré-cure, dépendant de l'ab-
 baye de Noyers. La paroisse a été supprimée
 en 1792 et l'église romane sert de grange.
 Parilly n'est qu'un simple hameau, com. de
 Chinon. (C.)

10. Tiré d'une des *Faceliæ* de Pogge : *De*
prædicatore qui potius decem virgines quam nup-

35 « Je trouve vostre raison bonne et bien fondée. Mais que diriez
vous, si ceste exemption leurs estoit outroyée pour raison que, tout
le decours d'icelle prime année, ilz auroient tant taloché¹¹ leurs amours
de nouveau possédez (comme c'est l'æquité et debvoir), et tant
esgoutté leurs vases spermaticques, qu'ilz en restoient tous effilez,
40 tous evirez¹², tous énervez et flatriz¹³, si que, advenent le jour de
bataille, plus tost se mettroient au plongeon comme canes, avecques
le baguaige, que avecques les combatans et vaillans champions on lieu
on quel par Enyo¹⁴ est meu le hourd¹⁵ et sont les coups departiz, et
soubz l'estandart de Mars ne frapperoient coup qui vaille. Car les
45 grands coups auroient ruez soubz les courtines de Venus s'amie¹⁶.
« Qu'ainsi soit¹⁷, nous voyons encores maintenant entre autres
reliques et monumens d'antiquité, qu'en toutes bonnes maisons,
après ne sçay quantz jours, l'on envoye ces nouveaux mariez veoir
leur oncle¹⁸ pour les absenter de leurs femmes et ce pendent soy
50 reposer, et de rechief se avitailler pour mieux au retour combatre,
quoy que souvent ilz n'ayent ne oncle ne tante, en pareille forme

Ligne 36. E : leur — E : octroyée — l. 37. E : auroyent — l. 38. E : equité — l. 39. E : restoyent — l. 40. E : fletriz — A, E : advenant — l. 41. E : mettoyent — E : avec — l. 42. E : le bagaige qu'avec — A : on lien; E : au lieu — l. 43. E : auquel — E : bord — l. 44. E : soubz l'estandard — E : frapperoyent coups qui vaillent — l. 45. E : grandz — E : auroyent — E : soubz — E : s'amye — l. 46. E : Que ainsi — E : encore — A : aultres — l. 47. A : de antiquité — l. 48. E : quandz — A : nouveaulx — l. 49. A, E : pendant — l. 50. E : de rechef — A, E : mieulx

tam unam eligebat. R. a adapté l'anecdote à son propos. (P.)

11. Tapé, tabouré, au sens libre.

12. Privé de virilité. Latinisme, de *eviratus*, même sens. Voir Sainéan, t. II, p. 78.

13. Flétri. Archaïsme.

14. Divinité grecque, qui présidait aux carnages guerriers et au sac des villes. Voir *Iliade*, ch. v, vers 333 et 592. (P.)

15. Le combat. Archaïsme.

16. La reine de Navarre a également commenté cette loi des Hébreux, mais sa paraphrase n'a pas la saveur de celle de R. « Il

LE TIERS LIVRE.

n'est rien qui plus abate le cueur d'un homme que de hanter ou trop aymer les femmes. Et pour ceste occasion, défendoient les Hébreux que l'année que l'honime estoit marié, il n'allast point à la guerre, de paour que l'amour de sa femme ne le retirast des hazardz que l'on y doit sercher. » *Heptaméron*, nouv. LXX. (P.)

17. Qu'il en soit ainsi, la preuve c'est que nous voyons...

18. Sur cet usage, voir Coquillart, t. I, p. 49, et G. Bouchet, t. I, p. 123, « andar lo sposo un poco à spassodoppo le nozze per riposarsi » (Duez).

que le roy Petault¹⁹, après la journée des Cornabons²⁰, ne nous cassa²¹ proprement parlant, je diz moy et Courcaillet²², mais nous envoya refraischir en nos maisons. Il est encores cherchant la sienne. La
55 marraine de mon grand pere me disoit, quand j'estois petit, que

Patenostres et oraisons
Sont pour ceulx là qui les retiennent.
Un fiffre allans en fenaisons
Est plus fort que deux qui en viennent²³.

60 « Ce que me induict en ceste opinion est que les planteurs de vigne à poine mangeoient raisins, ou beuvoient vin de leur labour durant la premiere année ; et les bastisseurs, pour l'an premier, ne habitoient en leurs logis de nouveau faictz, sur poine de y mourir

Ligne 53. E : *je dy* — l. 54. E : *noz* — l. 55. E : *j'estoys* — l. 58. A, E : *allant* — l. 60. E : *m'induict* — l. 61. E : *peine* — E : *beuoyent* — l. 63. E : *habitoyent* — E : *peine de mourir*

19. Allusion restée obscure. Du Fail, t. I, p. 223, et t. II, p. 137, à propos des frères mendiants, parle d'aubaines « fondez sur ce bonhomme Peto, marchand d'Orléans » ou « aux enseignes du bonhomme Peto d'Orléans » équivoquant avec le mot latin *peto*, je demande, je mendie. C'est le sens adopté par Le Roux, *Dict. com.*, 1718, qui fait de la cour du roi Peto, la Cour des miracles. Mais le bonhomme Peto n'est pas le roi Petault, bien qu'il y eut au xv^e siècle une famille de ce nom, d'où sortirent les célèbres chronologistes Paul et Denis Pétau. Il est probable que R. fait allusion à un corps de milice du genre des francs-archers ou des francs-taupins, pris parmi les rustiques et gens des champs et objet des raileries traditionnelles.

Le *Dict.* de Trévoux a relevé ce sens : « Anciens soldats selon Froissart, parlant des *petaux* et *bibaux*; ce sont des gens de pied et paysans selon Monstrelet. » En 1548, on donna ce nom, par dérision, aux paysans d'Angoumois et de Guyenne révoltés contre la gabelle.

L'explication devient tout à fait probable si l'on fait de *petau*, le même mot que *pitaud* rustique, paysan. Cf. G. Bouchet, t. IV, p. 106 : « appelloient les gens des champs... vilains, *pitaux*, rustiques, pied-gris et paisans. » (C.)

20. Nous n'avons pas la clef de cette plaisanterie. Il est possible qu'il s'agisse d'une équivoque où le mot *corne* jouerait le premier rôle; *Pitau* était synonyme de cornard. Cf. *Apol. pour Hérodote*, p. 19 (Littré) : « quand on dit un bon jannain... cela s'entend proprement d'un *pitaut* qui prend bien en patience que sa femme lui fasse porter des cornes. » (C.)

21. Licencia.

22. Ce nom burlesque, sans doute de l'invention de R., est celui de l'appeau qui sert aux chasseurs à imiter le cri des cailles. (C.)

23. Cf. Villon, *Test.*, v. 1056 :

Item, viengne Robin Turgis
A moy, je luy paieray son vin
Combien, *s'il treuve mon logis*,
Plus fort sera que le devin. (C.)

suffocquez par deffault de expiration, comme doctement a noté
 65 Galen, lib. 2, *de la difficulté de respirer*²⁴.

« Je ne l'ay demandé sans cause bien causée, ne sans raison bien
 resonante. Ne vous desplaise. »

Ligne 64. E : *d'expirations* — E : *ha noté* — l. 67. A, E : *resonante*

24. Galien, *De usu partium*, l. VII, ch. VIII, pièces fraîchement badigeonnées à la chaux, ou,
 déconseille, après Erasistrate, d'habiter des comme on dit « d'essuyer les plâtres. » (D.)

Comment Panurge avoit la pusse en l'aureille,
et desista porter sa magnifique braguette.

CHAPITRE VII.

5 Au lendemain ¹ Panurge se fait perser ² l'aureille dextre ³ à la
judaïque ⁴, et y atacha un petit anneau d'or à ouvraige de tauchie ⁵, on
caston ⁶ duquel estoit une pusse enchassée. Et estoit la pusse noire,

Ligne 1. E: *pulce* — l. 5. A, E: *Judaicque* — E: *au caston* — l. 6. E: *une pulce* —
E: *la pulce*

1. Ici commence un nouvel épisode qui n'a rien de commun avec les « faicts et dictz héroïques » de Pantagruel, annoncés par le titre de l'ouvrage : c'est la consultation sur le mariage de Panurge, qui fera l'objet principal du *Tiers Livre*. (P.)

2. Les pendants d'oreilles, délaissés au moyen âge, reparaissent sous les Valois. Henri II s'attache des perles aux oreilles. Mais, en 1546, les bagues d'oreilles devaient être une nouveauté, puisque quinze ans plus tard le graveur Woeiriot, dans ses dessins, n'en donne que deux modèles. Quant au percement des oreilles, il est usité avant 1561. Cf. A. Paré, l. IV, ch. x : « Le mollet (lobe) où on pend les bagues », et G. Bouchet, t. III, p. 53 : « Les autres se font percer les oreilles pour y mettre des bagues ou pour y appendre des rubis ou des perles ». (C.)

3. Les femmes, comme les hommes, au temps de R., ne portaient qu'une seule boucle d'oreille. Cf. Mellin de Saint-Gelais, éd. 1574, p. 187 :

Ne tenez point, estrangers, à merveille

Qu'en ceste cour chascun maintenant porte
Bague ou anneau *en l'une ou l'autre oreille*.

Les pendants décrits dans l'inventaire de Gabrielle d'Estrées (1599) sont encore isolés. (C.)

4. D'après l'*Exode*, XXI, 6, et le *Deutéronome*, XV, 17, quand un esclave désirait rester à perpétuité chez son maître sans profiter de la libération que lui assurait le retour de l'année jubilaire, le maître lui perçait l'oreille avec un poinçon. (P.)

5. Cf. ch. xxxiii : Fol à la damasquine, de *tauchie*, d'azemine, et l. IV, ch. 1 : « Un entonnoir de ebene tout requamé d'or à *ouvraige de tauchie*. » Les trois termes sont à peu près synonymes. Il s'agit d'un travail d'incrustation de fils d'argent ou d'or dans une pièce d'un autre métal, fer, acier, cuivre, bronze, ou même or et argent. Cette technique, originaire de la Perse ou de l'Asie Mineure (Chypre), se pratiquait à la perfection en Italie, notamment à Venise. Cf. *R. E. R.*, VI, 315. (C.)

6. Chaton. De l'italien *castone*, même sens.

affin que de rien ne doutez (c'est belle chose, estre en tous cas bien informé), la despence de laquelle, raportée à son bureau ⁷, ne montoit par quartier ⁸ gueres plus que le mariage d'une tigresse ⁹ hircanicque ¹⁰,
 10 comme vous pourriez dire 60000 malvedis ¹¹. De tant excessive despence se fascha lors qu'il feut quitte, et depuis la nourrit en la façon des tyrans et advocatz, de la sueur et du sang de ses subjectz.

Print quatre aulnes de bureau ¹² : s'en acoustra comme d'une robe longue à simple cousture ¹³ ; desista porter le hault de ses chausses ¹⁴,
 15 et attacha des lunettes à son bonnet ¹⁵.

En tel estat se præsentâ davant Pantagruel, lequel trouva le desguisement estrange, mesmement ne voyant plus sa belle et magnifique braguette, en laquelle il souloit comme en l'ancre sacré ¹⁶ constituer son dernier refuge contre tous naufragez d'adversité.
 20 N'entendent le bon Pantagruel ce mystere, le interrogea, demandant que prætendoit ceste nouvelle prosopopée ¹⁷.

Ligne 10. E : 609000 — l. 11. E : fut — A : depuys — A : façon — l. 14. E : hault de chausses — l. 15. A, E : atacha — l. 16. A : præsentâ — E : devant — l. 20. A, E : N'entendant — E : l'interrogua — l. 21. A : prætendoit

7. Mise sur le bureau, soigneusement balancée.

8. Payée par quartier, c'est-à-dire par trimestre.

9. Le mot est alors un néologisme. Voir Sainéan, t. I, p. 23-24.

10. L'Hyrkanie était, chez les Anciens, la contrée située à l'est de la mer Caspienne. Cf. l. I, ch. xxxiii, n. 54. (P.)

11. Maravédís, petite monnaie d'Espagne qui valait un peu plus qu'un denier de France. (C.)

12. Drap épais de laine grossière, dont la couleur, d'un brun foncé, venait de l'emploi de toisons presque noires : Cf. Villon, *Test.*, v. 286 :

Mieux vault vivre, *soubz gros bureau,*

Povre, qu'avoir esté seigneur

Et pourrir soubz riche tombeau. (C.)

13. Avec une seule couture, c'est-à-dire une robe fermée. Plus loin Panurge dira qu'elle était « en forme de toge ». (C.)

14. Son haut-de-chausses, sa culotte. Au l. II, ch. xvi, R. nous apprend que les Cordeliers, sous leur robe, ne portaient « point de chausses foncées ». Les braies (sorte de caleçon ouvert) de Panurge laissaient pendre sa chemise sur ses genoux. (C.)

15. Les lunettes étaient l'emblème d'une profession sérieuse. On les portait attachées à l'oreille ou au bonnet, souvent sans besoin véritable. En 1645, M^{me} d'Aulnoy s'étonnant d'en voir porter à de très jeunes dames de la cour d'Espagne, on lui répond que « c'est pour la gravité et pour attirer le respect ». (C.)

16. Ancre sacrée. Cette expression se rencontre déjà chez Érasme, *Adages*, IV, I, 1, *Dulce bellum inexpertis* : « Hæc nulli non sacra est ancora. » *R. E. R.*, VI, 230.

17. Déguisement, du grec *προσωποποιία*, même sens. Cf. *Prol.*, l. 140. (P.)

— J'ay (respondit Panurge) la pusse en l'aureille¹⁸. Je me veulx marier.

— En bonne heure soit, dist Pantagruel, vous m'en avez bien resjouy.
25 Vrayement je n'en vouldrois pas tenir un fer chaud¹⁹. Mais ce n'est la guise des amoureux, ainsi avoir bragues avalades et laisser pendre sa chemise sur les genoilx sans hault de chausses avecques robe longue de bureau, qui est couleur inusitée en robes talaes²⁰ entre gens de bien et de vertus.

30 « Si quelques personaiges de hæresies et sectes particulières s'en sont autres fois acoustrez, quoy que plusieurs l'ayent imputé à pipe-rie, imposture et affectation de tyrannie sus le rude populaire, je ne veulx pourtant les blasmer et en cela faire d'eulx jugement sinistre.

« Chascun abonde en son sens : mesmement en choses foraines,
35 externes et indifferentes, lesquelles de soy ne sont bonnes ne mauvaises²¹, pource qu'elles ne sortent de nos cœurs et pensées, qui est l'officine de tout bien et tout mal : bien, si bonne est, et par le esprit monde reiglée l'affection ; mal, si hors æquité par l'esprit maling est l'affection depravée.

Ligne 22. E : *pulce* — l. 25. A, E : *vouldroys* — E : *chaud* — l. 26. E : *guyse* — F : *laissé* — l. 27. A, E : *genoulx* — E : *avec* — l. 30. E : *personnage d'heresies* — l. 31. A : *aultres foys* ; E : *autresfoys accoustrez* — E : *quoy manque* — l. 35-36. E : *mauvaises* — E : *nox* — A : *cueurs* — l. 37. E : *bonne est par l'esprit* — l. 38. E : *monde* — E : *equité*

18. Cette locution, qui se rencontre déjà dans Charles d'Orléans, *Chanson I*, signifie être tracassé par des désirs ou des soucis d'amour. Cf. *R. E. R.*, V, p. 98-101, et *Amadis de Gaule*, livre X, ch. III : « Quoy, monsieur, mon compagnon (dit Florisel en s'esveillant), si vous avez la puce en l'aureille, qu'en puis-je mais ? Le remède est de la tirer par quelque subtil moyen. — A ! a l monsieur (respond Falanges), n'avez vous appris par vostre passion propre à avoir autre pitié des misérables et langoureux amans ! » *R. E. R.*, V, 96-101. (P.)

19. Allusion à une ancienne épreuve qui

consistait à tenir un fer chaud d'une main en témoignage de la vérité de ce que l'on déclarait.

20. Latinisme : qui descend jusqu'aux talons, en latin *tali*.

21. R. a sur cette question les mêmes idées que l'Italien Balthazar Castiglione, dont le livre sur le *Courtisan* lui était bien connu : « Toutes façons lui peuvent être séantes, pourvu qu'elles satisfassent à celui qui les porte et qu'elles ne soient point hors de la coutume, ne contraires à sa profession. » Ed. Et. Dolet, Lyon, 1538, l. II, p. xci. (P.)

40 « Seulement me desplaist la nouveaulté et mespris du commun
usage.

— La couleur, respondit Panurge, est aspre aux potz, à propos²²,
c'est mon bureau, je le veulx dorenavant tenir et de près regarder à
mes affaires. Puyz qu'une foys je suis quitte, vous ne veistes oncques
45 homme plus mal plaisant que je seray, si Dieu ne me ayde.

« Voiez cy mes bezicles. A me veoir de loing vous diriez propre-
ment que c'est frere Jan Bourgeois²³. Je croy bien que l'année qui
vient je prescheray encores une foys la croisade. Dieu guard de mal
les pelotons²⁴.

50 « Voiez vous ce bureau ? Croiez qu'en luy consiste quelque occulte
propriété à peu de gens congneue. Je ne l'ay prins qu'à ce matin,
mais desja j'endesve, je deguene, je grezille²⁵ d'estre marié et labou-
rer en diable bur²⁶ dessus ma femme, sans craincte des coups de bas-
ton²⁷. O le grand mesnaiger que je seray. Après ma mort on me fera
55 brusler en bust²⁸ honorifique, pour en avoir les cendres en memoire
et exemplaire du mesnaiger parfait. Corbieu sus cestuy mien

Ligne 41. E : *visaige* — l. 42. A : *propous* — l. 43. E : *doresnavant* — E : *regarder*
— l. 44. E : *Puis* — A : *suys* — l. 45. E : *ne m'ayde* — l. 46. E : *Voyez* — l. 48. E :
encore — E : *croysade* — E : *gard* — l. 50. E : *Voyez* — E : *Croyez* — l. 52. E : *des-*
gaine — E : *gresille* — l. 54. E : *mesnagier* — l. 56. E : *parfait*

22. Jeu de mots, sans doute traditionnel, et
que l'on trouve dans une épître de Guillaume
Crétin à Honoré de la Jaille, rimée en équi-
voques :

Par ces vins verds Atropos a trop os
Des corps humains ruez envers en vers
Dont un quidam, *aspre aux pots à propos*
A fort blasmé ses tours pervers par vers.

Cf. Pasquier, l. IV, p. 932. On la trouve aussi
dans A. du Saix, *L'Esperon de discipline*. Cf.
R. E. R., IX, 233. (C.)

23. Prédicateur franciscain, très populaire,
mort à Lyon en 1494. On l'appelait le *Corde-*
lier aux lunettes. R. le mentionne encore au
l. IV, ch. VIII : « les preschoit eloquentement
comme si fust un petit frere Olivier Maillard
ou un second frere Jan Bourgeois. » (P.)

24. Sobriquet populaire des testicules. (D.)

25. Grille. Archaïsme.

26. En diable couleur de bure, en diable
roux. Cf. ch. XXI : « les moines *beurs* », et
l. IV, ch. II : « Panurge vestu de la toge *bure* ».
Faire quelque chose « en diable », indique
chez R. un superlatif dans l'action : « Je faisais
diable de arguer », l. I, ch. XIX, n. 35 : « estre
battu en diable », l. IV, ch. XVI, etc. C'est une
allusion à l'agitation des diables dans les mys-
tères. (C.)

27. Cf. ch. IX : « n'est ce le mieulx que je
me associe quelque honeste et preude femme
qu'ainsi changer de jour en jour *avecques con-*
tinuel dangier de quelque coup de baston, ou de la
verole pour le pire ? »

28. Bûcher, néologisme, du latin *bustum*,
même sens. Cf. *Prol.*, l. 245 : « larves bus-
tuaires ».



bureau²⁹ ne se joue mon argentier d'allonger les ss³⁰ ! Car coups de poing troteroient en face.

« Voyez moy devant et darriere : c'est la forme d'une toge, antique
60 habillement des Romains on temps de paix. J'en ay prins la forme en
la colonne de Trajan à Rome, en l'arc triumphal aussi de Septimius
Severus³¹. Je suis las de guerre, las des sages³² et hocquetons³³. J'ay les
espaules toutes usées à force de porter harnois. Cessent les armes,
regnent les toges³⁴. Au moins pour toute ceste subsequeute année, si
65 je suis marié, comme vous me allegastez hier par la loy Mosaique.

« Au regard du hault de chausses, ma grande tante Laurence³⁵
jadis me disoit qu'il estoit faict pour la braguette.

« Je le croy, en pareille induction, que le gentil falot³⁶ Galen, lib. 9,
de l'usage de nos membres³⁷, dict la teste estre faicte pour les œilz. Car

Ligne 57. A, E : *ne se joue pas* — E : *alonger* — 1. 58. A, E : *troteront* — 1. 59. E : *devant et derriere* — 1. 60. E : *au temps* — 1. 61. A : *aussy* — 1. 62. A : *suys* — E : *las des sayes* — 1. 63. E : *espaules* — E : *harnoyz* — 1. 65. A : *suys* — E : *m'allegastes* — E : *Mosaïque* — 1. 66. E : *regard* — 1. 69. E : *noz* — A, E : *yeulx*

29. Table de compte, couverte à l'origine de drap *bureau*, mais au xv^e siècle de vert, comme les tables de jeu. Cf. Gay, *Glossaire*. R. va jouer de cette équivoque à satiété, revenant à la robe de *bureau*, pour reprendre le *bureau* de l'argentier, jusqu'à invoquer le diable *bur*. (C.)

30. C'est-à-dire de transformer les *s* (*sols*) en *f* (*francs*). L'expression se retrouve dans Tabourot, *Apophtegmes*, éd. 1620, fol. 17 : « Un marchand qui avoit haussé le gantelet et allongé les *ss* de son livre de Raison ». R. E. R., VII, 107. (C.)

31. Voici une des rares allusions faites par R. aux monuments romains qui avaient dû si vivement frapper son imagination de lettré et d'humaniste, lors de ses séjours à Rome, en 1534 et 1535. (C.)

32. Latinisme, de *sagum*, tunique de guerre des Romains. Cf. Érasme, *Ad.*, II, 5, 28 :

« Unde M. Tullius subinde jubet depositis togis *saga* sumere. » R. E. R., VI, 230. (C.)

33. Sorte de casaque en grosse toile, ouatée et piquée, que portaient les gens de pied au moyen âge sous le haubert ou la chemise de mailles. (C.)

34. Traduction du vers fameux de Cicéron : *Cedant arma togæ, concedat laurea laudi*. (P.)

35. Peut-être réminiscence de *Pathelin*, v. 158.

Or, sire, la bonne Laurence,
Vostre belle ante, mourut elle ? (C.)

36. Joyeux drôle. Cette expression se rencontre déjà au xv^e s. et paraît usuelle au temps de R. Voir Sainéan, t. II, p. 241.

37. Il y a erreur dans la référence. C'est au I VIII, du *De usu partium*, ch. v, que Galien démontre gravement l'avantage qu'à l'homme du fait que les yeux sont placés sur la tête :

- 70 nature eust peu mettre nos testes aux genoulx ou aux coubtes ; mais, ordonnant les œilz pour descouvrir au loing, les fixa en la teste comme en un baston au plus hault du corps : comme nous voyons les phares³⁸ et haultes tours sus les havres de mer estre erigées, pour de loing estre veue la lanterne.
- 75 « Et pource que je voudrois quelque espace de temps, un an pour le moins, respirer de l'art militaire, c'est à dire me marier, je ne porte plus braguette, ne par consequent hault de chausses. Car la braguette est premiere piece de harnoys pour armer l'homme de guerre³⁹. Et maintiens jusques au feu (exclusivement entendez)⁴⁰ que les Turcs ne sont
- 80 aptement armez, veu que braguettes porter est chose en leurs loix defendue.

Ligne 70. E : *noz* — E : *couldes* — l. 71. A, E : *yeulx* — E : *ficha* — l. 75. E : *vouldroys* — l. 78. E : *harnoys* — l. 78-79. E : *maintien* — l. 80. E : *braguette* — A : *leurs loyx* ; E : *leur loy*

« Postquam igitur oculos nostros in imo constituere ipsorum non erat, nudis autem cervicibus imponere non erat tutum (nolebat porro natura neque utilitatem ullam impedire, neque securitatem tollere), invenit qua arte faceret ipsis particulam quae alta simul esset et eos tueri satis posset, supra quidem supercilia constituens infra vero quas malas appellamus, attolens. » Quelque considération que R. puisse avoir pour Galien, ce finalisme un peu naïf le fait sourire. (D. P.)

38. Le mot, sinon l'objet, était nouveau en 1546, et la *Briefve declaration* l'explique : « Haultes tours sus le rivaige de la mer,

esquelles on allume une lanterne on temps qu'est tempeste sus mer, pour adresser les mariniers, comme vous povez veoir à la Rochelle et Aigues-Mortes. » Cf. *R. E. R.*, IV, 375, VIII, 52. (C.)

39. Dans l'armure complète, la braguette faisait partie de la braconnière de mailles, sorte de jupe destinée à protéger le bas-ventre et les cuisses. Mais dans les harnois pour combattre à pied, c'était une coquille d'acier rattachée par des goujons à la braconnière et à la garniture de buffle du dessous. (C.)

40. Pour cette formule, voir au ch. III, n. 17.

*Comment la braguette est premiere piece de harnois
entre gens de guerre.*

CHAPITRE VIII.

— Voulez vous, dist Pantagruel, maintenir que la braguette est piece
5 premiere de harnois militaire? C'est doctrine moult paradoxe ¹ et nou-
velle. Car nous disons que par esprons ² on commence soy armer.

— Je le maintiens, respondit Panurge : et non à tord je le main-
tiens.

« Voyez comment nature ³, veulent les plantes, arbres, arbrisseaux,
10 herbes et zoophytes ⁴, une fois par elle creez, perpetuer et durer en
toute succession de temps, sans jamais deperir les especes, encores
que les individuz perissent, curieusement arma leurs germes et
semences, es quelles consiste icelle perpetuité, et les a muniz et cou-

Ligne 1. A : *harnois* — l. 5. A : *harnois* — l. 6. E : *esperons* — l. 7. E : *maintien*
— E : *tort* — l. 7-8. E : *maintien* — l. 9. A, E : *voulant* — E : *arbrisseaux* — l. 10. A :
foys — l. 11. E : *encore* — l. 12. E : *armast* — l. 13. E : *esquelle* — E : *les ha*

1. Paradoxale. Néologisme, du grec $\pi\alpha\rho\alpha\text{-}\delta\omicron\lambda\omicron\varsigma$, même sens.

2. Cet adage est rapporté dans Fauchet, *Traité de la milice et des armes*, ch. 1. Il viendrait de ce que les éperons s'attachant aux solerets, l'homme d'armes n'aurait jamais pu les chausser s'il eût attendu d'avoir revêtu sa cuirasse et ses jambières. Il est possible aussi qu'il y ait là une allusion à la coutume d'armer un nouveau chevalier en lui chaussant les éperons. (C.)

3. La comparaison que Panurge va établir entre le dénûment de l'homme à sa naissance et la constitution plus viable des végétaux est inspirée par les considérations qui ouvrent le l. VII de l'*Histoire naturelle* de Pline. R. modi-

fic les termes et le sens de la comparaison, la restreignant aux seuls végétaux, sans traiter des animaux. Cette différence qu'il constate entre la constitution de l'homme et celle des végétaux, il l'interprète comme une preuve non de la faiblesse, mais de l'excellence de l'homme : s'il est né désarmé, c'est qu'il était destiné à jouir pacifiquement de la création ; il a été contraint par les rigueurs de l'âge de fer à maintenir par la force sa royauté sur la nature. (P.)

4. Ce mot n'est ni dans Aristote, ni dans Pline. Il apparait dans Philon le Juif (*Zoophyta*, dans *Philonis Judæi Liber de mundo*, trad. G. Budé) et Sextus Empiricus. Th. Gaza le traduit par *Plantanimalia*. Ce sont, dit Belon,

vers par admirable industrie de gousses, vagines ⁵, testz ⁶, noyaulx, cali-
 15 cules ⁷, coques, espiz, pappes ⁸, escorces, echines poignans ⁹, qui
 leurs sont comme belles et fortes braguettes naturelles. L'exemple
 y est manifeste en poix, febves, faseolz ¹⁰, noix, alberges ¹¹, cotton ¹²,
 colocynthes ¹³, bleds, pavot, citrons, chataignes, toutes plantes
 20 plus estre couverte, munie et armée qu'autre partie d'icelles. Ainsi
 ne pourveut nature à la perpetuité de l'humain genre. Ains crea
 l'homme nud, tendre, fragile, sans armes, ne offensives ne defensives,
 en estat d'innocence et premier aage d'or, comme animant, non
 plante ; comme animant (diz-je) né à paix, non à guerre, animant né

Ligne 14. E : noyaux — l. 15. E : espines — l. 16. E : leur — l. 17. E : pois —
 E : coton — l. 18. E : blex — l. 19. E : generallement — E : esuelles voions — l. 20.
 A : aultre — l. 21. E : Ainsi n'est pourveu par nature — l. 22. E : nu — E : fragile
 — l. 23. E : innocence — E : eage — l. 24. E : planté — E : dy je

« poissons de douteuse nature, demandants à
 sçavoir s'ils sont plantes ou animaux » (*Nat.*
poiss., p. 331). Marsigli (1711) range encore les
 coraux parmi les végétaux. C'est Peyssonnel
 qui démontra qu'on doit les rattacher au règne
 animal, contredit d'ailleurs par Réaumur qui
 ne s'inclina qu'après la publication des décou-
 vertes de Trembley. Conservé par Cuvier, cet
 embranchement est aujourd'hui dissocié en
 Spongiaires, Coelentérés et Echinodermes. (D.)

5. Gaines ; latinisme, de *vagina*, même sens.

6. Coques ; latinisme, de *testa*, même sens.

7. Petits calices ; latinisme, de *calyculus*,
 même sens.

8. Duvet ; latinisme, de *pappus*, même sens.

Les *pappes* sont les aigrettes des akènes des
 composées.

9. Épines, aiguillons piquants. Les mots
calyculus, *pappus*, *vagina* se rencontrent dans le
 passage de Pline (*H. N.*, VII, 1) dont s'inspire
 R. Ils n'ont pris en français leur sens technique
 qu'avec Tournefort et Linné. (D.)

10. Le mot *faseolus* est dans Pline, XVIII,
 74. Cependant, le *Faseolus* des anciens est
 la féverolle, la jarosse ou le dolique et non

point notre haricot, dont les auteurs du
 xv^e s., Crescenzo, Macer Floridus, ne
 parlent pas. Par contre, on le trouve fréquem-
 ment cité, et répandu en de nombreuses
 variétés, depuis la découverte de l'Amérique.
 Ce qui fait croire à de Candolle que notre
 haricot commun (*Phaseolus vulgaris*, Savi),
 pourrait bien être originaire du Nouveau-
 Monde. Cf. de Candolle, *L'origine des plantes*
cultivées, 5^e éd., Paris, Alcan, 1912, in-8^o,
 p. 270-275. (D.)

11. Alberge ou auberge (O. de Serres),
 fruit de l'auberge (O. de Serres) ; nom déri-
 vé du vocable marseillais *aubergi*, qui désigne
 la pêche pavie. « Cette pêche, dit Le Du-
 chat, nous est venue du Languedoc environ
 l'an 1540 ; mais en vingt ans de temps on
 en fit venir une si grande quantité de greffes
 qu'en 1560 il y avait à Paris peu de jardins
 où on n'en trouvât des arbres. » (D.)

12. Coton ; de l'arabe *Kutu*. Un coton-
 nier, soit *Gossypium herbaceum* L., cotone,
 algodon, soit *G. arboreum* L., également connu
 au xv^e siècle, où Prosper Alpin le vit cultivé
 en Égypte. (D.)

25 à jouissance mirificque de tous fruictz et plantes vegetables, animant
né à domination pacificque sus toutes bestes¹⁴.

« Advenent la multiplication de malice entre les humains en suc-
cession de l'age de fer et regne de Juppiter¹⁵, la terre commença à
produire orties¹⁶, chardons, espines et telle autre maniere de rebel-
30 lion contre l'homme entre les vegetables; d'autre part, presque tous
animaulx par fatale disposition se emanciperent de luy, et ensemble
tacitement conspirerent plus ne le servir, plus ne luy obeir, en tant
que resister pourroient, mais luy nuire scelon leur faculté et puis-
sance.

35 « L'homme adoncques, veulent sa premiere jouissance maintenir et
sa premiere domination continuer, non aussi povant soy commode-
ment passer du service de plusieurs animaulx, eut necessité soy armer
de nouveau.

— Par la dive Oye guenet¹⁷ (s'escria Pantagruel), depuys les der-
40 nieres pluyes tu es devenu grand lifrelofre¹⁸, voyre diz je philosophe.

— Considerez (dist Panurge) comment nature l'inspira soy armer,
et quelle partie de son corps il commença premier armer. Ce feut
(par la vertu Dieu¹⁹) la couille,

Et le bon messer Priapus,
45 Quand eut fait, ne la pria plus²⁰.

Ligne 25. E : *jouissance* — l. 27. E : *advenant* — l. 28. E : *eage* — E : *Jupiter* — A :
commencza — A, E : à manque — l. 29. A : *aultre* — l. 30. A, E : *d'aultre* — l. 31. E :
et manque — l. 32. E : *conspirent* — E : *obeyr* — l. 33. E : *pourroyent* — E : *nuyre selon*
— l. 35. E : *voulant* — E : *jouissance* — l. 36. A : *aussy* — l. 39. E : *depuis* — l. 40.
E : *dy je* — l. 42. A : *commencza* — E : *fut* — l. 43. E : *vertu Bieu* — l. 45. A : *l'a*

13. *Cucumis (Citrullus) colocynthis*, Schrad ;
Coloquinte (Cucurbitacée). *Colocynthis* (Pline,
xx, 8.) ; Colocynthe (Platearius) ; coloquin-
tide (Mondeville ; *Hortus Sanit.* 1500). (D.)

14. On trouve un développement analogue
dans Erasme, *Adages*, III, 10, I, *Dulce bellum*
inexpertis : « Solum hominem nudum produxit
[natura], imbellem, tenerum, inermem » . . .
et plus haut : « animal hoc non bello sed
amicitiæ, non exitio sed saluti, non injuriæ sed

beneficentiæ genuisse. »

15. Qui remplaça Saturne, le souverain de
l'âge d'or. (P.)

16. Réminiscence de la *Genèse*, III, 18 :
« Spinus et tribulos germinabit tibi. » (P.)

17. Expression aussi peu expliquée que le
ventre saint Quenet du l. I, ch. v, voir n. 16.

18. Buveur, Cf. *Prol.*, et l. II, ch. II, n. 25.

19. Locution proverbiale. Cf. l. II, ch. XIII, l. 58.

20. La rime indique que l's de Priapus ne
se prononçait pas.

« Ainsi nous le tesmoigne le capitaine et philosophe hebreu Moses, affermant qu'il se arma d'une brave et gualante braguette, faicte par moult belle invention de feuilles de figuier²¹, les quelles sont naïfves, et du tout commodes en dureté, incisure, frizure, polissure, 50 grandeur, couleur, odeur, vertus et faculté pour couvrir et armer couilles.

« Exceptez moy les horrificques couilles de Lorraine²², les quelles à bride avalée descendent au fond des chausses, abhorrent le mannoir des braguettes haultaines, et sont hors toute methode : tesmoing 55 Viardiere²³ le noble Valentin²⁴, lequel un premier jour de may, pour plus guorgias²⁵ estre, je trouway à Nancy²⁶, descrotant ses couilles extendues sus une table, comme une cappe à l'hespaignoise²⁷.

« Doncques ne fauldra dorenavant dire, qui ne voudra impropement parler, quand on envoyra le franc taulpin²⁸ en guerre :

60

« Saulve Tevot²⁹ le pot au vin³⁰, »

Ligne 47. E: *qu'il s'arma* — E: *galante* — l. 48. E: *fuilles* — E: *lesquelles* — l. 52. E: *lesquelles* — l. 53. E: *font* — A, E: *manoir* — l. 57. E: *estendues* — l. 58. E: *doresnavant* — l. 59. E: *envoyera*

21. Cf. *Genèse*, III, 7 : « Consuerunt folia ficus et fecerunt sibi perizomata. » Inutile de faire remarquer que R. en prend à son aise avec le texte biblique. (C.)

22. Plaisanterie proverbiale. Cf. l. II, ch. I, l. 64, et *R. E. R.*, I, 72 et VII, 447.

23. Personnage non identifié, peut-être de l'invention de l'auteur. Cf. *R. E. R.*, IV, 247.

24. Le titre de Valentin rappelle une royauté éphémère, une sorte de bachèlerie particulière à Nancy, qui avait lieu le premier dimanche de carême. Après des danses et divers divertissements, on tirait au sort les Valentins et les Valentines de l'année. Cf. *R. E. R.*, IV, 248. Au temps de R., la fête traditionnelle avait sans doute lieu le premier mai, à moins que, ce jour-là, les Valentins du Carême précédent ne fussent tenus à quelque présentation de bouquet ou de mai à leurs Valentines. (C.)

25. Élégant. Cf. l. II, ch. xxxii, n. 27.

26. Ch.-l., dép. Meurthe-et-Moselle, capitale jusqu'en 1766 des ducs de Lorraine.

27. Long manteau sans manche. Cf. l. I, *Prol.*, n. 48.

28. Ancienne milice rurale, dont la réputation plus ou moins justifiée de poltronnerie, a été une source de plaisanteries au moyen âge. R. y fait allusion ; cf. l. I, ch. xxxv, n. 3, II, ch. vii, n. 85, et *Pant. Progn.*, ch. v. (C.)

29. Tevot ou Tenot, diminutif d'Étienne. Les exploits du franc-taupin Tevot, avaient dû faire le sujet d'une farce ou d'un monologue appartenant au même cycle comique que le *Franc archer de Bagnolet* (cité par R., l. IV, ch. xxiii et lv), le *Pionnier de Seurdre*, le *Franc archer de Cherré*. Une farce imprimée en 1542 : *Colin, fils de Tevot le maire*, atteste la popularité du personnage, que nous ne connaissons malheureusement que par ce seul vers : « Saulve Tevot le pot au vin. » *R. E. R.*, X, 240. (C.)

c'est le cruon³¹. Il fault dire :

« Saulve Tevot le pot au laict, »

ce sont les couilles : de par tous les diables d'enfer.

« La teste perdue, ne perist que la persone ; les couilles perdues,
65 periroit toute humaine nature.

« C'est ce que meut le gualant³² Cl. Galen, lib. 1 *de spermate*³³, à bravement conclure que mieulx (c'est à dire moindre mal) seroit point de cœur n'avoir que point n'avoir de genitoires. Car là consiste, comme en un sacré repositorye le germe conservatif de l'humain
70 lignage. Et croieroyz pour moins de cent francs, que ce sont les propres pierres moyenans les quelles Deucalion et Pyrrha restituerent le genre humain aboly par le deluge poétique³⁴.

« C'est ce qui meut le vaillant Justinian, lib. 4. *de cagotis tollendis*³⁵, à mettre *summum bonum in braguibus et braguetis*.

Ligne 63. F : *departez tous les diables* — l. 64 E : *personne* — l. 66. E : *galant* — A : *lib. primo* — 67. E : *point* — l. 68. A : *cueur* — E : *point* — l. 70. E : *croirois* — l. 71. E : *moyennans* — l. 72. A, E : *Poëtique* manque — l. 73. A : *lib. IIII*

30. La tête. Cf. le *Pionnier de Seurdre*, v. 141 (éd. E. Picot. Paris, 1896, in-8°) :

Mais, nonobstant toute deffence,
Vous serez mis à la potence,
Ou bien rongné sur le chauffault,
Depuis les espaulles en hault.
Pardé, cela n'est point honneste.
Quant un homme n'a point de teste,
Il ne luy fault point de chapeau :
Si me feroit bien à demau
D'aller perdre *le pot au vin*.

Cité dans *R. E. R.*, X, 246.

31. Proprement la cruche. C'est une autre expression métaphorique pour désigner la tête. Crujon, encore usité en Poitou et en Sain-
tonge, se trouve dans G. Bouchet, t. II, p. 102 : « il a la teste faicte comme un *crujon*. »
Cruon a le sens de pichet dans du Fail, t. I,

188. Il figure dans le *Gloss. angevin* de Verrier-Onillon : *R. E. R.*, X, 243. (C.)

32. Il est possible que R. ait cherché une équivoque entre *galant* et *Galen*.

33. Référence inexacte : ce n'est pas dans le *De Spermate*, mais dans le *De Semine*, l. I, ch. 15, que se trouve ce texte :

« Ut in hoc vel corde ipso amplius habeant testes, qui præterquam caliditatem et robur animalibus exhibent, generis etiam perpetuitatis in casâ sunt...

... Quanto autem melius est bene vivere quam solum absolute vivere, tanto in animalibus testes corde præstantiores sunt. » (D.)

34. Fameux chez les poètes. Voir, par exemple, Ovide, *Métamorphoses*, I, 348 et suiv. (P.)

35. Ce titre imaginaire des *Institutes* figure dans la librairie de Saint Victor, l. II, ch. VII,

75 « Pour ceste et aultres causes le seigneur de Merville³⁶, essayant
quelque jour un harnoys neuf pour suyvre son roy en guerre (car
du sien antique et à demy rouillé plus bien servir ne se pouvoit, à cause
que deuyes certaines années la peau de son ventre s'estoit beaucoup
80 que peu de soing avoit du paquet³⁷ et baston commun de leur mariage,
veu qu'il ne l'armoit que de mailles³⁸, et feut d'advis qu'il le munist tres-
bien et gabionnast d'un gros armet³⁹ de joustes, lequel estoit en son
cabinet inutile.

« D'icelle sont escriptz ces vers on tiers livre du Chiabrena des
85 pucelles⁴⁰ :

« Celle qui veid son mary tout armé,
Fors la braguette, aller à l'escarmouche,
Luy dist : « Amy, de paour qu'on ne vous touche,
Armez cela, qui est le plus aymé. »
90 Quoy ? tel conseil doit-il estre blasmé ?
Je diz que non ; car sa paour la plus grande
De perdre estoit, le voyant animé,
Le bon morceau dont elle estoit friande.

« Desistez doncques vous esbahir de ce nouveau mien acoustre-
95 ment. »

Ligne 75. E : autres — E : Merveille — l. 76. E : harnoys — E : suivre — l. 78. E : depuis — E : beaucoup — l. 79. E : eslongnée — E : considera — E : esperit — l. 80. E : paquet — l. 81. E : fut d'avis — l. 84. E : au tiers — l. 88. E : peur — l. 90. E : dy — E : peur — l. 94. E : esbablyr

l. 96. C'est, suivant toute apparence, une allusion au *De caducis tollendis*, qui concerne les biens caducs. (C.)

36. Personnage non identifié.

37. « Le paquet de mariage » figure dans la librairie de Saint-Victor. Voir l. II, ch. VII, n. 49.

38. Cf. ch. VII, n. 39. La protection du ventre et des cuisses était généralement assurée par une jupe de mailles ou braconnière. (C.)

39. Casque. Cf. *Prol.*, n. 53.

40. Sur cet ouvrage qui figure dans le catalogue de la librairie Saint-Victor, voir l. II, ch. VII, n. 112. Le huitain cité par R. est donné, sans nom d'auteur, dans les *Fleurs de poésie françoise*, anthologie publiée en 1534. Voir *R. E. R.*, IX, 99, n. 2. On y relève deux mots différents du texte de R. : au v. 1, amy au lieu de mary et au v. 4, le mieulx, au lieu de le plus aymé. (P.)

*Comment Panurge se conseille à Pantagruel,
pour scavoir s'il se doit marier.*

CHAPITRE IX.

Pantagruel rien ne replicquant, continua Panurge, et dist avecques
5 un profond souspir. :

« Seigneur vous avez ma deliberation entendue, qui est me marier,
si de malencontre n'estoient tous les trous fermez, clous ¹ et bouclez ;
je vous supply, par l'amour que si long temps m'avez porté, dictez
m'en vostre advis.

10 — Puis (respondit Pantagruel) qu'une foys en avez jecté le dez ²
et ainsi l'avez decreté et prins en ferme deliberation, plus parler
n'en fault, reste seulement la mettre à execution.

— Voyre mais (dist Panurge) je ne la voudrois executer sans
vostre conseil et bon advis.

15 — J'en suis (respondit Pantagruel) d'advis ³, et vous le conseille.

— Mais (dist Panurge) si vous congnoissiez que mon meilleur
feust tel que je suys demeurer, sans entreprendre cas de nouvelleté,
j'aymerois mieulx ne me marier point.

Ligne 4. E : *avec* — l. 7. A : *male* — l. 8. E : *dictes* — l. 10. A : *Puys* — E : *fois*
— E : *dé* — l. 13. E : *vouldroys* — l. 15. A : *suys* — E : *vous conseille* — l. 17. E : *fust*
— E : *suis* — l. 18. E : *point*

1. Clos, forme dialectale commune dans l'Ouest.

2. Prendre une décision. Expression traduite de la formule latine *Jacta alea est*, rendue fameuse par César, qui l'aurait prononcée au moment de franchir le Rubicon. Voir Suétone, *Cæsar*, 32. (P.)

3. Pantagruel, dans cette réponse, comme dans les suivantes, s'amuse à *faire écho* à la question posée par Panurge. Où R. a-t-il pris

l'idée de ces réponses facétieuses? Vraisemblablement dans un des Colloques d'Érasme intitulé *Écho*. On trouve des scènes analogues dans une des *Facetiæ* de Pogge : *De Duobus in re pecuniaria litigantibus*, dans un livre de l'Italien J. B. Gelli, *Capprici del Bottai*, publié en 1546. Mais nul n'a su, comme R., donner de la vie au dialogue, par la peinture des sentiments du questionneur, sans cesse déçu de n'obtenir pour réponse que l'écho de son opi-

— Pointc doncqes ne vous mariez, respondit Pantagruel.

20 — Voire mais (dist Panurge) vouldriez vous qu'ainsi seulet je demeurasse toute ma vie sans compaignie conjugale? Vous sçavez qu'il est escript : *veb soli* ⁴. L'homme seul n'a jamais tel soulas ⁵ qu'on veoyd entre gens mariez.

— Mariez-vous doncq, de par Dieu, respondit Pantagruel.

25 — Mais si (dist Panurge) ma femme me faisoit coqu, comme vous sçavez qu'il en est grande année, ce seroit assez pour me faire trespasser hors les gonds de patience. J'ayme bien les coquz, et me semblent gens de bien, et les hante voluntiers, mais pour mourir je ne le vouldroys estre. C'est un pointc qui trop me poingt ⁶.

30 — Pointc doncqes ne vous mariez (respondit Pantagruel), car la sentence de Senecque est veritable hors toute exception : ce qu'à aultruy tu auras fait, soys certain qu'aultruy te fera ⁷.

— Ditez vous (demanda Panurge) cela sans exception?

— Sans exception il le dict, respondit Pantagruel.

35 — Ho ho (dist Panurge), de par le petit diable ! Il entend en ce monde, ou en l'aultre.

« Voyre mais puis que de femme ne me peuz passer en plus qu'un aveugle de baston (car il fault que le virolet ⁸ trote, autrement vivre ne sçauroys), n'est ce le mieulx que je me associe quelque honneste et
40 preude femme, qu'ainsi changer de jour en jour avecques continual

Ligne 20. E : *Voyre* — l. 22. E : *n'ha* — l. 23. E : *Voyd* — l. 24. A : *pardieu* — l. 25. E : *coquu* — l. 27. E : *coquuz* — l. 29. E : *me pointc* — l. 30. E : *point donq* — l. 32. E : *autrui* — E : *qu'aultrui* — l. 33. E : *dictes* — l. 36. E : *autre* — l. 37. E : *non plus* — l. 38. E : *trotte, autrement* — l. 39. E : *m'associe à* — A : *honneste* — l. 40. E : *avec*

nion propre et toujours s'obtinant à exiger de Pantagruel qu'il prenne une décision à sa place. (P.)

4. Dans l'*Éclésiaste*, IV, 10 : « Si unus ceciderit, ab altero fulcietur. *Væ soli*, quia cum ceciderit non habet sublevantem se. »

5. Plaisir, joie. Cf. l. I, ch. II, n. 65.

6. Me pique, de *poindre*. Ce jeu de mots est fréquent chez les Rhétoriqueurs. Cf. Jean Marot,

p. 213 : « Brief c'est un *pointc* qui fort les rompt et *pointc*. »

(C.)

7. La sentence est de Publius Syrus, mais il est vrai qu'elle est rapportée par Sénèque, epist. XCIV, « Ab alio expectes, alteri quod feceris. » (P.)

8. Sur l'emploi de ce mot au sens libre, voir ch. II, n. 50.

dangier de quelque coup de baston, ou de la verolle pour le pire ? Car femme de bien oncques ne me feut rien. Et n'en desplaie à leurs mariz.

— Mariez vous doncq, de par Dieu, respondit Pantagruel.

45 — Mais si (dist Panurge) Dieu le vouloit, et advint que j'espousasse quelque femme de bien, et elle me batist, je seroys plus que tiercelet⁹ de Job, si je n'enrageois tout vif. Car l'on m'a dict que ces tant femmes de bien ont communement mauvaïse teste, aussi ont elles bon vinaigre¹⁰ en leur mesnaige.

50 « Je l'auroys encores pire, et luy batteroys tant et trestant sa petite oye¹¹, ce sont braz, jambes, teste, poulmon, foye et ratelle, tant luy deschicqueterois ses habillemens à bastons rompuz¹², que le grand Dirole¹³ en attendroit l'ame damnée à la porte. De ces tabus¹⁴ je me passerois bien pour ceste année, et content serois n'y entrer poinct.

55 — Poinct doncques ne vous mariez, respondit Pantagruel.

— Voire mais (dist Panurge) estant en estat tel que je suis, quitte et non marié (notez que je diz quitte en la male heure, car, estant bien fort endebté, mes crediteurs ne seroient que trop soingneux de

Ligne 42. E : *fut* — l. 43. E : *maris* — l. 44. A, E : *doncq* manque — A : *pardieu* — l. 45. A, E : *espousasse* — l. 46. E : *je* manque — l. 49. E : *mesnage* — l. 50. E : *battroyz* — l. 52. E : *dechicqueterois* — l. 53-54. E : *passeroys* — l. 54. A, E : *seroys* — E : *point* — l. 55. E : *point* — l. 56. E : *Voyre* — A : *suys* — l. 57. E : *dy*

9. Le *Tiercelet* d'autour est ainsi appelé parce qu'il est d'un tiers plus petit que la femelle. Panurge veut donc dire : je serais une image réduite de ce type de patience que fut Job. Dans le même sens, d'Aubigné (*Tragiques*, t. II, p. 245), comparant les impies de son temps aux géants qui tentèrent de détrôner les dieux, les appelle des *tiercelets de géants*. (P.)

10. Le bon vin fait le bon vinaigre. On dit encore en Poitou que « lorsque le vinaigre est fort, c'est signe que la ménagère a bonne tête » (Poey d'Avant). Cf. G. Bouchet, t. I, p. 109 : « Encore qu'il se trouve des femmes qu'on pense bien sages, si est ce que le vul-

gaire dit qu'il nous faut garder de celles-là qui semblent plus sages que les autres... Et peut-on dire de ces doucetes ce qu'on dit coustumièrement du vin doux que quand il a *fait vin-aigre*, il est bien plus aigre et piquant que tout autre *vin-aigre fait d'autre vin*. » (C.)

11. Petite oie [abattis]. Oudin, *Dict. Au figuré*, la tête et les membres.

12. A coups redoublés. Locution empruntée à la batterie du tambour, où la batterie à bâtons rompus désigne l'action des mains donnant chacune deux coups de suite. (C.)

13. Diable, forme bretonne. Voir Sainéan, t. II, p. 354.

14. Troubles. Cf. l. I, chap. LIV, n. 17.

ma paternité), mais, quitte et non marié, je n'ay personne qui tant de
 60 moy se souciast, et amour tel me portast qu'on dit estre amour
 conjugal. Et si par cas tombois en maladie, traicté ne serois qu'au
 rebours. Le saige dict¹⁵ : là où n'est femme, j'entends merefamilles¹⁶, et
 en mariage legitime, le malade est en grand estrif¹⁷. J'en ay veu claire
 65 presbtres et moines. Or là jamais ne m'auriez.

— Mariez vous doncq, de par Dieu, respondit Pantagruel.

— Mais si (dist Panurge), estant malade et impotent au debvoir de
 mariage, ma femme impatiente de ma langueur, à aultruy se aban-
 donnoit, et non seulement ne me secourust au besoing, mais aussi
 70 se mocquast de ma calamité et (que pis est) me desrobast, comme
 j'ay veu souvent advenir, ce seroit pour m'achever de paindre¹⁸ et
 courir les champs en pourpoint.

— Point doncques ne vous mariez, respondit Pantagruel.

— Voire mais (dist Panurge) je n'aurois jamais aultrement filz ne
 75 filles legitimes, es quelz j'eusse espoir mon nom et armes perpetuer,
 es quelz je puisse laisser mes heritaiges et acquestz (j'en feray de
 beaulx un de ces matins, n'en doubtez, et d'abondant seray grand
 retireur¹⁹ de rentes), avecques les quelz je me puisse esbaudir, quand

Ligne 60. E : *dist* — l. 61. E : *tomboys* — E : *seroys* — l. 62. E : *j'entens mere, famille*
 — l. 65. E : *presbtres* manque — l. 66. E : *donc* — A : *pardieu* — l. 67. E : *devoir* —
 l. 68. E : *impatiente* — E : *autrui s'abandonnoit* — l. 70. E : *moquast* — l. 72. E : *pour-*
point — l. 73. E : *Point donques* — l. 74. E : *autrement* — l. 75. E : *esquelz* — l. 76. E :
esquelz — E : *heritages et aquestz* — l. 78. E : *rentes*) avec *lesquelz*

15. Jésus, fils de Sirach, dans l'*Ecclésiastique*,
 XXXVI, 27 : « Et ubi non est mulier, inge-
 miscit egens. » *Egens* est le texte de la Vul-
 gate. On a remarqué que Jean de Névizan,
 dans sa *Sylva nuptialis*, IV, 167, cite, lui aussi,
 le texte scripturaire en substituant *ager* à
egens. (P.)

16. Mère de famille. Latinisme ; de *mater*
familias. Cf. *pérefamilles*, ch. II, n. 25.

17. Embarras, Archaïsme.

18. Expression proverbiale, de même sens

que dans ce vers de La Fontaine :

Lui font d'un malheureux le *portrait achevé*.

Un *factum*, publié au moment de la bataille
 de Pavie, portait pour titre : *Le monde qu'on*
achève de paindre. Voir *Journal d'un bourgeois*
de Paris, éd. Bourrilly, p. 196, et Montaignon,
Recueil de poésies françaises, t. XII, p. 193-237.
 (C).

19. J'exercerai de fréquents retraits de
 rentes. C'est l'action par laquelle on rembourse

d'ailleurs serois meshaigné²⁰, comme je voys journellement vostre tant
 80 bening et debonnaire pere faire avecques vous, et font tous gens de
 bien en leur serrail²¹ et privé. Car, quitte estant, marié non estant,
 estant par accident fasché, en lieu de me consoler advis m'est que
 de mon mal riez.

— Mariez vous doncq, de par Dieu, respondi Pantagruel.

Ligne 79. E : *d'ailleurs* — A : *vois* ; E : *voy* — l. 80. E : *avec* — l. 82. E : *estant*
 manque — A : *advys* — l. 84. E : *doncques* — A : *pardieu*

le capital d'une rente, dont un héritage est
 grevé. Le drapier dit de Patelin :

Hé Dieu, quel *retrayeur de rentes*
 Que ses parents ou ses parentes
 Auroyent vendu ! . . .

La Farce de Maistre Pathelin, v. 757.

20. Chagriné. Cf. ch. II, n. 17.

21. Appartement. Mot tiré de l'italien *Ser-*
raglio. Voir Sainéan, t. I, p. 149.

Comment Pantagruel remonstre à Panurge difficile
chose estre le conseil de mariage, et des sors
Homeriques et Virgiliannes.

CHAPITRE X.

5 — Vostre conseil (dist Panurge), sous correction, semble à la chanson de Ricochet ¹. Ce ne sont que sarcasmes, moqueries et redictes contradictoires. Les unes destruisent les aultres. Je ne sçay es quelles me tenir.

— Aussi (respondit Pantagruel), en vos propositions tant y a de si
10 et de mais, que je n'y sçauois rien fonder ne rien resouldre. N'estez vous asceuré de vostre vouloir? Le point principal y gist : tout le reste est fortuit et dependent des fatales dispositions du Ciel.

« Nous voyons bon nombre de gens tant heureux à ceste rencontre, qu'en leur mariage semble reluire quelque idée et représentation des
15 joyes de paradis. Aultres y sont tant malheureux, que les diables qui tentent les hermites par les desers de Thebaide ⁴ et Monserrat ⁵ ne le sont d'adventaige. Il se y convient mettre à l'adventure, les œilz

Ligne 3. A, E : *Homericques et Vergilianes* — l. 5. E : *soubz* — l. 6. A, E : *moqueries, paronomasies* ², *epanalepses* ³ et *redictes* — l. 7. E : *autres* — F : *destruissent*. — l. 9. E : *voz* — E : *ha* — l. 10. A, E : *scauroys* — E : *n'estes* — l. 11. E : *asseuré* — l. 12. A, E : *dependant* — l. 14. E : *reluyre* — A, E : *representation* — l. 15. E : *Autres* — l. 16. E : *Montserrat* — l. 17. E : *d'avantage Il s'y* — A, E : *yeulx*

1. On ignore le thème de cette chanson, qui était dans notre ancienne littérature une fable et dont on trouve quelques survivances dans certaines locutions dialectales. Voir Sainéan, t. I, p. 269-273. Le sens de cette expression nous est donné par divers auteurs, notamment par Guillaume Budé dans une note de ses *Adversaria* : « la chanson du ricochet, id est argumentum, vel ea sententia quæ exitum non habet. » (Voir Delaruelle, *Guillaume Budé*, p. 269.) (P.)

3. Du grec *παρωνομασία*, rencontre vicieuse de mots.

2. Du grec *ἐπανάληψις*, répétition.

4. C'est dans les déserts de la Thébaïde que se retirèrent les premiers ermites et anachorètes chrétiens, S. Macaire, S. Pacôme, S. Antoine, etc. (C.)

5. Au-dessus de l'antique abbaye de Notre-Dame du Montserrat (Catalogne), lieu de pèlerinage presque aussi fameux que Notre-Dame de Lorette ou Saint-Jacques de Com-

bandez, baissant la teste ⁶, baisant la terre ⁷ et se recommandant à Dieu au demourant, puys qu'une foys l'on se y veult mettre. Aultre asceurance ne vous en sçauroyz je donner.

« Or voyez cy que vous ferez, si bon vous semble. Apportez moy les œuvres de Virgile ⁸, et, par troys foys avecques l'ongle les ouvrans, explorerons par les vers du nombre entre nous convenu, le sort futur de vostre mariage.

25 « Car, comme par sors Homericques souvent on a rencontré sa destinée :

« tesmoing Socrates, lequel, oyant en prison reciter ce metre de Homere dict de Achilles, 9. *Iliad.* :

Ἡματί κεν τριτάτῳ Φθίην ἐρίβωλον ἰχοίμην.

30

Je parviendray, sans faire long séjour,
En Phthie belle et fertile, au tiers jour ⁹,

Ligne 18. E : *bendez* — A : *recommandant* — l. 19 E : *demourant*, puis que une fois l'on si veult — E : *Aultre assurance* — l. 20. E : *scauroye* — l. 22. E : *Vergile* — E : *fois avecq* — l. 25. E : *on ha* — l. 27. E : *mettre d'* — l. 29. E : ἰχοίμην. *Eimati lzen tritato phthien eribolô icoimen* — l. 31. A : *fertile*

postelle, on voyait creusées dans le roc douze ou treize *celdas de Hermitanos*, « cellules d'ermites qui semblent être attachées aux rochers et où l'on ne peut monter que par des degrés taillés dans le roc ». (Bruzen de la Martinière, *Dict. géogr.*, 1768, p. 374). Elles étaient occupées au XVIII^e s. par des personnes de qualité, et chaque ermitage avait une chapelle, une chambre, un jardin et un puits creusé dans le roc. (C.)

6. Ce membre de phrase n'est pas uniquement amené pour créer une assonance avec baisant la terre. Pour charger, les soldats baisaient la tête. Cf. Montluc, *Commentaires*, t. I, p. 300 : « dix ou douze Anglois vers lesquels baissames la teste. » R. XVI^e s., I, 493. (C.)

7. Esaïe, XLIX, 23 : « Vultu in terram demisso adorabunt te et pulverem pedum tuorum lingent », et Psaume LXXI : « inimici ejus terram lingent. » Ce baisement de terre, con-

sidéré comme une marque de soumission à la volonté divine, était pratiqué avant le combat par les Suisses, lansquenets et autres troupes allemandes au service de la France (Mémoires de Vielleville, Paul Jove et Brantôme). Montluc prête la même coutume aux Espagnols et aux Gascons et R. lui-même, dans la *Sciomachie*, fait baiser la terre aux combattants du tournoi avant d'en venir aux mains (éd. Marty-Lavaux, t. III, p. 407). Cette marque de résignation suprême à la volonté divine, avant de marcher à l'ennemi, convient bien au courageux champion qui se met « à l'aventure » dans les dangers du mariage. Cf. R. E. R., VII, 449 et X, 258. (C.)

8. Ici commence, par la consultation des sorts virgiliens, le recours aux divers modes de divination de l'avenir. Chacun des épisodes, sera conçu de la même manière : une dissertation savante sur le mode de divination pro-

præveid qu'il mourroit le tiers subsequenceur jour, et le asceura à Æschines¹⁰, comme escrivent Plato in *Critone*¹¹, Ciceron, primo *De divinatione*¹², et Diogenes Laertius¹³.

35 « Tesmoing Opilius Macrinus¹⁴ au quel, couvoitant sçavoir s'il seroit Empereur de Rome, advint en sort ceste sentence, 8. *Iliad*¹⁵. :

Ἦ γέρον, ἧ μάλα δή σε νέοι ταίρουσι μαχηταί.
Σὴ δὲ βίη λέλυται, χαλεπὸν δέ σε γῆρας ὑπάξει.

40 O homme vieulx, les soubdars desormais
Jeunes et fors te lassent certes, mais
Ta vigeur est resoluë, et vieillesse
Dure et moleste accourt et trop te presse.

« De faict il estoit jà vieulx, et, ayant obtenu l'Empire seulement un an et deux mois, feut par Heliogabalus jeune et puissant depos-
45 sedé et occis.

« Tesmoing Brutus, lequel voulant explorer le sort de la bataille Pharsalicque, en laquelle il feut occis¹⁶, rencontra ce vers dict de Patroclus¹⁷, *Iliad*. 16. :

Ligne 32. E : *preveid* — E : *asseura* — l. 33-45 A, E : *comme escrivent depossédé et occis* manque — l. 47 E : *fut*.

posé à Panurge, puis la mise en pratique, dans une scène bouffonne, de la théorie qui aura été doctement exposée. (P.)

9. *Iliade*, ch. ix, v. 363. Le trait est rapporté par Erasme, *Apophtegmes*, III, *Socrates*, 39.

10. Des trois auteurs auxquels renvoie R., Diogène Laërce est le seul qui rapporte que ce propos fut tenu à Eschine ; d'après les deux autres, c'est à Criton qu'il aurait été adressé. Il est donc vraisemblable que R. a fait cet emprunt au livre de Diogène Laërce, et qu'il a trouvé en note la référence aux deux autres auteurs, auxquels il ne s'est pas reporté.

(P.).

11. *Criton*, 44 B.

12. Cicéron. *De Divinatione*, l. I, ch. 25, § 52.

13. Diogène Laërce, *Vies des philosophes*, l. II, ch. 7, § 60.

14. R. a trouvé chez Dion Cassius, 88, 40, ou dans Zonaras, XII, 14, cet exemple, qui manque dans sa première édition du *Tiers Livre*. (P.)

15. *Iliade*, ch. VIII, v. 102.

16. Double inexactitude. Brutus se tua lui-même après la défaite de son armée, non à Pharsale, mais à Philippes. (P.)

17. *Iliade*, ch. XVI, v. 849.

Ἄλλὰ με μοῖρ' ἐλόη, καὶ Λητοῦς ἕκτανεν υἱός.

50

Par mal engroin¹⁸ de la Parce felonne
Je feuz occis, et du filz de Latonne.

C'est Apollo, qui feut pour mot du guet le jour d'icelle bataille¹⁹.

« Aussi par sors Virgiliannes ont esté congneues anciennement et preveues choses insignes et cas de grande importance, voire jusques
55 à obtenir l'empire Romain¹⁹, comme advint à Alexandre Severe²⁰, qui
rencontra en ceste maniere de sort ce vers escript²¹, *Æneid.* 6. :

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

Romain enfant quand viendras à l'Empire,
Regiz le monde en sorte qu'il n'empire.

60 « Puyz feut après certaines années realement et de faict créé Empe-
reur de Rome.

« En Adrian empereur romain²², lequel estant en doubte et poine
de sçavoir quelle opinion de luy avoit Trajan, et quelle affection il luy
portoit, print advis par sors Virgiliannes et rencontra ces vers²³, *Æneid.*

65 6 :

*Quis procul ille autem, ramis insignis olivæ
Sacra ferens? Nosco crines incanaque menta
Regis Romani.*

70

Qui est cestuy qui, là loing, en sa main
Porte rameaulx d'olive, illustrement?
A son gris poil et sacre acoustrement,
Je reconçois l'antique Roy Romain.

Ligne 49. E : υἱός. *Alla me moiroloe, Kai lethous ectanen yios.* — l. 50. A, E : *felone* — l. 51. E : *filz* — A, E : *Latone.* — l. 53. A : *Aussy* — l. 54. E : *jusque* — l. 55. E : *advind* — l. 56. A, E : *ceste* — l. 58. E : *viendra* — l. 59. E : *Regis* — l. 60. E : *Puis fut* — l. 62. E : *peine* — l. 64. E : *pourtoit* — l. 71. E : *acoustrement.*

18. Mauvaise humeur. Archaïsme.

19. Cette anecdote est rapportée par Plutarque, *Vie de Brutus*, XXVIII. (P.)

20. D'après un auteur de l'*Histoire Auguste*, Lampridius, dans la vie d'*Alexander Severus*, ch. XIV. Cet exemple, ainsi que les cinq suivants, provient de l'*Histoire Auguste*. Mais il

est douteux que R. les ait compilés lui-même et vraisemblable qu'il les a transcrits d'un ouvrage de seconde main. (P.)

21. *Enéide*, l. VI, v. 851.

22. D'après un auteur de l'*Histoire Auguste*, *Vie de Spartianus Hadrianus*, ch. II. (P.)

23. *Enéide*, l. VI, v. 809.

« Puyt feut adopté de Trajan et luy succeda à l'Empire.

« En Claude second empereur de Rome²⁴ bien loué, au quel advint
75 par sort ce vers escript²⁵ 6. *Æneid.* :

Tertia dum Latio regnantem viderit æstas.

Lors que t'aura regnant manifesté

En Rome et veu tel le troiziesme æsté.

« De faict il ne regna que deux ans.

80 « A icelluy mesmes s'enquerant de son frere Quintel, lequel il vou-
loit prendre au gouvernement de l'Empire, advint ce vers²⁶ 6. *Æneid.* :

Ostendent terris hunc tantum fata.

Les Destins seulement le montreront es terres.

« Laquelle chose advint, car il feut occis dix et sept jours après
85 qu'il eut le maniment de l'Empire.

« Ce mesmes sort escheut à l'empereur Gordian le jeune²⁷.

« A Clode Albin²⁸, soucieux d'entendre sa bonne aventure, advint
ce qu'est escript²⁹ *Æneid.* 6. :

Hic rem Romanam magno turbante tumultu

Sistet eques, etc.

90 Ce chevallier, grand tumulte advenent,

L'estat Romain sera entretenent

Ligne 73. E : *Puis fut* — l. 74 à 94. A, E : *En Claude second. . . . se montrent rebelles* manque

24. Cet exemple, le suivant et celui de « D. Claude » se trouvent dans le même passage de la *Vie de Claude Second* par Trebellius Pollion (ch. x, §§ 4, 6, 3). Or R. attribue le sort *His ego nec metas* non à Claude Second mais à « D. Claude, empereur, prédécesseur de Aurélian », il en fait, à tort, un personnage distinct de Claude Second. Il interprète, en outre, fautivement le D comme l'initiale d'un prénom, alors qu'il est l'initiale de Divus, épithète commune à tous les empereurs après l'apothéose : preuve certaine que R. tire ces exemples non de l'*Histoire Auguste*,

LE TIERS LIVRE.

mais de quelque compilation que nous n'avons pas retrouvée. (P.)

25. *Enéide*, l. VI, v. 265.

26. *Enéide*, l. VI, v. 869. Ce vers s'appliquait chez Virgile au jeune Marcellus, neveu d'Auguste. (P.)

27. D'après un auteur de l'*Histoire Auguste*, Julius Capitolinus, dans la vie des *Gordiani Tres*, ch. xx. (P.)

28. D'après Julius Capitolinus, *Clodius Albinus*, ch. v.

29. *Enéide*, l. VI, v. 857.

Des Cartagiens victoires aura belles
Et des Gaullois, s'ilz se montrent rebelles.

95 « En D. Claude³⁰ empereur, predecesseur de Aurelian, auquel, se
guementant de sa posterité, advint ce vers en sort³¹ *Æneid* 1 :

His ego nec metas rerum nec tempora pono.
Longue durée à ceulx cy je prétends
Et à leurs biens ne metz borne ne temps.

100 « Aussi eut il successeurs en longues genealogies.
« En M. Pierre Amy³², quand il explora pour sçavoir s'il eschappe-
roit de l'embusche des farfadetz³³ et rencontra ce vers³⁴ *Æneid* 3 :

Heu fuge crudeles terras, fuge littus avarum.
Laisse soubdain ces nations barbares,
105 Laisse soubdain ces rivages avars.

« Puys eschappa de leurs mains sain et saulve.

Ligne 96. A, E : *Æneid*. I manque — l. 98. E : *pretends* — l. 100. A : *Aussy* —
l. 102. A, E : *Æneid*. 3 manque — l. 106. E : *Puis* — E : *main* — E : *sauve*

30. D'après Trébellius Pollion, *Claud.*,
ch. x.

31. *Enéide*, l. I, v. 278.

32. Le frère mineur Pierre Amy apparaît
pour la première fois dans la vie de R. en
1520. Ils sont tous les deux au couvent de
Fontenay-le-Comte et Amy met R. en rap-
ports épistolaires avec Budé. En 1522, Amy
est à Saintes, chez Amaury Bouchard, prési-
dent du siège, et écrit à Tiraqueau une lettre
qui servira de préface au Τῆς ἰστορίας ἐπιτομῆς
...*apologia* de Bouchard. L'année suivante, une
lettre de Budé nous apprend les persécutions
exercées par les franciscains de Fontenay-le-
Comte contre R. et Amy, qu'on a privés de
leurs livres grecs. A la fin de 1523, Pierre
Amy échappe sain et sauf « à l'embusche des

farfadets » et trouve sans doute asile au cou-
vent des bénédictins de Saint-Mesmin, près
d'Orléans. Le 25 février 1524 Budé lui écrit,
sans préciser la communauté où il s'est réfugié,
et le loue d'avoir souffert pour l'amour du
grec. Ces lettres et la mention émue du l. V,
ch. xxxiii, sont tout ce que nous savons de
l'amitié de R. et de Pierre Amy. Cf. t. I,
Chronologie, p. cxxix et cxxx. Les « docu-
ments » prétendus de B. Fillon, utilisés par
Burgaud des Marets dans sa *Préface*, ne peuvent
être contrôlés, et l'identification de Pierre Amy
avec le mystérieux Petrus Pylades, ami de Cal-
vin, est encore à l'état de conjecture. *R. E. R.*,
III, p., 175 et V. 413. (C.)

33. Cordeliers. Cf. l. II, ch. x, n. 4.

34. *Enéide*, l. III, v. 44.

« Mille aultres³⁵, des quelz trop prolix seroit narrer les adventures
advenues scelon la sentence du vers par tel sort rencontré.

« Je ne veulx toutesfoys inferer que ce sort universellement soit
110 infallible, affin que ne y soyez abusé.

Ligne 107. E : *prolix* — l. 108. E : *selon* — l. 109. E : *toutesfois* — l. 110. A,
E : *n'y soyez*

35. Nos humanistes de la Renaissance
s'amusèrent à faire revivre l'usage des sorts
homériques et virgiliens. Cf. Ronsard, *Amours*,
l. I, sonnet CC :

Les vers d'Homère entre-lus d'aventure
Soit par destin, par rencontre ou par sort,

En ma faveur chantent tous d'un accord
La guarison du tourment que j'endure,
et une curieuse lettre du poète Nicolas Rapin
à Agrippa d'Aubigné, qui fait précisément allu-
sion à ce chapitre du *Tiers Livre* (publiée dans
la *R. XVII^e s.*, 1922, p. 277). (P.)

Comment Pantagruel remonstre le sort des dez
estre illicite.

CHAPITRE XI.

— Ce seroit (dist Panurge) plus toust fait et expedié à troys
5 beaulx dez ¹.

— Non, respondit Pantagruel. Ce sort est abusif, illicite et grande-
ment scandaleux. Jamais ne vous y fiez. Le maudict livre du passe
temps des dez ² feut, long temps a, inventé par le calumniateur ³ enne-
my en Achaïe près Boure ⁴, et davant la statue de Hercules Bouraïque ⁵
10 y faisoit jadis, de præsent en plusieurs lieux fait, maintes simples

Ligne 4. A, E : *tost* — l. 5. E : *beaux* — l. 7-8. A, E : *Passetemps* — l. 8. E : *fut*
— E : *ba* — l. 9. E : *devant* — E : *d'Hercules* — l. 10. E : *et de present*

1. « A trois dez », figure dans les jeux de Gargantua, l. I, ch. xxii, n. 51.

2. Il s'agit du *Libro delle sorti*, de Lorenzo Spirito da Perugia, dont la première édition à Bologne remonte à 1471. La vogue de cet oracle des dés était si peu épuisée au xvi^e s. que J. de Névisan, dans sa *Sylva nuptialis*, fol. 180, y renvoie très exactement pour résoudre la question qui tourmente Panurge : « Cape librum Laurentii Spiriti et vade cum taxillis ad regem Carolum, ubi invenies An tibi sit utile uxorem ducere. » Une traduction française avait paru en 1528, par maître Anthitus Faure, sous le titre : « *Le livre du Passetemps de la fortune des dez... pour responce de vingt questions... desquelles selon le nombre des poincts d'ung trait de trois dez les responses sont... mis en profeties.* » On trouvera des détails circonstanciés sur la manière d'utiliser ce singu-

lier livre de prophéties dans *R. E. R.*, VII, 367. (C.)

3. Le diable (διδόλος, calomniateur).

4. Bura, ancienne ville d'Achaïe, près de la mer au sud d'Hélice, fut renversée par un tremblement de terre, en même temps qu'Hélice était submergée. (C.)

5. Cf. Pausanias, VII, 25, § 10 : « En allant de Boura à la mer, on trouve le fleuve Bouraïque, et, dans une caverne, une statue d'Hercule, de taille moyenne, laquelle porte aussi le nom de Bouraïque, et l'on s'en sert comme d'oracle, au moyen d'une tablette et de dés. Le consultant fait une prière au dieu en face de la statue, puis prend des dés, dont il y a un grand nombre devant la statue, et en jette quatre sur la table. Sur chacun des dés il y a quelque figure gravée ayant une interprétation correspondante sur la tablette. » Cf. *R. E.*

ames errer et en ses lacz tomber. Vous sçavez comment Gargantua mon pere par tous ses royaulmes l'a defendu ⁶, bruslé avecques les moules ⁷ et protraictz et du tout exterminé, supprimé et aboly, comme peste tresdangereuse.

¹⁵ « Ce que des dez je vous ay dict je diz semblablement des tales ⁸. C'est sort de pareil abus. Et ne m'alleguez au contraire le fortuné ject des tales que fait Tibere dedans la fontaine de Apone à l'oracle de Gerion ⁹. Ce sont hamessons par les quelz le calumniateur tire les simples ames à perdition eternelle.

²⁰ « Pour toutesfoys vous satisfaire, bien suys d'advis que jectez troys dez sus ceste table. Au nombre des pointz advenens nous prendrons les vers du feuillet que aurez ouvert. Avez-vous icy dez en bourse?

— Pleine gibbessiere ¹⁰, respondit Panurge. C'est le verd du diable ¹¹, comme expose Merl. Coccaius, libro secundo *de patria diabolorum* ¹².

²⁵ Le diable me prendroit sans verd, s'il me rencontroit sans dez. »

Ligne 12. E : *P'ha* — E : *avec* — l. 13. E : *pourtraictz* — l. 15. E : *je dy* — l. 16. A : *ne me alleguez* — l. 17. E : *d'Apone* — l. 18. E : *lesquelz* — l. 20. E : *suis* — E : *trois* — l. 21. E : *advenant* — l. 22. E : *feuillet qu'aurez* — l. 23. E : *gibbessiere*

R., VII, 369. R. a sans doute emprunté l'anecdote à Leonicus Thomæus, l'auteur du livre sur « l'antique jeu des tales » (cf. l. I, ch. xxiv, n. 9), qui la relate dans son *De varia historia libri tres*, l. I., ch. xxxix. (C.)

6. La traduction française du livre de Laurent Lesprit avait sans doute été l'objet d'une interdiction royale. En tout cas, les exemplaires en sont devenus d'une rareté insigne. La Faculté de médecine de Paris avait adressé au Parlement en 1536 une supplique au sujet des almanachs et prognostications. R. E. R., IV, 268. (C.)

7. Bois gravés. Le mot a survécu dans l'industrie de la toile imprimée. La destruction des planches était toujours ordonnée dans les arrêts de prohibition. (C.)

8. Osselets, du latin *tali*, même sens. Cf. l. I, ch. xxiv, n. 8. Ils étaient marqués sur quatre faces seulement et non sur six comme les dés proprement dits (*tesserae*). (P.)

9. D'après Suétone, *Vie de Tibère*, 14 : « Cum Illyricum petens, juxta Patavium adisset Geryonis oraculum, sorte tracta, qua monebatur, ut de consultationibus in Aponi fontem talos aureos jaceret evenit ut summum numerum jacti ab eo ostenderent : hodieque sub aqua visuntur ii tali. » R. pouvait emprunter cette anecdote au livre de l'Italien Nicolaus Leonicus Thomæus : *Sannulus sive de ludo talaris*. Cf. l. I, ch. xxiv, n. 69. (P.)

10. Le costume du xvi^e s. ne comportait pas de poches. La bourse s'attachait à la ceinture.

11. Allusion à une sorte de jeu qui se pratiquait au mois de mai. Ceux qui s'y livraient devaient porter pendant tout le mois une feuille verte sous peine de payer une amende, si l'adversaire les prenait *sans vert*.

12. Sur cette désignation de l'ouvrage de Merlin Coccaïe, voir l. II, ch. vii, n. 224.

Les dez feurent tirez et jectez, et tomberent ès pointz de cinq, six, cinq.

« Ce sont, dist Panurge, seze. Prenons les vers seziemes du feuillet. Le nombre me plaist, et croy que nos rencontres seront heureuses.

30 « Je me donne à travers tous les diables, comme un coup de boulle à travers un jeu de quilles ou comme un coup de canon à travers un bataillon de gens de pied, guare diables qui vouldra, en cas que autant de foys je ne belute¹³ ma femme future la premiere nuyst de mes nopces.

35 — Je ne en fays doubte (respondit Pantagruel) ja besoing n'estoit en faire si horricque devotion¹⁴. La premiere foys sera une faulte, et vauldra quinze¹⁵; au desjucher¹⁶ vous l'amenderez¹⁷ : par ce moyen seront seze.

— Et ainsi (dist Panurge) l'entendez? Oncques ne feut faict solœcisme¹⁸ par le vaillant champion qui pour moy faict sentinelle au bas ventre. Me avez vous trouvé en la confrairie des faultiers? Jamais, jamais, au grand fin¹⁹ jamais. Je le fays en pere et en beat pere²⁰, sans faulte. J'en demande aux joueurs²¹. »

Ces parolles achevées, feurent aportez les œuvres de Virgile.

Ligne 28. A, E : *seziesmes* — E : *du feuillet* — l. 29. E : *noz* — l. 30. F : *traver* — l. 32. E : *bataillon* — l. 33. E : *qu'autant de fois* — l. 34. E : *nuict* — l. 35. A : *je n'en fays*; E : *je n'en fais* — l. 39-40. E : *solecisme* — l. 41. E : *M'avez* — l. 42. E : *fais* — A : *beupere*; E : *beau pere* — l. 44. E : *furent apportez* — E : *Vergile*

13. Proprement : passer au crible, puis par allusion au mouvement de va-et-vient du tamis quand on crible la farine, le mot a pris un sens libre, plusieurs fois employé par R. Il existait un jeu du *beluteau*. Cf. l. I, ch. xxii, n. 189. (C.)

14. Panurge vient de se *vouer* à tous les diables.

15. Allusion au jeu de paume, où une balle manquée compte quinze points à l'adversaire.

16. Au lever. C'est le moment où les poules descendent du perchoir où elles se sont juchées pour la nuit. On disait aussi *au desjuc*. Cf.

Roger de Collerye, *Le monologue du Resolu* :
Tant au soir, la nuyst, qu'au desjuc.

17. Vous corrigerez votre faute.

18. Faute. Peut-être réminiscence de l'expression : *Manu solecismum facere*, créée par le sophiste Polémon, pour qualifier la faute d'un acteur qui, invoquant Jupiter, aurait tendu la main vers le sol et non vers le ciel. Cf. Cælius Rhodiginus, *Antiq. lectiones*, XI, 20. (P.)

19. *Fin* est explétif et vient renforcer jamais. Cf. l. II, ch. xx, l. 10 : « me avoit icy attiré du *fin fond* de l'Angleterre. » (C.)

20. Beau père, beat père, sont les qualifica-

45 Avant les ouvrir, Panurge dist à Pantagruel :

« Le cœur me bat dedans le corps comme une mitaine²². Touchez un peu mon pouls en ceste artere du braz guausche²³. A sa frequence et elevation vous diriez qu'on me pelaude²⁴ en tentative de Sorbonne. Seriez-vous point d'advis, avant proceder oultre, que invocquions
50 Hercules²⁵ et les déesses Tenites²⁶, les quelles on dict præsider en la chambre des Sors ?

— Ne l'un (respondit Pantagruel) ne les aultres. Ouvrez seulement avec l'ongle. »

Ligne 46. A : *cœur* — l. 46-48. A, E : *Touchez un peu de Sorbonne* manque — l. 49. E : *point* — l. 50. A, E : *presider* — l. 52. E : *autres*

tifs qu'on donnait aux cordeliers. Cf. l. I, ch. v, n. 19, l. II, ch. xvi, n. 48.

21. J'en appelle à. Cf. *Prol.*, n. 5.

22. Expression figurée, restée sans explication, malgré les conjectures des commentateurs. Il semble que les mitaines, sorte de gants où les quatre doigts sont réunis avec une séparation seulement pour le pouce, aient donné lieu à trois acceptions métaphoriques : 1^o Donner ou recevoir des mitaines, *id est* des coups par allusion à l'usage de se frapper amicalement les mains gantées aux fêtes nuptiales. Cf. l. IV, ch. xiv, et Villon, *Test*, v. 662 :

Noel le tiers ot, qui fut là,
Mitaines à ces nopces telles.

2^o Battre à coups précipités, par comparaison avec les soubresauts que font les mitaines lorsque pour recouvrer le libre usage des doigts, on les a déchaussées et suspendues à la ceinture par la patte. Ce sens de *battre* est dans Monstrelet, l. I, ch. xxxix (Littré) : « Et avoit des cheveux qui lui *battoient* jusqu'à la ceinture. »

3^o Sauter en l'air, peut-être par allusion à un jeu ou à une circonstance où on lançait les mitaines en l'air en signe de réjouissance ; cf. *Navigations de Panurge*, 1547, chapitre XII :

« Elles [les andouilles] vindrent contre nous, par grande impetuositè, *sautant en l'air comme mytaines*... », et Brantôme, t. I, p. 47 : « L'empereur l'eust faict sauter *hault comme mitaine*. » *R. E. R.*, VII, 107. (C.)

23. La main la plus propre au diagnostic et pronostic est : « la senestre, icelle tendante au cœur et est régie de Jupiter et luy est dédiée. Par cette main, dit Avicenne, et le poulx de ce bras, le médecin doit reconnoistre l'estat du malade, toutes les veines et lignes tant de cette main que de ce bras vont aux parties les plus nobles du corps, et particulièrement au cœur... Galien donne la raison de cela disant que c'est en tant que le cœur est le magasin et arsenac de la vie... il donne plus de notice des passions en cette main qu'en l'autre luy estant plus proche. » *Les Œuvres de Me Jean Belot*, Lyon, 1649, p. 53-54. (D.)

24. Qu'on me roue de coups. Cf. l. II, ch. xiv, n. 89.

25. Hercule, divinité de Boura, ville où fut inventé le jeu de dés, voir plus haut, l. 9.

26. D'après Pomponius Festus, III, 11, c'était les déesses des sorts : « *Tenitæ* credebantur sortium deæ, quod *tenendi* potestatem haberent. » (P.)

Comment Pantagruel explore par sors Virgilianes
quel sera le mariage de Panurge.

CHAPITRE XII.

Adoncques, ouvrant Panurge le livre, rencontra on ranc sezieme
5 ce vers ¹ :

Nec deus hunc mensa dea nec dignata cubili est.
Digne ne feut d'estre en table du dieu
Et n'eut on lict de la déesse lieu.

« Cestuy (dist Pantagruel) n'est à vostre advantaige. Il denote que
10 vostre femme sera ribaulde, vous coqu par consequent.

« La déesse que ne aurez favorable est Minerve, vierge tres-
redoubtée, déesse puissante, fouldroiante, ennemie des coquz, des
muguetz ², des adulteres, ennemie des femmes lubricques non
tenentes la foy promise à leurs mariz et à aultruy soy abandon-
15 nantes. Le dieu est Juppiter tonnante et fouldroyant des cieulx ³.

« Et notez par la doctrine des anciens Ethrusques que les manu-
bies ⁴ (ainsi appelloient ilz les jectz des fouldres Vulcanicques) com-
petent à elle seulement (exemple de ce feut donné en la conflagra-

Ligne 4. E : *au renc* — A, E : *sexiesme* — l. 7. E : *fut* — l. 8. E : *au lict* — l. 10. E : *coquu* — l. 11. E : *n'aurez* — l. 12. E : *fouldroyante, ennemye des coquuz* — l. 13. E : *ennemye* — l. 14. E : *tenantes* — E : *autrui* — l. 15. E : *Jupiter* — l. 17. E : *appelloyent* — l. 18. E : *fut*

1. Virgile, *Églogue* IV, v. 63.

2. Galants. Cf. l. I, ch. VIII, n. 50.

3. Cette interprétation procède d'une scolie de Servius sur le vers 63 de l'églogue IV. R. pouvait lire dans Virgile, éd. Robert Estienne, 1532, f. 21 : « Non Deus, id est Jupiter. Nec dea, id est Minerva. » (P.)

4. D'après Sénèque, *Questions naturelles*, II, 41, ou d'après une scolie de Servius sur le vers 42 du l. I de l'*Énéide* : « In libris Etruscorum lectum est jactus fulminum *manubias* dici et certa esse numina possidentia fulminum jactus, ut Jovem, Vulcanum, Minervam. » (P.)

tion des navires de Ajax Oileus ⁵) et à Juppiter son pere capital ⁶. A
 20 aultres dieux olympiques n'est licite fouldroier. Pourtant ne sont
 ilz tant redoubtez des humains.

« Plus vous diray, et le prendrez comme extrait de haulte mytho-
 logie. Quand les geantz entreprendrent guerre contre les dieux, les
 dieux au commencement se mocquerent de telz ennemis et disoient
 25 qu'il n'y en avoit pas pour leurs pages. Mais, quand ilz veirent par le
 labour des geantz le mons Pelion posé dessus le mons Osse et ja
 esbranlé le mons Olympe pour estre mis au dessus des deux, feurent
 tous effrayez. Adoncques tint Juppiter chapitre general.

« Là feut conclud de tous les dieux qu'ilz se mettroient vertueuse-
 30 ment en defence. Et pource qu'ilz avoient plusieurs foys veu les
 batailles perdues par l'empeschement des femmes qui estoient parmy
 les armées, feut decreté que pour l'heure on chasseroit des cieulx en
 Ægypte et vers les confins du Nil toute ceste vessaille ⁷ des déesses
 desguisées en beletes, fouines, ratepenades ⁸, museraignes, et aultres
 35 metamorphoses. Seule Minerve feut de retenue pour fouldroier
 avecques Juppiter, comme déesse des lettres et de guerre, de conseil
 et execution, déesse née armée, déesse redoubtée on ciel, en l'air, en
 la mer et en terre.

— Ventre guoy (dist Panurge), seroys je bien Vulcan ⁹, duquel parle
 40 le poëte? Non. Je ne suys ne boiteux ne faulx monnoieur ne forgeron,

Ligne 19. E : à manque — E : *Jupiter* — l. 20. E : *autres* — A, E : *fouldroyer* —
 l. 24. E : *ennemys* — l. 25. E : *paiges* — l. 26. E : *mont Pelion* — E : *mont Ossé* —
 l. 27. E : *mont* — E : *de deux, furent* — l. 28. E : *Jupiter* — l. 29. E : *fut conclu* —
 E : *mettroyent* — l. 30. E : *fois* — l. 31. E : *estoyent* — l. 32. E : *fut* — l. 34. E :
desguysées — E : *autres* — l. 35. E : *fut* — E : *fouldroyer* — l. 36. E : *avecq Jupiter* —
 A, E : *letres* — l. 38. E : *au ciel* — l. 39. A, E : *Ventre sus ventre (dist Panurge)* —
 l. 40. E : *suis ne boiteux* — E : *monnoieur*

5. Voir Virgile, *Enéide*, l. I, v. 39 et suiv.

6. Entendez : qui la fit naître de sa tête (*caput*).

7. Ribaudaille. Cf. Du Fail, t. I, p. 3 : « se battre pour la *vessaille*. » *Vesse* signifiait femme de mauvaise vie. Cf. l. IV, ch. IX : « En nos

pays vous ne pourriez plus oultrager une femme que ainsi l'appellant. » (C.)

8. Chauves-souris. *Mus pennatus*, Ratte penade (Belon). Nom provençal des diverses espèces de chauves-souris. Cf. l. II, ch. VII, n. 100. (D.)

9. Vulcain n'est pas désigné dans le vers

comme il estoit. Par adventure ma femme sera aussi belle et advenante comme sa Venus, mais non ribaulde comme elle, ne moy coqu comme luy. Le villain jambe torte se feist declairer coqu par arrest et en veute figure¹⁰ de tous les dieux¹¹. Pour ce, entendez au
45 rebours.

« Ce sort denote que ma femme sera preude, pudicque et loyalle, non mie armée, rebousse¹² ne ecervelée¹³ et extraicte de cervelle, comme Pallas, et ne me sera corrival ce beau Juppin, et ja ne saulsera son pain en ma soupe¹⁴, quand ensemble serions à table.

50 « Considerez ses gestes et beaulx faictz. Il a esté le plus fort ruffien et plus infame cor¹⁵, je diz bordelier¹⁶, qui oncques feut; paillard tousjours comme un verrat : aussi feut il nourry par une truie en Dicte de Candie, si Agathocles Babylonien¹⁷ ne ment; et plus boucquin que
55 Amalthée¹⁸. Vertus de Acheron, il belina pour un jour la tierce partie du monde, bestes et gens, fleuves et montaignes : ce feut Europe. Pour

Ligne 41-42. E : *advenante* — l. 43. E : *coqu comme luy* — E : *déclairer coqu* — l. 44. E : *vente figuré* — A, E : *Pour autant entendez* — l. 47. E : *n'escervelée* — l. 50. A : *Ce a esté*; E : *S'a esté* — l. 51. E : *cor (je dy) Bordelier* — E : *fut* — l. 51-52. A : *tous jours* — E : *tousjours fumant comme* — A : *aussy* — E : *fut* — E : *truye en l'Isle de Candie* — l. 54. A : *Aussy* — A : *aultres* — E : *fut* — E : *Chievre* — l. 55. E : *d'Acheron* — l. 56. E : *fut*

de Virgile cité plus haut, ni dans le contexte. C'est Servius qui prétend que le dieu dont il est question dans ce vers est Vulcain. Le point de départ de ce développement est donc une scolie de Servius. (P.)

10. A la face, à la vue. Italianisme : *veduta figura*.

11. Voir *Odyssée*, VIII, v. 266-366.

12. Rétive, revêche. Cf. Marot, t. III, p. 84 :

Madame, je vous remercie
De m'avoir esté si rebousse.

Le terme s'appliquait aux chevaux rétifs, et, au figuré, à une femme rebelle. (C.)

13. R. joue sur le mot *escervelée*, qu'il prend

au sens d'extraite de la cervelle (de Jupiter).

14. Ne mangera pas à mon écuelle. C'était un honneur que d'être invité à prendre sa part des mets servis aux seigneurs dans leur écuelle; on faisait cette gracieuseté aux dames. Cf. *Perceforest*, I, ch. CXLIV : « Ainsi aura chacun une mienne niece à son escuelle à ce souper, » et ch. CXLV : « Pour ce que j'ay à ce manger mangé à son escuelle. » (C.)

15. Panurge allait dire : cordelier. Il se reprend. C'est ce qu'on appelait alors un *rat*, ou lapsus.

16. Fréquentant les mauvais lieux.

17. D'après Athénée, IX, 5 (375).

18. D'après Apollodore I, 1, § 7.

cestuy belinaige les Ammoniens le faisoient protraire en figure de belier belinant, belier cornu¹⁹.

« Mais je sçay comment garder se fault de ce cornart. Croyez qu'il
60 n'aura trouvé un sot Amphitryon²⁰, un niais Argus²¹ avecques ses cent
bezicles²², un couart Acrisius²³, un lanternier²⁴ Lycus²⁵ de Thebes, un
resveur Agenor²⁶, un Asope²⁷ phlegmaticq, un Lychaon²⁸ patepelue²⁹,
un modourre³⁰ Corytus³¹ de la Toscane, un Atlas³² à la grande eschine;
65 en satyre, en or³³, en coqu³⁴, comme feist quand il depucella Juno
sa sœur³⁵; en aigle³⁶, en belier, en pigeon, comme feist estant amou-

Ligne 57. E : *faisoyent pourtraire* — l. 59. E : *garder* — A : *Croiez* — l. 60. E : *Amphitryon* — A : *un mais* — E : *mais un Argus avecq* — l. 61. E : *bericles* — l. 62. E : *Æsope phlegmaticque* — l. 63. E : *Thuscane* — E : *Athlas* — l. 65. E : *coquu* — E : *feit* — E : *depucela* — l. 66. A : *seur* — l. 66-67. A, E : *en pigeon... en Ægie* manque

19. Jupiter Ammon était, en effet, représenté la tête ornée de cornes de bélier. Voir Hérodote, II, 42.

20. Mari d'Alcmène.

21. Gardien d'Io.

22. Vericle (1372), bericle (1379), bezicle (1400) besigue, besicle — autrement dit les lunettes, d'usage courant depuis le milieu du XIV^e s. Cf. Pansier, *Histoire des lunettes*, Paris, Maloine, 1901, p. in-8^o, p. 25 et suiv. (D.)

23. Acrisios, roi d'Argos, ayant su par un oracle qu'il mourrait de la main d'un petit-fils, enferma sa fille Danaé dans une tour, où Zeus, pénétrant en pluie d'or, la rendit mère de Persée. L'épithète *couart* vient d'Horace, *Odes*, III, 16, v 6 :

Si non Acrisium, virginis abditæ

Custodem *pavidum*... (P.)

24. Chimérique. Voir, sur ce sens, *R. E. R.*, X, 462.

25. D'après Apollodore, III, 5, § 5, Lycus, gouverneur de Thèbes pendant la minorité de Laïus, ayant outragé sa nièce Antiope, chérie de Jupiter, fut tué par les deux fils d'Antiope et de Jupiter, Zethus et Amphion. (P.)

26. Père d'Europe.

27. Asope, divinité fluviale (d'où l'épithète *phlegmaticque*) était le père d'Égine, que Jupiter lui ravit. (P.)

28. Roi d'Arcadie, père de Callisto, fut changé en loup par Jupiter qui avait séduit sa fille Callisto. Voir Ovide, *Métamorphoses*, I, 218-239. (P.)

29. A la patte poilue.

30. Lourdaud, rustre. Cf. l. I, ch. xxxiii, n. 19.

31. D'après Servius, commentant le v. 167 du l. III de l'*Énéide*, Corythus, fondateur d'une ville de Toscane, qui portait son nom, était mari d'Électra, fille d'Atlas, de laquelle Jupiter engendra Dardanus. (P.)

32. Jupiter séduisit sa fille Electra.

33. Allusion aux aventures de Jupiter se transformant en cygne pour séduire Lédæ, en taureau, pour Europe, en satyre, pour Antiope, en or, pour Danaé. (P.)

34. Coucou.

35. D'après Pausanias, II, 17.

36. Comme Jupiter le fit, lorsqu'il enleva Ganymède.

reux de la pucelle Phthie³⁷, laquelle demouroit en Ægie, en feu, en serpent, voire certes en pusse, en atomes epicureïques, ou magistrostralemment³⁸ en secondes intentions³⁹ :

70 « Je le vous grupperay⁴⁰ au cruc⁴¹. Et sçavez que luy feray ? Cor bieu, ce que feist Saturne au Ciel son pere⁴², Senecque l'a de moy predict et Lactance confirmé⁴³, ce que Rhea feist à Athys⁴⁴ : je vous luy couperay les couillons tout rasibus du cul. Il ne s'en fauldra un pelet⁴⁵. Par ceste raison ne sera il jamais pape, car *testiculos non habet*⁴⁶.

75 — Tout beau⁴⁷, fillot (dist Pantagrue), tout beau. Ouvrez pour la seconde foys ».

Ligne 67-69. A : *en feu, en serpent, voire certes en pusse, en atomes Epicureïques, ou magistrostralemment* ; E : *en feu, en serpent, voire certes en pulce, en Atomies Epicureïques ou magistrostralemment* — l. 70. A : *Cor dieu* — l. 74. E : *il manque* — l. 75. A, E : *fillot*

37. D'après Élien, *Varia historia*, I, 15 fin, Phthie était une nymphe d'Achaïe, aimée de Jupiter, qui prit la forme d'un pigeon pour la séduire. (P.)

38. Adverbe forgé par R. avec *magistri nostri*, titre qu'on donnait aux docteurs de Sorbonne. (C.)

39. Les secondes intentions en scolastique, sont la pensée de la pensée d'un objet. « *Intentio secunda... causatur per actum intellectus negotiantis circa rem primæ intentionis, qui actus non potest causare circa objectum nisi tantum relationem rationis.* » Duns Scot, *Opus Oxoniense*. 1^a p. dist. 23 qu^a unica, n. 2. D'après Gilson, *Rabelais franciscain* (Paris, A. Picard, 1924, p. 16).

40. Je vous le saisirai. Terme argotique. Cf. Sainéan, *Sources de l'argot*, t. I, p. 27.

41. Crochet. Terme argotique.

42. Voir Hésiode, *Théogonie*, v. 180, et Apollodore, I, 1, § 4.

43. Réminiscence d'un passage de Lactance, *Divina institutio*, I, *De falsa religione*, XVI, 10, qui est une longue diatribe contre le Jupiter des poètes et des philosophes et au cours

de laquelle est cité un livre de Sénèque aujourd'hui perdu. (P.)

44. Peut-être R. suit-il ici encore Lactance, qui, au chapitre XVII du livre cité ci-dessus, mentionnait la légende de Rhéa et d'Atys : « *Deum mater [Rhea] et amavit formosum adolescentem et eundem, cum pellice deprehensum, exsectis virilibus semivirum reddidit et ideo nunc sacra ejus a Gallis sacerdotibus celebrantur.* » (P.)

45. Un poil, un cheveu. Archaïsme.

46. Cf. l. IV, ch. XLVIII : « Car il a couilles le pere saint, nous le trouvons par nos belles Decretales, autrement ne seroit il pape. » L'origine de cette plaisanterie se rattache à la légende de la pseudo-papesse Jeanne. On prétendait même que l'une des deux chaises percées en porphyre, où le pape s'asseyait lors de son élévation au pontificat, servait à un examen. Mabilion (*Diarium italicum, De Sella Stercoraria*) fait très justement remarquer que la première mention de ces sièges remonte au XII^e s., un siècle avant la naissance de la légende de la papesse.

47. Doucement. Locution de vénérie.

Lors rencontra ce vers⁴⁸ :

Membra quatit gelidusque coit formidine sanguis.

Les os luy rompt et les membres luy casse :

Dont de la paour le sang on corps luy glasse.

80

« Il denote (dist Pantagruel) qu'elle vous battera dos et ventre.

— Au rebours, (respondit Panurge) c'est de moy qu'il pronosticque, et dict que je la batteray en tigre si elle me fasche. Martin
85 baston⁴⁹ en fera l'office. En faulte de baston, le Diable me mange si je
ne la mangeroy toute vive, comme la sienne mangea Cambles roy
des Lydiens⁵⁰.

— Vous estes (dist Pantagruel) bien couraigeux. Hercules ne vous
combatteroit en ceste fureur, mais c'est ce que l'on dict, que le Jan⁵¹
90 en vaulx deux, et Hercules seul n'auza contre deux combatre⁵².

— Je suys Jan⁵³ ? dist Panurge.

Ligne 80. E : peur — E : glace — l. 81. E : battra dox — l. 82-83. E : pronosticque —
l. 83. E : battray — l. 85. E : Condaules — l. 87. E : estes — E : couraigeux — l. 88.
E : combatroit — l. 89. A, E : vault — E : osa — l. 90. E : suis

48. *Enéide*, l. III, v. 30.

49. Locution ancienne. Cf. *Anc. poés. fr.*, t. VI, p. 175 et *Anc. théâtre fr.*, t. I, p. 278, *Farce du badin* :

Si elle te triche, voicy
Martin baton qui en fera
La raison.

Également, du Fail, t. I, n. 43 : « Je voudrois bien... que la femme de chez nous m'eust tant contesté, je crois que *Martin baston trotteroit*. » Sans doute doit-on comprendre le bâton Saint Martin, comme le *martin-pêcheurs* s'est appelé *oiseil Saint Martin* (Littre). Voir une allusion à la légende du bâton de saint Martin l. I, ch. xxxvi, n. 6. (C.)

50. L'anecdote de ce roi de Lydie qui, une nuit, mangea sa femme, est racontée par Athénée, X, 8, et par Elien, *Varia historia*, I, 27. (P.)

51. Tous les accidents par lesquels on peut gagner ou perdre des points au tric-trac s'appellent *jan*. Le *grand* et le *petit jan*, qui comptent aujourd'hui quatre points, n'en valaient sans doute que deux au temps de R.

(C.)

52. D'après un dicton antique : *ne Hercules quidem unus adversus duos*, rapporté par Erasme, *Adages*, I, 5, 39. Cf. l. II, ch. xxix, n. 5. (P.)

53. Jan est synonyme de cocu complaisant. Cf. *Farce du cuvier*, Fournier, *Tb. fr.*, p. 193 :

Qu'est-ce à dire ?

Vous me acoustrez bien en sire,
D'estre si tost Jehan devenu.

Cf. également G. Bouchet, du Fail, Tabourot et les conteurs du xvi^e s., Cotgrave et Nicot.

— Rien, rien, répondit Pantagruel. Je pensois au jeu du l'ourche⁵⁴ et tricquetrac⁵⁵. »

Au tiers coup rencontra ce vers⁵⁶ :

95 *Fæmineo prædæ et spoliolum ardebat amore.*
 Brusloit d'ardeur en féminin usaige
 De butiner et robber le baguaige.

« Il denote (dist Pantagruel) qu'elle vous desrobbera. Et je vous voy bien en point, selon ces troys sors. Vous serez coqu, vous serez batu, vous serez desrobbé.

100 — Au rebours, (répondit Panurge) ce vers denote qu'elle m'aymera d'amour perfaict. Oncques n'en mentit le Satyricque⁵⁷, quand il dict que femme bruslant d'amour supreme prent quelques foys plaisir à desrobber son amy. Sçavez quoy? Un guand, une aiguillette⁵⁸, pour la faire chercher. Peu de chose, rien d'importance,

105 « Pareillement ces petites noisettes⁵⁹, ces riottes⁶⁰, qui par certain temps sourdent entre les amans, sont nouveaulx rafraichissemens et aiguillons d'amour. Comme nous voyons par exemple les coustelleurs

Ligne 91. E : *pensoys* — l. 92. E : *triquetrac* — l. 96. E : *rober le bagaige* — l. 97. A : *desrobbera* — l. 98. A : *scelon* — E : *ses troys* — E : *coquu* — l. 99. E : *battu* — E : *desrobé* — l. 101. E : *parfaict* — E : *dist* — l. 102. E : *prend* — l. 103. E : *desrober* — A, E : *gand* — A : *aiguillette* — l. 106. E : *entres* — E : *nouveaux rafraichissemens* — l. 107. A : *coustelliers* ; E : *coutelliers*

54. Jeu de tric-trac. Cf. l. I, ch. xxii, n. 54 et *R. E. R.*, VI, 144.

55. Cf. l. I, ch. xxii, n. 57.

56. Ce vers de Virgile, *Énéide*, XI, 782, est fréquemment cité par les écrivains adversaires du sexe féminin (notamment par Tiraqueau dans le *De legibus connubialibus*) parce qu'il fait de la cupidité un vice des femmes. (P.)

57. Juvénal, dans la Satire VI, v. 210 :

Nullam invenies quæ parcat amanti :
Ardeat ipsa licet, tormentis gaudet amanti,
Et spoliis. (P.)

58. Cordon terminé par un ferret. Cf. l. I, ch. viii, n. 13.

59. Petites noises, petites disputes. Le mot fournissait aux poètes un jeu de mot facile : Cf. Marot, t. I, p. 164 :

... telles bourgeoissetes
 Qui vont cherchant des noises pour *noisettes*,
 et *Anc. Poés. fr.*, t. VIII, p. 340, *La grant et vraye Prenostication* :

De mente, pensées, soucy
 Aura entre autres violettes,
 Et largement verrés aussy
 De grans et petites *noysettes*. (C.)

60. Débats, disputes. Archaïsme.

leurs coz⁶¹ quelques foys marteler, pour mieulx aiguïser les ferremens⁶².

« C'est pourquoy je prends ces troys sors à mon grand advantaige.
110 Aultrement j'en appelle.

— Appeller (dist Pantagruel) jamais on ne peult des jugemens decidez par Sort et Fortune, comme attestent nos antiques Jurisconsultes, et le dict Balde⁶³ L. *ult. C. de leg*⁶⁴.

« La raison est pource que Fortune ne reconnoist poinct de
115 superieur auquel d'elle et de ses sors on puisse appeller. Et ne peult en ce cas le mineur estre en son entier restitué, comme apertement il dict⁶⁵ in L. *Ait prætor. § ult. ff. de minor.* ».

Ligne 109. A, E : *prends* — E : *advantaige* — l. 110. E : *Aultrement* — l. 111. E : *peult* — l. 114. E : *point* — l. 116. E : *peult* — F : *apartement* — l. 117. E : *dist* — E : *ulli*

61. Queux, pierre à aiguïser.

62. Outils.

63. Sur ce jurisconsulte, voir l. II, ch. x, n. 51.

64. Ce n'est pas au titre *De legibus*, mais

au précédent, *De episc. audien.*, qu'il est question des cas dont on ne peut appeler.

65. *Digeste*, IV. Tit. IV, § 7. On peut juger oïseux ce déploiement d'érudition de légiste.

Comment Pantagruel conseille Panurge prévoir l'heur
ou malheur de son mariage par songes.

CHAPITRE XIII.

« Or puyz que ne convenons ensemble en l'exposition des sors Vir-
5 gilianes, prenons aultre voye de divination.

— Quelle ? demanda Panurge.

— Bonne (respondit Pantagruel), antique et authenticque, c'est par
songes ¹. Car en songeant avecques conditions les quelles descriptent
Hippocrates, lib. *περὶ ἐνυπνίων* ², Platon ³, Plotin ⁴, Iamblicque ⁵, Synesius ⁶,
10 Aristoteles ⁷, Xenophon ⁸, Galen ⁹, Plutarque ¹⁰, Artemidorus Dal-

Ligne 1. E : *preveoir* — l. 4. E : *puis* — E : *en exposition* — l. 4-5. E : *Vergilianes*
— l. 5. E : *autre* — A : *voie* — l. 8. A, E : *songe* — E : *avecque* — l. 9. E : *Hippo-*
crate — E : *ἐνυπνίων ton enyphnon, Platon*

1. Il existait, au temps de R., un grand nombre de traités sur les songes, sujet qui relevait des sciences médicales. R. paraît s'être inspiré dans ce chapitre surtout du commentaire que J. C. Scaliger avait publié en 1539, à Lyon, chez S. Gryphe, sur le livre d'Hippocrate : *De Somniis*. Cf. Plattard, *op. cit.*, p. 279-280.

2. Des Songes. Ce livre, rangé traditionnellement dans la collection hippocratique, n'est peut-être pas d'Hippocrate. (D.)

3. Un compilateur que R. a utilisé dans ce chapitre, Cælius Rhodiginus (voir Plattard, *op. cit.*, p. 279), alléguait également l'autorité de Platon (IX^e livre de la *République*) de Jamblique, de Synesius, de Galien, d'Aristote et de Pline. J. C. Scaliger allègue en outre Hérophile, Plotin, Proclus.

4. Plotin. Voir l. II, ch. XVIII, n. 41.

5. Jamblique. Voir l. II, ch. XIV, n. 53.

6. Synésius de Cyrène (370-431), philosophe platonicien et évêque de Ptolemaïs, a laissé parmi ses écrits un traité des songes qui est la principale autorité alléguée par H. Corneille Agrippa dans son livre *De occulta philosophia* (III, 21 : De somnio prophético), que R. a également utilisé. (P.)

7. *De divinatione per somnum*, allégué par J. C. Scaliger et H. Corneille Agrippa. (P.)

8. L'autorité de Xénophon (*Banquet*), est alléguée par J. C. Scaliger dans la préface de son commentaire du *De Somniis* d'Hippocrate. (P.)

9. Galien traite des mouvements et autres phénomènes inconscients qui se manifestent pendant le sommeil in *De motu musculorum*, l. II, ch. 4 et 5. — Il démontre ailleurs « memoriae et intellectus læsionem, somnolentas item ac vigiles dispositiones in cerebro esse. » *De loc. aff.* l. III, ch. 5. (D.)

10. Plutarque, *Quæstiones Conviv.*, l. VIII,

dianus¹¹, Herophilus¹², Q. Calaber¹³, Theocrite¹⁴, Pline¹⁵, Athenæus et aultres, l'ame souvent prevoit les choses futures.

« Ja n'est besoing plus au long vous le prouver. Vous l'entendez par exemple vulgaire, quand vous voyez, lors que les enfans bien
 15 nettiz¹⁶, bien repeuz et alaictes dorment profondement, les nourrices s'en aller esbatre en liberté, comme pour icelle heure licentiées à faire ce que vouldront, car leur presence au tour du bers¹⁷ sembleroit inutile. En ceste façon nostre ame, lors que le corps dort et que la concoction¹⁸ est de tous endroitz parachevée, rien plus n'y estant
 20 necessaire jusques au reveil, s'esbat et reveoit sa patrie, qui est le ciel¹⁹.

Ligne 11. A, E : Q Calaber . . . Albeneus manque. — l. 12. E : autres — A : prevoyt — l. 14. A, E : vulgaire — l. 15. A, E : repeuz — l. 20. A : reveoyt ; E : revoit — E : partie.

question X, examine pourquoi les songes de l'automne ne méritent nulle créance. (P.)

11. Artémidore de Daldis. Voir l. II, ch. XVIII, n. 43.

12. Médecin, né à Chalcédoine en Bithynie vers la 109^e olympiade (env. 344 av. J.-C.), et disciple de Praxagoras de Cos, vécut à Alexandrie, et fut le premier sans doute, avec Erasistrate, qui disséqua des corps humains. Cette hardiesse lui valut beaucoup d'ennemis, Celse et Tertullien l'accusent même d'avoir disséqué des hommes vivants ! Le confluent postérieur des sinus de la dure-mère porte encore le nom de pressoir d'Hérophile. Il est souvent cité par Galien. Son autorité est alléguée par J. C. Scaliger, *loc. cit.* (D. P.)

13. Ce Quintus Calaber, que R. appelle, l. IV, ch. II, « Quinte Calabrois », est le poète grec du 1^{er} siècle, Quintus de Smyrne. Ses œuvres découvertes en Calabre en 1450 avaient été imprimées par Alde Manuce en 1505. Cf. Plattard, *op. cit.*, p. 246.

14. Quintus de Smyrne. Théocrite et Athénée sont des auteurs que n'allègue aucun des traités des songes qu'a pu lire R. Pour quelles raisons les a-t-il mentionnés ici ? Peut-être simplement pour allonger sa liste d'autorités. (P.)

15. « Magnus hic invitat locus, et diversis refertus documentis, utrumne sint aliqua præscita animi quiescentis : qua fiant ratione, an fortuita res sit, ut pleraque. Et si exemplis agatur, profecto paria fiant. » Pline, *H. N.*, X, 98. (D.)

16. Nettoyés. Archaïsme.

17. Berceau. Archaïsme, encore en usage dans les patois de l'Ouest et du Centre. Voir Sainéan, t. II, p. 122.

18. Digestion. Voir l. I, ch. XXII, n. 60. « *Concoctio ciborum in ventriculo mutatio eorum est in propriam ejus, quod nutritur, qualitatem.* » Gal., *De naturalib. facult.*, l. III, ch. 4. Cette coction, activée par la chaleur et les esprits émanés de la rate, et par la chaleur du voisinage du cœur, transformait les aliments en chyle. Ce chyle subissait dans le foie une deuxième coction qui le transformait en sang, et ce dernier éprouvait dans les ultimes ramifications de l'arbre veineux une dernière coction, préliminaire de l'assimilation. Sur le sens du mot *coction*, cf. G. Pouchet, *La Biologie aristotélique*, Paris, Alcan, 1885, in-8°, p. 30-31. (D.)

19. C'est une théorie, d'origine platonicienne, qui se rencontre fréquemment exposée au XVI^e siècle. (P.)

« De là receoit participation insigne de sa prime et divine origine, et en contemplation de ceste infinie et intellectuelle sphère, le centre de laquelle est en chascun lieu de l'univers, la circunference point²⁰ (c'est Dieu scelon la doctrine de Hermes Trismegistus)²¹, à laquelle rien ne advient, rien ne passe, rien ne dechet, tous temps sont præsens, note non seulement les choses passées en mouvemens inferieurs, mais aussi les futures, et, les raportent à son corps et par les sens et organes d'icelluy les exposant aux amis, est dicte vaticinatrice et prophete.

« Vray est qu'elle ne les raporte en telle syncerité comme les avoit veues, obstant²² l'imperfection et fragilité des sens corporelz : comme la lune, recevant du soleil sa lumiere, ne nous la communique telle, tant lucide, tant pure, tant vive et ardente comme l'avoit receue.

« Pourtant reste à ces vaticinations somniales interprete qui soit dextre, saige, industrieux, expert, rational et absolu onirocrites²³ et oniropole²⁴ : ainsi sont appelez des Græcs.

Ligne 22. A : *receoit* ; E : *reçoit* — l. 23. A, E : *et intellectuelle* manque — E : *sphere* — l. 23-25. A, E : *le centre. . . . trimegistus* manque — l. 29. E : *n'advient* — A, E : *presens* — l. 27. F : *de sens* — l. 28. A : *aussy* — A, E : *rapportant* — l. 29. E : *amy* — l. 31. E : *rapporte* — l. 32. A, E : *des sens* — l. 33. A : *recevant* — l. 35. A : *receue* — l. 37. E : *absolut onirocoite* — l. 38. E : *Grecs*

20. Cette définition de Dieu, appelée à une si étonnante fortune remonte d'après Vincent de Beauvais au cistercien Helinand qui l'aurait puisée dans un traité perdu d'Empédocle. On la trouve dans le *Roman de la Rose*, dans les œuvres de Vincent de Beauvais, saint Bonaventure, Gerson, Ficin, Nicolas de Cuse. En 1510, Symphorien Champier la fait figurer en tête de son *Ordre de chevalerie* et Marguerite de Navarre en développe les éléments mathématiques dans de beaux vers des *Prisons*. Cf. R. E. R., III, 304 ; IV, 264, 404 ; A. Lefranc, *Grands écrivains de la Renaissance*, p. 172 et suiv. ; Plattard, *op. cit.*, p. 282. Cette définition reparait au l V, ch. XLVIII : « Allez, amis, en protection de ceste sphère intellectuelle... » (C.)

21. Le pseudo-Hermès, dont le principal dialogue *Pimandre* a été traduit, lu et com-

menté passionnément par les humanistes de la Renaissance, est en réalité un grec néoplatonicien de la fin du 11^e siècle. Sa formule se réduit à cette idée : « Dieu est une sphère. » Le développement éloquent de Pantagruel est emprunté sans doute à un commentateur, peut-être à Symphorien Champier qui avait publié une *Trismegista theologia* perdue (R. E. R., IV, 264). On en trouve les termes mêmes dans un commentaire de l'*Hermès*, donné en 6 vol. in-fol. par Rosselli, t. I, p. 145 et t. III, p. 141. Cf. A. Lefranc, *op. cit.*, p. 175. (C.)

22. S'opposant. Du latin *obstantem*, même sens.

23. Interprète des songes ; du grec *ὄνειρο-κριτής*.

24. Du grec *ὄνειροπόλος*, qui traite des songes.

« C'est pourquoy Heraclitus²⁵ disoit rien par songe ne nous estre
 40 exposé, rien aussi ne nous estre celé : seulement nous estre donnée signi-
 fication et indice des choses advenir ou pour l'heur et malheur nostre,
 ou pour l'heur et malheur d'aultruy. Les sacres letres le tesmoignent,
 les histoires prophanes l'asceurent, nous exposant mille cas advenuz
 scelon les songes, tant de la persone songeante que d'aultruy pareil-
 45 lement.

« Les Atlanticques²⁶ et ceulx qui habitent en l'isle de Thasos, l'une
 des Cyclades, sont privez de ceste commodité, on pays desquelz
 jamais persone ne songea. Aussi feurent Cleon de Daulie²⁷, Thrasy-
 medes²⁸, et de nostre temps le docte Villanovanus²⁹ François³⁰, les
 50 quelz oncques ne songerent.

« Demain doncques, sus l'heure que la joyeuse Aurore³¹ aux doigtz

Ligne 39. A, E : *songes* — l. 40. A : *aussy* — l. 41. E : *ou pour l'heur... nostre*
 manque — l. 42. E : *autrui* — E : *sacrées* — l. 43. E : *asseurent* — l. 44. E : *selon* —
 A, E : *personne* — E : *autrui* — l. 46. E : *Atlantiques* — l. 47. E : *au pays* — l. 48.
 A, E : *personne* — A : *Aussy* — E : *furent* — l. 49. A : *Françoys* — l. 51. E : *doncque*
 — E : *joieuse* — E : *doigtz*

25. Cité par Cælius Rhodiginus, *Lectiones Antiquæ*, ch. XLIV, d'après Plutarque, *De Pyth. orac.*, XXI (404 E). (P.)

26. « Atlantes degeneres sunt humani ritus, si credimus.... neque insomnia visunt qualia reliqui mortales. » Pline, *H. N.*, V, 8 ; cité par J. C. Scaliger, *op. cit.*, préface, p. 3.

(D. P.)

27. D'après Hérodote, IV, 184.

28. D'après Plutarque, *De defectu orac.*, 50 (437 E). Cité par Scaliger, *op. cit.*, p. 3. (P.)

29. Il s'agit ici de Simon de Neufville, mort à Padoue en 1530, à l'âge de trente-cinq ans, entouré des regrets et des éloges de Christophe Longueil, de Dolet, de Bunel, de Macrin. Ce dernier, *Hymnes choisies*, l. III, p. 77, dans une *Ode saphique* à G. du Bellay, met Simon de Villeneuve au rang des hommes illustres qui ont fait honneur à la France par leur érudition. On peut donc conjecturer que Rabelais avait entendu parler de Villeneuve dans

l'entourage de Langey ou dans le cénacle de Lyon. En tout cas, on trouve un autre souvenir du « docte » disparu dans un passage de la fameuse épître de l'imprimeur de 1542 à Étienne Dolet, où ce dernier est formellement accusé d'avoir détourné les écrits de Simon de Villeneuve et de se les être appropriés : « Les œuvres duquel [Dolet] ne sont que ramas... des livres d'aultruy.. dont l'esperit de Villanovus se indigne d'estre de ses labeurs frustré. »

(C.)

30. Quoique né en Hainaut, il était considéré comme Français de nation. Longueil, le recommandant au professeur vénitien Egnazio, dit de lui : c'est un *Français*, mais il n'a pas la légèreté des Français (*Longolii Epistolæ*, III, 26). Cité par Busson, *Sources et développement du rationalisme dans la littérature française* p. 75.

(P.)

31. Tous les auteurs qui traitent de divination somniale estiment que le temps le plus

rosatz³² dechassera les tenebres nocturnes, adonnez vous à songer profondement. Ce pendent despouillez vous de toute affection³³ humaine : d'amour, de haine, d'espoir et de craincte.

55 « Car, comme jadis le grand vaticinateur Proteus³⁴, estant desguisé et transformé en feu, en eau, en tigre, en dracon et aultres masques estranges, ne prædisoit les choses advenir, pour les prædire force estoit qu'il feust restitué en sa propre et naïfve forme, aussi ne peult
60 qui en luy plus est divine (c'est Νεῦς et Mens) soit coye, tranquille, paisible, non occupée ne distraicte par passions et affections foraines³⁵.

— Je le veulx, dist Panurge. Fauldra il peu ou beaucoup soupper à ce soir ? Je ne le demande sans cause. Car si bien et largement je ne soupe, je ne dors rien qui vaille, la nuict ne foys que ravasser, et
65 autant songe creux³⁶ que pour lors estoit mon ventre.

— Point soupper (respondit Pantagruel) seroit le meilleur, attendu vostre bon en point et habitude. Amphiaras³⁷, vaticinateur antique, vouloit ceulx qui par songes recevoient ses oracles rien tout celluy jour ne manger et vin ne boyre troys jours davant. Nous ne userons
70 de tant extreme et rigoureuse diæte.

Ligne 52-53. E : *profondement* — l. 53. E : *Ce pendant* — l. 54. E : *et d'espoir* — l. 56. E : *autres* — l. 57. E : *prædisoit* — E : *ains pour les prædire* — l. 58. E : *fust* — A : *aussy* — E : *peut* — l. 59. E : *recevoir* — A : *si non* — l. 60. E : *Nos* — l. 62. A : *souper* — l. 64. A : *nuyct* — E : *fais* — l. 66. E : *Point* — l. 67. E : *Ampharus* — l. 68. E : *recevoient* — E : *celuy* — l. 69. E : *troys jour devant* — E : *n'userons* — l. 70. A : *rigoreuse* ; E : *rigoureuse* — E : *diæte*

favorable aux songes prophétiques est l'aurore. Cælius Rhodiginus, *Lectiones antiquæ*, l. XIV, ch. XLII, examine la question : « *Cur somnia matutina veriora.* » (P.)

32. Épithète homérique : Ἰσοδόξουλοσ; Ἡώσ.

33. Passion. Cf. l. I, vers liminaires, l. 34 : « Despouillez vous de toute affection. »

34. D'après l'*Odyssee*, ch. IV, v. 417-424, et Virgile, *Géorgiques*, l. IV, v. 405-414.

35. R. emprunte ces prescriptions à Servius, commentaire sur le v. 399 du l. IV des *Géorgiques* : « Unde sacerdotem hunc dicit tunc

posse vaticinari et suscipere divinitatem, cum religata in eo fuerit cupiditas... » R. E. R., IV, 354.

36. Jeu de mots. Songer creux veut dire rêver à des chimères. Cf. l. I, ch. XI, n. 19.

37. Fameux devin, fils d'Apollon. Cf. Philostrate, *Vie d'Apollonius*, II, 37. La prescription d'Amphiaras était rapportée par H. Cornille Agrippa, *De occulta philosophia*, III, 21 : « *Amphiaras vates volentem recipere oracula jussit integrum diem a cibo, a vino autem tri-duo abstinere.* » (P.)

« Bien croy je l'homme replet de viandes et crapule³⁸ difficilement concevoir notice des choses spirituelles ; ne suys toutesfois en l'opinion de ceulx qui après longs et obstinez jeusnes cuydent plus avant entrer en contemplation des choses celestes.

75 « Souvenir assez vous peut comment Gargantua mon pere (lequel par honneur je nomme) nous a souvent dict les escriptz de ces hermites jeusneurs autant estre fades, jejunes³⁹ et de mauvaïse salive, comme estoient leurs corps lors qu'ilz composoient, et difficile chose estre bons et serains rester les espritz, estant le corps en
80 inanition ; veu que les philosophes et mediciens afferment les espritz animaulx sourdre, naistre et practiquer par le sang arterial purifié et affiné à perfection dedans le retz admirable⁴⁰ qui gist sous les ventricules du cerveau : nous baillans exemple d'un philosophe, qui en solitude pensant estre et hors la tourbe pour mieulx commenter, discou-
85 rir et composer, ce pendent toutesfois au tour de luy abayent les chiens, ullent les loups, rugient les lyons, hannissent les chevaulx, barrient les elephans, siflent les serpens, braisient les asnes, sonnent les cigalles, lamentent les tourterelles, c'est à dire plus estoit troublé que s'il feust à la foyre de Fontenay⁴¹ ou Niort⁴², car la faim estoit

Ligne 72. E : suis — \ : Toutesfois — l. 73. A : jeunes — l. 75. E : peult — l. 76. E : ha — l. 77. A : jeuneurs — E : jeusnes — E : mauvaïse — l. 78. E : estoient — l. 81. A, E : praticquer — l. 82. E : soubz — l. 83. A, E : baillant — l. 85. E : cependant toutesfois — l. 86. E : ulent — E : rugissent — l. 87. E : barrissent — A, E : sifflent — E : serpentz — l. 89. E : fust — E : a Fontenay

38. « Sic etiam quando crapula vinoque repleti sumus, tunc spiritus noster... decipitur. » *De occulta philosophia*, III, 21. (P.)

39. A jeun, du latin *jejunus*, même sens.

40. « A la base du cerveau Nature a colloqué et mis un corps appelé en latin *plexus retiformis*, vulgairement *rete admirabile*, qui est le plus admirable et merueilleux de tous les autres corps qui soient en ce lieu... comme si tu assemblois plusieurs filets de pescheurs, jettés les uns sur les autres. » Canappe, *L'anatomie...* p. 82. Voir supra, ch. IV, n. 25. (P.)

41. Ch.-l. arrond., Vendée. Les trois foires de Fontenay-le-Comte, à la Saint-Jean, le 2 août et à la Saint-Venant, faisaient affluer un monde de marchands et d'acheteurs. G. Bouchet, t. V, p. 95, y atteste la présence d'étrangers, en particulier d'Allemands. Béroalde de Verville en fait le théâtre d'une anecdote lanternière, et la *Vie généreuse des Mercelots*, 1596, y place la naissance de l'argot, parmi les colporteurs porte-balles et bohémiens qui s'y rassembraient. Cf. *R. E. R.*, II, 159. (C.)

42. « Nyort. Grandes foires de Poictou »,

90 on corps; pour à laquelle remedier abaye, l'estomach. la veue esblouist, les venes sugcent de la propre substance des membres carniformes, et retirent en bas cestuy esprit vaguabond, negligent du traictement de son nourrisson et hoste naturel, qui est le corps : comme si l'oiseau sus le poing estant, vouloit en l'aër son vol prendre, et incontinent par les longes⁴³ seroit plus bas deprimé.

« Et à ce propous nous alleguant l'auctorité de Homere, pere de toute Philosophie⁴⁴, qui dict les Gregeoyz lors, non plus tost, avoir mis à leurs larmes fin du dueil de Patroclus le grand amy de Achilles⁴⁵, quand la faim se declaira et leurs ventres protesterent plus de larmes
100 ne les fournir. Car, en corps exinaniz⁴⁶ par long jeusne, plus n'estoit dequoy pleurer et larmer.

« Mediocrité est en tous cas louée et icy la maintiendrez. Vous mangerez à soupper⁴⁷ non febves, non lievres⁴⁸ ne aultre chair, non poulpre⁴⁹ (qu'on nomme polype), non choulx ne aultres viandes qui
105 peussent vos espritz animaulx troubler et obfusquer. Car, comme le mirouir ne peult repræsenter les simulachres des choses objectées et à luy exposées, si sa polissure est par halaines ou temps nubileux

Ligne 90. E : *au corps* — A : *le stomach* — l. 91. E : *veines succent* — l. 92. E : *retient* — A : *vagabond*; E : *vagabon* — l. 93-94. E : *oyseau* — l. 94. E : *air* — l. 96. E : *propous* — A, E : *allegant l'auctorité* — l. 100. A : *de les fournir* — A : *jeune* — l. 102. E : *louée et estimée, et icy* — l. 103. A, E : *ne lievres* — E : *autre* — l. 104. E : *autres* — l. 106. E : *mirouer* — A, E : *repræsenter*

dit la *Guide* de 1552. Elles se tenaient le 30 novembre, le 6 mai, le 6 février, sous les halles couvertes, et attiraient « la plus belle cohue de tout le royaume ». C'est à l'issue des foires de Niort sans doute au mois de mai, que R. place la représentation d'un mystère de Saint-Maixent, l. IV, ch. XIII. Cf. *R. E. R.*, II, 230. (C.)

43. La lesse, ou les longes étaient d'étroites lanières de cuir qui se nouaient ou s'agrafaient aux jets, anneaux fixés aux pattes de l'oiseau de vol. Cf. *R. E. R.*, X, 365. (C.)

44. De toute science, sens du mot *philosophie* au XVI^e s. Voir un autre éloge d'Homère t. I, *prol.*, l. 78 : « Homere, paragon de tous philologes. » (P.)

45. Voir Homère, *Iliade*, XIII, 20.

46. Vidé ; du latin *exinanitus*, même sens.

47. Recommandation faite d'après Cicéron, *De divinatione*, I, 30, § 62, et Pline, *Hist. Natur.*, l. XVIII, c. 12. (P.)

48. Cf. Bruyérin Champier, *op. cit.*, l. XIII, ch. xxiv : « Cato... familiam brassica ac leporina (teste Plutarcho)alebant, unde somnia varia, tumultuosaque contingebant. » Cf. également Pline, *H. N.*, l. XXVIII, ch. xix, et Galien.

(C.)

49. Poulpe, *Octopus vulgaris* Lmk., *πολύπους* (Arist., *Hist. anim.*, l. IV, ch. 1.), mollusque céphalopode. Belon lui aussi l'appelle polype. (D.)

obfusquée, aussi l'esprit ne reçoit les formes de divination par songes, si le corps est inquiété et troublé par les vapeurs et fumées des viandes
 110 précédentes, à cause de la sympathie laquelle est entre eux deux indissoluble.

« Vous mangerez bonne poyres crustumenies⁵⁰ et berguamottes⁵¹, une pome de court pendu⁵², quelques pruneaulx de Tours⁵³, quelques cerizes de mon verger⁵⁴. Et ne sera pourquoy doibvez craindre que vos
 115 songes en proviennent douteux, fallaces ou suspectz, comme les

Ligne 108. A : aussy — A : receoit ; E : reçoit — l. 110. E : precedentes — l. 112. E : bonnes poyres et pommes Crustemenies — l. 113. A, E : pomme — E : pruneaux — l. 114. A, E : vergier — E : debvez — E : voz — l. 115. E : aucuns — E : au temps — A : Autonne

50. Poire originaire de *Crustumia*, ville du territoire de *Crustumium*, au pays des Sabins, et célèbre dans l'antiquité :

Nec surculus idem

*Crustumii*s, Syriisque pyris... dit Virgile, *Géorg.*, l. II, v. 87-88. Et Pline écrit : « Cunctis autem Crustumia gratissima. » *H. N.*, XV, 16. — « Mire salubria et grata. præcipuè Crustumina. » *H. N.*, XXIII, 62, — Columelle, *De re rustica*, l. V, vante le poirier crustumien ; de même Celse, l. II, ch. 24 et Macrobe *Saturn.*, l. II, ch. 15. — *Pyra crustumina*, dit encore Ch. Estienne, *Seminarium*, Paris, 1548, p. 61. (D.)

51. Poire de Bergame, importée d'Italie en France (et d'abord à Autun et en Lorraine). dans le premier quart du xv^e s. « La Bergamote », dit O. de Serres, *Théâtre d'agric.*, 1663, l. VI, p. 628. « *Pyrus sativa*, fructu autumnali sessili, saccharato, odorato, e viridi flavescente, in ore liquescente. » (Tournefort, *Inst.* 1700, t. I, cl. 21, p. 629). L'horticulture moderne qui dénombre plus d'un millier de var. de poires, connaît encore la *Bergamote* ou seigneur d'Esperen, la bergamote crassane, la b. de Pentecôte ou doyénné d'hiver, etc. (D.)

52. « Le court pendu », (O. de Serres, *Théâtre d'agric.*; Rouen, 1663, l. VI, p. 626). Variété de pomme cultivée, très parfumée, au point que les femmes l'employaient, au dire de Bruyérin Champier, pour embaumer leurs armoires à robes. « *Les court-pendus...* quoique franches et très bonnes au goût et à l'odeur, ne valent rien en cidre », écrit l'auteur de *La nouvelle maison rustique*, 3^e éd., Paris, 1721, t. I, p. 673. Cette pomme de *cortpendu*, *capendu*, *carpendu*, est décrite pour la première fois par J. Bauhin sous le nom de *Curtipedaneum* ; elle provient, dit-il, d'*Epomanduodurum*, [Mandeure], au Comté de Montbéliard. Cf. Bauhin, *Hist. plant.*, Yverdun, 1651, t. I, p. 21. (D.)

53. Pruneaux très estimés, « *acceptissima et laudatissima* », dit Bruyérin Champier. Ils sont mentionnés dès 1545 dans les *Cris* d'Ant. Truquet. (D.)

54. Mon verger [de Thélème]. Comme on le verra par la suite, le l. III se passe en Touraine et Pantagruel a sa résidence à Thélème. Au l. IV, ch. LIV, Pantagruel, emportant les poires de l'île des Papimanes, dit à Homenas : « J'en affieray et hanteray en mon jardin de Touraine sus la rive de Loyre ». (C.)

ont declairez aulcuns Peripateticques on temps de automne⁵⁵, lors, sçavoir est, que les humains plus copieusement usent de fructaiges qu'en aultre saison : ce que les anciens prophetes et poëtes mystiquement nous enseignent, disans les vains et fallacieux songes gesir et estre
 120 cachez soubz les feuilles cheutes en terre, par ce qu'en automne les feuilles tombent des arbres⁵⁶. Car ceste ferveur naturelle laquelle abonde es fructz nouveaulx et laquelle par son ebullition facilement evapore es parties animales (comme nous voyons faire le moust) est, long temps a, expirée et resolue. Et boyrez belle eau de ma fontaine.
 125 — La condition (dist Panurge) m'est quelque peu dure. Je y consens toutesfois, couste et vaille⁵⁷, protestant desjeuner demain à bonne heure, incontinent apres mes songeailles⁵⁸. Au surplus je me recommande aux deux portes de Homere⁵⁹, à Morpheus⁶⁰, à Icelon, à Phantasus et Phobetor. Si au besoing ilz me secourent, je leurs erigeray un
 130 autel joyeux tout composé de fin dumet⁶¹. Si en Laconie j'estois dedans le temple de Ino entre CËtyle et Thalames⁶², par elle seroit ma perplexité resolüe en dormant à beaulx et joyeux songes. »

Puis demanda à Pantagruel : « Seroit ce poinct bien fait si je mettoys dessoubz mon coissin quelques branches de laurier ?⁶³ »

Ligne 117. E : *fructaiges* — l. 118. E : *autre* — l. 120. E : *soubz* — A : *feuilles* — E : *feuilles* — A : *Autonne* — l. 121. A : *feuilles* ; E : *feuilles* — l. 123-124. E : *est à long temps expirée* — l. 125. E : *J'y* — l. 126. A : *toutesfoys* — l. 127. A : *incontinent* — l. 127-128. E : *recommande* — l. 128. E : *Icellon* — l. 129. E : *ilz m'aydent et secourent* — l. 130. E : *autel joyeux* — E : *duvet* — l. 130-132. A, E : *Si en Laconie... joyeux songes* manque — l. 133. A : *Puys* — E : *point* — l. 134. E : *dessoubz mon coyssin*

55. D'après Plutarque, *Quæst. Conviv.*, l. VIII, question X. (P.)

56. Réminiscence de Virgile, *Enéide*, l. VI, v. 282-4.

57. Que cela coûte, pourvu que cela vaille. Cf. *Pathelein* : « Ne me chault, *couste et vaille* », et Cholières, *Contes*, fo 20, dans Lacurne : « Cela, direz-vous, est bien cher : toutes fois *couste, mais que* [pourvu que] *vaille* ». (C.)

58. Mes songes. Terme forgé par R. sur le modèle de « *relevailles*. » Cf. l. V, ch. xvii : « aux *crevailles* de l'hoste. » (C.)

59. Voir Homère, *Odyssée*, XIX, 562, et Virgile, *Enéide*, VI, 894.

60. Morphée est le dieu du sommeil. Phantasus est la divinité des apparences, Icelos et Phobetor sont deux noms désignant la même divinité de l'effroi, d'après Ovide, *Métamorphoses*, XI, v. 640 :

Hunc Icelon Superi, mortale Phobetera vulgus Nominat. Est etiam diversæ tertius artis Phantasus. (P.)

61. Duvet. Cf. l. I, ch. xiii, n. 68.

62. Emprunté à Pausanias, III, 26.

63. Galien recommande *ad somnum concii-*

- 135 — Il n'est (respondit Pantagruel) ja besoing. C'est chose supersti-
teuse, et n'est que abus ce qu'en escript Serapion Ascalonites⁶⁴, Anti-
phon⁶⁵, Philochorus⁶⁶, Artemon⁶⁷ et Fulgentius Pla[n]ciades⁶⁸. Autant
vous en diroys je de l'espaule gausche du cocrodile et du chameleon,
140 nommée eumetrides⁷⁰; autant de la corne de Hammon⁷¹ : ainsi
nomment les Æthiopiens une pierre precieuse à couleur d'or et forme
d'une corne de belier, comme est la corne de Juppiter Hammonien; affir-
mans autant estre vrays et infallibles les songes de ceulx qui la
portent que sont les oracles divins.
- 145 « Par adventure est ce que escrivent Homere et Virgile des deux
portes de songe, es quelles vous estes recommendé⁷².

Ligne 136. E : *qu'abus* — A, E : *ce qu'en ont escript* — l. 138. E : *diroye* — A, E :
gausche — A, E *crocodile* — E : *et chameleon* — l. 142. E : *Jupiter* — l. 145. E :
escripvent — E : *Vergile* — l. 146. E : *recommandé*

liandum : « *In lauri foliis hæc elementa inscri-
bito, jacentisque cervicali eo nesciente subji-
cto*; ζς, γςς, φθ. » *Gal. de remed. facile parand.*,
l. III, 62. (D.)

64. Sérapion d'Ascalon, auteur d'un traité
de l'explication des songes.

65. Rhéteur, auteur du Περὶ κρῖσεως ὀνείρων.
Il était d'Athènes et contemporain de So-
crate.

66. Érudit et polygraphe (iv^e s. av. J.-C.).

67. Artemon de Milet, qui a écrit sur l'in-
terprétation des songes.

68. Planciade Fulgence, écrivain latin,
auteur du *Mythologicum*, évêque de Carthage
au v^e siècle.

69. D'après Pline, l. XXVII I, ch. xxix :
« Democritus narrat... sinistrum humerum
[chamæleonis] quibus monstris consecret,
qualiter somnia quæ velis et quibus velis mit-
tantur, pudet referre. » Voir encore Aulu-
Gelle, *Nuits attiques*, X, 12.

70. Cf. Pline, l. XXXVII, ch. x : « *Eumetris*
in Bactris nascitur, silici similis et capiti sup-
LE TIERS LIVRE.

posita, visa nocturna oraculi modo reddit. »
Mentionné par J.-C. Scaliger dans son com-
mentaire cité plus haut. (P.)

71. *Cornu Ammonis vel Hammonis, ammo-
nites; ammonius lapis* (Cardan); *ceratoïdes*
(Mercati); *ophioides* (Aldrovande); ammo-
nites, coquilles fossiles de mollusques céphalo-
podes répandus depuis le Trias jusque dans le
Crétacé. Les ammonites sont souvent pyriti-
sées, surtout dans le lias, d'où le nom de
chrysolites que leur donnent quelques vieux
auteurs. On lit d'ailleurs dans Pline : « La
corne d'Ammon est une des gemmes que
l'Éthiopie vénère le plus ; sa couleur est celle
de l'or, sa figure retrace une corne de bélier ;
elle donne, dit-on, des rêves divins et prophé-
tiques. » *H. N.*, XXXVII, 60. — Elle provient
de la Cyrénaïque, dit à son tour Solin : « Illic
et lapis legitur, Hammonis vocant cornum
(sic)... fulgore aureo est. » *Polyhistor*, 28. Elle
est mentionnée par J.-C. Scaliger avec l'*Eumé-
tride* comme favorable aux songes. (D. P.)

72. Homère dans l'*Odyssée*, ch. XIX, v. 562

« L'une est de ivoire, par laquelle entrent les songes confus, fallaces et incertains, comme à travers l'ivoire, tant soit deliée que voudrez, possible n'est rien veoir⁷³ : sa densité et opacité empesche la
150 penetration des espritz visifz et reception des especes visibles⁷⁴.

« L'autre est de corne, par laquelle entrent les songes certains, vrays et infallibles, comme à travers la corne par sa resplendeur et diaphaneité apparoissent toutes especes⁷⁵ certainement et distinctement⁷⁶.

155 — Vous voulez inferer (dist frere Jan) que les songes des coquuz cornuz, comme sera Panurge Dieu aydant et sa femme, sont tousjours vrays et infallibles. »

Ligne 147. E : *d'Ivoire* → l. 148. A, E : *ivoire* — l. 151. E : *autre* — l. 155. A : *Vous (dist frere Jan) voulez inferer que les songes*; E : *Vous (dict frere Jan) voulez inferer que les coquuz*.

et suiv., Virgile, dans l'*Enéide*, l. VI, v. 874 et suiv. Toute cette interprétation de ces deux passages de l'*Odyssée* et de l'*Enéide* est empruntée à Macrobe, *Songe de Scipion*, I, 3. (P.)

73. « Ebur... cujus corpus ita natura densatum est, ut ad quamvis extremitatem tenuitatis erasum, nullo visu ad ulteriora tendente penetretur. » Macrobe, *op. cit. ibid.* (P.)

74. Cette explication, empruntée à Macrobe, est fondée sur la doctrine qui expliquait la vi-

sion : 1^o par un rayonnement des *esprits animaux* hors de l'œil, et 2^o par l'action des *espèces*, c'est-à-dire des images immatérielles des corps sur l'organe visuel. Cette dernière théorie était admise par la scolastique. Cf. Gilson, *Revue d'hist. francisc.*, t. II, p. 84. (P.)

75. Images des corps.

76. « Cornu... cujus ista natura est, ut tenuatum visui pervium sit. » Macrobe, *op. cit., ibid.* (P.)

Le songe de Panurge et interpretation d'icelluy.

CHAPITRE XIII.

Sus les sept heures du matin subsequence, Panurge se præsenta davant Pantagruel, estans en la chambre Epistemon, frere Jan des Entommeures, Ponocrates, Eudemon, Carpalim et aultres, es quelz, à la venue de Panurge, dist Pantagruel :

« Voyez cy nostre songeur.

— Ceste parolle, dist Epistemon, jadis cousta bon, et feut chèrement vendue es enfans de Jacob ¹. »

10 Adoncques dist Panurge : « J'en suys bien chés Guillot le songeur ². J'ay songé tant et plus, mais je n'y entends note. Exceptez que par mes songeries j'avoys une femme jeune, gualante, belle en perfection, laquelle me traictoit et entretenoit mignonement, comme un petit dorelot ³.

15 « Jamais homme ne feut plus aise ne plus joyeux. Elle me flattoit, me chatouilloit, me tastonnoit, me testonnoit, me baisoit, me accolloit, et par esbattement me faisoit deux belles petites cornes au dessus du front. Je luy remonstroys en folliant qu'elle me les devoit mettre

Ligne 1. E: *iceluy* — l. 3. E: *devant* — l. 5. E: *autres* — l. 8. E: *fut* — l. 10. E: *Adoncque* — E: *suis* — E: *chez* — l. 11. E: *Excepte* — l. 15. E: *fut* — E: *joyeux* — E: *flatoit* — l. 16. E: *chattouilloit, me testonnoit, me tastonnoit* — l. 18. E: *qu'elles*

1. C'est, en effet, la parole des frères de Joseph, au moment où ils décident de le tuer : *Genèse*, xxxvii, 19 : « Et mutuo loquebantur : *Ecce somniator venit. Venite, occidamus eum.* »

Joseph, devenu intendant du Pharaon, les fera jeter en prison. (P.)

2. Ce personnage légendaire serait, origi-

nairement, d'après Le Roux de Lincy (*Proverbes français*, t. II, p. 41), un chevalier de l'*Amadis de Gaule*, Don Guilan el Cuidador. L'expression : être, ou aller chez Guillot le Songeur, semble avoir été usuelle dans la seconde moitié du xvii^e s. Cf. *R. XVII^e s.*, VI, 292. (P.)

3. Un mignon. Cf. l. I, ch. xxii, n. 75.

au dessoubz des œilz, pour mieulx veoir ce que j'en voudrois ferir,
 20 affin que Momus ne trovast en elle chose aucune imperfaicte et
 digne de correction, comme il feist en la position des cornes bovines⁴. La
 follastre non obstant ma remonstrance me les fiscoyot encore plus
 avant. Et en ce ne me faisoit mal quiconques, qui est cas admirable.

« Peu après me sembla que je feuz ne sçay comment transformé en
 25 tabourin, et elle en chouette.

« Là feut mon sommeil interrompu, et en sursault me resveiglay,
 tout fasché, perplex et indigné.

« Voyez là une belle platelée de songes, faictez grand chere là des-
 sus, et l'exposez comme l'entendez. Allons desjeuner, Carpalim.

30 — J'entends (dist Pantagruel), si j'ay jugement aucun en l'art de
 divination par songes, que vostre femme ne vous fera realement et en
 apparence exterieure cornes on front, comme portent les satyres,
 mais elle ne vous tiendra foy ne loyaulté conjugalle, ains à aultruy
 se abandonnera, et vous fera coqu. Cestuy point est apertement
 35 exposé par Artemidorus⁵, comme le diz.

« Aussi ne sera de vous faicte metamorphose en tabourin, mais
 d'elle vous serez battu comme tabour⁶ à nopces; ne d'elle en chouette
 mais elle vous desrobbera, comme est le naturel de la chouette⁷.
 Et voyez vos songes conformes es sors Virgilianes : vous serez coqu,
 40 vous serez battu, vous serez desrobbé. »

Ligne 19. A, E : yeulx — l. 20. E : aucune — l. 22. E : fiscoit — A, E : encores —
 l. 23. E : quelconque — l. 26. E : fut — E : resveillay — l. 28. E : faictes — l. 29. E :
 Allons desjeuner monsieur maistre Carpalim — l. 30. E : J'entens — E : aucun — l. 32. A,
 E : au front, — E : Satyrs — l. 33. A : leaulté — E : conjugale — E : aultruy — l. 34.
 E : s'abandonnera — E : coquu — l. 35. E : dy — l. 36. A : Aussy — l. 37. E : ne elle —
 l. 38. E : desrobera — l. 39. E : vox — E : Vergilianes — l. 40. E : coquu — E : desrobé

4. Cette anecdote nous est connue par Aristote, *De partibus animalium*, III, 2, 7, qui la donne comme d'origine ésofique et par Lucien, *Nigrinus*, 32. R. pouvait la lire dans Erasme, *Adages*, I, 5, 74, *Momo satisfacere* : « Aristoteles meminit hujus qui naturam incusarit quod bobus cornua in capite ac non po-

tius in armis addiderit, quo vehementius possint ferire. » (P.)

5. Voir ch. XII, n. 11. Le passage d'Artémidore qui est visé ici par Pantagruel se trouve au l. II, ch. 12. (P.)

6. Le tambourin était un accessoire indispensable des réjouissances nuptiales. Cf. du

Là s'escria frere Jan, et dist :

« Il dict par Dieu vray, tu seras coqu, homme de bien, je t'en asceure : tu auras belles cornes. Hay, hay, hay, nostre maistre *de Cornibus* ⁸, Dieu te guard; faiz nous deux motz de prædication, et je feray la queste
45 parmy la paroece.

— Au rebours (dist Panurge), mon songe presagist qu'en mon mariage j'auray planté de tous biens, avecques la corne d'abondance.

« Vous dictez que seront cornes de satyres. *Amen, amen, fiat, fiat, ad differentiam papæ* ⁹. Ainsi auroys je eternellement le virolet ¹⁰ en
50 poinct et infatiguable, comme l'ont les satyres. Chose que tous desirent, et peu de gens l'impetrent des cieulx. Par consequent coqu jamais, car faulte de ce est cause sans laquelle non ¹¹, cause unique, de faire les mariz coquz.

« Qui faict les coquins mandier? C'est qu'ilz n'ont en leurs mai-
55 sons de quoy leur sac emplir. Qui faict le loup sortir du bois? Default de carnage ¹². Qui faict les femmes ribauldes? Vous m'enten-

Ligne 42. A : *pardieu*; E : *par Bien* — E : *asseure* — l. 44. E : *gard, faictz* — A, E : *predication* — l. 45. E : *parroisse* — l. 48. E : *dictes* — E : *satyrs* — l. 49. A : *Ainsy* — E : *virollet* — l. 50. E : *Choses* — l. 51. E : *coquu* — l. 53. E : *coquuz* — l. 54. E : *mendier* — l. 54-55. E : *leur maison* — l. 55. A, E : *boys*

Fail, t. I, p. 171 : « Tousjours s'y trouvoit à propos comme *tabourin à noces*. » (C.)

7. La chouette avait au xv^e s. la réputation qu'a de nos jours la pie voleuse. Cf. *Matrot*, t. I, p. 199 :

Quel qu'il soit, il n'est poinct poète,
Mais filz aîné d'une chouette,
On aussi larron pour le moins.

Cette réputation remonte à l'antiquité. Arné, fille de l'île de Sithone, ayant trahi sa patrie pour de l'argent, les dieux pour la punir la changèrent en chouette qui conserva, dit Ovide, *Métam.*, VII, 467, la même passion pour l'argent. (C.)

8. Sur ce personnage, voir l. II, ch. xv, n. 30. Théodore de Bèze fit son épithape satirique : *Ceratino Pseudomonacho*, qui vulgo dic-

tus fuit *De Cornibus* (*Th. Bezæ poemata*, Genève, 1586, p. 99). (P.)

9. Après avoir dit *fiat*, terme de bonne latinité, en usage dans la chancellerie romaine, Panurge se reprend pour se servir de la forme barbare *fiatur*, et ajoute : « à la différence du pape » qui ne l'employait pas dans ses bulles. Cf. *Coccaie*, *Macar.*, IV, « *supplicat ut prestum... vindicta fiatur.* » (C.)

10. Cf. ch. ix, n. l. 38.

11. *Causa sine qua non*, locution de scolastique.

12. Très vieux proverbe qu'on rencontre dès le xiii^e s. sous la forme : « La faim enchace le loup du bois » (*Leroux de Lincy*, t. I., p. 181). Cf. *Villon*, *Test.*, v. 167 :

Necessité faict gens mesprendre
Et faim saillir le loup du bois. (C.)

dez assez. J'en demande¹³ à messieurs les clers, à messieurs les præsi-
dens, conseillers, advocatz, proculteurs¹⁴ et aultres glossateurs de la
venerable rubricque¹⁵ *de frigidis et maleficiatis*.

60 « Vous (pardonnez moy si je mespres) me semblez evidentement
errer, interpretant cornes pour cocuage.

« Diane les porte en teste à forme de beau croissant : est-elle coqüe
pourtant ? Comment diable seroyt elle coqüe, qui ne feut oncques
mariée ? Parlez de grace correct, craignant qu'elle vous en face au
65 patron que feist à Acteon.

« Le bon Bacchus porte cornes semblablement, Pan, Juppiter
Ammonien, tant d'aultres. Sont ilz coquz ? Juno seroit elle putain ?
Car il s'ensuivroyt par la figure dicte metalepsis¹⁶. Comme appellant
un enfant, en præsence de ses pere et mere, champis¹⁷ ou avoistre¹⁸,
70 c'est honnestement, tacitement dire le pere coqu et sa femme ribaulde.

« Parlons mieulx. Les cornes que me faisoit ma femme sont cornes
d'abondance et planté de tous biens. Je le vous affie. Au demourant
je seray joyeux comme un tabour à nopces, tousjours sonnante, tous-
jours ronflant, tousjours bourdonnant et petant. Croyez que c'est
75 l'heur de mon bien. Ma femme sera coincte¹⁹ et jolie, comme une
belle petite chouette²⁰. Qui ne le croid, d'enfer aille au gibbet. Noel
nouvelet²¹.

Ligne 57. A, E : *clercs* — l. 58. E : *glosateurs* — l. 61. E : *coquage* — l. 64. E : *seroit*
— E : *fut* — l. 66. E : *Jupiter* — l. 67. E : *autres* — E : *coquuz* — l. 68. E : *ensuyvant*
— l. 69. A, E : *presence* — E : *avoialtre* — l. 70. E : *coquu* — l. 72. E : *demourant* —
l. 73. E : *joyeux* — l. 76. A : *croy* ; E : *croyt* — E : *Novel*

13. J'en appelle à. Cf. *prol.*, n. 5.

14. Cf. l. IV, ch. XII : « *proculitous* et
chiquanous ». A-peu-près, pour *procurateur*,
avec équivoque libre.

15. Rubrique du titre 15 du l. IV des *Décré-
tales*. Cf. ch. XLII, n. 11.

16. Transposition. Terme de rhétorique.

17. Enfant trouvé [dans les champs], bâtard.
Mot de terroir, encore usité en Saintonge,
Poitou, Berry, Limousin et Languedoc. V. Sai-
néan, t. p. II, 138.

18. Enfant adultérin. Archaïsme.

19. Agréable. Ces épithètes, dont R. fait
honneur à la chouette, sont appliquées dans
la farce de l'*Obstination des femmes* à la pie.
Cf. Fournier, *Th. fr.*, p. 128 :

...Une pie,

Elle sera *coincte* et jolie. (C.)

20. Avant d'être considérée comme un
oiseau de mauvais augure, la chouette était
appréciée pour son plumage et sa gentil-

— Je note (dist Pantagruel) le pointc dernier que avez dict, et le confere avecques le premier. Au commencement vous estiez tout con-
 80 fict en delices de vostre songe. En fin vous esveigliastez en sursault fashé, perplex et indigné. (Voire, dist Panurge, car je n'avoys pointc dipné). Tout ira en desolation, je le prevoy. Sçaichez pour vray que tout sommeil finissant en sursault, et laissant la persone fashée et indignée, ou mal signifie, ou mal præ sagist²².

85 « Mal signifie, c'est à dire maladie cacoethe²³, maligne, pestilente, oculte et latente dedans le centre du corps, laquelle par sommeil, qui tousjours renforce la vertu concoctrice (scelon les theoremes de medicine) commenceroit soy declairer et mouvoir vers la superficie. Au quel triste mouvement seroyt le repous dissolu, et le premier sen-
 90 sitif²⁴ admonnesté de y compatir et pourveoir. Comme en proverbe

Ligne 78. E : *qu'avez* — F : *dictz* — l. 80. E : *delice* — E : *veillastes* — l. 81. E : *Voyre* — l. 82. E : *point disné* — A : *Saichez*; E : *Sachez* — l. 83. A, E : *personne* — l. 84. E : *presagist* — l. 86. A, E : *occulte* — l. 87. E : *concoctrice* — E : *selon* — l. 89. E : *seroit* — E : *repos* — l. 90. A : *admonesté* — E : *d'y*

lesse. On l'apprivoisait comme la pie. Cf. Marie de France, *Fable 48* (Littré) :

D'un vilein dist, ki nurriseit
 Une *Kauwe* que mult ameit.

Une trace de cette ancienne condition de la chouette est restée dans l'argot et le langage populaire, où le mot *chouette* a le sens de beau, d'agréable. Cf. Sainéan. *Les Sources de l'Argot*, t. II, p. 312. (C.)

21. C'est la fin d'un couplet du Noël « *Noël nouvelet* ». Cf. *R. E. R.*, IV, 188 :

Et si me dit : « Frere creis tu icy ?
 Si tu y croys es cieus seras ravy,
 Si tu n'y croys d'enfer va au gibet.
Noël nouvelet.

Ce Noël, qui paraît remonter à la fin du x^v^e s., figure dans le ms. fr. 2368 de la B. N., dans la *Grande Bible des Noëls* (Tours, s. d., in-16 goth.), les *Noëls nouvellement faitz* (Paris,

s. d., vers 1514, in-16, goth.), et probablement dans plusieurs autres recueils. (C.)

22. Présage. Latinisme, de *præsagire*, même sens.

23. De mauvaise nature. Terme médical, du grec *κακοτήτης*. « Pessimum id genus est... quod κακότητις; a græcis nominatur. » Celse, *De Med.*, v. 38. (D.)

24. Les anciens croyaient que le cerveau et la moelle sont insensibles, doctrine qui n'a été démentie que par les expériences modernes de Fritsch, et Hitzig sur l'excitation directe des deux substances cérébrales. Dès lors, c'est dans le cœur qu'Aristote plaçait le siège des sensations et de l'entendement : « C'est dans le cœur que se trouve le principe de l'âme qui sent. » (*De juv. et sen.*, c. 3.) Et cet organe apparaît le premier chez l'embryon, parce qu'il est le principe « d'où part le mouvement. » *De gen. an.*, II, 8. (D.)

l'on dict : irriter les freslons²⁵, mouvoir la Camarine²⁶, esveigler le chat qui dort²⁷.

« Mal præ sagist, c'est à dire, quand au fait de l'ame en matiere de divination somniale, nous donne entendre que quelque malheur y
95 est destiné et préparé, lequel de brief sortira en son effect.

« Exemple on songe et resveil espovantable de Hecuba; on songe de Eurydice femme de Orpheus²⁸, lequel parfaict, les dict Ennius s'estre esveiglées en sursault et espovantées. Aussi après veid Hecuba son mary Priam, ses enfans, sa patrie occis et destructz²⁹; Eurydice bien
100 tost après mourut miserablement.

« En Æneas³⁰ songeant qu'il parloit à Hector defunct, soubdain en sursault s'esveiglant : aussi feut celle propre nuict Troye sacagée et bruslée. Aultre foys, songeant qu'il veoyt ses dieux familiers et Penates et en espouvantement s'esveiglant, patit au subsequenceur jour horrible
105 tormente sus mer.

« En Turnus³¹, lequel estant incité par vision phantasticque de la furie infernale à commencer guerre contre Æneas, s'esveigla en sursault tout indigné ; puis feut après longues desolations occis par icelluy Æneas. Mille aultres.

Ligne 91. E : *esveiller* — l. 93. E : *presagist* — A, E : *quant* — l. 96. E : *au songe* — E : *espoventable* — E : *Heccuba* — E : *au songe* — l. 97. E : *Euridice* — l. 98. E : *esveillées* — E : *espoventées* — A : *Aussy* — E : *vid Heccuba* — l. 99. E : *ses enfans, sa parenté occis* — E : *Euridice* — l. 102. E : *esveillant* — A : *aussy* — E : *fut* — A : *nuyct Troie* — A, E : *saccagée* — l. 103. E : *Autresfois* — E : *voioid* — l. 104. A : *espovantement*; E : *espoventement* — E : *esveillant* — l. 105. E : *tourmente* — l. 106-109. A : *En Turnus.... icelluy Æneas* manque — l. 109. E : *autres*.

25. Diction antique. Cf. Erasme, *Adages*, I, 1, 60 : *Irritare crabrones*.

26. Diction antique. Cf. l. II, ch. xxxiii, n. 29 et l'*Adage* d'Erasme, I, 1, 64 : *Movere Camarinam*.

27. Cf. *Anc. poés. fr.*, t. XIII, p. 132, *La complainte du temps passé* (vers 1530) :

Un chacun son prochain aimoit
Et le Bon Droit ne dormoit point,
Car on venoit frapper au point,
Resveiller le chat qui dormoit.

Le proverbe se trouve dans Oudin, *Curios. fr.*, et dans Ch. d'Orléans, *Rép. à Fredet* (Litré) : « Sans resveiller le chat qui dort. » (C.)

28. D'après Cicéron, *De Divinatione*, I, 20 et 21, qui prend l'exemple d'Hécube dans une tragédie grecque et celui d'Eurydice dans les *Annales* d'Ennius. (P.)

29. Emprunté à Virgile, *Enéide*, l. II, v. 230-295 et 302.

30. D'après Virgile, *Enéide*, l. III, v. 147-175 et 192.

31. Autre emprunt à Virgile, *Enéide*, l. VII, v. 458 et suiv.

110 « Quand je vous compte de Æneas, notez que Fabius Pictor dict rien par luy n'avoir esté fait ne entrepris, rien ne luy estre advenu, que preallablement il n'eust congneu et præveu par divination somniale³².

« Raison ne default es exemples. Car si le sommeil et repous est
115 don et benefice special des dieux, comme maintiennent les philosophes et atteste le poete disant³³ :

Lors l'heure estoit que sommeil, don des cieulx,
Vient aux humains fatiguez, gracieux,

tel don en fascherie et indignation ne peut estre terminé sans
120 grande infelicité prætendue. Aultrement seroit repous non repous, don non don, non des dieux amis provenent, mais des diables ennemis, jouxte le mot vulgaire³⁴ : ἐχθρῶν ἄδωρα δῶρα.

« Comme si le perefamilies, estant à table opulente, en bon appetit, au commencement de son repas, on voyoid en sursault espou-
125 venté soy lever. Qui n'en sçauroit la cause s'en pourroit esbahir. Mais quoy ? il avoit ouy ses serviteurs crier au feu, ses servantes crier au larron, ses enfans crier au meurtre. Là failloit, le repas laissé, accourir, pour y remedier et donner ordre.

« Vrayement je me recorde que les Caballistes³⁵ et Massorethz³⁶ inter-

Ligne 110. E : *que* manque — l. 112. E : *prealablement* — A, E : *preveu* — l. 114. A, E : *Raison me default* — E : *repos* — l. 115. A : *poëte* — l. 117. E : *Cieulx* — l. 118. E : *fatigués, gralieux* — l. 119. E : *peull* — l. 120. A, E : *pretendue* — E : *Aultrement* — E : *repos* — l. 121. E : *amys provenant* — E : *ennemys* — l. 123. E : *Ek thron adora dora* — l. 123. E : *pere de famille* — l. 124-125. A, E : *espoventé* — l. 129. E : *Massoretz*

32. D'après Cicéron. *De Divinatione*, I, 21, § 43 : « Hisque adjungatur etiam Æneae somnium, quod in Numerii Fabii Pictoris græcis annalibus ejusmodi est ut omnia quæ ab Ænea gesta sunt quæque illi acciderunt, ea fuerint quæ ei secundum quietem visa sunt. » (P.)

33. Cf. *Enéide*, l. II, v. 268 :

Tempus erat quo prima quies mortalibus
[ægris

Incipit, et dono divum gratissima serpit.

LE TIERS LIVRE.

34. Les présents des ennemis ne sont pas des présents, vers de l'*Ajax* de Sophocle, 665, passé en proverbe. Voir Erasme, *Adages*, I, 3, 35 : *Hostium munera non munera*. (P.)

35. Docteurs juifs habiles dans l'interprétation des livres saints. Cf. l. I, ch. VIII, n. 108.

36. D'après la *Briefve declaration* : « Interpretes et glossateurs entre les Hebreux ». Cf. l. I, ch. II, n. 36.

130 pretes des sacres letres, exposans en quoy l'on pourroit par discretion
 congnoistre la verité des apparitions angelicques (car souvent l'ange
 de Sathan se transfigure en ange de lumiere³⁷) disent la difference
 de ces deux estre en ce que l'ange bening et consolateur, apparois-
 sant à l'homme, l'espovante au commencement, le console en la fin,
 135 le rend content et satisfait; l'ange maling et seducteur au commen-
 cement resjouist l'homme, en fin le laisse perturbé, fasché et perplex³⁸.

Ligne 130. E : *sacrées* — l. 131. E : *cognoistre* — l. 134. E : *espouvente*

37. Cf. Saint Paul, I, *Ep. aux Corinthiens*,
 XI, 14 : « Et non mirum, ipse enim Satanas
 transfigurat se in angelum lucis. »

38. Cette pensée, empruntée sans doute à
 un docteur de l'Église, a été développée en
 vers par Guil. Crétin, *Apparition du maré-
 chal sans reproche*, éd. Coustelier, p. 114 :

... Vision venant de part mauvaïse

Au commencer donne semblance d'ayse
 Et, au partir, tristes et desolez
 Rend ceulx qu'avoit à l'entrée consolez :
 Mais au contraire, et tout à l'opposite,
 Faict le bon ange envers ceulx que visite ;
 Car au venir il leur donne terreur,
 Et au depart les jecte hors d'erreur...

(C.)

*Excuse de Panurge, et exposition de caballe
monastique en matiere de beuf sallé.*

CHAPITRE XV.

— Dieu (dist Panurge) guard de mal qui void bien et n'oyt goutte.
5 Je vous voy tresbien, mais je ne vous oy point. Et ne sçay que dictez.
Le ventre affamé n'a point d'aureilles¹. Je brame, par Dieu, de mal rage
de faim! J'ay fait courvée trop extraordinaire. Il fera plus que maistre
Mousche², qui de cestuy an me fera estre de songeailles.

« Ne souper point, de par le diable? Cancre³! Allons, frere Jan,
10 desjeuner. Quand j'ay bien à point desjeuné, et mon stomach est bien
à point affené⁴ et agrené⁵, encores pour un besoing et en cas de neces-
sité me passeroys je de dipner. Mais ne souper point? Cancre! C'est
erreur! C'est scandale en nature.

« Nature a fait le jour pour soy exercer, pour travailler, et vacquer
15 chascun en sa negociation; et pour ce plus aptement faire, elle
nous fournist de chandelle, c'est la claire et joyeuse lumiere du soleil.
Au soir elle commence nous la tollir, et nous dict tacitement: « En-
fans, vous estes gens de bien. C'est assez travaillé. La nuyct vient:
il convient cesser du labeur et soy restaurer par bon pain, bon vin,
20 bonnes viandes; puys soy quelque peu esbaudir, coucher et reposer,
pour au lendemain estre frays et alaigres au labeur comme davant. »

Ligne 2. E : *bæuf* — l. 4. E : *gard* — A : *veoyd*; E : *veoid* — l. 5. E : *point* — E :
dictes — l. 6. E : *point* — E : *par Bieu* — A, E : *male raige* — l. 7. E : *corvée* — l. 9.
E : *soupper point* — l. 10-21. A, E : *Quand j'ay bien..... comme davant* manque

1. Diction antique. Voir Érasme, *Adages*, II, 8, 84 : *Venter auribus caret*.

2. Type populaire du joueur de gobelets ou de l'escamoteur. Voir l. II, ch. xvi, n. 83.

3. Exclamation elliptique; « Me vienne le

chancre si... » Cf. Estienne, *Apologie* « Te vienne le chancre. » (Lacurne). (C.)

4. Repu de foin (encore usité en Poitou et Berry). Voir Sainéan, t. II, p. 249 et 252.

5. Repu de grain. Voir Sainéant, .II, p. 250.

« Ainsi font les faulconniers. Quand ilz ont peu ⁶ leurs oiseaulx, ilz ne les font voler sus leurs guorges ⁷ : ilz les laissent enduire ⁸ sus la perche. Ce que tresbien entendit le bon pape premier instituteur des
25 jeusnes ⁹.

« Il ordonna qu'on jeusnast jusques à l'heure de nones ¹⁰, le reste du jour feut mis en liberté de repaistre. On temps jadis peu de gens dipnoient ¹¹, comme vous diriez les moines et chanoines : aussi bien n'ont ilz aultre occupation ; tous les jours leur sont festes, et
30 observent diligemment un proverbe claustral, *de missa ad mensam* ¹², et ne differeroient seulement, attendans la venue de l'abbé ¹³ pour soy enfourner à table : là, en baufrant, attendent les moines l'abbé tant qu'il voudra, non aultrement ne en aultre condition ; mais tout le monde souppoit, exceptez quelques resveurs songears, dont est dicte
35 la cene comme cœne, c'est à dire à tous commune ¹⁴.

« Tu le sçaiz bien, frere Jan. Allons mon amy, de par tous les diables, allons! Mon stomach abboye ¹⁵ de male faim comme un chien. Jectons

Lignes 22-39. A, E : *ainsi font les faulconniers.... envers Cerberus* manque.

6. Repu. Part. passé de paître.

7. Expression de fauconnerie : se dit d'un oiseau qui prend son vol immédiatement après s'être repu, avant que les *gorges* (pâtures) soient digérées (D.).

8. Digérer (de *inducere*) sur leur perchoir. Pour ces termes de fauconnerie, cf. *R. E. R.*, X, p. 369.

9. Cf. Polydore Virgile, *De inventoribus rerum*, VI, 3.

10. Environ 3 heures de l'après-midi (la neuvième heure après le lever du soleil, à l'équinoxe.)

11. Dans l'antiquité. Cf. Condillac, *Hist. Anc.*, XI, 3 (Littré) : « Le souper était proprement le seul repas des Romains ; le matin, sur le midi, ils ne mangeaient qu'un morceau. » Au l. I, ch. xxiii, R. donne à Gargantua un précepte conforme : « Notez icy que son disner estoit sobre et frugal, car tant seulement man-

geoit pour refrener les haboys de l'estomach, mais le souper estoit copieux. » (C.)

12. Le diner avait lieu à midi, à l'issue de la messe. De là plusieurs dictons du xve siècle :
Courte messe et long diner
C'est la joie au chevalier.

Court sermon et long disner.

Cf. Le Roux de Lincy, t. II, p. 195. (C.)

13. Cf. *Les illustres proverbes*, Paris, 1665, t. II, p. 51 (Le Roux de Lincy) : « Attendre quelqu'un comme les moines attendent l'abbé, c'est-à-dire en disnant, car l'heure du repas est si réglée dans les monastères que quand l'heure est sonnée, on se met à table, sans attendre non pas même le supérieur. » (C.)

14. D'après Plutarque., *Probl. sympos.*, VIII, 6.

15. Cf. l. I, ch. xxiii, l. 201 : « les haboys de l'estomach » et la citation d'Horace : « Cum sale panis latrantem stomachum leniet. »

luy force souppe¹⁶ en gueule pour l'appaiser, à l'exemple de la Sibylle envers Cerberus¹⁷. Tu aymes les souppe de prime¹⁸: plus me
40 plaisent les souppe de levrier¹⁹, associées de quelque piece de labou-
reux sallé à neuf leçons.

— Je te entends (respondit frere Jan). Ceste metaphore est extraicte de la marmite claustrale. Le laboureur, c'est le beuf qui laboure ou a labouré; à neuf leçons, c'est à dire cuycy à perfection.

45 « Car les bons peres de religion, par certaine cabalisticque insti-
tution des anciens non escripte, mais baillée de main en main, soy
levans, de mon temps, pour matines, faisoient certains præambules
notables avant entrer en l'eclise. Fiantoyent aux fiantouoirs, pissoient
aux pissouoirs, crachoyent aux crachouoirs, toussoient aux toussooirs
50 melodieusement, resvoient aux resvoirs, affin de rien immonde ne
porter au service divin. Ces choses faictes, devotement se transpor-
toient en la sainte chappelle (ainsi estoit en leurs rebus²⁰ nommée
la cuisine claustrale) et devotement sollicitoyent que dès lors feust au
55 feu le beuf mis pour le desjeuner des religieux freres de Nostre Sei-
gneur. Eulx mesmes souvent allumoient le feu sous la marmite.

« Or est que, matines ayant neuf leçons, plus matin se levoient

Ligne 39. A : *aymez* — l. 40. A, E : *laurier* — A : *associeez* — l. 41. A : *leçons* — l. 42. E : *l'entends* — l. 43. E : *ba* — l. 44. A : *leçons* — E : *cuict* — l. 45. E : *Cabalistique* — l. 47. E : *faisoyent* — E : *preambles* — l. 48. E : *Eglise*. *Fiantoyent* aux *fiantoir*, *pissoient* — l. 49. A : *au pissouoir*, *crachoyent* au *crachouoir*, *toussoient* au *toussooir* ; E : *au pissouoir et crachoyent* au *crachoir*, *tossoient* au *tossoir* — l. 50. E : *resvoient* — A : *au resvouoir* ; E : *au resvoir* — E : *immunde* — l. 51-52. E : *transportoyent* — A, E : *chappelle* — A : *ainsy* — l. 53. E : *cuisine* — E : *sollicitoyent* — E : *fust* — l. 54. A : *religieux* — l. 55. E : *allumoyent* — E : *soubz* — l. 56. A, E : *ayans* — A : *leçons* — E : *levoient*

16. Ici au sens de tranche de pain. Cf. l. I, ch. XI, n. 55.

17. Réminiscence de l'*Énéide*, VI, v. 417-423.

18. Tranches de pain trempées dans du bouillon, que l'on mangeait dans les couvents à l'heure de *prime*. Cf. l. I, ch. XXI, n. 21. (C).

19. Il faut sans doute entendre, non pas une soupe légère et presque sans pain, comme on

en donnait selon Le Duchat aux lévriers, mais plutôt une pièce du gibier que chasse le levrier, c'est-à-dire un beau lièvre. Au l. IV, ch. LIX, on trouve l'expression : « soupes de levrier » (C.)

20. Le mot était nouveau à l'époque de R. Il désignait primitivement des devises faites d'images, puis, d'une façon générale, tout langage figuré. Voir Sainéan, t. II, p. 407-410.

par raison, plus aussi multiplioient en appetit et alteration aux abboys du parchemin²¹, que matines estantes ourlées d'une ou trois leçons seulement. Plus matin se levans, par la dicte caballe, plus tost
60 estoit le beuf au feu; plus y estant, plus cuict restoit; plus cuict restant, plus tendre estoit, moins usoit les dens, plus delectoit le palat, moins grevoit le stomach, plus nourrissoit les bons religieux. Qui est la fin unicque et intention premiere des fondateurs: en contemplation de ce qu'ilz ne mangent mie pour vivre, ilz vivent pour
65 manger, et ne ont que leur vie en ce monde. Allons, Panurge.

— A ceste heure (dist Panurge) te ay je entendu, couillon velouté²², couillon claustral et cabalique. Il me y va du propre cabal²³. Le sort²⁴, l'usure et les interestz je pardonne²⁵. Je me contente des despens, puy que tant disertement nous as fait repetition sus le chapitre singulier de la caballe²⁶ culinaire et monasticque. Allons, Carpalim. Frere Jan, mon baudrier²⁷, allons. Bon jour, tous mes bons seigneurs. J'avoys assez songé pour boyre. Allons! »

Panurge n'avoit ce mot achevé, quand Epistemon à haulte voix s'escria, disant :

75 « Chose bien commune et vulgaire entre les humains est le malheur d'aultruy entendre, prævoir, congnoistre et prædire. Mais ô

Ligne 57. A : *aussy* — E : *multiplioient* — l. 58. A, E : *aboys* — A, E : *estans* — E : *troys* — l. 59. A : *lecçons* — l. 60. E : *plus y estant, estant plus cuict* — l. 61. E : *dents* — l. 62. E : *palais* — E : *l'estomach* — A : *religieux* — l. 65. A, E : *n'ont* — l. 66. E : *t'ay entendu* — l. 67. A, E : *Caballicque* — E : *m'y* — l. 69. E : *puis* — l. 71. E : *Jean* — E : *bauldrier* — l. 75. A, E : *vulgaire* — l. 76. E : *autrui* — E : *prevoir* — E : *predire*

21. *Aboyer le parchemin* est une expression qui se rencontre dans Calvin et qui s'applique aux chants d'église, les missels, psautiers et autres livres de ce genre étant en parchemin. (P.)

22. En velours. Au XVI^e s., le verbe *velouter* signifie tisser du velours. L'expression figurée est analogue à *soubelin*. (C.)

23. Capital. On désignait par *cabal* les deniers, ou les marchandises, qu'on prenait d'au-

trui, à charge d'un partage dans les bénéfices (Cotgrave.) (C.)

24. Le sort principal, le capital. Cf. ch. v, n. 19.

25. Je fais remise.

26. Doctrine mystérieuse. Voir l. II, *prol.* n. 12.

27. Ami de cœur, compagnon aussi inséparable que la ceinture où je tiens mon argent. (C.)

que chose rare est son malheur propre prædire, congnoistre, prævoir et entendre! Et que prudemment le figura Æsope en ses *Apologes*²⁸, disant chascun homme en ce monde naissant une bezace au coul
 80 porter, on sachel de laquelle davant pendent sont les faultes et malheurs d'aultruy tousjours exposées à nostre veue et congnoissance, on sachel darriere pendent sont les faultes et malheurs propres; et jamais ne sont veues ne entendues, fors de ceulx qui des cieulx ont le benevole aspect²⁹. »

Ligne 77. E : *predire* — E : *prevoir* — l. 79. E : *col* — l. 80. E : *au* — E : *pendant* — l. 81. E : *autrui*. — l. 82. E : *au* — E : *pendant*.

28. Cet apologue d'Ésope était populaire au xvi^e s. Cf. Érasme, *Ad.*, I, 6, 90: *Non videmus mantix quod in tergo est*. R. E. R., VI, 231.

29. Pour qui les cieux, c'est-à-dire les astres, sont en position bénévole, favorable. Cf. l. I, ch. xxiii, n. 190.

*Comment Pantagruel conseille à Panurge de conferer
avecques une sibylle de Panzoust.*

CHAPITRE XVI.

Peu de temps après Pantagruel manda querir Panurge et luy dist :
5 « L'amour que je vous porte inveteré par succession de longs temps ¹
me sollicite de penser à vostre bien et profict. Entendez ma concep-
tion : on m'a dict que à Panzoust ², près le Croulay ³, est une sibylle
tresinsigne, laquelle prædict toutes choses futures ; prenez Epistemon
de compaignie, et vous transportez devers elle et oyez ce que vous
10 dira.

— C'est (dist Epistemon) par adventure une Canidie, une Sagane ⁴,
une phitonisse et sorciere. Ce que me le fait penser est que celluy
lieu est en ce nom diffamé, qu'il abonde en sorcieres plus que ne feist
oncques Thessalie ⁵. Je ne iray pas volontiers. La chose est illicite et
15 defendue en la loy de Moses ⁶.

Ligne 7 E : *qn'à* — E : *Crolay* — l. 8. E : *predit* — l. 9. A, E : *par devers* — l. 12.
E : *celuy* — l. 13. A, E : *abunde* — E : *sorceries* — l. 14. E : *n'iray* — l. 16. E : *sommes*

1. Cette « succession de longs temps », si l'on s'en tient aux données du roman, semble se réduire à deux ou trois ans. Tous les événements qui se passent à Paris, entre la rencontre de la porte Saint-Antoine et l'embarquement à Honfleur, peuvent tenir en quelques mois. (La lettre de Gargantua est du 17 mars et l'aventure de la dame parisienne du jour de la Fête-Dieu). La navigation et la conquête de la Dipsodie représentent un an ou deux au plus. Quant au gouvernement de Panurge nous savons qu'il dura quatorze jours. Nous voici loin de la « succession de longs temps ».

(C.)

2. Com., cant. Ile-Bouchard, arrond. Chinon (Indre-et-Loire). (C.)

3. Hameau, com. de Panzoult, où se trouvait un couvent de Cordeliers. (C.)

4. *Canidie* et *Sagane* sont des sorcières qu'Horace montre se livrant à leurs pratiques magiques, dans l'Épode V, et dont il parle dans plusieurs de ses satires. (P.)

5. La Thessalie était, chez les Anciens, le pays des sorcières. Erasme explique dans un de ses *Adages*, I, 3, 12, l'expression *Thessala mulier*, qui consacrait la réputation fâcheuse de cette contrée. (P.)

6. Le *Deutéronome* défend, en effet (xviii.

— Nous (dist Pantagruel) ne sommes mie juifz, et n'est chose confessée ne averée que elle soit sorciere ⁷. Remettons à vostre retour le grabeau ⁸ et belutement ⁹ de ces matieres.

« Que sçavons nous si c'est une unzieme sibylle ¹⁰, une seconde
20 Cassandre ¹¹? Et ores que sibylle ne feust et de sibylle ne meritast le
nom, quel interest ¹² encourez vous, avecques elle conferent de vostre
perplexité? Entendu mesmement qu'elle est en existimation de plus
sçavoir, plus entendre que ne porte l'usance ne du pays ne du sexe.
Que nuist sçavoir tousjours et tousjours apprendre, feust ce d'un
25 sot, d'un pot, d'une guedoufle ¹³, d'une moufle, d'une pantoufle?

« Vous soubvieigne que Alexandre le grand, ayant obtenu victoire
du roy Darie en Arbelles, præsens ses satrapes quelque foys refusa
audience à un compaignon ¹⁴, puy en vain mille et mille foys s'en
repentit. Il estoit en Perse victorieux, mais tant esloigné de Macedo-
30 nie, son royaulme hæreditaire, que grandement se contristoit par non

Ligne 17. E : *n'averée* — A, E : *qu'elle* — l. 19. A, E : *unziesme* — l. 20. E : *just* — l. 21. E : *encourez* — E : *avec* — E : *conferant* — l. 22. E : *que elle est* — E : *estimation* — l. 23. E : *l'usance du pays* — l. 24. E : *nuict* — A : *aprendre* — E : *just* — l. 26. E : *soubvienne* — A : *obtins* — l. 27. E : *Arbeles, præsens* — E : *quelques* — l. 28. E : *puis* — A, E : *se* — l. 29. A : *victorieux* — l. 29-30. — E : *Macedoine* — l. 30. A : *hæreditaire* — E : *pour non*

10) d'interroger les devins : « nec invenia-
tur... qui ariolos sciscitetur... nec incantator,
nec qui pythones consulat... » (P.)

7. Dans ces consultations, où R. s'efforcera
toujours de rester en dehors des sciences oc-
cultes et même de les combattre, il n'est pas éton-
nant qu'il fasse une distinction entre une sorcière
et une sibylle. On brûlait les sorcières, mais les
sibylles avaient leur image sur les porches
des cathédrales, les verrières, les stalles sculp-
tées, les livres d'heures. Cf. Mâle, *L'art reli-
gieux de la fin du moyen âge*, p. 267 et suiv. (C.)

8. Criblage, et au figuré : examen minu-
tieux. Cf. l. I, ch. xx, n. 39.

9. Blutage.

10. Varron distingue dix sibylles : la Per-
LE TIERS LIVRE.

sique, la Libyenne, la Delphique, la Cimmé-
rienne, l'Erythrénne, la Samienne, la Cu-
mane, l'Hellespontine, la Phrygienne, la Ti-
burtine. Le moyen âge chrétien n'en connais-
sait qu'une, la Sibylle Erythrée, la terrible pro-
phétesse du *Dies iræ*. Au xv^e et au xvii^e s.,
non seulement on représentait les dix sibylles
de Varron, mais on leur adjoignait deux nou-
velles venues pour faire pendant aux douze
prophètes. (C.)

11. La prophétesse qui prédit la chute de
Troie. Cf. Virgile, *Enéide*, l. II, v, 246. (P.)

12. Dommage.

13. Fiole. Cf. l. II, ch. xvi, n. 67.

14. Cette anecdote est rapportée par Lu-
cien, *Πηρόρων διδάκκαλος*, 5.

pouvoir moyen aulcun inventer d'en sçavoir nouvelles, tant à cause de l'enorme distance des lieux que de l'interposition des grands fleuves, empeschement des desers et objection des montaignes. En cestuy estrif¹⁵ et soigneux pensement, qui n'estoit petit (car on eust
 35 peu son pays et royaulme occuper et là installer roy nouveau et nouvelle colonie long temps davant que il en eust advertissement pour y obvier), davant luy se præsentâ un homme de Sidoine, marchant perit¹⁶ et de bon sens, mais au reste assez pauvre et de peu d'apparence, luy denonceant et affermant avoir chemin et moyen
 40 inventé, par lequel son pays pourroit de ses victoires Indianes, luy de l'estat de Macedonie et Ægypte, estre en moins de cinq jours asçavanté¹⁷. Il estima la promesse tant abhorrente et impossible, qu'oncques l'aureille prester ne luy voulut, ne donner audience.

« Que luy eust cousté ouyr et entendre ce que l'homme avoit
 45 inventé ? Quelle nuisance, quel dommaige eust il encouru pour sçavoir quel estoit le moyen, quel estoit le chemin que l'homme luy vouloit demonstrier ?

« Nature me semble non sans cause nous avoir formé aureilles
 50 ouvertes, n'y appousant porte ne clousture aulcune, comme a faict es œilz, langue et aultres issues du corps. La cause je cuide estre affin que tousjours, toutes nuyctz, continuellement puissions ouyr et par ouye perpetuellement aprendre : car c'est le sens sus tous aultres plus apte es disciplines. Et peut estre que celluy homme estoit ange, c'est à dire messagier de Dieu envoyé, comme feut Raphael à
 55 Thobie¹⁸. Trop soubdain le contemna, trop long temps après s'en repentit.

Ligne 31. E : aucun — l. 36. E : devant — A : qu'il — l. 37. E devant — E : presenta — l. 38. E, F : petit — E : pauvre — l. 39. E : denonçant — l. 40. E ; de manque — l. 41. E : Macedoine — l. 41-42. E : assavanté — l. 44. A : ouir — l. 45. E : dommaige — l. 46. E : quel estoit le moyen manque — l. 49. E : apposant — E : cousture aucune — E : ha — l. 50. A, E : yeulx — E : autres yssues — E : cuyde — l. 51. A, E : nuictz — A : ouir — l. 52. E : apprendre — l. 53. E : autres — E : celuy — l. 54. E : fut

15. Embarras. Archaïsme. Cf. ch. 1x, n. 17.

16. Habile ; latinisme, de *peritus*, même sens.

17. Instruit. Archaïsme.

18. Allusion à un épisode de l'histoire de Tobie, III, 25 : « Et missus est angelus Domi-

— Vous dictez bien, répondit Epistemon, mais ja ne me ferez entendre que chose beaucoup advantageuse soit prendre d'une femme, et d'une telle femme, en tel pays, conseil et advis.

60 — Je (dist Panurge) me trouve fort bien du conseil des femmes et mesmement des vieilles. A leur conseil je foys tousjours une selle ou deux extraordinaires. Mon amy, ce sont vrays chiens de monstre¹⁹, vrays rubriques de droict²⁰. Et bien proprement parlent ceulx qui les appellent sages femmes. Ma coustume et mon style est les nommer
65 prærages femmes²¹. Sages sont elles, car dextrement elles con-
gnoissent, mais je les nomme prærages, car divinement elles præ-
voyent et prædisent certainement toutes choses advenir. Aucunes-
foys je les appelle non Maunettes²², mais Monettes²³, comme la Juno
70 des Romains. Car de elles tous jours nous viennent admonitions
salutaires et profitables. Demandez en à Pythagoras²⁴, Socrates²⁵,
Empedocles²⁶ et nostre maistre Ortuinus²⁷.

« Ensemble je loue jusques es haulx cieulx l'antique institution

Ligne 57. E : *dictes* — l. 58. E : *avantageuse* — l. 61. E : *fays* — l. 63. A, E : *vrayes* — l. 65. E : *presages* — l. 66. E : *presages* — l. 67. E : *predisent* — l. 67-68. E : *Aucunes foys* — l. 68. E : *nom* — E : *comme de Juno* — l. 69. A E : *d'elles* — l. 70. E : *profitables*

ni sanctus, Raphael, ut curaret eos ambos quorum uno tempore sunt orationes in conspectu Domini recitatae. » (P.)

19. Chiens dressés à trouver le gibier et à l'indiquer au chasseur. Les épagneuls étaient renommés pour la montre. Cf. l. I, ch. XII, n. 46. (C.)

20. Les titres de droit, étaient écrits en rouge pour mieux les faire ressortir, d'où leur nom de *rubriques*. (C.)

21. L'origine de ce jeu de mots est dans Cicéron, *De divinatione*, I, 30 : « *Sagire enim, sentire acute est ; ex quo sagæ anus, quia multa scire volunt... Is igitur, qui ante sagit, quam oblata res est, dicitur præragire, id est futura ante sentire.* » (P.)

22. Ordes. Mal nettes. Au l. IV, ch. XL, un des cuisiniers de la truie s'appelle *Maunet*, nom

qui convient parfaitement à la malpropreté de certains cuisiniers. (C.)

23. D'après Cicéron, *De Divinatione*, I, 45, 101, et Macrobe, *Saturn.*, I, 12. (P.)

24. D'après Diogène Laërce, VIII, I, § 41.

25. Allusion au mot de Socrate rapporté dans le *Théaétète* de Platon : il se comparait à une sage-femme, parce qu'il accouchait les esprits. (P.)

26. D'après Diogène Laërce, VIII, 2, § 69.

27. Hardouin de Graës, théologien de Cologne. V. l. II, ch. XII, n. 44. Allusion probable au scandale rapporté dans les *Epistolæ obsc. virorum*, I, 40 : Ortuinus, au lieu de se contenter de quelque vieille, comme le lui conseille son correspondant, avait eu un enfant de la servante du libraire Henri Quentel. (P.)

des Germains, les quelz prisoient au poix du sanctuaire²⁸ et cordialement reveroient le conseil des vieilles : par leurs advis et responses
75 tant heureusement prosperoient comme les avoient prudemment
receues. Tesmoings la vieille Aurinie²⁹ et la bonne mere Vellede on
temps de Vaspasian.

« Croyez que vieillesse feminine est tousjours foisonnante en qua-
lité soubeline³⁰; je vouloys dire sibylline. Allons, par l'ayde, allons
80 par la vertu Dieu, allons! Adieu, frere Jan; je te recomande ma
braguete³¹.

— Bien (dist Epistemon) : je vous suivray, protestant que si j'ay
advertissement qu'elle use de sort ou enchantement en ses responses,
je vous laisseray à la porte et plus de moy acompaigné ne serez. »

Ligne 73. E : *prisoyent* — l. 74. E : *reveroyent* — A : *responces* — l. 76. A : *receues*
— E : *au* — l. 77. E : *Vaspasien* — l. 79. E : *voulois* — l. 80. E : *vertu Bieu* — A, E :
A Dieu — E : *Jean* — l. 81. A, E : *braguette* — l. 82. E : *suyvray* — l. 83. A : *responces*

28. Expression biblique : l'étalon des poids
était conservé dans le sanctuaire. Cf. *Exode*,
XXX, 24 : « *Casie autem quingentos siclos
n pondere sanctuarii, olei de olivetis mensu-
ram hin.* » *R. E. R.*, VIII, 305. (C.)

29. Emprunté à Tacite, *Germanie*, 8 : « *Vi-
dimus, sub divo Vespasiano, Velledam diu
apud plerosque numinis loco habitam; sed et*

*olim Auriniam et complures alias venerati
sunt.* » (P.)

30. En finesse exquise. Cf. ch. III, n. 25.
Le jeu de mots se comprend d'autant mieux
que sibylle se prononçait sebille au moyen âge
(encore dans Coquillart). *R. E. R.*, X, 475. (C.)

31. Panurge s'était séparé de sa belle et
magnifique braguette, ch. VII, l. 18.

Comment Panurge parle à la sibylle de Panzoult.

CHAPITRE XVII.

Leur chemin feut de troys journées ¹. La troizieme, à la croppe de une montaigne ², soubz un grand et ample chastaignier ³, leurs feut
5 monstrée la maison de la vaticinatrice. Sans difficulté ilz entrèrent en la case chaumine ⁴, mal bastie, mal meublée, toute enfumée.

« Baste (dist Epistemon)! Heraclitus, grand scotiste ⁵ et tenebreux philosophe, ne s'estonna entrant en maison semblable, exposant à ses

Ligne 3. E : fut — A, E : six journées — A : La septiesme ; E : Le septiesme — l. 3-4. A, E : d'une — l. 4. E : soubz — E ; chastaignier — E : fut

1. La distance qui sépare Panzoult de la région où l'on peut situer Thélème ne dépasse pas cinq ou six lieues. Si R. eût voulu se montrer précis, il aurait dû écrire : « une journée de marche », même en tenant compte du mauvais état des voies de communication. Mais la méthode de grossissement qu'il a largement employée dans la guerre picrocholine reparait ici avec la même fantaisie. (C.)

2. Panzoult est situé au pied des coteaux qui dominant le cours de la Vienne. R. les grossit complaisamment pour en faire une montagne. C'est dans leur flanc que s'ouvre le réduit désigné de nos jours aux curieux sous le nom de grotte de la Sibylle et reproduit R. E. R., VIII, 208. (C.)

3. Cet arbre, essence silicole, n'est pas commun en Touraine. Il y en a cependant quelques-uns à Panzoult et à Cravant, région sablonneuse, gréseuse, avec plaques d'argiles à silex.

4. Maisonnette couverte de chaume. Cette particularité doit faire écarter la prétendue grotte de la sibylle que l'on montre à Panzoult et qui n'est autre qu'un des innombrables abris creusés dans les coteaux de la Touraine. La célébrité du roman a créé la légende, sans doute au XVII^e s. Bouchereau, l'auteur des notes publiées R. E. R., III, 405, et qui n'a été bien inspiré que pour l'identification de Picrochole avec Gaucher de Sainte-Marthe, se contente de dire : « Pensoust est un vilage près du dit lieu [Chinon], auquel lieu y avoit une femme qui bailloit des herbes pour guarir la fiebvre. » On trouverait, à ce compte, des sibylles dans bien des villages de la Touraine ou du Poitou. (C.)

5. R. prend Duns Scot pour le type du philosophe obscur (voir l. I, ch. VII, n. 11) et traduit par *scotiste* le mot grec *σκοτεινός*, obscur, surnom d'Héraclite. « Heraclitus, cognomento qui σκοτεινός perhibetur, quia de natura ni-

sectateurs et disciples que là aussi bien residoient les dieux comme
 10 en palais pleins de delices. Et croy que telle estoit la case de la tant
 célébrée Hecale, lors qu'elle y festoya le jeune Theseus⁶; telle aussi
 celle de Hireus ou Œnopion, en laquelle Juppiter, Neptune et Mer-
 cure ensemble ne prindrent à desdaing entrer, repaistre et loger; en
 laquelle officiellement⁷ pour l'escot forgerent Orion. »

15 Au coing de la cheminée trouverent la vieille.

« Elle est (s'escria Epistemon) vraye sibylle et vray protraict naïf-
 vement repræsenté par τῆ κρυνοῖ de Homere⁸. »

La vieille estoit mal en point, mal vestue, mal nourrie, edentée,
 chassieuse⁹, courbassée, roupieuse, languoureuse, et faisoit un potaige
 20 de choux verts avecques une couane de lard jausne et un vieil
 savorados¹⁰.

« Verd et bleu (dist Epistemon), nous avons failly! Nous ne aurons
 d'elle responce aulcune, car nous n'avons le rameau d'or¹¹.

Ligne 9. A : *aussy* — l. 10-12. A, E : *de la tant... celle de manque* — l. 12. E : *Jupi-
 ter* — l. 13. E : *desdain* — A, E : *et en* — l. 17. E : *représenté* — E : *Thi Kaminoi* — l. 19.
 A, E : *langoureuse* — l. 20. A, E : *choux* — E : *avec* — E : *viel* — l. 23. E : *response aucune*

mis obscure memoravit. » Cicéron, *De finibus*,
 II, 5, § 15. « Σκοτεινός dictus est, id est tene-
 bricosus », dit Erasme, *Apophtegmata*, VIII,
 R. E. R., VI, 378. (P.)

6. D'après Plutarque, *Vie de Thésée*, 14,
 Hécélé était une pauvre vieille de l'Attique,
 chez qui Thésée reçut l'hospitalité en sa jeu-
 nesse et qu'il combla d'honneurs après qu'elle
 fut morte (P.)

7. Adverbe plaisamment forgé par R., sur
official, vase de nuit (voir l. I, ch. IX, l. 49 :
 un *pot à pisser*, c'est un *official*), pour rappeler
 un détail singulier de l'anecdote à laquelle il
 fait allusion : c'est de leur urine que Jupiter,
 Neptune et Mercure forgèrent Orion (de οὐρῆν,
 uriner) pour remercier Hireus, ou Oenopion,
 de son hospitalité. Voir Ovide, *Fastes*, V, 499-
 536 et Servius, commentaire sur l'*Enéide*, I,
 535. (P.)

8. *Odyssée*, ch. XVIII, v. 27. C'est le men-
 diant Irus qui dans ce passage compare Ulysse
 à une vieille femme au coin de son foyer :
 γὰρ κὶ κρυνοῖ ἴσος. (P.)

9. De chassie, chacie, *lippitudo*. Humeur
 onctueuse, jaunâtre, sécrétée sur le bord des
 paupières par les glandes de Meibomius, et par-
 ticulièrement abondante chez les enfants lym-
 phatiques et les vieillards atteints de blépharite
 chronique. (D.)

10. Sans doute le même terme que *savou-
 ret*, gros os de bœuf ou de porc salé qu'on
 met dans le pot pour donner du goût au
 bouillon. Les pauvres gens, comme la sibylle,
 le faisaient servir plusieurs fois. (C.)

11. Dont la Sibylle de Cumès ordonne à
 Enée de se munir pour pénétrer dans le
 royaume de Proserpine, *Enéide*, l. VI, v. 136.
 (P.)

— Je y ay (respondit Panurge) pourveu. Je l'ay ici dedans ma
 25 gibbesierre en une verge d'or¹² acompaigné de beaulx et joyeulx
 carolus¹³. »

Ces motz dictz, Panurge la salüa profondement, luy præsentâ six
 langues de beuf fumées, un grand pot beurrier plein de coscotons¹⁴, un
 bourraquin¹⁵ guarny de brevaige, une couille de belier¹⁶ pleine de
 30 carolus nouvellement forgez¹⁷, en fin avecques profonde reverence
 luy mist on doigt medical¹⁸ une verge d'or bien belle, en laquelle estoit
 une crapaudine¹⁹ de Beusse²⁰ magnifiquement enchassée. Puy

Ligne 24. E : *J'ay* — A, E : *icy* — l. 25. A, E : *gibbessiere* — E : *d'or massif accom-*
paigné — l. 27. E : *salua* — A : *profundement* — E : *representa* — l. 28. A, E : *plain* —
 l. 29. E : *burvage* — 31. l. E : *au doigt* — l. 32. E : *magnifiquement* — E : *Puis*

12. Bague unie, ou jonc.

13. Monnaie blanche valant dix deniers, frappée d'un K, initiale de Carolus (Charles VIII). Cf. l. I, ch. XLV, n. 51.

14. Couscous, mets arabe. Cf. l. I, ch. XXXVII, n. 53.

15. Un flacon, dont la forme est indiquée par cette comparaison du ch. xxx du l. IV : « le boyau cullier, comme un *bourraquin* monachal. » (P.)

16. Ce trait est emprunté à l'antiquité. Festus et Pédianus rapportent que les Romains faisaient leurs bourses à argent de la peau qui enveloppe les testicules du bélier, sans doute par allusion à la fable de la toison d'or. Au l. I, ch. VIII, l. 65, la bourse de Gargantua « fut faite de la *couille* d'un oriflant. » (C.)

17. Frappés. Cf. Froissard, II, III, 36 : « On *forge* en France les florins de quoi vous serez payés. » Faire de la fausse monnaie se disait : *forger* à faux-coïns. (C.)

18. L'annulaire : *digitus medicus* ; *digitus medicinalis* (Macrobe) ; doigt médicinal (G. Bouchet). « De toute antiquité, dit Bouchet, ce doigt... avoit esté honoré avec un anneau d'or, et pour ce appelé *digitus annularis*. » C'est donc à ce doigt que l'on passait, lors de la réception des nouveaux docteurs de Mont-

pellier, l'anneau d'or qui est, dit R. « le signe antique de noblesse ». Mais on l'appelait aussi doigt médical « à cause d'une artère qui vient du cœur, y ayant telle affinité par ceste artère du cœur à cest doigt qu'il ne peut endurer aucune poison. Et voilà pourquoy nous meslons nos médecines avec ce doigt plutost qu'avec les autres. » G. Bouchet, *Sérées*, t. II, p. 202. (D.)

19. Crapaudine, *bufonites*, pierre que l'on disait tirée de la tête du crapaud ; ce n'est qu'en 1723 que Jussieu en démontra l'analogie avec les dents de certains poissons qu'il croyait encore actuels. Mais d'autres auteurs rangeaient déjà la crapaudine parmi les glosso-pêtres ou dents fossiles, et ce sont en effet des dents broyantes de poissons ganoïdes de l'ère secondaire. Mais R. parle-t-il de celles-là ? Bien que la c^{ne} de Beuxes (Vienne, arrond. de Loudun) soit située sur le terrain cénomaniens, d'où les ganoïdes fossiles ne sont pas absents, elle n'est pas caractérisée par une abondance particulière de ces pétrifications. Il fait plutôt allusion à la présence de nombreux batraciens dans cette contrée humide et buissonneuse ; or, la superstition populaire empruntait à ces animaux quelques osselets (grains de crapaud, de grenouille), comme talismans, voire comme bézoards, ainsi qu'il apparaît dans les *Sérées* de

en briefves parolles luy exposa le motif de sa venue, la priant courtoisement luy dire son advis et bonne fortune de son mariage entre-
35 prins.

La vieille resta quelque temps en silence, pensive et richinante²¹ des dens, puy s'assist sur le cul d'un boisseau, print en ses mains troys vieux fuseaulx, les tourna et vira entre ses doigtz en diverses manieres; puy esprouva leurs poinctes, le plus poinctu retint en
40 main, les deux aultres jecta soubz une pille²² à mil.

Après print ses devidoueres²³, et par neuf foys les tourna; au neufvieme tour consydera sans plus toucher le mouvement des devidoueres et attendit leur repous parfaict.

Depuys je veidz qu'elle deschaussa un de ses esclous (nous les nom-
45 mons sabotz), mist son davantau²⁴ sus sa teste, comme les presbtres mettent leur amict²⁵ quand ils veulent messe chanter, puy avecques un antique tissu riolé²⁶, piolé²⁷, le lia soubz la gorge. Ainsi affublée,

Ligne 34. A : *advys* — l. 36. A : *rechignant* — E : *rechinant* — l. 37. E : *puis* — E : *trois* — l. 39. E : *puis* — E : *leur* — l. 40. E : *autres* — E : *soubz* — l. 41. A, E : *En après* — E : *devidoueres* — E : *fois* — l. 41-42. A : *neufviesme*; E : *neufiesme* — l. 42. E : *considera* — E : *devidoueres* — l. 43. E : *repos parfaict* — l. 44. E : *Depuis* — l. 45. E : *sabothez* — E : *davanteau* — l. 46. A, E : *ilz* — E : *veulent* — E : *pius* — l. 47. E : *anticque* — E : *piolé* manque — E : *soubz* — E : *gorge* — E : *affublée*

G. Bouchet (Lyon, Rigaud, 1615, l. II, p. 188). Les Anciens attribuaient déjà à la crapaudine des vertus alexitères; on l'employait au moyen âge pour l'épreuve des boissons suspects; et, montée en bague, elle préservait de la fièvre quarte. (D.)

20. Beuxes, com. cant. de Loudun (Vienne). Cf. l. I, ch. vi, n. 42. Les crapaudines de Beuxe (prononcez Beusse) n'ont laissé aucune trace, mais le voyageur Zinzerling, qui visita le Poitou en 1612, parle de petites pierres connues sous le nom de « diamants de Chatellerault » qui paraissent s'en rapprocher. (C.)

21. Rechignante.

22. Mortier à piler le millet. (C.)

23. Les fuseaux figurent dans l'appareil

magique chez les Anciens. Voir Horace, *Épode* 17,7, et Properce, IV, 6, 26. (P.)

24. Tablier. Forme angevine, correspondant au poitevin *devanteau*, encore en usage. V. Sainéan, t. II, p. 169.

25. *L'amict*, linge bénit dont les prêtres couvrent leurs épaules pour dire la messe, se mettait sur la tête, rite conservé par certains ordres religieux. Cf. Villon, *Test.*, v. 386 :

D'aubes vestus, d'amy coeffez. (C.)

26. Nué, teint de diverses couleurs, bariolé. Cf. Paré, XXIII, 25 (Littré) : « ayant des taches séparées les unes des autres, *riolées*, piolées, c'est-à-dire de diverses couleurs, comme un tapis velu. » (C.)

27. Bigarré. Archaïsme, qui se rencontre

tira un grand traict du bourrabaquin, print de la couille beliniere trois carolus, les mist en trois coques de noix²⁸, et les posa sus le cul
50 d'un pot à plume²⁹; feist trois tours de balay par la cheminée, jecta on feu demy fagot de bruiere³⁰ et un rameau de laurier sec. Le consydera brusler en silence, et veid que bruslant ne faisoit grislement ne bruyt aucun.

Adoncques s'escria espovantablement, sonnans entre les dens
55 quelques motz barbares et d'estrange termination, de mode que Panurge dist à Epistemon :

« Par la vertu Dieu, je tremble; je croy que je suys charmé³¹, elle ne parle point christian³². Voyez comment elle me semble de quatre empans³³ plus grande que n'estoit lors qu'elle se capitonna de son
60 davantau³⁴. Que signifie ce remument de badigouinces? Que pretend ceste jectigation³⁵ des espaulles? A quelle fin fredonne elle des babines, comme un cinge demembrant escrevisses? Les aureilles me cornent; il m'est advis que je oy Proserpine³⁶ bruyante; les diables bien toust

Ligne 48. E : *borrabaquin*. — l. 49. A : *troys carolus* — A, E : *troys coques* — l. 50. A, E : *troys* — l. 50-51. E : *au feu* — l. 51. E : *considera* — l. 52. A : *veyd* — l. 53. E : *aucun* — l. 54. E : *espoventablement* — E : *dentz* — l. 55. E : *termination du monde* — l. 57. E : *vertu bieu* — E : *suis* — l. 57-62. A, E : *elle ne parle... escrevisses* manque — l. 63. A : *advys* — A, E : *bruyant* — A : *tost* — l. 63-64. E : *les diables en place bien tost sortiront*

encore chez Ronsard et Baïf. Voir Sainéan, t. II, p. 117.

28. Chez les Anciens, les noix jouaient un rôle dans les cérémonies nuptiales. Voir Pline, *H. N.*, xv, 24. La noix, dit Philon, enfermée dans sa coque, est la vertu bien gardée. Peut-être la noix ouverte, et la coque vide, indique-t-elle le contraire et annonce-t-elle que Panurge sera trompé. (D.)

29. Grand pot où l'on mettait les plus fines plumes des volailles pour la literie. L'usage s'en est conservé en Poitou et en Saintonge.

(C.)

30. Les Anciens tenaient la bruyère pour
LE TIERS LIVRE.

divinatrice : « *Apollo myricos vates sanxit pronuntiare mortalibus futura* », dit Cælius Rhodiginus, *Antiq. lect.*, l. VII, c. 29. (D.)

31. Enchanté, ensorcelé.

32. Elle ne parle pas un langage usité parmi les chrétiens. Cf. l. II, ch. IX, n. 36.

33. Mesure de près d'un mètre. Cf. l. I, ch. XIX, n. 14.

34. Tablier; terme tourangeau.

35. Remuement, sens du latin *jactatio*.

36. Comme dans les mystères, Panurge fait de Proserpine l'épouse de Lucifer. L'enfer païen se mêle à l'enfer chrétien. Voir *R. E. R.* IX, 26. (C.)

en place sortiront. O les laydes bestes! Fuyons. Serpe Dieu³⁷, je meurs
65 de paour. Je n'ayme point les diables. Ilz me faschent et sont mal
plaisans. Fuyons.

« Adieu ma Dame, grand mercy de vos biens. Je ne me mariray
point, non. Je y renonce dès à præsent comme allors. »

Ainsi commençoit escamper³⁸ de la chambre, mais la vieille anticipa³⁹,
70 tenente le fuseau en sa main, et sortit en un courtil⁴⁰ près sa maison.
Là estoit un sycomore⁴¹ antique : elle l'escrousla⁴² par trois foys et
sus huyct feuelles qui en tomberent, sommairement avecques le fuseau
escrivit quelques briefz vers⁴³. Puy les jecta au vent et leurs dist :

« Allez les chercher si voulez, trouvez les si povez : le sort fatal de
75 vostre mariage y est escript. »

Ces parolles dictes, se retira en sa tesniere, et sus le perron de la
porte se recoursa⁴⁴ robbe, cotte et chemise jusques aux escelles et
leurs monstroit son cul.

Panurge l'aperceut, et dist à Epistemon : « Par le sambre guoy⁴⁵ de
80 boys, voy là le trou de la Sibylle⁴⁶. »

Ligne 65. E : *point* — l. 67. A, E : *A Dieu* — E : *marieray* — l. 68. E : *point* — A :
apresent; E : *à present* — l. 69. A : *commenczoit* — l. 70. A, E : *tenant* — E : *en la main*
— E : *courtil ou vergier pres* — l. 71. A, E : *troys* — E : *fois* — l. 72. E : *huict feuelles*
— E : *avec* — l. 73. E : *escripvit* — E : *puis* — l. 74. E : *pouvez* — l. 76. A : *dictez* — l.
80. E : *voila* — E : *Sibylle, là ou plusieurs ont esté periz, pour y aller veoir ; fuyez ce trou.*

37. Par le serpent de Dieu (le diable). Cf.
l. II, ch. xvii, n. 26, et Sainéan, t. II, p. 344.

38. Décamper.

39. Prit les devants.

40. Jardin, verger. Ce détail s'oppose en-
core à l'identification de la prétendue grotte
de Panzoult avec la case de la sibylle. Voir
supra, n. 4. (C.).

41. On a donné le nom de sycomore : 1° au
Melia azedarach, L., ou arbre de patience ; 2°
à l'érable sycomore ou faux sycomore, *Acer*
pseudo-platanus, L. (Acérinée), spontané en
France ; 3° au figuier de Pharaon, *Ficus syco-*
morus, L., du Levant. R. a visé probablement
ici ce dernier, l'introduisant en terre poitevine

sans souci de la géographie botanique, et parce
que la sycomancie antique employait les feuilles
du figuier. (D.)

42. Secoua.

43. La Sibylle de Cumes écrivait les oracles,
en vers, sur des feuilles que pouvaient disper-
ser les vents (*rapidis ludibria ventis*). Voir
Virgile, *Enéide*, IV, 443, VI, 74, et Erasme,
Adages, I, 7, 91 : *Sibyllæ folium* : « *Cumanæ*
Sibyllæ mos erat... in palmarum foliis oracula
scribere. » (P.)

44. Se retroussa. Cf. *Prol.*, n. 107.

45. Atténuation de : Par le sang de Dieu.
Voir Sainéan, t. II, p. 351.

46. Dont il est parlé dans Virgile, *Enéide*,
l. VI, v. 10 :

Soubdain elle barra⁴⁷ sus soy la porte; depuys ne feut veue.

Ilz coururent apres les fueilles et les recuillirent, mais non sans grand labour, car le vent les avoit esquartées par les buissons de la vallée. Et les ordonnans⁴⁸ l'une après l'autre, trouverent ceste sentence en metres⁴⁹ :

T'esgoussera⁵⁰
de renom.

Engroissera
de toy non.

Te sugsera
le bon bout.

T'escorchera
mais non tout.

90

Ligne 81. E : *depuis* — l. 82. E : *fueilles* — E : *recuillirent* — l. 83. A : *eschartées* ; E : *escartées* — E : *buyssons* — l. 84. E : *autre* — l. 88. E : *engrossera* — l. 90. E : *succera*.

Horrendaeque procul secreta Sibyllæ

Antrum immane petit. (P.)

47. Ferma avec une barre. L'expression s'emploie encore couramment en Poitou pour fermer une porte à clef ou au verrou (C.).

48. Mettant en ordre.

49. Vers. Il y a huit vers, soit un vers par feuille de sycomore.

50. Ecossera. Encore usité dans les patois (Poitou, Saintonge). (C.)

*Comment Pantagruel et Panurge diversement exposent
les vers de la Sibylle de Panzoust.*

CHAPITRE XVIII.

Les feuilles recueillies, retournerent Epistemon et Panurge en la
5 Court de Pantagruel, part joyeux, part faschez. Joyeux, pour le
retour ; faschez, pour le travail du chemin, lequel trouverent rabo-
teux, pierreux et mal ordonné.

De leur voyage feirent ample raport à Pantagruel et de l'estat de
la Sibylle. En fin luy præsenterent les feuilles de sycomore, et
10 monstrerent l'escripture en petitz vers.

Pantagruel, avoir leu le totaige ¹, dist à Panurge en souspirant :

« Vous estes bien en point. La prophetie de la Sibylle apertement
expose ce que jà nous estoit denoté tant par les sors virgilianes que
par vos propres songes, c'est que par vostre femme serez deshonoré ;
15 que elle vous fera coqu, se abandonnant à aultruy, et par aultruy
devenent grosse ; que elle vous desrobbera par quelque bonne partie
et qu'elle vous battera, escorchant et meurtrissant quelque membre
du corps.

— Vous entendez autant (respondit Panurge) en exposition de
20 ces recentes propheties, comme faict truye en espices ². Ne vous des-
plaise si je le diz, car je me sens un peu fashé. Le contraire est
veritable. Prenez bien mes motz.

Ligne 4. E : *fueilles recueillies* — l. 5. E : *joyeux* — l. 9. E : *presenterent les feuilles* — l. 11. E : *après avoir leu le totaige* — l. 12. E : *estes* — l. 13. E : *Vergilianes* — l. 14. E : *vox* — l. 15. A, E : *qu'elle* — E : *coquu, s'abandonnant* — E : *autrui* — l. 16. E : *devenant* — E : *qu'elle* — E : *desrobera* — l. 17. E : *battra* — l. 21. E : *dy*

1. Total. Mot créé par R. Voir Sainéan, t. II, p. 357.

p. 111. Sur cette forme syntaxique, voir Huguet, 2. Dragées, confitures. On dit encore en Poi

« La vieille dict : ainsi comme la febve n'est veue se elle ne est
 esgoussée, aussi ma vertus et ma perfection jamais ne seroit mise en
 25 renom, si marié je n'estoys. Quantes foys vous ay je ouy disant que
 le magistrat³ et l'office descœuvre l'homme⁴ et met en evidence ce
 qu'il avoit dedans le jabot ? C'est à dire que lors on congnoist certai-
 nement quel est le personaige et combien il vault, quand il est appelé
 au maniment des affaires. Paravant, sçavoir est estant l'homme en
 30 son privé, on ne sçait pour certain quel il est, non plus que d'une
 febve en gousse. Voylà quant au premier article. Aultrement voudriez
 vous maintenir que l'honneur et bon renom d'un homme de bien
 pendist au cul d'une putain ?

« Le second dict : ma femme engrossera (entendez icy la prime
 35 felicité de mariage), mais non de moy. Cor Bieu⁵, je le croy. Ce sera
 d'un beau petit enfantelet qu'elle sera grosse. Je l'ayme desjà tout
 plein, et jà en suys tout assoty. Ce sera mon petit bedault⁶. Fache-
 rie du monde tant grande et vehemente n'entrera desormais à mon
 esprit, que je ne passe, seulement le voyant et le oyant jargonner en
 40 son jargonnoys pueril. Et benoiste soit la vieille ! Je luy veulx vray-
 bis constituer en Salmigondinois quelque bonne rente, non courante⁷

Ligne 23. E : *s'elle* — A, E : *n'est* — l. 24. A : *aussy* — E : *vertu* — l. 26. E : *des-
 couvre* — l. 27. E : *cognoist* — l. 28. A, E : *personaige* — l. 29. E : *maniement* — A,
 E : *Au paravant* — l. 31. E : *quand* — E : *Aultrement* — l. 33. E : *col* — l. 34. E :
engrossera — l. 35. A : *Cor Dieu* ; E : *Corbieu* — l. 36. E : *beau manque* — l. 37. E :
suis — l. 41 A : *Salmigondinois* ; E : *Salmigondinois*.

tou : « C'est donner des confitures à un goret. »

3. L'office public ; du latin *magistratus*, même sens.

4. R. paraphrase ici le commentaire d'Érasme sur l'*Adage* : Ἀρχὴ τὸν ἄνδρα δείκνυσιν ; *magistratus virum indicat* (I, 10, 76) : « In vita privata vix satis perspicere posse mores et ingenium hominis. Verum si committas imperium, ut quod libeat, idem liceat, tum demum apparere quo sit animo. » (P.)

5. Euphémisme, pour *Corps Dieu* : par le *Corps de Dieu*.

6. Mon petit veau. Conservé en Poitou sous la forme de bedet.

7. Rente viagère : « Il y a aussi des rentes viagères qui ne sont qu'à vie et qui s'éteignent par la mort de celui au profit de qui elles sont constituées. . . on appelle aussi ces rentes en plusieurs lieux rentes *courantes* ou volages. » (Trévoux). (C.)

comme bacheliers insensez ⁸, mais assise ⁹ comme beaulx docteurs regens. Aultrement vouldriez vous que ma femme dedans ses flans me portast, me conceust, me enfantast, et qu'on dist : « Panurge est un
 45 second Bacchus. Il est deux foys né ¹⁰. Il est rené, comme feut Hippolytus ¹¹, comme feut Proteus, une foys de Thetis et secondement de la mere du philosophe Apollonius ¹², comme feurent les deux Palices ¹³ près le fleuve Symethos en Sicile. Sa femme estoit grosse de luy. En luy est renouvellee l'antique palintocie ¹⁴ des Megariens et la palin-
 50 genesie ¹⁵ de Democritus ? » Erreur, ne m'en parlez jamais.

« Le tiers dict : ma femme me sugsera le bon bout. Je m'y dispose. Vous entendez assez que c'est le baston à un bout qui me pend entre les jambes. Je vous jure et promectz que tousjours le maintiendray succulent et bien avitaillé ¹⁶. Elle ne me le sugsera point en vain. Eter-
 55 nellement y sera le petit picotin ¹⁷, ou mieulx. Vous exposez allegoric-

Ligne 43. E : *Aultrement* — l. 44. A : *conceust* — l. 45-46. A, E : *comme feut Hippolytus* manque — l. 46. E : *Thetys* — l. 47. E : *feurent* — l. 48. E : *près du* — l. 51. E : *succera* — l. 53. E : *promect* — l. 54. A, E : *succulent* — E : *succera* — E : *en vain, certes*

8. Jeu de mots sur *bacheliers courants*. Cf. l. V, ch. xxvi : « un *bachelier courant* ». On donnait ce titre aux écoliers qui étaient chargés d'un cours (*cursus*). Cf. Érasme *Ad.*, II, 5, 98 : *Esernius cum Pacidiano* (sub fine) : *Nam Servita theologiae baccalaureus erat, currens ceu sedens, formatus an mox formandus, incertum.* » *Baccalaureus cursor* prêtait évidemment à un rapprochement avec *bachelier coureur*. (P. C.)

9. Perpétuelle, comme la rente foncière.

10. Né d'abord d'une mortelle, Sémélé, puis de la cuisse de Jupiter, dans laquelle il avait été enfermé.

11. Esculape rendit la vie à Hippolyte, tué par ses coursiers. Diane le fit sortir des enfers sous un nuage, et l'ayant rendu à la lumière changea les traits de son visage et lui fit porter le nom de Virbius, comme si on disait deux fois homme. Cf. *Énéide*, l. VII, v. 766-777.

12. Apollonius de Tyane. Philostrate, I, 4, rapporte que la mère d'Apollonius étant en-

ceinte, eut une vision : un dieu lui apparut. Elle lui demanda qui elle mettrait au monde. Il répondit : Moi, et se nomma : Protée, le dieu égyptien. (P.)

13. D'après Macrobe, *Saturnales*, V, 19, la nymphe Thalie fut cachée par Jupiter dans le sein de la terre, jusqu'au jour où, son enfantement étant proche et, la terre s'entr'ouvrant, elle accoucha des deux Palices (de *πάλιον ἴκειν*, d'après Servius, sur l'*Énéide*, l. IX, v. 581). (P.)

14. Le mot est pris ici par Panurge au sens de seconde naissance. Mais c'est un jeu de mots. Dans le passage de Plutarque, *Quaest. graec.*, 18, 295 D, où il est question de la *palintocie* des Mégariens, ce mot a le sens de récupération d'intérêts : de *πάλιον*, *en retour*, et *τόκος*, qui signifie à la fois *enfantement* et *intérêts*. (P.)

15. Renaissance. V. Cicéron, *De finibus*, I, 6, et *De natura Deorum*, I, 26.

16. Pourvu de victuailles. Cf. l. I, ch. VIII, n. 48.

17. La mesure d'avoine, sens libre qui dé-

quement ce lieu et le interpretez à larrecin et furt. Je loue l'exposition, l'allegorie me plaist, mais non à vostre sens. Peut estre que l'affection syncere que me portez vous tire en partie adverse et refractaire, comme disent les clerks chose merueilleusement crainctive estre
 60 amour, et jamais le bon amour ne estre sans craincte¹⁸. Mais (scelon mon jugement) en vous mesmes vous entendez que furt¹⁹ en ce passage, comme en tant d'aultres des scripteurs latins et antiques, signifie le doux fruict de amourettes, lequel veult Venus estre secretement et furtivement cuilly. Pourquoi, par vostre foy? Pour ce que
 65 la chosette²⁰ faicte à l'emblée²¹, entre deux huys, à travers les degrez, darriere la tapisserie, en tapinois, sus un fagot desroté²², plus plaist à la déesse de Cypre, (et en suys là, sans præjudice de meilleur advis) que faicte en veue du soleil, à la cynique²³, ou entre les precieux conopées²⁴, entre les courtines dorées, à longs intervalles, à plein

Ligne 57. E : *plait* — l. 58. A : *refractaire* — l. 59. E : *clers* — l. 60. E : *n'estre* — selon — l. 62. E : *autres* — l. 63. E : *doux* manque — E : *d'amourettes* — l. 63-64. E : *secrettement* — l. 65. E : *assemblée* — l. 66. E : *derriere* — l. 67. E : *suis* — E : *prejudice* — l. 68. E : *precieux* — l. 69. E : *long intervalle*

coule de chevaucher, employé pour désigner l'acte vénérien. Cf. Coquillart, II, 41, *Droits nouveaux* :

Beau sire, se la creature
 Prent tous les jours de son mari
Le picotin à grant mesure,
 Fait il mal ?

et Marot, t. II, p. 188 :

En entrant en un jardin
 Je trouvay Guillot Martin
 Avecques s'amy Heleine,
 Qui vouloit pour son butin
 Son *beau petit picotin,*
 Non pas d'orge ni d'aveine. (C.)

18. Parmi les « clerks » allégués ici, citons Ovide, *Héroïdes*, I, 22 :

Res est solliciti plena timoris amor. (P.)
 19. Vol : latinisme, de *furtum*, même sens.

20. La bagatelle. Cf. Gratien du Pont, *Controverses*, fol. 43 :

Parmi les champs il te fait *la chosette*
 Pour son plaisir ; dedans une logette
 Charnellement avec toy eut affaire. (C.)

21. A la dérobée. Cf. Marot, *Métamorphoses*, t. III, p. 223 :

Jà, ce dit-il, ne sçaura mon epouse
 Ce coup *d'emblée* et n'en sera jalouse.

(P.)

22. Delié. Le mot est encore usité en Poitou. La *riotte* est le lien d'osier ou de bois flexible qui attache un fagot. (C.)

23. R. songe au mot de Diogène : « Rem habere cum uxore malum non est, ergo in publico malum non est », rapporté par Érasme, *Apophtegmata*, 304. Cf. *R.E.R.*, IV, 376.

24. Pavillons de lit, dont se servaient les An-

70 guogo ²⁵, avec un esmouchail ²⁶ de soye cramoisine et un panache de plumes indicques chassant les mousches d'autour, et la femelle s'escurante les dens avecques un brin de paille qu'elle, ce pendent, auroit desraché ²⁷ du fond de la paillasse. Aultrement vouldriez vous dire qu'elle me desrobbast en sugsans, comme on avalle les huytres en
75 escalle ²⁸, et comme les femmes de Cilicie (tesmoing Dioscorides) cuillent la graine de alkermes ²⁹ ? Erreur. Qui desrobbe ne sugse, mais groupe ³⁰ ; ne avalle, mais emballe ³¹, ravist et joue de passe passe ³².

« Le quart dict : ma femme me l'escorchera, mais non tout. O le
80 beau mot! Vous l'interpretez à batterie et meurtrissure. C'est bien à propous truelle, Dieu te guard de mal, masson ³³. Je vous supply, levez un peu vos espritz de terriene pensée en contemplation haultaine des merveilles de Nature : et icy condemnez vous vous mesmes pour

Ligne 70. E : *cramoisine* — E : *penache* — l. 71. E : *chassans* — l. 71-72. A, E : *s'escurant* — l. 72. E : *ce pendant* — l. 73. E : *Aultrement* — l. 74. E : *desrobbast* — E : *succant* — l. 75. E : *escaille* — l. 76. E : *succe* — l. 77. E : *ravit* — l. 81. E : *propous* — E : *gard* — l. 82. E : *voz* — E : *terrienne*

ciens pour se garantir des mouchérons; en grec
κωνώπειον. (C.)

25. A son aise. Cf. Ch. d'Orléans, *Chanson* (Littré):

Mieux amassent à gogo

Gesir sur molz coussinés. (C.)

26. Chasse-mouche.

27. Arraché. Archaïsme, encore usuel dans le Poitou et le Berry. Sainéan, t. II, p. 136.

28. Écaille. Cf. l. II, ch. XIX, n. 35.

29. Alkermès, terme officinal du Canon d'Avicenne, repris par R. probablement par l'intermédiaire du *Lumen apothecariorum* (Sainéan). — La « graine de alkerms », toujours utilisée dans le Levant pour la teinture cramoisie, est une galle ou zoocécidie développée sur le chêne vert par un insecte hémiptère, le *Kermès ilicis* Fabr. « En Cilicie il croist une espèce de gaine ès chesnes, qui est faite à mode des

petits escargots, laquelle les femmes du dit pays cueillent avec la bouche et l'appellent graine à teindre en escarlatte ». Matthiole, *Comm. sur les 6 livres de P. Dioscoride*, Lyon, Prost, 1542, in-f^o, l. IV, ch. XLIII, p. 387, col. 1. (D.)

30. Attraper. Cf. ch. XII, n. 40.

31. Fait passer dans sa balle, empoche.

32. Escamote, fait passer la muscade au jeu des gobelets. Cf. *La Farce du Munyer*, *Th. fr.*, p. 169 :

Je joue icy de passe passe.

Pour mieulx faire mon tripotage,
et *Maistre Hambrelm, serviteur de maistre Ali-
borum* (1537), *Anc. poés. fr.*, t. XIII, p. 175 :

Je sçay jouer de passe passe. (C.)

33. Cf. l. I, ch. XXXIX, n. 27. C'est une réponse bien à propos. Il n'y a pas grand mérite à songer à dire bonjour au maçon quand on parle de truelle. (C.)

les erreurs qu'avez commis, perversement exposant les dictz propheticques de la dive Sibylle. Posé, mais non admis ne concedé, le cas que ma femme, par l'instigation de l'ennemy d'enfer, voulust et entreprint me faire un mauvais tour, me diffamer, me faire coqu jusqu'au cul, me desrober et oultrager, encores ne viendra elle à fin de son vouloir et entreprinse.

90 « La raison qui à ce me meut est en ce poinct dernier fondée et est extraicte du fond de pantheologie ³⁴ monasticque. Frere Artus Culletant ³⁵ me l'a aultres foys dict, et feut par un lundy matin, mangeans ensemble un boisseau de guodiveaulx ³⁶, et si pleuvoit, il m'en souvient, Dieu luy doit le bon jour!

95 « Les femmes, au commencement du monde, ou peu après, ensemblement conspirerent escorcher les hommes tous vifz, parce que sus elles maistriser vouloient en tous lieux. Et feut cestuy decret promis, confirmé et juré entre elles par le saint sang breguoy ³⁷. Mais, ô vaines entreprinse des femmes, ô grande fragilité du sexe feminin! Elles commencerent escorcher l'homme, ou gluber ³⁸, comme le nomme Catulle, par la partie qui plus leurs hayte ³⁹, c'est le membre nerveulx, caverneulx, plus de six mille ans a, et toutesfoys jusques à
100 præsent n'en ont escorché que la teste. Dont, par fin despit, les Juifz eulx mesmes en circuncision se le coupent et retailent, mieulx

Ligne 87. E : *coqu jusques au* — l. 88. A. *desrobber* — l. 90. E : *qu'à ce* — l. 92. E : *l'ha* — E : *fut* — E : *mangeants* — l. 93. E. *boysseau de guodiveaulx* — l. 97. E. *elle* — E : *vouloyent* — E : *fut* — l. 101. E : *leur* — l. 102. E : *nerveux, caverneux* — E : *ha* — E : *toutesfois* — l. 103 E : *present* — E : *le teste. Dond* — l. 104. E : *circuncision* — E : *coupent*

34. Théologie universelle. Cf. ch. II, n. 19.

35. On ne peut dire si ce nom à consonance équivoque (cf. *prol.*, l. 243) désigne un personnage réel ou supposé. Nous penchons pour cette seconde hypothèse. Il ne reste rien en tout cas du rapprochement établi par B. Filion avec un certain Artus Coultant, cordelier imaginaire de Fontenay-le-Comte. Cf. *R.E.R.*, I, 69 et V, 422. (C.)

36. Andouillettes. Cf., l. IV, ch. XXXVI : un grand nombre de « boudins sylvaticques, de

guodiveaux massifz et saulcissons à cheval. »

37. Sambre goy, juron atténué, pour *sang de Dieu*. Cf. *R. E. R.*, VI, 293.

38. Proprement : écorcer. Cf. Catulle, *Épigr.* LIX :

Nunc quadriviis et angiportis
Glubit magnanimos Remi nepotes.

39. Les réjouit. Archaïsme, formé sur *hait* joie. *Haiter* est encore usité dans l'Ille-et-Vilaine (Littré). (C.)

105 aymans estre dictz recutitz ⁴⁰ et retailatz ⁴¹ marranes, que escorchez par femmes, comme les aultres nations. Ma femme, non degenerante de ceste commune entreprinse, me l'escorchera, s'il ne l'est, je y consens de franc vouloir, mais non tout. Je vous en aseure, mon bon Roy.

110 — Vous (dist Epistemon) ne respondez à ce que le rameau de laurier, nous voyans, elle consyderant et exclamante en voix furieuse et espovantable, brusloit sans bruyt ne grislement aulcun. Vous sçavez que c'est triste augure et signe grandement redoubtable, comme attestent Properce ⁴², Tibulle ⁴³, Porphyre ⁴⁴, philosophe
115 argut ⁴⁵, Eustathius ⁴⁶ sus l'*Iliade* homericque ⁴⁷, et aultres.

— Vrayement (respondit Panurge) vous me alleguez de gentilz veaulx ⁴⁸. Ils feurent folz comme poëtes, et resveurs comme philosophes ; autant pleins de fine follie comme estoit leur philosophie. »

Ligne 105. A, E : *maranes* — l. 106. A : *par femme* — E : *par ma femme* — E : *autres* — l. 107. E : *j'y consens* — l. 108. E : *asseure* — l. 111. E : *considerant* — A, E : *exclamant* — l. 112. E : *espouvantable* — E : *aucun* — l. 115. E : *autres* — l. 117. E : *furent*

40. Circoncis, du latin *recutitus*, même sens, mot forgé par R. Voir Sainéan, t. II, p. 78.

41. Retaillé, du languedocien : *retalhat*, *retailé*, circoncis deux fois. Certains Maures ou Juifs d'Espagne, convertis, et qu'on appelait Marranes, se faisaient reconstituer le prépuce par une nouvelle opération, afin de dissimuler leur origine. Celse, *De remed.*, l. VII, ch. xxv, et Paul d'Égine, l. VI, ch. LIII, traitent déjà de l'autoplastie préputiale. (D.)

42. Et *tacet extinctolaurus adusta foco*.

Properce, III, xx, 35.

43. Et *succensa sacris crepitet bene laurea flammis*.

Omine quo felix et sacer annus erit.

Tibulle, II, v, 81.

44. Porphyre, néo-platonicien du III^e siècle, dans son *De orac. Philos*, I, 82, fait allusion à la même superstition.

45. Subtil, latinisme : d'*argutus*, même sens.

46. Sur Eustathe, commentateur d'Homère, v. l. I, *Prol.*, n. 89.

47. Voir Eustathe, 24, 46, commentaire *ad Iliadem*, I, 14.

48. Marot applique le même terme aux anonymes qui avaient fait courir sous son nom un libelle diffamatoire pour les dames de Paris, t. I, p. 157 :

Clement Marot *aux gentilz veaulx*
Qui ont fait les Adieux nouveaulx.

(P.)

CHAPITRE XIX.

Pantagruel, ces mots achevez, se teut assez long temps, et sembloit grandement pensif. Puy dist à Panurge : « L'esprit maling vous
5 seduyt, mais escoutez. J'ay leu qu'on temps passé les plus veritables
et sceurs oracles n'estoient ceulx que par escript on bailloit, ou par
parolle on proferoit. Maintes foys y ont faict erreur ceulx voyre qui
estoyent estimez fins et ingenieux, tant à cause des amphibologies,
equivocques et obscuritez des mots, que de la briefveté des sentences.
10 Pourtant feut Apollo, dieu de vaticination, surnommé Λοξίας¹. Ceulx
que l'on exposito par gestes et par signes estoient les plus veritables
et certains estimez. Telle estoit l'opinion de Heraclitus². Et ainsi vati-
cinoit Juppiter en Amon ; ainsi prophetisoit Apollo entre les Assy-
riens³. Pour ceste raison le paingnoient ilz avecques longue barbe,
15 et vestu comme personaige vieulx et de sens rassis : non nud, jeune,
et sans barbe, comme faisoient les Grecz. Usons de ceste maniere,
et par signes, sans parler, conseil prenez de quelque mut.

— J'en suys d'avis (respondit Panurge).

— Mais (dist Pantagruel) il conviendrait que le mut feust sourd de

Ligne 3. E : motz — l. 5. E : qu'au — l. 6. E : seurs — l. 8. A : ingenieux — l.
10. E : Loxias — l. 11. A, E : par gestes et manque — l. 12-13. A, E : ainsi vaticinoit
Juppiter en Amon manque — l. 14. E : avec — l. 15. A, E : personaige — l. 18. E :
suïs — l. 19. E : fust

1. Oblique. Cf. Servius, commentaire sur l'*Énéide*, VI, 89 : « Et hoc est quod dicit, obscuris vera involvens, nam licet vera sint latent, unde Apollo λοξίας dicitur, id est obliquus. » R.²E.²R., IV, 355.

2. D'après Plutarque, *De garrulitate*, xvii (511 B).

3. Ce dernier trait est emprunté au traité de Lucien, *Sur la déesse Syrienne*, ch. xxxv-xxxvi.

20 sa naissance, et par consequent mut. Car il n'est mut plus naïf que celluy qui oncques ne ouyt.

— Comment (respondit Panurge) l'entendez? Si vray feust que l'homme ne parlast qui n'eust ouy parler, je vous menerois à logiquement inferer une proposition bien abhorrente et paradoxe. Mais
25 laissons là. Vous doncques ne croyez ce qu'escript Herodote ⁴ des deux enfans gardez dedans une case par le vouloir de Psammetic roy des Ægyptiens et nourriz en perpetuelle silence, lesquelz après certain temps prononcerent ceste parolle : Becus, laquelle en langue phrygienne signifie pain?

30 — Rien moins, respondit Pantagruel. C'est abus dire que ayons language naturel. Les languagees sont par institutions arbitraires et convenences des peuples; les voix ⁵ (comme disent les dialecticiens) ne signifient naturellement, mais à plaisir. Je ne vous diz ce propous sans cause. Car Barthole, *l. prima de verb. oblig.*, raconte que, de son
35 temps, feut en Eugube ⁶ un nommé messer Nello de Gabriellis ⁷, lequel par accident estoit sourd devenu : ce non obstant entendoit tout homme italian parlant tant secretement que ce feust, seulement à la veue de ses gestes et mouvement des baulevres ⁸. J'ay d'adventaige leu en autheur docte et elegant ⁹ que Tyridates, roy de Armenie, on temps

Ligne 21. E : *celuy* — E : *n'ouyt* — 23. E : *menerois* — l. 26. E : *gardez* — E : *pour le vouloir* — E : *Psametic* — l. 27. E : *nourritz* — l. 31. E : *langage* — E : *languagees* — l. 32. E : *convenances* — l. 33. E : *dy* — E : *propos* — l. 34. E : *l. i. de verb.* — l. 35. E : *ful* — l. 36. E : *nonobstant* — l. 37. E : *Italian* — E : *just* — l. 38. E : *d'adventaige* — l. 39. E : *auteur* — A, E : *elegant* — E : *d'Armenie, au temps*

4. Voir Hérodote, II, 2.

5. Mots : du latin *voces*, même sens.

6. Gubbio, en Ombrie, dans le duché d'Urbino.

7. « Quæro, dit Barthole, quæro quod si est surdus et mutus talis qui intelligit videndo motum laborum, ut est D. Nellus de Gabriellis de Eugubio, qui propter sui magnam perspicantiam licet non audiat omnino, tamen ad motum laborum homines quantumcumque loquentes intelligit, quatenus ejus visus prætenditur; et

quosdam alios vidi : utrum poterunt stipulari? »

(P.)

8. Balèvres, lèvres. Cf. l. II, ch. xxxii, n. 24.

9. Cette anecdote est rapportée par Lucien, *Dialogue de la Danse*, 60, pour montrer quelle peut être l'utilité d'un bon mime ou danseur. Il ne nomme pas Tiridate. Mais R. pouvait savoir par Pline, *Hist. Nat.*, xxx, 2, par Tacite, *Annales*, xvi, 23, et par Suétone, *Néron*, 30, le nom du souverain d'Arménie qui était venu visiter Néron. (P.)

40 de Neron, visita Rome, et feut receu en sollennité honorable et
 pompes magnifiques, affin de l'entretenir en amitié sempiternelle du
 Senat et peuple romain ; et n'y eut chose memorable en la cité, qui
 ne luy feust monstrée et exposée. A son departement, l'empereur luy
 feist dons grands et excessifz ; oultre, luy feist option de choisir ce
 45 que plus en Rome luy plairoit, avecques promesse jurée de non l'es-
 conduire quoy qu'il demandast. Il demanda seulement un joueur de
 farces, lequel il avoit veu on theatre, et, ne entendent ce qu'il disoit,
 entendoit¹⁰ ce qu'il exprimoit par signes et gesticulations ; alleguant
 que sous sa domination estoient peuples de divers languaiges, pour
 50 es quelz respondre et parler luy convenoit user de plusieurs truche-
 mens : il seul à tous suffiroit. Car, en matiere de signifier par gestes,
 estoit tant excellent qu'il sembloit parler des doigtz. Pourtant vous
 fault choisir un mut sourd de nature, affin que ses gestes et signes
 vous soient naïvement propheticques, non faincts, fardez ne affectez.
 55 Reste encores sçavoir si tel advis voulez ou d'homme ou de femme
 prendre.

— Je (respondit Panurge) volontiers d'une femme le prendrois, ne
 feust que je crains deux choses.

« L'une, que les femmes, quelques choses qu'elles voyent, elles se
 60 repräsentent en leurs espritz, elles pensent, elles imaginent que soit
 l'entrée du sacre Ithyphalle¹¹. Quelques gestes, signes et maintiens
 que l'on face en leur veue et præsence, elles les interpretent et referent
 à l'acte mouvent¹² de belutaige¹³: Pourtant y serions nous abusez.

Ligne 40. A : *recxēu* — A : *solennité* ; E : *solemnité* — l. 41. E : *amylé* — l. 43. E :
fust — l. 44. E : *fist* — E : *choysir* — l. 45. E : *avecq* — l. 47. E : *au theatre, et*
n'entendant — l. 48. A, E : *allegant* — l. 49. E : *soubz* — E : *languaiges* — l. 50. E : *aux*
quelz — l. 54. E : *soyent* — l. 55. A : *advys* — l. 58. E : *fust* — l. 60. *representent* —
 l. 61. E : *Ithiphalle* — l. 62. A, E : *presence* — l. 63. E : *mouvement* — E : *tous abusez*

10. Comprenait. Cf. I. I, ch. ix, l. 54 : « nul
 n'entendoit qui n'entendist. »

11. De ἰθῆς, droit et φιλλόξ, *penis* : image
 du membre viril, que d'après Arnobe, *Adversus*
gentes, l. V, on dressait en Grèce, en l'honneur
 de Bacchus. Cf. Érasme, *Adages*, III, 3, 63,

Phallus deo : Columella Priapum Ithyphallum
 vocat. (P.)

12. Qui relève, qui dépend, comme une
 terre est mouvante d'un fief. R. joue sur le mot
 qui signifie aussi *remuant*.

13. Tamisage. Sens libre, par allusion au

Car la femme penseroit tous nos signes estre signes veneriens. Vous
 65 souvieigne de ce que advint en Rome deux cens lx ans après la fon-
 dation d'icelle ¹⁴. Un jeune gentilhomme romain, rencontrant on
 mons Coelion ¹⁵ une dame latine nommée Verone, mute et sourde de
 nature, luy demanda avecques gesticulations ¹⁶ italiques, en igno-
 70 rance d'icelle surdité, quelz senateurs elle avoit rencontré par la
 montée ? Elle, non entendent ce qu'il disoit, imagina estre ce qu'elle
 pourpensoit, et ce que un jeune homme naturelement demande d'une
 femme. Adoncques par signes (qui en amour sont incomparable-
 ment plus attractifz, efficaces et valables que parolles) le tira à part
 en sa maison, signes luy feist que le jeu luy plaisoit. En fin, sans de
 75 bouche mot dire, feirent beau bruit de culletis.

« L'autre, qu'elles ne feroient à nos signes response aulcune : elles
 soubdain tomberoient en arriere comme reallement consententes à nos
 tacites demandes. Ou si signes aulcuns nous faisoient responsifz à
 nos propositions, ilz seroient tant follastres et ridicules que nous
 80 mesmes estimerions leurs pensemens estre venericques. Vous sçavez
 comment, à Croquignoles ¹⁷, quand la nonnain seur Fessue ¹⁸ feut par le

Ligne 64. E : noz — l. 64-65. E : souviennu — l. 65. E : qu'advind — A : CCLX
 ans ; E : CCXL — l. 66. E : au mont — l. 68. E : avec — A, E : italiques — l. 68-
 69. A : surdité, quantes heures estoient à l'horologe de la roquette Tarpeie. Elle ; E : sur-
 dité, quantes heures estoient a l'horologe de la Roquette Tarpeie. Elle ; — l. 70. E : enten-
 dant — l. 71. E : qu'un — A, E : naturellement — E : Adoncquc — l. 73. A, E : val-
 lables — l. 74. E : feist — l. 75. A, E : bruyt — l. 76. E : L'autre — E : noz — E :
 aucune : elle — l. 77. E : consentantes — E : noz — l. 80. E : venericques — l. 81. A,
 E : Brignoles¹⁷ — E : sœur — E : fut

mouvement de va-et-vient du tamis. Cf. l. I, ch. xxii, n. 189.

14. Cette anecdote se trouve dans *l'Horloge des Princes* de l'espagnol Antonio de Guevara, ouvrage traduit de « castillan en françois » en 1540, par René Berthaut de la Grise. (P.)

15. *Coelius mons*, aujourd'hui Saint-Jean de Latran, une des sept collines de Rome.

16. Avec force gesticulations, comme en font les Italiens. C'est un trait d'observation de R.

17. Ch.-l. arrond. (Var). En 1546, le couvent d'Ursulines de Brignoles n'existait pas.

18. Comme frère Lubin ou frère Frappart, ce nom est une appellation générique de la nonnain. Le manuscrit La Vallière contient une farce intitulée *Seur Fessue*, et dans la *Farce de la mere de ville* (vers 1540) le garde cul récite :

Il ne fault c'une seur fessue
 Ayant vouloir estre pansue

jeune briffault ¹⁹ dam Royddimet ²⁰ engrossée, et la groisse congneue, appellée par l'abbesse en chapitre et arguée de inceste, elle s'excusoit, alleguante que ce n'avoit esté de son consentement, ce avoit esté par
 85 violence et par la force du frere Royddimet ²¹. L'abbesse replicante et disante : « Meschante, c'estoit on dortouoir, pourquoy ne crioyz tu à la force, nous toutes eussions couru à ton ayde? », respondit qu'elle ne ausoit crier on dortouoir, pour ce qu'on dortouoir y a silence sempiternelle. « Mais (dist l'abbesse), meschante que tu es, pourquoy
 90 ne faisois tu signes à tes voisines de chambre? »

« — Je (respondit la Fessue) leurs faisois signes du cul ²² tant que pouvois, mais personne ne me secourut.

« — Mais (demanda l'abbesse), meschante, pourquoy incontinent ne me le veins tu dire et l'accuser reguliairement? Ainsi eussé je fait,
 95 si le cas me feust advenu, pour demonstrier mon innocence.

Ligne 82. E : *Roydimet engrossée* — E : *grosse congneue* — l. 84. A, E : *allegant* — l. 85. A : *violance* — E : *Roydimet* — l. 85-86. A : *replicant et disant* ; E : *repliquant et disant* — l. 88. E : *au dortoir* — l. 88. E : *n'osoit* — E : *au dortoir* — l. 90. E : *voysines* — l. 92. E : *pouvois* — l. 94. E : *vins* — E : *regulierement* — l. 95. E : *fust*

De quelc'un qui l'ayt regardée,
 Alors je perdoys mes profis.

Cf. R. E. R., IV, 275.

19. Frère lai entretenu par des religieuses à charge de quêter pour elles. Cf. l. I, ch. LIV, n. 26.

20. Équivoque libre entre *raide y met* et le verset du psaume cxxx : « Et ipse *redimet* Israel ». Cf. Des Accords, *Équivoques*. La langue verte du xv^e et du xvii^e siècles forgeait volontiers des noms de ce genre. Cf. *Parn. satyr.* XV^e s., p. 146 :

Se vous avez bruit es amoureux jus,
 Comme unz *Persant* ou unz maistre *Broiard* :
 Ce n'ay je pas, qui suy tout rué jus
 Et trebuchiés es mains *Colin Ploiart*.

Et Molinet, *Dialogue du gendarme* :

Jehan *Mauroyd* et Collin *Mollet*
 L'occiront si n'y remedie. (C.)

21. Cette anecdote est empruntée à un des *Colloques* d'Érasme, *Ἰγθνοφαγία*, et se trouve déjà dans le *Chasteau de Virginité* de Georges d'Esclavonie (Paris, Vérard, 1505). Érasme la rapportait comme exemple d'une erreur commune à beaucoup de religieux, qui observent les règles de leur ordre avec plus de scrupule que les commandements de Dieu. C'est le cas de la nonnain, lorsqu'elle allègue sa seconde excuse, que R. traduit d'Érasme. Le reste du dialogue est de l'invention de R., y compris la troisième réponse de la religieuse, qui rattache l'anecdote aux propos de Panurge. Voir Plat-tard, p. 333.

22. Cf. Marot, t. III, p. 70 :

Martin dit lors : « S'il venoit par derriere
 Quelque lourdault, ce seroit grand vergogne ;
 — *Du cul*, dit elle, *vous ferez signe* « *Arriere*,
 Passez chemin, laissez faire besongne. » (C.)

« — Pource (respondit la Fessue) que craignante demourer en peché et estat de damnation, de paour que ne feusse de mort soubdaine prævenue, je me confessay à luy avant qu'il departist de la chambre, et il me bailla en penitence non le dire ne deceler à per-
 100 sonne. Trop enorme eust esté le peché, reveler sa confession, et trop detestable davant Dieu et les anges. Par adventure eust ce esté cause que le feu du ciel eust ars toute l'abbaye, et toutes feussions tombées en abisme avecques Dathan et Abiron ²³. »

— Vous (dist Pantagruel) jà ne m'en ferez rire. Je sçay assez que
 105 toute moinerie moins crainct les commandemens de Dieu transgresser que leurs statutz provinciaulx ²⁴. Prenez doncques un homme. Nazdecabre ²⁵ me semble idoine. Il est mut et sourd de naissance. »

Ligne 96. ²A, E : *craignant* — E : *demeurer* — l. 97. E : *paeur* — E : *fusse à mort* — l. 98. E : *prevenue* — l. 99. A, E : *de non le dire* — l. 101. E : *devant* — l. 102. E : *fussions* — l. 103. A, E : *abysme* — E : *avec* — l. 105. E : *moynerie* — A : *commendemens*

23. Allusion à un épisode raconté dans les *Nombres*, XVI, 30-33. Dathan et Abiron s'étaient révoltés contre Moïse. « Confestim igitur ut cessavit loqui, dirupta est terra sub pedibus eorum ;

Et aperiens os suum, devoravit illos cum tabernaculis eorum.

Descenderuntque vivi in infernum operti hu-

mo et perierunt de medio multitudinis. » (P.)

24. Cette réflexion de Pantagruel, empruntée à Érasme, ne porte, en fait, que sur la seconde réponse de la nonnain, réponse admise, contre toute vraisemblance, comme une excuse de bonne foi. (P.)

25. Nez-de-chèvre, en languedocien.

Comment Nazdecabre par signes respond à Panurge.

CHAPITRE XX.

Nazdecabre feut mandé, et au lendemain arriva. Panurge à son arrivée luy donna un veau gras, un demy pourceau, deux bussars ¹ de vin, une charge de bled et trente francs en menue monnoye ;
5 puis le mena davant Pantagrue, et, en præsence des gentils homes de chambre, luy feist tel signe : il baisla ² assez longuement, et en baislant faisoit hors la bouche avecques le poulce de la main dextre la figure de la lettre grecque dicte Tau, par frequentes reiterations.
10 Puis leva les œilz au ciel, et les tournoyoit en la teste comme une chevre qui avorte ³ ; toussoit, ce faisant, et profondement souspiroit. Cela faict monstroït le default de sa braguette, puy sous sa chemise print son pistolandier ⁴ à plein poing et le faisoit melodieusement cliquer entre ses cuisses ; se enclina flechissant le genoil guausche,
15 et resta tenent ses deux braz sus la poictrine laissez l'un sus l'aultre. Nazdecabre curieusement le reguardoit, puy leva la main guausche en l'aër et retint clous ⁵ en poing tous les doigtz d'icelle, excepté le

Ligne 3. E fut — l. 5. A : monnoie — l. 6. A : puy — E : devant — E : presence — l. 7. E : air — A, E : exceptez — l. 8. E : avecque — l. 9. A, E : letre — E : frequentes — l. 10. A : Puy — A, E : yeulx — A : tournoïoit ; E : tournoit — l. 12. E : puis — A, E : sous — l. 14. E : cuysse — A, E : gausche — l. 15. E : tenant — E : bras — E : autre — l. 16. E : regardoit, puis — A, E : gausche

1. Futaille d'environ 268 litres. Cf. l. I, ch. IV, n. 32.

2. Bâilla. Forme archaïque.

3. Cf. l. II, ch. XIX, l. 121 : « Tournant les yeulx en la teste comme une chievre qui meurt ». Le dialogue par signes de Panurge et de Nazdecabre reproduit fatalement plus d'un geste

de celui de Panurge et de Thaumaste. (C.)

4. Poignard, au sens libre. Cf. l. IV, ch. LIV : « Pour les saigner... droit entre les deux gros horteilz avecques certains pistolandiers ». Le mot est un dérivé de pistolet. Cf. *Prol.*, n. 97.

5. Clos. Cf. l. I, ch. II, n. 22.

pouce et le doigt indice, des quelz il acoubla⁶ mollement les deux ongles ensemble.

20 « J'entends (dist Pantagruel) ce qu'il prætend par cestuy signe. Il denote mariage et d'abondant le nombre trentenaire scelon la profession des Pythagoriens⁷. Vous serez marié.

— Grand mercy (dist Panurge se tournant vers Nazdecabre) mon petit architriclin⁸, mon comite⁹, mon algousan¹⁰, mon sbire¹¹,
25 mon barizel¹². »

Puys leva en l'aër plus hault la dicte main guausche, extendent tous les cinq doigtz d'icelle, et les esloignant uns des aultres, tant que esloigner pouvoit.

30 « Icy (dist Pantagruel) plus amplement nous insinue, par signification du nombre quinaire¹³, que serez marié. Et non seulement

Ligne 20. E : *pretend* — l. 21. E : *selon* — l. 22. E : *Pitthagoriens* — l. 24. E : *comite* — E : *algonan* — A, E : *mon sbire, mon barizel* manque — l. 26. E : *Puis* — A, E : *eleva* — E : *air* — A, E : *gausche* — E : *estendant* — l. 27. E : *autres*

6. Accoupla. Cf. l. II, ch. XIX, n. 23.

7. Une bonne partie de l'interprétation de la mimique de Nazdecabre est fondée sur deux sciences assez connues des clercs du XVI^e siècle : 1^o la représentation des nombres par les gestes ou mouvements des doigts ; 2^o la symbolique des nombres.

Le théologien anglais Bède-le-Vénéral (IX^e s.) avait écrit un traité sur la manière d'exprimer les nombres par gestes : *De computo, seu loquela per gestum digitorum*, que les érudits du moyen âge et du XVI^e siècle citent parfois. On le trouve mentionné dans H. Cornielle Agrippa, Cælius Rhodiginus, etc.

La symbolique des nombres, créée par les Pythagoriciens, avait été vulgarisée par le traité philosophique de Martianus Capella, *De nuptiis Philologiæ et Mercurii*, qui était encore étudié au XVI^e s. — R. pouvait lire, par exemple, dans le *De occulta philosophia*, II, 16 :

« Cum dicis triginta, unguis indicis et pollicis blando conjunges amplexu. » C'est le premier geste de Nazdecabre. Dans Cælius Rhodiginus (XII, 43) on lit aussi : « Triginta referri ad nuptias. » (P.)

8. Ordonnateur du festin. Cf. *Prol.*, n. 169.

9. Le mot signifie en italien *compagnon* et dans un sens plus restreint : commandant de chiourme (cf. *R. E. R.*, VIII, 44). Ce dernier sens appelle par association d'idées les épithètes qui suivent. (P.)

10. Argousin. Cf. *R. E. R.*, VI, 314, VIII, 43.

11. Archer de police, à Rome.

12. Capitaine de sbires. Cf. *R. E. R.*, VIII, 44. Cf. *Mém. de Vieilleville*, VII, 1 : « ayant envoyé le *barizel* avec tous ses sbierres, qui est à dire en François le *prevost* et ses archers » (Littre). (C.)

13. D'après Plutarque, *Questions romaines*, II.

effiancé, espousé et marié, mais en oultre que habiterez et serez bien avant de feste. Car Pythagoras appelloit le nombre quinaire nombre nuptial, nopces et mariage consommé ¹⁴, pour ceste raison qu'il est composé de Trias, qui est nombre premier impar et superflu ¹⁵, et de Dyas, qui est nombre premier par, comme de masle et de femelle coublez ensemblement. De fait à Rome jadis au jour des nopces on allumoit cinq flambeaulx de cire ¹⁶; et n'estoit licite d'en allumer plus, feust es nopces des plus riches, ne moins, feust es nopces des plus indigens. D'avantaige on temps passé les payens imploroient cinq dieux, ou un Dieu en cinq benefices ¹⁷, sus ceulx que l'on marioit : Juppiter nuptial, Juno præside de la feste, Venus la belle, Pytho deesse de persuasion et beau parler et Diane pour secours on travail d'enfantement ¹⁸.

— O (s'escria Panurge) le gentil Nazdecabre ! Je luy veulx donner une metairie près Cinays ¹⁹ et un moulin à vent en Mirebalais ²⁰. »

Ce fait, le mut esternua en insigne vehemence et concussion de tout le corps se destournant à gausche.

« Vertus beuf de boys (dist Pantagrue) qu'est ce là ? Ce n'est à vostre adventaige. Il denote que vostre mariage sera infauste ²¹ et malheu-

Ligne 31. E : *fiancé* — l. 37. E : *flambeaux de cyre* — 38. E : *fust* — A, E : *moings* — E : *fust* — l. 39. E : *au temps* — l. 40. E : *sur* — l. 41. E : *Jupiter* — E : *presidente* — A, E : *Pitho* — l. 42. E : *au travail* — l. 46. E : *muet* — l. 47. A, E : *gausche* — l. 48. E : *Vertu* — E : *qu'est cela* — l. 49. E : *advantaige*

14. Cf. Martianus Capella, *De nuptiis Philologix et Mercurii*, VII, 732 : « Pentas, qui numerus permixtione naturali copulatur, constat ex utriusque sexus numero. Trias quippe virilis est, Dyas femineus æstimatur », et Cælius Rhodiginus, *Antiq. lect.*, XII, 10 : « Quinarius numerus γήμος dicitur, ex binario namque pari consurgit et impari binario. » (P.)

15. Le sens de ce mot ici est obscur : peut-être traduit-il le mot grec περιττός, qui signifie *impair* et *surabondant*. (P.)

16. D'après Plutarque, *Questions romaines*, II.

17. Bienfaits, attributs bienfaisants.

18. L'énumération de ces cinq divinités, qui présidaient au mariage chez les Anciens, est donnée par Plutarque, *Questions romaines*, II.

(P.)

19. Cinais, cant., arrond. Chinon (Indre-et-Loire). Cf. l. I, ch. IV, n. 17. (C.)

20. Pays du Poitou qui correspondait au territoire de la baronnie de Mirebeau : ch.-l. cant., arrond. Poitiers (Vienne). Cf. l. I, ch. XI, n. 85. (C.)

21. Malheureux. Latinisme commun, d'*infaustus*, même sens. Voir Sainéan, t. II, p. 74.

50 reux. Cestuy esterneuement (scelon la doctrine de Terpsion) ²² est le dæmon socraticque ; lequel faict à dextre signifie qu'en asceurance et hardiment on peut faire et aller ce et la part qu'on a deliberé, les entrée, progrès, et succès seront bons et heureux ; faict à guausche, au contraire.

55 — Vous (dist Panurge) tousjours prenez les matieres au pis, et tousjours obturbez ²³, comme un aultre Davus ²⁴. Je n'en croy rien. Et ne congneuz oncques sinon en deception ce vieulx trepelu ²⁵ Terpsion.

— Toutesfoys (dist Pantagruel) Ciceron en dict je ne sçay quoy, 60 on second livre *De Divination* ²⁶. »

Puis se tourne vers Nazdecabre, et luy faict tel signe. Il renversa les paulpieres des œilz contre mont, tortoit les mandibules de dextre en senestre, tira la langue à demy hors la bouche. Ce faict, posa la main guausche ouverte, exceptez le maistre doigt, lequel retint perpen- 65 diculairement sus la paulme, et ainsi l'assist au lieu de sa braguette ; la dextre retint clause en poing, exceptez le pouce, lequel droict il retourna arriere soubs l'escelle dextre, et l'assist au dessus des fesses on lieu que les Arabes appellent Al Katim ²⁷. Soubdain après changea, et la main dextre tint en forme de la senestre, et la posa sus le lieu de

Ligne 50. E : selon — l. 51. E : demon — E : assurance — l. 52. E : peult... aller celle part qu'on ha — l. 53. E : entrées — A, E : gausche — l. 56. E : autre — l. 57. E : oncque — l. 59. E : Toutesfois — l. 60. E. au second — l. 61. E : Puis — E : r'enversa — l. 62. A, E : yeulx — E : contremont, tordoit — l. 64. A, E : gausche — E : excepté — l. 65. E : l'assist — l. 66. E : close — E : excepté — l. 67. E : aiscelle — l. 68. E : au lieu — A : *alkatim* ; E : *Allzatum* — l. 69. E : sur

22. Traduit de Plutarque, *de Genio Socratis*, XX (581 B) : « Μεγαρικου ἦκουσα (Τερψί-
ωνος δὲ ἐκεῖνος) ὅτι τὸ Σωκράτους δαιμόνιον
παρμὸς ἦν, ὃ τε παρ' αὐτοῦ καὶ ὁ παρ' ἄλλων.
ἕτερου μὲν παρόντος ἐκ δεξιᾶς, εἴτ' ὀπισθεν, εἴτ,
ἔμροσθεν, ὄρμᾶν αὐτὸν ἐπὶ τὴν πρᾶξιν, εἰ δ' ἐξ
ἀριστερᾶς, ἀποτρέπεσθαι. » Texte traduit et
résumé dans Cælius Rhodiginus, *Antiquæ lec-
tiones*, I, 31.

(P.)

23. Troubler, du latin *obturbare*, même sens.

24. « Jam perturbavi omnia », dit l'esclave
Dave, dans l'*Andrienne* de Térence, III, 4, 22.
(P.)

25. Piètre. Cf. l. I, ch. IX, n. 7.

26. Au l. II, 40, § 84 : « Quæ si susci-
piamus... et sternutamenta erunt observanda ». (P.)

27. Le *sacrum* ; mot dérivé de l'arabe :
« *Alcatim est pars continens spondyles quinque
qui sunt immediatè infrà spondylem 12* », dit
Andreas Bellunensis, commentateur d'Avi-

70 la braguette, la guausche tint en forme de la dextre, et la posa sus
l'Al Katim. Cestuy changement de mains reiterra par neuf foys. A la
neufiesme, remist les paulpieres des œilz en leur position naturelle ;
aussi feist les mandibules et la langue ; puy jecta son regard biscle ²⁸
sus Nazdecabre, branlant les baulevres ²⁹, comme font les cinges
75 de sejour ³⁰ et comme font les connins ³¹ mangeans avoine en gerbe.

Adoncques Nazdecabre eleva en l'aër la main dextre toute ouverte,
puy mist le pouce d'icelle jusques à la premiere articulation entre
la tierce jointure du maistre doigt et du doigt medical, les resserrant
assez fort au tour du pouce, le reste des jointures d'iceulx retirant
80 on poing, et droictz extendent les doigtz indice et petit. La main
ainsi composée, posa sus le nombril de Panurge, mouvent continuel-
ement le pouce susdict, et appuyant icelle main sus les doigtz petit
et indice, comme sus deux jambes ³². Ainsi montoit d'icelle main
successivement à travers le ventre, le stomach, la poitrine, et le coul
85 de Panurge ; puy au menton et dedans la bouche luy mist le sus-
dict pouce branslant ; puy luy en frota le nez, et montant outre aux
œilz faignoit les luy vouloir crever avecques le pouce. A tant Panurge
se fascha, et taschoit se defaire et retirer du mut. Mais Nazdecabre
continuoit luy touchant avecques celuy pouce branslant maintenant
90 les œilz, maintenant le front, et les limittes de son bonnet. En fin
Panurge s'escria, disant : « Par Dieu maistre fol, vous serez battu si

Ligne 70. A, E : *gausche* — l. 71. A : *alkatim* ; E : *allzetim* — l. 72. A : *neufiesme* —
A, E : *yeulx* — l. 73. A : *aussy* — E : *regard* — l. 74. E : *branslant* — E : *singes* —
l. 76. E : *Adonc* — E : *esleva* — l. 77. E : *puis* — l. 78. E : *reserrant* — l. 79. E : *autour*
— l. 80. E : *au poing* — E : *droict estendant* — l. 82. E : *petitz* — l. 84. E : *l'estomach*
— E : *col* — l. 85. E : *puis* — l. 86. E. *puis* — A : *frotta* — l. 87. A, E : *yeulx* —
avec — l. 88. E : *deffaire* — l. 89. E : *luy continuoit* — E : *avec* — l. 90. A, E : *yeulx*
— E : *limetes*

cenne. R. a probablement pris ce terme dans
Avicenne. (D.)

28. Bigle, louche. *Bicle, bicler* sont encore
usités en Poitou. (C.)

29. Les lèvres. Cf. l. II, ch. xxxII, n. 24.

30. De loisir. Cf. l. I, *Prol.*, n. 36.

31. Les lapins. Archaïsme.

32. C'est le jeu d'enfant désigné dans la
liste de Gargantua sous le nom de *monte, monte*
l'eschelette, tel qu'il se pratique en Poitou. Cf.
l. I, ch. xx, n. 200, une explication angevine
un peu différente. (C.)

ne me laissez ; si plus me faschez, vous aurez de ma main un masque sus vostre paillard visaige.

— Il est (dist lors Frere Jan) sourd. Il n'entend ce que tu luy diz,
95 couillon. Faictz luy en signe une gresle de coups de poing sus le moure 33.

— Que Diable (dist Panurge) veult prætendre ce maistre Alliboron 34 ? Il m'a presque poché 35 les œilz au beurre noir 36. Par Dieu, *da jurandi* 37, je vous festoiray d'un banquet de nazardes 38, entre-
100 lardé de doubles chiquenaudes 39. » Puys le laissa luy faisant la petarrade 40.

Ligne 94. E : *dis* — l. 97. E : *pretendre* — l. 97-98. E : *Aliboron* — l. 98. A, E : *yeulx* — l. 100. E : *Puis*

33. Museau. Mot languedocien. Voir Sainéan, t. II, p. 188.

34. Ce terme, que La Fontaine a appliqué pour jamais à l'âne, avait au moyen âge un tout autre sens. Dans le *Roman de Renart*, v. 19.309, il semble désigner une sorte d'herbe à guérir. Au xv^e s. dans le *Miracle de sainte Geneviève* (Littré), il prend la signification de savant ou de faux savant en toutes sortes de sciences (sens métaphorique qui peut découler du précédent) :

Si je fusse roi ou regent
Ou un grand *maistre aliboron*,
Chascun ostant son chaperon.

Dans le *Mystère de la Passion*, 1532, fol. 207, c'est un des titres ironiques donnés par les Juifs à Jésus-Christ :

GADIFER
Syre roy, *maistre Aliborum*
GRIFFON

Hée ! ave rex judeorum.

Le magister de la farce de *Maistre Mimin* (Fournier, *Tb. fr.*, 317) dit en parlant de celui-ci :

Tenez quel *maistre Aliborum* !

Et en 1537 le terme figure dans le texte d'une pièce en vers (*Anc. poés. fr.*, t. XIII,

p. 170) : *A. M. Hambrelin, serviteur de maistre Aliborum*. Il courait alors une facétie en vers : *maistre Aliborum qui de tout se mesle et scait faire tous mestiers et de tout rien*. (C.) Voy. *Maître Aliboron, Étude étym.*, par A. Thomas (1919).

35. Cf. l. IV, ch. XII : « Si bien qu'il resta tout estourdy et meurtry, un œil *poché* au beurre noir. » Jeu de mots entre yeux et œufs. Un œil meurtri d'un coup de poing gonfle et s'enveloppe dans les paupières comme un œuf jeté dans l'eau, le bouillon ou le beurre bouillant s'entoure de son blanc. L'équivoque ne date peut-être que du xv^e s., et l'expression *pochier les yeux* (xii^e s.) veut sans doute dire les meurtrir avec le pouce. (C.)

36. Le cerne noir produit par la meurtrissure et le sang extravasé est comparé au beurre noir où plonge l'œuf poché. (D.)

37. *Da veniam jurandi*. Permettez-moi de jurer.

38. Chiquenaude donnée sur le nez. Cf. l. I, ch. XXII, n. 223.

39. Cf. l. I, ch. XXII, n. 225. Les *doubles chiquenaudes* étaient sans doute données avec deux doigts ou avec les deux mains. (C.)

40. Bruit qu'on fait avec la bouche par mépris pour quelqu'un. Cf. l. I, ch. XXII, n. 214.

Le mut, voyant Panurge demarcher⁴¹, guaingna le davant, l'arresta par force, et luy feist tel signe : il baissa le braz dextre vers le genoil tant que pouvoit l'extendre, clouant⁴² tous les doigtz en poing, et passant
 105 le poulice entre les doigtz maistre et indice ; puyz avecques la main gausche frottoit le dessus du coubte du susdict braz dextre, et peu à peu à ce frottement levoit en l'aër la main d'icelluy jusques au coubte et au-dessus, soubdain la rabaissoit comme davant ; puyz à intervalles la relevoit, la rabaissoit et la monstroït à Panurge.

110 Panurge, de ce fasché, leva le poing pour frapper le mut : mais il revera la præsence de Pantagruel et se retint.

Alors dist Pantagruel : « Si les signes vous faschent, ô quant⁴³ vous fascheront les choses signifiées ! Tout vray à tout vray con-
 sone⁴⁴. Le mut prætend et denote que serez marié, coqu, battu et
 115 desrobbé.

— Le mariage (dist Panurge) je concede, je nie le demourant. Et vous prie me faire ce bien de croyre que jamais homme n'eut en femme et en chevaux⁴⁵ heur tel que m'est predestiné. »

Ligne 102. E : *gaigna* — E : *devant* — l. 103. E : *tel* manque — l. 104. E : *l'estendre* — l. 105. E : *Puis* — l. 106. A, E : *gausche* — E : *coulde* — l. 107. E : *l'air* — l. 108. E : *coulde* — E : *devant* : *puis* — l. 111. E : *presence* — l. 112. A, E : *allors* — E : *dict* — E : *quand* — l. 114. E : *pretend* — E : *coquu* — l. 115. E : *desrobé* — l. 116. E : *demeurant*

41. Marcher à reculons. Cf. l. II, ch. XXIX, n. 33.

42. Fermant ; participe présent de *clorre*.

43. Combien, latinisme, de *quantum*, même sens.

44. Axiome de dialectique : *Omne verum omni vero consonat*.

45. Deux articles sur lesquels il est aisé de se tromper. Cf. le dicton cité par Laurent Joubert, *Erreurs populaires*, I, v, 4 :

Des femmes et des chevaux

Il n'en est pas sans défauts. (P.).

*Comment Panurge prend conseil d'ung vieil poëte
françois nommé Raminagrobis.*

CHAPITRE XXI.

« Je ne pensoys (dist Pantagruel) jamais rencontrer homme tant
5 obstiné à ses apprehensions ¹ comme je vous voy. Pour toutesfoys
vostre doubtte esclarcir, suys d'advis que mouvons toute pierre ².
Entendez ma conception. Les cycnes, qui sont oyseaulx sacrez à
Apollo, ne chantent jamais, si non quand ilz approchent de leur
mort ³, mesmement en Meander fleuve de Phrygie (je le diz pource
10 que Ælianus ⁴ et Alexander Myndius ⁵ escrivent en avoir ailleurs veu
plusieurs mourir, mais nul chanter en mourant); de mode que chant
de cycne est præsaige certain de sa mort prochaine, et ne meurt que
præalablement n'ayt chanté. Semblablement les poëtes ⁶ qui sont

Ligne 1. E : *prend* — A, E : *d'un* — l. 2. A, E : *francoys* — l. 4. E : *pensois* — l. 5.
E : *toutesfois* — l. 6. E : *suis* — l. 7. E : *oiseaux* — l. 8. E : *leurs mors* — l. 9. E : *dy* —
l. 10. A, E : *Ælianus et* manque — A, E : *escript* — l. 12. E : *cicne* — E : *presaigne*
— l. 13. E : *prealablement* — E : *n'ait*

1. Au sens de : idées préconçues, qu'il a ici, ce mot est rare et appartient au langage philosophique. (P.)

2. Diction antique, signifiant : ne négliger aucun moyen de résoudre une difficulté. Cf. Euripide, *Héraclès*, v. 1003 : *πάντα κινῆσαι λίθον*; Pline le Jeune, *Lettres*, I, 20 et Erasme, *Adages*, I, 4, 30. (P.)

3. Cygnes. Le seul cygne qui émette un chant appréciable est le cygne sauvage (*Cygnus terus*, Ray.). Le cygne domestique (*C. mansuetus*, Ray.) est silencieux. Pour concilier l'un et l'autre faits, les anciens, confondant les deux espèces, pensèrent que le cygne ne chantait

qu'à l'heure de sa mort. Cette légende du chant du cygne est répétée par Hésiode, Homère, Eschyle, Euripide, Théocrite, Platon, Callimaque, Aristote, Cicéron, Virgile, Lucrèce, Ovide, Stace et Pline, qui n'y croit guère : « *Olorum morte narratur flebilis cantus (falso, ut arbitror aliquot experimentis)*. » (Pline, X, 32.) (D.)

4. Voir Elien, *Varia Historia*, I, 14.

5. Alexandre de Myndos, en Carie, philosophe du III^e siècle. R. cite son témoignage d'après Athénée, *Banquet des Sophistes*, IX, 49 (393 D). (P.)

6. Cette phrase semble une réminiscence

en protection de Apollo, approchans de leur mort ordinairement
 15 deviennent prophetes et chantent par Apolline inspiration vaticinans
 des choses futures.

« J'ay d'avantaige souvent ouy dire que tout homme vieulx, decre-
 pit et près de sa fin, facilement divine des cas advenir ⁷. Et me sou-
 vient que Aristophanes, en quelque comedie, appelle les gens vieulx
 20 Sibylles :

‘Ο δὲ γέρον σιθυλλίτῃ ⁸.

« Car comme nous, estans sur le moule ⁹ et de loing voyans les
 mariniers et voyageurs dedans leurs nauz en haulte mer, seulement
 en silence les considerons et bien prions pour leur prospere abour-
 25 dement ; mais, lors qu'ilz approchent du havre, et par parolles et par
 gestes les saluons et congratulons de ce que à port de saulveté sont
 avecques nous arrivez ; aussi les anges, les heroes, les bons dæmons
 (scelon la doctrine des platoniques) ¹⁰ voyans les humains prochains
 de mort, comme de port tresceur et salutaire, port de repous et de
 30 tranquillité, hors les troubles et sollicitudes terrienes, les saluent, les
 consolent, parlent avecques eulx et jà commencent leurs communiquer
 art de divination.

Ligne 14. E : d'Apollo — l. 15. A : devient — l. 17. E : d'avantaige — E : vieil —
 l. 19. E : vieilz — l. 21. E : δ τῶν γερόντων σιθυλλίτῃ. *Ton geronton Sibyllia* — l. 22. E :
 sus — l. 24. E : considerions — l. 24-25. E : abordement — l. 26. E : qu'à port — l. 27.
 A : aussy — E : demons — l. 28. E : selon — l. 29. E : tresseur — E : repoç — l. 30.
 A : tranquillité — E : terriennes, les saulvent — l. 31. E : leur

d'un passage du *Phédon* de Platon (85 AB),
 où se trouve la comparaison du poète avec les
 cygnes. (P.)

7. L'origine de cet exposé de la divination
 chez les moribonds est sans doute dans un
 chapitre du *De Divinatione* de Cicéron (I, 30) :
 « *Divinare autem morientes, etc. Idque, ut
 modo dixi, facilius evenit appropinquante
 morte, ut animi futura augurentur.* » (P.)

8. R. entend : le vieillard prophète comme

LE TIERS LIVRE.

la Sibylle. (*Les Chevaliers*, v. 61.) En fait, c'est
 à contresens qu'il cite ce vers, qui, d'après le
 contexte, signifie que le vieux Démos, dès que
 le corroyeur paphlagonien lui parle d'oracle,
 ne songe plus qu'à la Sibylle. (P.)

9. Môle, jetée. De l'italien *molo*. Ce mo
 est entré dans notre langue dès la fin du xv^e s.
 Voir Sainéan, t. I, p. 118. Toute cette com-
 paraison est empruntée à Plutarque, *Sur le
 démon de Socrate*, XXIV, 593 F. (P.)

10. Voir le *Phédon* de Platon, 107 E.

« Je ne vous allegueray exemples antiques, de Isaac ¹¹, de Jacob ¹², de Patroclus envers Hector ¹³, de Hector envers Achilles ¹⁴, de Polynestor envers Agamemnon et Hecuba ¹⁵, du Rhodien celebré par Posidonius ¹⁶, de Calanus Indian envers Alexandre le grand ¹⁷, de Orodes envers Mezentius ¹⁸, et aultres ; seulement vous veulx ramentevoir ¹⁹ le docte et preux chevalier Guillaume du Bellay ²⁰, seigneur jadis de Langey ²¹, lequel on mont de Tarare ²² mourut le 10 de 40 Janvier ²³ l'an de son aage le climater ²⁴. et de nostre supputation

Ligne 34-35. A, E : de Polynestor... et Hecuba manque — l. 37. E : d'Orodes — E : autres — E : tous veulx — l. 38. A, E : chevalier — l. 39. E : au mont — l. 39. A : X de Janvier ; E : dixiesme de Janvier — l. 40. E : eage

11. Il n'est pas question de prédiction à la mort d'Isaac. Voir *Genèse*, XXXV, 28 : « Et completi sunt dies Isaac centum octoginta annorum. 29. Consumptusque ætate mortuus est. »

12. Jacob, mourant, appela ses enfants, chefs des douze tribus d'Israël, et leur prédit l'avenir. Voir *Genèse*, XLIX. (P.)

13. Cf. Homère, *Iliade*, ch. xvi, v. 851-854.

14. Voir Homère, *Iliade*, ch. x, v. 355 et suiv. Exemple cité par Cicéron, *De Divinatione*, I, 30. (P.)

15. Voir Euripide, *Hécube*, v. 1259-1281.

16. D'après Cicéron, *De Divinatione*, I, 30, sur la divination des mourants, ce Rhodien aurait nommé six hommes de son âge, en indiquant lequel mourrait le premier, lequel le second, et ainsi de suite. (P.)

17. Ce Calanus, montant sur le bûcher, aurait annoncé à Alexandre qu'il le reverrait bientôt. En effet, Alexandre mourut à Babylone quelques jours plus tard. D'après Cicéron, *De Divinatione*, I, 23 et 30. (P.)

18. Voir Virgile, *Enéide*, l. X, v. 740. Orodes, blessé à mort par Mézence, lui dit :

Te quoque fata
Prospectant paria, atque eadem mox arva
[tenebis.

Et Mézence meurt peu après.

19. Remémorer. Archaïsme. Voir Sainéan, t. II, p. 124.

20. R. rappelle ici des souvenirs personnels, qu'il reprendra, avec plus de détails et d'émotion, l. IV, ch. xxvi et xxvii. Guillaume du Bellay, seigneur de Langey et vice-roi du Piémont depuis 1537, l'avait attaché à sa personne, comme médecin, au moins depuis 1540. Dans les premiers jours de décembre 1542, se sentant plus malade, Langey se mit en route avec sa suite et traversa les Alpes malgré la mauvaise saison. Après un arrêt à Lyon, la petite troupe atteint Saint-Symphorien-de-Lay, au pied de la montagne de Tarare, où Langey mourut le 9 janvier 1543, entouré de ses amis et serviteurs consternés. Cf. *Chronologie*, CXXXVIII, et *R. E. R.*, III, 357. (C.)

21. Cant. Cloyes, arr. Chateaudun (Eure-et-Loir). (C.)

22. La montagne de Tarare, point culminant des Monts du Lyonnais (1004 m.), est traversée par la route de Lyon à Roanne, Moulins, Nevers. Le passage en était encore très difficile au temps de Mme de Sévigné. (C.)

23. Le 9 janvier, dit Martin du Bellay dans ses *Mémoires*, en désaccord avec R. (C.)

24. C'était l'époque de la vie regardée

l'an 1543 en compte romanique. Les troys et quatre heures avant son decès il employa en parolles viguouereuses, en sens tranquil et serain, nous prædisant ce que depuys part avons veu, part attendons advenir : combien que pour lors nous semblassent ces propheties
 45 aulcunement abhorrentes et estranges, par ne nous apparoistre cause ne signe aulcun præsent pronostic de ce qu'il prædisoit. Nous avons icy, près la Villaumere ²⁵, un homme et vieulx et poëte, c'est Raminagrobis ²⁶, lequel en secondes nopces espousa la grande Guorre ²⁷,

Ligne 42. A : *vigouereuses* ; E : *vigoreuses* — l. 43. E : *prædisant* — E : *depuis* — l. 45. E : *aucunement* — l. 46. E : *aucun* — E : *prædisoit* — l. 47. E : *vieux, Poete* — l. 48. E : *Gourre*

comme critique, la soixante-troisième année (produit de 7 par 9). Les biographes faisant naître Langey en 1491, il serait entré, à sa mort, dans sa cinquante-deuxième année. Il faut admettre une erreur des chronologistes ou une interprétation différente donnée par R. à l'année climatérique.

25. La Ville-au-Maire, ham., com. Huismes (Indre-et-Loire).

26. Ce terme, qui désigne proprement le gros chat qui ronronne, est composé du verbe *rominer* (ruminer) et de *grobis*, chat mâle, gros chat. Cf. l. II, ch. xxx, n. 141. Il se rencontre, antérieurement à R., au xv^e s., dans une formulette calligraphique, de la *Farce d'un mary jaloux* (xv^e s.), *Anc. Théâtre*, t. I, p. 129 :

Comme ung homme
 Qui par son pouvoir tout consume
 Et fait du *rumina grobis*.

et dans *Marchebeau*, Fournier, *Th. fr.*, p. 38 :

MARCHEBEAU

Quictes pour un grates vosbis,
 Ou nous payons par etiquette
 Et puyz quoy!

GALOP.

Ramina grobis.

Pour la première moitié du xv^e s., on le trouve dans la *Vie de saint Christophe*, de maître Chevallet (1530), dans la farce de *maître Hambrelin* (1537) et dans celle des *Sobres Sotz*. Cf. *R.E.R.*, IX, 275.

Depuis Pasquier, *Recherches*, VII, XII, on a considéré comme démontrée l'identification de Raminagrobis avec Guillaume Cretin (cf. *R.E.R.*, II, 24). Mais ce personnage, dont la mort remontait à plus de vingt ans au moment de la composition du l. III, convient d'autant moins à cette explication que, chantre et chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, il fit preuve toute sa vie de sentiments de piété. C'est le contraire pour l'identification proposée par M. A. Lefranc avec le célèbre Jean Lemaire, dit de Belges, que R. nous a déjà montré, l. III, ch. xxx, « faisant du grobis » aux enfers. Lemaire était mort vers 1524. (*R. XVI^e s.*, X, 82). Ville-au-Maire rappelle son nom. Dans tous ses écrits, enfin, il a fait preuve d'idées très hardies en matière de politique religieuse. Cf. *R.E.R.*, IX, 144. (C.)

27. French pockes, dit Cotgrave, la grosse vérole, proprement la grande truie. Cette expression métaphorique est en rapport avec l'enrouement de la syphilis laryngée, qui fait songer aux grognements de la truie. Remarquons que le terme de *vérole de Rouen*, l. V,

dont nasquit la belle Bazoche ²⁸. J'ay entendu qu'il est en l'article
50 et dernier moment de son decès. Transportez vous vers luy et oyez
son chant. Pourra estre que de luy aurez ce que prætendez, et par
luy Apollo vostre doubtte dissouldra.

— Je le veulx (respondit Panurge). Allons y, Epistemon, de ce pas,
de paour que mort ne le prævieigne. Veulx tu venir, frere Jan?

55 — Je le veulx (respondit frere Jan) bien volontiers, pour l'amour
de toy, couillette. Car je t'ayme du bon du foye ²⁹ ».

Sus l'heure feut par eulx chemin prins, et, arrivans au logis poë-
tique, trouverent le bon vieillard en agonie, avecques maintien
joyeux, face ouverte et regard lumineux. Panurge, le saluant, luy
60 mist on doigt medical ³⁰ de la main guausche, en pur don, un
anneau d'or, en la palle ³¹ duquel estoit un saphyr oriental beau et
ample; puy, à l'imitation de Socrates, luy offrit un beau coq blanc ³²,

Ligne 51. A, E : *pretendez* — l. 54. A : *previeigne* ; E : *previenne* — l. 57. E : *fut*
— l. 58. — E : *avec* — l. 59. E : *joyeux* — l. 60. E : *au doigt* — A, E : *gausche* —
l. 62. E : *puis*

ch. xx, n'a pas d'autre origine, et que rouen se
dit en Bretagne pour cochon. *Gorre* figure
dans maints auteurs du temps avec ce sens, par
exemple chez Molinet, chez Du Fail, t. II,
p. 226 : « cette grande *gorre* de Verole, ainsi
baptisée par ceux de Rouen », et dans G. Bou-
chet, t. IV, p. 200 : « une meschante main
de gorre... crouste levée et ulcerée. » J.
Lemaire de Belges est l'auteur de *Trois*
Contes de Cupido et d'Atropos, imprimés dans
les premières éditions du *Triomphe de haulte*
et puissante dame Verolle (Lyon, 1537, Paris,
1540, etc.). Dans le second conte, il énu-
mère les différentes appellations du mal de
Naples :

Mais le commun quand il la rencontra
La nommoit *Gorre*, ou la Verole grosse.

Cf. *R.E.R.*, IX, p. 145, et Dr Le Pilleur :
Gorre et grand'gorre, *Bull. de la Société franç.*

d'hist. de la médecine, t. IX, 1910, p. 217-224.
(C. D.)

28. Allusion obscure. On peut songer aux
jeux de la basoche. Cf. l. IV, ch. xxxii :
« S'il marmonnoit, c'estoient jeux de la
Bazoche. » (C.)

29. Le foie était considéré comme le siège
de l'amour. Le jeune homme séduit par la
femme adultère la suit, dit un passage obscur
de l'Écriture, comme l'insensé qui court au
châtiment des entraves, *donec transfigat sagitta*
jecur ejus. (*Prov.*, ch. vii, v. 23.) — « C'est l'o-
pinion des physiciens, écrit S. Jérôme, que la
volupté et la concupiscence viennent du foye. »
(*Les lettres de saint Jérôme*, Paris, Guérin, 1702,
in-8°, l. III, lettre 4, à Fabiole, p. 487.) (P. D.)

30. L'annulaire. Cf. ch. xvii, n. 27.

31. Chaton.

32. Réminiscence de Platon, *Phédon*, 118 A :
« Nous devons un coq à Esculape ! » dit So-
crate à Criton, et ce fut sa dernière parole. (P.)

lequel incontinent posé sus son lict, la teste elevée, en grande alai-
 gresse secoua son pennaige, puy chanta en bien hault ton. Cela
 65 faict, Panurge requist courtoisement dire et exposer son jugement sus
 le doubte du mariage prætendu. Le bon vieillard commenda luy estre
 apporté ancre, plume et papier. Le tout feut promptement livré.
 Adoncques escrivit ce que s'ensuyt :

70 Prenez la, ne la prenez pas.
 Si vous la prenez, c'est bien faict.
 Si ne la prenez en effect,
 Ce sera œuvré par compas³³.

75 Guallopez, mais allez le pas.
 Recullez, entrez y de faict.
 Prenez la, ne.

80 Jeusnez, prenez double repas.
 Defaictes ce qu'estoit refaict.
 Refaictes ce qu'estoit defaict.
 Soubhaytez luy vie et trespas.
 Prenez la, ne³⁴.

Puys leurs bailla en main et leurs dist : « Allez, enfans, en la garde

Ligne 63. E : *allaigresse* — l. 65. A : *le request* ; E : *le requist* — l. 66. E : *pretendu* — E : *commande* — l. 67. E : *fut* — l. 68. E : *escripuit* — *sensuyt* — l. 72. A, E : *ouvré* — l. 76. A : *Jeunez* — l. 77. E : *Defaictes* — l. 78. E : *Refaictes* — l. 81. E : *Puis* — E : *leur dict* — E : *garde*

33. En bonne mesure. Cf. l. I, ch. II, n. 68 : « beau *sans compas*. » La *Resurrection de J.-C.*, fol. 6 (Le Duchat) :

Dea, Joseph, parlez *par compas*,

Vous nous servez de gros langaige. (C.)

34. Ce rondeau est de Guillaume Crétin (mort en 1525). Le rhétoriqueur l'avait adressé à Christophe de Refuge, qui l'avait consulté

sur son mariage, et il figure à la fin de ses œuvres. La version de R. présente avec l'original de légères variantes. Au lieu de *si ne la prenez*, on lit *et si la laissez* ; au lieu de *recullez* : *differez* ; au lieu de *soubhaytez luy vie* : *desirez sa vie*. Les vers 9 et 10 sont inversés. Enfin le refrain est *prenez la*, au lieu de *prenez la, ne*.

du grand Dieu des cieulx, et plus de cestuy affaire ne de aultre que
 soit ne me inquietez. J'ay ce jourd'huy, qui est le dernier et de May
 et de moy, hors ma maison, à grande fatigue et difficulté, chassé un tas
 85 de villaines, inmondes et pestilentes bestes ³⁶, noires, guarres ³⁷,
 fauves, blanches, cendrées, grivolées ³⁸, les quelles laisser ne me vou-
 loient à mon aise mourir; et par fraudulentés poinctures, gruppe-
 mens ³⁹ harpyiacques, importunitez freslonnicques, toutes forgées en
 l'officine ⁴⁰ de ne sçay quelle insatiabilité, me evocquoient du doulx
 90 pensement on quel je acquiesçois, contemplant et voyant et jà tou-
 chant et guoustant le bien et felicité que le bon Dieu a préparé à ses
 fideles et esleuz en l'aultre vie et estat de immortalité. Declinez de
 leur voye, ne soyez à elles semblables; plus ne me molestez, et
 me laissez en silence, je vous supply. »

Ligne 82. A : *d'aultre* ; E : *d'autre* — l. 83. E : *m'inquietez* — E : *et* manque — l. 85. :
 E : *immundes* — l. 87. E : *ayse* — l. 89. E : *m'evocquoient* — l. 90. E : *auquel* — A
acquiesçois ; E : *acquisçoys* — A, E : *contemplant, voyant* — l. 91. A, E : *goustant* — E :
ha — A, E : *preparé* — l. 92. E : *eleuz* — E : *autre* — l. 92-93. E : *estant d'immortalité,*
declinez de leur voye. Ne soyez — A, E : *à eulx*

36. Ce sont les moines mendiants, venus pour obtenir quelque fondation, que le moribond désigne ainsi. La comparaison était traditionnelle. On la trouve dans Érasme et dans le *Journal* de Louise de Savoie, mère de François I^{er}, année 1522 : « En decembre, mon fils et moy par la grace du Saint-Esprit commençastes à congnoistre les hypocrites blancs, noirs, gris, enfumés et de toutes cou-

leurs, desquels Dieu... nous veuille preserver ! » (P.)

37. Bigarrées. Mot de terroir (angevin et manceau), archaïque. Voir Sainéan, t. II, p. 117 et 137.

38. Grivelées.

39. Accrochements. Mot forgé sur *grupper*, attraper, en argot de gueux. Voir Sainéan, t. II, p. 395.

40. Atelier. Cf. l. I, XXIII, n. 184.

Comment Panurge patrocine ¹ à l'ordre des freres
Mendians.

CHAPITRE XXII.

Issant de la chambre de Raminagrobis, Panurge, comme tout
5 effrayé, dist : « Je croy, par la vertus Dieu, qu'il est hæreticque, ou je
me donne au Diable. Il mesdict des bons peres mendians Cordeliers
et Jacobins ², qui sont les deux hemisphæres de la Christianté, et par
la gyrognomonique ³ circumbilivagination ⁴ des quelz, comme par
deux filo-pendoles ⁵ cœlivages ⁶, tout l'antonomatic ⁷ matagrabolisme ⁸
10 de l'Eclise romaine, soy sentente emburelucoquée ⁹ d'aucun baragouinage ¹⁰
d'erreur ou de hæresie, homocentricalement ¹¹ se tremousse. Mais que tous les diables luy ont fait les paouves diables

Ligne 5. E : dict — A, E : Par la vertus Dieu je croy qu'il est — l. 7. E : Chrestienté — l. 8. E : gyrognomonique — l. 9. A, E : celivages — A, E : toute — A, E : l'Antonomatic matagrabolisme de manque — l. 10. E : Eglise — A, E : romaine, quant elle se sent emburelucoquée ; E : quand — E : d'aucun baragouinage — l. 11. A : de heresie ; E : d'heresie — l. 12. E : paoures

1. Plaide. Latinisme : *patrocinari*, défendre en justice, se faire le *patron* de. Cf. ch. v, l. 20.

2. Dominicains. Ce surnom de *Jacobins* leur avait été donné parce que leur principal couvent à Paris était situé rue Saint-Jacques. (P.)

3. Mot forgé par R. du latin *gyrus*, cercle, et *gnomonicus*, de cadran solaire ; proprement, d'un mouvement rotatoire analogue à celui de l'ombre sur le cadran solaire. (P.)

4. Mot forgé sur le modèle de *circonlocution*, avec une équivoque libre entre *vaguer* et *vaginer*. (P.)

5. Contrepoids, néologisme, du latin *filopendolus*, même sens.

6. Venant du ciel. Mot forgé par R.

7. Adjectif forgé par R. sur *Antonomasia*, terme de rhétorique désignant une espèce de périphrase. (P.)

8. Abrutissement, fatigue de cerveau ; dérivé de matagraboliser. Cf. l. I, ch. xix, n. 17.

9. Le cerveau troublé. Cf. l. I, ch. vi, n. 47.

10. Confusion, embrouillamini, dérivé de baragouin. Cf. l. II, ch. xi, n. 10 et R. E. R. V., 393.

11. Autour d'un même centre. Mot forgé par R. Ce baragouinage, qui rappelle la

de Capussins et Minimes ? Ne sont ilz assez meshaignez ¹², les paouvres diables ? Ne sont ilz assez enfumez et perfumez de misere
 15 et calamité, les paouvres haïres ¹³ extractz de Ichthyophagie ¹⁴ ? Est il, frere Jan, par ta foy, en estat de salvation ? Il s'en va, par Dieu damné comme une serpe ¹⁵, à trente mille hottées de diables. Mesdire de ces bons et vaillans piliers ¹⁶ d'eclise ? Appelez vous cela fureur poëtique ¹⁷ ? Je ne m'en peuz contenter : il peche villainement, il
 20 blaspheme contre la religion. J'en suys fort scandalisé.

— Je (dist frere Jan) ne m'en soucie d'un bouton ¹⁸. Ilz mesdisent de tout le monde : si tout le monde mesdist d'eulx, je n'y pretends aucun interest. Voyons ce qu'il a escript. »

Panurge leut attentement l'escripture du bon vieillard, puyz leur
 25 dist :

« Il resve ¹⁹, le paouvre beuveur. Je l'excuse toutesfoys. Je croy qu'il est près de sa fin. Allons faire son epitaphe. Par la response qu'il nous donne, je suys aussi saige que oncques puyz ne fourneames nous ²⁰.

Ligne 14. E : paourez — l. 16. A : pardieu — l. 17. E : ses bons — E : pilliers — l. 18. E : Eglise — E : peux — l. 19. E : suis — l. 20. A, E : scandalizé — l. 21. E : dict — E : Jean — l. 22. E : mesdict — l. 23. A, E : nul interest — E : ha — l. 24. A : vieillart — E : puis — A : leurs — l. 26. E : paoure — l. 28. E : suis — A : aussy — E : puis — E : n'enfourmasmes

harangue de Janotus, souligne, par son emphase burlesque, le ridicule de l'admiration de Panurge pour les « bons pères. » (P.)

12. Chagrinés. Cf. ch. II, n. 17.

13. Pénitents (et en même temps hypocrites). Cf. l. I, ch. xxxviii, n. 25.

14. Ἰχθυοφαγία est le titre d'un des *Colloques* d'Erasmus, dirigé contre les religieux qui, ayant fait vœu d'abstinence, se nourrissent de poissons (ἰχθυός). R. traite ce mot comme un nom de pays et au l. IV, ch. xxix, il qualifie Quaresme. — Prenant de confalonnier des *Ichthyophages*. (P.)

15. Comme un serpent. Cf. l. II, ch. xvi, n. 26.

16. « On se mocquoit d'eux [des moines] en les appelant *pilleurs* de l'église au lieu qu'ils se faisoient appeler *piliers* de l'église. » H. Estienne, *Apologie pour Herodote*, ch. 38. (P.)

17. La théorie de la *fureur poétique*, exposée dans l'*Ion* et le *Phèdre* de Platon, avait été vulgarisée parmi les humanistes par les commentaires de Marsile Ficin. Cf. Franchet, *Le poète et son œuvre d'après Ronsard*, p. 14. (P.)

18. Objet de nulle valeur. R. dit de même « vous n'en n'eussiez donné un coulpeau d'oignons », l. I, *prol.*, n. 20, et ch. L, n. 40.

19. Il délire.

20. Que jamais depuis nous n'enfourmâmes.

Escoute ça, Epistemon, mon bedon. Ne l'estimez tu pas bien resolu
 30 en ses responses? Il est, par Dieu, sophiste argut, ergoté et naïf. Je
 guaige qu'il est Marrabais ²². Ventre beuf ²³, comment il se donne
 garde de mesprendre en ses parolles! Il ne respond que par disjonc-
 tives ²⁴. Il ne peult ne dire vray, car à la verité d'icelles suffist l'une
 partie estre vraye. O quel patelineux ²⁵! Saint Iago de Bressuire ²⁶,
 35 en est il encores de l'eraige ²⁷?

— Ainsi (respondit Epistemon) protestoit Tiresias, le grand vaticin-
 ateur ²⁸, au commencement de toutes ses divinations, disant aperte-
 ment à ceulx qui de luy prenoient advis : « Ce que je diray adviendra
 ou ne adviendra point ²⁹ ». Et est le style des prudens prognos-
 40 ticqueurs.

— Toutesfoys (dist Panurge) Juno luy creva les deux œilz.

— Voyre (respondit Epistemon) par despit de ce que il avoit mieulx
 sententié que elle sus le doubte propousé par Juppiter ³⁰.

Ligne 29. A, E : *Escoutez* — A : *cza* — E : *estimes* — l. 30. A : *pardieu* — l. 31. E : *gaige* — l. 32. E : *garde* — A, E : *disjunctives* — l. 33. A : *peut* — l. 34. E : *Lago* — l. 35. E : *beraige* — l. 38. E : *prenoient* — A : *advys* — l. 39. A, E : *n'advindra* — E : *point* — E : *pronosticqueurs* — l. 41. A, E : *yeulx* — l. 42. A, E : *qu'il* — l. 43. A, E : *qu'elle* — A, E : *proposé* — E : *Jupiter*

Métaphore déjà employée, l. I, ch. XIV, n. 46.

22. Renégat maure. Cf. l. I, ch. VIII, n. 80.

23. Juron atténué, pour Ventre Dieu.

24. Par propositions disjonctives. Terme de dialectique.

25. Maître en patelinage. Pasquier, *Recherches*, l. VIII, ch. LIX, a traité de *Patelin*, *pateliner*, *patelinage* et de quelques adages et mots que nos ancêtres tirèrent de la *Farce de Patelin*. (C.)

26. Ch.-l. d'arr. (Deux-Sèvres). Il y existait, comme dans bien d'autres villes, une aumônerie dite de Saint-Jacques, près de laquelle se tenait, le jour de la fête du saint, une foire renommée. R., qui a parlé plus haut, ch. XIII, des foires de Fontenay et de Niort, a pu ici faire allusion à celles de Bressuire. Mais il faut plutôt y voir une plaisanterie analogue à Londres en

Cahors, Bourdeaulx en Brye (l. I, ch. XIX, n. 3), consistant à remplacer le sanctuaire de Saint-Jacques-de-Compostelle, révééré dans toute la chrétienté, par une petite chapelle du Poitou parfaitement ignorée. Cf. *R. E. R.*, II, 149. (C.)

27. Race. Cf. l. II, ch. I, n. 62.

28. Il est, dans l'épopée homérique, le devin par excellence. Voir *Odyssée*, ch. XI, v. 100 et suiv. (P.)

29. Allusion à la réponse qu'Horace lui prête dans un entretien avec Ulysse, *Sat.* II, 5, v. 59 :

O Laertiade, quidquid dicam aut erit aut non. (P.)

30. Il s'agissait de savoir qui, de l'homme ou de la femme, éprouvait le plus de plaisir dans l'acte vénérien, et Tirésias répondit que

— Mais (dist Panurge) quel diable possede ce maistre Ramina-
 45 grobis qui ainsi sans propous, sans raison, sans occasion, mesdict des
 paouvres beatz peres Jacobins, Mineurs et Minimes ³¹ ? Je en suys
 grandement scandalisé, je vous affie ³², et ne me en peuz taire. Il a
 gre夫vement peché. Son ame s'en va à trente mille panerées ³⁴ de
 diables.

50 — Je ne vous entends point (respondit Epistemon). Et me scan-
 dalisez vous mesmes grandement, interpretant perversement des
 frates Mendians ce que le bon poëte disoit des bestes noires, fauves
 et aultres.

« Il ne l'entend (selon mon jugement) en telle sophisticque et
 55 phantasticque allegorie. Il parle absolument et proprement des pusses,

Ligne 45. E : *propous* — l. 46. A, E : *J'en* — E : *suis* — l. 47. E : *scandalizé* — A,
 E : *m'en* — E : *ha griefvement* — l. 48. A, E : *asne* ³³ — l. 50. E : *point* — l. 52. A,
 E : *fauves* — l. 53. E : *autres* — l. 54. E : *selon* — l. 55. E : *pulces*

la part de la femme était neuf fois supérieure à celle de l'homme. Cf. Ovide, *Métamorphoses*, III, 316-338 et Apollodore, III, 6, § 7. (P.)

31. Les *Mineurs* étaient les Franciscains, ordre fondé par saint François d'Assise ; les *Minimes* étaient un ordre fondé par saint François de Paule en Calabre, l'an 1453. On les appelait aussi *les Bons Hommes*. (P.)

32. Confie. Cf. l. I, ch. xxix, n. 4.

33. Équivoque pour *âme*, qu'il faut croire intentionnelle, puisqu'elle se répète à la fin du chapitre l. 72 : « son *asne* s'en va à trente mille charrettées de diables » et au début du chap. xxiii, l. 70 : « Au moins... qu'il ne damne son *asne* ». R. la met cependant au compte de ses imprimeurs dans l'*Épître à Odet de Chastillon*, de 1552 : « [le defunct roy François] avoit eu en horreur quelque mangeur de serpens qui fondonoit mortelle hæresie sur un N mis pour un M. par la faulte et negligence des imprimeurs. »

Cette plaisanterie se trouvait déjà dans *Les Cent nouvelles nouvelles*, n. LXXIX. Il est probable qu'il s'agissait originairement d'un euphémisme destiné à remplacer un terme religieux dans une invocation ou un juron. On trouve *par mon acue* dans le *Laquais*, de Larivey, a. III, sc. v (1579) et *par mon asne* dans les *Corrivaux* de P. Troterel, a. IV, sc. II. Oudin, *Curios.*, commente ainsi cet euphémisme : « Jurement vulgaire de nos femmes pour ne pas dire *par mon âme* ! » R. *XVIe s.* I, 492. Des imitateurs de R. ont repris cette facétie. Voir, par exemple, Tahureau, *Premier dialogue du Démocritic*, éd. Lemerre, p. 91.

34. Le contenu d'un panier. Voir l. II, *prol.*, n. 64. Cf. plus haut : trente mille *hottées* de diables, et plus bas : à trente mille *charrettées* de diables. Ces imprécations étaient usuelles, si l'on en croit H. Estienne, *Apol. pour Hér.*, ch. xiv. (P.)

punaises, cirons ³⁵, mouches, culices ³⁶ et aultres telles bestes : les quelles sont unes noires, aultres fauves, aultres cendrées, aultres tannées et basanées ; toutes importunes, tyranniques et molestes, non es malades seulement, mais aussi à gens sains et vigououreux. Par 60
 adventure a il des ascarides ³⁷, lumbriques ³⁸ et vermes ³⁹ dedans le corps. Par adventure patist il (comme est en Ægypte et lieux confins de la mer Erithrée ⁴⁰ chose vulgaire et usitée) es bras ou jambes quelque poincture ⁴¹ de draconneaulx ⁴² grivoletz, que les Arabes appellent meden ⁴³.

65 « Vous faictez mal, aultrement expousant ses parolles. Et faictez tord au bon poëte par detraction, et es dictz frates par imputation

Ligne 56. E : aultres — l. 57 : E : aultres — l. 59. F : mains — A : aussy — A, E : vigououreux — l. 60. E : ha — E : lumbriques — l. 63. E : draconneaulx grivoletz — l. 64. A : appellent venes Meden ; E : appellent veines Meden — l. 65. E : vous faictes — E : autrement — A, E : exposant — E : El faictes

35. Nom collectif donné à une foule de petits insectes mal caractérisés par les anciens auteurs (plus spécialement des Acariens). — R., à en juger par certains passages, l. II, ch. I, l. III, ch. xxv, désigne sous ce nom le Sarcopite de la gale. (D.)

36. Cousins ; du latin *culex*, moustiques. (D.)

37. Ascarides : *Oxyurus vermicularis* L., oxyure vermiculaire (Némathelminthe). Ce sont les ἀσκάριδες d'Aristote, ἀσκαρίδες d'Hippocrate, d'Oribase, les ascarides de Paré et de N. Andry, ainsi nommés (ἀσκαρίζω, *salio, tripudio*) « pour ce que tels communément sont sautelans. » (D.)

38. Lumbriques : *Ascaris lumbricoides* L. (Némathelminthe). (ἐλμινθες στρογγύλαι d'Aristote et d'Hippocrate).

39. Vers. Il faut y voir, par exclusion, la troisième espèce de « vers qui s'engendrent ès boyaux » à savoir les *Tænia*s (ἐλμινθες πλατείαι d'Hippocrate et d'Aristote). Cf. L. Moulé, *La*

parasitologie dans la littérature antique, II, les parasites du tube digestif, Paris, Asselin, Houzeau, 1911, in-8°, et *Arch. de parasitologie*, t. XIV, 1911, p. 353-383. — On trouve déjà le mot verme dans Chauliac (Éd. Nicaise, p. 492), mais appliqué à d'autres helminthes. (D.)

40. Nom de la Mer Rouge chez les Anciens.

41. Piqure (de *poindre* piquer).

42. Dragonneaux. *Draconculi* (Galien, *De loc. aff.*, l. VI, ch. 3). « Dragonneau, selon Aèce, est un animal semblable à un ver long et large qui se meut entre cuir et chair ». (Paré, *Œuvres*, l. I, ch. 24). C'est le dragonneau ou filaire de Médine, *Filaria (Dracunculus) medinensis*, Velsch. (D.)

43. C'est la forme donnée par R. à Médine. Cf. l. II, ch. xxiv, n. 48. « La *veine Meden* est une veine allongée en façon de varice et de vers, qui se meut volontairement, » dit la *Grande Chirurgie* de Guy de Chauliac. Cf. *R. E. R.*, VII, 92.

de tel meshain ⁴⁴. Il fault tousjours de son presme ⁴⁵ interpreter toutes choses à bien.

— Apprenez moy (dist Panurge) à congnoistre mousches en laict ⁴⁶.
 70 Il est, par la vertu Dieu, hæreticque. Je diz hæreticque formé, hæreticque clavelé ⁴⁷, hæreticque bruslable comme une belle petite horloge ⁴⁸. Son ame s'en va à trente mille charrettées de diables. Sçavez vous où? Cor Bieu, mon amy, droict dessoubs la scelle persée de Proserpine, dedans le propre bassin infernal on quel elle rend l'operation
 75 fecale de ses clysteres, à cousté gausche de la grande chaudiere, à trois toises près les gryphes de Lucifer, tirant vers la chambre noire de Demiourgon ⁴⁹. Ho, le villain!

Ligne 67. A, E : *mesbaing* — E : *proesme* — l. 69. E : *Apprenez* — l. 70. E : *vertu* *Beuf* — A, E : *hereticque* — E : *dy* — A, E : *herclitque formé, herclitque* — l. 71. A, E : *hereticque* — l. 72. A, E : *asne* — A, E : *charretées* — l. 73. E. *dessoubz* — A, E : *celle* — l. 74. E : *auquel* — l. 75. A, E : *gausche* — E : *chaudiere* — l. 76. A, E : *troys* — l. 77. A, E : *Demogorgon*.

44. Incommodité. Cf. ch. II, n. 17.

45. Prochain. Archaïsme (du latin : *proximus*). Voir Sainéan, t. II, p. 117.

46. Apprenez-moi à voir clair en plein midi. Cf. l. I, ch. XI, n. 35.

47. Atteint du *claveau*, galeux.

48. *L'Alphabet de l'Auteur françois* — ou plutôt du Perreau indéterminé dont les commentaires du début du XVII^e siècle avaient été communiqués par les frères Dupuy à l'éditeur de Hollande — commente ainsi ce passage : « Il se moque d'une condamnation de mort qui fut donnée contre un des premiers huguenots qui embrassa la Religion réformée à la Rochelle, lequel estoit horloger et avoit fait une horloge toute de bois qui estoit un ouvrage admirable. Mais à cause qu'elle avoit esté faite par les mains d'un prétendu hereticque, les juges ordonnèrent par la mesme sen-

tence que cette horloge seroit brûlée par la main du bourreau, ce qui fut exécuté. Il faut encore remarquer que cet adjectif clavelé est fait du nom de cet horloger qui avoit nom Clavele et s'estoit rendu fort considérable par son zèle. »

49. Divinité grecque, qui habitait dans les entrailles de la terre, ayant pour compagnon le Chaos et l'Éternité. Le nom de Demogorgon figure dans les lamentations du prêtre égyptien Torquatus sur la chute de ses idoles, *Passion* de Greban, v. 7494-7503, et Jean Lemaire de Belges dit dans ses *Illustrations de Gaules*, l. I, ch. XXVIII : « L'ancien père des dieux, *Demogorgon*, demoura en son abysme et au profond centre de la terre. Si, n'en peult oncques eschaper. » Dans tout ce passage, il est possible que R. ait eu en vue des particularités scéniques des anciens mystères. (*R. E. R.*, X, 27.) (C.)

Comment Panurge faict discours pour retourner à
Raminagrobis.

CHAPITRE XXIII.

« Retournons (dist Panurge continuant) l'admonester de son salut.
5 Allons, on nom, allons, en la vertu de Dieu. Ce sera œuvre charitable
à nous faite : au moins, s'il perd le corps et la vie, qu'il ne damne
son ame.

« Nous le induirons à contrition de son peché ; à requerir pardon es
dictz tant beatz peres, absens comme præsens (et en prendrons acte,
10 affin qu'après son trespas ilz ne le declairent hæreticque et damné
comme les Farfadetz ¹ feirent de la prævoste d'Orleans ²); et leurs satis-
faire de l'oultrage, ordonnant par tous les convents de ceste province
aux bons peres religieux force bribes ³, force messes, force obitz et anni-
versaires. Et que au jour de son trespas, sempiternellement, ilz ayent
15 tous quintuple pitance ⁴, et que le grand bourraquin ⁵, plein du meil-

Ligne 4. E : *dict* — l. 5. E : *ou nom* — A : *vertus Dieu* ; E : *vertu Dieu* — l. 7. A, E :
asne — l. 8. E : *l'induyrons* — l. 9. E : *presens* — l. 11. E : *prevoste* — l. 12. A :
oultrage — A, E : *couvens* — l. 13. A : *religieulx* — l. 15. E : *bourraquin, plain*

1. Cordeliers. Cf. ch. X, n. 33.

2. Louise de Mareau, femme de François de Saint-Mesmin, prévôt d'Orléans, ayant été enterrée dans l'église des Cordeliers de cette ville, ces religieux prétendirent que l'âme de la prévôte revenait les tourmenter. En réalité, l'âme de la prévôte était un novice caché dans la voûte de l'église. La fourberie ayant été découverte, la plupart d'entre eux furent, sur la plainte du prévôt, condamnés à la prison perpétuelle (18 février 1534). Mais la sentence ne fut pas exécutée et la peine fut commuée en bannissement. H. Estienne, *Apologie*, t. I,

p. 286, 520, 546, et II, p. 247, revient complaisamment sur cette affaire qui « par tous les coins du monde fut divulguée. » Cf. l. II, ch. VII, n. 155 et *R. E. R.*, VII, 315. (C.)

3. Morceaux de pain, et particulièrement pain de quête. Cf. l. IV, ch. XIII : « qui solet antiquo *bribas* portare bisacco », et Cotgrave : « Il n'est vie que de coquins quand ils ont amassé leurs *bribes*. » (C.)

4. Portion qu'on donne à chaque repas, dans une communauté religieuse, au delà du pain et du vin. (C.)

5. Flacon. Cf. ch. XVII, n. 15.

leur, trote de ranco ⁶ par leurs tables, tant des burgotz ⁷, layz et briffaulx ⁸ que des presbtres et des clerks, tant des novices que des profès. Ainsi pourra il de Dieu pardon avoir.

« Ho, ho, je me abuse et me esguare en mes discours. Le Diable me
 20 emport si je y voys! Vertus Dieu, la chambre est desjà pleine de
 diables. Je les oy desjà soy pelaudans ⁹ et entrebattans en diable, à qui
 humera l'ame raminagrobicque, et qui premier, de broc en bouc ¹⁰,
 la portera à messer Lucifer. Houstez vous de là! Je ne y voys pas. Le
 Diable me emport si je y voys! Qui sçait s'ilz useroient de qui pro
 25 quo, et en lieu de Raminagrobis grupperoient ¹¹ le paouvre Panurge
 quitte? Ilz y ont maintes foys failly, estant safrané ¹² et endebté. Houstez
 vous de là! Je ne y voys pas. Je meurs, par Dieu, de male raige de paour!
 Soy trouver entre diables affamez, entre diables de faction ¹³, entre
 diables negocians ¹⁴? Houstez vous de là! Je guage que par mesmes
 30 doubte à son enterrement n'assistera Jacobin, Cordelier, Carme,
 Capussin, Theatin ne Minime. Et eulx saiges. Aussi bien ne leurs a il
 rien ordonné par testament. Le Diable me emport si je y voys! S'il

Ligne 16. E : *layez* — l. 17. E : *prebstres* — E : *clers* — l. 19. E : *je m'abuse*
 — A : *m'esguare* ; E : *m'esgare* — l. 19-20. A, E : *m'emport* — l. 20. E : *j'y* — E : *Vertu*
 — l. 20-21. A, E : *des diables* — l. 23. E : *Ostex* — A, E : *n'y* — l. 24. A, E : *m'emport*
 — E : *j'y* — l. 25. E : *grupperoyent* — E : *paoure* — E : *le manque* — l. 26. E : *Ostex* —
 l. 27. A, E : *n'y* — E : *malle* — E : *peur* — l. 28. E : *factions* — l. 29. E : *Ostex* — E :
gaige — E : *mesme* — l. 30. F : *entretenement* — l. 31. A, E. *Theatin* manque — A :
Aussy — E : *leur ha* — l. 32. A, E : *m'emport* — E : *j'y*

6. De rang en rang. Cf. Cotgrave : From rank to rank, from one the another. (C.)

7. *Burgot* est le nom poitevin et saintongeais du hanneton ou du frelon, dont R. fait un surnom des moines, en raison du bourdonnement de leurs chants. Voir Sainéan, t. II, p. 271.

8. Frères lais, entretenus par les religieuses à charge de quêter pour elles. Le sens propre est « glouton. » Cf. l. I, ch. LIV, n. 26.

9. Se chicanant. Cf. l. II, ch. XIV, n. 89.

10. Bouche. Cf. l. I, ch. VIII, n. 101. L'expression signifie de la broche à la bouche, sans

arrêt. Cf. Remy Belleau, *La Reconnuë* (t. III, p. 333) :

Et que notre souper soit prest
 De bonne heure et ce qui y est
 Soit servi bien et nettement,
 De *broche en bouche* chaudement. (P.)

11. Attraperaient. Cf. ch. XII, n. 40.

12. Peint au safran, comme les comptoirs des banqueroutiers. D'Aubigné dit dans le même sens *safranier* (Littré). (C.)

13. En action, sens propre du mot.

14. Au travail, au sens du latin *negotiantes*.

est damné, à son dam ! Pour quoy mesdisoit il des bons peres de religion ? Pour quoy les avoit il chassé hors sa chambre, sus l'heure que
 35 il avoit plus de besoing de leur ayde, de leurs devotes prieres, de leurs saintes admonitions ? Pour quoy par testament ne leurs ordonnoit il au moins quelques bribes, quelque bouffaige, quelque carreleure ¹⁵ de ventre, aux paouvres gens qui n'ont que leur vie en ce monde ? Y aille qui voudra aller. Le Diable me emport si je y voys. Si je y allois, le
 40 Diable me emporteroit. Cancre ! Houstez vous de là !

« Frere Jan, veulx tu que præsentelement trente mille charretées de diables t'emportent ? Fays trois choses : baille moy ta bourse. Car la croix ¹⁶ est contraire au charme. Et te adviendroit ce que nagueres advint à Jan Dodin ¹⁷, recepveur du Couldray ¹⁸, au gué de Vede ¹⁹, quand
 45 les gens d'armes rompirent les planches ²⁰. Le pinart ²¹, rencontrant sus la rive frere Adam Couscoil ²², cordelier observantin de Myre-

Ligne 34. A, E : *chassez* — l. 34-35. A, E : *qu'il* — l. 35. E : *leurs aydes* — l. 36. E : *leur* — l. 38. E : *paoures* — l. 39. A, E : *m'emport* — E : *j'y voys* — E : *j'y allois* — l. 40. A, E : *m'emporteroit* — E : *Ostex* — l. 41. E : *Jean* — E : *presentement* — l. 42. A : *Fayz* ; E : *Fay* — A, E : *troys* — l. 43. E : *f'aviendroit* — A, E : *n'a gueres* — l. 44. E : *Jean* — l. 45. E : *pinard* — E : *sus la riviere* — l. 46. E : *Mirebeau*

15. Doublure (proprement ressemelage) de ventre. Le terme était encore usité au XVII^e s. Molière, *Médecin volant*, sc. 3 : « Je croyais refaire mon ventre d'une bonne *carrelure*. » Cf. l. II, ch. XI, n. 79. (C.)

16. La croix frappée sur les pièces de monnaie. Cf. l. II, ch. VII : « L'Invention *Sainte Croix* à six personnaiges. » (C.)

17. Il est possible qu'il y ait eu un personnage de ce nom, receveur des rentes de la seigneurie du Coudray, mais il reste à identifier.

18. Château, comm. de Seuilley, arr. Chinon (Indre-et-Loire). Cf. l. I, ch. IV, n. 21. (C.)

19. Gué sur la *Vède* ou Négron, par où passait le chemin de Seuilley à Chinon, au lieu dit le Moulin du Pont. Cf. l. I, ch. IV, n. 22,

et ch. XXXVI, l. 45 : « arrivèrent au pont du moulin et trouvèrent tout le gué couvert de corps morts, en telle foule qu'ils avoient enguorgé le cours du moulin. » (C.)

20. Les planches du pont. Il est peu probable que R. fasse allusion à l'épisode de la guerre picrocholine. Il s'agit sans doute d'un passage de troupes dans le Chinonais vers 1532. (C.)

21. Paillard. En Bas-Limousin, *pinard* est le sobriquet du cultivateur aisé, du bon vivant. Voir Sainéan, t. II, p. 197.

22. Nous ne saurions dire si Frère Adam Couscoil, comme son compère Jean Dodin, est un personnage réel ou imaginaire. Ce qui est certain c'est que l'anecdote est racontée quatorze ans au moins avant l'apparition du *Tiers livre*, sous le titre : *De quodam Mino-*

beau ²³, luy promist un habit en condition qu'il lè passast oultre l'eau à la cabre morte ²⁴ sus ses espaulles. Car c'estoit un puissant ribault. Le pacte feut accordé. Frere Couscoil se trousse jusques aux couilles et
 50 charge à son dours, comme un beau petit saint Christophle ²⁵, le dict suppliant Dodin. Ainsi le portoit guayement, comme Æneas porta son pere Anchises hors la conflagration de Troie, chantant un bel *Ave maris stella* ²⁶. Quand ilz feurent au plus profond du gué, au dessus de la roue du moulin, il luy demanda s'il avoit poinct d'argent sus luy.
 55 Dodin respondit qu'il en avoit pleine gibbessiere, et qu'il ne se desfiast de la promesse faicte d'un habit neuf. « Comment (dist frere Couscoil) tu sçaiz bien que par chapitre exprès de notre reigle ²⁷ il

Ligne 48. E : *sur* — l. 49. E : *pact fut* — E : *au* — l. 50. A, E : *dos* — E : *Christofle* — l. 51. E : *gayement* — l. 52. F : *hort* — E : *Troye* — l. 53. E : *furent* — E : *profond* — l. 54. E : *point* — l. 57. E : *scais*

ritano et alio, dans les *Epigrammata et Eidyllia*, de Nic. Barthélemy de Loches, Paris, 1532, 8°, l. II, fo 22, v°.

Franciscanus in alteram profundi
 Ripam fluminis excipit ferendum
 Quempiam nitidum comatulumque
 (Parco huic nomine, rem minus silebo
 Dignam publica quæ fit, atque fiat),
 Impostumque humeris rogavit ipse,
 [amnem

Quum ventum ad medium prope esset.

Franciscanus, an is pecuniarum
 Quicquam forsán haberet? Ille habere
 Se dixit, quibus hunc juvaret, amplas,
 Affatim quoque asymbolum cibaret.
 Promissis nihil excitus vadator :
 « Nescis ordinis, inquit, esse nostri
 Nos deferre pecunias vetari? »
 Excussum simul hunc in amne liquit.
 Desertor minime hujus ipse fiam :
 Novi utrumque, et id audii ex utroque.

Il serait piquant que R. ait connu les héros de cette anecdote dont Nicolas Barthélemy tait les noms. Mais il est plus probable que la précision onomastique de maître François est un pur artifice littéraire. (C.)

23. Cant., arr. Poitiers (Vienne). Le couvent des cordeliers de Mirebeau avait été fondé vers 1225. (Cf. *R. E. R.*, II, 229.) Le rapprochement du receveur du Coudray et d'un moine de ce couvent n'est pas probablement sans motif. Louis de Bourbon, seigneur du Coudray, mort en 1486, avait épousé Jeanne de France, fille naturelle de Louis XI, baronne de Mirebeau. Protectrice du couvent, elle y élit sa sépulture, à côté de celle de son mari, en 1515. (*R. E. R.*, V, 422.) La distance entre Mirebeau et le gué de Vède est d'environ dix lieues. (C.)

24. Comme les bouchers portent une chèvre morte, c'est-à-dire sur leur dos en la tenant par les deux pieds de devant passés par-dessus leurs épaules. Dans les jeux de Gargantua, l. I, ch. xxii, n. 199 et 201, figurent : « la beste morte » et le « pourceau mory ». (C.)

25. La légende fait de saint Christophe une sorte d'Hercule portant le Christ sur ses épaules. (C.)

26. R. n'a pas choisi au hasard cette hymne de l'office de la Vierge, dont le mouvement est d'une charmante allégresse. (C.)

27. Voir *Regula* II, cap. IV : « Quod fra-

nous est rigoureusement defendu porter argent sus nous. Malheureux es tu bien, certes, qui me as faict pecher en ce point. Pourquoy
 60 ne laissas tu ta bourse au meusnier ²⁸ ? Sans faulte tu en seras presentement puny. Et si jamais je te peuz tenir en nostre chapitre à Myrebeau, tu auras du *Miserere* jusques à *Vitulos* ²⁹. » Soubdain se descharge et vous jecte Dodin en pleine eau la teste au fond. A cestuy exemple, frere Jan mon amy doulx, affin que les diables
 65 t'emportent mieulx à ton aise, baille moy ta bourse : ne porte croix aulcune sus toy. Le danger y est evident. Ayant argent, portant croix, ilz te jecteront sus quelques rochiers, comme les aigles jectent les tortues pour les casser, tesmoing la teste pelée du poëte Æschylus ³⁰, et tu te ferois mal, mon amy (j'en seroys bien fort marry),
 70 ou te laisseront tomber dedans quelque mer je ne sçay où, bien loing, comme tomba Icarus ³¹. Et seroit par après nommée la Mer Entomericque ³².

Ligne 58. A, E : *rigoureusement* — l. 59. E : — *point* — l. 60. E : *presentement* — l. 62. A : *Mirabeau* ; E : *Mirebeau* — l. 64. A, E : *ceste* — E : *Jean* — l. 66. E : *aucune* — l. 69. A : *feroys* — E : *serois* — l. 71. A, E : *sera*

tres non recipiant pecuniam ». Erasme nous dit, dans l'*Eloge de la Folie*, comment certains Cordeliers tournaient cette règle de leur ordre, en mettant des gants pour toucher à l'argent ; et la reine de Navarre (*Heptameron*, XV) nous montre une grande dame remettant à un Franciscain deux écus enveloppés dans un papier, « car je sçay bien, ajoute-t-elle, que vous n'y oseriez toucher. » (P.)

28. Le meunier du moulin du Pont. Ce personnage anonyme joue un rôle dans la guerre picrocholine, l. I, ch. xxx, n. 3.

29. Quand les moines se donnaient la discipline, la flagellation était accompagnée de la psalmodie des psaumes de la pénitence. Frère Adam promet à Dodin une correction qui durera tout le long du psaume *Miserere*, ce psaume commençant par *miserere* et finissant par *vitulos*. Cf. R. E. R., VIII, 306. La plaisanterie était courante dans les couvents. On

LE TIERS LIVRE.

la retrouve dans une épître de Germain Colin à Marot. Cf. éd. Guiffrey, t. I, p. 387. (P.)

30. D'après Pline, *Hist. nat.*, X, 3 : « Ingenium est ei [aquilæ] testudines raptas frangere e sublimi jaciendo : quæ sors interemit poetam Æschylum », et Valère Maxime, IX, 12 : « In Sicilia, mœnibus urbis, in qua morabatur [Æschylus], egressus, aprico in loco resedit : super quem aquila testudinem ferens, elusa splendore capitis (erat enim capillis vacuum) perinde atque lapidi eam illisit, ut fractæ carne vesceretur. » (P.)

31. La mer dite Icarienne, chez les Anciens, était une partie de la mer Égée.

32. Réminiscence de Lucien, *Icaroméniippe*, III : « Εἶτα, ὦ τολμηρότατε πάντων, οὐκ ἐδέδοικας μῆ καὶ σὺ ποῦ τῆς θαλάσσης καταπεσὼν Μενιππεῖον τι πέλαγος ἡμῶν ὥσπερ τὸ Ἰκάριον ἀποδείξῃς ἐπὶ τῷ σεαυτοῦ ὀνόματι ; » « Ensuite, ô le plus audacieux des hommes, ne craignais-tu

Secondement, sois quitte. Car les diables aiment fort les quittes. Je le sçay bien quant est de moy : les paillars ne cessent me
75 mugueter et me faire la court, ce que ne souloient estant safrané et endebté. L'ame d'un homme endebté est toute hecticque ³³ et discrasiée ³⁴. Ce n'est viande à diables ³⁵.

Tiercement, avecques ton froc et domino ³⁶ de grobis retourne à Raminagrobis. En cas que trente mille batelées de diables ne t'emporent
80 ainsi qualifié, je payeray pinthe et fagot. Et si, pour ta sceureté, tu veulx compagnie avoir, ne me cherchez pas, non, je t'en advise. Houstez vous de là ! Je n'y voys pas. Le Diable m'empourt si je y voys !

— Je ne m'en souciroy (respondit frere Jan) pas tant par adventure
85 que l'on diroyt, ayant mon bragmard on poing.

— Tu le prens bien (dist Panurge) et en parle comme docteur subtil en lard ³⁷. On temps que j'estudiois à l'eschole de Tolete ³⁸, le reve-

Ligne 73. A, E : *soys* — l. 74. E : *quand* — E : *paillards* — l. 75. E : *mugueter, de me faire* — l. 76. E : *heticque* — A, E : *dyscrasiée* — l. 78. A, E : *et ton domino* — l. 79. E : *battelées* — E : *ne manque* — l. 80. E : *pinthe* — E : *seureté* — l. 82. E : *Ostex* — E : *vois* — E : *j'y* — l. 84. E : *socieroys* — E. *Jean* — l. 85. E : *droit* — E : *au poing* — l. 86. A : *parlez* — l. 87. E : *en l'art. Au temps* — E : *j'estudioys* — E : *Tolette*

pas que, tombant quelque part dans les flots tu ne donnes ton nom à quelque mer ménipéenne, comme le fit Icare ? » (P.)

33. Affaibli. Cet adjectif a persisté dans le langage courant sous la forme : *étique* ; et dans la langue médicale sous celle de : *hctique*. (D.)

34. De mauvaise constitution. La *crase* favorable consistait dans les justes mélange et qualité des quatre humeurs : sang, bile, atrabile et pituite. (D.)

35. Il y a sans doute dans ce passage une allusion aux Mystères. Les diables, en précipitant dans la chaudière de Lucifer les banqueroutiers revêtus de leur livrée jaune, devaient les plaisanter sur leur maigreur. (C.)

36. Capuchon fourré. Cf. l. II, ch. xxx, n. 141, et *R. E. R.*, IX, 275.

37. Jeu de mots traditionnel entre maître en *l'art* et en *lard*, appellation facétieuse donnée au charcutier. (C.)

38. Tolède, ville de la Nouvelle-Castille (Espagne). Elle passait au moyen âge pour un foyer d'études magiques. Pulci en parle dans son *Morgante*, XXV, 259 :

Questa città di *Toleto* solea
Tenere studio di negromanzia,
Quivi di magica arte si leggea
Publicamente e di piromanzia.

Cf. *R. E. R.*, VII, 252. (C.)

rend pere en Diable ³⁹ Picatris⁴⁰, recteur de la faculté diabolologicque, nous disoit que naturellement les diables craignent la splendeur des
 90 espées aussi bien que la lueur du soleil⁴¹. De faict Hercules, descendent en enfer à tous les diables, ne leurs feist tant de paour ayant seulement sa peau de lion et sa massue, comme par après feist Æneas estant couvert d'un harnoyes resplendissant et guarney de son brag-
 95 Cunnane⁴². C'estoit (peut estre) la cause pourquoy le seigneur Jan Jacques Trivolse⁴³, mourant à Chartres⁴⁴, demanda son espée et mourut l'espée nue on poing, s'escrimant tout au tour du licet comme vaillant et chevalereux, et par ceste escrime mettant en fuyte tous les diables qui le guestoient au passage de la mort. Quand on demande

Ligne 90. A : aussy — l. 91. E : peur — l. 92. E : Lyon — l. 93. E : garny — l. 95. E : Cumane — l. 96. E : Trivolte — E : Chartes — l. 97. E : au poing — l. 98. E : chevaleureux — l. 99. E : guetoient

39. Qualification facétieuse forgée sur le modèle de *père en Dieu*, titre donné aux docteurs en théologie. (C.)

40. Auteur d'un compendium en quatre livres, recueilli de deux cent vingt-quatre des plus fameux magiciens de l'antiquité et dédié au roi Alphonse en 1256. Agrippa en parle, *De Vanitate scientiarum*, ch. XLII. Folengo le cite, *Il Baldo*, mac. XVIII :

« Ecce *Picatricis nigromanti sculpta tabella* », et Amaury Bouchard le mentionne dans son *Τῆς γυναικείας φύλης apologia*, Paris, 1522, p. 41. (C.)

41. R. trouvait cette thèse exposée dans divers ouvrages, par exemple, dans H. Corneille Agrippa, *De occulta philosophia*, III, 19 (*De corporibus dæmonum*), et dans Cælius Rhodiginus, *Antiq. lect.*, I, 29 : *Dæmones an sentire doloris vim possint. Cur enses offerantur dæmonibus*. (P.)

42. Voir les prescriptions de la Sibylle à Énée, au l. VI de l'*Énéide*, v. 270 :

Tuque invade viam, vaginaque eripe ferrum.

Cité par Cælius Rhodiginus, au ch. xxix du l. I, et par H. Corneille Agrippa, *Isagoge de materia dæmonum*. (P.)

43. Jean-Jacques de Trivulzi, dit le Grand Trivulce, marquis de Vigevano, maréchal de France, né en 1448 à Milan, mort en disgrâce à Châtres (Arpajon) le 5 décembre 1518. L'anecdote se retrouve dans Brantôme, II, 224, sans que l'on puisse affirmer qu'il l'ait empruntée à R. : « Il avoit ouï dire à quelques philosophes que les diables haïssoient fort les espées, et en avoient grande frayeur, et s'enfuyoient quand ils les voyoient flamboyer... Aussi le dit seigneur... lorsqu'il voulut mourir, il se fit mettre son espée sur le lit, toute nue, et la tint à deux mains, tant qu'il put, au lieu de la croix... afin que les diables, le voyant ainsi armé et ayant peur, ils ne s'approchassent de luy pour luy enlever et emporter son ame avec eux. »

44. Il faut lire Chastres, aujourd'hui Arpajon, ch.-l. cant., arr. Corbeil (Seine-et-Oise). La ville de Châtres-sous-Monthéry fut érigée en

100 aux massorethz ⁴⁵ et caballistes ⁴⁶ pourquoy les diables n'entrent
 jamais en paradis terrestre, ilz ne donnent aultre raison, si non que
 à la porte est un cherubin tenent en main une espée flambante ⁴⁷.
 Car, parlant en vraye diabolologie de Tolete, je confesse que les
 diables vrayement ne peuvent par coups d'espée mourir ; mais je
 105 maintiens, selonc la dicte diabolologie, qu'ilz peuvent païtir solution
 de continuité ⁴⁸, comme si tu couppois de travers avecques ton
 bragmard une flambe de feu ardent ou une grosse et obscure fumée.
 Et crient comme diables à ce sentement de solution, laquelle leurs
 est doloureuse en diable.

110 « Quand tu voyds le hourt ⁴⁹ de deux armées, pense tu, couillasse,
 que le bruyt si grand et horrible que l'on y oyt proviene des voix
 humaines, du hurtis ⁵⁰ des harnois, du clicquetis des bardes ⁵¹, du cha-
 plis ⁵² des masses, du froissis des picques, du bris des lances, du cris

Ligne 100. E : *Cabalistes* — E : *n'entrèrent* — l. 101. E : *autre* — E : *qu'a* — l.
 102. E : *tenant* — l. 103. E : *parlans* — E : *Tolette* — l. 105. E : *maintien selonc*
 — l. 106. E : *couppoys* — l. 108. E : *sentiment* — E : *leur* — l. 110. E : *voys* —
 E : *heurt* — l. 111. E : *provienne* — l. 112. E : *heurtis* — E : *harnois* — E : *clicquetis* —
 l. 113. E : *frossis* — E : *cry*

duché-pairie en 1702, en faveur de Louis, marquis d'Arpajon (Rouergue). (C.)

45. « Interpretes et glossateurs entre les Hebreux », *Briefve Declaration*. Cf. l. I, ch. II, n. 36.

46. Habiles dans la Cabale, interprétation des livres saints que les docteurs juifs se transmettaient oralement. Cf. l. I, ch. VIII, n. 108. On notera que R. emploie l'indicatif présent : les diables *n'entrent* jamais, et non le passé. C'est que, d'après les théologiens, le paradis terrestre existe encore, même après le péché de l'homme. La difficulté était de déterminer son emplacement, et l'on connaît, sur ce point, les instructions facétieuses données par Voltaire à frère Pediculoso. (P.)

47. Voir *Genèse*, III, 24.

48. Cf. Cælius Rhodiginus, *loc. cit.* : « Ergo

spiritalè Dæmonum corpus... et tactum patitur et perinde, ac solida, divisum dolet, eo tamen interstitio, quod solida intercisa ac revulsa aut profanantur nunquam aut vix contingere id potest. Refectum vero dæmonicum corpus coit rursus recreaturque aeris motu aut aquæ. Et id quidem celeritate incredibili, interim tamen dolet insigniter, dum pangitur dissectio, quo fit ut ferri aciem reformident. » (P.)

49. Choc. Cf. ch. VI, n. 15.

50. Heurt des armures. Sur la prononciation parisienne *hurtis* pour *heurtis*, v. Sainéan, t. II, p. 147.

51. Armures de défense du cheval.

52. Choc des armes. Archaïsme, qui se lit également chez Jean Le Maire, Marot et Jodelle. (Sainéan, t. II, p. 103.)

des navrez, du son des tabours et trompettes, du hannissement des che-
 115 vaulx, du tonnoire des escoupettes ⁵³ et canons? Il en est veritable-
 ment quelque chose, force est que le confesse. Mais le grand effroy et
 vacarme principal provient du deuil et ulement ⁵⁴ des diables qui là,
 gwestans pelle melle les paouvres ames des blessez, reçoivent coups
 d'espée à l'improviste et patissent solution en la continuité de leurs
 120 substances aérées et invisibles ⁵⁵, comme si à quelque lacquais croc-
 quant les lardons de la broche maistre Hordoux ⁵⁶ donnoit un coup
 de baston sus les doigts. Puys crient et ulent comme diables; comme
 Mars, quand il feut blessé par Diomedes davant Troie, Homere dict
 avoir crié en plus hault ton et plus horrificque effroy que ne feroient
 125 dix mille hommes ensemble ⁵⁷.

« Mais quoy? Nous parlons de harnoyz fourbiz et d'espées resplen-
 dentes: ainsi n'est il de ton bragmard. Car, par discontinuation de
 officier et par faulte de operer, il est par ma foy plus rouillé que la
 claveure ⁵⁸ d'un vieil charnier ⁵⁹. Pourtant faiz de deux choses l'une:
 130 ou le desrouille bien apoinct et gaillard, ou, le maintenant ainsi
 rouillé, garde que ne retourne en la maison de Raminagrobis. De
 ma part je n'y voys pas. Le Diable m'empourt si je y voys! »

Ligne 115. A : tonnoire — A, F : escourpettes — l. 117. A, E : dueil — E : ullement
 — l. 118. E : paoures — A : reçoivent — l. 119. E : espées — l. 122. E : Puis — E :
 ulent — l. 123. E : fut — devant Troye — l. 124. E : feroient — l. 126. E : resplendis-
 santes — l. 128. E : d'officier — l. 129. E : fay — l. 130. E : à poinct — E : gaillard
 — l. 131. E : garde — A : retournez; E : retournes — l. 132. E : si j'y

53. Escopettes.

54. Hurlément. Néologisme; du latin *ululatus*, même sens.

55. Sur la nature aérienne du corps des démons, voir les enseignements de saint Augustin, *De divinatione dæmonum*, VII. Cf. Gilson, *op. cit.*, p. 85. (P.)

56. Sale. Cf. l. I, ch. XIII, n. 48. Un des cuisiniers enfermés dans la Truye, au ch. XL du *Quart Livre*, s'appelle *Maistre Hordoux*.

57. Voir *Iliade*, ch. v, v. 859.

58. Serrure. Voir l. II, *prol.* n. 28.

59. Saloir. Voir l. II, *prol.*, n. 29. La serrure du saloir s'oxyde lorsqu'on ne s'en sert plus.

Comment Panurge prend conseil de Epistemon.

CHAPITRE XXIV.

Laissans la Villaumere et retournans vers Pantagruel, par le chemin Panurge s'adressa à Epistemon et luy dist : « Compere, mon
5 antique amy, vous voyez la perplexité de mon esprit. Vous sçavez tant de bons remedes ! Me sçauriez vous secourir ? »

Epistemon print le propous, et remonstroit à Panurge comment la voix publicque estoit toute consommée en mocqueries de son desguisement, et luy conseilloit prendre quelque peu de ellebore ¹ affin de
10 purger cestuy humeur en luy peccant ², et reprendre ses accoustremens ordinaires.

« Je suys (dist Panurge), Epistemon mon compere, en phantasie de me marier. Mais je crains estre coqu et infortuné en mon mariage. Pourtant ay je faict veu à saint François le jeune ³, lequel est au Plessis

Ligne 1. A : *prent* — l. 3. A, E : *s'adressa* — l. 7. E : *propus* — l. 10. E : *acoustremens* — l. 12. E : *suis* — l. 13. E : *coqu* — l. 14. E : *væu* — F. *la*

1. L'ellébore passait pour guérir la folie. « Aliqui pastorem eodem nomine [Melampus] invenisse tradunt [melampodion], capras purgari pasto illo animadvertentem, datoque lacte earum sanasse Prætidæ furentes. » Plinè *H. N.*, XXV, 21. Il décrit plus loin (XXV, 24) la façon d'administrer ce remède. Il en distingue deux variétés : l'ellébore blanc, qui est *Helleborus orientalis* Lmk, et l'ellébore

noir, qui est un *Veratrum* (*V. album* L. et *V. nigrum* L.). (D.)

2. Humeur peccante. Terme appliqué par l'ancienne médecine aux humeurs quand elles pèchent par la qualité.

3. Saint François de Paule (1416-1507) est appelé « le jeune » par R., pour le distinguer de son aîné, saint François d'Assise (1182-1226).

15 lez Tours ⁴ réclamé ⁵ de toutes femmes en grande devotion (car il est premier fondateur des bons hommes ⁶, lesquelz elles appetent ⁷ naturellement) porter lunettes au bonnet, ne porter braguette en chausses, que sus ceste mienne perplexité d'esprit je n'aye eu resolution aperte.

— C'est (dist Epistemon) vrayement un beau et joyeux veu. Je
20 me esbahys de vous, que ne retournez à vous mesmes et que ne revocquez vos sens de ce farouche esguarement en leur tranquillité naturelle. Vous entendent parler, me faictes souvenir du veu des Argives à la large perruque ⁸, les quelz, ayans perdu la bataille contre les Lacedæmoniens en la controverse de Tyrée, feirent veu cheveux
25 en teste ne porter jusques à ce qu'ilz eussent recouvert leur honneur et leur terre ⁹; du veu aussi du plaisant Hespaignol Michel Doris ¹⁰, qui porta le trançon ¹¹ de greve ¹² en sa jambe.

« Et ne sçay lequel des deux seroit plus digne et meritant porter chapperon verd et jausne à oreilles de lievre ¹³, ou icelluy glorieux
30 champion, ou Enguerrant ¹⁴, qui en faict le tant long, curieux ¹⁵ et fascheux compte, oubliant l'art et maniere d'escrire histoires baillée par

Ligne 20. E : *m'esbaly* — E : *mesme* — l. 21. E : *esgarement* — l. 22. E : *entendant* — E : *faictes* — E : *vœu* — l. 23. E : *perruque, lesquelz ayantz* — l. 24. E : *Lacedemoniens* — E : *vœu* — l. 25. E : *jusqu'à ce* — l. 26. E : *vœu* — A : *aussy* — l. 27. A : *tranzon* — E : *grene* — l. 31. E : *escripre*

4. Louis XI avait fait venir saint François de Paule en France, espérant être guéri par ses prières. Après la mort du roi, le saint fondateur des *Minimes* resta en France, y établit plusieurs maisons et mourut dans celle de Plessis-lez-Tours en 1507. (C.)

5. Invoqué. Cf. l. I, ch. II, l. 110.

6. Jeu de mots entre les *hommes bons* aux travaux de l'amour et les *bonshommes*, surnom des *Minimes*. (C.)

7. Réclament, recherchent. Cf. ch. VI, l. 24.

8. Ce mot était employé au XVI^e s. au sens de *chevelure*, qui n'existait pas encore. Cf. Remy Belleau, t. II, p. 244 :

De ce dieu radieux la *perruque* dorée. (P.)

9. D'après Hérodote, I, 82, les Argiens, étant en lutte avec les Lacédémoniens pour la possession de Thyréa en Argolide, avaient fait

vœu de garder la tête rase jusqu'à ce qu'ils fussent vainqueurs. (P.)

10. Michel d'Oris, écuyer d'Aragon, avait fait vœu (en 1400) de porter un « trançon de greve » jusqu'à ce qu'un chevalier d'Angleterre acceptât de se mesurer avec lui sur le terrain. D'après Enguerrand de Monstrelet, *Chroniques*, II. (P.)

11. Trançon, fragment. Cf. l. I, ch. IX, n. 55.

12. Pièce d'armure qui protégeait la jambe.

13. Attributs du chaperon des fous.

14. Enguerrand de Monstrelet, gouverneur de Cambrai, continuateur des *Chroniques* de Froissart, de 1400 à 1467. Son œuvre a été publiée par Buchon en 1826 dans la *Collection des Chroniques nationales françaises*. (P.)

15. Détaillé.

le philosophe samosatoys ¹⁶. Car, lisant icelluy long narré, l'on pense que doibve estre commencement et occasion de quelque forte guerre ou insigne mutation des royaulmes ; mais, en fin de compte, on se
 35 mocque et du benoist ¹⁷ champion et de l'Angloys qui le deffia, et de Enguerrant leur tabellion ¹⁸, plus baveux qu'un pot à moustarde ¹⁹. La mocquerie est telle que de la montaigne d'Horace, laquelle crioyt et lamentoyt enormement, comme femme en travail d'enfant. A son cris et lamentation accourut tout le voisinage, en expectation de veoir
 40 quelque admirable et monstrueux enfantement, mais en fin ne naquist d'elle qu'une petite souriz ²⁰.

— Non pourtant (dist Panurge) je m'en soubrys ²¹. Se mocque qui clocque ²². Ainsi feray comme porte mon veu. Or, long temps a que avons ensemble, vous et moy, foy et amitié jurée par Juppiter
 45 Philios ²³. Dicitz m'en vostre advis : me doibz je marier ou non ?

— Certes (respondit Epistemon) le cas est hazardeux ; je me sens

Ligne 38. E : *lamentoit* — E : *cry* — l. 39. E : *voysinaige* — l. 40. E : *nasquit* — l. 43. E : *vœu*. — E : *long temps ha qu'avons* — l. 44. E : *Jupiter : Fillots* — l. 45. E : *dictes* — A : *advys*

16. Allusion au traité de Lucien de Samosate, *Sur la manière d'écrire l'histoire*, que Monstrelet ne connut jamais.

17. Béni, probablement avec le sens ironique de benêt, niais.

18. Les notaires du temps dressaient des constats pour les moindres incidents.

19. Après avoir transcrit scrupuleusement quatre lettres de défis de Doris et quatre réponses, qui s'échelonnèrent sur quatre ans, Monstrelet ajoute : « lesquelles lettres ainsi envoyées de l'une partie à l'autre, finalement, quant au fait, rien n'en fut executé ni mis à effet. » (P.)

20. R. semble ici traduire Érasme commentant (*Adages*, I, 9, 14) le vers fameux d'Horace :

Parturient montes ; nascetur ridiculus mus. (*Art poétique*, 139.)

« *Concurrunt undique ad tam horrendum spectaculum, expectantes ut terra novum aliquod portentum ederet, monte nimirum parturiente.* » (P.)

21. Jeu de mots qui avait déjà fourni à Marot, t. I, p. 156, une rime par équivoque :

Sire Lyon (dit le filz de *souris*),
 De ton propos (certes) *je me soubris*. (C.)

22. Tel se moque [des boiteux], qui cloche [boîte] lui-même. Très ancien proverbe, à rapprocher de la phrase de maître Janotus : ne clochez pas devant les boiteux (l. I, ch. xx, l. 53.) (P.)

23. Surnom de Jupiter, considéré comme protecteur de l'amitié.

par trop insuffisant à la resolution, et, si jamais feut vray en l'art de medicine le dict du vieil Hippocrates de Lango ²⁴, JUGEMENT DIFFICILE ²⁵, il est en cestuy endroit verissime. J'ay bien en imagination quelques
50 discours moienans les quelz nous aurions determination sus vostre perplexité; mais ilz ne me satisfont point apertement.

« Aucuns platoniques disent que qui peut veoir son Genius ²⁶ peut entendre ses destinées ²⁷. Je ne comprens pas bien leur discipline et ne suys d'advis que y adhærez; il y a de l'abus beaucoup. J'en ay veu
55 l'experience en un gentil homme studieux et curieux, on pays d'Estangourre ²⁸. C'est le point premier.

« Un aultre y a. Si encores regnoient les oracles de Juppiter en Amon, de Apollo en Lebadie, Delphes, Delos, Cyrre, Patare, Tegyres, Preneste, Lycie, Colophon, en la fontaine Castallie près
60 Antioche en Syrie, entre les Branchides, de Bacchus en Dodone, de Mercure en Phares près Patras, de Apis en Ægypte, de Serapis en Canobe, de Faunus en Mænalie et en Alburnée près Tivoli, de Tyresias en Orchomene, de Mopsus en Cilicie, de Orpheus en Lesbos, de Trophonius en Leucadie ²⁹, je seroys d'advis (paradvanture non
65 seroys) y aller et entendre quel seroit leur jugement sus vostre entreprinse.

Ligne 47. E : fut — l. 50. E : moyennant lesquelles — l. 51. E : appartenent — l. 52. E : aucuns — E : peult — l. 54. E : suis — A, E : adberex — E : ha — l. 55. E : au pays — l. 55-56. E : Estangorre — l. 57. A : ung — E : aultre — E : regnoient — l. 57-58. A, E : de Juppiter en Amon manque — l. 58. E : Cyrthe — l. 59-60. A, E : en la fontaine... Branchides manque — l. 61. E : Ægypte — l. 62. E : Menalie — l. 64. E : serois — A : advys — E : paradvanture

24. Nom moderne de l'île de Cos, patrie d'Hippocrate.

25. « Vita brevis, ars longa, occasio volucris, experientia periculosa, *judicium difficile.* » (Hippocrate, *Aph.*, I, 1.) (D.)

26. Génie, au sens du mot grec *δαίμων*, l'esprit qui veille sur chaque homme. (P.)

27. Jamblique, dans une réponse à Porphyre, *De Mysteriis*, IX, 3, fait allusion à cette doctrine. Voir encore Servius, sur le vers 742 du l. VI de l'*Énéide*. (P.)

TIERS LIVRE.

28. Depuis Le Duchat, les commentateurs identifient ce pays, d'après le roman de Lancelot du Lac (t. I, f^{os} 39, 44, 50 et t. II, f^o 54 de l'édition de 1520), avec une des divisions de l'Heptarchie Saxonne, l'*East Anglia* (aujourd'hui Norfolk et Cambridge). On ignore à quel personnage R. fait allusion. (P.)

29. Cette énumération d'oracles anciens se trouve, presque toute constituée, dans un compilateur du xv^e s. que R. pratiquait : Alessandro Alessandri, *Geniales Dies*, VI, 2.

« Mais vous sçavez que tous sont devenuz plus mutz que poissons ³⁰,
 depuys la venue de celluy Roy servateur on quel ont prins fin tous
 oracles et toutes propheties, comme, advenente la lumiere du clair
 70 soleil, disparent ³¹ tous lutins, lamies ³², lemures ³³, guaroux ³⁴, farfa-
 detz et tenebrions ³⁵. Ores toutesfoys qu'encores feussent en regne, ne
 conseilleroys je facilement adjouster foy à leurs responses. Trop de
 gens y ont esté trompez. D'advantaige je me recorde que Agripine mist
 sus ³⁶ à Lollie la belle avoir interrogué l'oracle de Apollo Clarius, pour
 75 entendre si mariée elle seroit avecques Claudius l'empereur; pour
 ceste cause feut premierement banie, et depuys à mort ignominieuse-
 ment mise ³⁷.

— Mais (dist Panurge) faisons mieulx. Les isles Ogygies ³⁸ ne sont
 loing du port Sammalo ³⁹; faisons y un voyage après qu'aurons parlé à
 80 nostre Roy. En l'une des quatre, laquelle plus a son aspect vers soleil
 couchant, on dict, je l'ay leu en bons et antiques autheurs ⁴⁰, habiter

Ligne 67. E : poisson — l. 68. E : depuis — E : celuy — E : auquel — l. 69. E :
 advenante — l. 71. E. : Or toutesfoys que encores fussent — l. 72. E : conseilleriois —
 A : responce — l. 73. E : D'advantaige — A, E : Agrippine — l. 74. E : d'Apollon —
 l. 76. E : fut — E : bannie — E : depuis — l. 79. A : faysons — l. 80. E : ha — A, E :
 au soleil — l. 81. E : anticques auteurs

R. a allongé la liste, de mémoire, semble-t-il,
 car on y relève quelques inexactitudes. Ainsi
 à Préneste, le temple fameux par les *sortes*
Prænestinæ était dédié à la Fortune, non à
 Apollon (Cicéron, *De divinatione*, II, 41); à
 Dodone, il n'y avait pas d'oracle de Bacchus;
 l'autre prophétique de Trophonius était non à
 Leucadie, mais à Lébadie, en Béotie. (P.)

30. R. se souvient ici d'un livre de Plu-
 tarque auquel il a fait maints emprunts : *De*
la cessation des oracles. (P.)

31. Disparaissent. Archaïsme.

32. Sorte de vampire, que l'on se représen-
 tait avec une tête de femme et des pieds d'âne
 et qui passait pour sucer le sang des enfants.
 Cf. Horace, *Art poétique*, v. 340. (P.)

33. Les mauvais esprits. Latin : *lemures*,

même sens, nom de démon femelle, dans les
mystères. Cf. *R. E. R.*, VIII, 145.

34. Loups-garous. Cf. l. I, ch. VIII, n.
 106.

35. Esprits des ténèbres. Latin : *tenebrio*,
 qui fuit le jour.

36. Reprocha.

37. De cette digression érudite la matière
 a été fournie par Tacite, *Annales*, XII, 22.

38. Il est question de ces îles dans Plu-
 tarque, qui les place à cinq journées de navi-
 gation à l'ouest de la Grande Bretagne. (*De la*
figure qui est en la lune, XXVI, 941 A). (P.)

39. Saint-Malo, ch.-l. arr. Ille-et-Vilaine.

40. Ces *bons auteurs* sont Plutarque, *op. cit.*,
 à la n. 38, et peut-être quelques compilateurs.
 (P.)

plusieurs divinateurs, vaticinateurs et prophètes, y estre Saturne
lié de belles chaines d'or dedans une roche d'or, alimenté de ambrosie
et nectar divin, les quelz journallement luy sont des cieulx trans-
85 mis en abondance par ne sçay quelle espece d'oizeaulx (peut estre que
sont les mesmes corbeaulx qui alimentoient es desers saint Paul ⁴¹
premier hermite) et apertement prædire, à un chascun qui veult
entendre, son sort, sa destinée et ce que luy doibt advenir. Car les
Parces rien ne fillent, Juppiter rien ne propense ⁴² et rien ne delibere
90 que le bon pere ⁴³ en dormant ne congnoisse. Ce nous seroit grande
abbreviation de labour si nous le oyons un peu sus ceste mienne per-
plexité.

— C'est (respondit Epistemon) abus trop evident et fable trop fabuleuse. Je ne iray pas.

Ligne 83. E : *une couche d'or* — l. 84. E : *lesquelz* — l. 85. E : *oyseaulx* — l. 86. E : *alimentoient* — l. 89. E : *Parques* — A, E : *filent* — E : *Jupiter* — l. 91. E : *l'oyons* — l. 94. E : *n'iray*.

41. Saint Paul l'anachorète, regardé comme le fondateur de la vie monastique en Orient, mort dans les déserts de la Thébàide en 342. Voir dans la *Légende dorée*, ch. xv, le trait auquel R. fait ici allusion.

42. Penser. Archaïsme, qui se rencontre sous la double forme *pourpenser* et *propenser*. Voir Sainéan, t. II, p. 124.

43. C'est-à-dire Saturne, dont la fable fait le père des dieux.

Comment Panurge se conseille à Her Trippa.

CHAPITRE XXV.

« Voyez cy (dist Epistemon continuant) toutesfoys que ferez, avant que retournons vers nostre Roy, si me croyez. Icy, près l'isle Bouchart ¹, demeure Her ² Trippa ³. Vous sçavez comment par art de astrologie ⁴, geomantie ⁵, chiromantie ⁶, metopomantie ⁷, et aultres de pareille

Ligne 1. E : *Trippa* — 1. 3. E : *toutesfois* — 1. 6. A, E : *metopomantie* manque — E : *autres*

1. R. précise une fois de plus le théâtre des consultations de Panurge : c'est la Touraine, où se trouve l'Île-Bouchard, ch.-l. de cant., arr. Chinon. Cf. I. I, ch. XLIX, n. 2. (C.)

2. Seigneur, en bas-allemand. Cf. I. I, ch. VIII, n. 72 : « *Her Pracontal.* »

3. Les commentateurs s'accordent pour identifier Trippa avec Henri Cornelius Agrippa de Nettesheim, médecin de Cologne, auteur du *De incertitudine et vanitate scientiarum*. Ce personnage avait pris très ouvertement parti en faveur du sexe féminin dans la Querelle des femmes, en publiant son *De nobilitate et præcellentia fœminei sexus* en 1529. Cf. *R. E. R.*, II, 1-10, 78-109. R. l'avait peut-être rencontré en 1535 à Grenoble, dans le logis de François Vachon, président au parlement du Dauphiné, qui l'avait recueilli, et où lui-même avait trouvé asile lors de sa fuite de Lyon. Cf. A. Lefranc. *Rabelais et Cornelius Agrippa*, Mélanges Picot, 1913. De son vrai nom, Agrippa s'appelait Cornelis. Voir Orsier, *Henri Cornelis-Agrippa, sa vie et son œuvre d'après sa correspondance* (1485-1535), Paris, 1911.

4. Agrippa était fameux par son traité *De*

occulta philosophia (1529). Dans l'édition de ses œuvres datée de 1531 (Lyon) figure un Epitome *De Speciebus magiæ ceremonialis...* per Georgium Pictorium Vigilantium, où se trouvent exposés la plupart des modes de divination proposés à Panurge par Her Trippa. (P.)

5. « La Géomance, fille naturelle de l'astrologie, est une science qui, par le moyen de ses figures, tire des conjectures sur les choses occultes et en déclare l'événement. Les figures... se rapportent aux quatre éléments... toutes les conjectures qu'elles nous permettent de faire ne s'empruntent que du rapport qu'elles ont avec les éléments ou avec les signes et les planètes qui les dominent. » Peruchio, *Le livre de la Géomance*, p. 177, dans *La Chiromance, la physionomie et la Géomance*, Paris, G. de Luyne, 1663, in-4°. (D.)

6. « La main est l'objet de la chyromance qui contemple ses qualitez et ses lignes pour conjecturer de l'instinct et des aventures de l'homme. » Peruchio, *loc. cit.*, *Le livre de la chiromance*, p. 1. (D.)

7. « Métoposcopie est une science dependante de celle de physionomie, ... qui est, par l'aspect du front, juger des choses futures et

fariné, il prædict toutes choses futures : conferons de vostre affaire avecques luy.

— De cela (respondit Panurge) je ne sçay rien. Bien sçay je que, 10 luy un jour parlant au grand Roy des choses celestes et transcendentés, les lacquais de court, par les degrez, entre les huys, sabouloient⁸ sa femme à plaisir, laquelle estoit assez bellastre. Et il, voyant toutes choses ætherées et terrestres sans bezicles, discourant de tous cas passez et præsens, prædisant tout l'advenir, seulement ne voioit sa 15 femme brimballante⁹, et oncques n'en sceut les nouvelles. Bien allons vers luy, puy qu'ainsi le voulez. On ne sçauroit trop apprendre. »

Au lendemain¹⁰ arriverent au logis de Her Trippa. Panurge luy donna une robbe de peau de loup, une grande espée bastarde¹¹ bien dorée à fourreau de velours, et cinquante beaulx angelotz¹²; puis 20 familièrement avecques luy conféra de son affaire.

De premiere venue, Her Trippa, le regardant en face, dist : « Tu as la metaposcopie¹³ et physionomie d'un coqu; je diz coqu scandalé et

Ligne 7. E : *predict* — l. 8. E : *avec* — l. 13. E : *etherées* — E : *besicles* — l. 14. E : *presens, prædisant* — A, E : *voyoit* — l. 15. A, E : *brimballant* — l. 16. E : *que ainsi* — A : *aprendre* — l. 18. A, E : *peaulx* — l. 19. E : *beaux* — A : *puy* — l. 20. E : *familiarément* — E : *avec* — l. 21. E : *regardant* — l. 22. E : *coqu; je dy coqu*

des tempéraments de la personne. » J. Belot, *Œuvres*, Lyon, Cl. de la Rivière, 1649, in-12, p. 258. (D.)

8. Secouer violemment, au sens libre; archaïsme. Voir Sainéan, t. II, p. 153 et 297.

9. Mise en branle, comme une cloche; au sens libre. Voir Sainéan, t. II, p. 307. Il est probable que cette anecdote a été suggérée à R. par une épigramme de Thomas Morus sur un astrologue, que H.-C. Agrippa rapporte dans son *De Incertitudine et vanitate scientiarum*, au chapitre *De Astrologia* :

Astra tibi ethereo pandunt sese omnia vati,

Omnibus et quæ sint fata futura monent.

Omnibus ast uxor quod se tua publicat, id te

Astra, licet videant omnia, nulla monent.

Hinc factum, astrologe, est, tua cum capit
[uxor amantes,

Sydera significant ut nihil inde tibi. (P.)

10. La distance à vol d'oiseau de la Villau-mère à l'Île-Bouchard est d'environ quatre lieues. Panurge et Frère Jean prennent leur temps. (C.)

11. Cf. l. I, ch. XXIII, n. 102. Le don d'une grande épée à un astrologue semble assez ironique.

12. Monnaie portant l'image de saint Michel. Il y eut aussi une monnaie courante de ce nom, valant environ 8 fr. or, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII. (Cartier.)

13. « *Metoposcopia* ex solius frontis inspectione, omnia hominum initia, progressus et fines... se præsentire jactat. » H.-C. Agrippa, *De incertitudine scientiarum*, XXXIV. (P.)

diffamé. » Puys, conyderant la main dextre de Panurge en tous
 endroitz, dist : « Ce faulx traict que je voy icy, au dessus du *mons*
 25 *Jovis* ¹⁴, oncques ne feut qu'en la main d'un coqu. » Puys avecques un
 style feist hastivement certain nombre de pointz divers, les accoubla ¹⁵.
 par geomantie ¹⁶ et dist : « Plus vraye n'est la verité qu'il est certain,
 que seras coqu bien tost après que seras marié. »

Cela faict, demanda à Panurge l'horoscope de sa nativité. Panurge
 30 luy ayant baillé ¹⁷, il fabrica promptement sa maison du ciel ¹⁸ en toutes
 ses parties, et, conyderant l'assieté et les aspectz ¹⁹ en leurs triplicitez,
 jecta un grand soupir et dist :

« J'avois jà prædict apertement que tu serois coqu ; à cela tu ne
 povoyz faillir. Icy j'en ay d'abondant asceurance nouvelle, et te
 35 afferme que tu seras coqu. D'adventaige, seras de ta femme battu, et
 d'elle seras desrobbé. Car je trouve la septiesme ²⁰ maison en aspectz
 tous malings, et en batterie de tous signes portans cornes, comme

Ligne 23. E : *Puis, considerant* — l. 24. E : *mont* — l. 25. E : *fut* — E : *coquu. Puis avec* — l. 26. A : *acoubla* — l. 28. E : *coquu* — l. 31. E : *considerant l'assiete* — E : *leurs aspectz* — l. 33. E : *J'avoys* — E : *coquu* — l. 34. E : *assurance* — l. 35. E : *coquu. D'advantaige* — l. 36. E : *desrobé*

14. Les chiromanciens nomment mont-de-Jupiter l'éminence qui siège à la face palmaire de la main au-dessous de la racine de l'index, dédié à Jupiter. « Jupiter qui tient le doigt démonstratif a aussi les marques et signes lesquels nous avons mis cy-dessus. S'ils sont en la première jointure, c'est signe d'adultère », dit Jean d'Indagine. *La chiromance et phisionomie par le regard des membres de l'homme*, par Jean d'Indagine, trad. par Ant. du Moulin, Paris, Girard, 1662, in-12, p. 121. (D.)

15. Accoupla. Cf. l. II, ch. XIX, n° 23.

16. « Est alia Geomantix species, quæ per puncta vi quadam, aut casu terræ inscripta divinator. » *De ocul. philosophia*, LVII. (P.)

17. R., comme ses contemporains, considérait l'astrologie comme une science. Tacite, Galien, saint Thomas d'Aquin, Tycho-Brahé, Képler et mille autres s'en sont occupés. On

peut la définir la science des correspondances entre les astres et l'homme d'après son ciel de naissance. Pour déterminer les éléments astronomiques, on notait sur un cercle représentant le Zodiaque, les positions planétaires ainsi que les tracés du méridien et de l'horizon pour le lieu et le moment choisis. Cf. dans le *Mercur de France*, 1^{er} nov. 1921, Paul Flambart, *Qu'est-ce que l'astrologie scientifique ?* (C.)

18. D'après l'horoscope, l'astrologue établissait la *maison du ciel*, en combinant les signes du Zodiaque et les Planètes. (P.)

19. Les signes de la *maison du ciel* s'associaient suivant certains *aspects*, les lignes qui les joignaient constituant un polygone régulier, inscrit dans un cercle (cercle de la géniture). (P.)

20. Le *cercle de la géniture* était divisé en douze lieux d'égale étendue. Le septième était la maison du mariage. (P.)

Aries, *Taurus*, Capricorne et aultres ²¹. En la quarte ²², je trouve decadence de *Jovis* ²³, ensemble aspect tetragone ²⁴ de Saturne associé de
40 Mercure. Tu seras bien poyvré ²⁵, homme de bien.

— Je seray (respondit Panurge) tes fortes fiebvres quartaines ²⁶, vieulx fol, sot, mal plaisant que tu es. Quand tous coqus s'assembleront, tu porteras la baniere ²⁷. Mais dont me vient ce cyron ²⁸ icy entre ces deux doigtz ? » Cela disoit tirant droict vers Her Trippa les deux premiers
45 doigtz ouvers en forme de deux cornes et fermant on poing tous les aultres. Puy dict à Epistemon : « Voyez cy le vray Ollus ²⁹ de Martial, lequel tout son estude adonnoit à observer et entendre les maulx et

Ligne 38. A, E : *Capricornes* — E : *autres* — l. 40. E : *pouvre* — l. 41. E : *cartaines* — l. 42. A, E : *sot* manque — E : *coquuz* — l. 43. E : *banniere* — E : *d'ond* — A : *ciron* — l. 45. E : *au poing* — l. 46. E : *autres*. Puis dist — l. 47. E : *addonnoit*

21. Le Bélier, le Taureau, le Capricorne sont des signes du Zodiaque.

22. La quatrième maison était celle des parents et alliés.

23. De Jupiter.

24. Suivant le nombre des côtés du polygone formant la maison du ciel, l'aspect était dit trigone, tétragone ou sextil. (P.)

25. Terme de fauconnerie : on saupoudrait d'orpiment et de poivre pulvérisés et mêlés à parties égales le plumage des oiseaux qui avaient « poux, mouches ou autre vermine dans leur pennage. » (Jean de Franchières, *La Fauconnerie*, Poitiers, 1567, ch. 28). On leur en faisait aussi avaler « pour le mal de la teste » (*ibid.*, ch. 26). R. fait de *poyvré* le synonyme de vérolé, sens repris par N. du Fail et devenu vulgaire. (D.)

26. Imprécation fréquente chez R. Cf. l. I, ch. xxxix, n. 42 : « *Leur fiebvre quartaine !* »

27. Brantôme, *Vie des dames galantes*, I, p. 130, éd. Garnier, donne l'origine de cette locution : « Du temps du roy François fut une vieille chanson, que j'ay ouy conter à une fort honneste et ancienne dame, qui disoit :

*Mais quand viendra la saison
Que les cocuz s'assembleront*

Le mien ira devant, qui portera la baniere ;
Les autres suivront après, le vostre sera au
[derriere.

La procession en sera grande ;

L'on y verra une très longue bande. » (P.)

28. Non seulement R. semble avoir connu sous le nom de ciron le sarcopte de la gale (*Sarcoptes scabiei* var. *hominis* L.) mais encore la localisation particulière de ses sillons au niveau des espaces interdigitaux. La doctrine parasitaire de la gale, oubliée, puis exhumée et contestée, ne fut réhabilitée que par la célèbre démonstration qu'en fit, le 13 août 1834, l'étudiant Renucci, dans le service d'Alibert à l'Hôpital Saint-Louis. Encore serait-il hasardeux d'en faire honneur à R. : la théorie de la génération spontanée des vers et parasites dans les humeurs corrompues n'impliquait point chez les vieux auteurs la notion, plus moderne, du parasitisme exogène. (D.)

29. Personnage décrit dans une épigramme de Martial, VII, 10, *ad Olum*.

misères d'aultruy. Ce pendent sa femme tenoit le brelant³⁰. Il, de son cousté, paouvre plus que ne feut Irus³¹, au demourant glorieux, outrecuyd³², intolerable plus que dix sept diables, en un mot *πρωγαλζών*³³, comme bien proprement telle peaultraille³⁴ de belistrandiers³⁵ nommoient les anciens.

« Allons, laissons icy ce fol, enraigé, mat de cathene³⁶, ravasser tout son saoul avecques ses diables privez. Je croirois tantost que les diables
55 voulussent servir un tel marault. Il ne sçait le premier trait de philosophie, qui est CONGNOIS TOY³⁷, et, se glorifiant veoir un festu en l'œil d'aultruy, ne void une grosse souche laquelle luy poche les deux œilz³⁸. C'est un tel polypragmon³⁹ que descript Plutarque. C'est une
60 aultre Lamie, laquelle, en maisons estranges, en public, entre le commun peuple, voyant plus penétramment qu'un oince⁴⁰, en sa

Ligne 48. E : d'austry — E : *Cependant* — E : *berlant* — l. 49. E : *costé, pouvre* — E : *fut* — l. 49-50. E : *oultreucidé* — l. 50. E : *Tro Kalaxon* — l. 51. E : *peautraille* — l. 53. E : *enragé* — l. 54. E : *avec* — l. 55. A, E : *traict* — l. 56. E : *Cognoy* — l. 57. E : *austry* — l. 58. A, E : *yeulx* — E : *Plutarch* — l. 59. E : *autre*

30. Originaiement jeu de cartes, puis maison de jeu et de débauche.

31. Irus est le mendiant qui dans Homère, *Odyssée*, ch. XVIII, v. 1-116, en vient aux mains avec Ulysse.

32. Outrecuidant. Cf. l. I, ch. XVII, n. 40.

33. Ce mot se trouve dans Athénée, VI, 17 (230 c), avec le sens de gueux glorieux. Érasme le cite dans un de ses *Adages*, I, 6, 88 : *Messe tenus propria vive*, et en donne le sens : *eodem verbo declarans fastum cum paupertate conjunctum*. (P.)

34. Canaille. Cf. *Pathelin*, éd. Fournier, 95 :

Mais je puisse Dieu avouer
S'il n'est attrait d'une *peautraille*.

et Alain Chartier, *Quatre dames* :

... Puis en bataille
S'en sont fuis comme *peautraille*. (C.)

35. Belîtres. Cf. l. II, ch. VII : « la *belistrandie* des mille souldiers ».

36. Fou à lier. Italianisme, *matto da catena*, fou de chaîne.

37. On sait que Socrate aimait à répéter cette sentence, qui était gravée sur le fronton du temple de Delphes.

38. Réminiscence de l'Évangile de saint Matthieu, VII, 3-5 : « Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides ? » (P.)

39. Un curieux importun. Ce mot vient du traité de Plutarque, *περί πολυπραγμοσύνης*, de la *curiosité*, où se trouve, II, 516 A, l'anecdote de Lamie. (P.)

40. Once, lynx. Cf. ch. L. « Lynx feut par Ceres transformé en *oince* ou loup cervier. » La graphie *oince*, isolée au XVI^e s., accuse probablement une prononciation provinciale. Belon, *Observations*, 1588, fol. 163 : « *Onces* qu'on nomme autrement *Linces* », et Du Pinet,

maison propre estoit plus aveugle qu'une taulpe, chés soy rien ne voioyt, car, retournant du dehors en son privé, oustoit de sa teste ses œilz, exemptiles comme lunettes, et les cachoit dedans un sabot attaché darriere la porte de son logis ⁴¹. »

65 A ces motz print Her Trippa un rameau de tamarix ⁴².

« Il prend bien (dist Epistemon). Nicander ⁴³ la nomme divinatrice.

— Voulez vous (dist Her Trippa) en sçavoir plus amplement la verité par pyromantie ⁴⁴, par aëromantie ⁴⁵, celebrée par Aristophanes en ses *Nuées*, par hydromantie ⁴⁶, par lecanomantie ⁴⁷, tant jadis celebrée

Ligne 61. E: *chez* — l. 62. E: *ostoit* — l. 63. A, E: *yeulx* — l. 64. E: *derriere* — l. 65-66. A, E: *A ces motz... divinatrice* manque — l. 68. A, E: *célébrée par... ses Nuées* manque

dans sa version de Pline (1562) : « Touchant les *onces* (note marginale : Lynx)..., il n'y a animal qui ayt l'œil si bon que cestuy... » De même Remi Belleau, *Œuvres*, éd. Marty-Laveaux, II, 171 :

Onces mouchetez d'estoiles sur le dos,

Onces à l'œil subtil, au pied souple et dispos.

L'animal est déjà cité au XIII^e s. par Rutebeuf, *Poésies*, éd. Kresmer, et dans le *Trésor* de Brunetto Latini, p. 248, mais il semble désigner la panthère. Cf. Sainéan, *Hist. nat.*, p. 191 et suiv. (D.)

41. R. pouvait lire cette fable de Plutarque (qu'il a égayée d'un détail familier : le sabot attaché à la porte) non seulement dans l'original, mais dans une traduction latine d'Ange Politien, au début d'un ouvrage intitulé précisément *Lamia*. C'est à ce texte qu'il a vraisemblablement emprunté cette épithète d'*exemptiles* (faciles à ôter) : « *Lamiam... Plutarchus habere ait oculos exemptiles.* » (P.)

42. Les anciens appelaient *tamarix*, *myrica*, *erica*, la bruyère, ou des plantes plus ou moins analogues, qu'il est difficile d'identifier. La bruyère avait pour eux des vertus divinatrices, que nous avons vues utilisées plus haut (ch. xvii) par la Sibylle de Panzout. Faut-il l'accorder au tamarix de Her Trippa, dont Nicandre vante déjà les mérites ?

LE TIERS LIVRE.

Sterilis myrices virgulta leguntur
Fatidicum vatium nomen, quo reddere
 [sortes
 Et responsa dedit fari Corypæus Apollo.
 (*Theriaca.*)

Ce tamarix est-il la *Brya corinthiaca* de Pline (XXIV, 42), notre *Tamarix gallica* L. ? ou la *Brya Ægypti* de Pline, qui est notre *Tamarix articulata* Wahl., d'Orient ? — La vertu divinatrice de cet arbre est mentionnée dans H. Corneille Agrippa et dans Cælius Rhodiginus, *Ant. lect.*, IV, 2, 9. (D.P.)

43. Sur Nicandre, v. l. I, ch. xxiii, n. 172.

44. « *Pyromantia* divinator per impressiones igneas, per stellas caudatas, per igneos colores, perque visiones et imaginationes in igne. » *De occul. philosophia*, LVII. (P.)

45. « *Aeromantia* prognostica præbet per impressiones aereas, per ventorum flatus, per irides, per halones, per nebulas et nubes, perque imaginationes in nubibus et visiones in aere. » *De occul. philosophia, ibid.* (P.)

46. « *Hydromantia* vaticinia præstat per impressiones aqueas, illarumque fluxus et refluxus excrescentias et depressiones, tempestates et colores et similia : ejus junguntur etiam visiones quae in aquis fiunt. » *De occul. philosophia, ibid.* (P.)

47. « Erat etiam olim apud Assyrios in

70 entre les Assyriens et exprovée par Hermolaus Barbarus⁴⁸? Dedans un bassin plein d'eau je te monstreray ta femme future, brimballant avecques deux rustres.

Y — Quand (dist Panurge) tu mettras ton nez en mon cul, soys recors⁴⁹ de deschausser tes lunettes.

75 — Par catoptromantie⁵⁰ (dist Her Trippa continuant), moyenant laquelle Didius Julianus, empereur de Rome⁵¹, prævoyoit tout ce que luy doibvoit advenir? Il ne te fauldra point de lunettes. Tu la voyras en un mirouir brisgoutant⁵² aussi apertement que si je te la monstrois en la fontaine du temple de Minerve près Patras⁵³. Par coscinomantie⁵⁴,
80 jadis tant religieusement observée entre les cerimones des Romains⁵⁵? Ayons un crible et des forcettes⁵⁶, tu voyras diables. Par alphetomantie⁵⁷, designée par Theocrite en sa *Pharmaceutrie*, et par aleuro-

Ligne 70. A, E : *et exprovée par Hermolaus Barbarus* manque — l. 71. A, E : *plein d'eau* manque — l. 74. A, E : *records* — l. 75. E : *catoptromantie* — l. 75-77. A, E : *moyenant... advenir* manque — l. 77. E : *point* — l. 78. A, E : *en un mirouir* manque — A, E : *brisgoutant* — l. 79. E : *conscino:mantie* — l. 80. A, E : *jadis... Romains* manque — l. 81-88. A, E : *Par alphetomantie... mal proportionné* manque

magno precio Hydromantia species, *Lecanomantia* nuncupata, a pelvi aquæ plena, cui imponebantur aureæ et argenteæ laminæ et lapides preciosi, certis imaginibus, nominibus et characteribus inscriptæ. » *De ocul. phiblosophia*, *ibid.* (P.)

48. Ermolao Barbaro (1454-1493), de Venise, humaniste et poète, traducteur d'Aristote et commentateur de Plin. Il est cité dans le traité de Pictorius Vigillanus (voir n. 4) au chap. de la *Lecanomantie*. Il aurait consulté ainsi les démons sur l'entéléchie d'Aristote et obtenu une réponse rendue d'une voix faible et sifflante.

49. Souviens-toi.

50. De *κἀτοπτρον*, miroir, et *μαντεία*, divination.

51. L'exemple de Didius Julianus est cité par Pictorius Vigillanus, d'après un auteur de

l'Histoire Auguste, Ælius Spartianus (*Did. Julian.*, 7) au ch. de la catoptromancie. (P.)

52. Terme erotique, *far l'atto*.

53. Mentionné par Pictorius Vigillanus, *ibid.*, d'après Pausanias, VII, 21, § 12. (P.)

54. A l'aide d'un crible ou tamis (*κόσκινον*). Érasme mentionne ce genre de divination, *Adages*, I, 10, 8, *Cribrum divinare*, qui était en usage en Poitou au xvi^e s. Cf. *R.E.R.*, II, 70. (P.)

55. R. pouvait trouver cette indication dans le *Compendium amatoriae magiae* de Cælius Calcagninus (p. 498 de l'éd. de Froben, Bâle, 1544) : « *Coscinomantia per cribrum in Romanorum sacris famigerata.* » (P.)

56. Tenailles. « *Cribrum enim inter duorum astantium medios digitos per forcipem suspendunt.* » Pictorius Vigillanus, *ibid.* (P.)

57. « *Alphetomantia, quam ceu digito Theo-*

mantie ⁵⁸, meslant du froment avecques de la farine ? Par astragalomantie ⁵⁹ ? J'ay ceans les projectz ⁶⁰ tous prestz. Par tyromantie ⁶¹ ? J'ay
 85 un fromaige de Brehemont ⁶² à propous. Par gyromantie ⁶³ ? Je te feray icy tourner force cercles, les quelz tous tomberont à gausche, je t'en asceure. Par sternomantie ⁶⁴ ? Par ma foy, tu as le pictz assez mal proportionné. Par libanomantie ⁶⁵ ? Il ne fault qu'un peu d'encent. Par gastromantie ⁶⁶, de la quelle en Ferrare longuement usa la dame
 90 Jacoba Rhodogine ⁶⁷ Engastrimythe ⁶⁸ ? Par cepheleomantie ⁶⁹, de laquelle user souloient les Alemans, routissans la teste d'un asne sus des charbons ardens ? Par ceromantie ⁷⁰ ? Là par la cire fondue en

Ligne 88 : *encenz* — l. 89. E : *castromantie* — l. 89-92. A, E : *de la quelle... charbons ardens* manque. — l. 92. E : *cyre*

critus signavit in *Pharmaceutria*. » Cælius Calcagninus, *op. cit. ibid.*, d'après Théocrite, *Idylles*, II, 18. (P.)

58. *Aleuromantia, per tritici ac farinae excusionis*. » Cælius Calcagninus, *op. cit., ibid.* (P.)

59. « *Astragalomantia*, et astragalorum jactu in picturarum libellum, qua imprimis nostrates fœminæ uti solent. » Cælius Calcagninus, *op. cit. ibid.* (P.)

60. Les tableaux.

61. « *Tyromantia*, per casei compages atque hiatus. » Cælius Calcagninus, *op. cit., ibid.* (P.)

62. Il a déjà été question des vaches de Bréhémont, cant. Azay-le-Rideau, arr. de Chiron, pour allaiter Gargantua, I, I, ch. VII, n. 10.

63. « *Gyromantia*, quotiens et circulis in lævam dextramve declinantibus futura conjiciunt. » Cælius Calcagninus, *op. cit.*, à la suite de l'article *Tyromantia*, comme chez R. (P.)

64. « *Sternomantia*, de pectoris habitudine ac reliqua corporis membratura sumens præsentia. » Cælius Calcagninus, *op. cit., ibid.* (P.)

65. La *Libanomantie* est mentionnée dans l'ouvrage de Pictorius Vigillanus, *loc. cit.* (P.)

66. Mentionnée par Pictorius Vigillanus, *loc. cit.* (P.)

67. L'anecdote de Jacoba Rhodogine (de Rovigo) se trouve relatée tout au long

l. IV, ch. LVIII. R. n'a fait que traduire Cælius Rhodiginus, *Ant. Lect.*, VIII, 10. Mais, usant d'un procédé cher aux conteurs populaires, il ne craint pas de se poser en témoin oculaire : « nous avons souvent ouy, aussi ont autres infiniz en Ferrare. » Or, comme il situe les tours de ventriloquie de dame Jacobe « environ l'an 1513 », il faut admettre ou que R. est venu en Italie à cette époque, ou qu'il en conte à ses lecteurs. Cette dernière hypothèse est la plus plausible. Les notes que R. amasse avant son départ (1534), indiquent qu'il se prépare à découvrir Rome et l'Italie pour la première fois. (C.)

68. Ventriloque, du grec ἐγγαστρομυθος, même sens. (D.)

69. De κεφαλή, tête, et ὄνος, âne. Ce mode de divination ne se rencontre ni chez Cælius Calcagninus, ni dans les œuvres de H. Cornille Agrippa. (P.)

70. « *Cæromantia* cæram per ignem in aquam decidere facit. » Pictorius Vigillanus, *op. cit., ibid.* — « La cyre fondue en un vaseau se met dedans un verre plein d'eau froide et par dessous fait cinquante deux mille figures par lesquelles se veoit le passé, present et advenir des personnages dont est question. » Lettre de Lazare de Baif, du 10 nov. 1529,

eaue tu voiras la figure de ta femme et de ses taboueurs ⁷¹. Par
 capnomantie ⁷² ? Sus des charbons ardens nous mettrons de la semence
 95 de pavot et de sisame ⁷³ : o chose gualante ! Par axinomantie ⁷⁴ ? Fais
 icy provision seulement d'une coignée et d'une pierre gagate ⁷⁵,
 laquelle nous metterons sus la braze. O comment Homere en use
 bravement envers les amoureux de Penelope ⁷⁶ ! Par onymantie ⁷⁷ ?
 Ayons de l'huylle et de la cire. Par tephramantie ⁷⁸ ? Tu voiras la cendre
 100 en l'aër figurante ta femme en bel estat. Par botanomantie ⁷⁹ ? J'ay icy

Ligne 93. A : eau — E : voyras — l. 95. E : galante — l. 96. A, E : coignée — l. 96-98. A, E : et d'une pierre... de Penelope manque — l. 99. A : huille ; E : huyle — E : voyras — l. 100. A, E : figurant

citée par A. Collignon, *Le Mécénat du cardinal Jean de Lorraine*, p. 49. (P.)

71. Tambourineurs, au sens libre. Cf. l. I, ch. III, n. 60.

72. « His adjungitur Capnomantia, a fumo sic dicta, quia flammam et fumum scrutatur eorumque colores, sonos et motus. » *De occult. philosophia*, LVII.

73. Sésame : *Sesamum indicum*, D. C. (Pédaliacée). Sésame, du bas-latin *Sisamum*, doublet du classique *Sesamum* (Pline, XVIII, 10). Ce mot, employé au xv^e s. (du Pinet, R. Estienne, Rabelais), disparaît au xviii^e, qui ne connaît que la forme Sésame. « Cardanus in prunes semen capnomantes sparsisse scribit vel *papaveri nigri*, vel *Sisami*. » Pictorius Vigillanus, *loc. cit.*, *ibid.* (D.P.)

74. Divination par la hache. Il en existait plusieurs modes : tantôt les vibrations et oscillations d'une hache plantée dans un poteau constituaient la matière de l'axinomantie ; tantôt elle consistait à faire brûler du jayet sur une hache ; v. n. 75. (P.)

75. *Lapis gages* (Galien, *De med. fac. par.*, ch. IX). *Gages* (Marbode, éd. Cologne, 1539, p. 93 v^o), ainsi nommée du fleuve Gages, en Lycie ; c'est le jais ou jayet, variété de lignite. Cette pierre était utilisée par les devins : « Hoc dicuntur uti magi in ea quam vocant

axinomantiam, et peruri negant si eventurum sit quod aliquis optet. » (Pline, *H. N.*, XXXVI, 34.)

« [Potes] flammis etiam petram mandare gatis arentem... » dit Nicandre (*Theriaca*, trad. J. de Gorris, v. 37-38). « La pierre qu'on nomme gagate est admirable pour vaincre ses ennemis, » disent les *Secrets admirables du Grand Albert*, II. (D.)

76. R. semble suivre ici le texte de Cælius Calcagninus, *op. cit.* : « *Axinomantia belle ab Homero indicata, dum per secures experitur procos.* » En fait, il ne s'agit point de divination dans l'épreuve imposée aux prétendants (*Odysée*, ch. XXI). Ils ont à tendre l'arc d'Ulysse et à traverser d'une flèche les trous percés dans douze haches plantées en ligne. Ulysse seul accomplit ce tour de force et d'adresse. (P.)

77. « Onimantici enim fuligine et oleo pollicis unguem vel manus volam, seu palmam in puero tenello, tacito susurramine verborum accedente illinunt, ut hinc spectra videant, aut imagines pro sua re convenientes, quas puer denuo prodant. » Pictorius Vigillanus, *op. cit.*, *ibid.* (P.)

78. « *Tephramantia*... a cinere ad auram exposito. » Pictorius Vigillanus, *op. cit.*, *ibid.* (P.)

79. « *Botonomantici salviæ folia pro scopo suæ divinationis habebant.* » Pictorius Vigillanus, *op. cit.*, *ibid.* (P.)

des feuilles de saulge ⁸⁰ à propos. Par sycomantie ⁸¹ ? O art divine en feuielle de figuier ! Par ichthyomantie ⁸², tant jadis celebrée et practiquée par Tiresias et Polydamas, aussi certainement que jadis estoit fait en la fosse Dina on boys sacré à Apollo, en la terre des Lyciens ⁸³ ? Par
 105 chæromantie ⁸⁴ ? Ayons force pourceaulx, tu en auras la vescie. Par cleromantie ⁸⁵, comme l'on trouve la febve on guasteau la vigile de l'Epiphanie ? Par anthropomantie ⁸⁶, de laquelle usa Heliogabalus, empereur de Rome ? Elle est quelque peu fascheuse, mais tu l'endureras assez, puis que tu es destiné coqu. Par stichomantie ⁸⁷ sibylline ?
 110 Par onomatomantie ⁸⁸ ? Comment as tu nom ?

— Masche-merde, respondit Panurge.

— Ou bien par alectryomantie ⁸⁹ ? Je feray icy un cerne gualantement, lequel je partiray, toy voyant et considerant, en vingt et quatre portions equales. Sus chascune jé figureray une letre de l'alphabet ;

Ligne 101. A : *feuilles* ; E : *feuille* — A : *propous* ; E : *προποξ* — A, E : *divin* — l. 102. A : *feuilles* — E : *Ichymantie* — l. 102-103. A, E : *tant jadis.. Polydamas* manque — A : *Aussy* — l. 104. E : *au boys* — l. 105. E : *cheronomantie* — l. 105-106. A, E : *Par cleromantie... l'Epiphanie* manque — l. 107. F : *anibromantie* ; E : *Antropomantie* — l. 109. A : *puy* — E : *coqu* — l. 110. F : *onotommantie* — l. 112. E : *gualentement* — l. 114. E : *lettres* — E : *chescune*

80. La sauge était employée de toute antiquité pour les opérations magiques ; c'est l'une des 36 herbes magiques du Livre d'Hermès Trismégiste. Il en faut voir ici plusieurs espèces : *Salvia officinalis* L., *S. sclarea* L. et *S. horminum* L. (Labiées). — Cf. Bédjottes, *Le Livre sacré d'Hermès Trismégiste et ses 36 herbes magiques*, Bordeaux, Barthélemy, 1911, in-8°, 201 p., ch. xxv. (D.)

81. De *ἑρμῶν*, figue. Divination mentionnée dans Pictorius Vigillanus. (P.)

82. De *ἰχθύς*, poisson. Pictorius Vigillanus, rapportant ce mode de divination, fait mention de Polydamas et de Tirésias.

83. « Verum huc etiam referri poterit aruspicina piscium, cujusmodi olim apud *Lycios* capiebatur in loco qui *Dina* dicebatur : juxta mare in sacro *Apollinis* luco sicca in arena excavatus, in quem consulturus de futuris assatas

carnes demittens, subito locus ille aquis replebatur ; magnaque piscium multitudo ac admirabilium figurarum hominibus ignotarum apparerebat e quorum formis vates quod futurum esset prædicebat. » *De ocul. philosophia*, I, 57. (P.)

84. De *γοῖρος*, porc.

85. De *ἀλλήροσ*, sort. Cf. la consultation par les sorts homériques et virgiliens, ch. x et xii.

86. L'ouvrage de Pictorius Vigillanus mentionne ce mode de divination et cite l'exemple d'Héliogabalus, qui consultait les entrailles des enfants. (P.)

87. De *σείροσ*, vers. C'est le mode de divination auquel Panurge a eu recours chez la Sibylle de Panzoult. (P.)

88. De *ὄνομαζ*, nom. Sur ce mode de divination, v. l. IV, ch. xxxvii.

89. Mode de divination mentionné par Cælius Calcagninus, *op. cit.* (P.)

115 sus chascune letre je poseray un grain de froment, puyz lascheray un beau coq vierge à travers. Vous voirez (je vous affie) qu'il mangera les grains posez sus les letres C. O. Q. U. S. E. R. A. aussi fatidiquement comme soubs l'empereur Valens, estant en perplexité de sçavoir le nom de son successeur, le coq vaticinateur et alectryomantic
120 mangea sus les letres Θ. E. O. Δ⁹⁰.

« Voulez vous en sçavoir par l'art de aruspicine⁹¹? Par extispicine⁹²? Par augure, prins du vol des oizeaulx, du chant des oscines⁹³, du bal solistime⁹⁴ des canes?

— Par estronspicine, respondit Panurge.

125 — Ou bien par necromantie? Je vous feray soubdain resusciter quelqu'un, peu cy devant mort, comme feist Apollonius de Tyane⁹⁵ envers Achilles, comme feist la phitonisse en præsence de Saül⁹⁶, lequel nous en dira le totage⁹⁷, ne plus ne moins que, à l'invocation de Erictho, un deffunct prædist à Pompée⁹⁸ tout le progrès et issue de la

Ligne 115. E : puis — l. 116. E : voirez — l. 117. E : lettres — E : COQUU SERA — A : aussy — l. 119. E : et manque — l. 120. E : lettres THEODORUS — l. 122. E : oyseaulx — E : oschisnes — l. 126. A, E : quelque mort, comme feist — l. 127. A, E : presence — l. 128. A : totaige — E : qu'a l'invocation — l. 129. A, E : deffunct — E : predict

90. Premières lettres du nom de Théodose. Cette anedocte est empruntée à Zonaras, historien byzantin (XIII, 16). R. y trouvait tous les détails de la scène : le « cerne » divisé en vingt-quatre parties égales, les grains de froment, etc. (P.)

91. Par examen de la chair des animaux sacrifiés. C'est le plus ancien mode de divination qu'aient connu les Romains.

92. L'extispicine (de *exta*, entrailles) est une variété de l'aruspicine.

93. Chant des oiseaux de présages (*oscen*), comme le corbeau, la chouette, etc.

94. Traduction plaisante de l'expression latine *tripudium solistimum*, que Cicéron (*De divinatione*, II, 34) explique ainsi : « Cum

pascuntur [aves], necesse est aliquid ex ore cadere et terram pavire : terripavium primo, post terripudium dictum est : hoc quidem jam tripudium dicitur. Cum igitur offa cecidit ex ore pulli, tum auspicanti *tripudium solistimum* nunciatur. » (P.)

95. D'après Philostrate, *Vie d'Apollonius*, IV, 16, ce philosophe aurait ressuscité une jeune fille.

96. Dans les *Rois*, I, 28, 8-19, la Pythonisse d'Endor évoque Samuel à la prière de Saül.

97. Total, v. ch. XVIII, n. 1.

98. Voir Lucain, *Pharsale*, l. IV, v. 747-828. Cet exemple et celui de Philostrate sont cités par Pictorius Vigillanus, article *Necromantia*. (P.)

130 bataille Pharsalicque. Ou si avez paour des mors, comme ont naturellement tous coquz, je useray seulement de sciomantie ⁹⁹.

— Va (respondit Panurge), fol enraigé, au diable, et te faiz lanterner ¹⁰⁰ à quelque Albanoyz; si auras un chapeau pointu ¹⁰¹. Diable, que ne me conseillez tu aussi bien tenir une esmeraulde ¹⁰², ou la
135 pierre de hyene ¹⁰³, soubs la langue, ou me munir de langues de puputz ¹⁰⁴ et de cœurs de ranes ¹⁰⁵ verdes ¹⁰⁶, ou manger du cœur et du foye de quelque dragon, pour, à la voix et au chant des cycnes ¹⁰⁷

Ligne 130. A, E : sy — l. 131. E : coquuz — l. 132. E : fais — l. 134. E : con-
seille — A : aussy — l. 136. A : cueurs — A : cueur

99. La *Sciomantie*, divination par les ombres ou fantômes, est aussi le dernier mode de divination dans la liste de Cælius Calcagninus : « Omnium denique defamatissimæ, necyomantia, psychomantia et *sciomantia*, per cadavera, animas et *umbras*. » (P.)

100. Sens libre Comme les Bulgares, les Albanais étaient sans doute taxés de sodomie.

101. La coiffure des Albanais ou Stradiots, cavaliers mercenaires au service de la France, consistait en une sorte de bonnet conique. Cf. l. II, ch. xxxi, n. 8. (P.)

102. L'émeraude de l'Inde placée dans la bouche passait pour apaiser la soif. « Si on la met sous la langue, elle communique le don de prophétie. » *Les Secrets admirables du Grand Albert*, II.

Commodus iste lapis scrutantibus abdita fetu,
Cum prescire volunt... dit Marbode (D.)

103. « *Hyæniæ ex oculis hyæniæ lapides... inveniri dicuntur : et si credimus, linguæ hominis subditæ futura præcinere* » (Pline, XXXVII, 60). Cf. Marbode, de *Gemmarum...formis*, ch. XLV, *Hyænia*, et Solin, *Polyhistor.*, 28. (D.)

104. Nom poitevin de la huppe (*Upupa* *epops* L., *Upupidæ*.) — Belon écrit putput,

Nat. oys., 293-294. « Ils puputtent comme huppes, » dit A. Paré. (D.)

105. Grenouilles. Latinisme fréquent chez les écrivains du XVI^e s. : Marot, « yeux de raine », éd. Guiffrey, III, 578 ; du Bellay, « importune rane », t. I, 469. Cf. *Hortus sanitatis*, de 1499 « *Rana*, renouille ou raine. » Sainéan, *Hist. nat.*, 85.

106. R. commet ici une erreur et une confusion : il a lu *ranæ viventis* au lieu de : *ranæ viventis*, dans Pline, lequel dit, après Démocrite, que la langue d'une grenouille en vie appliquée sur la région précordiale d'une femme endormie lui fait révéler ses secrets. « Democritus quidem tradit, si quis extrahat *ranæ* *viventis* linguam, nulla alia corporis parte adhærente, ipsaque dimissa in aquam, imponat supra cordis palpitationem mulieri dormienti, quæcumque interrogaverit, vera responsuram. » *H.N.*, XXIX, 26. D'autre part, l'animal dont le cœur est doué de semblable vertu est, dans Pline, non, la grenouille, mais le hibou. « Cor ejus [bubonis] impositum *mammæ* *mulieris* *dormientis* *sinistræ* tradunt efficere ut omnia secreta pronuntiet. » *H.N.*, XXXII, 18. (D.)

107. Cygne. Voir ch. xxi, l. 7.

et oizeaulx, entendre mes destinées, comme faisoient jadis les Arabes on pays de Mesopotamie ¹⁰⁸ ?

140 « A trente diables soit le coqu, cornu, marrane ¹⁰⁹, sorcier au diable, enchanteur de l'Antichrist.

« Retournons vers nostre Roy. Je suys asceuré que de nous content ne sera, s'il entend une foys que soyons icy venuz en la tesniere de ce diable engiponné ¹¹⁰. Je me repens d'y estre venu, et donnerois
145 volontiers cent nobles et quatorze roturiers ¹¹¹, en condition que celluy qui jadis souffloit on fond de mes chausses præsentement de son crachatz luy enluminast les moustaches ¹¹². Vray Dieu, comment il m'a perfumé de fascherie et diablerie, de charme et de sorcellerie ¹¹³ ! Le Diable le puisse emporter ! Dicter *amen*, et allons boyre. Je ne feray
150 bonne chere de deux, non, de quatre jours. »

Ligne 138. E : *oyseaulx* — l. 139. E : *au pays* — l. 140. E : *coquu* — l. 142. E : *suis asseuré* — l. 144. A, F : *emgiponné* — E : *donneroy*s — l. 146. E : *au font* — l. 147. E : *crachal* — l. 149. E : *dictes* — l. 150. A, E : *non pas de quatre*

108. D'après Philostrate, *Vie d'Apollonius*, I, 20.

109. Maures ou Juifs devenus chrétiens. Cf. l. I, ch. VIII, n. 69.

110. Revêtu d'un jupon ou gippon, qui était jadis un vêtement d'homme, une sorte de longue tunique à manches. *R.E.R.*, VIII, 135.

111. Monnaie fantaisiste, imaginée par analogie avec les nobles à la rose. Cf. l. I, ch. LIII, n. 8.

112. Depuis que Panurge était en perplexité de mariage, il avait revêtu une robe de

bure et cessé de porter son haut-de-chausses. Cf. ch. VII, p. 69.

113. De sorcellerie à proprement parler, il n'y en a pas dans les modes de divination énumérés par Her Trippa. Presque tous existaient chez les Anciens. Voir Bouché-Leclercq, *Histoire de la Divination dans l'antiquité*. Ils piquaient vivement la curiosité de nos humanistes. On en jugera par le récit que fait Roussard à Catherine de Médicis d'une consultation qu'il aurait demandée à un magicien sur sa frénésie poétique, dans le *Bocage royal*, éd. Marty-Laveaux, t. III, p. 295. (P.)

*Comment Panurge prend conseil de frere Jan
des Entommeures.*

CHAPITRE XXVI.

Panurge estoit fasché des propous de Her Trippa, et, avoir passé la
5 bourgade de Huymes ¹, s'adressa à frere Jan et luy dist, becguetant ² et
soy gratant l'aureille guausche :

« Tien moy un peu joyeux, mon bedon ³. Je me sens tout matagra-
bolisé ⁴ en mon esprit des propous de ce fol endiable.

« Escoute, couillon mignon ⁵,

10 « Couillon moignon ⁶, c. de renom, c. paté ⁷,
c. naté ⁸, c. plombé ⁹, c. laicté ¹⁰,
c. feutré ¹¹, c. calfaté, c. madré ¹²,

Ligne 1. E : *prend* — E : *Jean* — l. 4. E : *fasché* — E : *propous* — l. 5. E : *de du Huymet* — E : *Jean* — E : *becguetant* — l. 6. E : *grattant* — A, E : *gausche* — l. 7. A, E : *Tiens* — l. 8. E : *propous* — E : *en diable* — l. 10. A, E : *couillon de renom* — E : *c. parté*

1. Huismes, cant. et arr. de Chinon. L'église, datant du XIII^e s., est dédiée à saint Maurice. Cf. *R. E. R.*, V, 64. La situation de cette bourgade près de La Villaumère, non loin de l'Indre et de la Loire, confirme l'emplacement de Thélème dans l'îlot formé par l'Indre, la Loire, le Vieux-Cher. (C.)

2. Chevrotant, bégayant.

3. Ma petite bedaine, terme d'amitié.

4. Hébété de fatigue, abruti. Cf. l. I, ch. XIX, n. 17.

5. Panurge invoquant le secours et le réconfort de Frère Jean, sa supplication prend naturellement la forme rituelle de la litanie. Pour toucher et flatter son compagnon, il prodigue

toutes sortes d'épithètes d'excellence en les accolant à un terme de familiarité plébéienne. Ces épithètes se groupent tantôt par l'allitération (comme les deux premières), tantôt par la rime, tantôt par des rapports de sens : séries de termes d'architecture, de bois précieux, etc. (P)

6. En tronçon de membre.

7. Pattu, mot rare.

8. De naissance.

9. Lourd comme du plomb.

10. Riche en sécrétion laiteuse.

11. Garni de poils.

12. Veiné de différentes couleurs, comme certains bois d'ébénisterie.

	c. relevé,	c. de stuc,	c. de crotisque ¹³ ,
	c. arabesque,	c. asseré,	c. troussé à la le-
15			vresque ¹⁴ ,
	c. antiquaire ¹⁵ ,	c. asceuré,	c. guarancé ¹⁶ ,
	c. calandré ¹⁷ ,	c. requamé ¹⁸ ,	c. diapré,
	c. estamé,	c. martelé,	c. entrelardé,
	c. juré,	c. bourgeois,	c. grené ¹⁹ ,
20	c. d'esmorche ²⁰ ,	c. endesvé ²¹ ,	c. goildronné,
	c. palletequé, ²²	c. aposté,	c. lyripipié ²³ ,
	c. désiré,	c. vernissé,	c. d'ebene,
	c. de Bresil ²⁴ ,	c. de bouys ²⁵ ,	c. organisé,
	c. latin,	c. de passe ²⁶ ,	c. à croc ²⁷ ,
25	c. d'estoc ²⁸ ,	c. effrené,	c. forcené,
	c. affecté,	c. entassé,	c. compassé ²⁹ ,

Ligne 13. E : *c. destuc* — A, E : *c. crotisque* — l. 16. A, E : *c. antiquaire* manque — E : *c. asceuré* — A, E : *c. guarancé* — l. 19. E : *c. bourgeois* — l. 20. E : *c. desmorché* — l. 22. E : *c. de bene* — l. 23. E : *c. de boys* — A, E : *c. organisé* manque — l. 24. A, E : *c. latin* manque — E : *c. passe* — l. 25. E : *c. destoc*

13. Décoré d'arabesques, comme celles qu'on avait découvertes à Rome dans les grottes des anciens.

14. Comme un lièvre à la broche.

15. Ce mot se rencontre ici pour la première fois dans notre langue (Sainéan, t. II, p. 246).

16. Teint en rouge.

17. Lustré, passé à la calandre.

18. Brodé à la manière orientale. Terme arabe venu au français du xvi^e s. par l'intermédiaire de l'italien *ricamento*. Cf. l. IV, ch. I : « un entonnoir de ebene, tout *requamé* d'or, à ouvraige de tauchie. » (C.)

19. Grenu, bien fourni en grains.

20. D'amorce. Le mot avait un sens scatologique. Cf. l. I, ch. XIII, l. 51.

21. Enragé.

22. Enveloppé dans un paletot. R. dit aussi *empaletocqué*. Cf. l. I, ch. XXI, n. 34.

23. Encapuchonné. Cf. l. I, ch. XVIII, n. 2.

24. Bois de Brésil. Cf. l. II, ch. XIX, l. 37.

25. Buis. R. groupe trois noms de bois précieux, de couleur différente. C'étaient les bois dont on faisait les cliquettes des ladres (bois de trois langues). Cf. l. II, ch. XIX, n. 17. (C.)

26. L'arbalète de *passé* était une arme de rempart qui se bandait avec un treuil. Cf. l. I, ch. XXIII, 144. Le nom lui venait des moineaux ou *passes*, espèce de grosses guérites, où on la plaçait (Le Duchat). (C.)

27. L'arbalète à *croc* se bandait avec un crochet.

28. De pointe (au sens libre). Ces trois dernières épithètes sont empruntées à l'art militaire.

29. De parfaite mesure.

	c. farcy,	c. bouffy,	c. polly,
	c. jolly,	c. poudrebif ³⁰ ,	c. brandif ³¹ ,
	c. positif,	c. gerondif,	c. genitif,
30	c. actif,	c. gigantal,	c. vital,
	c. oval ³² ,	c. magistral,	c. claustral,
	c. monachal,	c. viril,	c. subtil,
	c. de respect,	c. de relés,	c. de sejour ³³ ,
	c. d'audace,	c. massif,	c. lascif,
35	c. manuel ³⁴ ,	c. guoulu,	c. absolu,
	c. resolu,	c. membru,	c. cabus ³⁵ ,
	c. gemeau ³⁶ ,	c. courtoys,	c. turquoy ³⁷ ,
	c. fecond,	c. brislant,	c. sifflant,
	c. estrillant,	c. gent,	c. urgent,
40	c. banier ³⁸ ,	c. duisant ³⁹ ,	c. brusquet,
	c. prompt,	c. prinsaultier,	c. fortuné,
	c. clabault ⁴⁰ ,	c. coyrault ⁴¹ ,	c. usual,
	c. de haulte lisse,	c. exquis,	c. requis,
	c. fallot,	c. cullo,	c. picardent ⁴² ,

Ligne 28. E : *c. joly* — l. 30. E : *gigandal* — l. 33. A, E : *c. de reles* — l. 35. A. E : *c. goulu* — l. 40 : A, E : *c. banier, c. luisant, c. duisant* — E : *c. brisquet*

30. Mot inconnu en dehors de R. Sens incertain. Peut-être *vif* comme la foudre, avec prononciation gasconne du *v*.

31. Vif. Cf. l. IV, ch. xvii : « Son estomac apte naturellement à moulins à vent tous *brandifz* digerer. » Forme angevine et berrichonne. Voir Sainéan, t. II, p. 168.

32. Oblong et rond comme un œuf.

33. De loisir. Cf. l. I, *prol.*, n. 36.

34. Volumineux, propre à remplir la main.

35. Pommé (comme les choux). Cf. l. I, ch. II, n. 76.

36. Double (par opposition à la monorchidie et à la cryptorchidie). (D.)

37. Turc. Epithète assez inattendue, à moins

qu'il ne faille y voir une allusion à l'*arc turquoy*. Cf. l. I, ch. II, n. 56.

38. Banal. Allusion au taureau banal appartenant au seigneur et auquel les vassaux étaient tenus d'amener leurs vaches.

39. Parfaitement convenable.

40. Tombant, pendant, allusion au clabaud, chien aux oreilles pendantes.

41. Gras comme un bœuf à l'engrais. Cf. l. I, ch. IV, n. 6 et R. E. R., VII, 462.

42. Au sens libre. Le *picardent* est un cépage blanc renommé du Languedoc. Cf. l. V, ch. xxxiv : « toutes especes de vignes, comme Phalerne... *Picardent*, Arbois. » Mais il s'agit sans doute ici d'un jeu analogue à la *picardie*, l. I, ch. xxii, n. 14. (C.)

- | | | | |
|----|--------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| 45 | c. de raphe ⁴³ | c. guelphe ⁴⁴ , | c. Ursin ⁴⁵ , |
| | c. de triage, | c. de paraige, | c. de mesnage, |
| | c. patronymique, | c. pouppin, | c. guespin ⁴⁶ , |
| | c. d'alidada ⁴⁷ , | c. d'algamala ⁴⁸ , | c. d'algebra ⁴⁹ , |
| | c. robuste, | c. venuste ⁵⁰ , | c. d'appetit, |
| 50 | c. insuperable, | c. secourable, | c. agreable, |
| | c. redoubtable, | c. espovantable, | c. affable, |
| | c. profitable, | c. memorable, | c. notable, |
| | c. palpable, | c. musculeux, | c. bardable ⁵¹ , |
| | c. subsidiaire, | c. tragicque, | c. satyricque, |
| 55 | c. transpontin ⁵² , | c. repercussif, | c. digestif, |
| | c. convulsif, | c. incarnatif, | c. restauratif, |
| | c. sigillatif, | c. masculinant ⁵³ , | c. ronssinant, |
| | c. baudouinant, | c. refaict, | c. fulminant, |
| | c. tonnant, | c. estincelant, | c. martelant, |
| 60 | c. arietant, | c. strident, | c. aromatisant, |

Ligne 46. A, E : *c. de triage... de mesnage* manque — l. 47. *c. puppin* — l. 48. E : *c. dalidada*, *c. dalgamala*, *c. dalgebra* — l. 51-52. A, E : *c. redoutable... c. profitable* manque — l. 54. E : *c. subciadiare* — l. 57. E : *sigilletif* — l. 58. A, E : *c. baudouinant* manque

43. Loup-cervier, appellation empruntée à Pline, *Hist. nat.*, VIII, 28. Cf. Sainéan, *Hist. nat.*, 79.

44. Nom d'une faction fameuse dans les guerres civiles en Italie.

45. Nom d'une famille et d'une faction en Italie au moyen âge (les *Orsini*).

46. Piquant, mordant.

47. Règle pour aligner ; terme arabe passé, comme les suivants, dans les traités astronomiques du XVI^e siècle par l'intermédiaire du latin. On rencontre le mot, sous cette forme, dans la *Pratique de géométrie* de Chauvet (1578). *R. E. R.*, VI, 311.

48. Écrit aussi *Algamana*, l. V, ch. XVIII. *Amalgame*, mélange de mercure avec un métal.

Le mot se rencontre dès le XV^e s. *R. E. R.*, VI, 313.

49. Algèbre. On trouve le mot comme titre d'un traité de J. Peletier sur la matière (1554). *R. E. R.*, VI, 311.

50. Gracieux ; du latin *venustus*, même sens.

51. Bon à barder de lard.

52. D'outre-mer.

53. De ce terme du glossaire érotique signifiant *far l'atto* (pour l'homme), R. a rapproché les synonymes appliqués au cheval (*roussinant*), au bélier (*arietant*) et d'autres expressions figurées, *brochant*, *talochant*, *farfouillant*, *belutant*, *culbutant*, *hacquebutant*, *culletant* se rapportant au même objet. (C.)

- c. timpant ⁵⁴,
 c. ronflant,
 c. gaillard,
 c. talochant ⁵⁷,
 65 c. syndiqué,
 c. culbutant, couillon hacquebutant ⁵⁹, couillon culletant ⁶⁰, frere
 Jan, mon amy, je te porte reverence bien grande, et te reservoys à
 bonne bouche. Je te prie, diz moy ton advis : me doibs je marier
 ou non ? »
- 70 Frere Jan luy respondit en alaigresse d'esprit, disant : « Marie toy,
 de par le Diable, marie toy et carrillonne à doubles carrillons de
 couillons. Je diz et entends le plus toust que faire pourras. Dès huy au
 soir faiz en crier les bancs ⁶¹ et le challit. Vertus Dieu, à quand te veulx
 tu reserver? Sçaiz tu pas bien que la fin du monde approche? Nous
 75 en sommes huy plus près de deux trabutz ⁶² et demie toise que n'estions
 avant hier. L'Antichrist est desja né, ce m'a l'on dict ⁶³. Vray est que il

Ligne 61. A, E : *c. diaspermatisant, c. timpant, c. pimpant* — l. 63. A, E : *c. gaillard*
 — l. 64-65. A, E. : *c. avorté... c. syndiqué* manque — l. 67. E : *Jean* — l. 68. E :
dymoy — A : *advys* — l. 69. F : *nom* — l. 70. E : *Jean* — l. 72. E : *dy* — E : *entend* —
 A, E : *tost* — E : *pourra* — l. 73. E : *fais* — E : *challit* — *Vertu bien* — l. 74. E :
Sçais — l. 75. E : *trabutz* — l. 76. A, E : *avanthier* — E : *Antechrist* — E : *m'ba lon dit*
 — A, E : *qu'il*

54. Résonnant. Cf. *prol.*, n. 118.

55. Un grand nombre de drogues de l'an-
 cien codex commencent par *dia* : *diaprunis*,
diarodon, confections dont la base est la prune,
 la rose, etc. R. a formé sur ce modèle un
 produit pharmaceutique, le *diamerdis* (l. II,
 ch. xxx, n. 13). On devine quelle drogue con-
 fectionne le *c. diaspermatisant*.

56. Piquant de l'éperon.

57. Tapant, tabourant (au sens libre). Cf.
 ch. VI, n. 11 : « ils auroient tant *taloché* leurs
 amours. »

58. Bluter, secouer comme un tamis (au
 sens libre). Cf. ch. XI, n. 13.

59. Tirant de l'arquebuse. Cf. l. I, ch. XXIII,
 n. 144.

60. Cf. l. II, ch. XXXIV, n. 23.

61. Équivoque sur les *bans du mariage* et
 les *bancs*, qui faisaient partie du mobilier d'au-
 trefois. Le banc servait en même temps de
 coffre pour serrer les hardes et de marchepied
 pour monter sur les lits très élevés. Le terme
 avait prêté à d'autres jeux de mots. Cf. Des
 Périers, *nouv.* V : « Ilz achepterent leurs
bancs et leurs selles (scels, sceaux) de l'evesque. »
R. E. R., VI, 61. (C.)

62. Mesure agraire équivalant à la perche.
 Le terme vient de *trabe*, poutre, du latin *trabes*,
 même sens.

63. La venue de l'Antéchrist, d'après
 l'*Apocalypse*, doit précéder immédiatement la
 fin du monde. Ces deux événements étaient

ne fait encores que esgratigner sa nourrisse et ses gouvernantes, et ne monstre encores les thesours ⁶⁴, car il est encores petit. *Crescite, nos qui vivimus, multiplicamini* ⁶⁵; il est escript, c'est matiere de breviaire, tant que le sac de bled ne vaille trois patacz ⁶⁶, et le bussart ⁶⁷ de vin que six blancs ⁶⁸. Vouldrois tu bien qu'on te trovast les couilles pleines au Jugement, *dum venerit judicare* ⁶⁹ ?

— Tu as (dist Panurge), l'esprit moult limpide et serain, frere Jan, couillon metropolitain ⁷⁰, et parlez pertinemment. C'est ce dont Leander ⁸⁵ de Abyde en Asie, nageant par la mer Hellesponte pour visiter s'amie, Hero, de Seste en Europe, prioit Neptune et tous les dieux marins,

Si en allant je suis de vous choyé,
Peu au retour me chault d'estre noyé ⁷¹.

Ligne 77. E : *qu'esgratigner* — l. 78. E : *thresors* — l. 79. E : *breviare* — l. 80. A, E : *troys* — l. 81. A : *plenes* — l. 83. E : *Jean* — l. 84. E : *parles* — E : *d'ont L'eander* — l. 85. E : *d'Abyde* — E : *s'amye* — l. 86. E : *dieulx* — l. 87. E : *suis*

associés dans la croyance populaire. Cf. *Le Jour du Jugement* (mystère sur le grand Schisme) édité par E. Roy (Paris, 1902). (P.)

64. Un des signes qui devaient faire reconnaître l'Antéchrist était sa prodigalité. Les démons lui réservaient à cet effet tous les trésors perdus, tous les métaux recelés dans les mines.

Les grands tresors de Salomon le sage
Et tous les ors de finance perdus
Sont reservés pour faire ton passage.

Eustache Deschamps, *Ballade d'Antechrist*, Cf. *R. E. R.*, VI, 62. (P.)

65. Pot-pourri de citations scripturaires. *Crescite* et *multiplicamini* procèdent de la *Genèse*, I, 22 ; *nos qui vivimus* de la seconde *Épître aux Corinthiens*, IV, 11, ou du Psaume CXIII, 17-18. (P.)

66. Patars. Menue monnaie de Picardie, valant cinq liards. On lit déjà, dans les *Repues franches* :

Ce Limousin, c'est chose vraye
Qu'il n'avoyt vaillant un *patart*.

De même, en Italie, la locution : non valere una *patacca*. (C.)

Peut-être y a-t-il ici une réminiscence de l'*Apocalypse*, VI, 6 : « Et audivi tanquam vocem in medio quatuor animalium dicentium : Bilibris tritici denario et tres bilibres hordei denario ; et vinum et oleum ne læseris. » (P.)

67. Futaille d'environ 268 litres. Cf. l. I, ch. IV, n. 32.

68. Monnaie de billon blanche valant onze et douze deniers. Cf. l. II, ch. XI, n. 3.

69. Réminiscence du Psaume XCVI, 13 : « Quoniam venit judicare terram, » ou du *Libera* de l'Office des morts. (P.)

70. Qui appartient à la capitale, magistral.

71. Traduction libre des vers de Martial, *Spectacula*, xxv :

Sic miser instantes affatus dicitur undas :
Parcite dum propero ; mergite dum redeo.

ou encore de l'épigramme 181 du l. XIV :

Clamabat tumidis audax Leander in undis :
Mergite me, fluctus, cum rediturus ero. (P.)

« Il ne vouloit poinct mourir les couilles pleines.
 90 « Et suys d'advys que dorenavant, en tout mon Salmigondinoy, quand on voudra par justice executer quelque malfaiteur, un jour ou deux davant on le face brisgoutter⁷² en onocrotale⁷³, si bien que en tous ses vases spermaticques ne reste de quoy protraire un Y gregoy⁷⁴. Chose si precieuse ne doit estre follement perdue. Par aventure engendrera il un homme. Ainsi mourra il sans regret, laissant
 95 homme pour homme. »

Ligne 89. E : *point* — A : *plenes* — l. 90. E : *suis* — A : *advys* — E : *doresnavant* — l. 92. E : *devant* — A, E : *qu'en* — l. 93. A : *protrayre*

72. Cf. ch. xxv, n. 52.

73. Pélican. *Pelecanus onocrotalus* L. Cf. Belon, *Oyseaulx*, p. 153 : « Onocrotalus, oyseau de riviere de grande corpulence, semblable au Cygne, que les Grecs ont appelé *Pelicanes* et les Latins *Onocrotalus*, qui signifie autant que

qui droit le brayement d'un asne. » Sainéan, *Hist. nat.*, p. 42. R. joue sur le mot latin. Il faut comprendre « brisgoutter en âne débâté. » (C.)

74. L'Y est la figure schématique des attributs de Priape.

Comment frere Jan joyusement conseille Panurge.

CHAPITRE XXVII.

« Par saint Rigomé ¹ (dist frere Jan), Panurge, mon amy doulx, je ne te conseille chose que je ne feisse, si j'estoys en ton lieu. Seulement
5 ayez esguard et consyderation de tous jours bien lier et continuer tes coups. Si tu y fais intermission, tu es perdu, paouvret, et t'adviendra ce que advient es nourrisses. Si elles desistent alaicter enfans, elles perdent leur laict. Si continuellement ne exercez ta mentule ², elle
10 perdra son laict et ne te servira que de pissotiere; les couilles pareillement ne te serviront que de gibbessiere.

« Je t'en advise, mon amy. J'en ay veu l'experience en plusieurs qui ne l'ont peu quand ilz vouloient, car ne l'avoient fait quand le povoient ³. Aussi par non usaige sont perduz tous privileges ⁴, ce disent les clercs. Pourtant, fillol, maintien tout ce bas et menu populaire
15 troglodyte ⁵ en estat de labouraige sempiternel. Donne ordre qu'ilz ne vivent en gentilz hommes : de leurs rantes, sans rien faire ⁶.

Lignes 1-2. A, E manquent — 1. 3. E : *Rigome* — E : *Jean* — 1. 5. E : *ayes esgard et consideration de tousjours* — 1. 6. E : *fais intermission* — 1. 7. E : *qu'advint* — E : *nourrices* — 1. 8. E : *n'exerces* — 1. 13. F : *mon* — 1. 14. E : *fillot* — 1. 15. A : *troglo-dyte, braguettodyte en estat*; E : *troglodite, braguettodite en estat* — 1. 16. E : *rentes*

1. Saint Rigomer (Rigomarus) était particulièrement vénéré en Bas-Poitou. Un reliquaire, le « bras saint Rigomer », conservé à l'église de Maillezais, contenait ses reliques, que Hugues III, comte du Maine, avait données, en 1010, aux moines de l'abbaye de Saint-Pierre. R. Latouche, *Hist. du Comté du Maine* (1910), p. 20. (D.)

2. Latinisme : *mentula*, membre viril. (D.)

3. Proverbe cité par Johannes Ægidius (1519) : « *Qui ne fait quant il peult, il ne fait pas quant il veult — Quod volui non potui et quod potui nolui.* » R. E. R., VII, 374. C'est un

vieux brocard qu'on attribue à saint Basile (Le Duchat). (C.)

4. Ancienne maxime de droit canonique.

5. *L'Auteur françois*, qui commente longuement ce passage, ajoute : « Il est aisé de comprendre ce qu'il entend par ce mot de *troglo-dyte* et par le suivant *braguettodyte*, mot forgé à plaisir de braguette, à l'imitation du précédent. » (C.)

6. Cette idée revient souvent dans les auteurs comiques. Cf. *Moyen de parvenir*, p. 359 : « Foi de demoiselle ! disoit ma mere pansant ses pourceaux, mon mari est aussi noble que le

— Ne dea⁷ (respondit Panurge) frere Jan, mon couillon gausche, je te croiray. Tu vas rondement en besoigne. Sans exception ne ambagés tu m'as apertement dissolu toute craincte qui me pouvoit intimider. 20 Ainsi te soit donné des cieulx tousjours bas et roydde operer⁸. Or doncques, à ta parolle je me mariray, il n'y aura point de faulte ; et si auray tousjours belles chambrieres quand tu me viendras veoir, et seras protecteur de leur sororité⁹. Voy la quand à la premiere partie du sermon.

25 — Escoute (dist frere Jan) l'oracle des cloches de Varennes¹⁰. Que disent-elles?

— Je les entends (respondit Panurge). Leur son est, par ma soif¹¹, plus fatidicque que des chaudrons de Juppiter en Dodone¹². Escoute :

30 *Marie toy, marie toy,
marie, marie.
Si tu te marie, marie, marie,
très bien t'en trouveras, veras, veras.
Marie, marie¹³.*

Ligne 17. E : *Nendeca* — E : *Jean* — A, E : *gausche* — l. 18. F : *ambages* — l. 19. A : *tu me as* — A : *povoyt* — l. 21. E : *point* — l. 23. E : *Voyla* — A : *quant* — 25. E : *Jean* — l. 28. E : *fatidicque* — E : *chaudrons de Juppiter*

roi; il aime à *ne rien faire* et se donner du plaisir. » (C.)

7. Oui, vraiment ! Cf. l. I, ch. xxv, n. 47. La *Briefve declaration* y voit deux mots grecs : « Νῆ Δία, oui par Juppiter. »

8. Cette expression est empruntée au jeu de paume. Elle est employée ici dans un sens libre.

9. Mot forgé par R. Sens : confrérie composée de sœurs.

10. Varennes-sous-Montsoreau (Maine-et-Loire). La famille de R. y possédait l'importante terre de Chavigny-en-Vallée. Voir *R. E.* R., I, 80, III, 52, 368, V, 227. (P.)

11. *Par ma foi !* Le jeu de mots est facilité par l'analogie typographique de *f* et de *s* dans les anciens alphabets. (C.)

LE TIERS LIVRE.

12. D'après Suidas, autour du sanctuaire de Jupiter, à Dodone, étaient suspendus des chaudrons d'airain qui se touchaient. Dès que l'un d'eux était ébranlé, tous résonnaient. Cf. Érasme, *Adages*, I, 1, 7 : *Dodonæum æs*. (P.)

13. L'idée de cet oracle des cloches qui donneront, au chap. xxviii, une réponse contraire, a pu être suggérée à R. par un dicton populaire : *Elles sont comme les cloches, on leur fait dire tout ce qu'on veut*. Le prédicateur Jean Raulin (1443-1514) en avait déjà fait une application dans un sermon sur le veuvage (*Itinerarium paradisi*, Paris, 1524, fo 148 vo). Il y racontait l'histoire d'une veuve qui, étant venue consulter son curé et celui-ci lui ayant conseillé de se fier aux cloches, avait cru entendre dans leur carillon : *Prends ton valet ! Prends ton valet !* A peine

« Je te asceure que je me mariray ; tous les elemens me y invitent.

35 Ce mot te soit comme une muraille de bronze ¹⁴.

« Quant au second poinct, tu me semblez aulcunement doubter, voyre deffier, de ma paternité, comme ayant peu favorable le roydde dieu des jardins ¹⁵. Je te supply me faire ce bien de croire que je l'ay à commandement, docile, benevole, attentif, obeissant en tout et par
40 tout. Il ne luy fault que lascher les longues ¹⁶, je diz l'aiguillette ¹⁷, luy monstrer de près la proye, et dire : « Hale ¹⁸, compaignon. »

« Et quand ma femme future seroit aussi gloutte ¹⁹ du plaisir vene- rien que fut oncques Messalina ²⁰ ou la marquise de Oinsestre ²¹ en Angleterre, je te prie croire que je l'ay encores plus copieux au con-
45 tentement. Je ne ignore que Solomon dict ²², et en parloit comme clerc

Ligne 34. E : *t'asseure* — E : *marieray* — E : *m'y* — l. 36. E : *quand* — E : *sembles aucunement* — l. 38. E : *croire* — l. 39. A : *commendement* — A : *obeissant* — l. 40. *dy* — l. 41. E : *Hulle* — l. 42. A : *aussy* — l. 43. A : *feut* — E : *Wincestre* — l. 45. E : *n'ignore* — E : *Salomon*

mariée, le valet en fit sa servante. Le curé, a qui elle s'en plaignait, l'ayant invitée derechef à prêter l'oreille aux cloches, elle entendit un autre conseil : *Ne le prends pas ! Ne le prends pas !* (P.)

14. C'est le mot d'Horace, *Ep.* I, 1, v. 60 :

Hic murus abeneus esto,

qu'Érasme avait commenté, *Adages*, II, 10, 25 : « *Murus abeneus... usurpatur pro certo et immutabili decreto.* » Cf. *R. E. R.*, VI, 235. (P.)

15. Priape.

16. Petite lanière de cuir que l'on attache à la patte d'un oiseau de vol quand il n'est pas assuré sur la perche. (C.)

17. Cordon qui servait à lacer la braguette aux chausses. Cf. l. I, ch. VIII, n. 13. C'est dans ce sens qu'est prise l'expression « courir l'aiguillette », ch. XXXII. N'oublions pas, comme le fait Panurge en ce moment, qu'il n'a plus ni chausses, ni braguette. (C.)

18. Cri pour exciter à la chasse les chiens, les oiseaux. Cf. Ronsard, 743 : « Je *haslay* mon mastin apres le larronneau. » (Littré.)

19. Gloutonne. Cf. ch. I, l. 13 : « matrices

tant amples, *glouttes*, tenaces... », et dans la *Vie de Mgr S. Fiacre* (Fournier, 31) : « Hé ! *gloute* prouvée ! » (C.)

20. « *Messalina*, Claudii Cæsaris conjux, hanc regalem existimans palmam, elegit in id certamen nobilissimam e prostitutis ancillam mercenariæ stirpis, eamque die ac nocte superavit quinto ac vicesimo concubitu. » Pline, *Hist. Nat.*, X, 63. (P.)

21. Winchester. Selon Burgaud des Marets, on désignait sous le nom de *Winchestrian geese* des courtisanes fameuses, non qu'elles fussent de la ville de Winchester, mais parce que l'évêque de cette ville était propriétaire à Londres de maisons de prostitution (*Wincestrian Strews*). (C.)

22. Il déclare, en effet, dans les *Proverbes*, xxx, 15 : « *Triâ sunt insaturabilia et quantum quod nunquam dicit : sufficit.* » 16. « *Infernus et os vulvæ, et terra, quæ non satiatur aqua : ignis vero nunquam dicit : sufficit.* » — L'incidente : « en parloit comme clerc et sçavant, » fait allusion à la science et aussi à l'expérience de Salomon, amateur de voluptés. (P.)

et sçavant. Depuys luy Aristoteles a declairé l'estre²³ des femmes estre de soy insatiable²⁴; mais je veulx qu'on saiche que de mesmes qualibre j'ay le ferrement²⁵ infatigable.

« Ne me allegue point icy en paragon les fabuleux ribaulx Hercules, 50 Proculus²⁶, Cæsar, et Mahumet qui se vente en son Alchoran avoir en ses genitoires la force de soixante guallefretiers²⁷. Il a menty, le pailard.

« Ne me alleguez point l'Indian tant celebré par Theophraste, Pline et Athenæus, lequel, avecques l'ayde de certaine herbe, le faisoit 55 en un jour soixante et dix fois et plus²⁸. Je n'en croy rien. Le nombre est supposé. Je te prie ne le croyre²⁹. Je te prie croyre (et ne croyras chose que ne soit vraye) mon naturel³⁰, le sacre Ithyphalle³¹, messer Cotal d'Albingues³², estre le prime d'el monde³³.

Ligne 46. E : depuis — E : ha — l. 48. A, E : infatigable — l. 49. A, E : alleguez — l. 50. E : Cesar — l. 51. E : gallefretiers — E : ha — l. 53. E : m'alleguez — A : le Indian — l. 54. E : Atheneus — E : avecque — l. 57. A. Ithyphalle ; E : Ithyphalle — l. 58. E : d'Albingue — E : mondo

23. Le sexe. Euphémisme languedocien. (Sainéan, t. II, p. 296.)

24. Peut-être y a-t-il là une réminiscence d'un passage des *Problemata* d'Aristote, IV, 27 : « ἀπληστοί, ὡσπερ αἱ γυναῖκες. » (P.)

25. Outil de fer. Cf. I, I, ch. xxxvii, n. 103.

26. Ces deux exemples sont peut-être empruntés à H. C. Agrippa, *De vanit. scient.* 60 : « Ipse etiam Proculus Imperator in hac arte non postremam gloriam reportavit, qui (ut testatur ejus ad Metianum epistola) ex captis centum Sarmaticis virginibus decem prima nocte inivit, omnes autem intra quindecim dies constupravit. Sed majus illo est quod poetæ narrant de Hercule, illum quinquaginta virgines una nocte omnes mulieres reddidisse. » (P.)

27. Calfats, vauriens. Cf. I, II, ch. xxx, n. 42. Mahomet avait onze femmes. Mais il n'y a rien dans le Coran qui puisse expliquer la fanfaronnade que lui prête ici R. (P.)

28. « Prodigiosa sunt quae circa hoc tradidit Theophrastus, auctor alioqui gravis, septuageno coitu durasse libidinem contactu herbae cujusdam, cujus nomen genusque non posuit. » Pline, *H. N.*, XXVI, 63. — Cf. Théophraste, « de herba ab Indo quodam allata, qua qui usi fuerint septuagies coire possent », *Hist. plant.*, l. IX, ch. xx, et Athénée, I, § 32. (D.)

29. Il est probable que R. n'a pas puisé aux sources mêmes ces divers traits de puissance génésique, mais qu'il s'est inspiré de Tiraqueau, *De leg. conn.*, IX, 84, et d'Agrippa, *De vanit. scient.*, ch. 63, qui citent Messaline, César, Proculus, Hercule, l'Indien et son herbe aphrodisiaque, et donnent les références à Aristote, Théophraste, Athénée. Cf. *R. E. R.*, III, 257, et V, 186. (C.)

30. Parties naturelles, en italien *il naturale*.

31. Ἰθύφαλλος, phallus en érection. Voir ch. XIX, n. 11.

32. De l'italien *cotale*, chose, machin. La qualification de messer et les mots italiens qui

- « Escoute ça, couillette. Veidz tu oncques le froc du moine de
 60 Castres ³⁴ ? Quand on le posoit en quelque maison, feust à descouvert,
 feust à cachettes, soubdain, par sa vertus horrificque, tous les manens
 et habitans du lieu entroient en ruyt, bestes et gens, hommes et femmes,
 jusques aux ratz et aux chatz. Je te jure qu'en ma braguette j'ay aultres
 65 « Je ne te parleray de maison ne de buron ³⁵, de sermon ne de mar-
 ché ; mais à la Passion qu'on jouoit à Sainct-Maixent ³⁶, entrant un
 jour dedans le parquet ³⁷, je veidz, par la vertus et occulte propriété
 d'icelle ³⁸, soubdainement tous, tant joueurs que spectateurs, entrer en
 tentation si terrificque qu'il ne y eut ange, homme, diable ne dia-
 70 blesse qui ne voulust biscoter ³⁹. Le portecole ⁴⁰ abandonna sa copie ;

Ligne 59. A : *cza* — A : *couillete* ; E : *couille* — l. 60. E : *fust* — l. 61. E : *fus*
 — E : *vertu* — E : *manans* — l. 63. E : *autre fois* — l. 66. E : *qu'on jouyt* — l. 67.
 E : *vertu* — l. 69. A, E : *n'y eut*

suivent indiquent que *Cotal d'Albingsues* est une appellation plaisante d'outre-monts, correspondant à des expressions françaises du genre de Jean Chouart, Jean Jeudy, etc. *Albinga* est une ville voisine de Gênes. (C.)

33. Le premier du monde. Cet emprunt à la langue italienne est blâmé par Henri Estienne, *Dialogue du nouveau langage françois italianizé*, p. 76 et 85 (C.)

34. Ch.-l. arr., Tarn. Il y avai à Castres un couvent de Franciscains. R. connaissait sans doute Castres, qui n'est pas très loin de Montpellier et de Narbonne, où il exerça l'art médical. Mais on ignore s'il a eu en vue un personnage réel ou s'il a rajeuni une vieille anecdote en l'appliquant à un couvent de son choix. Frère Jean avait déjà vanté cette vertu aphrodisiaque du froc, l. I, ch. XLII, l. 21. Le *Moyen de parvenir* renchérit sur ce conte, ch. xxv, *Résultat*. (C.)

35. Petite cabane. L'expression « *ni maison ni buiron* » se trouve déjà dans Froissart, II, II, 231, et dans *Perceforest*, t. III, fo 85, « *maison ne buron* » (Litré). Le terme est encore vivace en Auvergne. (C.)

36. Cant., arr. Niort, Deux-Sèvres. R. connaissait certainement cette petite ville qui possédait une abbaye bénédictine puissante et un couvent de Cordeliers dont il est question au l. IV, ch. XIII. Cf. *R. E. R.*, II, 241. Mais on ne trouve nulle part ailleurs que dans R. mention d'une représentation de la *Passion* à Saint-Maixent avant 1547. En tout cas, si l'anecdote est controvée, la précision des détails topographiques et techniques est indiscutable. Cf. Clouzot, *Ancien théâtre en Poitou*, Niort, 1901, in-8°, p. 47, et Cohen, *Rabelais et le Théâtre*, Paris, 1911, in-8°, p. 15. (C.)

37. Le *parc* ou *parquet* était l'enclos où les spectateurs des *mystères* se tenaient, les uns debout, les autres assis dans des galeries. Voir Gust. Cohen, *Le livre du régisseur pour le mystère de la Passion*. (P.)

38. De ma braguette.

39. *Far l'atto*, terme libre, propr. sauter comme une petite chèvre, *biscot*, chevreau en poitevin. Cf. l. I, ch. XLV, n. 25.

40. Le meneur de jeu, à la fois régisseur et souffleur. Il se tenait sur la scène ayant à la main un bâton de commandement et le livre

celluy qui jouoit saint Michel descendit par la volerie ⁴¹ ; les diables sortirent d'enfer et y emportoient toutes ces paovres femmelettes ; mesmes Lucifer se deschayna ⁴².

« Somme, voyant le desarroy, je deparquay ⁴³ du lieu, à l'exemple de
75 Caton le Censorin, lequel, voyant par sa præsence les festes Floralties en desordre, desista estre spectateur ⁴⁴. »

Ligne 71. E : jouyt — E : vollerie — l. 75. E : presence

ou la « copie » du mystère. Voyez la miniature de Jean Fouquet reproduite par Gust. Cohen, *op. cit.*, pl. I. (C.)

41. Ensemble des cordages, des poulies, des treuils qui servaient aux anges à descendre du paradis sur la scène, ou à ravir en gloire les saints et les martyrs. Gust. Cohen, *loc. cit.*, p. 16. (C.)

42. L'expression doit être prise au sens

propre, le diable étant enchaîné en enfer. Cf. ch. III, n. 37.

43. Je quittai le *parc*, ou *parquet*. Voir n. 37.

44. « M. Portio Catone *ludos florales... spectante*, populus ut mimæ nudarentur postulare erubuit : quod cum ex Favonio, amicissimo sibi, ... cogno visset, discessit e theatro ne præsentia sua spectaculi consuetudinem impeditet. » Valère-Maxime, II, 10, § 8. (P.)

Comment frere Jan reconforte Panurge sus le doubte
de Coquage.

CHAPITRE XXVIII.

« Je t'entends (dist frere Jan) mais le temps matte toutes choses. Il
5 n'est le marbre ne le porphyre ¹ qui n'ayt sa vieillesse et decadence ².
Si tu ne en es là pour ceste heure, peu d'années après subsequentes
je te oiray confessant que les couilles pendent à plusieurs par faulte
de gibbessiere. Desjà voy je ton poil grisonner en teste. Ta barbe, par
les distinctions du gris, du blanc, du tanné et du noir, me semble
10 une mappemonde. Reguarde icy : voy là Asie ; icy sont Tigris et
Euphrates; voy là Afrique; icy est la montaigne de la Lune ; voydz tu
les Paluz ³ du Nil ? Deçà est Europe ; voydz tu Theleme ? Ce touppet
icy, tout blanc, sont les mons Hyperborées ⁴.

« Par ma soif ⁵, mon amy, quand les neiges sont es montaignes, je
15 diz la teste et le menton, il n'y a pas grand chaleur par les valées de la
braguette.

— Tes males mules ⁶ (respondit Panurge). Tu n'entends pas les

Ligne 1. E : Jean — l. 4. E : Jean — l. 5. E : n'ait vieillesse — l. 6. A, E : n'en —
l. 7. E : l'orray — l. 10. E : Regarde — l. 11. E : Voy tu — l. 12. A : Decza — A :
voyz ; E : voys — E : trouppet — l. 15. E : dy — E : ha

1. Les anciens donnaient le nom de marbre non seulement au marbre proprement dit, mais encore à l'ophite, au porphyre, et autres roches susceptibles de polissage ornemental. Le mot porphyre désigne dans Pline une roche de couleur rouge, qui, tachetée de points blancs, se nomme *leptosephos* et est notre porphyre rouge antique. Pline, *H. N.*, XXXVI, 11. (D.)

2. Réminiscence d'un adage d'Érasme, III, 2, 100, *Vitiat lapidem longum tempus.*

« Saxum quoque temporum diuturnitas absumit. » *R. E. R.*, VI, 235. (P.)

3. Marais. Mot conservé dans les patois (Poitou, etc.).

4. Les monts de l'extrême nord (au delà de Borée), pays de neiges.

5. Cf. ch. XXVII, n. 11.

6. Engelures au talon. Imprécation. Cf. l. IV, *prol.* :

Les mules au talon,

Le petit cancre au menton.

topiques 7. Quand la neige est sus les montaignes, la fouldre, l'esclair,
 les lanciz 8, le mau lubec 9, le rouge grenat 10, le tonnoire, la tempeste,
 20 tous les diables sont par les vallées. En veulx tu veoir l'experience? Va
 on pays de Souisse et consydere le lac de Vunderberlich 11, à quatre
 lieues de Berne, tirant vers Sion. Tu me reproches mon poil grison-
 nant et ne consydere poinct comment il est de la nature des pour-
 reaux, es quelz nous voyons la teste blanche et la queue verde,
 25 droicte et viguoureuse.

« Vray est que en moy je recongnois quelque signe indicatif de
 vieillesse, je diz verde vieillesse; ne le diz à personne; il demou-
 rera secret entre nous deux. C'est que je trouve le vin meilleur et plus
 à mon goust savoureux que ne soulois; plus que ne soulois je crains
 30 la rencontre du mauvais vin. Note que cela argüe je ne sçay quoy du
 ponent 12 et signifie que le midy est passé.

« Mais quoy? Gentil compaignon tousjours, autant ou plus que
 jamais. Je ne crains pas cela, de par le Diable. Ce n'est là où me deult 13.

Ligne 18. E : *Topicques* — 19. E : *maulubec* — A : *tonnoirre* — l. 20. A, E :
valées — E : *Va au* — l. 21. E : *Suysse* — E : *considere* — A : *Wunderberlich* — E :
Vuenderberlich — l. 22-25. A, E : *Tu me reproches... viguoureuse* manque — l. 26. A, E :
qu'en — l. 27 : *je dy* — E : *ne le dy* — l. 30. E : *le rencontre* — A, E : *maulvais* — E :
argue — l. 33. A, E : *Ce n'est pas là*

Se disait sans doute par ironie, les engelures
 faisant une chaussure peu agréable à la mar-
 che. Cf. Coquillart, II, 274 :

Seuble qu'ils ont les *mulles*
 A les veoir cheminer.

Anc. poés. fr., t. XI, p. 166. (C.)

7. Les *topiques* sont une partie de la
 rhétorique relative aux lieux communs
 (τόποι). Panurge est considéré par Pantagruel
 comme un « *bon topicqueur*. » Cf. ch. V, l. 4.
 (P.)

8. Le lancement, le jet de la foudre. Cf.
 l. II, *prol.*, n. 68.

9. L'ulcère aux jambes. Cf. l. I, *prol.*,
 n. 127 et 128, et l. II, *prol.*, n. 69.

10. « Eclairs rouges comme le grenat »,
Dict. hist. de l'ancien langage françois, par
 Lacurne de Sainte-Palaye, publ. par Favre et
 Pajot, t. IX, Niort, Favre, et Paris, Champion,
 1881, in-4°, p. 274. (D.)

11. *Wunderberlich*, en allemand *admirable*.
 Ce nom n'est porté par aucun lac de la Suisse.
 Le lac visé par R. est vraisemblablement le
 lac de Thoune. Cf. *R. XVIe s.*, XII, 196.

12. Couchant, par aulusion au soleil qui
 décline.

13. Troisième personne du présent de l'in-
 dicatif du verbe *douloir*. Cf. ch. v, l. 46.

Je crains que, par quelque longue absence de nostre roy Pantagruel,
 35 au quel force est que je face compaignie, voire allast il à tous les
 diables, ma femme me face coqu. Voy là le mot peremptoire ; car
 tous ceulx à qui j'en ay parlé me en menassent, et afferment qu'il
 me est ainsi prædestiné des cieulx.

— Il n'est (respondit frere Jan), coqu qui veult. Si tu es coqu, *ergo*
 40 ta femme sera belle; *ergo* tu seras bien traicté d'elle; *ergo* tu auras des
 amis beaucoup; *ergo* tu seras saulvé ¹⁴.

Ce sont topicques monachales. Tu ne en vauldras que mieulx,
 pecheur. Tu ne feuz jamais si aise. Tu n'y trouveras rien moins. Ton
 bien acroistra d'advantaige. S'il est ainsi prædestiné, y voudrois tu
 45 contrevenir? Diz, couillon flatry ¹⁵,

c. moisy,	c. rouy, ¹⁶	c. chaumeny ¹⁷ ,
c. poitry ¹⁸ d'eaue froyde,	c. pendillant,	c. transy,
c. appellant,	c. avallé ¹⁹ ,	c. guavasche ²⁰ ,
c. fené ²¹ ,	c. esgrené ²² ,	c. esrené ²³ ,

Ligne 35. E : *compaignie* — l. 35-36. A, E : *voire allast... diables* manque — l. 36.
 E : *coquu*. *Voyla* — l. 37. A, E : *m'en* — l. 38. A, E : *m'est* — A : *prædestiné* — l. 39.
 E : *coquu qui veult*. *Si tu es coquu* — l. 41. E : *amys* — l. 42. A, E : *n'en* — l. 43. E :
fux — l. 44. A, E : *accroistra* — E : *d'advantaige* — E : *predestiné* — E : *vouldroys* — l. 45.
 E : *dy* — l. 46. A : *Couillon moisy* ; E : *Couillon moysi* — A : *Couillon rouy*. *Couillon*
chaumeny — l. 47. A : *Couillon transy*. *Couillon poitry d'eau froyde*. *Couillon pen-*
dillant ; E : *c. transy*. *c. poitry d'eau froyde*. *c. pendillant* — l. 48. A, E : *c. appellant*
 manque — A, E : *gavaché* — l. 49. E : *frené*

14. Sans doute parce que tu auras exercé
 des vertus chrétiennes d'humilité, de renonce-
 ment, etc. Le Duchat parle de « certain
 canon » qui dit que « quiconque aura pris une
 femme impudique aura beaucoup fait pour son
 propre salut ». (C.)

15. Flétri. Archaïsme. V. Sainéan, t. II,
 p. 130.

16. Macéré, pourri dans l'eau (comme le
 chanvre).

17. Moisi (en parlant du pain).

18. Pétri.

19. Descendu.

20. Lâche. Du gascon *gavache*, manant,
 rustre (Sainéan, II, 88 et 194).

21. Fané.

22. Égrené, n'ayant plus que la gousse vide.
 Panurge avait qualifié Frère Jean de couillon
grené. Cf. ch. xxvi, n. 19.

23. Éreinté. Cf. l. I, ch. xxvii, n. 70.

50	c. incongru, c. hallebrené ²⁴ , c. embrené, c. ecremé, c. chetif	c. de faillance, c. lanterné ²⁵ , c. engroué ²⁶ , c. exprimé, c. retif,	c. forbeu, c. prosterné, c. amadoué ²⁷ , c. supprimé, c. putatif ²⁸ ,
55	c. moulu, c. courbatu ²⁹ , c. dyscrasié ³¹ , c. lié gé ³³ , c. esgoutté,	c. vermoulu, c. morfondu, c. biscarié ³² , c. flacque ³⁴ , c. desgousté,	c. dissolu, c. malautru ³⁰ , c. disgratié, c. diaphane, c. acravanté ³⁵ ,
60	c. chippoté ³⁶ , c. mitré, c. chicquané,	c. escharbotté, ³⁷ c. chapitré, c. bimbelotté ⁴⁰ ,	c. hallebotté ³⁸ , c. baratté ³⁹ , c. eschaubouillé ⁴¹ ,

Ligne 50. A, E : *c. incongru... c. forbeu* manque — l. 51. E : *lenterné* — l. 52. E : *emberné* — l. 58. A, E : *c. flacqué, c. diaphané* — l. 59. E : *esgouté* — l. 59-60. A, E : *c. desgouté, c. avorté, c. escharbotté, c. eschalotté, c. hallebotté* — l. 61. A : *c. chapitré, c. syndiqué, c. baratté* ; E : *c. chapitré, c. sindicqué, c. baratré*

24. Épuisé. Le sens propre est : « les pennes rompues » (en parlant des faucons), la chasse aux *halbrans* ou canards sauvages étant particulièrement fatigante pour l'oiseau. Sainéan, *Hist. nat.*, p. 268.

25. Creux comme une lanterne, par opposition au *fallot* de Frère Jean.

26. Accroupi, ou accroché. V. Sainéan, t. II, p. 214.

27. Endormi. Cf. *R. E.*, *R.*, IX, 287.

28. Réputé pour ce qu'il n'est pas.

29. Courbaturé. (D.)

30. Difforme, mal bâti. Cf. l. I, *prol.*, n. 104.

31. De mauvaise complexion, du grec *δυσχρόματις*. La *Brève déclaration* explique : « Dysgracié, mal temperé, de mauvaise complexion. Communément on dict *biscarié* en languaige corrompu. »

32. Du Fail dit : *biscasié*. — Mot du patois poitevin : avarié, carié, corrompu. *Débiscarié*

se dit encore en patois manceau du malaise physique et mental qui suit l'ivresse. Cf. C. R. de Montesson, *Vocabulaire du Haut-Maine*, 3^e éd., Paris et Le Mans, 1899, in-8°, p. 196. (D.)

33. En liège, c.-à-d. sans poids, vide.

34. Flasque.

35. Écraser. Archaïsme. (Sainéan, t. I, p. 102.)

36. Chipoté. En lambeaux.

37. A moitié éteint (en parlant du feu dont on a éparpillé les tisons).

38. Semblable à une grappe de raisin chétive, de *hallobotte* (Berry, Touraine). Cf. l. I, ch. xxvii, n. 32.

39. Battu comme du beurre.

40. Fragile comme un jouet d'enfant, un *bimbelot*. Cf. *prol.*, n. 131.

41. Pour *échauboulé*, qui a des échauboulures, des petites bulles ou élevures de chaleur sur la peau. Forme patoise (Poitou, etc.).

	c. entouillé ⁴² ,	c. barbouillé,	c. vuïdé,
	c. riddé,	c. chagrin,	c. have ⁴³ ,
65	c. demanché,	c. morné,	c. vereux,
	c. pesneux ⁴⁴ ,	c. vesneux,	c. forbeu,
	c. malandré ⁴⁵ ,	c. meshaigné ⁴⁶ ,	c. thlasié ⁴⁷ ,
	c. thlibié ⁴⁸ ,	c. spadonicque ⁴⁹ ,	c. sphacelé ⁵⁰ ,
	c. bistorié ⁵¹ ,	c. deshinguandé,	c. farineux,
70	c. farcineux ⁵² ,	c. hergneux ⁵³ ,	c. varicqueux ⁵⁴ ,
	c. gangreneux,	c. vereux,	c. croustelevé ⁵⁵ ,
	c. esclopé,	c. depenailé,	c. franfreluché ⁵⁶ ,
	c. matté ⁵⁷ ,	c. frelatté,	c. guoguelu ⁵⁸ ,

Ligne 63. E : *c. charbouillé* — A, E : *vuydé* — l. 64. E : *c. bavé* — l. 68. E : *c. spadonicque* — A, E : *spacelé* — l. 69. A, E : *c. farineux* manque — l. 71. A, E : *c. gangreneux*, *c. vereux* manque — l. 72. A, E : *escloppé*

42. Souillé, barbouillé.

43. Harassé.

44. Misérable.

45. Crevassé, ayant des *malandres*.

46. Chagriné. Cf. ch. II, n. 7.

47. D'eunuque. De *θλαδίας* ou *θλασίας*, eunuque (*θλάω*, *frango*) même sens que thlibié. (D.)

48. Autre hellénisme, de *θλίβω*, serrer, écraser, provoquer l'atrophie testiculaire par une violente compression digitale. Cf. Paul d'Égine, t. VI, ch. 68, *Quomodo fiant eunuchi*. Rouyer, *Etudes médicales sur l'ancienne Rome*, Paris, Delahaye, 1859, in-8°, p. 83-84, pense qu'on employait aussi à même fin un bistournage analogue à celui qu'on utilise en art vétérinaire, et également signalé par Hippocrate. (D.)

49. Spadonique : du latin *spado*, eunuque. (*σπάω*, *extraho*.) Se dit de ceux qui avaient subi l'ablation des testicules. (D.)

50. Gangrené. (D.)

51. Fendu, comme par le bistouri.

52. Atteint de la morve ou farcin. Les anciens vétérinaires, comme Rufus (Giordano

Rufo), professaient déjà que le farcin du cheval est une maladie qui peut se porter sur les testicules. De fait, la morve viscérale se traduit souvent par des nodules testiculaires qui se caséifient et s'évacuent par ulcération. L'orchite est un des symptômes de l'inoculation expérimentale au cobaye du *Bacillus mallei* Loeffler. (D.)

53. Hernieux ; de hergne, hernie. Certains opérateurs (dont Ambr. Paré dénonce les méfaits) avaient coutume « d'oster les couillons aux pauvres garçons » qu'ils opéraient de hernie. Le testicule d'un hernieux était donc fort menacé. (D.)

54. Variqueux : les varices du cordon spermatique portent le nom de *varicocele* ; le testicule correspondant est généralement atrophié. (D.)

55. Couvert de croûtes. Cf. l. I, ch. LIV, n. 46.

56. Réduit à un atome volant. Cf. l. I, ch. I, n. 48.

57. Terni, rendu mat.

58. Bouffi. Cf. l. I, ch. xxv, n. 38. *Anc. poés. fr.*, VI, 184.

	c. farfelu ⁵⁹ ,	c. trepelu ⁶⁰ ,	c. mitonné,
75	c. trepané,	c. boucané,	c. basané,
	c. effilé,	c. eviré,	c. vietdazé ⁶¹ ,
	c. feuilleté,	c. mariné,	c. estiomené ⁶² ,
	c. extirpé,	c. etrippé,	c. constippé,
	c. nieblé ⁶³ ,	c. greslé,	c. syncopé,
80	c. souffleté ⁶⁴ ,	c. ripoppé ⁶⁵ ,	c. buffeté ⁶⁶ ,
	c. dechicqueté ⁶⁷ ,	c. corneté,	c. ventousé,
	c. talemousé ⁶⁸ ,	c. effructé,	c. balafré,
	c. gersé,	c. eruyté,	c. pantois ⁶⁹ ,
	c. putois,	c. fusté ⁷⁰ ,	c. poulsé ⁷¹ ,

Ligne 74. A, E : *c. mitonné* manque — l. 76. A : *effillé* — l. 77. A : *c. feuilleté*, *c. fariné*, *c. mariné* — E : *c. feuilleté*, *c. fariné*, *c. mariné* — A, E : *c. estiomené* manque — 78. A, E : *c. extirpé* manque — l. 80. A : *c. ripoppé*, *c. souffleté* ; E : *c. ripoppé*, *c. souffleté* — l. 81. E : *ventosé* — l. 82-84. A, E : *c. effructé*... *c. putois* manque

59. Gras.

60. Mal bâti. Cf. l. I, ch. IX, n. 7.

61. Allongé comme un v. d'âne. Cf. l. II, ch. VII, n. 217.

62. Dans Brantôme (*Dames gal.*, Disc. 2) le mot a le sens de maigre, atrophie. — Étymologiquement, *esthiomène* (ἔσθιομενος) signifie ulcère rongeur, corrosif (ἔσθίω, je mange). Ce nom d'esthiomène désigne dans Guy de Chauliac la gangrène humide : « la mort et dissipation du membre... avec pourriture et mollesse. » (Chauliac, éd. Nicaise, traité II, Doct. I, ch. 2, p. 103.) Chauliac l'assimile (peut-être à tort) au feu « de Saint Anthoine ou de Saint Martial. » Ce mot a été appliqué par les anciens auteurs à diverses affections, mais toujours avec le sens d'ulcération gangreneuse et envahissante. Huguier a décrit en 1848, sous le nom d'esthiomène, des ulcérations vulvaires chroniques, avec infiltration élephantiasique périphérique; et c'est la seule acception que ce terme garde dans la terminologie nosologique moderne. (D.)

63. Gâté par la nieble (en provençal = pour

riture). Se dit d'un fruit avorté (Brémond). (D.)

64. Gonflé au soufflet.

65. Frelaté.

66. Écorniflé. Cf. ch. LII : « S'ils avaient *buffeté* et beuz à demy [les vins]. »

67. Tailladé comme une cornette. Cf. l. II, ch. XXXI, n. 8 : « deschicqueté comme la *cornette* d'un Albanoy. »

68. Gonflé, comme la pâtisserie appelée *talemouse*, qui se gonflait au four. Cf. l. II, ch. XI, n. 50.

69. Pantois (forme archaïque : pantais). Terme de médecine vétérinaire, qui s'applique surtout à la congestion pulmonaire aviaire. Employé en fauconnerie : faucon pantois de la gorge, des reins; de froidure; autrement dit essoufflé, court d'haleine. S'applique aussi en hippiatrice au cheval poussif. Par analogie, essoufflé, asthmatique Cf. L. Moulé, *Hist. de la méd. vétérinaire*, 2^e partie, Paris, Maulde, Doumenc, 1900, in-8^o, p. 128. (D.)

70. Sentant le fût.

71. Souffrant de la *pousse* des vins. Cf. l. II, -ch. VII, n. 15.

- | | | | |
|-----|--|--|--|
| 85 | c. de godalle ⁷² ,
c. scrupuleux,
c. maleficié,
c. diminutif,
c. quinault ⁷³ , | c. frilleux,
c. languoureux,
c. rance,
c. usé,
c. marpault ⁷⁶ , | c. fistuleux,
c. fellé,
c. hectique ⁷⁵ ,
c. tintalorisé ⁷⁴ ,
c. matagrabolisé ⁷⁷ , |
| 90 | c. rouillé,
c. paralytique,
c. manchot,
c. de ratepenade ⁷⁹ ,
c. acablé, | c. macéré,
c. antidaté,
c. perclus,
c. maussade,
c. hallé, | c. indague ⁷⁸ ,
c. dégradé,
c. confus,
c. de petarrade,
c. assablé ⁸⁰ , |
| 95 | c. dessiré ⁸¹ ,
c. decadent,
c. appellant,
c. ulcéré,
c. devalisé, | c. desolé,
c. cornant ⁸² ,
c. mince,
c. assassiné,
c. engourdely,
c. de matafain ⁸⁴ , | c. hebeté,
c. solœcisant,
c. barré,
c. bobeliné ⁸³ ,
c. anonchaly,
c. de zero,
c. deschalandé ⁸⁶ , |
| 100 | c. aneanty,
c. badelorié ⁸⁵ ,
c. febricitant ⁸⁷ , | c. frippé, | |

Ligne 85. E : *c. de godallé* — l. 86-87. A, E : *c. scrupuleux*, *c. mortifié*, *c. maleficié* — l. 87. A, E : *c. hectique* manque — l. 90. *c. indagué* — l. 96. E : *solecisant* — l. 98. A, E : *c. ulcéré* manque — l. 99. E : *devalisé* — E : *annonchaly* — l. 101. A : *c. frippé*, *c. extirpé*, *c. deschalandé* ; E : *e. frippé*, *c. extrippé*, *c. deschalandé* — l. 102. A, E : *c. febricitant* manque

72. Sentant la bière. Cf. l. II, ch. XII, n. 57.

73. Étique.

74. Chagrin, revêche (Cotgrave).

75. Penaud. Cf. l. I, ch. XIII, n. 59.

76. Grognon, renfrogné, par comparaison avec le matou. Cf. Fournier, *Th. Ren.* 134, *Farce de la pipée* :

Je n'en diray plus

Si ne faictes tair ce *marpault*.

77. Hébéte. Cf. l. I, ch. XIX, n. 17.

78. Grossier. Cf. l. I, ch. IX, n. 2.

79. Chauve-souris. Cf. l. II, ch. VII, n. 101.

80. Ensablé.

81. Déchiré.

82. Puant. Cf. Bouchet, *Serées*, II, 25 : « En Poitou on dit que le poisson *corne* quand il est gasté, puant. » Et Monet : « *Corner*, puïr, randre puante odeur. » (C.)

83. Rapetassé.

84. De lourde pâte (mate-faim).

85. De badaud. Cf. H. Estienne, *Apol.*, ch. III : « Badaud, que le vulgaire en quelques lieux appelle *Badlori*. (C.) »

86. Qui n'a plus de chalands.

87. Le Dr Albarel, dans la *Chronique médicale* du 15 sept. 1905, remarque que tous ces qualificatifs s'appliquent à merveille aux différentes périodes de la « syphilis testiculaire ».

« couillonas au diable, Panurge, mon amy, puy qu'ainsi t'est prædestiné, voudroys tu faire retrograder les planetes, demancher
 105 toutes les sphères celestes, propouser erreur aux Intelligences motrices, espoincter les fuzeaulx, articuler⁸⁸ les vertoilz⁸⁹, calumnier les bobines, reprocher⁹⁰ les detrichoueres⁹¹, condempner les frondril-lons⁹², defiller les pelotons des Parces? Tes fiebvres quartaines, couillu ; tu ferois pis que les Geants⁹³. Vien ça, couillaud ; aimerois tu mieulx
 110 estre jaloux sans cause que coqu sans congnoissance⁹⁴ ?

— Je ne voudrois (respondit Panurge) estre ne l'un ne l'autre ; mais, si j'en suys une fois adverty, je y donneray bon ordre, ou bastons fauldront on monde.

« Ma foy, frere Jan, mon meilleur sera poinct ne me marier. Escoute
 115 que me disent les cloches, à ceste heure que sommes plus près⁹⁵ :

Ligne 103. A, E : *au diable* manque — E : *puy que ainsi* — l. 104. E : *predestiné* — E : *planettes* — l. 105. A, E : *spheres* — E : *proposer* — l. 106. A, E : *fuseaulx* — l. 107. E : *detrigoueres* — E : *condemner* — l. 108. E : *de filer* — E : *Parques* — l. 109. A : *cza* — E : *aymerois* — l. 110. E : *jaloux* — E : *coquu* — l. 111. E : *voudroys* — E : *autre* — l. 112. E : *suis une foy* — E : *j'y* — l. 113. E : *au monde* — l. 114. E : *Jean* — E : *point*

C'est aller bien loin. R. ne s'est probablement proposé que de donner une contrepartie à la kyrielle du ch. xxvi. La première était toute de termes exprimant la vigueur, l'éclat, l'excellence ; celle-ci, au contraire, est caractérisée par l'expression de la misère physiologique, de la faiblesse, de l'épuisement. (C.)

88. Elever des contestations contre. Cf. l. II, ch. xxxiv, l. 43.

89. Anneau que l'on fixait à la pointe du fuseau pour le faire mieux tourner (*Verteolus*, Du Cange). On le nomme aussi peson (Coquillart, Ronsard, dans Littré). (C.)

90. Décréditer, ou tenir pour suspects. Terme de procédure.

91. Dévidoirs. Mot parisien (Sainéan, t. II, p. 150).

92. Fil de soie que l'on dévide. Mot parisien (Sainéan, t. I, p. 153).

93. Qui ont eu l'outrecuidance d'attaquer les dieux. Cf. l'adage d'Érasme, *Gigantum arrogantia* (III, 10, 93). (P.)

94. Question plaisante déjà agitée par les trouvères. Dans Fauchet, *Anc. poètes fr.*, ch. cxv, Hue le Maronier propose à Simon d'Athies deux questions : « Lequel aimeroit mieux que sa femme sceust qu'il la fist wihore, et elle en fust jalouse ; ou elle le fist wiha (cocu) et il n'en sceust rien ? » (Le Duchat). (C.)

95. Les interlocuteurs, qui tournent le dos à Varennes, devraient s'éloigner des cloches au cours du chemin. On a déjà vu, ch. xvii, à propos des trois journées de marche

*Marie poinct, marie poinct,
poinct, poinct, poinct, poinct.*

*Si tu te marie, — marie poinct, marie poinct,
poinct, poinct, poinct, poinct, —
tu t'en repentiras, tiras, tiras ;
coqu seras.*

120

« Digne vertu de Dieu, je commence entrer en fascherie. Vous aultres, cerveaulx enfrocquez, n'y sçavez vous remede aulcun? Nature a elle tant destitué les humains que l'homme marié ne puisse passer
125 ce monde sans tomber es goulphres et dangiers de Coquage?

— Je te veulx (dist frere Jan) enseigner un expedient moyenant lequel jamais ta femme ne te fera coqu sans ton sceu et ton consentement.

— Je t'en prie (dist Panurge), couillon velouté. Or diz, mon amy ⁹⁶.

130 — Prends (dist frere Jan), l'anneau de Hans Carvel ⁹⁷, grand lapidaire du roy de Melinde ⁹⁸.

Ligne 116. E : *Marie point, marie point* — l. 117. E : *point, point, point, point* — l. 118. E : *marie, marie point* — l. 119. E : *point, point, point, point* — l. 121. E : *coqu* — l. 122. E : *vertu de Bieu* — l. 123. E : *aultres, cerveaux* — E : *aucun* — l. 124. E : *ha* — l. 125. E : *gouffres* — E : *coquage* — l. 126. E : *Jean* — E : *moyennant* — l. 127. E : *par lequel* — E : *coqu* — l. 129. E : *dy* — l. 130. E : *Pren* — E : *Jean*

entre Thélème et l'Île-Bouchard, combien il faut se garder de pousser trop loin les précisions topographiques dans R. (C.)

96. *L'Encens au diable des Cent nouvelles nouvelles*, la satire V de l'Arioste et la *Visio Francisci Philelpi* du Pogge racontaient déjà, avec quelque différence dans les détails, l'anecdote que Frère Jean va narrer à Panurge. Mais aucune de ces rédactions ne donne des personnages un portrait aussi vivant.

97. C'est ce même Hans Carvel qui avait fourni les bijoux de Gargantua. D'après ce que nous savons du procédé rabelaisien, qui, pour rajeunir une anecdote traditionnelle, substitue au héros légendaire un personnage réel ou

connu tout au moins dans un certain milieu, on peut conclure sans témérité que Hans Carvel a réellement existé. Bien plus, le titre de « grand lapidaire du roi de Melinde », si proche parent de celui de « grand architecte du roi Megiste », appliqué à Philibert de l'Orme, pourrait bien désigner un joaillier du roi de France. Au l. I, ch. VIII, n. 122, R. le rapproche du capitaine Chappuys, dont il se dit lui-même « le bon facteur. » Tous ces traits font songer à des plaisanteries destinées à égayer quelques amis, et sans doute incompréhensibles en dehors du cercle des initiés. (C.)

98. Ville extraordinaire et lointaine par

« Hans Carvel estoit homme docte, expert, studieux, homme de bien, de bon sens, de bon jugement, debonnaire, charitable, aulmonsnier, philosophe, joyeux au reste, bon compaignon et raillart⁹⁹, si onques
 135 en feut, ventru quelque peu, branslant de teste et aulcunement mal aisé de sa personne. Sus ses vieulx jours, il espousa la fille du baillif Concor-
 dat¹⁰⁰, jeune, belle, frisque¹⁰¹, guallante, advenente, gratieuse par trop
 envers ses voisins et serviteurs. Dont advint, en succession de quelques
 140 hebdomades¹⁰², qu'il en devint jaloux comme un tigre et entra en soub-
 son qu'elle se faisoit tabourer¹⁰³ les fesses d'ailleurs. Pour à la quelle
 chose obvier, luy faisoit tout plein de beaulx comptes touchant les deso-
 lations advenues par adultere, luy lisoit souvent la legende des preudes
 femmes¹⁰⁴, la preschoit de pudicité, luy feist un livre des louanges de
 fidelité conjugale¹⁰⁵, detestant fort et ferme la meschanceté des ribauldes
 145 mariées, et luy donna un beau carcan¹⁰⁶ tout couvert de saphyrs¹⁰⁷
 orientaulx. Ce non obstant, il la voioyt tant deliberée et de bonne

Ligne 132-133. E : *ausmonier* — l. 134. A : *joyeux* — E : *onques* — l. 135. E : *fut* — E : *aucunement mal aysé* — l. 137. E : *advenante* — l. 138. E : *voysins* — E : *Dond* — l. 139. E : *qn'en devint jaloux* — E : *souspçon* — l. 140. E : *a laquelle* — l. 141. E : *beaux* — l. 143. E : *louenges* — l. 145. E : *saphyrs*

excellence. C'est la première escale de Vasco de Gama après avoir doublé le Cap, sur la côte orientale d'Afrique dans le Zanguebar. Cf. l. I, ch. v, n. 64. (C.)

99. Railleur, plaisant compère. Cf. l. I, ch. III, n. 3.

100. Sans doute sobriquet d'un personnage réel à retrouver dans les cercles de légistes fréquenté par R.

101. Pimpante. Cf. l. I, ch. xxvii, n. 16.

102. Latinisme, de *hebdomas*, semaine.

103. Tambouriner. Cf. l. II, ch. xxvi, n. 42.

104. Au moyen âge, il y avait une littérature morale destinée à bien faire comprendre aux femmes l'étendue de leurs devoirs. On peut voir la bibliothèque spéciale fort curieuse

du *Menagier de Paris*, à ce sujet : l'*histoire de Griselidis* y tient le premier rang, et le chien de Montargis lui-même est cité comme un exemple de fidélité à son maître que les femmes doivent s'efforcer d'imiter (Marty-Laveaux). (C.)

105. Molière s'est souvenu de ce trait quand il fait composer par Arnolphe, à l'usage d'Agnès, les *Maximes du mariage*.

106. Large collier d'orfèvrerie. Cf. l. I, ch. lvi, n. 29.

107. Celui qui le port castement,
 Son cors le garde entierement.
 (*Lapidaire de Modène*, v. 127-128).

Le saphir « modère le feu et l'ardeur des passions intérieures ». *Secrets admirables du Grand Albert*. (D.)

chere ¹⁰⁸ avecques ses voisins, que de plus en plus croissoit sa jalousie.

« Une nuyct entre les aultres, estant avecques elle couché en telles passions, songea qu'il parloit au Diable et qu'il luy comptoit ses
150 doleances ¹⁰⁹. Le Diable le reconfortoit et luy mist un anneau on maistre doigt, disant :

« Je te donne cestuy anneau; tandis que l'auras on doigt, ta femme ne sera d'aultruy charnellement congneue sans ton sceu et consentement.

155 « — Grand mercy (dist Hans Carvel), monsieur le Diable. Je renye Mahon ¹¹⁰ si jamais on me l'oste du doigt. »

« Le Diable disparut. Hans Carvel tout joyeux s'esveigla et trouva qu'il avoit le doigt on *comment a nom?* ¹¹¹ de sa femme.

« Je oublois à compter comment sa femme, le sentent, reculloit le
160 cul arriere, comme disant : « Ouy, nenny, ce n'est ce qu'il y fault mettre », et lors sembloit à Hans Carvel qu'on luy voulust desrobber son anneau.

« N'est ce remede infallible? A cestuy exemple faiz, si me croys, que continuellement tu ayez l'anneau de ta femme on doigt. »

165 icy feut fin et du propous et du chemin.

Ligne l. 147. E : *voysins* — E : *croysoit* — l. 148. E : *nuyct* — E : *autres* — l. 150. E : *au maistre* — l. 152. E : *au doigt* — l. 153. E : *d'aultruy* — l. 156. A : *hoste*. — l. 157. A : *joieulx*; E : *joyeux* — E : *esveilla* — l. 157. E : *au comment ha nom* — l. 159. E : *oublois* — E : *sentant* — 160. E : *ce n'est pas ce qu'il* — l. 161. A : *sembloyt* — E : *desrober* — l. 163. E : *fais* — l. 164. E : *aye* — E : *au doigt* — l. 165. E : *ful* — E : *propous*

108. Visage, accueil.

109. Souffrances.

110. Ce lapidaire, qui trafique en Afrique,

jure comme les Arabes. Mais son prénom de Hans n'a rien d'oriental.

111. Partiessexuelles. Cf. l. II, ch. xv, n. 42.

*Comment Pantagruel faict assemblée d'un theologien,
d'un medecin, d'un legiste et d'un philosophe,
pour la perplexité de Panurge.*

CHAPITRE XXIX.

5 Arrivez au palais¹, compterent à Pantagruel le discours de leur voyage et luy monstrerent le dicté² de Raminagrobis. Pantagruel, l'avoir leu³ et releu, dist :

« Encores n'ay je veu response que plus me plaise. Il veult dire sommairement qu'en l'entreprinse de mariage chascun doit estre
10 arbitre de ses propres pensées et de soy mesmes conseil prendre. Telle a tousjours esté mon opinion, et autant vous en diz la premiere foys que m'en parlastez ; mais vous en mocquiez tacitement, il m'en soubvient, et congnois que philautie⁴ et amour de soy vous deçoit⁵. Faisons aultrement.

15 « Voicy quoy. Tout ce que sommes et qu'avons consiste en trois choses : en l'ame, on corps, es biens. A la conservation de chascun des trois respectivement sont aujourd'huy destinées troys manieres de gens : les theologiens à l'ame, les mediciens⁶ au corps, les jurisconsultes aux biens. Je suys d'advis que dimanche nous ayons icy à dipner

Ligne 5. E : *palays* — l. 11. E : *telle à tousjours ha esté* — E : *dis* — l. 12. E : *parlastes* — l. 13. A : *decçoit* — l. 14. E : *aultrement* — l. 15 : A, E : *troys* — l. 16. E : *au corps* — l. 17. A, E : *des troys* — E : *trois manieres* — l. 19. E : *suis* — E : *dimenche* — A : *aions*

1. A Thélème.

2. Le dire. Cf. l. I, ch. IX, n. 22.

3. Après l'avoir lu. Cf. ch. I, n. 1.

4. « Amour de soy », dit la *Briefve declaration*. Du grec *φιλαυτία*, même sens. Ce mot avait passé dans la langue savante sous la forme *philautie*. La forme rabelaisienne est la

transcription du latin *philautia*, mot qui se rencontre fréquemment chez Érasme (Sainéan, t. II, p. 41).

5. R. traduit le mot savant, pour l'effet d'allitération : *de soy vous deçoit*. (P.)

6. Forme savante, du latin *medicus*. Cf. l. I, ch. XXIII, l. 68.

20 un theologien, un medicin et un jurisconsulte. Avecques eulx ensemble nous confererons de vostre perplexité.

— Par saint Picault ⁷ (respondit Panurge), nous ne ferons rien qui vaille, je le voy desja bien. Et voyez comment le monde est vistempnardé ⁸ : nous baillons en garde nos ames aux theologiens, les quelz
25 pour la plus part sont hæreticques, nos corps es medicins, qui tous abhorrent les medicamens, jamais ne prennent medicine, et nos biens es advocatz, qui n'ont jamais procès ensemble.

— Vous parlez en courtisan ⁹ (dist Pantagruel), mais le premier point je nie, voyant l'occupation principale, voyre unique et totale
30 des bons theologiens estre emploictée ¹⁰, par faictz, par dictz, par escriptz, à extirper les erreurs et hæresies (tant s'en fault qu'ilz en soient entachez), et planter profondement es cueurs humains la vraye et vive foy catholique.

« Le second je loue, voyant les bons medicins donner tel ordre à la
35 partie prophylactice ¹¹ et conservatrice de santé en leur endroit qu'ilz n'ont besoing de la therapeutice ¹² et curative par medicamens.

Ligne 20. E : *avecque* — l. 21. E : *conferons* — l. 24. E : *garde noz* — l. 25. A, E : *herelicques* — E : *noz* — l. 26. E : *prennent* — E : *noz* — l. 29. E : *totalle* — l. 31. E : *heresies* — E : *soyent* — l. 32. E : *profondement* — E : *cœurs*

7. Martyr de Nicée, dont la fête est fixée au 13 mars. C'est un nom commun en Poitou.

8. Mal emmanché (comme un vieux plumé). Cf. l. II, ch. VII, n. 34 : « Le *Vistempenard* des Prescheurs ».

9. R. a, en effet, emprunté l'idée de ce développement au *Courtisan* de Baltazar Castiglione, dont Étienne Dolet avait donné à Lyon, en 1538, une traduction dédiée à un ami de R., Mellin de Saint-Gelais. Cf. l. II, p. CXIX, r^o : « Ce que l'archevesque de Florence dict au cardinal Alexandrin fut quasi de telle sorte, mais ung peu plus riabile : que les hommes n'ont aultre chose que les biens, le corps et l'âme. Encor tout leur est mis en travail et question, les biens par les advocatz, les corps par les medecins, et l'âme par les theologiens.

A l'heure, le magnifique Julian respondit : « L'on pourroit ajouter à cela ce que disoit Nicollet : que l'on trouve à tard ou jamais avocat qui aye procès, ne medecin qui preigne medecine, ne theologien qui soit bon chrestien ». (P.)

10. Employée. Forme très fréquente au xvii^e s. V. Sainéan, t. II, p. 128.

11. Néologisme, que R. explique par son équivalent dans la langue usuelle. De *προφυλάσσω*, se défendre, se prémunir — art d'éviter et de prévenir les maladies : « *præcavendi morbos et valetudinis tuendæ* ». « Pars artis præcavens, quam sanè et propriè Græci prophylacticen vocant. » Galien, *De med. art. constit.*, ch. 19. (D.)

12. Néologisme, du grec *θεραπευτική* (*θεραπειν*, soigner). C'est la partie de la médecine

« Le tiers je concede, voyant les bons advocatz tant distraictz en leurs patrocinations¹³ et responses du droict d'aultruy qu'ilz n'ont temps ne loisir d'entendre à leur propre. Pour tant, dimanche prochain, 40 ayons pour theologien nostre pere Hippothadée¹⁴, pour medicin nostre maistre Rondibilis¹⁵, pour legiste nostre amy Bridoye¹⁶.

« Encores suys je d'advis que nous entrons en la tetrade¹⁷ Pythagoricque et pour soubrequart¹⁸ ayons nostre feal le philosophe Trouillo-
45 gan¹⁹, attendu mesmement que le philosophe parfaict, et tel qu'est Trouillogan, respond assertivement de tous doubtes proposez. Carpalim, donnez ordre que les ayons tous quatre dimanche prochain à dipner.

— Je croy (dist Epistemon) qu'en toute la patrie vous ne eussiez mieulx choisy. Je ne diz seulement touchant les perfections d'un

Ligne 38. E : *autrui* — l. 39. E : *loisir* — E : *dimenche* — l. 41. E : *pere Rondibilis* — l. 42. E : *suis* — l. 44. E : *parfaict* — l. 46. E : *dimenche* — E : *disner* — l. 47. E : *partie* — E : *n'eussiez* — l. 48. E : *choisi* — E : *dy*

qui a pour objet de traiter et de guérir les maladies. Galien parle, *Isagoge, De libr. propr.*, ch. 4, de ses *libri therapeutici*. (C.)

13. Plaidoyers, défenses. Latinisme : *patrociniatio*. Cf. ch. v, l. 5.

14. Nom qu'on a cru composé du nom de l'apôtre Thadée et du diminutif *ἑπίθ*, ce qui signifierait sous-Thadée ; mais la graphie s'y oppose. Une édition perdue donnerait *Parathadée*, ultra-Thadée. Voir l'*Introduction*.

15. Il n'est pas aussi certain que l'ont cru les anciens commentateurs que R. ait voulu mettre en scène Guillaume Rondelet (1507-1566), l'illustre médecin de Montpellier, chancelier de la Faculté, dont il écoutait une leçon d'anatomie, le 18 octobre 1530. Cependant le président de Thou, *Hist.*, l. XXXVIII, anno 1566, reproche à R. cette identification plaisante. Il semble difficile, d'autre part, de concilier l'épithète de « rondouillard » avec le portrait de la *Chronologie collée* et d'y reconnaître l'auteur lui-même. Hippothadée, Rondibilis, Trouillogan ne sont sans doute que des per-

sonnages idéaux, des étiquettes vivantes pour les idées de l'auteur. Cf. Plattard, *l'Œuvre de R.*, p. 153, et Sainéan, *Hist. nat.*, p. 272. (C.)

16. Nom facétieux, équivalant aux *oïsons bridez* du *Prologue* du l. I. Si R. a eu en vue un personnage réel, il est téméraire de hasarder la moindre supposition sur son identité. (C.)

17. Le nombre quatre était le nombre parfait pour les Pythagoriciens. Cf. Plutarque, *De placitis Philosophorum*, I, Lucien, *Vitarum auct.* 4, et parmi les contemporains de R., Érasme, *Eloge de la Folie*, XI : « Is est sacer ille fons, unde vitam hauriunt omnia verius quam ille Pythagoricus quaternio. » (P.)

18. Quatrième en sus.

19. Nom forgé par R. avec le radical *trouil*, qui signifie, en poitevin et en tourangeau, *dévi- doire*. On verra que toutes les réponses du philosophe pyrrhonien tournent dans le même cercle : « Nous voilà au rouet », comme dira Montaigne, ou à la « chanson de Ricochet », alléguée par Panurge, ch. x, n. 1. (C.)

chascun en son estat, les quelles sont hors tout dez de jugement ²⁰, mais
 50 d'abondant en ce que Rondibilis marié est, ne l'avoit esté; Hippotha-
 dée oncques ne le feut et ne l'est; Bridoye l'a esté et ne l'est; Trouil-
 logan l'est et l'a esté. Je releveray Carpalim d'une peine : je iray invi-
 ter Bridoye (si bon vous semble), lequel est de mon antique con-
 gnoissance, et au quel j'ay à parler pour le bien et advencement d'un
 55 sien honeste et docte filz, lequel estudie à Tholose soubz l'auditoire du
 très docte et vertueux Boissoné ²¹.

— Faictez (dist Pantagruel) comme bon vous semblera, et advisez
 si je peuz rien pour l'advencement du filz et dignité du seigneur Bois-
 soné, lequel je ayme et revere comme l'un des plus suffisans qui soit
 60 huy en son estat. Je me y emploiray de bien bon cœur. »

Ligne 49. E : *lesquelles* — E : *sont dehors* — l. 51. E : *fut* — E : *l'ha* — l. 52. E : *l'ha* — l. 53. E : *antique* — l. 54. E : *auquel* — E : *advancement* — l. 55. E : *soubz* — l. 56. E : *tresboudté et vertueux* — l. 57. E : *Faictes* — l. 58. E : *advancement* — l. 59. E : *j'aime* — l. 60. E : *m'emploiray* — A : *cœur*

20. Cette phrase n'est que la traduction d'une expression usuelle chez les légistes : *Extra aleam judiciorum*. Cf. Plattard, *op. cit.*, p. 116.

21. Les relations de R. avec Jean de Boyssonné, professeur à l'Université de Toulouse, puis conseiller à la Cour que François I^{er} créa en 1539 à Chambéry, remontent au moins à 1537, date d'une lettre de B. à Maurice Scève où il est question du cours sur les *Pronostics* d'Hippocrate, professé à Montpellier par R. Mais si l'on tient compte que Boyssonné fut impliqué dans les poursuites qui aboutirent au supplice de J. Caturce, relaté au l. II, ch. v, n. 39, il faut très probablement les faire débiter lors du premier séjour à Montpellier en 1530-1531. Elles durèrent au moins jusqu'au 20 juin 1543, date d'une lettre de B. à R., où il se réjouit de l'élévation à la charge de chancelier de leur ami commun François Errault, sieur de Chemant.

Les preuves de cette amitié soutenue se dégagent non seulement de la correspondance latine de B., conservée à la Bibliothèque de Toulouse, et qui fixe plusieurs points très importants de la biographie rabelaisienne (entre autres la naissance et la mort du petit Théodule), mais encore des termes mêmes du souvenir que R. lui consacre ici. Ces expressions émues comme « très docte et vertueux », « lequel je aime et revere », etc., R. les réserve pour des amis et des protecteurs très chers, Amy, Tiraqueau, Langey.

Remarquons que si R. fait étudier le fils de Bridoye sous Boyssonné, à Toulouse, en 1546, il commet un anachronisme volontaire, puisque B. s'était fixé à Chambéry dès 1539. Cf. *Chronologie rabel.*, t. I, p. cxxxvii-cxxxix, *R. E. R.*, IV, 46, 114, et notre *Vie de Rabelais*, éd. Garnier. (C.)

Comment Hippothadée, theologien, donne conseil à
Panurge sus l'entreprinse de mariage.

CHAPITRE XXX.

Le dipner au dimanche subsequence ne feut si tost prest comme les
5 invitez comparurent, excepté Bridoye, lieutenant de Fonsbeton ¹. Sus
l'apport de la seconde table, Panurge en parfonde ² reverence dist :

« Messieurs, il n'est question que d'un mot. Me doibs je marier ou
non ? Si par vous n'est mon doute dissolu ³, je le tiens pour insoluble,
comme sont *Insolubilia de Alliaco* ⁴ ; car vous estes tous esleuz, choisiz
10 et triez, chascun respectivement en son estat, comme beaulx pois sus
le volet ⁵. »

Le pere Hippothadée, à la semonce ⁶ de Pantagruel et reverence de
tous les assistans, respondit en modestie incroyable :

« Mon amy, vous nous demandez conseil, mais premier fault que
15 vous mesmes vous conseillez. Sentez vous importunement en vostre
corps les aiguillons de la chair ?

— Bien fort (respondit Panurge), ne vous desplaise, nostre pere.

Ligne 4. E : *disner* — E : *dimenche* — E : *fut* — l. 6. E : *profonde* — l. 7. E :
Mesieurs — E : *doibz* — l. 8. A, E : *Si par vous mon doute n'est dissolu* — l. 9.
A, E : *comme sont Insolubilia de Alliaco* manque — l. 10. E : *beaux pois sur*

1. Il existe, aux environs de Poitiers, non
loin du chemin, bien connu de R., qui va de
Ligugé à Poitiers, une source qui porte ce
nom. (P.)

2. Profonde. Cf. l. I, ch. xxiii, n. 120 « son-
doit le *parfond* ».

3. Résolu.

4. Pierre d'Ailly, docteur scolastique. Voir

l. II, ch. xvi, n. 51. Le traité auquel R. fait
ici allusion a pour titre : *Destructiones modorum
significandi. Conceptus et insolubilia secundum
viam nominalium, magistri Petri de Aillyaco.*
(P.)

5. Sorte de sas ou petite claie : en Lorraine,
volette.

6. Invitation. De *semondre*, inviter.

— Non fait il (dist Hippothadée), mon amy. Mais, en cestuy estrif⁷, avez vous de Dieu le don et grace speciale de continence?

20 — Ma foy non, respondit Panurge.

— Mariez vous donc, mon amy, dist Hippothadée; car trop meilleur est soy marier que ardre⁸ on feu de concupiscence⁹.

— C'est parlé cela (s'escria Panurge) gualantement, sans circumbilivaginer¹⁰ autour du pot. Grand mercy, monsieur nostre pere. Je me
25 mariray sans point de faulte, et bien tost. Je vous convie à mes nopces. Corpe de galline¹¹, nous ferons chere lie¹². Vous aurez de ma livrée, et si mangerons de l'oye, cor beuf¹³, que ma femme ne roustira point¹⁴. Encores vous priray je mener la premiere dance des pucelles¹⁵, s'il vous plaist me faire tant de bien et d'honneur, pour la pareille. Reste
30 un petit scrupule à rompre, petit, diz je, moins que rien. Seray je point coqu?

— Nenny dea¹⁶, mon amy (respondit Hippothadée), si Dieu plaist.

— O, la vertus de Dieu (s'escria Panurge) nous soit en ayde! Où me renvoyez vous, bonnes gens? Aux conditionales¹⁷, les quelles en

Ligne 22. E : au feu — l. 23. E : galatement — l. 25. E : marieray — E : point — l. 27. E : corbeuf — l. 28. E : point — E : dyje — l. 31. E : point coqu — l. 33. E : vertu de bien — l. 34. E : lesquelles

7. Embarras. Cf. ch. ix, n. 17.

8. Brûler, archaïsme (Sainéan, t. II, p. 121).

9. Saint Paul, 1^{re} épître aux Corinthiens, VII, 9 : « Quod si non se continent, nubant. Melius est enim nubere quam uri. » (P.)

10. Tourner autour du centre (*circa umbilicum vagari*), forgé par R. Cf. ch. xxii : *circumbilivagation* (Sainéan, t. II, p. 400-401).

11. Juron forgé sur le type de l'euphémisme napolitain *Sangue di gallina*, pour *Sangue di Cristo* (Sainéan, t. I, p. 145).

12. Joyeuse chère. Archaïsme.

13. Juron dans lequel le nom de Dieu, par euphémisme, a été changé en *bœuf*. Cf. ch. xx : *ventre beuf*, *vertus beuf*, et ch. xxxvi : *par la mort beuf* (Sainéan, t. II, p. 348).

14. Allusion à l'invitation fallacieuse de

Pathelin au drapier : *Et si, mangerez de mon oye, Par Dieu ! que ma femme rotist.*

Maistre Pierre Pathelin, v. 300.

15. Il n'y avait rien de choquant alors à voir un ecclésiastique ouvrir la danse. Du Fail, dans un tableau de noces villageoises, nous montre un curé de campagne dansant éperdument avec toutes les commères. Voir *Propos rustiques facecieux*, t. I, p. 24. (P.)

16. Certes. Particule renforçant l'affirmation ou la négation. *R. E. R.*, VIII, 158-160.

17. Terme de dialectique, auquel R. conserve sa forme latine (*conditionalis*). L'exemple de *conditionnelle* dont se sert Panurge : « si mon mulet transalpin voloit, mon mulet transalpin auroit aesles », était vraisemblablement traditionnel dans les écoles. (P.)

35 dialectique reçoivent toutes contradictions et impossibilités. Si mon
mulet transalpin voloit, mon mulet transalpin auroit æsles. Si
Dieu plaist, je ne seray point coqu ; je seray coqu si Dieu plaist.

« Dea, si feust condition à laquelle je puisse obvier, je ne me deses-
pererois du tout ; mais vous me remettez au conseil privé de Dieu,
40 en la chambre de ses menuz plaisirs. Où prenez vous le chemin pour
y aller, vous aultres François ? Monsieur nostre pere, je croy que
vostre mieulx sera ne venir pas à mes nopces. Le bruyt et la triballe ¹⁸
des gens de nopces vous romperoient tout le testament ¹⁹. Vous
aymez repous, silence et solitude. Vous n'y viendrez pas, ce croy je.
45 Et puyz vous dansez assez mal, et seriez honteux menant le pre-
mier bal. Je vous envoieray du rillé ²⁰ en vostre chambre, de la livrée
nuptiale ²¹ aussy. Vous boirez à nous, s'il vous plaist.

— Mon amy (dist Hippothadée), prenez bien mes parolles, je vous
en prie. Quand je vous diz : « S'il plaist à Dieu », vous fays je tord ?
50 Est ce mal parlé ? Est ce condition blasphème ou scandaleuse ?
N'est ce honorer le Seigneur, createur, protecteur, servateur ? N'est
ce le reconnoistre unique dateur de tout bien ? N'est ce nous declai-
rer tous dependre de sa benignité, rien sans luy n'estre, rien ne valoir,
rien ne pouvoir, si sa sainte grace n'est sus nous infuse ? N'est ce mettre
55 exception canonicque à toutes nos entreprisnes, et tout ce que propo-
sons remettre à ce que sera disposé par sa sainte volonté, tant es
cieulx comme en la terre ? N'est ce veritablement sanctifier son benoist
nom ?

Ligne 35. E : *dialecticque* — A : *reçoipvent* — l. 36. E : *volloit* — E : *æles* — l. 37.
E : *point coqu* — E : *seray coqu* — l. 38. E : *just* — l. 41. E : *autres* — l. 42. E :
bruit — l. 43. E : *romproient* — l. 44. E : *repos* — l. 45. E : *puis* — l. 48. E : *paroles*
— l. 49. E : *dy* — E : *fais je tort* — l. 52. E : *reconnoistre unique* — l. 53. E : *despendre*
— l. 54. E : *sur nous* — E : *metre* — l. 55. E : *canonique* — E : *noç* — E : *ce que nous*
proposons — l. 57. E : *cieulx qu'en terre*

18. Agitation, substantif forgé par R. sur le
verbe *triballer*, secouer, terme poitevin (Sai-
néan, t. II, p. 142).

19. La tête. Jeu de môt créé plaisamment
de *testa* et *mens*.

20. Graisse de porc rôtie, analogue aux fa-
meuses *rillettes* de Tours.

21. Rubans de couleur ou autres menus pré-
sents que le marié distribuait à ses parents,
alliés et amis, le jour de ses noces.

« Mon amy, vous ne serez point coqu si Dieu plaist. Pour sçavoir
60 sur ce quel est son plaisir, ne fault entrer en desespoir, comme
de chose absconse et pour laquelle entendre faultroit consulter son
conseil privé et voyager en la chambre de ses très saintz plaisirs ²².
Le bon Dieu nous a faict ce bien qu'ilz nous les a revelez, annoncez,
declairez et apertement descriptz par les sacres bibles.

65 « Là vous trouverez que jamais ne serez coqu, c'est à dire que jamais
vostre femme ne sera ribaulde, si la prenez issue de gens de bien,
instruicte en vertus et honesteté, non ayant hanté ne frequenté com-
paignie que de bonnes meurs, aymant et craignant Dieu, aymant com-
plaire à Dieu par foy et observation de ses saintz commandemens,
70 craignant l'offenser et perdre sa grace par default de foy et transgres-
sion de sa divine loy, en laquelle est rigoureusement defendu adul-
tere et commendé adhærer uniquement à son mary, le cherir, le ser-
vir, totalement l'aymer après Dieu ²³.

« Pour renfort de ceste discipline, vous, de vostre cousté, l'entre-
75 tiendrez en amitié conjugale, continuerez en preud'homie, luy
monstrerez bon exemple, vivrez pudiquement, chastement, vertueu-
sément en vostre mesnaige, comme voulez qu'elle, de son cousté,
vive; car, comme le miroir est dict bon et parfaict, non celluy
qui plus est orné de dorures et pierreries, mais celluy qui veritable-
80 ment repræsente les formes objectes, aussi celle femme n'est la plus

Ligne 59. E : *point cocu* — E : *savoir* — l. 63. E : *ha* — E : *qu'il nous les ha* — l. 64. E : *appertement* — E : *sacrees* — l. 65. E : *cocu* — l. 66. A : *issüe* — l. 67. E : *honesteté* — l. 68. E : *aimant et craignant* — l. 70. E : *deffault* — l. 71. E : *rigoreusement* — l. 72. E : *commandé* — A, E : *adberer uniquement* — l. 73. A : *uniquement* ; E : *uniquement* — l. 74. E : *costé* — l. 75. E : *preudbommie* — l. 76. E : *pudiquement* — l. 77. A : *comme voulez que, de son cousté, vive* ; E : *comme voulez que, de son costé, vive* — l. 78. E : *miroir* — E : *parfaict* — E : *celuy* — l. 79. E : *celuy* — l. 80. A, E : *represente* — A : *aussy*

22. Réminiscence du *Deutéronome*, XXX, 11-14 : « Mandatum hoc quod ego præcipio tibi hodie, non supra te est, neque procul positum.

Nec in cœlo situm ut possis dicere : quis

nostrum valet ad cœlum ascendere, ut deferat illud ad nos et audiamus atque opere compleamus ? » *R. E. R.*, VIII, 433.

23. Ce portrait de la « femme forte » est inspiré des *Proverbes*, XXXI, 10, 31 : « Mulie-

à estimer laquelle seroit riche, belle, elegante, extraicte de noble race, mais celle qui plus s'efforce avecques Dieu soy former en bonne grace et conformer aux meurs de son mary²⁴.

- « Voyez comment la lune ne prend lumiere ne de Mercure ne de
 85 Juppiter ne de Mars ne d'aultre planete ou estoille qui soyt on ciel ;
 elle n'en reçoit que du soleil, son mary, et de luy n'en reçoit point
 plus qu'il luy en donne par son infusion et aspectz²⁵. Ainsi serez vous
 à vostre femme en patron et exemplaire de vertus et honesteté, et con-
 tinuement implorerez la grace de Dieu à vostre protection.
 90 — Vous voulez doncques (dist Panurge, fillant les moustaches de
 sa barbe) que j'espouse la femme forte descrite par Solomon ? Elle
 est morte, sans poinct de faulte. Je ne la veid oncques, que je saiche ;
 Dieu me le vueille pardonner. Grand mercy toutesfoys, mon pere.
 Mangez ce taillon de massepain ; il vous aydera à faire digestion. Puy
 95 boirez une coupe de hippocras²⁶ clairret ; il est salubre et stoma-
 chal. Suyvons. »

Ligne 85. E : *Jupiter* — E : *autre* — E : *soit au* — l. 86. A : *elle n'en recoit* —
 E : *luy n'en recoit* — E : *point* — l. 87. E : *aspect* — l. 88. E : *honesteté* — l. 91.
 E : *Salomon* — l. 92. E : *point* — A : *veidz* ; E : *veiz* — E : *sache* — l. 93. A : *me le*
veuille ; E : *le me vueille* — l. 94. E : *massepain* — E : *puis* — l. 95. E : *coppe d'hip-*
pocras

rem fortem quis inveniet, etc. ». Mais il n'y a pas de rapports dans le détail de l'expression entre le texte de R. et celui de la Bible. (P.)

24. Cette comparaison est empruntée aux *Préceptes matrimoniaux* de Plutarque, ouvrage qui, traduit en français, en 1535, par Jehan

Lodé et réimprimé en 1536 et 1545, avait alors un très grand succès. (P.)

25. Cette comparaison est un autre emprunt aux *Préceptes matrimoniaux* de Plutarque, IX. (P.)

26. *Vinum hippocraticum*, vin aromatisé avec de la cannelle. (D.)

Comment Rondibilis, medicin, conseille Panurge.

CHAPITRE XXXI.

Panurge, continuant son propous, dist :

« Le premier mot, que dist celluy qui escouilloit les moines beurs ¹
5 à Saussignac ², ayant escouillé le frai ³ Cauldaureil ⁴, feut : « Aux
aultres ». Je diz pareillement : « Aux aultres ».

« Czà, monsieur nostre maistre Rondibilis, depeschez moy. Me
doibz je marier ou non ?

— Par les ambles de mon mulet (respondit Rondibilis), je ne sçay
10 que je doibve respondre à ce probleme. Vous dictez que sentez en
vous les poignans aiguillons de sensualité. Je trouve en nostre
Faculté de Medicine, et l'avons prins de la resolution des anciens
platoniques, que la concupiscence charnelle est refrenée par cinq
moyens ⁵.

15 « Par le vin.

— Je le croy (dist frere Jan). Quand je suis bien yvre, je ne demande
qu'à dormir.

— J'entends (dist Rondibilis) par vin prins intemperamment, car
par l'intemperance du vin advient au corps humain refroidissement

Ligne 3. E : *propous* — l. 4. E : *celuy* — E : *moynes burs* — l. 5. A : *Sausignac* ; E :
E : *Suasignac* — E : *frey Cauldaureil*, *dist* : — E : *autres* — l. 6. E : *dy* — E :
autres — l. 7. E : *Ça* — A : *despeschez* ; E : *depesche* — l. 10. E : *dictes* — l. 11. E :
aguillons — l. 13. E : *platoniques* — l. 16. E : *suis* — l. 18. E : *j'entendz*

1. Burs, prononciation parisienne. Sens : de couleur brune, noirâtre. (Sainéan, t. II, p. 147 et 159.)

2. Peut-être Saussenac, diocèse d'Albi. On ne sait quel fait vise ici R.

3. Frère. Cf. l. II, ch. VII, l. 129 : « frai Inigo. »

4. Chaude-oreille. R. s'amuse du rapprochement de *frai* et de *cauld* (chaud).

5. Rondibilis développe ici une thèse que Plutarque a exposée dans ses *Symposiaca*, III, 5 (652 D), et que Tiraqueau a reprise dans son *De legibus connubialibus*, XV, 98. Cf. R.E.R., III, 258. (P.)

- 20 de sang, resolution des nerfs, dissipation de semence generative, hebetation des sens, perversion des mouvemens, qui sont toutes impertinences à l'acte de generation. De fait, vous voyez paint Bacchus, dieu des yvrognes, sans barbe et en habit de femme, comme tout effœminé, comme eunuque et escouillé. Aultrement est du vin prins
- 25 temperement. L'antique proverbe nous le designe, on quel est dict que Venus se morfond sans la compaignie de Ceres et Bacchus ⁶. Et estoit l'opinion des anciens, scelon le recite Diodore Sicilien ⁷, mesmement des Lampsaciens, comme atteste Pausanias ⁸, que messer Priapus feut filz de Bacchus et Venus.
- 30 « Secondement, par certaines drogues et plantes, les quelles rendent l'homme refroidy, maleficié et impotent à generation. L'experience y est en *nymphæa heraclia* ⁹, amerine ¹⁰, saule, chenevé ¹¹, periclymenos ¹²,

Ligne 20. E : *nerfz* — l. 23. E : *yvrongnes* — l. 24. E : *effeminé* — E : *autrement* — l. 25. E : *antique* — E : *auquel* — l. 27. E : *selon* — A, E : *le recit de Diodore* — l. 28. E : *le grand Pausanias* — l. 21. E : *fut* — l. 30. E : *lesquelles* — l. 32-33. E : *periclymenos, temarix*

6. « Sine Cerere et Libero friget Venus », dit Térence, *Ennuque*, IV, 5. Ce dicton était devenu proverbial dans la littérature bachique. On le rencontre, par exemple, dans la *Condamnacion de Bancquet*, de Nicolas de la Chesnaye (1507) :

Scavez-vous que Terence en dit ?
Sine Bacho friget Venus.

Discours du docteur prolocuteur. (P.)

7. Livre IV, ch. vi, § 1.

8. Livre IX, ch. 31, § 2. Ce texte, comme le précédent, est cité par Tiraqueau, *De leg. conn.* IX, 156, à propos du proverbe : Sine Cerere et Baccho friget Venus. Voir *R.E.R.*, III, 255.

9. *Nymphæa alba*. L. (Nymphéacée) *νυμφαίξ*, Théophr., *H. P.*, IX, 13. « *Nymphæa nata traditur nymphæ zelotypiâ erga Herculem mortuâ.* » Pline, XXV, 37. Il a passé de tout temps pour antiaphrodisiaque : « *Venerem in totum adimit... nymphæa heractia.* » Pline, XXVI, 61. G. Bouchet (*Serées*), le recommande pour

« remédier aux esguillons de la chair » chez les nourrices. Tautvry (1712) le dit propre à « calmer les ardeurs amoureuses ». Il n'y a pas longtemps que les ménagères sarthoises en faisaient ingérer la décoction à leurs époux, réservistes ou territoriaux, à la veille des périodes d'instruction militaire pour se prémunir contre leurs infidélités. (D)

10. *Amerina* (Théophraste, *H. P.*, I, 5) *Sabina* ou *Amerina*, variété d'osier à « baguettes grêles et rouges », décrite par Columelle, *De re rust.*, IV., 30. Sorte de saule utilisée pour faire des liens : « *Candidior amerina, sed paulo fragilior, ideo solido ligat nexu.* » Pline, *H. N.*, XVI, 69. Ce serait, pour Fée, *Salix helix*, L. Au xvii^e siècle, les Provençaux appelaient *amarinier* un saule que Hugues de Solier nomme *amerina*, ou *Salix viminalis* et qui est, pour Legré, *Salix viminalis* L. Enfin, pour Gillet et Magne, l'amarinier de Provence est *Salix vitellina* L., var. de *S. alba* L.

L'*amerina* passait pour antiaphrodisiaque

tamarix ¹³, vitex ¹⁴, mandragore ¹⁵, cigüe ¹⁶, orchis le petit ¹⁷, la peau d'un hippopotame ¹⁸, et aultres, les quelles dedans les corps humains,

Ligne 34. E : *autres*.

sans doute à cause de son emploi comme lien (magie analogique ou sympathique).

Si l'on dissocie, dans ce passage, le saule de l'amérine, on peut aussi trouver dans les auteurs mention de ses vertus réfrigérantes : « Folia [salicis] contrita et pota intemperentiam libidinis coercent, atque in totum auferunt usum, saepius sumpta. » Pline, *H. N.*, XXIV, 37.

Pomorum in succo flos partus destruit hujus. Sa fleur prise en pommé la semence supprime, dit l'École de Salerne. Texte 77.

Les vertus anaphrodisiaques du saule blanc, encore notées par Dalechamps, ont été réhabilitées de nos jours : on prescrit avec avantage contre l'éréthisme génital l'extrait fluide de chatons de saule blanc. (D.)

11. Chenevis, graine du chanvre (*Cannabis sativa* L., Cannabinée : « Semen cannabis extinguer genituram virorum dicitur. » Pline, XX, 97. R. oublie l'opinion contraire de Galien (*De alim fac.*, I, 34) quand il répète que la semence du Pantagruelion « estainct en l'home la semence generative qui en mangeroit beaucoup et souvent ». (ch. XLIX) (D.)

12. Nom donné par les anciens botanistes à diverses espèces de chèvrefeuille : le *Clymenus* de Pline (XXV, 33) est, pour Fée, *Lonicera periclymenum* L. Le *περικλυμενον* de Dioscoride (IV, 14) est pour Fée, *Lonicera periclymenum* L. ? et, pour Sprengel, *Convolvulus arvensis* L. ? Cependant, ce que Mathiolo figure (Comm. s. Diosc., éd. de 1562, p. 522) sous le nom de *Periclymenum* est *Lonicera caprifolium* L.

Pline dit, à propos du *Clymenus* : « hic indicandum est dum medeatur, sterilitatem pota etiam viris fieri. » (XXV, 33). Pour Dioscoride, l. IV, ch. 13, la feuille du *Periclymenum* rend stériles les femmes qui en avalent pendant 37 jours. (D.)

13. « On dit qu'incorporant [ses] cendres en pissat d'un bœuf chastré et les prenant par la bouche...elles refroidiront entierement la personne pour le regard du jeu d'amour. » Pline, *H. N.*, XXIV, trad. du Pinet.

14. *Vitex agnus castus*, L., Gattilier, Verbénacée du littoral méditerranéen. — Latone, réfugiée à Déios, aurait abrité sous cet arbrisseau sa fille Diane, déesse de la chasteté. Aussi, au dire de Pline, les Athéniennes, obligées à la continence pendant les fêtes de Cérés ou Thesmophories, en répandaient les feuilles sur leur lit. *H. N.*, XXIV, 38. Les vertus antiaphrodisiaques du *vitex* sont vantées par Platon, Galien et Pline : « *Ad Venerem impetus inhibent* », dit Pline (*loc. cit.*) de ses feuilles et graines. (D.)

15. *Mandragora officinalis*, Mill., Solanée. Plante vireuse déjà prescrite par Hippocrate, Galien et Celse comme narcotique pré-opératoire (cf. H. Leclerc, *La Mandragore*, Presse médicale, n° 102, 23 décembre 1922, p. 2138-2140), et par Pline comme stupéfiante, *H. N.*, XXV, 94, mais non comme anaphrodisiaque. (D.)

16. *Conium maculatum* L., ou Grande Ciguë (Ombellifère), « Extinguit [cicuta] venerem...testibus circa pubertatem illita. » Pline, XXV, 95. Avicenne en dit autant (D.)

17. La souche de nombreuses Orchidées produit des ophyrodobulbes ou bulbotubercules ; l'analogie des bulbes géminés avec les testicules a fait donner à ces espèces le nom d'*Orchis ὄρχις*, testicule), *morio* (μόριον, parties génitales) ou *satyrion*. De ces deux tubercules, l'un assure la nutrition de la plante actuelle et se flétrit progressivement ; l'autre emmagasine des réserves pour la pousse de l'année suivante. Il y en a donc un gros et un petit. Selon Théo-

35 tant par leurs vertus elementaires que par leurs proprietz specificques, glassent et mortifient le germe prolificque, ou dissipent les espritz qui le doibvoient conduire aux lieux destinez par nature, ou oppilent¹⁹ les voyes et conduictz par les quelz pouvoit estre expulsé, comme au contraire nous en avons qui eschauffent, excitent et habilitent l'homme
40 à l'acte venerien.

— Je n'en ay besoing (dist Panurge), Dieu mercy et vous, nostre maistre. Ne vous desplaise toutesfoys ; ce que j'en diz n'est par mal que je vous veuille.

— Tiercement (dist Rondibilis), par labeur assidu ; car en icelluy
45 est faicte si grande dissolution du corps, que le sang qui est par icelluy espars, pour l'alimentation d'un chascun membre, n'a temps ne loisir ne faculté de rendre celle resudation seminale²⁰ et superfluité de la tierce concoction²¹. Nature particuliairement se la reserve, comme trop plus necessaire à la conservation de son individu qu'à la multiplica-
50 tion de l'espece et genre humain. Ainsi est dicte Diane chaste, laquelle continuellement travaille à la chasse²². Ainsi jadis estoient dictz les castres²³, comme castes, es quelz continuellement travailloient les

Ligne 36. E : *glacent* — l. 37. E : *devoient* — l. 38. E : *lesquelz* — l. 39. E : *l'homme* manque — l. 42. E : *dy* — l. 44. A, E : (*dist Rondibilis*) manque — E : *iceluy* — l. 45. E : *de corps* — E : *iceluy* — l. 46. E : *n'ba* — E : *loysir* — l. 48. E : *particulierement* — l. 51. E : *estoyent*

phraste (l. IX, ch. XIX), « le plus grand des deux tubercules de l'orchis ou satyriion pris dans du lait de chèvre favorise l'acte vénérien, tandis qu'au contraire le plus petit l'empêche. » Cf. Pline, XXVI, 62. A quelle espèce d'orchis Rabelais fait-il allusion ? *O. bifolia* L. ? *O. mascula* L. ? *O. morio* L. ? (D.)

18. « Venerem inhibet... hippopotami frontis e sinistra parte pellis in inguina adalligata. » Pline, *H. N.*, XXXII, 50 et XXVIII, 31. (D.)

19. Obstruent, latinisme, de *oppilare*, même sens.

20. Sécrétion spermatique. (D.)

21. Dans les conceptions médicales du

temps, la première concoction (stomacale) transformait les aliments en chyle (auj. chyme) — la deuxième (hépatique) perfectionnait l'élaboration du chyle — la troisième, prémonitoire de l'assimilation, avait lieu aux extrémités de l'arbre veineux, dans l'intimité des tissus. Le liquide spermatique est donc pour R., comme pour Aristote, une sorte d'excédent de l'assimilation. Cf. Aristote, *Gener. anim.*, I, 12, 10-14. (D.)

22. Réminiscence de Lucien, *Dialogue des Dieux*, 19.

23. Camps. Du latin *castra*, même sens. Ce rapprochement entre *casta* et *castra* est dans l'*Etymologicum* d'Isidore de Séville : « castra

athletes et soubdars. Ainsi escript Hippocrates, *lib. de aere, aqua et locis*, de quelques peuples en Scythie les quelz, de son temps, plus
 55 estoient impotens que eunuches à l'esbatement venerien ²⁴, par ce que continuellement ilz estoient à cheval et au travail, comme au contraire disent les philosophes oysiveté estre mere de luxure.

« Quand l'on demandoit à Ovide quelle cause feut parquoy Ægistus devint adultere, rien plus ne respondoit si non par ce qu'il estoit
 60 ocieux ²⁵, et qui houteroit oysiveté du monde, bien toust periroident les ars de Cupido ²⁶. Son arc, sa trousse et ses fleches luy seroient en charge inutile; jamais n'en feriroit persone ²⁷, car il n'est mie si bon archier qu'il puisse ferir les grues volans par l'aer et les cerfz relancez par les boucaiges, comme bien faisoient les Parthes, c'est à dire les
 65 humains tracassans et travaillans; il les demande quoyz ²⁸, assis, couchez et à sejour.

« De faict, Theophraste, quelques foys interrogé quelle beste, quelle chose il pensoit estre amourettes, respondit que c'estoient passions des esprits ocieux ²⁹. Diogenes pareillement disoit ³⁰ paillardise estre
 70 l'occupation des gens non aultrement occupez. Pourtant Canachus, sicyonien sculpteur, veulent donner entendre que oysiveté, paresse, non chaloir, estoient les gouvernantes de ruffiennerie, feist la statue

Ligne 53. E : *souldars* — E : *Hippo.* — l. 58. E : *fut pourquoy* — l. 59. A : *sy non* — l. 60. E : *osteroit* — A, E : *tost* — l. 61. E : *flesches* — l. 62. A, E : *personne* — l. 67. E : *fois* — E : *quelle beste ou quelle* — l. 68. E : *c'estoit* — l. 69. A : *des espritz*; E : *d'espritx* — l. 71. E : *voulant* — l. 72. A : *ruffiennerie*

sunt ubi miles steterit; dicta autem castra quasi casta, eo quod ibi castraretur libido. » (P.)

24. « Minime autem fœcunda ea gens est », Hipp., *de aere, aquis et locis*, in *Hipp. Coi. . . opera*, éd. par Cornaro, Paris, Guillard, 1546, in-8°, p. 91. (D.)

25. D'après les *Remedia amoris*, v. 161-162 :

Quaeritis, Aegisthus quare sit factus adulter :
 In promptu caussa est, desidiosus erat.

26. Cf. Ovide, *Rem. Am.*, v. 139-140 :

Otia si tollas, periere Cupidinis arcus,

Contemtæque jacent et sine luce faces.

27. R. applique ici aux hommes ce que, dans le dialogue de Lucien cité n. 22, Éros disait de Diane, qu'il ne pouvait l'atteindre de ses flèches, parce qu'elle était sans cesse à courir dans les montagnes : « οὐδὲ κατὰλαβεῖν αὐτὴν οἶόντε, φεύγουσαν ἀεὶ διὰ τῶν ὄρων. » (P.)

28. Cois, tranquilles.

29. Cf. Théophraste, fragment 114 : πᾶθος ψυχῆς σχολαζούσης.

30. D'après Diogène Laërce, VI, 2, § 51.

de Venus assise, non debout comme avoient fait tous ses predecesseurs ³¹.

75 « Quartement, par fervente estude; car en icelle est faicte incredible resolution des espritz, tellement qu'il n'en reste de quoy poulsier aux lieux destinez ceste resudation generative et enfler le nerf caverneux ³² duquel l'office est hors la projecter pour la propagation d'humaine nature.

80 « Qu'ainsi soit, contemplez la forme d'un homme attentif à quelque estude; vous voirez en luy toutes les arteres du cerveau bendées comme la chorde d'une arbaleste pour luy fournir dextrement espritz suffisans à emplir les ventricules du sens commun, de l'imagination et apprehension, de la ratiocination et resolution, de la memoire et
85 recordation ³³, et agilement courir de l'un à l'autre par les conduictz manifestes en anatomie sus la fin du retz admirable ³⁴ on quel se ter-

Ligne 76. E : *de quoy porter* — l. 77. E : *nerfz* — l. 78. F : *prajecter* ; A, E : *projeler* — l. 81. E : *voirrez* — l. 84. E : *rationation* — l. 85. E : *autre* — l. 86. E : *auquel*

31. C'est Pausanias qui donne ce renseignement (II, 10, § 5). Avant R., Tiraqueau en avait fait un argument en faveur de sa thèse. Voir *De leg. conn.*, IX, 128. Dans ce même passage, R. pouvait trouver rassemblés les témoignages d'Ovide, de Diogène et de Théophraste. Cf. *R. E. R.*, III, 256. (P.)

32. Les corps caverneux ne sont point des nerfs, mais sont constitués par du tissu érectile renfermé dans une gaine fibreuse. (D.)

33. R. ne précise pas les localisations. L'école péripatéticienne, avec Albert le Grand, place le *sensorium commune* dans la partie antérieure du cerveau, l'*æstimativa* dans la partie antérieure et la *phantasia* dans la partie moyenne du ventricule moyen, la mémoire dans la partie postérieure du cerveau. — Chauliac situe le sens commun dans la partie antérieure et l'imaginative dans la seconde partie du ventricule antérieur; la *pensive* et la *raisonnante* dans

le ventricule moyen; la mémoire et recordation dans le ventricule postérieur. — Mondoville place l'imaginative dans le ventricule antérieur, l'appréciative dans le médian, la mémoire dans le dernier. — G. Bigot localise le *sens commun* dans le ventricule moyen, avec l'estimative et l'imaginative; et la mémoire dans le postérieur. — A noter qu'Aristote place le sens commun dans le cœur, et que Galien n'en parle pas. Les termes suivants sont employés dans le sens qu'ils avaient ordinairement dans la scolastique : l'*imagination* est la faculté de se représenter les images, l'*apprehension*, celle de les percevoir; la *mémoire* consiste à se représenter un objet passé, comme passé; la *recordation* est l'opération qui reconstruit un souvenir dont les images sont partiellement détruites. Cf. Gilson, *op. cit.*, p. 85-87. (D.P.)

34. Le *Plexus mirabilis*. Cf. ch. IV, n. 25.

minent les arteres, les quelles de la senestre armoire ³⁵ du cœur pre-
noient leur origine ³⁶ et les espritz vitaulx affinoient en longs ambagés
pour estre faictz animalx, de mode que, en tel personnage studieux,
90 vous voirez suspendues toutes les facultez naturelles, cesser tous sens
exterieurs, brief, vous le jugerez n'estre en soy vivant, estre hors soy
abstract par ecstase, et direz que Socrates n'abusoit du terme, quand
il disoit philosophie n'estre aultre chose que meditation de mort ³⁷.

« Par adventure est ce pour quoy Democritus se aveugla ³⁸, moins
95 estimant la perte de sa veue que diminution de ses contemplations,
les quelles il sentoit interrompues par l'esguarement des œilz.

« Ainsi est vierge dicte Pallas, déesse de sapience, tutrice des gens
studieux; ainsi sont les Muses vierges, ainsi demeurent les Charites
en pudicité eternelle; et me soubvient avoir leu que Cupido, quelques
100 foys interrogé de sa mere Venus pour quoy il n'assailloit les Muses,
respondit qu'il les trouvoit tant belles, tant nettes, tant honestes, tant
pudiques et continuellement occupées, l'une à contemplation des
astres, l'autre à supputation des nombres, l'autre à dimension des corps
geometricques, l'autre à invention rhetoricque, l'autre à composition
105 poëtique, l'autre à disposition de musique, que, approchant d'elles,
il desbandoit son arc, fermoit sa trousse et extaignoit son flambeau,
par honte et craincte de leurs nuire, puy houstoit le bandeau de ses
œilz pour plus apertement les veoir en face et ouyr leurs plaisans

Ligne 87. E : *lesquelles* — A : *cœur* — l. 88. E : *ambages* — l. 89. A, E : *de mode qu'en* — E : *personnage* — l. 90. E : *voyrrez* — l. 91. E : *vivant* — l. 93. E : *autre* — l. 94. E : *Paraventure* — E : *pourquoy* — E : *s'aveugla* — l. 96. E : *lesquelles* — E : *esgarement* — A, E : *yeulx* — l. 99. E : *souvient* — l. 99-100. E : *quelque fois* — l. 101. E : *honestes* — l. 103. A : *l'autre a supputation* — A : *l'autre a contemplation* — l. 104. E : *rhetorique* — l. 105. E : *poetique* — l. 107. A, E : *de honte* — E : *crainte* — E : *leur* — E : *puis ostoit* — l. 108. A, E : *yeulx* — E : *ouir*

35. Le ventricule gauche. C'est la première fois que R. emploie cette métaphore. (D.)

36. R. place ici le lieu de naissance ou transformation des esprits vitaux ou esprits animaux dans l'hexagone de Willis. C'est une opinion personnelle. Les Arabes, suivis par du Laurens et Riolan, en rapportent l'origine

au ventricule moyen; Bauhin, Hoffmann, à la substance cérébrale. (D.)

37. Au témoignage de Platon, dans le *Phédon*, 64 A.

38. R. emprunte ce trait soit au traité de Plutarque *Sur la curiosité*, 531 E, soit à Cicéron. *Tusculanes*, V, 39, § 114.

chantz et odes poëtiques ; là, prenoit le plus grand plaisir du monde,
 110 tellement que souvent il se sentoit tout ravy en leurs beaultez et bonnes
 graces, et s'endormoit à l'harmonie, tant s'en fault qu'il les voulsist
 assaillir ou de leurs estudes distraire ³⁹.

« En cestuy article je comprens ce que escript Hippocrates on livre
 susdict, parlant des Scythes, et, au livre intitulé *De geniture*, disant
 115 tous humains estre à generation impotens es quelz l'on a une foys
 couppe les arteres parotides ⁴⁰, les quelles sont à cousté des aureilles,
 par la raison cy davant exposée quand je vous parlois de la resolution
 des espritz et du sang spirituel ⁴¹, duquel les arteres sont receptacles ;
 aussi qu'il maintient grande portion de la geniture sourdre du cerveau
 120 et de l'espine du dors ⁴².

« Quintement, par l'acte venerien.

— Je vous attendois là (dist Panurge) et le prens pour moy. Use
 des præcedens qui voudra.

Ligne 109. E : *chants* — E : *poetiques* — l. 113. E : *qu'escript* — E : *au livre* —
 l. 115. E : *esquelz* — E : *ba* — E : *fois* — l. 116. A, E : *qui sont* — E : *costé des oreilles*
 — l. 117. E : *devant* — l. 119. A : *aussy* — l. 120. A : *doux* ; E : *dos* — l. 123. E :
precedens

39. R. développe ici avec un grand charme poétique une idée qu'il emprunte au dialogue de Lucien intitulé : *Aphrodite et l'Amour*. Voir Plattard, *op. cit.*, p. 211.

40. De $\pi\alpha\rho\acute{\alpha}, \sigma\acute{\upsilon}\varsigma$, près de l'oreille. Il n'y a plus d'artères parotides dans notre nomenclature anatomique ; mais les glandes parotides sont traversées par l'artère carotide externe. « Maxima... seminis pars e capite secundum aures in spinalem medullam fertur ». Hippocr., *De Geniturâ liber*. « Qui juxtâ aures sectionem experti sunt, ii Venerem quidem exercent, verùm semen paucum, imbecillum et infoecundum emittunt. » Hipp., *ibid.* (D.)

41. Cette parenthèse est une digression, qu'il faut comprendre ainsi : de même que la *resudation séminale* ne peut se produire dans le cerveau des gens studieux, parce qu'ils font dans leurs études une incroyable *résolution* (consommation), *d'esprits* ; pareillement cette

resudation générative, chez les gens aux artères parotides coupées (dont Hippocrate parle à propos des Scythes), ne trouve plus *conduits et voyes* pour se rendre du cerveau aux lieux destinés par Nature. Cette considération tirée de l'impuissance des gens aux artères parotides coupées se trouve dans Tiraqueau, *De leg. conn.*, XV, 23. Cf. *R. E. R.*, III, 258. (P.)

42. L'épine dorsale. « Tendunt enim in hanc [medullam spinalem] ex omni corpore viâ, et diffundunt ex cerebro in lumbos et in medullam. Postquam autem ad hanc medullam genitura pervenerit, procedit ad rhenes, ... a rhenibus autem transit per medios testes in pudendum. » Hipp., *de Geniturâ*, éd. Cornaro, Paris, 1546, p. 31. Sous l'épigraphe : *de coïtu*, un dessin de Léonard de Vinci cité par Le Double (*Rab. anat.*, p. 231, note) montre des canaux charriant le sperme du cerveau et de la moelle jusqu'aux testicules. (D.)

— C'est (dist frere Jan) ce que Fray Scyllino⁴³, prieur de Saint Vic-
 125 tor lez Marseille, appelle maceration de la chair ; et suys en ceste opi-
 nion (aussi estoit l'hermite de Sainte Radegonde, au dessus de
 Chinon)⁴⁴ que plus aptement ne porroient les hermites de Thebaïde
 macerer leurs corps, dompter ceste paillarde sensualité, deprimer la
 130 rebellion de la chair, que le faisant ving et cinq ou trente foys par
 jour.

— Je voy Panurge (dist Rondibilis) bien proportionné en ses
 membres, bien temperé en ses humeurs, bien complexionné en ses
 espritz, en aage competent, en temps oportun, en vouloir equitable de
 soy marier : s'il rencontre femme de semblable temperature, ilz engen-
 135 dreront ensemble enfans dignes de quelque monarchie transpontine⁴⁵.
 Le plus toust sera le meilleur, s'il veult veoir ses enfans pourvez.

— Monsieur nostre maistre (dist Panurge) je le seray, n'en doubtez,
 et bien toust. Durant vostre docte discours, ceste pusse que j'ay en
 l'aureille m'a plus chatouillé que ne feist oncques. Je vous retiens de
 140 la feste. Nous y ferons chere et demie, je le vous prometz. Vous y
 amenez vostre femme, s'il vous plaist, avecques ses voisines, cella
 s'entend. Et jeu sans villenie⁴⁶. »

Ligne 124. E : *ce que je feray Scyllino* — l. 125. E : *appellé* — E : *suis* — l. 126. A : *aussy* — l. 127. A, E : *pourroient* — l. 129. A, E : *faisant vingt* — l. 129-130. A, E : *par jour* manque — l. 133. E : *eage* — l. 134-135. A : *engendront* — l. 136. A, E : *tost* — l. 138. A, E : *tost* — l. 139. E : *ha* — l. 141. E : *cela* — l. 142. E : *villenni*

43. Burgaud des Marets conjecture que ce personnage pourrait être Roscelino ou Roscelin, qui fut prieur de Saint-Victor en 1250.

44. Sur le coteau dominant Chinon se trouve l'antique chapelle de Sainte-Radegonde creusée dans le roc et occupant la grotte d'un

ermite nommé saint Jean de Chinon. Cette chapelle est sous le vocable de sainte Radegonde, en souvenir de la visite de cette reine à l'ermite. *R.E.R.*, V, 74.

45. D'outre-mer.

46. L'expression était proverbiale.

Comment Rondibilis declare Coquage estre naturellement des apennages de mariage.

CHAPITRE XXXII.

« Reste (dist Panurge continuant) un petit point à vuidier. Vous
5 avez aultres foys veu on confanon¹ de Rome : S. P. Q. R. ; *Si peu que rien*² seray je point coqu ?

— Havre de grace³ (s'escria Rondibilis) que me demandez vous ? Si serez coqu ? Mon amy, je suys marié, vous le serez par cy après ; mais escrivez ce mot en vostre cervelle, avecques un style de fer, que tout
10 home marié est en dangier d'estre coqu. Coquage est naturellement des apennages de mariage. L'ombre plus naturellement ne suyt le corps que Coquage suyt les gens mariez, et, quand vous oirez dire de quelqu'un ces trois motz : « *Il est marié* », si vous dictez : « *Il est doncques, ou a esté, ou sera, ou peut estre coqu* », vous ne serez dict
15 imperit architecte de consequences naturelles.

— Hypochondres de tous les diables (s'escria Panurge) que me dictez-vous ?

— Mon amy (respondit Rondibilis) Hippocrates, allant un jour de

Ligne 2. A, E : *apennages* — l. 5. E : *autrefois* — E : *au confanon* — l. 6. E : *point cocu* — l. 7. A, E : *Avre* — l. 8. E : *cocu* — E : *suis* — l. 9. E : *stile* — l. 10. A, E : *homme* — E : *danger* — E : *coquu* — l. 11. E : *apennaiges* — E : *ombre* — E : *suit* — l. 12. E : *orrez* — l. 13. E : *dictes* — l. 14. E : *ha* — A, E : *peut* — E : *coquu*

1. Gonfanon, drapeau. Italianisme. Cf. l. IV, ch. XXIX : « *confalonier* des Ichthyophages ».

2. C'était là une des interprétations facétieuses des initiales de la formule *Senatus Popu-*

lus Que Romanus, que la ville de Rome avait, au moyen âge, empruntée à l'ancienne république romaine. (P.)

3. Port de grâce ! euphémisme pour *Par Dieu* ! (Sainéan, t. II, p. 344.)

Lango en Polystylo ⁴ visiter Democritus le philosophe, escrivit unes
 20 lettres ⁵ à Dionys, son antique amy, par les quelles le prioit que pendent
 son absence il conduist sa femme chés ses pere et mere, les quelz
 estoient gens honorables et bien famez, ne voulant qu'elle seule
 demourast en son mesnaige, ce neantmoins qu'il veiglast sus elle
 soingneusement et espiast quelle part elle iroit avecques sa mere, et
 25 quelz gens la visiteroient chés ses parens : « Non, escrivoit-il, que je
 me defie de sa vertus et pudicité, laquelle par le passé m'a esté
 explorée et congneue ; mais elle est femme. Voy là tout. »

« Mon amy, le naturel des femmes nous est figuré par la lune, et en
 aultres choses et en ceste qu'elles se mussent, elles se contraignent et
 30 dissimulent en la veue et præsence de leurs mariz. Iceulx absens, elles
 prenent leur adventaige, se donnent du bon temps, vaguent, trotent,
 deposent leur hypocrisie et se declairent : comme la lune en con-
 junction du soleil n'apparoist on ciel ne en terre, mais en son oppo-
 sition, estant au plus du soleil esloignée, reluist en sa plenitude et
 35 apparoist toute, notamment on temps de nuyct ⁶. Ainsi sont toutes
 femmes : femmes.

« Quand je diz femme, je diz un sexe tant fragile, tant variable,
 tant muable, tant inconstant et imperfect ⁷ que Nature me semble

Ligne 19. E : *Polistilo* — l. 19-20. E : *une lettre* — l. 20. E : *antique* — E : *laquelle*
 — E : *pendant* — l. 21. E : *conduisist* — E : *chez* — l. 23. A : *neant moins* — E : *veil-*
last — l. 24. E : *qu'elle* — E : *avec* — l. 26. E : *deffie* — E : *vertu* — E : *ba* — l. 27.
 E : *congneue* — l. 29. E : *autres* — l. 30. E : *presence* — l. 31. E : *prennent* — l. 32. E :
deposant — E : *declarent* — l. 33. E : *du ciel* — l. 34. E : *esloignée* — l. 35. E : *au temps*
 — l. 35-36. E : *ainsi sont toutes femmes* — l. 37. E : *je dy femme, je dy* — E : *fragile* —
 l. 38. E : *imparfaict*

4. *Lango* et *Polystylo* sont les noms modernes des villes connues des Anciens sous les noms de Cos et d'Abdère (en Thrace).

5. Cette épître, qui figure dans les lettres d'Hippocrate à la suite de la collection hippocratique, n'est pas plus authentique que les autres. Cf. Littré, éd. des *Œuvres compl. d'Hip-*

pocrate, t. I, Paris, Baillière, 1839, in-8°, introduction, p. 426 et suiv. (D.)

6. Comparaison empruntée à un texte de Plutarque, *Préceptes matrimoniaux*, IX, 139 C, déjà utilisé plus haut, ch. xxx, l. 84. (P.)

7. Cf. Tiraqueau, *De leg. conn.*, IX, 26 : « Item inconstantes, varias, leves, vagas, mo-

(parlant en tout honneur et reverence) s'estre esguarée de ce bon sens
 40 par lequel elle avoit créé et formé toutes choses, quand elle a basti
 la femme ; et, y ayant pensé cent et cinq foys, ne sçay à quoy m'en
 resouldre, si non que, forgeant la femme, elle a eu esgard à la
 sociale delectation de l'homme et à la perpetuité de l'espece humaine
 plus qu'à la perfection de l'individuale muliebrité. Certes, Platon ⁸
 45 ne sçait en quel ranc il les doibve colloquer : ou des animaus raison-
 nables, ou des bestes brutes ; car Nature leurs a dedans le corps posé en
 lieu secret et intestin un animal, un membre ⁹, lequel n'est es hommes,
 on quel quelques foys sont engendrées certaines humeurs salses,
 nitreuses, bauracineuses ¹⁰, acres, mordicantes, lancinantes, chatouil-
 50 lantes amerement, par la poincture et fretillement douloureux des
 quelles (car ce membre est tout nerveux et de vif sentement) tout le
 corps est en elles esbranlé, tous les sens raviz, toutes affections inte-
 rinées, tous pensemens confonduz ¹¹ ; de maniere que, si Nature ne

Ligne 39. E : *esgarée* — l. 40. E : *ha basti* — l. 41. A, E : *cent et cinq cens* — E : *fois*
 — l. 42. E : *sinon* — E : *ha eu esgard* — l. 44. E : *perfection* — l. 45. A : *colloquer*
 — E : *animautz* ; F : *animans* — l. 46. E : *leurs hu* — l. 47. E : *en bien secret* — l. 48.
 E : *auquel* — E : *fois* — E : *engendrez* — E : *falses* — l. 50. E : *doloureux* — l. 50-51. A,
 E : *desquelz* — l. 52. E : *ravyz* — l. 53. E : *confondus*

biles, instables esse probat. » R. E. R., III, 257.

8. Tout ce développement procède du *Timée*, 90 et 91, mais peut-être indirectement, car R. le trouvait résumé dans Érasme, *Éloge de la Folie*, XVII : « Nam quod Plato dubitare videtur, utro in genere ponat mulierem, rationalium animantium an brutorum, nihil aliud voluit quam insignem ejus sexus stultitiam indicare. . . », et dans Tiraqueau, *De leg. conn.*, I, 14, transcrivant Érasme. (P.)

9. Organe. Ce mot *membre* désigne chez les anciens auteurs, un tissu, un organe, un appareil. Cf. Avicenne et Mondeville, *Anat.*, ch. 1. (D.)

10. Humeurs salées, acres, qui tiennent du borax. Il y a dans le borax, dit Lémery, « une matière vitriolique qui lui [donne] beaucoup

d'âcreté ». Baurax, que R. écrit aussi baurach (I. II, ch. 33) et *bourach* (I. V, ch. 18) est un mot arabe tiré d'Avicenne. « *Baurach*, dit ce dernier (*Canon*, t. I). . ., est fortius sale et est ex genere virtutis ejus ». Les Arabes confondaient sous le même nom de borax le carbonate de soude (nitre des Anciens) et le borate de soude ; même confusion sous la plume de G. Agricola et du P. Kircher. Ces deux sels ne seront bien distingués qu'après les travaux de Homberg, Baron, Pott et Hœfer. (D.)

11. Avant R., Tiraqueau avait exposé l'idée de Platon sur cette question dans son *De legibus connubialibus*, fo 95 vo : « Est enim, ut scribit Plato in *Timæo* et ex eo repetit Galen lib. 6 *locorum affectorum*, c. 5, vulva matrixque in feminis animal avidum generandi. Quando procul a foetu per ætatis florem aut ultra diu-

leurs eust arrousé le front d'un peu de honte, vous les voiriez
 55 comme forcenées courir l'aiguillette ¹², plus espovantablement que ne
 feirent oncques les Prœtides ¹³, les Mimallonides ne les Thyades ¹⁴
 bacchiques au jour de leurs Bacchanales, par ce que cestuy terrible
 animal a colliguance à toutes les parties principales du corps,
 comme est evident en l'anatomie.

60 « Je le nomme animal, suyvant la doctrine tant des Academicques
 que des Peripateticques ; car, si mouvement propre est indice
 certain de chose animée, comme escript Aristoteles ¹⁵, et tout ce qui
 de soy se meut est dict animal, à bon droict Platon ¹⁶ le nomme
 animal, reconnoissant en luy mouvemens propres de suffocation,
 65 de præcipation, de corrugation ¹⁷, de indignation, voire si violens,
 que bien souvent par eulx est tollu à la femme tout aultre sens
 et mouvement, comme si feust lipothymie ¹⁸, syncope, epilepsie,
 apoplexie et vraye ressemblance de mort. Oultre plus, nous voyons
 en icelluy discretion des odeurs manifeste, et le sentent les femmes
 70 fuyr les puantes, suyvre les aromaticques.

« Je sçay que Cl. Galen s'efforce prouver que ne sont mouvemens
 propres et de soy, mais par accident, et que aultres de sa secte

Ligne 54. E : *verriez* — l. 55. E : *espoventablement* — l. 56. A : *onq* ; E : *oncq* —
 l. 58. E : *ha* — A, E : *colliguance* — l. 59. E : *à l'anatomie* — l. 61. E : *les Peri-*
pateitiques — l. 65. E : *precipitation* — E : *voyre* — l. 66. E : *autre* — l. 67. E :
fust — A, E : *syncope* manque — l. 69. F : *icelly* — l. 71. E : *mouvement* — l. 72.
 E : *qu'autres*

tius detinetur, ægre fert moram ac multum
 indignatur, passimque per corpus oberrans
 meatus spiritus intercludit, respirare non sinit,
 extremis vexat angustiis, morbis denique om-
 nibus premit, quousque cupido amorque quasi
 ex arboribus fœtum fructumve producut ». (P.)

12. L'aiguillette étant le cordon ou la tresse,
 ferrée par les deux bouts, qui attachait la bra-
 guette aux chausses, on devine quel sens R.
 donnait à cette expression, qui, après lui, est
 devenue proverbiale. (P.)

13. Filles de Prœtus, roi d'Argos, qui, deve-

nues folles, se croyaient transformées en
 vaches. Cf. Virgile, *Egl.*, VI, v. 48 :

Prœtides implerunt falsis mugitibus
 [agros. (P.)

14. Les *Mimallonides* et les *Thyades* étaient des
 femmes qui prenaient part aux cérémonies or-
 giastiques du culte de Bacchus. (P.)

15. Cf. Aristote, *Phys.*, VIII, 1-6.

16. Cf. Platon, *Phædre*, 245 C.

17. De plissement par rides (*ruga*). Néolo-
 gisme.

18. Défaillance, syncope, évanouissement ;
 de λιποθυμία (Hippocrate). (D.)

travaillent à demonstrier que ne soit en luy discretion sensitive des odeurs, mais efficace diverse procedente de la diversité des substances
75 odorées. Mais, si vous examinez studieusement et pesez en la balance de Critolaus¹⁹ leurs propous et raisons, vous trouverez que, et en ceste matiere et beaucoup d'aultres, ilz ont parlé par guayeté de cœur et affection de reprendre leurs majeurs, plus que par
recherchement de verité.

80 « En ceste disputation je ne entreray plus avant ; seulement vous diray que petite ne est la louange des preudes femmes, les quelles ont vescu pudiquement et sans blasme et ont eu la vertus de ranger cestuy effrené animal à l'obeissance de raison. Et feray fin si vous
adjouste que, cestuy animal assovy (si assovy peut estre) par l'ali-
85 ment que Nature luy a præparé en l'homme, sont tous ses particuliers mouvemens à but, sont tous ses appetitz assopiz, sont toutes ses furies apaisées. Pourtant ne vous esbahissez si sommes en dangier perpetuel d'estre coquz, nous qui n'avons pas tous jours bien de quoy payer et satisfaire au contentement.

90 — Vertus d'aulture que d'un petit poisson²⁰ (dist Panurge) n'y sçavez vous remede aulcun en vostre art ?

— Ouy dea, mon amy (respondit Rondibilis), et très bon, du quel je use, et est escript en autheur celebre passé a dix huyct cens ans²¹. Entendez.

Ligne 76. E : *propous* — l. 76-77. E : *qu'en ceste* — l. 77. E : *d'autres* — A, E : *gayeté* — l. 78. A : *cœur* — l. 80. A, E : *n'entreray* — l. 81. A, E : *n'est* — A : *louenge* — E : *prudes* — l. 82. E : *renger* — l. 84. E : *ajousté* — l. 85. E : *ha préparé* — l. 86. E : *les appetitz* — l. 87. E : *les furies* — l. 88. E : *danger* — E : *coquuz* — E : *tous les jours* — l. 90. E : *Vertu d'aulture* — l. 91. E : *aucun* — l. 93. E : *j'use* — A, E : *auteur* — E : *celebré* — E : *dixhuict*

19. Cette expression se rencontre fréquemment chez les humanistes, et R. l'avait déjà employée dans la dédicace à Tiraqueau de son édition des *Aphorismes* d'Hippocrate : « *Mihi sane rem totam arbitranti atque ad Critolai (quod aiunt) libram expendenti...* ». Critolaüs était un philosophe péripatéticien qui vint d'Athènes à Rome en 155 av. J.-C. D'après

Macrobe, *Sat.* I, 5, § 16, il estimait que si l'on plaçait dans le plateau d'une balance les biens de l'âme et dans l'autre ceux du corps, le premier l'emporterait, même si l'on ajoutait sur le second la terre et les mers. (P.)

20. Juron atténué par euphémisme, pour *Vertu Dieu*.

21. L'autorité sur laquelle Rondibilis se

95 — Vous estes (dist Panurge), par la vertus Dieu, homme de bien, et vous ayme tout mon benoist saoul. Mangez un peu de ce pasté de coins²²; ilz ferment proprement l'orifice du ventricule²³, à cause de quelque stypticité²⁴ joyeuse qui est en eulx, et aydent à la concoction premiere. Mais quoy? Je parle latin davant les clerks. Attendez, que
100 je vous donne à boyre dedans cestuy hanat²⁵ nestorien²⁶. Voulez vous encores un traict de hippocras²⁷ blanc? Ne ayez paour de l'esquinance²⁸, non. Il n'y a dedans ne squinanthi²⁹, ne zinzembre³⁰, ne graine

Ligne 95. E : vertu bien — l. 99. E : devant — l. 100. A : donnees — E : hanap — l. 101. E : encore — E : d'hippocras — A, E : n'ayez

fonde dans son exposé, aux chapitres suivants, est Ésope, d'après Plutarque, *Consol. ad ux.* VI, 609 E, et *Consol. ad Apollonium*, XIX, 112 A-B.

22. Coings, *Cydonia vulgaris* Pers. Pomacée. Les *Coinz*, dit le traducteur du *Circà instans* de Platerius (Ed. Dorveaux), « restraignent et confortent ».

23. C'est l'estomac, siège de la première digestion ou concoction (v. ci-dessus, ch. XIII, note 18). (D.)

24. R. en parlant de *stypticité* fait allusion aux propriétés astringentes du coing; du grec *στυπτικός*. (D.)

25. Hanap; grande coupe.

26. L'*Iliade* décrit, ch. XI, v. 631 et suiv., la coupe de grandes dimensions dont usait le vieux Nestor, grand buveur.

27. Vin aromatique, voir ch. xxx, n. 27.

28. Esquinancie, du bas-latin *squinancia*, du grec *συνάγγη*; quincie, esquinancie (XII-XIII^e s.); — eschinance (Aldebrandin) — sque-nancie (Mondeville) — esquinance (Chauliac) — squinance (Paré). — Nom sous lequel on confondait les angines et généralement toutes affections suffocantes de la gorge (abcès rétropharyngiens, œdème de la glotte, phlegmons amygdaliens, croup, faux-croup, etc.). A noter qu'à

Pontacq (Basses-Pyrénées), au XVII^e siècle, on appelait également esquinancie, par extension, les accidents inflammatoires de la peste bubonique : le peuple nommait *esquinances* les bubons et charbons pesteux, quel qu'en fût le siège (cf. G. Beaurain, *Pontacq, Basses-Pyrénées*, Bull. de la Société de Borda, de Dax, 49^e année, 2^e trim. 1925, p. 75). (D.)

29. Jonc odorant, graminée aromatique de l'Inde, qui entre dans la composition de la thériaque, du diascordium : *σχοινάνθος* (Alexandre de Tralles); squinant (trad. de Platearius, XIII^e s.); schinanti (*Antidotaire Nicolas*); squinanthi (G. Bouchet, XVI^e s.). — Mot venu du bas-latin par voie byzantine. Pour Mérat et de Lens, et Baillou, le *σχοίνος* de Dioscoride, *σχοίνος εἶσοσμος* d'Hippocrate, est *Andropogon schenanthus* L. Pour Dorveaux, le squinant est *A. laniger* Desf., dont Hooker fait une forme d'*A. iwarancusa* Roxb. Cf. C. Joret, *Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge*, 1^{re} p., t. II (Paris, 1904), p. 647-648. (D.)

30. Gingembre, rhizome du *Zingiber officinale* Roscoe (Amomacée). Apéritif stomachique. — Gingimbre, Gingembre (Zinziber, *Antid. Nicolas*). Apport byzantin, issu du bas-latin. (D.)

de Paradis ³¹ ; il n'y a que la belle cinamome ³² triée et le beau sucre fin ³³, avecques le bon vin blanc du cru de la Deviniere ³⁴, en la plante
 105 du grand Cormier, au dessus du Noyer groslier ³⁵. »

Ligne 104. E : *creu* — l. 105. E : *grouslier*

31. Graine d'*Amomum grana paradisi* L., malaguette, maniguette (Amomacée). Jadis recherchée pour sa saveur chaude, épicée ; également vantée par Lémery comme carminative, roborative, diurétique, emménagogue. Sans doute plus ou moins confondue jadis avec les autres amomes et cardamomes. (D.)

32. Cannelle, écorce de diverses Lauracées ; *Cinnamomum zeylanicum* Nees., Cannelle de Ceylan, et *C. cassia* Bl., C. de Chine. — Bauhin, Wieland (Guilandinus) pensent que le *Cinnamomum* des Anciens est la muscade, tandis que la cannelle (*C. cassia*) est la *Casia* (cas-

sia) de Pline. Les diverses cannelles furent longtemps confondues dans le commerce sous le nom de *Cassia lignea*. (D.)

33. Sucre raffiné. Cf. P. Dorveaux, *le Sucre au moyen âge*, Bibl. hist. de la France médicale, n° 26, Paris, H. Champion, 1911, 40 p. in-8°, p. 11-12. (D.)

34. Voir l. I, ch. v, n. 100.

35. Noyer dont les noix attirent les corbeaux, choucas ou grolles. La grolle (*gracilla*, Du Cange; *Gralba*, Raynouard) est le corbeau freux, *Corvus (Trypanocorax) frugilegus* L. (D.)

Comment Rondibilis, medicin, donne remede à Coquage.

CHAPITRE XXXIII.

— On temps (dist Rondibilis) que Juppiter feist l'estat de sa Maison olympicque et le calendrier de tous ses dieux et déesses, ayant
5 estably à un chascun jour et saison de sa feste, assigné lieu pour les oracles et voyages, ordonné de leurs sacrifices ¹...

— Feist il point (demanda Panurge) comme Tinteville ², evesque d'Auxerre? Le noble pontife aymoît le bon vin, comme fait tout
10 homme de bien; pourtant avoit il en soing et cure speciale le bourgeon, pere ayeul de Bacchus. Or est que, plusieurs années, il veid lamentablement le bourgeon perdu par les gelées, bruines, frimatz, verglatz, froidures, gresles et calamitez advenues par les festes des
s. George, Marc, Vital, Eutrope, Philippe, sainte Croix, l'Ascension et aultres ³, qui sont on temps que le soleil passe soubz le signe de
15 *Taurus* ⁴, et entra en ceste opinion que les saints susditz estoient

Ligne 3. E : *Au temps* — E : *Jupiter* — l. 4. E : *olimpicque* — l. 13. E : *Philippes* — l. 14. E : *autres* — E : *au temps* — E : *soubz* — l. 15. E : *susdictz estoient*

1. L'idée de cette parabole a donc été suggérée à R. par un apologue ésopeque mentionné dans les deux passages des *Consolations* de Plutarque dont nous avons donné les références plus haut, ch. xxxii, n. 21. Le moraliste grec y raconte que le *Deuil* n'étant pas présent à la distribution des honneurs faits par Jupiter aux dieux, se vit octroyer les honneurs déjà accordés aux défunts, c'est-à-dire les *Pleurs* et les *Chagrins*. Il ne se plaint donc que chez ceux qui l'honorent de cette manière et il délaisse tous les autres. R. a ingénieusement adapté cette anecdote à son propos, en substituant *Cocuage* au *Deuil* et *Jalousie* aux *Chagrins* et aux *Pleurs*. (P.)

2. Un François de Dinteville, ambassadeur à Rome, mort en 1530, fut évêque d'Auxerre. Peut-être R. a-t-il entendu parler à Rome d'une réforme du calendrier qui avait été tentée à Auxerre, non par Dinteville, mais par un de ses prédécesseurs Michel de Creney, d'après Nicolas de Clemangis. (Burgaud des Marets.)

3. Les fêtes de saint Georges, saint Marc, saint Vital, saint Eutrope, saint Philippe et de la sainte Croix sont fixées, respectivement, dans le calendrier romain, aux 23, 25, 28, 30 avril, 1^{er} et 3 mai; l'Ascension est une fête mobile. (P.)

4. Le soleil passe le 22 avril sous le signe du Taureau.

saincts gresleurs, geleurs et guasteurs du bourgeon. Pourtant vouloit il leurs festes translater en hyver, entre Noël et l'Épiphanie⁵, les licentiant, en tout honneur et reverence, de gresler lors et geler tant qu'ilz vouldroient — la gelée lors en rien ne seroit
 20 dommageable, ains evidentement profitable au bourgeon — ; en leurs lieux mettre les festes des saint Christophle, saint Jan decollaz, sainte Magdalene, sainte Anne, saint Dominicque, saint Laurens⁶, voire la Myoust colloquer en May, es quelles tant s'en fault qu'on soit en dangier de gelée que lors mestier on monde n'est qui
 25 tant soit de requeste⁷ comme est des faiseurs de friscades⁸, composeurs de joncades⁹, agenseurs de feueillades¹⁰ et refraischisseurs de vin.

— Juppiter (dist Rondibilis) oubliâ le paouvre diable Coqüage, lequel pour lors ne feut præsent. Il estoit à Paris, on Palais,
 30 sollicitant quelque paillard procès pour quelqu'un de ses tenanciers et vassaulx. Ne sçay quants jours après, Coqüage entendit la forbe¹¹ qu'on luy avoit fait, desista de sa sollicitation par nouvelle sollicitude de n'estre forclus de l'estat, et comparut en persone
 35 et agreables services que aultres foys luy avoit fait, et instantement

Ligne 16. E : *sainctz* — E : *gasteurs* — l. 17-18. A : *Noël et a Typhaine s (ainsi nommoit il la mere des troys Roys)* ; E : *Noël et la Typhaine (ainsi nommoit il la mere des troys Roys)* — l. 21. A, E : *des s.* — E : *Christofle* — A : *s. Jan* ; E : *s. Jean* — E : *decollatz* — l. 22. A : *s. Magdalene* ; E : *s. Magdaleine* — A, E : *s. Anne, s. Dominicque, s. Laurens* — l. 23. E : *voyre la my aoust* — A : *colloquer* — E : *esquelles* — l. 24. E : *danger* — E : *au monde* — l. 25-26. A, E : *composeur... feueillades* manque — l. 28. E : *Jupiter* — E : *paoure* — l. 29. A, E : *present* — A, E : *au Palais* — l. 31. E : *la force* — l. 33. A, E : *personne* — l. 34. E : *devant* — E : *Jupiter, allegand* — l. 35. E : *aygreables* — E : *autres foys avoit*

5. Allusion à quelque légende populaire, qui faisait sans doute de l'Épiphanie la mère des rois mages.

6. Ces fêtes tombent respectivement les 25 juillet, le 24 juin, le 22 et le 26 juillet, le 4 et le 10 août.

7. Demandé. Cf. ch. II, n. 7.

8. Boisson fraîche. Terme provençal.

9. Jonchées. Terme méridional, encore en usage à Toulouse. Il s'agit de fromages qu'on laisse égoutter dans des paniers de joncs.

10. Feuillées. Mot forgé par R., par analogie avec les deux mots de dialectes méridionaux employés précédemment. (Sainéan, t. II, p. 191.)

11. Fourbe.

requerant qu'il ne le laissast sans feste, sans sacrifices, sans honneur.

Jupiter se excusoit, remonstrant que tous ses benefices estoient distribuez et que son estat estoit clous¹²; feut toutesfoys tant importuné par messer Coqüage que en fin le mist en l'estat et catalogue et
40 luy ordonna en terre, honneur, sacrifices et feste.

Sa feste feut, pource que lieu vuide et vacant n'estoit en tout le calendrier, en concurrence et au jour de la déesse Jalousie; sa domination, sus les gens mariez, notamment ceulx qui auroient belles femmes; ses sacrifices, soubson, defiance, malengroin¹³, guet, recherche
45 et espies¹⁴ des mariz sus leurs femmes, avecques commandement rigoureux à un chascun marié de le reverer et honorer, celebrer sa feste à double et luy faire les sacrifices susdictz, sus peine et intermination¹⁵ que à ceulx ne seroit messer Coqüage en faveur, ayde ne secours, qui ne l'honoreroient comme est dict: jamais ne
50 tiendroit de eulx compte, jamais n'entreroit en leurs maisons, jamais ne hanteroit leurs compaignies, quelques invocations qu'ilz luy feissent, ains les laisseroit eternellement pourrir seulz avecques leurs femmes, sans corrival aulcun, et les refuyroit sempiternellement comme gens hæretiques et sacrileges, ainsi qu'est l'usage
55 des aultres dieux envers ceulx qui deument ne les honorent: de Bacchus envers les vigneron, de Ceres envers les laboureux, de Pomona envers les fructiers, de Neptune envers les nautonniers, de Vulcan envers les forgerons, et ainsi des aultres. Adjoincte feut promesse au contraire infallible qu'à ceulx qui (comme est dict)
60 chommeroit sa feste, cesseroient de toute negociation, mettroient

Ligne 36. E : *ne laissast* — l. 37. E : *Jupiter* — A, E : *s'excusoit* — A, E, F : *ces* — l. 38. E : *estoit clos, fut* — l. 39. A, E : *qu'en fin* — l. 41. E : *fut* — E : *vuyde* — l. 44. E : *rechercher* — l. 45. E : *commandement* — l. 46. E : *rigoureux* — E : *honorer* — l. 48. E : *qu'a ceulx* — l. 49. E : *honoreront* — l. 49-50. E : *mais ne tendroit* — l. 50. A, E : *d'eulx* — l. 52. E : *seulx avec* — l. 53. E : *aulcun* — l. 54. A, E : *hereticques* — l. 55. E : *autres* — E : *ceuls* — E : *honorent* — l. 56. E : *laboureux* — l. 57. E : *fructiers* — l. 58. E : *autres* — E : *fut* — l. 59. E : *infallible* — l. 60. E : *chommeroit*

12. Clos.

13. Hargne. Archaïsme.

14. Espionnages.

15. Menace. Latinisme, formé sur *interminer*, de *interminari*, menacer. (Sainéan. t. II, p. 74.)

leurs affaires propres en non chaloir pour espier leurs femmes, les reserrer et mal traicter par Jalousie ainsi que porte l'ordonnance de ses sacrifices, il seroit continuellement favorables, les aymeroit, les frequenteroit, seroit jour et nuict en leurs maisons, jamais
65 ne seroient destituez de sa præsence. J'ay dict.

— Ha, ha, ha (dist Carpalim en riant), voylà un remede encores plus naïf que l'anneau de Hans Carvel. Le Diable m'emport si je ne le croy. Le naturel des femmes est tel ; comme la fouldre ne brise et ne brusle sinon les matieres dures, solides, resistantes, elle ne se
70 arreste es choses molles, vuides et cedentes, elle bruslera l'espée d'assier sans endommaiger le fourreau de velours, elle consumera les os des corps sans entommer la chair qui les couvre : ainsi ne bendent les femmes jamais la contention, subtilité et contradiction de leurs espritz, si non envers ce que congnoistront leurs estre
75 prohibé et defendu ¹⁶.

— Certes (dist Hippothadée) aulcuns de nos docteurs disent que la premiere femme du monde, que les Hebreux noment Eve, à poine eust jamais entré en tentation de manger le fruict de tout sçavoir s'il ne luy eust esté defendu ¹⁷. Qu'ainsi soit, consyderez comment le Tenta-
80 teur cauteleux luy remembra on premier mot la defense sus ce faicte, comme veulent inferer : « Il t'est defendu ; tu en doibs doncques manger, ou tu ne serois pas femme. »

Ligne 61. E : *nonchaloir* — l. 63. A, E : *favorable* — l. 64. E : *nuict* — l. 65. A, E : *presence* — l. 66. A : *voy la* — l. 67. E : *aneau* — E : *Diabre* — l. 69. A : *si non* — l. 69-70. E : *s'arreste* — E : *vuydes* — l. 71. E : *forreau* — l. 72. E : *entammer* — l. 74. E : *sinon* — E : *leur estre* — l. 76. A : *dist Parathadée* — E : *aucuns* — E : *noz* — l. 77. A : *Hebreux* — A, E : *nomment* — E : *peine* — l. 78. A : *Toutscavoir* — l. 80. E : *au premier* — l. 81. A : *voulent* ; E : *voulant*

16. Cette comparaison est empruntée à Plutarque, *Symposiaca*, IV, 2, § 4.

17. Allusion au récit de la tentation d'Ève dans la *Genèse*, III, 1 : « Sed et serpens erat

callidior cunctis animantibus terræ quæ fecerat dominus Deus, qui dixit ad mulierem : Cur præcepit vobis Deus ut non comederetis de omni ligno paradisi? » (P.)

Comment les femmes ordinairement appetent choses defendues.

CHAPITRE XXXIII.

— On temps (dist Carpalim) que j'estois ruffien à Orleans, je n'avois couleur de rhetoricque ¹ plus valable ne argument plus persuasif envers les dames, pour les mettre aux toilles ² et attirer au jeu d'amours, que vivement, apertement, detestablement remonstrant comment leurs mariz estoient d'elles jaloux. Je ne l'avois mie inventé. Il est escript, et en avons loix, exemples, raisons et experiences quotidianes. Ayans ceste persuasion en leurs caboches, elles
10 feront leurs mariz coquz infalliblement, par Dieu, sans jurer, deussent elles faire ce que feirent Semyramis ³, Pasiphaé ⁴, Egesta ⁵, les femmes de l'isle Mandès ⁶ en Ægypte, blasonnées par Herodote ⁷ et Strabo ⁸, et aultres telles mastines ⁹.

Lignes 1 et 2 manquent dans A et E — 1. 3. E : *Au temps* — E : *estoy*s — 1. 4. E : *vallable* — 1. 7. E : *maritz estoyent* — E : *jaloux* — 1. 9. E : *leur caboches* — 1. 10. E : *coquuz* — E : *Bieu* — 1. 12. E : *les femmes de l'isle, mandées en Ægypte* — 1. 13. E : *aultres*

1. L'expression *couleur de rhetoricque* était alors nouvelle dans la langue française. Les humanistes l'avaient empruntée à la rhétorique latine. Budé dans ses *Commentarii linguæ græcæ* l'avait expliquée et commentée (p. 416-17 de l'édition de 1529). Ici, comme en maint autre passage de R., elle a le sens général d'*ornements du discours*. (P.)

2. Terme de vénerie (voir l. II, *prol.*, n. 33) appliqué ici au pourchas amoureux.

3. « *Equum adamatum a Semiramide usque ad coitum, Juba autor est.* » Plin., *H. N.*, VIII, 42.

4. Fille du Soleil, et épouse de Minos, elle conçut d'un taureau le Minotaure.

5. Fille du Troyen Hippotas, elle eut du fleuve Crimisis transformé en chien, ou en ours, un fils, héros éponyme de la ville sicilienne de Ségeste. Voir Servius, in *Æneid.*, I, 554. (P.)

6. Mendès, à l'embouchure du Nil. Elles s'unissaient à des boucs en l'honneur de Pan.

7. Hérodote, II, 46, ne parle que d'une femme qui aurait publiquement commis cet acte monstrueux et il ne la « blasonne » pas : il se borne à rapporter sèchement le fait. (P.)

8. Strabon, XVII, 802, mentionne cette coutume sur la foi d'un fragment de Pindare (12). (P.)

9. Féminin de *mastin*, chien.

— Vrayement (dist Ponocrates) j'ay ouy compter que le pape
 15 Jan XXII¹⁰, passant un jour par l'abbaye de Coingnaufond, feut requis
 par l'abbesse et meres discrettes leurs conceder un indult moyenant
 lequel se peussent confesser les unes es aultres, alleguantes que les
 femmes de religion ont quelques petites imperfections secretes, les
 20 quelles honte insupportable leurs est deceler aux hommes confes-
 seurs¹¹ : plus librement, plus familiarment, les diroient unes aux
 aultres soubz le sceau de confession. « Il n'y a rien (respondit le pape)
 que voluntiers ne vous outroye ; mais je y voy un inconvenient. C'est
 que la confession doibt estre tenue secrette. Vous aultres, femmes, à
 poine le celeriez. — Tresbien (dirent elles) et plus que ne font les
 25 hommes. » Au jour propre, le Pere Saint leur bailla une boyte en
 garde, dedans laquelle il avoit faict mettre une petite linote¹², les
 priant doucement qu'elles la serrassent en quelque lieu seur et
 secret, leurs promettant, en foy de pape, outroyer ce que portoit
 leur requeste si elles la guardoient secrette ; ce neantmoins leurs fai-

Ligne 14. A, E : *dist Pantagrue* — l. 15. A : *par Fonsbervault*¹¹ ; E : *par Fonthe-
 vrault* — A : *feut* manque ; E : *fut* — l. 16. E : *et des meres* — E : *moyennant*
 — l. 17. E : *se* manque — E : *autres* — A, E : *allegans* — l. 18. A : *secrettes* — l. 18-
 19. E : *lesquelles* — l. 19. E : *insupportable leur* — E : *de celer* — l. 20. A : *familiar-
 iement* — E : *diroyent* — l. 21. E : *autres soubz le seau* — E : *ha* — l. 22. E : *octroye* —
 E : *j'y* — l. 23. E : *secrete* — E : *autres* — l. 24. E : *peine* — A, E : *la celeriez* —
 l. 25. A : *leurs* — l. 26. E : *garde* — l. 27. A, E : *doulcetterment* — E : *seur* — l. 28.
 E : *octroyer* — l. 29. E : *gardoient secrete* — A : *neant moins*

10. Jacques Duèze, de Cahors, élu pape à Lyon le 7 août 1316, mort en 1335. Il ne sortit guère d'Avignon que pour se rendre dans ses résidences du Comtat, à Châteauneuf et à Sorgues. Sa visite à Fontevrault est donc purement légendaire. Son nom était bien connu des canonistes, car il est l'auteur du recueil des Décrétales dites *Extravagantes*. Il avait laissé la réputation d'un homme malicieux, ce qui expliquerait que R. ait eu l'idée de lui prêter l'invention d'un stratagème pour éprouver la discrétion des religieuses. Sur Jean XXII, voir

l'abbé Mollat, *Les papes d'Avignon* (1912) et le chanoine Albe : *Autour de Jean XXII. La Cour d'Avignon* (1925). (P.)

11. L'abbaye de Fontevrault (arrt de Saumur) avait été fondée au XI^e s. par Robert d'Arbrissel. Les religieuses y auraient eu, d'après certains historiens, le privilège de se confesser de leurs péchés secrets à leur abbesse, qui les renvoyait à un prêtre pour en recevoir l'absolution. (P.)

12. Linotte, *Acanthis cannabina* L., passereau de la fam. des Fringillidae. (D.)

30 sant defense rigoureuse qu'elles ne eussent à l'ouvrir en façon
 quelconques, sus poine de censure ecclesiastique et de excommuni-
 cation eternelle. La defense ne feut si tost faicte qu'elles grisloient en
 leurs entendemens d'ardeur de veoir qu'estoit dedans, et leurs tarδοit
 que le pape ne feut ja hors la porte pour y vacquer. Le Pere Saint,
 35 avoir donné sa benediction sus elles, se retira en son logis. Il
 n'estoit encore trois pas hors l'abbaye, quand les bonnes dames
 toutes à la foulle accoururent pour ouvrir la boyte defendue et veoir
 qu'estoit dedans. Au lendemain, le pape les visita, en intention, ce
 leurs sembloit, de leurs depescher l'indult ; mais, avant entrer en
 40 propous, commanda qu'on luy apportast sa boyte. Elle luy feut
 apportée, mais l'oizillet n'y estoit plus. Adoncques leur remonstra
 que chose trop difficile leurs seroit receller les confessions, veu que
 n'avoient si peu de temps tenu en secret la boyte tant recommandée ¹³.

— Monsieur nostre maistre, vous soyez le tresbien venu. J'ay prins
 45 moult grand plaisir vous oyant, et loue Dieu de tout. Je ne vous
 avois oncques puy veu que jouastez à Monspeller, avecques
 nos antiques amys Ant. Saporta, Guy Bouguier, Balthasar Noyer,
 Tollet, Jan Quentin, François Robinet, Jan Perdrier ¹⁴ et François
 Rabelais, la morale comœdie ¹⁵ de celluy qui avoit espousé une femme
 50 mute.

Ligne 30. A : *rigoreuse* ; E : *rigoureuse* — E : *n'eussent* — A : *facçon* — l. 31. E : *sur peine* — l. 32. E : *fut* — l. 33. E : *leur tarδοit* — l. 34. A : *feust* ; E : *fust* — l. 35. F : *avoit donné* — E : *elle* — l. 36. A, E : *encores* — E : *troys* — l. 38. E : *que estoit* — l. 39. E : *leur sembloit* — E : *leur depescher* — l. 40. E : *propous* — E : *fut* — l. 41. E : *oyselet* — E : *leurs* — l. 43. E : *avoient* — l. 46. E : *avoies oncques puis* — E : *jouastes à Montpellier* — l. 47. E : *noz* — E : *Sporta* — E : *Bourguier* — l. 48. E : *Tolet, Jean Aprantin, François Robinet, Jean Perdrier* — l. 48-49. A, E : *Franç. Rabelais* — l. 49. E : *moralle comedie de celui*

13. Cette anecdote se trouve racontée dans le 50^e sermon de Jean Herolt (*Sermones Discipuli de tempore*, 1476), et paraphrasée en vers français, par Gratien Du Pont, *Controverses des sexes masculin et féminin* (1535). Cf. R.E.R., II, 88. (P.)

14. De tous ces compagnons d'études et de jeux que R. énumère ici, Tolet est, avec

Saporta, le seul qui ait laissé un nom dans la médecine du temps. C'était un des chirurgiens les plus réputés de Lyon. Il y publia, en 1540, *La chirurgie de Paulus Aegineta*, chez Ét. Dolet; en 1552, des *Opuscules de divers auteurs médecins*, chez Jean de Tournes. (P.)

15. Les étudiants de Montpellier se plaiaient à ces représentations comiques. En 1529,

— Je y estois (dist Epistemon). Le bon mary voulut qu'elle parlast. Elle parla, par l'art du medicin et du chirurgien qui luy coupperent un encyloglotte ¹⁶ qu'elle avoit sous la langue. La parole recouverte, elle parla tant et tant que son mary retourna au medicin
 55 pour remede de la faire taire. Le medicin respondit en son art bien avoir remedes propres pour faire parler les femmes, n'en avoir pour les faire taire; remede unique estre surdité du mary, contre cestuy interminable parlement de femme. Le paillard devint sourd par ne sçay quelz charmes qu'ilz feirent. Sa femme, voyant qu'il estoit sourd
 60 devenu, qu'elle parloit en vain, de luy n'estoit entendue, devint enraigée. Puy, le medicin demandant son salaire, le mary respondit qu'il estoit vrayement sourd et qu'il n'entendoit sa demande. Le medicin luy jecta on dours ne sçay quelle pouldre, par vertus de laquelle il devint fol. Adoncques le fol mary et la femme enragée se
 65 raslierent ensemble et tant bastirent les medicin et chirurgien qu'ilz les laisserent à demy mors. Je ne riz oncques tant que je feis à ce patelinage ¹⁷.

— Retournons à nos moutons ¹⁸ (dist Panurge). Vos parolles, translâtées de barragouin en françois, veulent dire que je me marie
 70 hardiment et que ne me soucie d'estre coqu. C'est bien rentré de treuffles noires ¹⁹. Monsieur notre maistre, je croy bien qu'au jour de

Ligne 51. E : *Jy estois* — l. 53. E : *soubz* — l. 57. E : *unique* — E : *surdité* — l. 59-61. — A, E : *Sa femme... enraigée* manque — l. 61. E : *Puis* — l. 62-66. A, E : *Le medicin... à demy mors* manque — l. 66. E : *ris* — E : *feiz* — l. 68. E : *noz* — l. 69. E : *veulent* — l. 70. E : *coquu* — l. 71. A. E : *picques noires*

ils donnaient une moralité en langue vulgaire : *La résurrection de l'abbé*. Cf. *R.E.R.*, IX, 6.

16. Encyloglotte (de ἐγκύλιω, γλῶττις). Se dit de la brièveté du frein ou filet de la langue. « *De ligatione linguæ quæ ancylion dicitur*. Ligatio linguæ quæ ancyliglosson Græcis appellatur. » Paul d'Égine, VI, 29. (D.)

17. La surdité du mari, qui ne veut pas entendre la demande du médecin, rappelle, en

effet, la feinte de Thibaut l'Aiglelet qui ne répond que *bée !* à Pathelin réclamant ses honoraires. Cf. *R.E.R.*, IX, 55. (P.)

18. L'expression, tirée de la farce de Pathelin, était devenue proverbiale. Cf. l. I, ch. I, n. 20.

19. Expression tirée du jeu de cartes. Cf. l. I, ch. XLV, l. 68 : « C'est bien rentré de picques. »

mes nopces vous serez d'ailleurs empesché à vos pratiques et que n'y pourrez comparoistre ; je vous en excuse.

75 *Stercus et urina medici sunt prandia prima* ²⁰ ;
Ex aliis paleas, ex istis collige grana ²¹.

— Vous prenez mal (dist Rondibilis); le vers subsequent est tel :

Nobis sunt signa ; vobis sunt prandia digna.

— Si ma femme se porte mal, j'en voudrois veoir l'urine ²², (dist Rondibilis) toucher le poulx et veoir la disposition du basventre et
 80 des parties umbilicales ²³, comme nous commende Hippo., *z. Apho.*, 35, avant outre proceder ²⁴.

— Non, non (dist Panurge), cela ne fait à propous. C'est pour nous aultres legistes, qui avons la rubricque *de ventre inspiciendo* ²⁵. Je luy appreste un clystere barbarin ²⁶. Ne laissez vos affaires d'ailleurs

Ligne 72. E : *serez ailleurs* — E : *voz* — A. E : *praticques* — l. 75. E : *paleas istis* — l. 79. E : *poulx* — A : *bas ventre* — l. 80. E : *commande* — A, E : *Hippocrates*, 2 — A : *Aphoris* ; E : *Aporis* — l. 82. E : *n'est fait à propos* — l. 83. E : *autres* — l. 84. E : *voz*

20. *Stercus et urina medico sunt fercula prima*, dit l'école de Salerne. (Coll. Salern., v.)

Sur les variantes de cette facétie, cf. Witkowski, *Le mal qu'on a dit des médecins*, 2^e éd., Paris, Steinheil, s. d., 2 vol. in-12, 1^{re} série, p. 226-227. On y opposait la *Responsio medicorum* dont la teneur ordinaire est : *Sunt nobis signa, at vobis sunt fercula digna.* (D.)

21. La teneur ordinaire de ce dicton est :

Dat Galenus opes, dat
 Justinianus honores
 Ex aliis paleas, etc.

Rondibilis reprend Panurge qui a confondu deux dictons, l'un en usage parmi les médecins, l'autre chez les légistes. (Cf. *Epist. Obsc. Vir.* II, 15, éd. Stokes, p. 170). (P.)

22. On sait quelle place l'inspection des urines tenait dans les diagnostics de l'ancienne médecine.

23. La région ombilicale. (D.)

24. « In omni morbo partes circa umbilicum et pectinem crassitudinem habere melius est. At vehemens tenuitas et eliquatio prava est. Periculosa vero talis est etiam ad infernas purgationes. » Hipp., *Aph.*, § 2, 35. (D.)

25. *De ventre inspiciendo custodiendoque partu* est un titre du *Digeste*, XXV, 4, relatif à la constatation de la grossesse de la veuve, pour la légitimité de l'enfant à naître après le décès du mari, question juridique à laquelle R. a déjà fait allusion au l. I, ch. III ; v. n. 42. (P.)

26. De Rhubarbarum, rhubarbe ? clystère à

85 plus urgens. Je vous envoie du rislé en vostre maison, et serez tous jours nostre amy. »

Puys s'approcha de luy et luy mist en main, sans mot dire, quatre nobles à la rose ²⁷.

Rondibilis les print tresbien, puys luy dist en effroy, comme
90 indigné : « He, he, he, monsieur, il ne failloit rien ²⁸. Grand mercy toutes foys. De meschantes gens jamais je ne prens rien ; rien jamais des gens de bien je ne refuse. Je suys tousjours à vostre commandement.

— En poyant, dist Panurge.

95 — Cela s'entend », respondit Rondibilis.

Ligne 85. E : *envoyeray* — l. 85-86. E : *tousjours* — l. 87. E : *Puis* — l. 88. E : *quatre* — l. 89. E : *puis* — l. 91. E : *jamais ne prenez rien* — l. 92. E : *suis* — l. 92-93. E : *commandement* — l. 94. E : *payant*

la rhubarbe ? ou synonyme de barbare, barbaresque, au sens de violent ? On retrouve l'expression « clistère barbarin » dans la *Farce du Frère Guillebert*. Brémond y veut voir une allusion érotique (*barba*, barbe). (D.)

27. Monnaie d'or. V. l. I, ch. LIII, n. 8.

28. Ce trait, que Molière a imité (*Médecin*

malgré lui, II, 8), semble avoir été emprunté par R. à Merlin Coccaïe, *Macaronées*, VI :

Mox tradit extra

Taschellam septem quartos, quos præbuit illi. Cingar eos tollit, *medicorum more negantum*.

Peut-être était-il du répertoire des facéties traditionnelles sur les médecins.

Comment Trouillogan, philosophe, traicte la difficulté de mariage.

CHAPITRE XXXV.

Ces parolles achevées, Pantagruel dist à Trouillogan le philosophe :
« Nostre feal ¹, de main en main vous est la lampe baillée ². C'est à
5 vous maintenant de respondre. Panurge se doibt il marier, ou non.
— Tous les deux, respondit Trouillogan.
— Que me dictez-vous ? demanda Panurge.
— Ce que avez ouy, respondit Trouillogan.
— Que ay je ouy ? demanda Panurge.
10 — Ce que j'ay dict, respondit Trouillogan.
— Ha, ha, en sommes nous là ? dist Panurge. Passe sans fluz ³. Et
doncques, me doibz je marier ou non ?
— Ne l'un ne l'autre, respondit Trouillogan.
— Le Diable m'emport (dict Panurge) si je ne deviens resveur, et
15 me puisse emporter si je vous entends. Attendez, je mettray mes
lunettes à ceste aureille guausche, pour vous ouyr plus clair. »

En cestuy instant Pantagruel aperceut vers la porte de la salle le
petit chien de Gargantua, lequel il nommoit *Kyne* ⁴, pource que tel fut

Ligne 2. A, E : XXXIV — l. 3. E : *paroles* — l. 5. F : *nom* — l. 7. E : *dictez-vous* —
l. 10. A : *ce que je ay* — l. 11. A, E : *Ha, ha... dist Panurge* manque — l. 11-12. A :
Passe sans fluz, dist Panurge, me doibz je marier ou non ; E : *Passe sans fluz, dist Panurge,*
me doibs je marier ou non — l. 13. E : *autre* — l. 14. A, E : *dist* — E : *ne* manque —
l. 15. A : *metray* — l. 16. A, E : *gausche* — A : *ouir* — l. 17. A : *aperceut* — l. 18.
A : *feut*

1. Fidèle. Archaïsme.

2. Métaphore prise de la course du flambeau en usage chez les Grecs. Érasme l'avait cataloguée dans ses *Adages*, avec le sens que lui donne ici R. Cf. *Ad.*, I, 2, 38 : *Cursu lampada trado*. « M. Varro, *De re rustica* (III, 15, 9) : *Quibus verbis significat se alteram sermonis*

partem Merulæ tradere, isque in dicendi vicem succedit. » (P.)

3. Passons outre ! Expression empruntée au jeu de cartes. Cf. l. I, ch. xxii, n. 9, et *R. E. R.*, VI, 19. Elle était employée par le joueur à qui manquaient les cartes d'une même couleur.

4. Du grec *κύων*, chien.

le nom du chien de Thobie ⁵. Adoncques dist à toute la compaignie :
 20 « Nostre Roy n'est pas loing d'icy ⁶ ; levons nous. » Ce mot ne feut
 achevé quand Gargantua entra dedans la salle du banquet; chascun
 se leva pour luy faire reverence.

Gargantua, ayant debonnairement salüé toute l'assistance, dist :
 « Mes bons amys, vous me ferez ce plaisir, je vous en prie, de non
 25 laisser ne vos lieux ne vos propous. Apportez moy à ce bout de table
 une chaire. Donnez moy que je boyve à toute la compaignie. Vous
 soyez les tresbien venuz. Ores me dictez : sur quel propous estiez
 vous? »

Pantagruel luy respondit que, sus l'apport de la seconde table,
 30 Panurge avoit propousé une matiere problematicque, à sçavoir s'il se
 doibvoit marier ou non, et que le pere Hippothadée et maistre
 Rondibilis estoient expediez de leurs responses; lors qu'il est entré,
 respondoit le feal Trouillozan. Et premierement, quand Panurge luy
 a demandé : « Me doibz je marier ou non? » avoit répondu : « Tous
 35 les deux ensemblement » ; à la seconde fois avoit dict : « Ne l'un ne
 l'autre. »

Panurge se complainct de telles repugnantes et contradictoires
 responses, et proteste n'y entendre rien.

« Je l'entends (dist Gargantua) en mon advis. La response est

Ligne 19. E : *de manne* — l. 20. E : *dicy* — E : *fut* — l. 21. E : *que Gargantua*
 — A, E : *banquet* — l. 25. E : *laisser voz lieux* — E : *propous* — l. 27. E : *venus* — E :
dictes — E : *propous* — l. 30. A, E : *proposé* — E : *asçavoir* — l. 31. E : *devoit* — E :
les peres — A : *Parathadée* — l. 34. E : *ha* — E : *doibs* — l. 35. A, E : *fois* — l. 36.
 E : *autre* — l. 39. E : *entendz*

5. Cf. *Tobie*, II, 9 : « Tunc præcurrit
 canis, qui simul fuerat in via et quasi nuncius
 adveniens, blandimento suae caudæ gaude-
 bat. » L'Écriture ne donne pas le nom de ce
 chien. Peut-être quelque commentateur avait-
 il pris le nom commun du chien, dans le texte
 grec, pour le nom particulier du chien de To-
 bie. Il semble bien que le nom de ce chien
 ait été un sujet traditionnel de facéties. Cf.

Agrippa d'Aubigné, *Fœnestes* (t. II, p. 619) : « Il
 avoit nom *canis* : car, en la vulgate, il est dit no-
 tamment que *canis* erat semper cum illis. » (P.)

6. Gargantua n'avait pas reparu dans
 l'œuvre du conteur depuis la fin du *Gargantua*.
 Dans le livre II, auquel se rattachent les
 premiers épisodes du *Tiers Livre*, il a été
 dit qu'il fut transporté au pays des Phées (ch.
 XXIII). (P.)

40 semblable à ce que dist un ancien philosophe ⁷, interrogé s'il avoit quelque femme qu'on luy nommoit : « Je l'ay (dist il) amie, mais elle ne me a mie ; je la possede, d'elle ne suys possédé. »

— Pareille response (dist Pantagruel) feist une fantesque ⁸ de Sparte. On luy demanda si jamais elle avoit eu affaire à homme ; respondit
45 que non jamais, bien que les hommes quelques foys avoient eu affaire à elle ⁹.

— Ainsi (dist Rondibilis) mettons nous neutre en medicine et moyen en philosophie, par participation de l'une et l'autre extremité, par abnegation de l'une et l'autre extremité et, par compartiment du
50 temps, maintenant en l'une, maintenant en l'autre extremité.

— Le Saint Envoyé ¹⁰ (dist Hippothadée) me semble l'avoir plus apertement declairé, quand il dict : « Ceulx qui sont mariez soient comme non mariez ; ceulx qui ont femme soient comme non ayans femme. »

55 — Je interprete (dist Pantagruel) avoir et n'avoir femme en ceste façon, que femme avoir est l'avoir à usaige tel que Nature la créa, qui est pour l'ayde, esbatement et société de l'homme ; n'avoir femme est ne soy apoiltronner ¹¹ au tour d'elle, pour elle ne contaminer celle unique et supreme affection que doibt l'homme à Dieu, ne laisser les

Ligne 40. E : *interrogué* — l. 41. E : *nomoit* — E : *amie* manque — l. 42. E : *m'a* — E : *suis* — l. 45. E : *fois* — l. 48. A : *moiien* — E : *autre* — l. 49. E : *autre* — l. 50. E : *autre* — l. 51. E : *Parathadée* — l. 52 : *appertement* — E : *dist* — l. 53. E : *ayant* — l. 55. E : *dict* — l. 56. E : *faczon* — l. 58. A, E : *autour* — l. 59. E : *doit*

7. Aristippe, dont le mot fameux : ἔγω Λαί-
δα, ἀλλ' οὐκ ἔχομαι, est rapporté par Diogène
Laërce, II, 8, § 56, Athénée, XII, 63, 544 D,
Cicéron, *Ad Div.*, IX, 26 et Érasme dans ses
Apophtegmata III (Aristippus, 31) : « Cuidam
objicienti quod philosophus haberetur a Laïde :
Imo Laïs, inquit, habetur a me, non ego a
Laïde. » (P.)

8. Servante ; de l'italien *fantesca*, même sens.
9. D'après Plutarque, *Conjug. Praecepta*, 18,

et *Lacon. Apophtegmata*, 24. Cf. Érasme, *Apoph.
Lacænarum*, 30 : « Lacæna rogata num virum
accessisset : Non, inquit, sed ille ad me. » (P.)

10. Le Saint Envoyé est Saint Paul. Voir
dans la I^{re} Épître aux Corinthiens, VII, 29 :
« Reliquum est ut et qui habent uxores, tanquam
non habentes sint. » (P.)

11. Ce verbe a été formé par R. de *pol-
tron*, qui signifie, au xv^e s., paresseux et
lâche.

60 offices qu'il doibt naturellement à sa patrie, à la Republicque, à ses
amys, ne mettre en non chaloir ses estudes et negoces, pour conti-
nuellement à sa femme complaire. Prenant en ceste maniere avoir et
n'avoir femme, je ne voids repugnance ne contradiction es termes. »

Ligne 61. E : *nonchaloir* — l. 63. A : *voyds* ; E : *voy*

Continuation des responses de Trouillogan, philosophe epheticque
et pyrrhonien.

CHAPITRE XXXVI.

— Vous dictez d'orgues ¹ (respondit Panurge) mais je croy que je suis
5 descendu on puiz tenebreux onquel disoit Heraclytus estre Verité
cachée ². Je ne voy goutte, je n'entends rien, je sens mes sens tous
hebetez et doubte grandement que je soye charmé ³. Je parleray
d'autre style. Nostre feal, ne bougez ; n'emboursez rien. Muons de
chance ⁴ et parlons sans disjunctives ⁵ ; ces membres mal jointctz vous
10 faschent, à ce que je voy.

« Or ça, de par Dieu, me doibz je marier ?

TROUILLOGAN. Il y a de l'apparence.

PANURGE. Et si je ne marie point ?

TROU. Je n'y voy inconvenient aucun.

15 PANUR. Vous n'y en voyez point ?

TRO. Nul, ou la veue me deçoit.

PAN. Je y en trouve plus de cinq cens.

TRO. Comptez les.

Ligne 1. E : *ephesticque*. — l. 3. A : XXXV ; E : XXXIII — l. 4. E : *dictes* — A : *suys*
— l. 5. E : *au* — A, E : *puyx* — A : *on quel* ; E : *auquel* — E : *Heraclitus* — l. 8. E :
autre — E : *emborsez* — l. 11. A : *ça* — l. 13. A, E : *ne me marie* — l. 14. E :
TRO — F : *incontinent* — E : *aucun* — l. 15-27. A, E : *PANVR*. — *Vous n'y en*
voyez point... A vostre commandement manque

1. Vous dites parfaitement, aussi harmonieusement que l'orgue (Sainéan, t. I, p. 366). Cf. l. IV, ch. III : « Voicy (dict Panurge) qui *dict d'orgues*. » (P.)

2. Pour la seconde fois, R. prête à Héraclite une sentence que les anciens attribuent à

Démocrite. Cf. l. II, ch. XVIII, n. 32. (P.)

3. Enchanté.

4. Métaphore empruntée au jeu de dés. La *chance* (*cadentia*) était primitivement la chute des dés.

5. Terme de dialectique. Cf. ch. XXII, n. 24.

PAN. Je diz improprement parlant, et prenent nombre certain pour
20 incertain, determiné pour indeterminé, c'est à dire beaucoup.

TROUIL. J'escoute.

PANUR. Je ne peuz me passer de femme, de par tous les diables.

TROUIL. Houstez ces villaines bestes.

PANUR. De par Dieu soit, car mes salmiguondinoys disent coucher
25 seul, ou sans femme, estre vie brutale, et telle la disoit Dido en ses
lamentations ⁶.

TROUIL. A vostre commandement.

PANUR. Pe le quau Dé ⁷, j'en suis bien. Doncques, me mariray je ?

TROUIL. Par adventure.

30 PAN. M'en trouveray je bien ?

TRO. Selon la rencontre.

PAN. Aussi, si je rencontre bien, comme j'espere ⁸, seray je heureux ?

TRO. Assez.

PAN. Tournons à contrepoil. Et si rencontre mal ?

35 TRO. Je m'en excuse.

PAN. Mais conseillez moy, de grace. Que doibs je faire ?

TRO. Ce que vouldrez.

PAN. *Tarabin, tarabas* ⁹.

TRO. Ne invocquez rien, je vous prie.

40 PA. On nom de Dieu soit ; je ne veulx sinon ce que me conseil-
lerez. Que m'en conseillez-vous ?

Ligne 28. A : PANV. *Pe le quaude* ; E : PAN. : *Pele quaudé* — E : *marie-
ray je* — l. 29. A : TR. ; E : TRO. — l. 30. A : PANVR. ; E : PA. — l. 31. E : *Selon*
— l. 32. A, E : PA. — A : *Aussy* — E : *j'espere* — l. 34. A, E : PA. — l. 35. A :
TROU. — l. 36. A, E : PA. — l. 37. E : TR. — l. 38. A, E : PA. — l. 39. A :
TROUIL. ; E : TR. — l. 40. A : PANUR. — E : *Au nom* — l. 40-41. E : *con-
seillez*

6. Virgile, *Énéide*, l. IV, v. 550 :
Non licuit thalami expertem sine crimine vitam
Degere more feræ... (P.)

7. Par le corps Dieu ! juron poitevin. Cf.
par la merdé, par la mère de Dieu, l. I, ch. XIII,
note 55.

LE TIERS LIVRE.

8. On prononçait : *espère*. Cf. l. I, ch. IX,
n. 55.

9. Et patati et patata ! Cf. l. II, ch. XII, n. 40.
La réponse de Trouillogan montre que ces
mots étaient une sorte d'imprécation diabo-
lique ou de formule magique.

TRO. Rien.

PAN. Me mariray je ?

TROU. Je n'y estois pas ¹⁰.

45 PAN. Je ne me mariray doncques point.

TRO. Je n'en peu mais.

PAN. Si je ne suys marié, je ne seray jamais coqu ?

TRO. Je y pensois.

PAN. Mettons le cas que je sois marié.

50 TRO. Où le mettrons nous ?

PAN. Je dis : prenez le cas que marié je soys.

TRO. Je suys d'ailleurs empesché.

PA. Merde en mon nez. Dea, si je ausasse jurer quelque petit coup
en cappe ¹¹, cela me soulageroit d'autant. Or bien, patience. Et
55 doncques, si je suys marié, je seray coqu ?

TRO. On le droit.

PA. Si ma femme est preude et chaste, je ne seray jamais coqu ?

TRO. Vous me semblez parler correct.

PA. Escoutez.

60 TRO. Tant que vouldrez.

PAN. Sera elle preude et chaste ? reste seulement ce point.

TROUIL. J'en doute.

PAN. Vous ne la veistez jamais ?

TRO. Que je sache.

Ligne 42. E : TR. — l. 43. A, E : PA. *Me doibs je marier* — l. 44. A : TROUIL. ; E : TR. — E : *estoy* — l. 45. A, E : PA. — A : *donq* ; E : *doncq* — l. 46. A, E : TR. — E : *peuz* — l. 47. A, E : PA. — E : *suis* — E : *coquu* — l. 48. A : TR. ; E : TRO. manque — E : *pensoys* — l. 49. A : PANUR. ; E : PA. — A, E : *soys* — l. 50-51. A, E : TRO. *Ou le mettrons nous... que marié je soys* manque — l. 52. E : TR. — E : *suis*, — l. 53. E : PAN. — E : *j'osasse* — l. 53-54. A, E : *coup en robbe* — l. 54. A : *soulaigeroit* — l. 55. E : *suis* — E : *coquu* — l. 56. E : *disoit* — l. 57. A, E : PAN. — E : *prude* — E : *coquu* — l. 58. E : TROU. — l. 60. E : TR. — l. 61. E : PA. — E : *prude* — l. 62. A, E : TR. — l. 63. A : PA. ; E : PAN. manque — E : *veistes* — l. 64. E : T. *Que je saiche*

10. Désormais, Trouillogan cesse de parler berner Panurge par des réponses facétieuses.
en philosophe pyrrhonien : il s'amuse à 11. Sous cape, à la dérobee.

65 PAN. Pourquoi doncques doubtez vous d'une chose que ne congnoissez ?

TRO. Pour cause.

PA. Et si la congnoissiez ?

TRO. Encores plus.

70 PANU. — Paige, mon mignon, tien icy mon bonnet ; je le te donne, saulve les lunettes, et va en la basse court jurer une petite demie heure pour moy ; je jureray pour toy quand tu voudras. — Mais qui me fera coqu ?

TROUIL. Quelqu'un.

75 PANUR. Par le ventre beuf de boys ¹², je vous froteray bien, monsieur le quelqu'un.

TROU. Vous le dictez.

PAN. Le diantre, celluy qui n'a point de blanc en l'œil m'emporte doncques, ensemble si je ne boucle ma femme à la Bergamasque ¹³,
80 quand je partiray hors mon serrail.

TR. Discourez mieulx.

PAN. C'est bien chien chié chanté ¹⁴ pour les discours. Faisons quelque resolution.

TR. Je n'y contrediz.

85 PA. Attendez. Puis que de cestuy endroit ne peuz sang de vous tirer, je vous saigneray d'autre vene. Estez vous marié, ou non ?

TR. Ne l'un ne l'autre, et tous les deux ensemble.

PA. Dieu nous soit en ayde. Je sue, par la mort beuf ¹⁵, d'ahan, et sens ma digestion interrompue. Toutes mes phrenes ¹⁶, meta-

Ligne 65. A, E : PA. — A : *donques* — l. 67. A, E : TR. — l. 68. E : *congnoissez* — l. 69. A, E : TR. — l. 70. A, E : PA. — l. 71. E : *sauve* — l. 73. E : *coquu* — l. 74. A, E : TR. — l. 75. A, E : PA. — A : *bois* — E : *frotteray* — l. 77. A, E : TR. — E : *dictes* — l. 78. A, E : PA. — E : *celui qui n'ha* — A, E : *m'emport* — l. 82. A, E : PA. — E : *chien chien chonté* — l. 85. A : *Puys* — E : *endroit* — l. 86. E : *d'autre* — E : *Estes vous* — l. 87. E : *autre* — l. 88. A : *aide* — E : *pour la mort* — l. 89. E : *interrumpue*

12. Voir, chap. xx, l. 48, une forme plus simple de ce juron euphémique.

13. Les ceintures de chasteté étaient primitivement fabriquées à Bergame, en Italie.

14. C'est bien dit. Cf. l. I, ch. v, n. 50.

15. Euphémisme pour : *par la mort Dieu*.

16. Phrènes, φρένες, diaphragme. « Les anciens, dit Paré, ont appelé le diaphragme

90 phrenes¹⁷, et diaphragmes sont suspenduz et tenduz pour incornifistibuler¹⁸ en la gibbessiere de mon entendement ce que dictez et respondez.

TR. Je ne m'en empesche.

P. Trut avant¹⁹. Nostre feal, estez vous marié ?

TR. Il me l'est advis.

95 PA. Vous l'aviez esté une aultre foys ?

TR. Possible est.

PA. Vous en trovastez vous bien la premiere foys ?

TR. Il n'est pas impossible.

PA. A ceste seconde foys, comment vous en trouvez vous ?

100 TR. Comme porte mon sort fatal.

PANUR. Mais quoy ? A bon essiant, vous en trouvez vous bien ?

TROUIL. Il est vray semblable.

105 PANU. Or ça, de par Dieu, j'aymeroy, par le fardeau de saint Christoffle²⁰, autant entreprendre tirer un pet d'un asne mort²¹ que de vous une resolution. Si vous auray je à ce coup. Nostre feal, faisons honte au Diable d'enfer ; confessons verité. Feustez vous

Ligne 91. E : gibessiere — E : dictes — l. 93. A, E : PA. — E : estes — l. 95. E : autre — A : fois — l. 97. E : trovastes — l. 99. F : PA. manque — l. 101. A, E : PA. — E : essient — l. 102. A, E : TR. — l. 103. A, E : PA. — A : cza — A, E : j'aymerois — l. 106. E : Feustes

phrenes, qui est à dire *mens* et pensée en françois, pour ce que alors qu'il est affligé d'inflammation ou de solution de continuité, la raison est blessée pour la colligeance qu'il a avec le cerveau. » — « Hoc veteres philosophi et poetæ φρένες vocarunt... quasi prudentiæ sit particeps, aut quod mentis domicilium sit : φρένην enim mens dicitur. Hippocrates φρένες quidem ubique appellavit, non quod sapere aut ad sapientiam quicquam conferre existimarit, sed ob miram ejus cum cerebro sympathiam. » (Du Laurens, *Historia anatomica humani corporis*, Francfort, M. Becker, s. d., in-f^o, p. 343.)

Cf. Petit, *Sur la conception ancienne, anatomique, physiologique et psychique du muscle dia-*

phragme, Bull. et mém. de la Soc. d'anthropologie de Paris, t. III, 7^e S., 1922, p. 48-54. (D.)

17. Métaphrènes : région de la partie postérieure du thorax correspondant à l'étage des vertèbres dorsales. « La partie postérieure du thorax nommée métaphrène est faite de douze vertèbres », dit A. Paré, *Anat.*, l. VI, ch. xviii. (D.)

18. Filtrer comme à travers un cornet. Terme burlesque, d'origine toulousaine (Sainéan, t. II, p. 401).

19. Cri de l'ânier qui veut faire avancer sa bête.

20. Le Christ enfant. Cf. ch. xxiii, n. 25.

21. Même expression, l. I, ch. xv, l. 47.

jamais coqu ? Je diz : vous qui estez icy ; je ne diz pas : vous qui estez là bas au jeu de paulme.

TROUIL. Non, s'il n'estoit prædestiné.

110 PAN. Par la chair, je renie ; par le sang, je renague²² ; par le corps, je renonce. Il m'eschappe. »

A ces motz, Gargantua se leva et dist : « Loué soit le bon Dieu en toutes choses. A ce que je voy, le monde est devenu beau filz depuys ma congnoissance premiere. En sommes nous là ? Doncques
115 sont huy les plus doctes et prudens philosophes entrez on phrontistere²³ et escholle des pyrrhoniens²⁴, aporrheticques²⁵, scepticques et ephectiques²⁶ ? Loué soit le bon Dieu. Vrayement, on pourra dorenavant prendre les lions par les jubes²⁷, les chevaux par les crains, les bœufz par les cornes, les bufles par le museau, les
120 loups par la queue, les chevres par la barbe, les oiseaux par les piedz²⁸ ; mais jà ne seront telz philosophes par leur parolles pris. Adieu, mes bons amys. »

Ces motz prononcez, se retira de la compagnie. Pantagruel et les aultres le vouloient suyvre, mais il ne le voulut permettre.

Ligne 107. E : *coquu* ? Je dy — E : *estes icy* — E : *dy* — E : *estes* — l. 109. A : *TRO.* ; E : *TR.* — E : *predestiné* — l. 110. A, E : *PA.* — l. 110-111. A, E : *je renie, je renonce. Il m'eschappe* — l. 114. E : *depuis* — A : *Donques* — l. 115. E : *entrez au phontistere* — l. 116. A, E : *escholle* — E : *aporrheticques* — l. 117-118. E : *doresnavant* — l. 118. E : *lyons* — l. 118-119. A, E : *les chevaux par les crains* manque — l. 119. A : *beufz* — l. 120. A : *oiseaulx* ; E : *oyseaulx* — l. 120-121. A, E : *le pied* — l. 121. A, E : *leurs* — l. 122. E : *prins* — l. 123. E : *pronuncez* — l. 124. E : *autres* — E : *vouloyent* — A : *suivre*

22. Forme languedocienne de *je renie* (Sainéan, t. II, p. 347).

23. Proprement *pensoir*, du grec φροντιστήριον.

24. Pyrrhon, philosophe grec, fut le chef de la secte des sceptiques.

25. Néologisme, de ἀπορορητιζοί, incertains ; nom donné aux sceptiques.

26. Néologisme, de ἐρετιζοί, formé sur ἐπέγειν, suspendre son jugement.

R. constate donc que de son temps le scepticisme avait fait des progrès. En effet, on li-

sait, on traduisait et on commentait beaucoup les *Académiques* de Cicéron (voir Busson, *op. cit.*, p. 260). Ce scepticisme de certains humanistes de la Renaissance avait trouvé son expression dans le *De incertitudine et vanitate scientiarum* de H. C. Agrippa. (P.)

27. Crinières. Latinisme, de *Juba*, même sens.

28. Tout ce développement paraît avoir pour point de départ un brocard de droit que R. traduit en partie ici : *verba ligant homines, taurorum cornua funes*. (P.)

125 Issu Guargantua de la salle, Pantagruel dist es invitez :

« Le Timé de Platon, au commencement de l'assemblée, compta les invitez ; nous, au rebours, les compterons en la fin. Un, deux, trois²⁹. Où est le quart ? N'estoit ce nostre amy Bridoye ? »

Epistemon respondiit avoir esté en sa maison pour l'inviter, mais
130 ne l'avoir trouvé. Un huissier du Parlement myrelinguoy en Myrelingues³⁰ l'estoit venu querir et adjourner³¹ pour personnellement comparoistre et davant les senateurs³² raison rendre de quelque sentence par luy donnée. Pourtant estoit il au jour præcedent departy, affin de soy représenter au jour de l'assignation et ne
135 tomber en deffault ou contumace.

« Je veulx (dist Pantagruel) entendre que c'est. Plus de quarante ans y a qu'il est juge de Fonsbeton ; icelluy temps pendent a donné plus de quatre mille sentences definitives. De deux mille trois cens et neuf sentences par luy données feut appellé par les parties con-
140 demnées en la Court souveraine du Parlement mirelinguoy en Mirelingues ; toutes par arrestz d'icelle ont esté ratifiées, approuvées et confirmées, les appeaulx³³ renversez et à neant mis. Que maintenant doncques soit personnellement adjourné sus ses vieulx jours ; il, qui, par tout le passé, a vescu tant saintement en son estat, ne
145 peut estre sans quelque desastre. Je luy veulx de tout mon pouvoir

Ligne 126. E : *des Platon* — l. 130. A, E : *Pallement* — E : *myrelingoys* — l. 131. E : *querir et manque* — A : *personnellement* ; E : *personnel* — l. 132. E : *devant* — l. 133. E : *precedent* — l. 134. E : *representer* — l. 137. E : *y ha* — E : *iceluy* — E : *ha donné* — l. 138. E : *diffinitives* — l. 139. E : *fut* — l. 139-140. E : *condannées* — l. 140. A, E : *Pallement* — A : *myrelinguoy* ; E : *myrelingois* — l. 141. A : *Myrelingues* ; E : *Myrelingue* — l. 143. E : *donques* — A, E : *personnellement* — E : *vieux*

29. Cf. le début du *Timée*, 17 A : « εἶς, δύο, τρεῖς, ὁ δὲ δὴ τέταρτος ἡμῖν, ὦ φίλε Τιμαίε, ποῦ... ». « Un, deux, trois, mais le quatrième, où est-il, ô mon cher Timée... ? » (P.)

30. Nom de fantaisie, forgé par R. de *mire* (cf. *myrelimoſte*, I, xxii, n. 176, et *mirelaridaine*, IV, xvi) et d'une finale en *ingues* analogue à

celle d'*Albingues* (ch. xxvii, n. 32) (Sainéan, t. II, p. 451).

31. Assigné à comparaître au jour fixé.

32. Titre donné sous l'influence des humanistes aux magistrats des cours souveraines. (P.)

33. Appels. L'expression *mettre à néant* un appel était du langage judiciaire du temps.

estre aidant en æquité. Je sçay huy ³⁴ tant estre la malignité du monde aggravée que bon droict a bien besoing d'aide, et præsentement delibere y vacquer de paour de quelque surprinse. »

150 Alors feurent les tables levées. Pantagruel feist es invitez dons precieux et honorables de bagues, joyaulx et vaissele, tant d'or comme d'argent, et, les avoir ³⁵ cordialement remercié, se retira vers sa chambre.

Ligne 146. E : *equité* — E : *estre* manque — l. 147. E : *ha* — A : *de aide* ; E : *d'ayde* — E : *presentement* — l. 148. E : *peur* — l. 149. E : *Alors furent* — E : *feit* — l. 150. E : *vaiselle*

34. Aujourd'hui.

35. Après les avoir. Cf. ch. 1, n. 2, et Huguet, p. 357.

CHAPITRE XXXVII.

Pantagruel, soy retirant, aperceut par la guallerie Panurge en maintien de un resveur, ravassant et dodelinant de la teste, et luy dist :

- 5 « Vous me semblez à une souriz empegée ¹ ; tant plus elle s'efforce soy depestrer de la poix, tant plus elle s'en embrene. Vous, semblablement efforsant issir hors les lacs de perplexité, plus que davant y demourez empestré, et n'y sçay remede fors un. Entendez : J'ay souvent ouy en proverbe vulgaire qu'un fol enseigne bien un saige.
- 10 Puy que par les responses des saiges n'estez à plein satisfait, conseillez vous à quelque fol. Pourra estre que, ce faisant, plus à vostre gré serez satisfait et content. Par l'advis, conseil et prædiction des folz vous sçavez quants princes, roys et republicques ont esté conservez, quantes ² batailles guaingnées, quantes perplexitez dissolues.
- 15 « Jà besoing n'est vous ramentevoir les exemples. Vous acquiescerez en ceste raison ; car, comme celluy qui de près regarde à ses affaires privez et domesticques, qui est vigilant et attentif au gouvernement de sa maison, duquel l'esprit n'est poinct esguaré, qui ne pert occasion quelconque de acquerir et amasser biens et richesses, qui
- 20 cautelement sçayt obvier es inconveniens de paoüreté, vous appelez saige mondain ³, quoy que fat soit il en l'estimation des intelligences

Ligne 2. A : *Chap. 36* ; E : *Cha. XXXVI*. — l. 3. A : *aperceut* ; E : *apperceut* — A, E : *gallerie* — l. 4. A, E : *d'un* — E : *dosdelinant la teste* — l. 6. A : *poyx* — l. 7. E : *samblablement efforçant yssir* — E : *lacx* — E : *devant* — l. 9. A, E : *vulgaire* — l. 10. E : *Puis* — E : *sages n'estes à plain* — l. 13. A, E : *republicques* — l. 14. E : *gaignées* — l. 15. E : *ramenteveoir* — l. 16. E : *celuy* — E : *regarde* — l. 18. E : *esgaré* — l. 19. A : *quiconques* ; F : *queconques* — l. 20. E : *sçait* — E : *l'appellez* — l. 21. E : *quoy que faisoit il en ha l'estimation*

1. Empêtrée dans la poix. V. l. II, ch. III, n. 6.

2. Combien. Archaïsme.

3. Sage selon le monde. L'expression appartient aux livres d'édification et de spiritualité. (P.)

coelestes, ainsi fault il, pour davant icelles saige estre, je diz sage et præsaige par aspiration divine, et apte à recepvoir benefice de divination, se oublier soymesmes, issir hors de soymesmes, vuidier ses
 25 sens de toute terrienne affection, purger son esprit de toute humaine sollicitude et mettre tout en non chaloir, ce que vulguairement est imputé à follie.

« En ceste maniere feut du vulgue imperit⁴ appellé Fatuel le grand vaticinateur Faunus⁵, filz de Picus, roy des Latins. En ceste maniere
 30 voyons nous entre les jongleurs⁶, à la distribution des rolles, le personaige du Sot et du Badin⁷ estre tous jours representé par le plus perit et parfaict joueur de leur compaignie. En ceste maniere disent les mathematiciens⁸ un mesmes horoscope estre à la nativité des roys et des sotz⁹, et donnent exemple de Æneas et Chorœbus¹⁰, lequel
 35 Euphorion¹¹ dict avoir esté fol, qui eurent un mesme genethliaque.

« Je ne seray hors de propous si je vous raconte ce que dict Jo. André¹², sus un canon de certain rescript papal adressé au maire et

Ligne 22. E : *celestes* — E : *faut il faire pour devant* — E : *dy* — l. 23. E : *presaigne* — l. 24. E : *s'oublier* — E : *yssir* — l. 25. A : *terriene* — l. 26. E : *solicitude* — A, E : *vulguairement* — l. 27. E : *folie* — l. 28. E : *fut* — l. 29. E : *feunus* — l. 29-35. A, E : *En ceste manière.... mesme genethliaque* manque — l. 36. E : *propous* — E : *Joan* — l. 37. E : *sur*

4. Néologisme, créé par R. du latin : *vulgus imperitum*, foule grossière.

5. Faunus, père de Latinus, fut, d'après Servius, in *Æneid.*, VII, 47, surnommé *fatuus*, parce qu'il prédisait l'avenir (*fatum*). Voir ch. xxxiv, l. 62. R. joue sur le double sens de *fatuus*, qui signifie à la fois *devin* et *niais*. (P.)

6. Pris au sens de bateleurs, de joueurs de farces.

7. Mot d'origine provençale, ayant le double sens de *badaud* et de *personnage comique*. (Sainéan, t. II, p. 189.)

8. Astrologues.

9. « Aut regem, aut fatuum nasci oportet »,

LE TIERS LIVRE.

Sénèque, *Apokolokyntose*, I, § 1 ; sentence cataloguée par Érasme dans ses *Adages*, I, 3, 1. (P.)

10. Chorœbus, fils du roi phrygien Mygdon, fiancé à Cassandre, fut massacré, pendant le sac de Troie, devant l'autel de Minerve. Son égarement, pendant les derniers moments de sa vie, était passé en proverbe. Cf. Érasme, *Adages*, II, 9, 64 : *Stultior Coræbo*, citant Servius, in *Æneid.*, II, 341. (P.)

11. L'autorité d'Euphorion, historien et poète, bibliothécaire d'Antiochus le Grand, est alléguée par Servius, in *Æneid.*, II, 341. (P.)

12. Giovanni Andrea, glossateur du xve s.

bourgeois de la Rochelle ¹³, et après luy Panorme ¹⁴ en ce mesmes canon, Barbatia ¹⁵ sus les Pandectes, et recentemente Jason ¹⁶ en ses
 40 Conseilz, de Seigny Joan, fol insigne de Paris, bisayeul de Caillette.

« Le cas est tel. A Paris, en la roustisserie du Petit Chastelet, au
 devant de l'ouvrouoir d'un roustisseur, un faquin mangeoit son pain
 à la fumée du roust, et le trouvoit, ainsi parfumé, grandement savoureux.
 Le roustisseur le laissoit faire. En fin, quand tout le pain feut bauféré,
 45 le roustisseur happe le faquin au collet et vouloit qu'il luy payast la
 fumée de son roust. Le faquin disoit en rien n'avoir ses viandes
 endommaigé, rien n'avoir du sien prins, en rien ne luy estre debiteur.
 La fumée, dont estoit question, evaporoit par dehors ; ainsi comme
 ainsi se perdoit elle ; jamais n'avoit esté ouy que dedans Paris on
 50 eust vendu fumée de roust en rue. Le roustisseur replicquoit que de
 fumée de son roust n'estoit tenu nourrir les faquins ¹⁷, et renioit, en
 cas qu'il ne le payast, qu'il luy housteroit ses crochetz. Le faquin tire
 son tribart et se mettoit en defense. L'altercation feut grande. Le
 badault peuple de Paris accourut au debat de toutes pars. Là se

Ligne 38. A : *bourgeois* — E : *mesme* — l. 41. E : *roustiserie* — E : *Chastellet* — l. 42. E : *devant* — E : *routisseur* — l. 43. E : *rost* — E : *parfumé* — l. 44. E : *rostissaur* — E : *fut* — l. 45. A : *colet* — l. 47. E : *endomagé* — l. 48. E : *dond* — A : *quaestion* — l. 50. E : *rost* — A, E : *repliquoit* — l. 51. E : *rost* — A : *renioit* — l. 52. E : *osteroit* — l. 53. E : *fut*

13. Cerescrit du pape Honorius III : *Majori et Burgensibus de Rupella*, fait partie des *Décrétales* de Grégoire IX (I, 4, 10). Sur le sens de ce rescrit, voir Plattard, *Adolescence de R. en Poitou*, p. 138. En fait, l'anecdote que Pantagruel va raconter est citée à propos d'une lettre d'Innocent III à l'évêque de Poitiers, qui figure quelques pages avant la lettre d'Honorius III au maire de La Rochelle. Voici le texte d'André : « Unus fatuus Parisiensis sonum unius turonensis pro odore assati (un rôti) tabernario compensando altercationem ipsiuscum paupere, quod ad odorem illum panem unum in ponte comederat, diffinivit : quod forsan Catoni vel Gratiano revelatum non fuisset. » (P.)

14. Nicolas Tedesco, dit le Panormitain. V. l. II, ch. x, n. 56.

15. Barbatias, jurisconsulte italien du xve s.

16. Mānus, dit Jason (1485-1519), jurisconsulte italien fameux par ses *Responsa* ou *Consilia*. Cf. l. II, ch. x, n. 30. — R. peut avoir emprunté cette liste de références à Tiraqueau, qui raconte cette même anecdote, dans la 3^e édition du *De legibus connubialibus* (1546), et ajoute, p. 144 : « Quam quidem quaestionem non potuisset Cato aut Gratianus, ut dicunt Jo. And. et Panorm., justius decidere. Hanc quoque historiam post illos recenset Barb. in l. I, col. 7, versic. pone quod furiosus, 55, *De Verborum oblig.*, et Jason, *Consil.* 178. » (P.)

17. Portefaix. Italianisme (*facchino*, même sens), entré dans la langue dès le xve s. (Sainéan, t. I, p. 138-9.)

55 trouva à propous Seigny ¹⁸ Joan ¹⁹ le fol, citadin de Paris. L'ayant aperceu, le roustisseur demanda au faquin : « Veulx tu, sus nostre different, croire ce noble Seigny Joan ? — Ouy, par le sambreguoy ²⁰ », respondit le faquin.

« Adoncques Seigny Joan, avoir leur discord entendu, commenda au
60 faquin qu'il luy tirast de son baudrier quelque piece d'argent. Le faquin luy mist en main un tournoys Philippus ²¹. Seigny Joan le print et le mist sus son espaule guausche, comme explorant s'il estoit de poys; puy le timpoit ²² sus la paulme de sa main guausche, comme pour entendre s'il estoit de bon alloy; puy le posa sus la prunelle
65 de son œil droict, comme pour veoir s'il estoit bien marqué ²³. Tout ce feut fait en grande silence de tout le badault peuple, en ferme attente du roustisseur et desespoir du faquin. En fin, le feist sus l'ouvroir sonner par plusieurs foys. Puy, en majesté præsidientiale, tenent sa marote on poing comme si feust un sceptre, et affeublant en
70 teste son chapperon de martres cingesses ²⁴ à aureilles de papier, fraizé à poincts d'orgues, toussant prealablement deux ou trois bonnes foys, dist à haulte voix : « La Court vous dict que le faquin, qui

Ligne 55. E : *propous* — l. 56. E : *aperceu* — E : *rostisseur* — E : *sur* — l. 57. E : *croyre* — E : *Oy* — l. 57-58. A : *sambreguoy* — l. 59. E : *Adoncque* — E : *commanda* — l. 62. E : *sur* — A, E : *gausche* — l. 63. E : *de poys*; *puy* — A, E : *gausche* — l. 64. E : *puy* — l. 66. E : *ful* — l. 68. A : *ouvroir*; E : *ouvroir* — A : *fois* — E : *Puy* — A : *præsidentiale*; E : *presidentiale* — l. 69. E : *tenant* — A, E : *marotte* — E : *au poing* — E : *fust* — E : *affublant* — l. 70. E : *chapperon* — E : *cingesses* — l. 71. A, E : *prealablement* — E : *troys* — l. 72. A, E : *fois*

18. Du provençal *segne*, seigneur. (Sainéan, t. II, p. 191.)

19. Il représentait dans l'imagination populaire un type de bouffon du vieux temps.

20. Sang Dieu ! par déformation des deux éléments de ce juron. (Sainéan, t. II, p. 351.)

21. Très ancienne monnaie, frappée à l'effigie de Philippe V, valant un sou, ou douze deniers de Tours.

22. Faire résonner, terme usuel au XVI^e s. (Sainéan, t. II, p. 204.) Cf. *Prologue*, n. 118.

23. Peser une pièce de monnaie dans la balance, la faire sonner sur le marbre et en vérifier la frappe étaient trois opérations ordinaires aux changeurs.

24. S'agit-il de notre martre (*Mustelamartes* L.), très prisée des fourreurs ? (D.)

a son pain mangé à la fumée du roust, civilement a payé le roustisseur au son de son argent. Ordonne la dicte Court que chascun
75 se retire en sa chascuniere ²⁵, sans despens, et pour cause ²⁶. »

« Ceste sentence du fol parisien tant a semblé equitable, voire admirable, es docteurs susdictz, qu'ilz font doubte, en cas que la matiere eust esté on Parlement dudict lieu, ou en la rotte ²⁷ à Rome, voire certes entre les Areopagites, decidée, si plus juridiquement
80 eust esté par eulx sententié. Pourtant advisez si conseil voulez de un fol prendre ²⁸ ».

Ligne 73. E : *ha son pain* — E : *rost* — E : *ha payé* — l. 73-74. E : *rostisseur* — l. 75. E : *chascuniere* — l. 76. E : *ha* — E : *voyre* — l. 77. E : *aux docteurs* — l. 78. E : *au Parlement* — A, E : *ou en la rotte à Rome* manque — l. 79. E : *voyre* — l. 80-81. A, E : *d'un fol*

25. Chacun dans sa maison. Expression créée par R. Cf. l. II, ch. xiv, l. 150.

26. Formule du style juridique qui marquait la fin d'un plaidoyer : et voilà pour la cause !

27. Cour ecclésiastique, composée de douze prélats, qui jugeait de toute matière bénéficiaire

et fonctionnait comme cour d'appel pour les juridictions ecclésiastiques.

28. Sur les diverses formes et versions de cette anecdote, voir *R.E.R.*, I, 13 et 222. On lit une historiette analogue dans Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV, 18 (éd. Stählin, t. II, p. 228), et dans le *Novellino*. (P.)

Comment par Pantagruel et Panurge est Triboulet ¹ blasonné ².

CHAPITRE XXXVIII.

« Par mon ame (respondit Panurge) je le veulx. Il m'est advis que le boyau m'eslargist ; je l'avois nagueres bien serré et constipé. Mais, ainsi comme avons choizy la fine creme de Sapience pour conseil, aussi vouldrois je qu'en nostre consultation præsidast quelqu'un qui feust fol en degré souverain.

— Triboulet (dist Pantagruel) me semble competentement fol. »

Panurge respond : « Proprement et totalement fol. ³ »

10 Pantagruel	{	PANTAGRUEL : « F. fatal, f. de nature, f. celeste, f. jovial ³ ,	Panurge	{	PA : « F. de haulte game, f. de <i>b</i> quarre et de <i>b</i> mol ⁴ , f. terrien, f. joyeulx et folastrant,
------------------	---	--	---------	---	--

Ligne 1, 2. A, E : manquent — l. 2. F : XXXIII — l. 3. A : *advys* — l. 4. A, E : *n'agueres* — l. 5. E : *choysi* — E : *creсме* — l. 6. A : *aussy* — E : *presidast* — l. 7. E : *fust* — l. 8. A : *comptentement* ; E : *contentement* — l. 9. E : *tatallement* — E : *fol* manque — l. 10. A : *PANT.* — A, E : *fol fatal* — l. 13. A : *joieulx*

1. Feurial, dit Triboulet, né à Foix-lez-Blois, avait été le fou de cour de Louis XII, puis de François I^{er}. Il mourut vers 1536. Cf. *R. E. R.*, VII, 69. Jean Marot le décrit ainsi :
Triboulet fut un fol de la teste escorné,
Aussi saige à trente ans que le jour qu'il fut
[né :
Petit front et gros yeux, le nez grand, taille
[à voste,
Estomac plat et long, haut dos à porter hotte.
(*Siege de Pesquaire.*) (P.)

2. Ce « blason » de Triboulet est une description faite de louanges alternées, chacun des deux interlocuteurs renchérissant sur l'autre.

Sur les origines populaires et littéraires de ce jeu, voir Plattard, *op. cit.*, p. 315.

3. Comme dans les litanies burlesques des ch. xxvi et xxviii, les épithètes se rangent par séries. Pantagruel emprunte à l'astrologie une première série de termes, pendant que Panurge puise dans le vocabulaire de la musique.

4. Ces trois qualifications : de nature, de becarre et de bemol, se trouvent appliquées aux sots dans le *Sottie des trompeurs* (*Anc. th. fr.*, t. II, p. 244). Cf. *R. E. R.*, IX, 49, n. 3.

5. Né sous l'influence de Jupiter, qui provoque la joie.

	f. mercurial ⁶ ,	f. jolly et folliant,
15	f. lunatique ⁷ ,	f. à pompettes ⁸ ,
	f. erratique ⁹ ,	f. à pilettes ¹⁰ ,
	f. ecentricque ¹¹ ,	f. à sonnettes,
	f. æteré et junonien ¹² ,	f. riant et venerien ¹³ ,
	f. arcticque ¹⁴ ,	f. de soustraicte ¹⁵ ,
20	f. heroicque,	f. de mere goutte,
	f. genial,	f. de la prime cuvée,
	f. prædestiné,	f. de montaison ¹⁶ ,
	f. auguste,	f. original,
	f. cæsarin,	f. papal,
25	f. imperial,	f. consistorial ¹⁷ ,
	f. royal,	f. conclaviste,
	f. patriarchal,	f. buliste,
	f. original,	f. synodal,
	f. loyal,	f. episcopal,
30	f. ducal,	f. doctoral,

Ligne 15. A, E : *pompets* — l. 16. E : *pillettes* — l. 17. E : *excentricque* — l. 18. A : *etheré* ; E : *æthere* — E : *riant venerien* — l. 19. E : *arctique* — l. 22. E : *predestiné* — E : *de montation*. — l. 24. E : *cesarin* — l. 26. A, E : *f. conclaviste* manque — l. 27. A, E : manque — l. 28. A, E : *f. original* manque

6. « Ceux qui sont gouvernés par Mercure, sont d'un naturel changeant ». La Martinière, *Le pronosticateur véritable*, 1666. (D.)

7. « La Lune estant rétrograde, elle rend ceux auxquels elle surabonde maigres, débiles..... légers, remuants, variables, craintifs et pauvres ». La Taille de Bondaroy, *Géomanie abrégée*, Paris, 1754. (D.)

8. A petits pompons. Cf. l. II, ch. 1, n. 52.

9. Gouverné par les sept planètes, dites étoiles *erraticques*. (D.)

10. Pompons en forme de petits pilons, accessoires d'un bonnet à mortier. (Sainéan, t. II, p. 127.)

11. Désorbité.

12. Soumis à l'influence de Junon qui do-

minait dans la partie supérieure de l'air ou *ether*. Cf. ch. IV, n. 2.

13. « Venus, dit Bondaroy, fait ceux qui lui sont subjects, beaux, gentils, agréables, gaillards, amoureux et impudiques ». (D.)

14. Soumis aux influences du Septentrion dont *Cancer* est le cœur, *Scorpion* la partie senestre et *Pisces* la partie dextre. (D.)

15. Lie. Métaphore tirée, comme trois des suivantes, de la vinification. (Sainéan, t. II, p. 281.)

16. Période de la fermentation de la vendange, où le vin bouillonne et monte dans la cuve.

17. Cette épithète, comme les deux suivantes dans la série de Panurge, appartient au vocabulaire de la chancellerie pontificale. (P.)

	f. banerol ¹⁸ ,	f. monachal,
	f. seigneurial,	f. fiscal,
	f. palatin,	f. extravagant,
35	f. principal,	f. à bourlet,
	f. pretorial,	f. à simple tonsure,
	f. total,	f. cotal ¹⁹ ,
	f. eleu,	f. gradué, nommé en folie,
	f. curial,	f. commensal,
40	f. primipile,	f. premier de sa licence,
	f. triumpgant,	f. caudataire,
	f. vulguaire,	f. de supererogation,
	f. domesticque,	f. collateral,
	f. exemplaire,	f. alateré alteré,
	f. rare et peregrin ²⁰ ,	f. niais ²¹ ,
45	f. aulicque,	f. passagier ²² ,
	f. civil,	f. branchier ²³ ,
	f. populaire,	f. aguard ²⁴ ,
	f. familier,	f. gentil ²⁵ ,
	f. insigne,	f. maillé ²⁶ ,
50	f. favorit,	f. pillart,

Ligne 33. A, E : *extravagant* — l. 34. E : *de bourlet* — l. 35. E : *petorial* — l. 37. A, E : *elu* — E : *folie* — l. 41. A, E : *vulguaire* — l. 43. A, E : *à lateré alteré*

18. Porte-bannière. Mot créé par R. (Sainéan, t. II, p. 166 et 247.)

19. Mot formé par R. sur l'italien *cotale*, membre viril. (Sainéan, t. II, p. 296.)

20. Ces deux épithètes d'excellence s'appliquaient à tout produit exotique : perles, pierres précieuses, et, en particulier, dans le langage de la fauconnerie, aux oiseaux de passage. Ces mots déclenchent donc dans la mémoire de Panurge une série d'épithètes qui appartiennent au vocabulaire de la « volerie ». (P.)

21. « L'oiseau *niais* est celui qui a été prins au nid ». *La Fauconnerie de Guillaume Tur-*

dif, lecteur du roi Charles VIII (1492). (P.)

22. Se dit de l'oiseau de passage.

23. Se dit de l'oiseau qui suit sa mère de branche en branche. V. Tardif, *op. cit.* (P.)

24. L'oiseau *huard* ou *aguard* est celui qui a été pris après qu'il a mué, qui est plus farouche et plus difficile à dresser que le niais. (P.)

25. Se disait des oiseaux réservés aux gentilshommes, comme les faucons, par opposition au milan, à l'épervier, à l'autour, non réputés nobles. (P.)

26. Désignait l'oiseau dont le plumage était tacheté en forme de mailles de filet. (P.)

55	{	f. latin,	{	f. revenu de queue ²⁷ ,	
		f. ordinaire,		f. griays ²⁸ ,	
		f. redoubté,		f. radotant,	
		f. transcendent,		f. de soubarbade ²⁹ ,	
		f. souverain,		f. boursofflé,	
		f. special,		f. supercoquelicantieux ³⁰ ,	
		f. metaphysical,		f. corollaire,	
		f. ecstasique ³¹ ,		f. de levant,	
60				f. categorique,	f. soubelin ³² ,
		f. predicable,		f. cramoisy,	
		f. decumane,		f. tainct en graine ³³ ,	
		f. officieux,		f. bourgeois,	
		f. de perspective ³⁴ ,		f. vistempenard ³⁵ ,	
		f. d'algorisme ³⁶ ,		f. de gabie ³⁷ ,	
65				f. d'algebra,	f. modal ³⁸ ,
	f. de caballe,	f. de seconde intention ³⁹ ,			
	f. talmudicque,	f. tacuin ⁴⁰ ,			

Ligne 54. E : *f. soubarbade* — l. 57. E : *corrolaire* — l. 60. E : *cramoisi* — l. 62. E : *officineux* — E : *bourgeois* — l. 65. E : *model* — l. 66. E : *cabale* — l. 67. E : *tamudicque*

27. L'oiseau *revenu de queue* était celui dont la queue coupée avait repoussé. (P.)

28. D'une façon générale, cet adjectif désignait tout oiseau sauvage. Sur le vocabulaire de la fauconnerie dans R., voir *R. E. R.*, X., 356-374.

29. Soubarbe, mot provençal. (Sainéan, t. II, p. 191.)

30. Superbe, qui surpasse le coq. (Sainéan, t. II, p. 403.)

31. « Ce mot a plusieurs significations. Les médecins le prennent souvent pour une extrême aliénation d'esprit telle qu'est celle des phrénétiques et des maniaques.... Il y en a qui croient que la vraie extase se fait quand l'âme ne fait aucune action dans le corps, soit qu'elle y demeure, soit qu'en effet elle en sorte pour quelque temps, comme il arrive dans les Énergumènes et dans ceux qui sont ravis par l'Es-

prit de Dieu. » Cureau de la Chambre, *Les Caractères des passions*. Amsterdam, A. Michel, 1653, in-8°, t. I, ch. II, p. 71-72. (D.)

32. Sublime. Cf. ch. III, n. 25.

33. En graine d'écarlate. Cf. l. I, ch. VIII, n. 58.

34. La perspective était une partie de la physique, relative à l'optique.

35. Le *vistempenard* est un plumeau monté sur un long bâton. C. l. II, ch. VII, n. 34.

36. Nom médiéval de l'arithmétique en chiffres arabes. Cf. l. II, ch. XII, n. 59.

37. Néologisme, de l'italien *da gabbia*, à mettre en cage. (Sainéan, t. II, p. 239.)

38. Latinisme, formé sur *modus*, mode du syllogisme ; terme de dialectique.

39. Terme de dialectique. Cf. l. II, ch. VII, n. 96, et l. III, ch. XII, n. 39.

40. Faiseur d'almanachs. Mot d'origine

70	{	Pantagruel	f. d'alguamala ⁴¹ ,	{	Panurge	f. heteroclite,
		f. compendieux,	f. sommiste,			
		f. abrevié,	f. abreviateur,			
		f. hyperbolicque,	f. de morisque ⁴² ,			
		f. antonomasticque ⁴³ ,	f. bien bullé,			
		f. allegoricque,	f. mandataire,			
75		f. tropologicque ⁴⁴ ,	f. capussionnaire ⁴⁵ ,			
		f. pleonasmicque,	f. titulaire,			
		f. capital ⁴⁶ ,	f. tapinois,			
		f. cerebreux,	f. rebarbatif,			
	f. cordial,	f. bien mentulé ⁴⁷ ,				
	f. intestin,	f. mal empiété ⁴⁸ ,				
80	f. epaticque ⁴⁹ ,	f. couillart,				
	f. spleneticque ⁵⁰ ,	f. grimault,				
	f. venteux ⁵¹ ,	f. esventé,				

Ligne 67. A : *Algamala*; E : *Aigamala* — l. 69-70. A, E : manque — l. 71. E : *hyperbolicque* — l. 72. E : *anatomique* — l. 73. E : *allegorique* — l. 74. E : *tropologique* — l. 75. E : *pleonasmique* — l. 80. A, E : *couillart*

arabe, en bas-latin : *tacuinus*. (Sainéan, t. II, p. 24.)

41. D'amalgame (mélange de mercure et d'or). Mot d'origine arabe. (Sainéan, t. II, p. 25.)

42. La *morisque*, proprement danse *mauresque*, était exécutée avec des grelots attachés aux jambes. (Cf. l. II, ch. VII, n. 201.)

43. Aux termes emphatiques. Cf. ch. XXXII, n. 7.

44. Se disait de l'interprétation morale de l'Écriture Sainte. On distinguait le sens littéral, le sens *allegorique* et le sens *tropologique*. (P.)

45. Qui porte le capuchon, attribué ailleurs (l. II, ch. v) aux docteurs en théologie.

46. Cette épithète, ainsi que les deux suivantes, est relative au siège anatomique de la folie : tête, cerveau, cœur. (D.)

47. Pourvu avantageusement de membre viril (du latin *mentula*, même sens).

48. Se disait du faucon pourvu de mauvais pieds, de serres faibles. (D.)

49. Cholérique, par excès de bile. « Tel humeur.... rend l'homme léger, subit, facile à se cholérer et prompt à toutes choses ». (Paré, *Œuvres*, l. I, ch. VIII.) — *Est et humor cholera qui competit impetuosus*... dit l'École de Salerne (texte 92). (D.)

50. Hypochondriaque, en proie à la mélancholie ou atrabile, qui se déversait dans la rate. C'est la deuxième espèce de folie, d'après Celse (*De re med.*, l. III, ch. XXVIII).

Cholera substantia nigra

Quæ reddit pravos, pertristes, pauca loquentes... dit encore l'École de Salerne (texte 94). « Rend tel humeur les hommes tristes, fâcheux, fermes, sévères, et rudes, envieux et timides ». (Paré, *loc. cit.*, ch. 8.) (D.)

51. En proie aux vents, fréquents chez les individus phlegmatiques : « De telle matière

85	Pantagruel	f. legitime,	Panurge	f. culinaire,
		f. d'azimuth ⁵² ,		f. de haulte fustaie,
		f. d'almicantarath ⁵³ ,		f. contrehastier ⁵⁴ ,
		f. proportionné,		f. marmiteux,
		f. d'architrave,		f. catarrhé ⁵⁵ ,
		f. de pedestal,		f. braguart ⁵⁶ ,
		f. parraguon,		f. à xxiiij caratz ⁵⁷ ,
90		f. celebre,		f. bigearre, ⁵⁸
		f. alaigre,		f. guinguoys ⁵⁹ ,
		f. solennel,		f. à la martingualle ⁶⁰ ,
	f. annuel,	f. à bastons,		
95	f. festival,	f. à marotte,		
	f. recreatif,	f. de bon bies,		
	f. villaticque ⁶¹ ,	f. à la grande laise ⁶² ,		
	f. plaisant,	f. trabuchant,		
	f. privilegié,	f. susanné ⁶³ ,		
	f. rusticque,	f. de rustrie,		
100	f. ordinaire,	f. à plain bust ⁶⁴ ,		
	f. de toutes heures,	f. gourrier ⁶⁵ ,		

Ligne 85. E : *almucantarath* — l. 87. A : *architrane* — l. 88. E : *pedestal* — E : *braguard* — l. 89. A : *paragon* ; E : *parragon* — l. 92. E : *solemnel* — E : *de la martingualle* — l. 93. A, E : *balons* — l. 95. E : *biais* — l. 96. A. E : *grand* — l. 97. E : *trebuschant* — l. 98. E : *suranné* — l. 101. E : *gourrier*

humide et pituiteuse par une chaleur imbecille, telle qu'est celle des hommes phlegmatiques, s'eslèvent aisément des ventosités ». (Paré, *loc. cit.*, ch. 9.) (D.)

52. Mot arabe, qui désigne des « cercles imparfaits », dit Jaquinot dans son *Astrolabe*. (Sainéan, t. II, p. 24.)

53. Mot arabe, désignant un cercle de la sphère céleste parallèle à l'horizon.

54. Chenet de cuisine pour les broches.

55. Atteint de catarrhe.

56. Élégants. Cf. l. IV, ch. XVI : « quelques mignons *braguars* ».

57. C'était le titre le plus élevé de l'or.

58. Bizarre. Forme ancienne du mot. Cf. *R. E. R.*, X, 264.

59. De travers. Vocabulaire commun au Poitou, à la Saintonge, au Berry et à la Gascogne. *R. E. R.*, X, 264.

60. Espèce de culotte à bricole. Cf. l. I, ch. xx, n. 17.

61. Villageois. Cf. l. II, ch. xxvii, n. 2.

62. Largeur. Cf. l. II, ch. xii, n. 77.

63. Suranné. Prononciation parisienne. (Sainéan, t. II, p. 148.)

64. Buste. Cette forme est un italianisme. (Sainéan, t. I, p. 61.)

65. Pompeux. Cf. l. I, ch. lvii, n. 8.

105	{	Pantagruel	f. en diapason,	{	Panurge	f. guourgias ⁶⁶ ,
		f. resolu,	f. d'arrachepied ⁶⁷ ,			
		f. hieroglyphicque,	f. de rebus,			
		f. autentique,	f. à patron,			
		f. de velleur,	f. à chapron,			
		f. precieux,	f. à double rebras ⁶⁸ ,			
		f. fanaticque,	f. à la damasquine,			
		f. fantasticque,	f. de tauchie ⁶⁹ ,			
110			f. lymphaticque,		f. d'azemine ⁷⁰ ,	
		f. panicque,	f. barytonant,			
	f. alambicqué,	f. mouscheté,				
	f. non fascheux,	f. à esprouve de hacquebutte ⁷¹ .				

PANT. Si raison estoit pourquoy jadis en Rome les Quirinales on
 115 nommoit la feste des folz ⁷², justement en France on pourroit instituer
 les Tribouletinales.

PAN. Si tous folz portoient crochiere, il auroit les fesses bien
 escorchées.

Ligne 102. A : *guorgias* ; E : *gorgias* — l. 104. E : *hieroglyphicque* — l. 106. E :
valeur — E : *chapperon* — l. 108. E : *f. fantasticque* — l. 109. E *f. fanaticque* — E :
de touchie — l. 111. E : *baritonant* — l. 112. E : *moucheté* — l. 113. A, E : *hacquebute*
 — l. 114. A : *PANTAG.* ; E : *PANTA.* — l. 117. A, E : *PA.* — A : *il auroient* ; E :
il y auroit — E : *des fesses* — l. 119. A, E : *PAN.*

66. Luxueusement vêtu (Sainéan, t. II, p. 258-9).

67. Si solide qu'on ne peut le faire bouger.

68. A double repli. C. l. II, ch. VIII, l. 5. Le rebras était le bord retroussé du chaperon. (Sainéan, t. I, p. 168.)

69. Cf. ch. VII, n. 50.

70. Ouvrage à la façon persane. (Sainéan, t. I, p. 128-129.)

71. Arquebuse. Cf. l. I, ch. XXIII, n. 144.

L'expression à *épreuve de hacquebutte* avait pris le sens général de à *l'épreuve*. Cf. *Heptaméron*, nouv. XXIV (t. I, p. 243) : « Si en a il, en ceste compaignie, que l'on a aymée plus de sept ans à *toutes preuves de harquebuse* ». (P.)

72. D'après Plutarque, *Questions Romaines*, 89 (285 D) et Ovide, *Fastes*, II, v. 511-513. On nommait cette fête, qui tombait le 13 février, *Stultorum festa*, parce qu'elle était réservée à ceux qui ne savaient pas à quelle curie ils appartenaient. (P.)

PANT. S'il estoit Dieu Fatuel⁷³, du quel avons parlé, mary de la
 120 dive Fatue, son pere seroit Bonadies⁷⁴, sa grande mere Bonedée⁷⁵.

PAN. Si tous folz alloient les ambles, quoy qu'il ayt les jambes
 tortes, il passeroit de une grande toise. Allons vers luy sans
 séjourner. De luy aurons quelque belle resolution, je m'y attends.

— Je veulx (dist Pantagruel) assister au jugement de Bridoye. Ce
 125 pendent que je iray en Myrelingues, qui est delà la riviere de Loyre,
 je depescheray Carpalim pour de Bloys⁷⁶ icy amener Triboulet. »

Lors feut Carpalim depesché. Pantagruel, acompagné de ses
 domesticques, Panurge, Epistemon, Ponocrates, frere Jan, Gymnaste,
 Rhizotome et aultres, print le chemin de Myrelingues.

Ligne 120. A, E : *divine* — E : *grand mere* — l. 121. A, E : *PA.* — l. 122. E :
tortues — A, E : *d'une* — A : *grand'toise* — l. 123. E : *attens* — l. 125. E : *Ce pen-*
dant — E : *j'iray* — E : *Mirelingues* — E : *de la riviere de Loire* — l. 126. E : *je*
te depescheray — E : *Triboulet* — l. 127. E : *fut* — l. 128. E : *domestiques* — E :
Jean — l. 129. E : *autres*

73. Voir ch. xxxvii, n. 5.

74. Dieu arcadien, qui avait son temple sur
 la route du Ménale, d'après Pausanias, VIII, 26.

75. *Bona Dea*, divinité italique qui person-

nifiait la Terre. On la désignait aussi par les
 noms de Maia, Ops et Fauna.

76. Nous avons vu, note 1, que Triboulet
 était né dans un faubourg de Blois.

Comment Pantagruel assiste au jugement du juge Bridoye, lequel
sententioit les procès au sort des dez.

CHAPITRE XXXIX.

Au jour subsequence, à heure de l'assignation, Pantagruel arriva
5 en Myrelingues. Les president, senateurs et conseilliers le prièrent
entrer avecques eux et ouyr la decision des causes et raisons que
allegueroit Bridoye pourquoy auroit donné certaine sentence contre
l'esleu Toucheronde ¹, laquelle ne sembloit du tout æquitable à icelle
Court centumvirale ².

10 Pantagruel entre volontiers, et là trouve Bridoye ³ on mylieu du
parquet ⁴ assis, et, pour toutes raisons et excuses, rien plus ne
respondent si non qu'il estoit vieulx devenu et qu'il n'avoit la veue
tant bonne comme de coustume, alleguant plusieurs miseres et
calamitez que vieillesse apporte avecques soy, les quelles *not. per*

Ligne 2. A : *sententioyt* — l. 3. A : 37 ; E : XXXVII — l. 5. E : *Mirelingues* —
E : *conseillers* — l. 6. E : *avec* — A, E : *eulx* — A : *ouir* — l. 6-7. E : *qu'allegueroit* —
l. 8. A, E : *equitable* — l. 9. A, E : *biscentumvirale* — l. 10. E : *entra* — A :
voluntier — E : *au milieu* — l. 12. E : *vieil* — l. 13. E : *allegant*

1. Ce nom qui, en Poitou, signifie *boqueteau rond*, est celui d'un lieudit, proche de Ligugé, à gauche du chemin qui mène à Fontaine-le-Comte. (P.)

2. Néologisme, du latin *centum*, cent, et *vir*, homme. « Curia centenaria — dit G. Budé dans son glossaire des termes de droit (*Forensia*), — justitiae jus dicentis sedes praecipua. La Cour de parlement de Paris, principal siège de justice. » (P.)

3. Dans la réalité, il n'était pas dans les habitudes des cours souveraines d'inviter les juges des

juridictions inférieures à venir plaider devant elles. C'était sur pièces écrites qu'elles décidaient des appels et rendaient leurs arrêts. Il y a donc là une dérogation à l'usage. Elle était indispensable au conteur pour qu'il pût faire le portrait de Bridoye plaidant lui-même sa cause. (P.)

4. Le *parquet*, dit un glossaire de droit français de 1585, c'est « l'auditoire d'un juge ». Cf. *Cent Nouvelles nouvelles*, 25^e nouv. : « le bon compaignon fut mis et assis sur le petit banc ou [dans le] *parquet*, ce voyant tout le peuple et celle qui l'accusoit. » (P.)

- 15 *Archid.* ⁵, d. ⁶ *lxxxvj*, c. *tanta*; pourtant ne congnoissoit il tant distinctement les pointz des dez comme avoit faict par le passé; dont pouvoit estre qu'en la façon que Isaac, vieulx et mal voyant, print Jacob pour Esaü ⁷, ainsi, à la decision du procès dont estoit question, il auroit prins un quatre pour un cinq, notamment referent que lors il avoit
- 20 usé de ses petits dez, et que, par disposition de droict, les imperfections de nature ne doibvent estre imputées à crime, comme apert ff. ⁸ *de re milit.*, l. *qui cum uno* ⁹; ff. *de reg. jur.*, l. *fere* ¹⁰; ff. *de edil. ed. per totum*; ff. *de term. mo.*, l. *Divus Adrianus* ¹¹; *resolu. per Lud. Ro* ¹². in. l. : *si vero*, ff. *solu. matri.*; et qui aultrement feroit, non l'homme
- 25 accuseroit, mais Nature, comme est evident in. l. *maximum vitium*, C. ¹³ *de lib. præter* ¹⁴.

Ligne 15. E : *Archi. lxxxvj* — E : *congnoissoit* — l. 16. E : *Dond pouvoit* — l. 17. A : *façon* — E : *vieil* — l. 18. A : *ainsy* — E : *dond* — l. 20. A, E : *petitz* — l. 21. E : *doivent* — l. 22. E : *appert* — E : *mili.* — E : *edil. edi.* — l. 24. E : *sol. mat.* — E : *autrement* — l. 26. E : *libe.* — A : *praetor*

5. Archidiaconus, surnom du canoniste italien Guido Baisius de Reggio (XIII-XIV^e s.).

6. Dans l'usage du XVI^e s., l'initiale *d* signifie *Distinction*, division des recueils de droit canonique, et l'initiale *c* signifie *Canon*. Le texte visé ici appartient au recueil du *Décret* de Gratien, première assise du droit canonique. Il y est question d'un certain évêque, qui, avant de dire la messe le dimanche, avait travaillé à la moisson. Le pape lui remet sa faute eu égard à sa vieillesse : « quia simplicitatem tuam cum senectute cognovimus, interim tacemus. » (P.)

7. La *Genèse* raconte, ch. XXVII, que Jacob surprit frauduleusement la bénédiction de son père vieux et à demi aveugle. (P.)

8. Le sigle §§ est le sigle qui désigne le *Digeste*, codification du *jus romanum*, exécutée sur l'ordre de l'empereur Justinien (VI^e s.) par le jurisconsulte Tribonien et qui, découverte au XII^e siècle, servit de base à l'enseignement du droit laïc pendant tout le moyen âge. La partie principale du *Digeste* était les *Pandectes* et, d'après Alciat, le sigle §§ serait une déformation de Π, initiale du mot Πάριδες. L'initiale *l* signifie loi. Nous jugeons superflu de

donner la référence aux titres du *Digeste*; il suffit pour la trouver de se reporter à l'index de n'importe quelle édition de ce recueil. (P.)

9. Lisez : *Digeste*, De re militari, *lege* : qui cum uno [testiculo natus est, quive amisit, jure militabit.] (P.)

10. Lisez : *Digeste*, De regulis juris, *lege* : fere [quibuscumque modis obligamur, iisdem in contrarium actis liberamur.] (P.)

11. Lisez : *Digeste*, De termino moto, *lege* : Divus Adrianus; resolutio per... Cette loi proportionne la peine à l'âge du délinquant, pour le délit d'arrachement de bornes. (P.)

12. Ludovicus Romanus, de son vrai nom Pontanus, de Spoleto († 1439) a laissé des commentaires sur le *Code* et le *Digeste*. (P.)

13. C. désigne le *Code* de Justinien. Cette habitude de citer les recueils de droit, en mentionnant les titres, paragraphes, distinctions, causes et lois, était un des traits de l'éloquence judiciaire. Le théâtre comique du XV^e s. s'en était déjà moqué, et des Périers, pour dépeindre un avocat s'exerçant à la parole, écrit simplement : il alléguait ses paragraphes. (P.)

14. Le passage visé dans la loi *maximum*

— Quels dez (demandoit Trinquamelle ¹⁵, grand præside[n]t d'icelle court) mon amy, entendez vous ?

— Les dez (respondit Bridoye) des jugemens, *alea judiciorum* ¹⁶,
 30 des quelz est escript par *doct. 26. q. ij. c. Sors* ¹⁷ ; *l. nec emptio, ff. de contrab. empt. ; l. quod debetur, ff. de pecul., et ibi Barthol.* ¹⁸, et des quelz dez vous aultres, messieurs, ordinairement usez en ceste vostre Court souveraine, aussi font tous aultres juges, en decision des procès, suyvans ce qu'en a noté D. Henr. Ferrandat ¹⁹, et *no. gl. in c. fin. de*
 35 *sortil.*, et *l. sed cum ambo* ²⁰, *ff. de judi., ubi doct.* notent que le sort est fort bon, honeste, utile et necessaire à la vuidange des procès et dissensions. Plus encores apertement l'ont dict Bal. ²¹, Bart. et Alex. ²², *C. communia, de l. Si duo* ²³.

— Et comment (demandoit Trinquamelle) faictez vous, mon
 40 amy ?

— Je (respondit Bridoye) responderay briefvement, selon l'ensei-
 gnement de la l. *Amplioem, § in refutatoriis, C. de appella.*, et ce que

Ligne 27. A, E : *quelz* — A, E : *president* — l. 31. E : *contraben* — A, E : *l* manque — A, E : *Bart.* — l. 32. E : *autres* — l. 33. A : *aussy* — E : *autres* — l. 34. E : *ha* — E : *Hen.* — E : *not. gl. in. c. fi.* — l. 36. E : *vuydange* — l. 38. E : *de leg. l.* — l. 39. E : *faictes* — l. 41. E : *responderay* manque — E : *selon* — l. 42. E : *appel*

vitium, C. de lib[er]is] præter[it]is vel exhæredatis], qui rétablit une certaine égalité, dans les successions, entre filles et garçons, est le suivant : « qui enim tales differentia inducunt, quasi naturæ accusatores existunt, cur non totos masculos generarit, ut unde generentur non fiant. » (P.)

15. Ce nom signifie en toulousain *fanfarou*. Cf. l. II, ch. xxx, n. 45.

16. Au sens propre, *alea* signifie, en effet, la chute des dés. Dans l'usage du Palais de justice, cette locution *alea judiciorum* avait le sens de hasard des jugements. Bridoye la prend à la lettre et échafaude tout son plaidoyer sur ce jeu de mots. (P.)

17. Lisez : per doctores [causa] 26 [2^e partie du Décret de Gratien] quaestio II. Canon Sors [c'est le 2^e canon.] (P.)

18. Bartole, professeur de droit à Bologne et à Pise (xiv^e s.). Voir l. II, ch. x, n. 52.

19. Henri Ferrandat, de Nevers, auteur de commentaires et apostilles sur les Décrétales. (P.)

20. Le texte de la loi *Sed cum ambo*, qui est visé ici, est le suivant : *Sed cum ambo ad iudicium provocant, sorte res discerni solet* ; et la glose explique : *sorte, per taxillos*. (P.)

21. Balde. Petrus Baldus de Ubaldis (xiv^e s.). Voir l. II, ch. x, n. 51.

22. Alexandre Tartagno, jurisconsulte du xv^e s. Voir l. II, ch. x, p. 58.

23. Lege : *Si duobus vel tribus hominibus...* Cette loi prescrit de recourir au sort dans le cas où plusieurs cohéritiers ne s'entendent pas : *sortem esse inter altercantes adhibendam*. (P.)

dict *Gl. l. j. ff. quod met. cau. Gaudent brevitare moderni* ²⁴. Je fais
 comme vous aultres, messieurs, et comme est l'usage de judicature,
 45 à laquelle nos droictz commandent toujours deferer, *ut, no. extra.* ²⁵
de consuet., c. ex literis, et ibi Innoc. Ayant bien veu, reveu, leu, releu,
 paperassé et feuilleté ²⁶ les complainctes ²⁷, adjournemens ²⁸, compa-
 ritions ²⁹, commissions ³⁰, informations ³¹, avant procedez ³², produc-
 tions ³³, alleguations ³⁴, intendictz ³⁵, contredictz ³⁶, requestes, enquestes,
 50 repliques ³⁷, dupliques ³⁸, tripliques ³⁹, escriptures ⁴⁰, reproches ⁴¹,

Ligne 43. E : *dist Glos.* — E : *causa* — E : *fais* : — l. 44. E : *autres* — l. 45. E :
noz — E : *commandent tousjours differer* — l. 46. E : *cousue.* — E : *Inno.* — l. 47. E :
feuilleté — l. 49. A, E : *allegations* — l. 50. E : *repliques*

24. Ce dicton, cité dans la glose 1 de la loi *Quod metus causa* et dans la glose de Bartole sur le paragraphe *In refutatorii libellis* de la loi *Ampliozem*, titre 62 du 7^e livre du *Code* : *De aspectationibus et consultationibus*, était très ancien. Cf. *Epistulæ obscur. vir.*, éd. Stokes, p. 107 : « multa alia verba quae hic causa brevitatis omitto, quia ut scitis ex antiquo dicitur : *gaudent brevitare moderni.* » (P.)

25. *Extra* est l'abréviation de *Extravagantes*, nom donné aux réglemens et constitutions du pape Grégoire IX, parce qu'elles étaient en dehors (*extra*) du recueil officiel du *Décret* de Gratien. (P.)

26. L'énumération suivante représente dans leur ordre normal presque tous les actes de la procédure du temps. (P.)

27. La *complainte* du demandeur ou *complainant* était le premier acte de procédure dans les causes qui venaient en première instance devant une juridiction. (P.)

28. L'*ajournement* était la citation à paraître un certain jour devant une juridiction désignée. Cf. ch. xxxvi, l. 131, l'*ajournement* de Bridoye par un huissier du parlement myrelinguoy. (P.)

29. Lorsque la partie dûment citée ne se présentait pas en personne au tribunal, elle pou-

vait se faire représenter par un procureur (avoué). Dans l'un comme dans l'autre cas, il y avait *comparition*. (P.)

30. Les parties ouïes, le tribunal donnait *commission* à un rapporteur de faire les informations. (P.)

31. Enquêtes.

32. « *Causæ judicium in tempus rejectum et interlocutione ampliatum.* » Budé, *Forensia*. (P.)

33. Les pièces produites à l'instruction par les parties étaient désignées du terme général de *productions*. (P.)

34. Références ou autorités alléguées à l'instruction. (P.)

35. L'acte par lequel le demandeur s'offrait à prouver (probare intendit) un certain nombre de conclusions s'appelait *intendit*. (P.)

36. A l'*intendit* le défenseur opposait ses *contredits*.

37. La *réplique* était la réponse du demandeur aux *contredits*.

38. Réponse à la *réplique*.

39. Réponse du défendeur à la *duplique*.

40. Ce terme désignait les additions à l'*intendit*, qu'on appelait *escriptures principales*.

41. L'acte par lequel une des deux parties récusait les témoins de l'adversaire s'appelait

griefz, salvations ⁴², recollemens ⁴³, confrontations ⁴⁴, acarations ⁴⁵, libelles ⁴⁶, apostoles, lettres royaulx ⁴⁷, compulsoires ⁴⁸, declinatoires ⁴⁹, anticipatoires ⁵⁰, evocations ⁵¹, envoyz ⁵², renvoyz ⁵³, conclusions, fins de non proceder ⁵⁴, apoinctemens ⁵⁵, reliefz ⁵⁶, confessions ⁵⁷, exploictz ⁵⁸,
 55 et aultres telles dragées et espisseries d'une part et d'autre, comme doit faire le bon juge, selon qu'en a no. *Spec.* ⁵⁹, *de ordinario*, § *iiij*, et *tit. de offi. om. ju.*, § *fi.*, et *de rescriptis præsentia.*, § *j.*

Ligne 51. A, E : griefz manque — E : *recolemens* — l. 52. A : *lettres* — l. 54. E : *apoinctementz* — E : *confesions* — l. 55. E : *autres* — A : *episseries* ; E : *espiceries* — E : *d'autre* — l. 56. A, E : *doibt* — E : *selon* — A, E : *ce qu'en* — E : *ha not.* — E : *iiij*, et manque — l. 57. E : *in tit.* — E : *offic.* — E : *jud.* — A : *rescripti* ; E : *rescrip.*

reproches de témoins (*reprobationes*). Cf. Régnier, *Sat.* XIII, v. 37.

Moi-même, qui ne crois de léger aux merveilles,

Qui *reproche* souvent mes yeux et mes oreilles. (P.)

42. « Exornationes testium et commendationes. » Budé, *Forensia*. C'est l'acte par lequel on détruisait les *reproches* de témoins. (P.)

43. Récolement de la liste des témoins.

44. Confrontation des témoins avec l'accusé.

45. Terme usité en Languedoc et dans les provinces méridionales pour désigner la confrontation entre un accusé et ses coaccusés. Voir *R. XVI^e s.*, I, 35. (P.)

46. Les *libelles* et *apostoles* étaient des lettres demandées aux juges pour faire déférer la cause à une autre juridiction. (P.)

47. Le demandeur pouvait solliciter des *lettres royaulx* soit pour décider du litige, ou pour *rabiller les fautes du procès*. (P.)

48. Acte par lequel on contraignait un notaire ou un greffier soit à représenter des titres ou actes, soit à en donner copie. Cf. I. I, ch. v, n. 55. (P.)

49. Par le *declinatoire*, on soulevait la ques-

tion de l'incompétence de la juridiction appelée à juger du litige. (P.)

50. L'*anticipatoire* prévenait la partie adverse en plaidant, ou en offrant ce que l'ont pensait qu'elle plaiderait, ou offrirait. (P.)

51. Acte par lequel on sollicitait le renvoi devant une autre juridiction. (P.)

52. Devant une autre juridiction.

53. Devant les premiers juges dessaisis.

54. Nom générique, désignant toutes les contestations accessoires ou *incidentes de la cause*.

55. Le mot signifie ici *appointement d'instruction*, acte par lequel le juge invitait les parties à articuler définitivement les faits du litige dans un laps de temps qu'il fixait.

56. Le *relief* ou *relèvement de sentence* était l'acte par lequel on en appelait d'un jugement rendu par une juridiction à une autre juridiction. (P.)

57. Les *confessions* étaient les aveux du défendeur. (P.)

58. Acte de notification ou d'exécution de la sentence ; dernière pièce d'une procédure civile. (P.)

59. *Speculator*. Surnom du canoniste Guillaume Durand, auteur d'un grand répertoire de droit canonique, le *Speculum judiciaire*. Une édition de cet ouvrage parut à Lyon en 1531, avec glose de Henri Ferrandat. (P.)

« Je pose sus le bout de table, en mon cabinet, tous les sacs du
 defendeur, et luy livre chance premierement, comme vous aultres,
 60 messieurs, *et est not., l. Favorabiliores, ff. de reg. jur., et in c. cum sunt,*
eod. tit. lib. vj, qui dict : *Cum sunt partium jura obscura, reo favendum*
est potius quam actori ⁶⁰.

« Cela fait, je pose les sacs du demandeur, comme vous aultres,
 messieurs, sus l'aultre bout, *visum visu, car opposita, juxta se posita,*
 65 *magis elucescunt* ⁶¹, *ut not. in. l. j, § videamus, ff. de bis qui sunt sui vel*
alie. jur., et in l. munerum j. mixta, ff. de muner. et honor. ; pareillement
 et quant et quand ⁶², je luy livre chance.

— Mais (demandoit Trinquamelle) mon amy, à quoy congnoissez
 vous l'obscurité des droictz prétenduz par les parties playdoiantes ?
 70 — Comme vous aultres, messieurs (respondit Bridoye), sçavoir est
 quand il y a beaucoup de sacs d'une part et de aultre. Et lors je use
 de mes petiz dez, comme vous aultres, messieurs, suyvant la loy :
Semper in stipulationibus, ff. de reg. jur., et la loy versale ⁶³ versifiée, *g.* ⁶⁴
eod. tit. Semper in obscuris quod minimum est sequimur, canonizée ⁶⁵ *in c.,*
 75 *in obscuris, eod. tit. lib. vj.* J'ay d'aultres gros dez bien beaulx et

Ligne 59. E : *autres* — l. 60. E : *juris et in cap.* — l. 61. E : *ti. lib. sexto* — l. 62.
 E : *quem* — l. 63. E : *autres* — l. 64. E : *autre* — l. 65. A, E : *no* — l. 66. A :
Munerum § mixta — E : *hono* — l. 67. A, E : *quand et quand* — l. 68. E : *congnoissez*
 — l. 69. E : *pretenduz* — E : *plaidoyantes* — l. 70. E : *autres* — l. 71. E : *ha beaucoup*
 — A : *d'aultre* ; E : *d'autre* — E : *j'use* — l. 72. A : *petitz* — E : *autres* — l. 74.
 E : *titu* — l. 75. E : *ti.* — E : *d'aultres groz*

60. Axiome de droit, qui figure au chapitre
 des *Regulae juris*, dans le *Sexte*, recueil de
 Décrétales composé sur l'ordre de Boniface VIII
 et ajouté aux cinq livres de Décrétales de
 Grégoire IX.

61. Nouvel exemple de jeu de mots dans
 l'argumentation de Bridoye : il prend à la lettre
 cet axiome, comme il l'a fait pour l'expression
alea judiciorum.

62. En même temps.

63. Proprement : majuscule, en parlant
 d'une lettre. Cf. l. II, ch. XII, n. 71.

64. *Que*. C'est ici la conjonction latine signi-
 fiant *et*. R. appelle cette loi versifiée, parce
 qu'elle forme en effet un vers pentamètre :

Sēmpēr in | ob̄scū|ris || quōd mīni | mum ēst
 sēquī|mūr. (P.)

Elle porte le n° xxx dans les *Regulae juris*.

65. Adoptée par le droit canonique. Les
Regulae juris figurent, en effet, dans le *Sexte*.
 Voir n. 60. On trouve parfois celle-ci sous la
 formule *In obscuris minimum est sequendum*.
 Le sens de cette règle, c'est qu'entre deux

harmonieux, des quelz je use, comme vous aultres, messieurs, quand la matiere est plus liquide, c'est à dire quand moins y a de sacs.

— Cela faict (demandoit Trinquamelle) comment sententiez vous, mon amy ?

80 — Comme vous aultres, messieurs, respondit Bridoye. Pour celluy je donne sentence du quel la chance, livrée par le sort du dez, judiciaire, tribunian⁶⁶, prætorial, premier advient. Ainsi commendent nos droictz, *ff. qui po. in pig., l. potior. leg. creditor., C. de consul., l. j. et de reg. jur., in vj : Qui prior est tempore potior est jure*⁶⁷. »

Ligne 76. E : *fuse* — E : *autres* — l. 77. E : *ha* — l. 80. E : *autres* — E : *celuy* — l. 82. E : *pretorial* — E : *commandent noz* — l. 83. E : *pot.* — A, E : *l. creditor* — l. 84. E : *regulis juris*

hypothèses, lorsque le sens d'un texte juridique est douteux, il faut toujours choisir celle qui entraîne les conséquences les plus petites. Cf. un exemple se rapportant aux usages de Poitiers dans Plattard, *l'Adol. de R. en Poitou*, p. 148, n. 2.

66. Tribunien, ou tribunicien, par opposition à prætorial.

67. Pour s'assurer le bénéfice de cet axiome juridique, les candidats à un bénéfice ecclésiastique s'empresaient de prendre date. Voir Plattard, *op. cit.*, p. 148, n. 1.

Comment Bridoye expose les causes pourquoy il visitoit les procès qu'il
decidoit par le sort des dez.

CHAPITRE XL.

« Voyre mais (demandoit Trinquamele), mon amy, puis que par
5 sort et ject des dez vous faictez vos jugemens, pourquoy ne livrez
vous ceste chance le jour et heure propre que les parties contro-
verses comparent¹ par devant vous, sans aultre delay ? De quoy vous
servent les escriptures et aultres procedures contenues dedans les
sacs ?

¹⁰ — Comme à vous aultres, messieurs (respondit Bridoye), elles me
servent de trois choses exquisés, requises et autenticques.

« Premièrement pour la forme, en omission de laquelle ce qu'on
a fait n'estre valable prouve tresbien *Spec.*², *tit. de instr. edi. et tit. de*
rescrip. præsent. ; d'avantage, vous sçavez trop mieulx que souvent en
¹⁵ procedures judiciaires les formalitez destruisent les materialitez et
substances ; car *forma mutata mutatur substantia*³, *ff. ad exhib.*, l.

Ligne 3. A : 38 ; E : XXXVIII — l. 4. A, E : *Trinquamelle* — l. 5. E : *faictes voz*
— l. 7. E : *devant* — E : *autre* — l. 8. E : *ses escriptures et autres* — l. 10. E : *autres*
— l. 11. E : *troys* — l. 13. E : *vallable* — E : *ti.* — A, E : *instru.* — E : *et ti.* —
l. 14. E : *present. D'avantaige* — l. 15. A : *destruisent* — l. 16. E : *exhiben*

1. Comparaisent. Archaïsme.

2. Cette abréviation doit se lire : *Speculator*,
surnom du jurisconsulte Guillaume Durand,
qui avait donné un grand traité de division
méthodique du droit canonique, le *Speculum*
judiciale. Voir chap. XXXIX, n. 59. (P.)

3. Cet axiome juridique revient fréquem-
ment chez les jurisconsultes du temps. Il est
ainsi commenté dans une glose de cette loi

Julianus que cite Bridoye : « *Forma est quæ
dat esse rei et, commutata forma substantiali,
res non dicitur eadem, sed diversa* ». C'est-à-
dire que cet aphorisme de droit est fondé
sur la doctrine scolastique, qui distingue la
mutatio accidentalis de la *mutatio substantialis*.
Dans cette dernière, la matière, sujet perma-
nent, change de nature, la forme changeant.
(P.)

Julianus ; ff. ad leg. falcid., l. Si is qui quadringenta, et extra., de deci., c. ad audientiam, et de celebra. miss., c. in quadam.

« Secondement, comme à vous aultres, messieurs, me servent
 20 d'exercice honneste et salutaire. Feu M. Othoman Vadare⁴, grand
 medicin, comme vous diriez, *C. de comit. et archi., lib. xij*⁵, m'a dict
 maintes foys que faulte d'exercitation corporelle est cause unique de
 peu de santé et briefveté de vie de vous aultres, messieurs, et tous
 officiers de justice; ce que tresbien avant luy estoit noté par Bart. *in*
 25 *l. j. C. de senten. quæ pro eo quod*⁶. Pourtant sont comme à vous
 aultres, messieurs, à nous consecutivement, *quia accessorium natu-*
ram sequitur principalis, de reg. jur. lib. vi et l. cum principalis, et
l. nihil dolo., ff. eod. titu. ; ff. de fidejusso., l. fidejussor, et extra. de
offi. de leg., c. j, concedez certains jeuz d'exercice honneste et
 30 recreatif, *ff. de al. lus. et aleat., l. solent*⁷, et autent. *ut omnes obediant, in*
princ., coll. vij, et ff. de præscript. verb., l. si gratuitam, et l. j. C. de
spect., lib. xj, et telle est l'opinion *D. Thomæ*⁸, *in secunda secundæ, quæst.*
clxviij, bien à propous alleguée *per D. Alber. de Ros.*⁹, lequel fuit *magnus*

Ligne 17. E : *Jul.* — E : *fal.* — E : *decis.* — l. 18. E : *mis.* — l. 19. E : *autres* —
 l. 20. A : *honeste* — E : *Vadere* — l. 21. E : *commit.* — E : *li.* — l. 23. E : *autres* —
 l. 24. E : *Bar.* — l. 25. E : *sent.* — l. 26. E : *autres* — E : *accessorum* — l. 27. E :
sequiteur — E : *li.* — l. 28. E : *tit.* — E : *fide jus. l. fide jus. ff. extra* — l. 30. E :
authen. — l. 31. E : *prin.* — A : *praescrip.* — l. 32. E : *libr. xj* — l. 32-33. A :
secunda secundæ q. clxviij ; E : secunda ij. q. clxviij — l. 33. E : *propus* — E : *D.*
 manque

4. Ce Vadare, peut-être un Allemand (Hotmann Werder), est inconnu. On a proposé diverses identifications. Aucune ne porte sur un personnage qui fût défunt (feu) avant 1546. (P.)

5. *De Comitibus et Archiatri Sancti Palatii* est le titre XIII du livre XII du Code de Justinien. Les *Archiatri* étaient des médecins stendiés soit par l'empereur, soit par les curiales des municipes. (P.)

6. *De sententiis quæ pro eo quod interest proferuntur*, est la première loi du Code. (P.)

7. R. continue de s'amuser à de spécieuses allégations de textes. La loi *Solent* du titre *De*

alex lusu et aleatoribus dit : « Solent enim quidam cogere ad lusum... Senatusconsultum vetuit in pecuniam ludere, præter quam si quis certet hasta, vel pilo jaciendo, vel currendo, saliendo, luctando vel pugnando, quod virtutis causa fiat. » (P.)

8. Saint Thomas d'Aquin, *Sum. theol.*, II^a, II^ae qu. 168, art. 2 : *Utrum in ludis possit esse aliqua virtus*. Voir une traduction de ce texte dans Gilson, *Saint Thomas* (Paris, 1925), p. 350. (P.)

9. Alberic de Rosata, canoniste de Bergame (XIV^e s.), déjà cité l. II, ch. VII, l. 105. (P.)

practicus et docteur solennel, comme atteste *Barbatia in prin. consil.* ;
35 la raison est exposée *per gl. in proœmio ff., § ne autem tertii* ¹⁰ :

Interpone tuis interdum gaudia curis ¹¹.

« De fait, un jour, en l'an 1489, ayant quelque affaire bursal ¹² en la chambre de messieurs les Generaulx ¹³ et y entrant par permission pecuniaire ¹⁴ de l'huissier, comme vous aultres, messieurs, sçavez que
40 *pecuniæ obediunt omnia* ¹⁵, et l'a dict *Bald. in l. Singularia, ff. si certum pet., et Salic.* ¹⁶, in *l. recepticia, C. de constit. pecun., et Card.* ¹⁷, in *Cle. j, de baptis.*, je les trouvoy tous jouans à la mousche ¹⁸ par exercice salubre, avant le past ou après, il m'est indifferent, pourveu que *hic no.* que
45 *inventore, de quo C., de petit. hered., l. si post motam* ¹⁹, et *Muscarii* ²⁰, *id est*

Ligne 35. E : *proœmio* — l. 37. E : *brusal* — l. 39. A, E : *aultres, messieurs* manque — l. 40. A, F : *la dict* — E : *Bal.* — l. 41. E : *Sillic* — A, E : *receptitia* — E : *pec.* — l. 43. E : *hic not.* — l. 45. E : *post mortem*

10. Par ce texte du *Digeste*, il est prescrit aux étudiants de troisième année (*tertii anni auditores*) de consacrer un jour de fête à la mémoire de Papinien : « et lætificentur et festum diem, quem cum primum leges ejus accipiebant, celebrare solebant, peragant. » (P.)

11. Sentence de ce Dionysius Cato, qui jouit d'une si grande vogue dans les écoles du moyen âge. Cf. l. I, ch. xiv, n. 11. Elle figure dans la glose du *Proœminum Digestorum*, avec cette note : *Catonis versus.* (P.)

12. D'argent, proprement : de bourse.

13. Ce nom était donné à certains magistrats de la cour des Aides, juridiction financière. (P.)

14. Obtenue par argent (*pecunia*). Peut-être y a-t-il là un jeu de mots sur l'expression : permission *peculière*, c'est-à-dire particulière. (P.)

15. Cette sentence de l'*Écclésiaste*, X, 19, figure parmi les *Adages* d'Érasme, I, 3, 87. Cf. *R.E.R.*, VI, 237 et IX, 433.

16. *Salycetus*, jurisconsulte dont on trouve

le nom dans maints ouvrages juridiques du temps.

17. Quel est le jurisconsulte désigné par cette abréviation ? C'était un canoniste, puisque son commentaire portait sur les Décrétales : *in Clementinis, De Baptismate et ejus effectu.* Il s'agit apparemment de Jean Lemoyne. (P.)

18. La mouche est un jeu d'écoliers, où « l'un deux, choisi au sort, fait la mouche, sur qui tous les autres frappent comme s'ils le voulaient chasser. » *Trévoux.* Cf. *R.E.R.*, VI, 355-357.

19. Le *Code*, titre *De petitione hereditatis*, loi *Si post motam controversiam*, parle d'un certain *Museus* ; peut-être quelques textes fautifs portaient-ils *Muscus* ; à moins que R. n'ait déformé ce nom de *Museus* pour le faire entrer dans son argumentation facétieuse. (P.)

20. Il est question, en effet, de *Muscarii* au titre LXIV du *Code* : *De excusationibus artificum.* Mais ce mot y désigne les parfumeurs, « qui faciunt illud opus quod dicitur *muscum* ».

ceux qui jouent à la mousche, sont excusables de droict, *l. j, C., de excus. artif., lib. x.*

« Et pour lors estoit de mousche M. Tielman Picquet ²¹, il m'en soubvient, et rioyt de ce que messieurs de la dicte chambre guastoient
50 tous leurs bonnetz à force de luy dauber ses espauls; les disoit ce nonobstant n'estre de ce deguast de bonnetz excusables au retour du Palais envers leurs femmes, par *c. j, extra., de præsump., et ibi gl.* Or, *resolutorie loquendo*, je diroys, comme vous aultres, messieurs, qu'il n'est exercice tel, ne plus aromatisant en ce monde palatin, que
55 vuidier sacs, feuilleter papiers, quotter cayers, emplir paniers, et visiter procès, *ex Bart. et Jo. de Pra.* ²², in *l. falsa de condit. et demon. ff.*

« Tiercement, comme vous aultres, messieurs, je consydere que le temps meurist toutes choses; par temps toutes choses viennent en evidence; le temps est pere de Verité ²³, *gl. in l. j, C. de servit., Autent.,*
60 *de restit. et ea quæ pæ., et Spec. tit. de requis. cons.* C'est pourquoy, comme vous aultres, messieurs, je sursoye, delaye et differe le jugement affin que le procès, bien ventilé, grabelé et debatue, vieigne par succession de temps à sa maturité, et le sort par après advenent soit plus doulcettement porté des parties condamnées, comme *no. glo. ff. de*
65 *excus. tut., l. Tria onera* ²⁴ :

Portatur leviter, quod portat quisque libenter.

Ligne 47. E : *excussartif. libr.* — l. 49. E : *souvient* — E : *gastoient* — l. 51. E : *degast* — E : *excusables* — l. 52. E : *j. manque* — A : *præsumpt* — E : *ibi glo.* — l. 53. E : *dirois* — A, E : *comme vous aultres, messieurs* manque — l. 55. E : *vuyder* — E : *feuilleter* — E : *remplir* — l. 56. E : *Joan.* — E : *condi. et demonst.* — l. 57. E : *autres* — E : *considere* — l. 58. E : *meurist* — l. 59. E : *Glo.* — l. 60. E : *restit. ea que* — E : *requisi. cos.* — l. 61. E : *autres* — E : *surceoye* — l. 62. E : *vienne* — l. 63. A, E : *advenant* — l. 64. E : *doulcement* — E : *gl.* — l. 65. A, E : *excus.* — l. 66. E : *Portateur*

21. Les Picquet étaient une famille de Montpellier; Honoré Picquet, docteur régent de la faculté de médecine de cette ville, obtint de Charles VIII pour l'École, en mai 1496, une dotation, confirmée par Louis XII le 29 août 1498. (D.)

22. Joannes de Prato, jurisconsulte florentin (xv^e s.).

23. Sentence d'un vieux poète, rapportée par Aulu-Gelle, XII, 11, 7 : « Veritatem Temporis filiam esse, » et cataloguée par Érasme dans ses *Adages*, II, 4, 7. (P.)

24. Une glose de la loi *Tria Onera* du titre *De excusationibus tutelarum* (Digeste) dit, en effet : « *Onera, id est, tres onerosæ tutelæ et non affectatæ...* Si enim essent affectatæ, non

« Le jugeant crud, verd et au commencement, dangier seroit de l'inconvenient que disent les mediciens advenir quand on perse un aposteme ²⁵avant qu'il soit meur, quand on purge du corps humain
70 quelque humeur nuysant avant sa concoction²⁶ ; car, comme est escript in *Autent.*, *Hæc constit. in inno. const.*, *prin.*, et le repete *gl. in. c. Cæterum, extra.*, *de jura. calum.* : *Quod medicamenta morbis exhibent, hoc jura negotiis.* Nature d'adventaige nous instruit cuillir et manger les fruictz quand ilz sont meurs, *instit.*, *de re. di.*, § *is ad quem*, et *ff. de*
75 *acti. empt.*, *l. Julianus* ; marier les filles quand elles sont meures, *ff. de donat. int. vir. et uxo.*, *l. Cum hic status*, § *si quia sponsa*, et *27 q., j c.*, *Sicut dict gl.* :

*Jam matura thoris plenis adoleverat annis*²⁷
Virginitas,

80 rien ne faire qu'en toute maturité *xxiij q. ij § ult. & xxxiij d. c. ult.*

Ligne 69. A : *de corps* — l. 70. A, E : *nuisant* — l. 71. A, E : *constit. inno* — E : *consti. prin.* — l. 73. E : *davantaige* — E : *cueillir* — l. 75. E : *act.* — E : *emp.* — l. 76. E : *dona. inter* — l. 76-79. A, E : *et 27 q. Virginitas* manque — l. 80. A, E : *xxiij d. c.*

inferent onus ; quia portatur leviter quod portat quisque libenter. »

25. Abcès. (D.)

26. « *Concocta medicamentis aggredi oportet et movere non cruda, neque in principiis, si non*

turgeant, » dit Hippocrate, *Aph.*, Sect. I, 22. (D.)

27. Vers calqué sur un vers de l'*Énéide*,

l. VII, 53 :

Jam matura viro, jam plenis nubilis annis.

(P.)

Comment Bridoye narre l'histoire de l'apointeur des procès.

CHAPITRE XLI.

« Il me souvient à ce propous (dist Bridoye continuant) que, on
temps que j'estudiois à Poitiers en droict ¹, soubs *Brocadium juris* ²,
5 estoit à Semerve ³ un nommé Perrin Dendin ⁴, homme honorable, bon
laboureur, bien chantant au letrain ⁵, homme de credit et aagé autant
que le plus de vous aultres, messieurs, lequel disoit auoir veu le
grand bon homme Concile de Latran ⁶, avecques son gros chappeau
rouge; ensemble la bonne dame Pragmaticque Sanction, sa femme,
10 avecques son large tissu de satin pers et ses grosses patenostres ⁷ de
gayet ⁸.

« Cestuy homme de bien apoinctoit ⁹ plus de procès qu'il n'en estoit
vuidé en tout le palais de Poitiers ¹⁰, en l'auditoire de Monsmoril-

Ligne 1. E : *apointeur* — A, E : *de proces* — l. 2. A : 39 ; E : xxxix — l. 3. A :
soubvient — E : *propous* — E : *qu'au* — l. 4. E : *estudioys* — l. 7. E : *autres* — l. 8. E :
avec — l. 10. E : *avec* — l. 11. E : *Iayet* — l. 12. E : *appoinctoit* — l. 13. E : *vuydé*

1. L'Université de Poitiers, fondée en 1431, était surtout fameuse par sa faculté de droit. Elle venait immédiatement après l'Université de Paris, d'après le géographe Mercator, vers le milieu du xv^e s. (P.)

2. On donnait aux axiomes juridiques le nom de *brocards* : R. fait de ce mot latinisé le nom d'un professeur de droit. (P.)

3. Aujourd'hui Smarve, comm., cant. de Villedieu-du-Clain, arr. de Poitiers. Cf. *R.E.R.*, II, 250.

4. Ce mot signifie nigaud, de contenance niaise. Cf. l. I, ch. xxv, n. 34.

5. Lutrín.

6. Le concile de Latran se tint de 1512 à 1517; la *Pragmaticque Sanction* datait de 1439

LE TIERS LIVRE.

et fut abolie par le Concordat de 1516. Cette plaisanterie, dans laquelle le Pirée est pris pour un homme, semble avoir eu cours au temps de R. Elle se retrouve dans les *Contes et Joyeux devis*, nouvelle LXXVI : « vous parlez du Concile de Latran. Je l'ai assez vu de fois; il avoit un grand chapeau rouge... » (P.)

7. Chapelet. Cf. l. II, ch. xxi, n. 25.

8. Jayet, jais, nommé ailleurs *gagates*. (v. ci-dessus, ch. xxv, n. 75.) *Gayet* est la forme qui se rencontre dans les lapidaires du xiii^e s. (D.)

9. Arrangeait par des transactions. Cf. *R. XV^e s.*, I, 37. (P.)

10. La justice à Poitiers se rendait alors, comme aujourd'hui, dans l'ancien palais des

lon¹¹, en la halle de Parthenay le Vieulx¹², ce que le faisoit venerable en
 15 tout le voisinage. De Chauvigny¹³, Noüaillé¹⁴, Croutelles¹⁵, Aisgne¹⁶,
 Legugé¹⁷, La Motte¹⁸, Lusignan¹⁹, Vivonne²⁰, Mezeaulx²¹, Estables²²
 et lieux confins, tous les debatz, procès et differens estoient par son
 devis vuidez, comme par juge souverain, quoy que juge ne feust,
 mais homme de bien, *Arg. in l. sed si unius, ff. de jureju., et de verb.*
 20 *oblig., l. continuus.* Il n'estoit tué pourceau en tout le voisinage dont
 il n'eust de la hastille²³ et des boudins, et estoit presque tous les
 jours de banquet, de festin, de nopces, de commeraige, de relevailles
 et en la taverne, pour faire quelque apoinctement entendez ; car
 jamais n'apoinctoit les parties qu'il ne les feist boyre ensemble, par
 25 symbole de reconciliation, d'accord parfaict et de nouvelle joye, *ut no.*
*per doct., ff. de peri. et comm. rei vend. l. j.*²⁴.

Ligne 14. E : Partenay — 15. E : voysinage — E : Crotelles — l. 18. E : vuydez —
 E : fust — l. 19. A, E : jurejur. — E : ver. ob. — l. 20. E : voysinage dond — l. 23.
 E : apoinctement — l. 24. E : apoinctoit — E : boire — l. 25. A, E : parfaict — l. 26.
 E : par Doct. — E : con. rei ven.

comtes de Poitou, qui est remarquable par sa grande salle, de la fin du XII^e s., et son donjon, du XIV^e. Cf. *R.E.R.*, II, 243.

11. Chef-l. d'arr. (Vienne). L'auditoire ou palais de justice de Montmorillon devait être chargé de procès, car il était le siège d'une ancienne juridiction transformée en sénéchaussée par François I^{er}, en 1545, avec un ressort très étendu (179 paroisses, à la fin de l'ancien régime). *R.E.R.*, II, 230.

12. Village et ancien prieuré, comm. de Parthenay (Deux-Sèvres). La charte de fondation du monastère dotait le bourg d'une foire annuelle franche de tous droits. Le marché entraîna la construction d'une salle qui servait aussi d'auditoire de justice. *R.E.R.*, II, 233.

13. Cant., arr. de Montmorillon.

14. Comm., cant. de Villedieu-du-Clain (Vienne).

15. Comm., cant. sud de Poitiers.

16. Aujourd'hui Esgne, château et hameau, comm. d'Iteuil (Vienne).

17. Ligugé, comm., cant. sud de Poitiers.

R. avait résidé dans le prieuré de Saint-Martin dont Geoffroy d'Estissac était abbé. Cf. Chronologie t. I, p. cxxx, et Plattard, *L'Adolescence de R. en Poitou*, ch. III, Rabelais à Ligugé.

18. Château et ferme, comm. de Ligugé. *R.E.R.*, II, 230.

19. Cant., arr. de Poitiers. Cf. l. II, ch. v, n. 16.

20. Cant., arr. de Poitiers.

21. Hameau, comm. de Ligugé. Mezeaulx possédait un prieuré-cure, qui dépendait de l'abbaye de Fontaine-le-Comte dont Ant. Ardillon était abbé. Cf. l. II, ch. v, n. 15 et *R.E.R.*, II, 227.

22. Un hameau porte ce nom, comm. de Charay et de Blaslay (Vienne). Il est à plus de dix lieues de Smarve. Est-ce cette localité que R. a visée dans cette énumération des lieux « confins » du village de Perrin Dendin ? (P.)

23. Tranches de porc rôties. Cf. l. II, ch. xxxi, n. 18.

24. Ni dans la loi alléguée, *De periculo et commodo rei vendit.*, ni dans ses gloses, il

« Il eut un filz, nommé Tenot ²⁵ Dendin, grand hardeau ²⁶ et gualant homme, ainsi m'aist Dieu ²⁷, lequel semblablement voulut s'entremettre d'apoincter les plaidoians, comme vous sçavez que

30 *Sæpe solet similis filius esse patri,
Et sequitur leviter filia matris iter* ²⁸,

ut ait gl., vj. q., j c. : Si quis ; g. de cons., d. v, c. j fi. ; et est no. per doct., C. de impu. et aliis subst., l. ult. et l. legitimæ, ff. de stat. hom., gl. in l. quod si nolit, ff. de edil. ed., l. quis, C. ad le. Jul. majest. Excipio filios a
35 moniali susceptos ex monacho ²⁹, per gl. in c. Impudicas, xxvii q. 1. Et se nommoit, en ses tiltres, l'apoincteur des procès.

« En cestuy negoce tant estoit actif et vigilant, car *vigilantibus jura subveniunt*, ex l. pupillus, ff. quæ in fraud. cred., et ibid. l. non enim, et instit. in præmio ³⁰, que incontinent qu'il sentoit, ut ff. si quad. pau. fec., l. Agaso, gl. in
40 verbo olfecit i. nasum ad culum posuit ³¹, et entendoit par pays estre meu procès ou debat, il se ingeroit d'apoincter les parties.

Ligne 27. E : heut — E : et manque — A, E : galant — l. 28. E : m'ayd' — l. 29. A : apoincter — E : plaidoyans — E : quæ — l. 31. E : sequitur — l. 32. E : gl. de conse. di. — A, E : c. fi. — E : not. — l. 33. A. E : impub. — A : substit. — E : ho. — l. 34. E : edil. edict. — A, E : quisquis — A : leg. Jul. ; E : l. Jul. — A, E : Excip. — l. 36. E : apoincteur — A, E : de procès — l. 37. E : estoit tant — l. 38. E : papillius — E : cre. — E : præmio — l. 39. E : fe — l. 40. A, E : verb : — E : s'entendoit — l. 41. E : s'ingeroit d'apoincter les parties

n'est question de réconciliation des parties autour du piot. Mais l'exemple du vin vendu est celui qu'examine le législateur. « Si vinum venditum acuerit, vel quid aliud vitii sustinuerit, emptoris erit damnum... » Peut-être quelque glossateur facétieux proposait-il de réconcilier acheteur et vendeur en leur faisant boire le vin en litige ? (P.)

25. Diminutif d'Étienne.

26. Gars. Mot usuel alors en Anjou, Maine, Poitou. Le féminin, *bardelle*, fille de ferme, a survécu. (Sainéan, t. II, p. 139.)

27. Ainsi m'aide Dieu !

28. Diction fréquemment cité au moyen âge : « nostris omnibus obvis », dit Tiraqueau,

dans son *De leg. conn.*, alléguant à l'appui les textes juridiques énumérés par R. (P.)

29. « J'excepte les fils nés d'un moine et d'une nonnain. » Cette exception, formulée en latin, est-elle un brocard ou une facétie de juriste ? (P.)

30. Il est dit, dans la loi *Pupillus* au titre *quæ in fraudem creditorum facta sunt ut restituantur* : « jus civile vigilantibus scriptum est » ; et la glose ajoute : « Vigilantibus jura subveniunt... pigris et negligentibus jura non subveniant facit textus in l. Non enim negligentibus. » (P.)

31. Voici le texte de la loi, qui a donné lieu à une glose si curieuse : *Digeste*, titre : *Si*

« Il est escript : *Qui non laborat non manige ducat* ³², et le dict *gl. ff. de dam. infect.*, l. *quamvis*, et *currere* plus que le pas ³³

vetulam compellit egestas ³⁴ ;

45 *gl. ff. de lib. agnos.*, l. *Si quis pro qua facit* ; l. *si plures*, C. *de cond. incer.* Mais en tel affaire il feut tant malheureux que jamais n'apoincta different quelconques, tant petit feust il que sçauriez dire ; en lieu de les apoincter, il les irritoit et aigrissoit d'adventaige. Vous sçavez, messieurs, que

50

Sermo datur cunctis, animi sapientia paucis,

gl. ff. de alie. ju. mu. caus. fa., l. *ij* ³⁵, et disoient les taverniers de Semarve que soubs luy, en un an, ilz n'avoient tant vendu de vin d'apoinctation (ainsi nommoient ilz le bon vin de Legugé ³⁶) comme

Ligne 42. E : *g. ff.* — l. 43. A : *quanvis* — l. 45. A : *agnosc* — l. 46. E. *condi. incerti.* — E : *fut* — E : *apoincta* — l. 47. A : *queconques* — E : *fust* — l. 48. E : *apoincter* — E : *agressoit d'adventaige* — l. 51. E : *jur.* — E : *cau* — l. 53. E : *d'apoinctation*

quadrupes pauperiem fecisse dicatur, loi *Agaso* : « *Agaso [un muletier] cum in tabernam equum deduceret, mulam equus olfecit. Mula calcem rejecit et crus Agasoni fregit. Consulebatur, possetne cum domino mulæ agi quod ea pauperiem fecisset. Respondi, posse.* » Et la glose interprète *olfecit* : id est *nasum ad culum* poursuit. (P.)

32. Cette sentence de l'Écriture : « *quoniam si quis non vult operari, nec manducet* » (Saint Paul aux Thessaloniens, II, 3, 10) était devenue proverbiale. On la trouve dans la *Moralité des Enfants de maintenant* :

L'Escriture ainsi le met :
Qui non laborat non manducet.
 Mourir de faim doit endurer
 Qui pour vivre ne veult ouvrir.

Bridoye déforme *manducet* en *manige ducat*, par analogie avec *manger*. (P.)

33. Plus vite que l'allure du pas. Cf. Gringore, *Vie Mgr S. Loys*, t. II, p. 124 :

Fuyr fault *plus tost que le pas*.

34. On trouve ce dicton sous différentes formes : Besoing fait vieille trotter.

Saepe necesse gravem currere cogit anum.

Defectus panum currere cogit anum.

Cf. *R.E.R.*, VII, 372.

35. La glose de la loi 2 du titre *De alienatione judicii mutandi causa facta*, qu'allègue Bridoye, cite au complet le distique de Caton :

Contra verbosos noli contendere verbis,
Sermo datur, etc. (P.)

36. Le cru de Ligugé était jadis très coté. Voir Raveau, *Vie économique en Poitou au XVI^e s.* dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (1916-17), p. 258. (P.)

ilz faisoient soubz son pere en demie heure. Advint qu'il s'en
 55 plaignit à son pere et referoit les causes de ce meshaing³⁷ en la perversité
 des hommes de son temps, franchement luy objectant que, si on
 temps jadis le monde eust esté ainsi pervers, playdoiant, detravé³⁸ et
 inapoinctable, il son pere n'eust acquis l'honneur et tiltre d'apoincteur
 tant irrefragable comme il avoit. En quoy faisoit Tenot contre droict,
 60 par lequel est es enfans defendu reprocher leurs propres peres, *per*
gl. et Bar., l. iij, § Si quis, ff. de condi. ob caus., et autent., de nup., § Sed
quod sancitum, coll. iij.

« Il fault (respondit Perrin) faire aultrement, Dendin, mon filz. Or,

65
 Quand *oportet* vient en place,
 Il convient qu'ainsi se face³⁹,

gl. C. de appell., l. eos etiam. Ce n'est là que gist le lievre⁴⁰. Tu
 n'apoincte jamais les differens. Pour quoy ? Tu les prens dès le com-
 mencement, estans encores verds et cruds. Je les apoincte tous
 Pourquoy ? Je les prens sur leur fin, bien meurs et digerez ; ainsi dist.
 70 *gl. :*

Dulcior est fructus post multa pericula ductus,

l. non moriturus, C. de contrab. et comit. stip.

Ligne 54. E : *faisoyent* — l. 55. E : *pleignit* — l. 56. E : *au* — l. 57. E : *plai-*
doyard — l. 58. E : *inapoinctable* — E : *apoincteur* — l. 59. A, E : *le droict* — l. 61. E :
Bartol. — A : *nupt.* — l. 62. E : *sencitum* — l. 63. F : *Il fault faire aultre* manque —
 E : *autrement* — l. 66. E : *appel.* — l. 67. A : *apoinctes* ; E : *apoinctes* — l. 68. F :
commencemens — E : *apoincte* — l. 69. A, E : *sus* — l. 72. E : *contrahen. et commit.*

37. Chagrin.

38. Désordonné. Cf. t. IV, p. 146, n. 15.

39. Ce dicton se rencontre sous les formes
 suivantes, qui en précisent le sens :

Cum *oportet* in medium adducitur,

Nihil est quin oporteat.

Quand *oportet* vient en place,

Il est besoing qu'on le face.

Quand *oportet* vient en place,

Il n'est rien qui ne se face.

Cf. *R. XVI^e s.*, VII, 111. (P.)

40. Traduction du dicton latin : *Hic jacet*
lepus ; c'est là qu'est la difficulté. Cf. l. I,
 ch. XIX, l. 21. (P.)

« Ne sçaiz tu qu'on dict, en proverbe commun, heureux estre le
 75 de soy criticquoit et tendoit à fin, encores que le medicin n'y survint.
 Mes plaidoiers semblablement de soy mesmes declinoient on
 dernier but de playdoirie, car leurs bourses estoient vuides ; de soy
 cessoient poursuyvre et solliciter ; plus d'aubert ⁴¹ n'estoit en fouil-
 louse pour solliciter et poursuyvre :

80

Deficiente pecu, deficit omne, nia ⁴².

« Manquoit seulement quelqu'un qui feust comme paranymphe ⁴³ et
 mediateur, qui premier parlast d'apoinctement. pour soy saulver
 l'une et l'autre partie de ceste perniciose honte qu'on eust dict :
 85 « Cestuy cy premier s'est rendu ; il a premier parlé d'apoincte-
 ment ; il a esté las le premier ; il n'avoit le meilleur droict ; il
 sentoit que le bast le blessoit. » Là, Dendin, je me trouve à propous,
 comme lard en poys ⁴⁴ ; c'est mon heur, c'est mon guaing, c'est ma bonne
 fortune. Et te diz, Dendin mon filz jolly, que par ceste methode
 90 Roy ⁴⁵ et les Venitiens, entre l'Empereur et les Suisses, entre les Anglois
 et Escossois, entre le Pape ⁴⁶ et les Ferrarois. Iray je plus loing ? Ce

Ligne 73. E : *sçays* — l. 76. E : *plaidoyeurs* — E : *declinent au* — l. 77. E : *plaidoyrie*
 — E : *vuydes* — l. 78. E : *soliciter* — E : *fouilleuse* — l. 81. E : *fust* — l. 82. E :
apoinctement — E : *saulve* — l. 83. E : *autre* — E : *qu'on manque* — l. 84. E : *ba* — E :
apoinctement — l. 85. E : *ba* — l. 86. E : *propous* — l. 87. E : *gaing* — l. 88. E : *je te*
dy — E : *joly* — l. 89. A : *metre* — l. 90. E : *Suysses* — E : *Anglois* — l. 91. E :
Escossoys — E : *Ferrarois*

41. Argent. Terme de l'argot des gueux, comme le suivant : *fouillouse*, qui signifiait *bourse*. (Sainéan, t. II, p. 395.)

42. Déformation du dicton : *Deficiente pecunia, deficit omne*. (P.)

43. Néologisme, du grec *παραινύμπος*, mot qui désigne le garçon d'honneur du marié. *Paranymphe* se disait aussi du parrain qui, dans l'ancienne Faculté de médecine, escortait le candidat à la licence. (P.)

44. Ancien dicton. Cf. *Pathelin*, v. 738 :
 Oncq lart es pois ne cheut si bien.

45. Il s'agit évidemment ici du roi Louis XII, dont on connaît les démêlés avec les Vénitiens, entre 1508 et 1513.

46. R. rapporte plusieurs épisodes de ce différend du pape et du duc de Ferrare dans les lettres qu'il envoya d'Italie en 1535-36 à Geoffroy d'Estissac. Cf. éd. Bourrilly, p. 46 et 73. (P.)

m'aist Dieu, entre le Turc et le Sophy ⁴⁷, entre les Tartres et les Moscovites ⁴⁸.

« Entends bien : je les prendrois sus l'instant que et les uns et les
 95 aultres seroient las de guerroyer, qu'ilz auroient vuidé leurs coffres,
 expuisé les bourses de leurs subjectz, vendu leur domaine, hypothéqué
 leurs terres, consumé leurs vivres et munitions. Là, de par Dieu ou
 de par sa mere, force forcée leurs est respirer et leurs felonniez
 moderer. C'est la doctrine, *in gl. xxxvii. d. c. si quando* :

100

Odero si potero ; si non, invitus amabo ⁴⁹. »

Ligne 92. E : *Tartares* — l. 94. E : *et* manque — l. 95. E : *aultres* — E : *guerroyer* — E : *vuydé* — l. 96. E : *espuisé* — A, E : *dommaine* — l. 97. E : *consuminé* — E : *monitions* — l. 98. E : *leur* — l. 99. E : *glo.* — E : *d.* manque

47. Les mêmes lettres d'Italie relatent, p. 43, une furieuse bataille entre le sophy de Perse, Thaamas I^{er}, et les Turcs « la plus grande tuerie qui fut faite depuis quatre cens ans en ça », et la revanche du Turc, p. 61. (P.)

48. En 1525, le grand prince Vassili avait

construit sur la Volga la forteresse de Vasiligorod pour tenir les Tatares en échec. Le prologue du *Quart Livre* fait allusion à de nouvelles guerres survenues entre ces deux peuples aux environs de l'année 1550. (P.)

49. Ovide, *Amours*, III, xx, v. 35.

Comment naissent les procès, et comment ilz viennent à perfection.

CHAPITRE XLII.

« C'est pourquoy (dist Bridoye continuant), comme vous aultres, messieurs, je temporize, attendant la maturité du procès et sa perfection en tous membres, ce sont escriptures et sacs ¹. *Arg. in l. si major., C. commu. divi. et de cons., d. j. c. Solemnitates, et ibi gl.*

« Un procès, à sa naissance première, me semble, comme à vous aultres, messieurs, informe et imperfect. Comme un ours naissant n'a pieds ne mains, peau, poil, ne teste ; ce n'est qu'une piece de chair rude et informe ; l'ourse, à force de leicher, la met en perfection des membres ², *ut no. doct., ff. ad leg. Aquil., l. ii, in fi.*

« Ainsi voy je, comme vous aultres, messieurs, naistre les procès, à leurs commencemens, informes et sans membres. Ilz n'ont qu'une piece ou deux ; c'est pour lors une laide beste. Mais, lors qu'ilz sont bien entassez, enchassez ³ et ensachez, on les peut vrayement dire membruz et formez ⁴; car *forma dat esse rei, l. Si is qui, ff. ad leg. Falci.*

Ligne 2. A : 40 ; E : XL. — l. 3. E : autres — l. 4. E : temporise — A : attendent — E : la nativité du procès — l. 4-5. E : perfection — l. 6. E : cons. di. — l. 8. E : autres E : imperfect — l. 10. E : perfection — l. 11. E : not. — E : l. Aquil. — l. 12. E : autres — l. 13. E : commencement — l. 14. E : layde — l. 16. E : l. Falc.

1. Les dossiers étaient alors enfermés dans des sacs de toile. Cf. la R. XVI^e s. IX, 290, où A. Lefranc a reproduit un tableau du XVI^e s., représentant le cabinet d'un homme de loi : la table et les rayons sont encombrés de ces sacs, tous munis d'étiquettes. (P.)

2. Cette légende est très ancienne. Servius commentant l'épithète *informes* (monstrueux) que Virgile applique aux ours, *Georgiques*, III, 247, dit : « qui tempore quo nascuntur forma carent : dicitur enim quaedam caro nasci, quam

mater lambendo in membra componit. » R. E. R., IV, 358. Cf. Aristote, *Hist. des animaux*, VI, 27, Pline, *Hist. Nat.*, VIII, 36 54. (P.)

3. Lapsus, pour *ensachés*.

4. La comparaison devait être usuelle dans le langage du Palais. Cf. Budé, *Forensia*, p. 212 : « *Ossa et nervi causæ, ea pars est instrumenti quæ auctoritates, literasque cardinales vel testimonia complectitur. Quæ si pars intercidat, causa jam delumbata est.* » (P.)

*in c. cum dilecta, extra., de rescrip. ; Barbatia*⁵, *consil. 12., lib. 2*, et devant luy *Bald. in c. uli. extra de consue., et l. Julianus, ff. ad exhib., et l. Quaxitum, ff. de lega. iii.* La maniere est telle que dict *gl., p. q.*
20 *i. c. Paulus :*

Debile principium melior fortuna sequetur.

« Comme vous aultres, messieurs, semblablement les sergens, huissiers, appariteurs, chiquaneurs, procureurs, commissaires, advocatz, enquesteurs, tabellions⁶, notaires, grephiers, et juges pedanées⁷,
25 *quibus tit. est lib. iij Cod.,* sugsans bien fort et continuellement les bourses des parties, engendrent à leurs procès, teste, pieds, gryphes, bec, dents, mains, venes, arteres, nerfz, muscles, humeurs. Ce sont les sacs ; *gl. de cons.. d. iiij. c. accepisti.*

Qualis vestis erit, talia corda gerit.

30 « *Hic no.*⁸ qu'en ceste qualité plus heureux sont les plaidoyans que les ministres de Justice ; car *beatius est dare quam accipere*⁹, *ff. comm., l. iij. et extra. de celebra. miss., c. cum Marthæ, et 24 q., j. c. Odi gl.*

Ligne 17. E : *extra.* manque — E : *Barba. consi. XII* — A : *li. 2* ; E : *lib. ij* — l. 18. E : *devant* — E : *Bal.* — E : *ult.* — A, E : *consuet.* — A, E : *exhib.* — l. 19. E : *leg.* — E : *gl., pen.* — l. 22. E : *autres* — l. 23. E : *huysiers* — l. 25. A : *titu.* — A : *sugsans* ; E : *C. succans* — l. 26. E : *piédz* — A, E : *griphes* — l. 27. E : *dentz* — l. 30. E : *not.* — l. 32. E : *cele. mis.* — A, E : *et 24 q...* *Odi gl.* manque

5. *Barbatias* est un jurisconsulte du xv^e s., (cf. ch. xxxvii, n. 15), ainsi que *Petrus Baldus de Ubaldis*, jurisconsulte du xiv^e s. Cf. l. II, ch. x, n. 51. (P.)

6. Ancien nom des notaires.

7. Juges des juridictions inférieures (prévôts, chatelains, bailes, viguiers). *Judices peditarii*, dit Budé, *Forensia*, p. 125, et Et. Pasquier, *juges gwestrez et pédanées* (*Recherches...*, II, 4). On les appelait ainsi vraisemblablement parce qu'ils se rendaient à pied aux audiences. (P.)

8. *Hic nota*, notez là que... Ces digressions érudites étaient un trait de l'éloquence du Palais. Gringore s'en moquait déjà : « *Velâ un nota non pareil.* » Picot, *Recueil de Soties*, II, 143. (P.)

9. Sentence empruntée aux *Actes des Apôtres*, XX, 35 : « *Omnia ostendi vobis, quoniam sic laborantes oportet suscipere, infirmos ac meminisse verbi Domini Jesu, quoniam ipse dixit : Beatius est magis dare quam accipere.* » (P.)

Affectum dantis pensat censura tonantis ¹⁰.

« Ainsi rendent le procès parfait, gualant et bien formé, comme
35 dict *gl. can.* :

Accipe, sume, cape sunt verba placencia Papæ ¹¹,

ce que plus apertement a dict *Alber. de Ros.* ¹², *in verb. Roma* :

*Roma manus rodit ; quas rodere non valet, odit ;
Dantes custodit ; non dantes spernit et odit.*

40 « Raison pourquoi ?

Ad præsens ova cras pullis sunt meliora ¹³,

ut est glo., in l. Qum bi, ff. de transac. L'inconvenient du contraire
est mis *in gl. c. de allu., l. F.* :

Cum labor in damno est, crescit mortalis egestas ¹⁴.

45 « La vraie etymologie de « procès » est en ce qu'il doit avoir en
ses prochatz ¹⁵ *prou sacs*, et en avons brocards deificques :

*Litigando jura crescunt ;
Litigando jus acquiritur ;*

Ligne 33. A, E : manque — l. 34. E : *parfait* — A, E : *galant* — l. 35. A, E :
gl. canonica — l. 37. E : *apertement ha* — l. 41. E : *presens* — l. 42. E : *gl.* — E :
cum — l. 43. A, E : *l. fina* — l. 44. E : *estas* — l. 45. E : *en ces*

10. La censure de celui qui tonne

Pèse la disposition de celui qui donne.
(Burgaud des Marets.)

11. Ce brocard, comme le suivant, appartenait sans doute au fonds de facéties traditionnelles chez les étudiants en droit canonique. (P.)

12. Alberic de Rosata. Cf. ch. XI, n. 9.

13. Ce dicton : Les œufs d'aujourd'hui valent mieux que les poulets de demain, est

l'équivalent du proverbe : Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. (P.)

14. C'est le second vers d'un distique de Caton :

*Conserva potius quæ sunt jam parta labore ;
Cum labor in damno est, etc.* (P.)

15. *Pourchas*, vieux mot signifiant proprement : sollicitation, recherche. R. le déforme en *prochatz* pour le rapprocher de *procès* et obtenir plus facilement le calembour *prou sacs* [beaucoup de sacs]. (P.)

« Item *gl. in c. illud, ext. de præsumpt., et C. de prob., l. instrumenta,*
 50 *l. Non epistolis, l. Non nudis,*

Et, cum non prosunt singula, multa juvant ¹⁶.

— Voyre mais (demandoit Trinquamelle), mon amy, comment
 procedez vous en action criminelle, la partie coupable prinse *flagrante*
crimine ¹⁷ ?

55 — Comme vous aultres, messieurs (respondit Bridoye); je laisse et
 commende au demandeur dormir bien fort pour l'entrée du procès,
 puyz davant moy convenir, me apportant bonne et juridicque attesta-
 tion de son dormir, scelon la *gl., 32 q. vij c. Si quis cum,*

quandoque bonus dormitat Homerus ¹⁸.

60 « Cestuy acte engendre quelque aultre membre; de cestuy là naist
 un aultre, comme maille à maille est faict le aubergeon ¹⁹. En fin je
 trouve le procès bien par informations formé et parfaict en ses
 membres. Adoncques je retourne à mes dez, et n'est par moy telle
 interpollation sans raison faicte et experiance notable ²⁰.

Ligne 49. E : *extra* — E : *presump.* — l. 52. E : *Voire* — l. 55. E : *autres* — l. 56. E :
commande au commandeur — l. 57. E : *puis devant* — E : *m'apportant* — l. 58-59. A, E :
selon la gl.... Homerus manque — l. 60. E : *autre* — l. 61. E : *autre* — E : *l'aubergeon*
 — l. 62. E : *parfaict* — l. 63. E : *Adonc*

16. Vers d'Ovide, *Remedia Amoris*, 426, que
 Budé, *Forensia*, p. 1, cite sous cette forme :

Quae singula non juvant, universa prosunt;
 et qu'Agrippa d'Aubigné traduit ainsi :
 « Ce qui ne sert en détail et à part, sert engros. »
 Cf. *Confession de Sancy*, éd. Réaume, t. II,
 p. 341. (P.)

17. Dans les cas de flagrant délit, « de pré-
 sent meffait », la procédure criminelle pou-
 vait se réduire à l'interrogatoire du coupable
 et à sa confrontation avec les témoins. Mais
 Bridoye estime que la papperasse est néces-

saire : il suffit d'ailleurs d'un seul acte écrit
 pour engendrer d'autres écritures. (P.)

18. Horace, *Art poétique*, v. 359.

19. Diminutif de *haubert*. Sur ce proverbe,
 voir l. I, ch. XI, n. 48.

20. R. trouvait le canevas de cette anec-
 dote chez l'Arétin, *Dialogo del giuoco* (paru en
 1545). Il a fait du *soldato* de l'Arétin un
 Gascon, placé la scène au siège de Stockholm
 par Christian II de Danemark (1518) et donné
 à tout le récit une couleur et une vie qui
 manquaient à son modèle italien. (P.)

65 « Il me soubvient que, on camp de Stokolm, un Guascon nommé Gratianauld, natif de Sain Sever²¹, ayant perdu au jeu tout son argent et de ce grandement fasché, comme vous sçavez que *pecunia est alter sanguis*²², ut ait *Anto. de Butrio*²³ in c. *accedens.*, ij, extra., ut lit. non contest., et *Bald. in l. si tuis.*, C. de op. li. per no., et l. *advocati*, C. de advo. 70 *div. jud.* : *Pecunia est vita hominis et optimus fidejussor in necessitatibus*, à l'issue du berland²⁴, davant tous ses compaignons, disoit à haulte voix : « Pao cap de bious, hillotz, que mauix de pippe bous tresbyre ; ares que pergudes sont les mies bingt et quouatte baguettes, ta pla donnerien picz, trucz et patactz. Sey degun de bous aulx qui boille 75 truquar ambe iou à belz embiz²⁵ ? »

« Ne respondent persone, il passe on camp des Hondrespondres²⁶ et reïteroit ces mesmes parolles, les invitant à combattre avecques luy. Mais les susdict disoient : « Der Guascongner thut schich usz mitt eim jedem ze schlagen, aber er ist geneigter zu staelen ; darumb, 80 lieben fravven, hend serg zu inuerm hausraut²⁷ ». Et ne se offrit au combat persone de leur ligue.

Ligne 65. E : *souvient qu'au* — E : *Stolzom* — E : *Gascon* — l. 66. E : *Giatinauld* — l. 67. E : *quæ pecunia* — l. 68. E : *Ant. de But.* — l. 69. E : *Bal.* — A : *op. lib. per no.* ; E : *op. lit. per not.* — l. 70. E : *jud.* manque — l. 71. E : *yssue* — A : *berband* — E : *devant* — l. 72. E : *bios* — A, E : *mau* — l. 73. E : *bing* — E : *quouatre* — l. 74. E : *de vous* — l. 75. A, E : *à belz embiz* manque — l. 76. E : *respondant* — A, E : *personne* — E : *au camp* — l. 77. A, E : *combatre* — E : *avec* — l. 78. E : *Mais es* — A, E : *susdictz* — E : *Gascongner* — l. 79. E : *eidem* — E : *schlagen et aber* — E : *gneigter* — E : *stael in darumb* — l. 80. A. *frawen* — E : *s'offrit* — l. 81. A, E : *personne*

21. Saint-Sever, chef.-l. arr. (Landes).

22. Cf. Érasme, *Adages*, II, 8, 35 ; *Pecuniae virtus* : « τ'ἀργύριόν ἐστιν αἷμα καὶ ψυχὴ βροτοῦς. » *R. E. R.*, VI, 237.

23. Antonio da Budrio, jurisconsulte bolognaise (xv^e s.), auteur de *Consilia* et de *Commentarii* sur le droit canonique. (P.)

24. Breilan : jeu.

25. « Par la tête de bœuf, enfants, que le mal du tonneau [l'ivresse] vous renverse ! Maintenant que sont perdues mes vingt-quatre vachettes [pièces de monnaie], tout aussi bien

nous donnerions [je donnerais] coups de poing, tapes et taloches. Y a-t-il quelqu'un qui veuille se battre avec moi, à belles provocations ? » Cf. *R. E. R.*, IV, 98, et Sainéan, t. II, p. 193.

26. Littéralement *cent livres*, ou cent kilos (*honder pponder*, allem. vulg. pour *hundert Pfund*), sobriquet des Lansquenets. (Sainéan, t. II, p. 18.)

27. « Le Gascon se flatte de se battre avec n'importe lequel d'entre nous, mais il est plus enclin à voler ; c'est pourquoi, chères femmes,

« Pourtant passe le Guascon au camp des aventuriers françois, disant ce que dessus et les invitant au combat guaillardement avecques petites guambades gasconicques ; mais persone ne luy respondit.

85 « Lors le Guascon au bout du camp se coucha, près les tentes du gros Christian, chevalier de Crissé ²⁸, et s'endormit.

« Sus l'heure un aventurier, ayant pareillement perdu tout son argent, sortit avecques son espée, en ferme deliberation de combatre avecques le Guascon, veu qu'il avoit perdu comme luy :

90

Ploratur lachrymis amissa pecunia veris ²⁹,

dict *glos. de pœnitent. dist. 3, c. Sunt plures*. De fait, l'ayant cherché par my le camp, finalement le trouva endormy. Adoncques luy dist : « Sus, ho, hillot de tous les diables, leve toy ; j'ay perdu mon argent aussi bien que toy. Allons nous bâtre guaillard, et bien à
95 poinct frotter nostre lard ? Advise que mon verdun ³⁰ ne soit poinct plus long que ton espadé ³¹. »

« Le Guascon tout esblouy luy respondit : « Cap de saint Arnault, quau seys tu, qui me rebeillez ? Que mau de taoverne te gyre. Ho, saint Siobé, cap de Guascoigne, ta pla dormie iou, quand aquoest
100 taquain me bingut estée ³² ».

« L'aventurier le invitoit derechef au combat ; mais le Guascon luy

Ligne 82. E : *Gascon* — E : *adventuriers Fronçois* — l. 84. E : *gambades gasconicques* — A, E : *personne* — l. 85. E : *Gascon* — l. 86. E : *Christien chevalier* — l. 88-89. E : *avec le Gascon* — l. 90-91. A, E : *Ploratur... plures* manque — l. 93. E : *lieve* — l. 94. A : *aussy* — A, E : *gaillard* — l. 95. E : *frotter* — E : *point* — l. 97. E : *Gascon* — A, E : *Arnauld* — l. 98. E : *rebeilles* — E : *te byre* — l. 99. E : *Gascoigne* — l. 100. E : *éster* — l. 101. E : *l'invitoit* — A, E : *de rechief* — E : *Gascon*

veillez aux bagages. » Les lansquenets emmenaient leurs femmes avec eux en campagne. Cf. l. II, ch. xxviii, n. 25. (P.)

28. Les Crissé étaient une famille de l'Anjou, alliée aux Du Bellay. Il est question dans les *Lettres écrites d'Italie*, p. 47 de l'édition Bourrilly, d'un baron de Crissé (probablement Jacques Turpin II).

29. Juvénal, *Sat.* XIII, v. 134.

30. Epée. Cf. *Prologue*, n. 95.

31. Epée. Italianisme, de *spada*, même sens.

32. « Tête de saint Arnaud ! quies-tu, toi qui me réveilles ? que l'ivresse te renverse ! Ho ! Saint Sever, patron de la Gascogne, je dormais si bien lorsque ce taquin m'est venu irriter ! »

dist : « Hé, paovret, iou te esquinerie, ares que son pla reposat. Vayne un pauc qui te posar com iou ; pusses truquieren ³³. »

« Avecques l'oubliance de sa perte il avoit perdu l'envié de com-
105 batre. Somme, en lieu de se batre et soy par adventure entretuer, ilz
allèrent boyre ensemble, chascun sus son espée. Le sommeil avoit
faict ce bien et pacifié la flagrante fureur des deux bons champions.

« Là compete ³⁴ le mot doré de Joan. And., ³⁵ *in c. ult. de sent. et re
judic., libro sexto : Sedendo et quiescendo fit anima prudens* ³⁶. »

Ligne 102. A : *paouvret* — E : *l'esquinerie* — E : *plat* — l. 103. E : *pouc* — A :
quy — l. 104. E : *obliance* — l. 105. E : *battre* — l. 108. E : *Ant. in cap.* — l. 109.
E : *judi. libr. vj*

33. « Hé ! pauvre ! je t'éreinterais, maintenant que je suis bien reposé. Va un peu là te reposer comme moi, puis nous nous battons. »

34. Convient. Archaïsme.

35. Jean André, juriconsulte. Cf. ch. xxxvii, n. 12.

36. Cf. Aristote, *Phys.*, VII, 3, 7 : « τῷ γὰρ ἡρεμῆσαι καὶ στῆναι τὴν διάνοιαν, ἐπίστασθαι καὶ φρονεῖν λεγόμεθα. » Ainsi c'est sur une allégation que se termine le plaidoyer de Bridoye. Cet abus des références déjà caricaturé par maints auteurs, notamment par Martial d'Auvergne,

dans les *Arresta Amorum* (voir les éditions de S. Gryphe, 1533 et 1546), devait subsister très longtemps encore. Pasquier s'en plaignait dans une lettre à Loysel (1582) : « Je ne scay comment s'est insinué entre nous ce nouveau genre d'éloquence, par lequel il faut non seulement que nous *nommions les auteurs dont nous empruntons nos embellissements*, mais qui plus est, que nous couchions tout au long leurs passages et ne penserions estre veus sçavoir ni bien dire, si nous n'accompagnions toute la teneur de nos discours de ceste curiosité. » (P.)

Comment Pantagruel excuse Bridoye sus les jugemens faictz au sort des dez.

CHAPITRE XLIII.

A tant ¹ se teut Bridoye. Trinquamelle luy commenda issir hors la
5 chambre du parquet : ce que feut faict. Alors dist à Pantagruel :

« Raison veult, Prince tresauguste, non par l'obligation seulement
en laquelle vous tenez par infiniz biensfaictz cestuy parlement et tout
le marquisat de Myrelingues, mais aussi par le bon sens, discret
jugement et admirable doctrine que le grand Dieu, dateur de tous
10 biens, a en vous posé, que vous praesentons la decision de ceste
matiere, tant nouvelle, tant paradoxe et estrange, de Bridoye qui,
vous praesent, voyant et entendent, a confessé juger au sort des dez.
Si vous prions que en vueillez sententier comme vous semblera juri-
dicque et æquitable. »

15 A ce respondit Pantagruel : « Messieurs, mon estat n'est en pro-
fession de decider procès, comme bien vous sçavez ; mais, puy que
vous plaist me faire tant d'honneur, en lieu de faire office de juge, je
tiendray lieu de suppliant. En Bridoye je reconnois plusieurs
qualitez, par les quelles me sembleroit pardon du cas advenu
20 meriter. Premierement vieillesse ; secondement simplesse ², es quelles

Ligne 3. A : 41 ; E : xli — l. 4. E : *commanda yssir* — l. 5. E : *fut* — A, E : *Allors*
— l. 7. A, E : *ce parlement* — l. 8. A : *aussy* — l. 10. E : *ha* — E : *presentons* —
l. 11. E : *estrange* — l. 12. E : *present* — E : *entendant, ha* — l. 13. E : *qu'en vueillez*
— l. 14. E : *juridique equitable* — l. 16. A, E : *vous manque* — E : *puis* — l. 18. E :
reconnoys

1. Alors.

2. *Vieillesse* et *simplesse* étaient les deux
excuses alléguées par un pape pour absoudre la
faute d'un évêque, dans un texte du *Décret*,

D. 86, *can. tanta*, cité par Bridoye, ch. xxxix,
l. 15 : « *Quia simplicitatem tuam cum senec-
tute cognovimus, interim tacemus.* » Cf.
Plattard, *Adol. de R en Poitou*, p. 157.

deux vous entendez trop mieulx quelle facilité de pardon et excuse de mesfait nos droictz et nos loix outroyent; tiercement, je recongnois un aultre cas pareillement en nos droictz deduict à la faveur de Bridoye : c'est que ceste unique faulte doit estre abolie, 25 extaincte et absorbée en la mer immense de tant d'equitables sentences qu'il a donné par le passé, et que, par quarante ans et plus, on n'a en luy trouvé acte digne de reprehension, comme, si en la riviere de Loyre je jectoie une goutte d'eau de mer, pour ceste unique goutte persone ne la sentiroit, persone ne la diroit sallée. 30 « Et me semble qu'il y a je ne sçay quoy de Dieu qui a fait et dispensé qu'à ses jugemens de sort toutes les præcedentes sentences ayent esté trouvées bonnes en ceste vostre venerable et souveraine Court : lequel, comme sçavez, veult souvent sa gloire apparostre en l'hebetation des saiges, en la depression des puissans et en 35 l'erection des simples et humbles³. Je mettray en obmission toutes ces choses, seulement vous priroy, non par celle obligation que pretendez à ma maison, laquelle je ne recongnois, mais par l'affection syncere que de toute ancienneté avez en nous congneue, tant deçà que delà Loire, en la mainctenue de vostre estat et dignitez, que 40 pour ceste fois luy veuillez pardon outroyer, et ce en deux conditions : premierement, ayant satisfait ou protestant satisfaire à la partie condamnée par la sentence dont est question (à cestuy article je donneray bon ordre et contentement); secondement, qu'en subside de son office vous luy bailliez quelqu'un plus jeune, docte, prudent, 45 perit et vertueux conseiller, à l'advis du quel dorenavant fera ses procedures judiciaires.

Ligne 23. E : *aultre* — E : *noç droictz et noç* — l. 24. A : *unique* — l. 26. E : *ha* — l. 28. A, E : *eau* — l. 29. A, E : *personne ne la sentiroit, personne* — E : *sallée* — l. 31. A, E : *precedentes* — l. 36. E : *prieray* — l. 38. E : *congneu* — A : *decça* — l. 39. E : *Loyre* — E : *maintenue* — l. 40. A : *foys* — E : *veuillez* — E : *octroyer* — l. 42. E : *dond* — l. 44. E : *bailliez* — l. 45. A : *conseillier* — E : *dorenavant*

3. L'hébetation (confusion) des saiges est une réminiscence de saint Paul, *Ire aux Corinthiens*, I, 27 : « Sed quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes : et infirma

mundi elegit Deus, ut confundat fortia. » Cette même idée se trouve dans le *Magnificat* : « Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles. » *Luc*, I, 52. (P.)

« En cas que le voulussiez totalement de son office deposer, je vous priray bien fort me en faire un præsent et pur don. Je trouveray par mes royaulmes lieux assez et estatz pour l'employer et me
50 en servir. A tant suppliray le bon Dieu, createur, servateur et dateur de tous biens, en sa sainte grace perpetuellement vous maintenir. »

Ces motz dictz, Pantagruel feist reverence à toute la Court et sortit hors le parquet. A la porte trouva Panurge, Epistemon, frere Jan et aultres. Là monterent à cheval pour s'en retourner vers Garguantua.
55 Par le chemin, Pantagruel leurs comptoit de point en point l'histoire du jugement de Bridoye.

Frere Jan dist qu'il avoit congneu Perrin Dendin on temps qu'il demouroit à la Fontaine le Conte ⁴, sous le noble abbé Ardillon ⁵.

Gymnaste dist qu'il estoit en la tente du gros Christian, chevalier
60 de Crissé, lors que le Guascon respondit à l'adventurier.

Panurge faisoit quelque difficulté de croire l'heur des jugemens par sort, mesmement par si long temps.

Epistemon dist à Pantagruel : « Histoire parallele nous compte l'on d'un prævost de Monsleher ⁶. Mais que diriez vous de cestuy heur
65 des dez continué en succès de tant d'années ? Pour un ou deux jugemens ainsi donnez à l'adventure, je ne me esbahirois, mesmement en matieres de soy ambigues, intrinquées ⁷, perplexes et obscures. »

Ligne 47. A : *En ce cas* : E : *Et en cas que vous* — E : *totalement* — l. 48. E : *prieray* — A, E : *m'en* — A, E : *present* — l. 49-50. A, E : *m'en* — l. 52. E : *fait* — l. 53. E : *Jean* — l. 54. E : *autres* — A, E : *Gargantua* — l. 57. E : *Jean* — E : *cogneu* — E : *au temps* — l. 58. E : *soubz* — l. 59. E : *dict* — E : *Chrestian* — A, E : *chevalier* — l. 60. E : *Gascon* — l. 61. E : *difficulté* — l. 63. E : *Histoire pareille le nous* — l. 64. E : *prevost* — E : *Monslher* — l. 66. E : *aventure* — A : *esbahirois point* ; E : *m'esbahirois point* — l. 67. E : *intrinquées*

4. Comm., cant. sud de Poitiers.

5. Sur ce personnage, cf. l. II, ch. v, n. 15. Il est possible que l'anecdote de Perrin Dendin, où sont multipliés des noms de localités poitevines et des détails précis sur les mœurs des campagnards du Poitou soit authentique. (P.)

6. Montlhéry, comm., arr. de Corbeil (Seine-

et-Oise), fameuse par la bataille indécise entre Louis XI et la Ligue du Bien public (1465). On ne sait rien du prévôt auquel R. fait ici allusion. (P.)

7. Embrouillées. Archaïsme, qui a précédé l'italianisme *intriquer* (lat. *intricare*). Cf. Sainéan, t. II, p. 119.

Comment Pantagruel raconte une estrange histoire des perplexitez
du jugement humain.

CHAPITRE XLIIII.

« Comme feust (dist Pantagruel) la controverse debatue davant
5 Cn. Dolabella, proconsul en Asie ¹. Le cas est tel :

« Une femme, en Smyrne, de son premier mary eut un enfant,
nommé Abecé. Le mary defunct, après certain temps elle se remaria,
et de son second mary eut un filz, nommé Effegé. Advint (comme
vous sçavez que rare est l'affection des peratres ², vitrices ³, noverces ⁴
10 et meratres ⁵ envers les enfans des defuncts premiers peres et meres)
que cestuy mary et son filz, occultement, en trahison, de guet à pens,
tuerent Abecé. La femme, entendent la trahison et meschancelé,
ne voulut le forfait rester impuny et les feist mourir tous deux,
vengeante la mort de son filz premier. Elle feut par la justice appre-
15 hendée et menée davant Cn. Dolabella. En sa præsence elle confessa
le cas, sans rien dissimuler ; seulement alleguoit que de droict et par
raison elle les avoit occis. C'estoit l'estat du procès.

Ligne 1-3. A, E manque — 1. 4. A, E : *feut* — A, E : *dist Pantagruel* manque — E : *devant* — 1. 9-10. A : *l'affection des privings* ⁶ et *maratres* envers ; E : *l'affection des privins* et *maratres* envers — 1. 10. E : *defunctz* — 1. 12. E : *entendant* — E : *meschancelé* — 1. 13. E : *feit* — 1. 14. A, E : *vengeant* — E : *fut* — 1. 15. E : *devant* — A, E : *presence* — 1. 16. A, E : *allegoit* — 1. 17. A, E : *C'estoit l'estat du procès* manque

1. Cette anecdote est rapportée par Valère-Maxime, VIII, 1, § 13, qui donne à Dolabella le prénom *Publius*, et Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, XII, 7, chez qui Dolabella a comme prénom *Cneius*. C'est donc ce second auteur qui est la source de R. (P.)

2. Beaux-pères. Mot formé sur *père*, par analogie avec *marâtre*.

3. Beaux-pères. Néologisme, du latin *vitricus*, même sens.

4. Belles-mères. Néologisme, du latin *noverca*, même sens. La haine des belles-mères pour les enfants du premier lit, *odium novercale*, est expliquée par Érasme, *Adages*, II, 2, 95. (P.)

5. Prononciation parisienne du mot *marâtre*. (Sainéan, t. II, p. 147.)

6. Enfant du premier lit (du latin, *privignus*, même sens).

Il trouva l'affaire tant ambigu qu'il ne sçavoit en quelle partie incliner. Le crime de la femme estoit grand, laquelle avoit occis ses mary second
 20 et enfant. Mais la cause du meurtre luy sembloit tant naturelle et comme fondée en droict des peuples, veu qu'ilz avoient tué son filz premier, eulx ensemble, en trahison, de guet à pens, non par luy oultragez ne injuriez, seulement par avarice de occuper le total heritage, que pour la decision il envoya es Areopagites, en Athenes,
 25 entendre quel seroit sur ce leur advis et jugement. Les Areopagites feirent response que cent ans après personnellement on leurs envoiast les parties contendentes, affin de respondre à certains interrogatoires qui n'estoient on procès verbal contenuz. C'estoit à dire que tant grande leurs sembloit la perplexité et obscurité de la matiere qu'ilz
 30 ne sçavoient qu'en dire ne juger⁷. Qui eust decidé le cas au sort des dez, il n'eust erré, advint ce que pourroit. Si contre la femme, elle meritoit punition, veu qu'elle avoit faict la vengeance de soy, laquelle apartenoit à Justice. Si pour la femme, elle sembloit avoir eu cause de douleur atroce.

35 « Mais en Bridoye la continuation de tant d'années me estonne⁸. — Je ne sçauerois (respondit Epistemon) à votre demande categoriquement respondre; force est que le confesse. Conjecturalement je refererois cestuy heur de jugement en l'aspect benevole des cieulx et faveur des Intelligences motrices, les quelles, en contemplation de la simplicité et affection syncere du juge Bridoye, qui, soy
 40 deffiant de son sçavoir et capacité, congnoissant les antinomies et contrarietez des loix, des edictz, des coustumes et ordonnances,

Ligne 20. E : *de meurtre* — l. 21. A : *qu'il* — l. 23. E : *d'occuper* — l. 24. E : *heritaige* — l. 26. E : *personnellement* — E : *leur envoyast* — l. 27. A, E : *interrogatoires* — l. 28. E : *au procès* — l. 29. E : *leur* — l. 32. E : *vengeance* — l. 35. E : *m'estonne* — l. 36. A : *respondit Pantagrue* — A : *vostre* — l. 38. E : *referoy*s — E : *de manque* — l. 39. E : *fauteur des Intelligences* — l. 42. E : *loix et edictz* — E : *des coustumes, des ordonnances*

7. R. ajoute cette incidente facétieuse au texte d'Aulu-Gelle, qui dit simplement : *liaris et ipsam, quæ accusabatur, centesimo anno adesse jusserunt.* » (P.)

« Areopagitæ cognita causa accusatorem mu- 8. Cette proposition achève la phrase sur

entendent la fraulde du Calumniateur infernal, lequel souvent se transfigure en messagier de lumiere⁹ par ses ministres, les pervers
 45 advocatz, conseillers, procureurs et aultres telz suppoz, tourne le noir en blanc, faict phantasticquement sembler à l'une et l'autre partie qu'elle a bon droict, comme vous sçavez qu'il n'est si mauvaïse cause qui ne trouve son advocat, sans cela jamais ne seroit procès on monde, se recommanderoit humblement à Dieu, le juste juge, invoc-
 50 queroit à son ayde la grace celeste, se deporteroit en l'esprit sacrosainct du hazard et perplexité de sentence definitive, et par ce sort exploreroit son decret et bon plaisir que nous appellons arrest, remueroient et tourneroient¹⁰ les dez pour tomber en chaise de celluy qui, muny de juste complaincte, requeroit son bon droict estre par
 55 Justice maintenu, comme disent les talmudistes¹¹ en sort n'estre mal aucun contenu, seulement par sort estre, en anxiété et doubte des humains, manifestée la volonté divine.

« Je ne vouldrois penser ne dire, aussi certes ne croy je, tant anormale estre l'iniquité et corruptele¹² tant evidente de ceulx qui de droict
 60 respondent en icelluy parlement myrelingois en Myrelingues, que pirement ne seroit un procès décidé par ject des dez, advint ce que pourroit, qu'il est passant par leurs mains pleines de sang et de perverse affection. Attendu, mesmement, que tout leur directoire en judicature usuale a esté baillé par un Tribunian, homme mescreant, infidele,

Ligne 44. A, E : *messaigier* — l. 45. E : *autres* — l. 46. E : *fantasticquement* — E : *l'autre* — l. 47. F : *quelle* — E : *ha* — l. 48-49. E : *au monde* — l. 49. E : *recommanderoit* — l. 51. E : *diffinitive* — l. 53. E : *celuy* — l. 56. E : *aucun* — l. 58. E : *aussy* — l. 58-59. E : *anormale* — l. 60. E : *iceluy* — l. 64. E : *ha*

laquelle se termine le ch. XLIII, phrase coupée par cette longue incidente de l'anecdote de Dolabella. (P.)

9. « Ipse enim Satanas transfiguratur se in angelum lucis. » Saint Paul, II^e Ép. aux Corinthiens, XI, 14.

10. Le sujet de ces verbes *remueroient* et *tourneroient* est *Les quelles* (*Intelligences motrices*). Sur la construction singulière de ce paragraphe,

dans lequel trois propositions relatives sont emboîtées l'une dans l'autre et pour ainsi dire concentriques, voir Huguet, *Syntaxe de R.*, p. 440. (P.)

11. Les Rabbins. Cette sentence des savants juifs est citée d'après saint Thomas d'Aquin, *Opuscula*, XV, 5.

12. Corruption. Néologisme, du latin *corruptela*, même sens.

65 barbare, tant maling, tant pervers, tant avare et inique qu'il vendoit les loix, les edictz, les rescriptz, les constitutions et ordonnances, en purs deniers, à la partie plus offrante¹³, et ainsi leurs a taillé leurs morseaulx par ces petitz boutz et eschantillons des loix qu'ilz ont en usage, le reste supprimant et abolissant qui faisoit pour la loy totale, 70 de paour que, la loy entiere restante et les livres des antiques jurisconsultes veuz, sus l'exposition des douze tables et edictz des præteurs, feust du monde apertement sa meschanceté congneue.

« Pourtant seroit ce souvent meilleur (c'est à dire moins de mal en adviendroit) es parties controverses marcher sus chausses trapes, 75 que de son droict soy deporter en leurs responses et jugemens, comme soubhaitoit Caton de son temps, et conseilloit que la court judiciaire feust de chausses trappes pavée¹⁴. »

Ligne 67. E : *ba* — l. 68. E : *morceaux* — E : *petitz... de loix* — l. 69. F : *la reste* — E : *totalle* — l. 70. E : *peur* — l. 71. E : *preleurs* — l. 72. E : *fust* — l. 74. A, E : *en manque* — E : *sur* — l. 76. E : *soubaytoit Cato* — l. 77. E : *fust*

13. Cette invective contre Tribonien, le jurisconsulte qui compila les *Pandectes* pour l'empereur Justinien, se retrouve chez plusieurs humanistes : Laurent Valla, Vivès, Guillaume Budé. Elle procède d'un jugement sévère de Suidas, que Budé traduit ainsi : « *quaestor Justiniani fuit, tanta vi ingenii præditus, ut doctrina præstantissimus evaserit, ac nulli ævo suo secundus. Cæterum avaritiæ eo usque*

indulgens ut lucro venale jus habendum semper duxerit. Nam et leges ferme sordida diminutione antiquare identidem ferreque instituerat, ut cuique commodum esset. » *Annot. in Pand.*, CLXV, p. 681 de l'éd. de 1551. (P.)

14. D'après Pline, *Hist. Nat.*, XIX, 1 : « *Catonis Censorii, qui sternendum quoque forum muricibus censuerat.* » Le mot est rapporté par Budé dans ses *Forensia*. (P.)

Comment Panurge se conseille à Triboulet.

CHAPITRE XLV.

Au sixieme jour subsequence Pantagruel feut de retour, en l'heure que, par eae¹, de Bloys estoit arrivé Triboulet.

5 Panurge, à sa venue, luy donna une vessie de porc bien enflée et resonante à cause des poys qui dedans estoient, plus une espée de boys bien dorée, plus une petite gibbessiere faicte d'une coque de tortue, plus une bouteille clissée pleine de vin breton², et un quarteron de pommes Blandureau³.

10 « Comment (dist Carpalim), est il fol, comme un chou, à pommes? ⁴ »

Triboulet ceignit l'espée et la gibbessière, print la vessie en main mangea part des pommes, beut tout le vin.

Panurge le regardoit curieusement et dist :

15 « Encores ne veids je oncques fol, et si en ay veu pour plus de dix mille francs, qui ne beust volontiers et à longs traictz. »

Depuis luy exposa son affaire en parolles rhetoriques et elegantes.

Davant qu'il eust achevé, Triboulet luy bailla un grand coup de poing entre les deux espauls, luy rendit en main la bouteille, le

Ligne 2. A : 42 ; E : XLII — l. 3. A, E : sixiesme — E : fut — l. 4. A, E : eau — l. 7. E : gibbessiere — l. 14. E : regardoit — l. 17. E : Depuis — E : rhetoriques — A, E : elegantes — l. 18. E : Devant — A : ung

1. La résidence de Pantagruel, Thélème, est donc proche de la Loire. R. la place sans doute dans les fertiles prairies enserrées par la Loire, le vieux Cher ou l'Indre, près de Bréhémont ou d'Ussé. Cf. *R.E.R.*, IX, 123.

2. Vin provenant du cépage rouge dit *gros cabernet* ou *breton* encore cultivé en Touraine. Cf. l. I, ch. XIII, n. 58.

3. « Le Blant dureau », variété de pomme cultivée. Cf. O. de Serres, *Théâtre*, Rouen 1663, l. VI, p. 626. (D.)

4. Peut-être allusion au proverbe populaire :

Grosse tête et petit cou

C'est le commencement d'un fou.

(D.)

20 nazardoit avecques la vessie de porc, et pour toute response luy dist, branslant bien fort la teste :

« Par Dieu, Dieu, fol enraigé, guare moine, cornemuse de Buzançay ⁵. »

Ces parolles achevées, s'esquarta de la compagnie, et jouoit de la
25 vessie, se delectant au melodieux son des poys. Depuys ne feut possible tirer de luy mot quelconques, et, le voulant Panurge d'adventaige interroger, Tribouillet tira son espée de boys et l'en voulut ferir.

« Nous en sommes bien, vrayement (dist Panurge). Voylà belle resolution. Bien fol est il, cela ne se peult nier ; mais plus fol est
30 celluy qui me l'amena, et je tresfol, qui lui ay communiqué mes pensées.

— C'est (respondit Carpalim) droict visé à ma visiere.

— Sans nous esmouvoir (dist Pantagruel), considerons ses gestes et ses dictz. En iceulx j'ay noté mysteres insignes, et plus tant que je
35 souloys ne m'esbahys de ce que les Turcs reverent telz folz comme musaphiz ⁶ et prophetes. Avez-vous considéré comment sa teste s'est, avant qu'il ouvrist la bouche pour parler, crouslée ⁷ et esbranlée ? Par la doctrine des antiques philosophes, par les ceremonies des mages et observations des jurisconsultes ⁸, povez juger que ce mouvement
40 estoit suscité à la venue et inspiration de l'esprit fatidicque, lequel, brusquement entrant en debile et petite substance (comme vous sçavez que en petite teste ne peut estre grande cervelle contenue), l'a

Ligne 20. E : avec — l. 22. E : Par Bieu, Bieu — E : moyne, cornemeuse — l. 23. A : Buzançay — l. 25. E : pois. Depuis — E : fut — l. 26. A : quiconques ; F : queconques — l. 27. E : interroguer — l. 28. A, E : Nous (dist Panurge) en sommes — l. 29. A, E : peut — l. 30. E : celui — E : luy — l. 32. E : droict — l. 33. A, E : Sans (dist Pantagruel) nous esmouvoir — l. 34. E : misteres — l. 35. E : Turqs — l. 39. E : observation — l. 42. A, E : qu'en — E : l'ha

5. Buzançais, sur l'Indre, ch.-l. de canton, arr. de Chateauroux (Indre). La fabrication des cornemuses était une spécialité de cette ville. Cf. R.E.R., VII, 76.

6. « En langue Turque et Sclavonique, docteurs et prophetes », dit le *Briefve declaration* Ce mot reflète le turco-arabe *mushafî*, scribe et

commentateur du Coran (appelé aussi *Mussaph*, code). V. Sainéan, t. II, p. 9.

7. Secouer. Cf. *Prologue*, l. 93.

8. Ces remarques sont consignées dans une glose du *Digeste*, titre *De ædilitio edicto* I, 1, 9, *Apud Vivianum*, glose que R. citera plus loin, ligne 72.

en telle maniere esbranlée que disent les mediciens tremblement advenir es membres du corps humain, sçavoir est, part pour la pesanteur
 45 et violente impetuosité du fays porté, part pour l'imbecillité de la vertus et organe portant. Exemple manifeste est en ceulx qui à jeun ne peuvent en main porter un grand hanat⁹ plein de vin sans trembler des mains¹⁰.

« Cецy jadis nous præfiguroit la divinatrice Pythie¹¹, quand, avant
 50 respondre par l'oracle, escrouloit son laurier domesticque.

« Ainsi dict Lampridius¹² que l'empereur Heliogaballus, pour estre réputé divinateur, par plusieurs festes de son grand Idole, entre les retailatz¹³ fanaticques¹⁴, bransloit publicquement la teste.

« Ainsi declare Plaute en son *Asnerie*¹⁵ que Saurias cheminoit
 55 branslant la teste, comme furieux et hors du sens, faisant paour à ceulx qui le rencontroient, et ailleurs¹⁶, exposant pourquoy Charmides bransloit la teste, dict qu'il estoit en ecstase.

« Ainsi narre Catulle¹⁷, en *Berecynthia et Atys*, du lieu on quel les Mænades, femmes bacchiques, prebstresses de Bacchus, forcenées,
 60 divinatrices, portantcs rameaulx de lierre, bransloient les testes, comme en cas pareil faisoient les Gals escouillez, prebstres de Cybele,

Ligne 45. E : *fais* — E : *imbecilité* — l. 46. E : *vertu* — l. 47. E : *hanap* — l. 49. E : *prefiguroit* — l. 51. E : *Heliogabalus* — l. 53. A : *branloyt* — l. 54. A, E : *declaire* — l. 57. E : *branloit* — l. 58. E : *auquel* — l. 59. E : *Menades* — A : *forsénées* — l. 60. A, E : *portans* — E : *leurs testes* — l. 61. A : *Cibele*

9. Hanap.

10. La plupart des éléments de cette argumentation sont empruntés à Guillaume Budé, *Annotationes priores in Pandectas*, commentant le texte que nous avons cité n. 8. (P.)

11. Cf. Virgile, *Énéide*, l. III, v. 443-453, et l. VI, v. 74-76.

12. Lampridius, *Heliog.* 7, 1 : « Jactavit autem caput inter præcisos fanaticos. » Cité dans la glose du texte *Apud Vivianum*. Voir n. 8. (P.)

13. Eunuques. Cf. ch. xviii, n. 41.

14. R. emprunte à Lampridius (præcisos

fanaticos) ce mot nouveau dans la langue française. « Fanatici, expliquait Budé, *op. cit.*, olim dicti sunt homines numine afflati. » (P.)

15. *Asinaria*, II, 3, 405 :

« *Quassanti capite incedit.*

Quisque obviam huic occesserit irato, vapu-
 [labit. »

16. *Trinummus*, V, 2, 45 : « *Quid quassa. caput ? — Cruciatu cor mi et metuo. »*

17. Catulle, 63, v. 19 :

Simul ite, sequimini

Phrygiam ad domum Cybelles. . . .

Ubi capita Mænades vi jaciunt ederigeræ.

celebrans leurs offices ¹⁸, dont ainsi est dicte, selon les antiques theologiens, car *καβίσησι* signifie rouer ¹⁹, tortre, bransler la teste et faire le torti colli ²⁰.

65 « Ainsi escript T. Live ²¹ que, es bacchanales de Rome, les hommes et femmes sembloient vaticiner, à cause de certain branslement et jectigation du corps par eulx contrefaicté, car la voix commune des philosophes et l'opinion du peuple estoit vaticination ne estre jamais des cieulx donnée sans fureur et branslement du corps tremblant et
70 branslant, non seulement lors qu'il la recevoit, mais lors aussi qu'il la manifestoit et declairoit. De faict, Julian ²², jurisconsulte insigne, quelques foys interrogé si le serf seroit tenu pour sain, lequel en compagnie de gens fanaticques et furieux auroit conversé et par adventure vaticiné, sans toutesfoys tel branslement de teste, respondit estre
75 pour sain tenu.

« Ainsi voyons nous de præsent les præcepteurs et pædaguogues esbranler les testes de leurs disciples (comme on faict un pot par les anses) par vellication ²³ et erection des aureilles — qui est (selon la doctrine des saiges ægyptiens) membre ²⁴ consacré à mémoire ²⁵ — affin

Ligne 62. E : *dond* — E : *selon* — E : *antiques* — l. 63. E : *Kubiad* — l. 65. E : *Baccanales* — l. 66-67. E : *branslement, gesticulation* — l. 68. A, E : *n'estre* — l. 70. A : *recevoit* — A : *aussy* — l. 71. E : *Julien* — l. 73. E : *furieux* — l. 76. E : *present* — E : *precepteurs* — A : *pædaguoges*; E : *pedaguogues*

18. Cf. Budé, *loc. cit.*, « Hujusmodi erant Gallimatris deum Cybeles, qui propterea Corybantes dicuntur, quasi furibundi saltantes. Illi enim in sacris suis, vel sacrilegiis fortius, caput rotabant. » (P.)

19. Tourner. Ce mot traduit le *rotabant* du texte cité n. 18 et le mot grec *καβίσησι*. Sur *καβίσησι*, v. dans l'Introd., Notre texte.

20. Le cou tordu. Ce mot s'applique chez R. aux bigots qui prient en faisant des contorsions. Cf. l. II, ch. xxx, n. 16. Cette étymologie du mot Cybele est empruntée à Budé *loc. cit.*, « Unde et Cybele dicta e verbo *καβίσησι*, quod in caput rotari significat. » (P.)

21. Voir Tite Live, xxxix, 13, § 12 : « Vi-
LE TIERS LIVRE.

ros veluti mente capta cum jactatione fanatica corporis vaticinari. » Mentionné par Budé, *loc. cit.* (P.)

22. R. citant de mémoire change en *Julian* le nom de *Vivianus* cité dans la glose du *Digeste* (v. n. 8) : « Apud Vivianum queritur si servus inter fanaticos non semper caput jactaret et aliqua profatus esset, an nihilominus sanus videretur. Et ait Vivianus nihilominus hunc sanum esse. » (P.)

23. Pincement. Néologisme, du latin *vellitatio*, même sens.

24. Le mot était alors employé dans le sens général d'organe. (D.)

25. Cf. Erasme, *Adages*, I, 7, 40, *aurem vellere* : « Ut frons antiquitus erat sacra genio... »

80 de remettre leurs sens, lors par adventure esgarez en pensemens estranges et comme effarouchez par affections abhorrentes, en bonne et philosophicque discipline, ce que de soy confesse Virgile en l'esbranlement de Apollo Cynthus²⁶. »

Ligne 80. E : *esgarez* — l. 83. E : *d'Apollo*

veluti scribit Servius... ita *auris memoriae* *deæ*. » *R.E.R.* VI, 237.

26. Cf. Servius, commentant ces mots de

Virgile, *Égl.* VI, 3, Cynthus aurem vellit :
« Aurem, quia memoriae consecrata est. »

(P.)

*Comment Pantagruel et Panurge diversement interpretent les parolle
de Tribouillet.*

CHAPITRE XLVI.

« Il dict que vous estes fol. Et quel fol ? Fol enragé, qui sus vos
5 vieulx jours voulez en mariage vous lier et asservir. Il vous dict :
« Guare moine ; » sus mon honneur, que par quelque moine vous
serez faict coqu. Je enguaige mon honneur ; chose plus grande ne
sçauroys, fusse je dominateur unique et pacifique en Europe,
Africque et Asie.

10 « Notez combien je defere à nostre morosophe ¹ Tribouillet. Les
aultres oracles et responses vous ont resolu pacifiquement coqu, mais
n'avoient encores apertement exprimé par qui seroit vostre femme
adultere et vous coqu. Ce noble Tribouillet le dict. Et sera le coquage
infame et grandement scandaleux. Fauldra il que vostre lict conjugal
15 soit incesté et contaminé par moynerie ?

« Dict oultre que serez la cornemuse de Buzançay, c'est à dire
bien corné, cornard et cornu ; et, ainsi comme il, voulant au roy Loys
douzieme demander pour un sien frere le contrerolle du sel à
Buzançay, demanda une cornemuse, vous pareillement, cuydant
20 quelque femme de bien et d'honneur espouser, espouserez une femme

Ligne 3. A : 43 ; E : XLIII — l. 4. E : *estes* — E : *sur vox* — l. 6. E : *Guare moyne*
E : *sur* — E : *quelque moyne* — l. 7. E : *coquu* — A : *je enguaige* ; E : *j'enguaige* — l. 8.
E : *sçauroids* — E : *unique* — l. 11. E : *autres* — E : *coquu* — l. 12. E : *encore apper-*
tement — A : *vestre* — l. 13. E : *coquu* — l. 14. A : *conjugal* — l. 16. E : *oultre*
— A : *Buzanczay* — l. 17. E : *cornu musard* — l. 18. A, E : *douzieme* — l. 19. A :
Buzanczay — l. 20. A, E : *et honneur*

1. Du grec *μωροσόφος*, sage-fou. Érasme sa forme grecque, dans *l'Eloge de la Folie*, V.
avait fait usage de ce mot, en lui conservant (P.)

vuyde de prudence, pleine de vent d'oultrecuydance, criarde et mal plaisante comme une cornemuse.

« Notez oultre que de la vessie il vous nazardoit, et vous donna un coup de poing sus l'eschine. Cela præ sagist ² que d'elle serez battu, nazardé et desrobbé, comme desrobbé aviez la vessie de porc aux petitz enfans de Vaubreton ³.

— Au rebours (respondit Panurge). Non que je me vueille impudemment exempter du territoire de follie ; j'en tiens ⁴ et en suys, je le confesse. Tout le monde est fol. En Lorraine, Fou ⁵ est près Tou par bonne discretion. Tout est fol. Solomon dict que infiny est des folz le nombre ⁶ ; à infinité rien ne peut decheoir, rien ne peut estre adjoinct, comme prouve Aristoteles ⁷, et fol enragé serois si, fol estant, fol ne me reputois. C'est ce que pareillement faict le nombre des maniacques et enraigez infiny. Avicenne ⁸ dict que de manie infinies sont les especes ; mais le reste de ses dictz et gestes faict pour moy.

« Il dict à ma femme : « Guare moyne. » C'est un moyneau qu'elle aura en delices, comme avoit la Lesbie de Catulle ⁹, lequel volera pour mousches, et y passera son temps autant joyeusement que feist oncques Domitian le croque mousche ¹⁰.

Ligne 24. E : *presagist* — l. 25. A, E : *et desrobé* ; E : *comme desrobé* — l. 27. A : *veuille* — l. 28. E : *folie* — E : *suis* — l. 29. E : *Tout* — l. 30. E : *Salomon dist* — l. 32. A, E : *seroys* — l. 33. A, E : *reputoys* — l. 36. E : *moine* — l. 39. A, E : *le croque mousche* manque

2. Présage. Cf. ch. xiv, n. 22.

3. Hameau de la comm. de Rivière, cant. L'Île-Bouchard, arr. Chinon. Cf. l. I, ch. XLVII, n. 10.

4. J'en dépends, comme une terre *tient* d'un fief. (P.)

5. *Fou* est un village à trois lieues de Toul (Meurthe-et-Moselle), sur la route de Ligny.

6. Cette sentence de l'*Ecclésiaste*, I, 15, « *Stultorum infinitus est numerus* », revient souvent dans les œuvres comiques du moyen âge qui développent le thème de la folie universelle. Elle figure naturellement parmi les arguments dont Érasme a composé l'apologie

de la Folie. Voir *Eloge de la Folie*, ch. LXIII. (P.).

7. Cf. Érasme, *Adages*, IV, 8, 4, *Nihil potest nec addi nec adimi*. « De perfectis operibus ita vulgo dici solitum indicat Aristoteles. » *Eth. Nic.*, II, 6, 9. Cf. *R. E. R.*, VI, 238.

8. Même allégation dans le *Prologue* du *Cinquième livre* : « Comme dict Avicenne, *maniae infinitae sunt species*. »

9. Allusion aux odelettes de Catulle, II et III : *Ad passerem Lesbiae* et *Luctus in morte passeris*.

10. Allusion à un trait de la *Vie de Domitian* par Suétone (ch. III), consigné dans un adage d'Érasme, II, 1, 84 ; *Ne musca quidem* : « *Domitiani consuetudinem notans, cui mos*

40 « Plus, dict qu'elle sera villaticque ¹¹ et plaisante comme une belle cornemuse de Saulieu ¹² ou de Buzançay. Le veridicque Triboullet bien a congneu mon naturel et mes internes affections ; car je vous affie que plus me plaisent les guayes bergerottes eschevelées, es quelles le cul sent le serpoullet, que les dames des grandes cours avecques leurs
45 riches atours et odorans parfums de mauljoint ¹³ ; plus me plaist le son de la rusticque cornemuse que les fredonnemens des lucz, rebecz et violons auliques ¹⁴.

« Il m'a donné un coup de poing sus ma bonne femme d'eschine ; pour l'amour de Dieu soit, et en deduction de tant moins des poines
50 de Purgatoire. Il ne le faisoit par mal ; il pensoit frapper quelque paige ¹⁵. Il est fol de bien, innocent, je vous affie ¹⁶, et peche qui de luy mal pense. Je luy pardonne de bien bon cœur.

« Il me nazardoit ; ce seront petites follastries entre ma femme et moy, comme advient à tous nouveaulx mariez. »

Ligne 41. A : *Buzanczay* — A : *viridicque* — E : *ba* — l. 42. A : *affye* — l. 44. E : *avec* — l. 45. E : *perfumez* — l. 46. E : *lutz* — l. 48. E : *m'ha* — E : *sur* — l. 49. E : *peines* — l. 52. A : *cueur* — l. 54. E : *nouveaux*

erat quotidie sibi secretum horarium captare, nec interim aliud fere agebat nisi quod muscas captas stilo configeret. » (P.)

11. Villageoise. Cf. l. II, ch. xxvii, n. 2.

12. Saulieu, ch.-l. cant., arr. Semur (Côte-d'Or).

13. D'après Bruyérin-Champier, *De re ci-
baria*, VII, 35, c'était un dicton qui avait cours parmi les campagnards : succiosiores esse vir-

gines, quae serpillum, quam quae moschum olent. R. l'adapte au propos de Panurge et l'aiguise d'un jeu de mots sur *benjoin*, dont il s'est déjà servi au l. I, ch. XIII, l. 34. (P.)

14. De cour. Latinisme (*aulicus*) entré depuis longtemps dans la langue.

15. Les pages s'amusaient à taquiner les fous de cour.

16. Confie. Cf. l. I, ch. xxix, n. 4.

Comment Pantagruel et Panurge deliberent visiter l'oracle de la Dive Bouteille.

CHAPITRE XLVII.

« Voy cy bien un aultre point, lequel ne consyderez; est toutesfoys
5 le neu de la matiere. Il m'a rendu en main la bouteille. Cela que
signifie? Qu'est-ce à dire?

— Par adventure (respondit Pantagruel), signifie que vostre femme
sera yvroigne.

— Au rebours (dist Panurge), car elle estoit vuide. Je vous jure
10 l'espine de saint Fiacre en Brye¹ que nostre morosophe², l'unique,
non lunaticque Triboullet, me remet à la bouteille, et je refraischiz
de nouveau mon veu premier, et jure Stix et Acheron³, en vostre
præsence, lunettes au bonnet porter, ne porter braguette à mes
chausses, que sus mon entreprinse je n'aye eu le mot de la Dive
15 Bouteille.

« Je sçay homme prudent et amy mien qui sçait le lieu, le pays et
la contrée en laquelle est son temple et oracle; il nous y conduira
sceurement. Allons y ensemble. Je vous supply ne me esconduire.
Je vous seray un Achates⁴, un Damis⁵, et compaignon en tout le

Ligne 3. A : 44 ; E : XLVIII — l. 4. E : autre — E : *considerez et toutesfois* — l. 9.
A, E : *vuyde* — l. 12. E : *vœu* — A, E : *Styx* — l. 13. A, E : *presence* — l. 14.
A, E : *Dive* manque — l. 16. E : *qui sayt* — l. 18. E : *seurement* — E : *supplie* —
E : *m'esconduire*

1. L'épine dorsale de saint Fiacre, patron de la Brie, était parmi les reliques conservées à la cathédrale de Meaux.

2. Sage-fou. Cf. ch. XLVI, n. 1.

3. C'était, dans l'antiquité, le serment des dieux.

4. Compagnon d'Énée. Au l. II, ch. IX, l. 146, c'est Pantagruel qui annonce à Panurge qu'ils feront amitié « telle que feut entre Enée et Achates. » (P.)

5. C'est le nom du compaignon et disciple d'Apollonius de Tyane.

20 voyage. Je vous ay de long temps congneu amateur de peregrinité⁶ et desyrant tous jours veoir et tous jours apprendre. Nous voironz choses admirables, et m'en croyez.

— Voluntiers (respondit Pantagruel), mais, avant nous mettre en ceste longue peregrination, plene de azard, plene de dangiers
25 evidens...

— Quelz dangiers? dist Panurge, interrompant le propous. Les dangiers se refuyent de moy, quelque part que je soys, sept lieues à la ronde, comme advenent le prince cesse le magistrat⁷, advenent le soleil esvanouissent les tenebres, et comme les maladies fuyoient à la
30 venue du corps saint Martin à Quande⁸.

— A propous (dist Pantagruel), avant nous mettre en voye, de certains poincts nous fault expedier : premierement, renvoyons Triboullet à Bloys (ce que feut fait à l'heure, et luy donna Pantagruel une robbe de drap d'or frizé); secondement, nous fault
35 avoir l'advis et congié du Roy mon pere; plus, nous est besoing trouver quelque Sibylle pour guyde et truchement. »

Panurge respondit que son amy Xenomanes⁹ leurs suffiroit, et d'abondant deliberoit passer par le pays de Lanternoys¹⁰ et là prendre

Ligne 20. E : *cogneu* — l. 21. E : *desirant* — E : *verrons* — l. 24. E : *hazard*, *pleine* — l. 26. E : *propos* — l. 27. E : *soye* — l. 28. E : *comme advenant* — E : *advenant le soleil* — l. 29. E : *esvanoissent* — E : *fuioyent* — l. 31. E : *propos* — l. 32. A, E : *poinctz* — E : *r'envoyons* — l. 33. E : *ful* — l. 34. F : *drap d'or frize* — l. 35. A : *avoynr advys*

6. Voyage à l'étranger. Néologisme, du latin *peregrinitas*, même sens.

7. Axiome de droit public : *Adveniente principe, cessat magistratus*.

8. Candes, cant. et arr. de Chinon. Cf. l. I, ch. xxvii, n. 94. R. fait ici allusion vraisemblablement à une scène comique du *Mistère de Saint Martin*, dans laquelle on voit un aveugle et un paralytique s'effrayer de l'arrivée du corps du saint qui les guérira malgré eux et les privera par là de leurs lucratives

infirmités. Cf. *R.E.R.*, VIII, 352. (P.).

9. Nom dérivé du verbe grec *ξενομαζειν*, se passionner pour ce qui vient de l'étranger. On a vu dans ce personnage le capitaine-pilote Jean Fonteneau, dit Alfonse le Saintongeois, mort en 1545. Cette identification est plutôt douteuse. Voir *R.E.R.*, X, l. 67. (P.)

10. Ce *pays de Lanternoys* rappelle le *pays des Lanternes du Disciple de Pantagruel* (1537). C'est le pays des chimères. Cf. *R.E.R.*, X, 463, et A. Lefranc, *Navig. de Pantagruel, passim*.

quelque docte et utile lanterne, laquelle leurs seroit pour ce voyage
40 ce que feut la Sibylle à Æneas descendent es champs Elisiens ¹¹.

Carpalim, passant pour la conduite de Triboullet, entendit ce propous et s'escria, disant :

« Panurge, ho, monsieur le quitte, pren Millort ¹² Debitis ¹³ à Calais, car il est goud fallot ¹⁴, et n'oublie *debitoribus* ¹⁵, ce sont lanternes ;
45 ainsi auras et fallot et lanternes.

— Mon prognostic est (dist Pantagruel) que par le chemin nous ne engendrerons melancholie. Jà clairement je l'apperçois ; seulement me desplaist que ne parle bon lanternoy.

— Je (respondit Panurge) le parleray pour vous tous ; je l'entends
50 comme le maternel ; il m'est usité comme le vulgaire :

Briszmarg d'algozbric nubstzne zos
Isquebfz prusq ; alborlz crinqs zacbac.
Misbe dilbarlkz morp nipp stancz bos.
Strombtz Panurge walmap quost grufz bac ¹⁶.

55 « Or, devine, Epistemon, que c'est ?

Ligne 39. E : leur — l. 40. E : fut — l. 42. E : propous — l. 44. E : n'oublie — l. 45. A, E : ainsi... lanternes manque — l. 46. A : Mon prognostic (dist Pantagruel) est ; E : mon prognostic (dict Pantagruel) est — l. 47. E : n'engendrerons — A : apperczois ; E : apperczois — l. 52. A : albok — l. 53. A : dilbarkz ; E : dilbarlz — l. 54. E : Strobz — E : gruf

11. Cf. Virgile, *Enéide*, l. VI, v. 36 et suivants :

12. Milord. Ce mot anglais était depuis longtemps entré dans la langue française. Voir *R. E. R.*, VI, 292.

13. C'est le lord *Deputy*, anciennement *Debytai*, de Calais, appartenant alors à l'Angleterre.

14. Jeu de mots sur *good fellow*, bon compagnon. Le mot français *fallot*, primitivement fanal, avait pris le sens de *drôle*. (Sainéan, t. II, p. 291.)

15. Jeux de mots amenés par les deux précédents. *Debitis*, dette, a amené *debitoribus*, débiteur (ces deux mots sont associés dans le *Pater* : *dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*) ; et *fallot* a appelé *lanternes*. Ce dernier mot avait un sens libre. (P.)

16. C'est aux mystères que R. a emprunté l'idée de ce baragouin en langue de pays imaginaire. Cf. *R. E. R.*, IX, 40. Avant la publication du *Tiers Livre*, il avait introduit parmi les langues parlées par Panurge, l. II, ch. IX, un fragment de *lanternoy*. Voir l. II, p. 116. (P.)

— Ce sont (respondit Epistemon) noms de diables errans, diables passans, diables rampans.

— Tes parolles sont brayes (dist Panurge), bel amy ; c'est le courti-
 60 san languaige lanternoys. Par le chemin je t'en feray un beau petit
 dictionaire ¹⁷, lequel ne durera gueres plus qu'une paire de souliers
 neufz ; tu l'auras plus toust aprins que jour levant sentir. Ce que
 j'ay dict, translaté de lanternoys en vulgaire, chante ainsi :

65 Tout malheur, estant amoureux,
 M'accompaignoit ; oncq n'y eu bien.
 Gens mariez plus sont heureux ;
 Panurge l'est, et le sçait bien.

— Reste doncques (dist Pantagruel) le vouloir du Roy mon pere
 entendre, et licence de luy avoir. »

Ligne 59. E : *langage* — l. 60. E : *gueres* manque — l. 61. E : *plustost* — l. 62.
 A : *ainsy* — l. 64. E : *heu* — l. 66. E : *sçay* — l. 67. E : *doncq*

17. L'*Utopie* de Morus et nombre de récits comportent des glossaires de ce genre.
 de voyages, tels que ceux de Jacques Cartier,

*Comment Gargantua remonstre n'estre licite es enfans soy marier
sans le sceu et adveu de leurs peres et meres.*

CHAPITRE XLVIII.

Entrant Pantagruel en la salle grande du chasteau, trouva le bon
5 Gargantua issant du conseil, luy feist narré sommaire de leurs
adventures, exposa leur entreprinse, et le supplia que par son vouloir
et congié la peussent mettre en execution.

Le bon home Gargantua tenoit en ses mains deux gros pacquetz
de requestes respondues et memoires de respondre ; les bailla à
10 Ulrich Gallet¹, son antique maistre des libelles² et requestes, tira à
part Pantagruel, et, en face plus joyeuse que de coustume, luy dist :

« Je loue Dieu, fils trescher, qui vous conserve en desirs vertueux,
et me plaist tresbien que par vous soit le voyage parfaict, mais je
voudrois que pareillement vous vint en vouloir et desir vous marier ;
15 me semble que dorenavant venez en aage à ce competent. Panurge
s'est assez efforcé rompre les difficultez qui luy pouvoient estre en
empeschement ; parlez pour vous.

— Pere tresdebonnaire (respondit Pantagruel), encores n'y avoys
je pensé, de tout ce negoce ; je m'en deportoys sus votre bonne
20 volonté et paternel commendement. Plus tost prie Dieu estre à vos
piedz veu roydde mort en votre desplaisir que sans vostre plaisir

Ligne 3. A : 45 ; E : XLV — l. 5. E : *yssant* — l. 7. E : *deussent* — l. 10. A, E :
et requestes manque — l. 12. A, E : *filz* — A : *treschier* — l. 13. E : *parfaict* — l. 14.
E : *wouldrois* — l. 15. E : *doresnavant* — E : *eage* — E : *competant* — l. 16. E :
povoyent — l. 18. E : *avois* — l. 19. A, E : *me deportoys* — E : *sur* — l. 20. E : *com-*
mandement — E : *voz* — l. 21. A. : *vostre desplaisir* ; E : *vostre deplaisir*

1. Sur ce personnage, v. l. I, ch. xxx, n. 1.

2. Synonyme de *requêtes*. Le titre de maître

des requêtes, dans le latin de la chancellerie,
au xv^e s., est : *præfectus libellorum*. (P.)

estre veu vif marié. Je n'ay jamais entendu que par loy aulcune, feust sacre, feust prophane et barbare, ayt esté en arbitre des enfans soy marier, non consentans, voulens et promovens leurs peres, meres
25 et parens prochains. Tous legislatureurs ont es enfans ceste liberté tollue ³, es parens l'ont reservée.

— Filz trescher (dist Gargantua), je vous en croy, et loue Dieu de ce que à votre notice ne viennent que choses bonnes et louables, et que par les fenestres de vos sens rien n'est on domicile de vostre
30 esprit entré fors liberal sçavoir. Car de mon temps a esté par le continent trouvé pays on quel ne sçay quelz pastophores ⁴ taulpetiers ⁵, autant abhorrens de nopces comme les pontifes de Cybele en Phrygie ⁶, si chappons feussent et non galls ⁷ pleins de salacité et lascivie, les quelz ont dict loix es gens mariez sus le faict de mariage ⁸; et ne sçay
35 que plus doibve abhominer, ou la tirannicque præsumption d'iceulx redoubtez taulpetiers, qui ne se contiennent dedans les treillis de leurs mysterieux temples et se entremettent des negoces contraires par diametre entier ⁹ à leurs estatz, ou la superstitieuse stupidité des

Ligne 22. E : aucune — l. 23. E : *just sacre, just prophane* — l. 24. A, E : *voulans* — l. 27. A, E : *treschier* — A, E, F : *dist Pantagruel* — l. 28. A : *que à vostre* ; E : *qu'a vostre* — l. 29. E : *voz* — E : *en domicile* — l. 30. E : *ha* — l. 31. E : *auquel* — l. 33. E : *fussent* — E : *guls* — l. 34. A : *mariaige* — l. 35. A, E : *tyrannicque præsumption* — l. 37. A, E : *s'entremettent* — F : *contraire* — l. 38. E : *entiers*

3. Enlevée. Archaïsme, du lat. *tollere*, même sens.

4. Chez les Egyptiens, les *pastophores* (παστόφορος, Diodore de Sicile, I, 29) étaient des prêtres chargés de porter les statues des dieux dans les chapelles du temple. Avant R., Budé avait employé ce mot au sens général de *prêtres*. Cf. Sainéan, t. I, p. 8 et t. II, p. 53.

5. R. désigne de ce nom les moines, renfermés dans leur couvent, comme la taupe dans son trou. Cf. l. IV, *Prologue* : « le différent du clergé et de la *taulpeterie* de Lande-rousse. »

6. Sur ces prêtres, qui étaient eunuques, voir ch. XLV, l. 61 : « comme en cas pareil

faisoient les *Gals escouillez* prebstres de Cybele », et n. 18.

7. Le mot *gallus* signifie à la fois *coq* et prêtre de Cybèle. (P.)

8. Ce pays continental, dans lequel des prêtres ont imposé des lois sur le fait de mariage, est la France. Le droit canonique pose en principe que le mariage est fondé essentiellement sur le consentement des conjoints, devant un prêtre faisant seulement office de témoin. Contre cette théorie protestèrent, au xvi^e s., Érasme, puis Luther et Calvin, *Inst. chrest.*, (éd. de 1541), chap. XIII. Voir Esmein, *Le mariage en droit canonique*, t. II, chap. I. (P.)

9. Néologisme. R. empruntait sans doute

gens mariez, qui ont sanxi ¹⁰ et presté obeissance à telles tant
 40 malignes et barbariques loigs, et ne voyent (ce que plus clair est
 que l'estoille matute) ¹¹ comment telles sanxions connubiales toutes
 sont à l'adventaige de leurs mystes ¹², nul au bien et proufict des
 mariez, qui est cause suffisante pour les rendre suspectes comme
 iniques et fraudulentés.

45 « Par reciproque temerité pourroient ilz loigs establir à leurs
 mystes sus le faict de leurs ceremonies et sacrifices, attendu que leurs
 biens ilz deciment et roignent du guaing provenent de leurs
 labours et sueur de leurs mains, pour en abondance les nourrir et
 entretenir, et ne seroient (scelon mon jugement) tant perverses et
 50 impertinentes comme celles sont les quelles d'eulx ilz ont receup.
 Car (comme tresbien avez dict) loy on monde n'estoit qui es enfans
 liberté de soy marier donnast sans le sceu, l'adveu et consentement
 de leurs peres.

« Moyenantes les loigs dont je vous parle, n'est ruffien, forfant,
 55 scelerat, pendart, puant, punais ¹³, ladre ¹⁴, briguant, voleur, meschant,
 en leurs contrées, qui violement ne ravisse quelque fille il
 voudra choisir, tant soit noble, belle, riche, honneste, pudicque
 que scauriez dire, de la maison de son pere, d'entre les bras de sa
 mere, maulgré tous ses parens, si le ruffien se y ha une foys associé
 60 quelque myste, qui quelque jour participera de la praye ¹⁵. Feroient

Ligne 40. E : loix — l. 41. E : Matutine — F : sanxi — l. 42. E : advantaige — A,
 E : nulle — E : profict — l. 43-44. A, E : suspectes et iniques — l. 44. A, E : et frau-
 dulentés manque — l. 45. E : reciproque — E : pourroyent — E : loix — l. 47. E :
 provenant — l. 48-49. : A, E : et en aise les entretenir — l. 49. E : seroyent (selon —
 l. 50. E : receu — l. 51. E : au monde — l. 54. A : Moyenantis ; E : Moyennant — E :
 loix — l. 55. A, E : brigant — E : volleur — l. 56. E : quelle fille — l. 57. A :
 honeste — l. 59. E : s'il ha — l. 60. E : proye. Feroyent

cette expression à Érasme, *Adages*, I, 20, 45 :
Diametro distant. R.E.R., VI, 238.

10. Néologisme. Sanctionné; du lat. *san-
 cire*, même sens.

11. Matinale. Néologisme; du lat. *matuta*,
 nom de la déesse de l'aurore. (P.)

12. Néologisme; du grec *μυστήρις*, propre-
 ment : initié aux mystères. R. emploie ce

mot dans le sens général de prêtre. (Sainéan,
 t. II, p. 53.)

13. Punais, se dit des personnes à l'haleine
 puante, et surtout par ozène. « Punais à cause
 que les malades ont une haleine qui put comme
 punaises », dit A. Paré, *Œuvres*, I, I, ch. 24.

14. Lépreux. (D.)

15. Proie. La validité des mariages con-

pis et acte plus cruel les Gothz, les Scythes, les Massagettes en place ennemie, par long temps assiegée, à grands frays oppugnée ¹⁶, prinse par force ?

« Et voyent les dolens peres et meres hors leurs maisons enlever
65 et tirer par un incongneu, estrangier, barbare, mastin tout pourry,
chancreux ¹⁷, cadavereux, paouvre, malheureux leurs tant belles,
delicates, riches et saines filles, les quelles tant cherement avoient
nourriez en tout exercice vertueux, avoient disciplinées en toute
70 honesteté, esperans en temps oportun les colloquer ¹⁸ par mariage
avecques les enfans de leurs voisins et antiques amis, nourriz et
instituez de mesmes soing, pour parvenir à ceste felicité de mariage,
que d'eulx ilz veissent naistre lignaige raportant et hæreditant non
moins aux meurs de leurs peres et meres que à leurs biens meubles
et hæritaiges. Quel spectacle pensez vous que ce leurs soit ?

Ligne 61. E : Gotz — A, E : Massagetes — l. 62. F : assiegé — l. 66. E : paoure — l. 67. E : avoyent — l. 68. E : nourries — A, E : toute exercice — E : avoyent — l. 70. E : avec — E : voisins et antiques amis nourris — l. 72. E : lignage rapportant — E : hereditant — l. 73. E : qu'a — l. 74. E : heritaiges — E : leur

tractés sans l'aveu des parents était une des conséquences de la théorie canonique du mariage. « Les prêtres, dit Calvin, *loc. cit.*, ont ordonné loix pour confirmer leur tyrannye, mais lesquelles sont en partie meschantes contre Dieu, en partie injustes contre les hommes, comme sont celles qui s'ensuyvent : que les mariages faitz entre jeunes personnes, qui sont soubz la puissance de leurs parents, sans le consentement de leurs dicts parens, demeurent fermes et immuables. » Voir dans la *R. XVI^e s.*, II, 144, le récit de deux mariages clandestins, perpétrés avec la complicité de deux prêtres, en juin 1545, et dont le Parlement de Chambéry dut reconnaître la validité. (P.)

16. Assaillie. Néologisme, du lat. *oppugnata*, même sens.

17. Le nom de chancre est actuellement réservé soit à l'exulcération syphilitique primaire, soit au chancre mou. Au xvi^e siècle, se dit de toute tumeur maligne, et en particulier de nature ou d'apparence cancéreuse : « Chancre est une tumeur dure, inégale, raboteuse, de figure ronde, immobile, de couleur cendrée ou livide, environnée de plusieurs veines pleines de sang mélancholique, apparentes et tortues, en manière des pieds d'un poisson appelé chancre [crabe] ». A. Paré, *Œuvres*, l. VII, des Tumeurs en général, ch. 27. (D.)

18. Etablir. Le mot lat. *collocare* s'emploie en parlant du père qui marie sa fille. (P.)

75 « Ne croyez que plus enorme feust la desolation du peuple romain et ses confœderez entendens le decès de Germanicus Drusus ¹⁹.

« Ne croyez que plus pitoyable feust le desconfort des Lacedæmoniens, quand de leurs pays veirent par l'adultere Troian furtivement enlevée Helene grecque ²⁰.

80 « Ne croyez leur dueil et lamentations estre moindres que de Ceres, quand luy feust ravie Proserpine sa fille ²¹, que de Isis à la perte de Osyris ²², de Venus à la mort de Adonis ²³, de Hercules à l'esgurement de Hylas ²⁴, de Hecuba à la subtraction de Polyxene ²⁵.

« Ilz, toutesfois, tant sont de craincte du dæmon et superstiosité
85 esprits, que contredire ilz n'ausent, puis que le taulpetier y a esté præsent et contractant, et restent en leurs maisons privez de leurs filles tant aimées, le pere mauldissant le jour et heure de ses nopces, la mere regrettant que n'estoit avortée en tel tant triste et malheureux enfantement, et en pleurs et lamentations finent ²⁶ leur
90 vie, laquelle estoit de raison finir en joye et bon tractement de icelles.

« Aultres tant ont esté ecstaticques ²⁷ et comme maniacques ²⁸ que

Ligne 75. E : *fust* — l. 76. E : *confederez entendans* — l. 77. E : *fust* — E : *deconfort* — E : *Lacedemoniens* — l. 78. A, E : *leur* — E : *Troyan* — l. 79. E : *eslevée* — l. 81. E : *fust* — l. 82. E : *esgurement* — l. 83. E : *soustraction* — l. 84. E : *Ilz* — A, E : *toutesfoys* — E : *Demon* — l. 85. E : *n'osent* — A : *puy* — A, E : *puis que le myste* — E : *ha* — l. 86. E : *present* — l. 87. E : *aymées* — l. 89. F : *leurs* — l. 90-91. E : *traictement d'icelles* — l. 92. E : *Autres* — E : *estaticques* — E : *moniacques*

19. D'après Tacite, *Annales*, II, 72, 82.

20. Raconté dans l'*Iliade*, III, 46 et suiv.

21. Voir Ovide, *Métamorphoses*, V, 509 et suiv.

22. Voir Plutarque, *D'Isis et Osiris*, ch. XIV, 356 D.

23. Voir Ovide, *Métamorphoses*, X, 717 et suiv.

24. Voir Théocrite, XIII, v. 55 et suiv.

25. Voir Euripide, *Hécube*, v. 391 et suiv.

26. Finissent. Archaïsme.

27. Extatique : de *ἐκστασις* ; signifie proprement hors de soi, hors de sens ; par exten-

sion : extase au sens actuel du mot. Cf. ci-dessus, ch. xxxviii, note 31. (D.)

28. Maniaque : de *μανία*, mot qui désigne plus particulièrement les formes exaltées et furieuses de la folie. Les écrits hippocratiques ne lui donnent pas un sens très précis. Celse (*de Sympt. causis*, l. III, ch. 7) dit : « Quæ quidem cum feбри sunt, phrenitides ; quæ sine feбри sunt, insanix, græcè manix. » Arétée caractérise la manie par l'agitation, la violence et la fureur. On voit que l'acception moderne et vulgaire de ce mot (habitude bizarre, goût excessif et exclusif) est tout autre. (D.)

eulx mesmes de dueil et regret se sont noyez, penduz, tuez, impatiens de telle indignité.

95 « Aultres ont eu l'esprit plus heroïque, et, à l'exemple des enfans de Jacob vengeans le rapt de Dina, leur sœur²⁹, ont trouvé le ruffien associé de son taulpetier clandestinement parlementans et subornans leurs filles, les ont sus l'instant mis en pieces et occis felonement, leurs corps après jectans es loups et corbeaux parmy les champs; au
100 quel acte, tant viril et chevalereux, ont les symmystes³⁰ taulpetiers fremy et lamenté miserablement, ont formé complainctes horribles, et en toute importunité requis et imploré le bras seculier et justice politique, instans³¹ fierement et contendens³² estre de tel cas faite exemplaire punition.

105 « Mais ne en æquité naturelle, ne en droict des gens, ne en loy imperiale quelconques, n'a esté trouvée rubricque, paragraphe, point ne tiltre par lequel fut poine ou torture à tel fait interminée³³ : raison obsistante³⁴, nature repugnante ; car homme vertueux on
110 monde n'est, qui naturellement et par raison plus ne soit en son sens perturbé, oyant les nouvelles du rapt, diffame et deshonneur de sa fille, que de sa mort. Ores est qu'un chascun, trouvant le meurtrier sus le fait de homicide en la persone de sa fille iniquement et de guet à pens, le peut par raison, le doit par nature occire sus l'instant

Ligne 95. E : *Aultres* — l. 97. A, E : *de son myste* — l. 98. E : *felonneusement* — l. 105. E : *n'en equité* — E : *n'en droict* — E : *n'en loy* — l. 106. A : *queconques* — E : *ha* — l. 107. A : *feust* ; E : *fust* — E : *peine* — l. 108. A, E : *obsistant* — A, E : *repugnant* — E : *au monde* — l. 109. A : *soyt* — l. 112. E : *d'homicide* — A, E : *personne*

29. Allusion à un épisode raconté dans la *Genèse*, XXXIV : Dina, fille de Jacob, fut enlevée et violée par Sicheu, fils d'Hémer, qui la demanda en mariage. Les enfans de Jacob exigèrent d'abord qu'il se fit circonci-
re lui et tout son peuple ; puis, quand il eut accepté, ils égorgèrent tous les Sichimites et reprirent Dina. Jacob les désapprouva. (P.)

30. Néologisme ; du grec *συμμύστης*, initié avec les autres, collègue en sacerdoce. Chez

certaines écrivains du temps (Alciat, *Epist. contra vitam monasticam*), on trouve le mot *symmista*, appliqué aux frères d'un même ordre religieux.

31. Pressant. Latinisme, d'*instans*, même sens.

32. Prétendant. Latinisme, de *contendens*, même sens.

33. Prescrite. Cf. ch. iv, l. 100.

34. S'opposant. Latinisme, de *obsistens*, même sens.

et n'en sera par justice appréhendé. Merveilles doncques n'est si, trou-
 115 vant le ruffien, à la promotion du taulpetier, sa fille subornant et
 hors sa maison ravissant, quoy qu'elle en feust consentente, les peut,
 les doibt à mort ignominieusement mettre et leurs corps jecter en
 direption ³⁵ des bestes brutes, comme indignes de recevoir le doux,
 le desyré, le dernier embrassement de l'alme et grande mere, la
 120 Terre, lequel nous appellons sepulture ³⁶.

« Filz trescher, après mon decés, gardez que telles loigs ne
 soient en cestuy royaulme receues ³⁷ ; tant que seray en ce corps
 spirant ³⁸ et vivent, je y donneray ordre tresbon, avec l'ayde de mon
 Dieu. Puis doncque que de vostre mariage sus moy vous deportez,
 125 j'en suis d'opinion ; je y pourvoiray.

« Aprestez vous au voyage de Panurge. Prenez avecques vous Epis-
 temon, frere Jan et aultres que choisirez. De mes thesours faictez à
 vostre plein arbitre ; tout ce que ferez ne pourra ne me plaire. En
 mon arcenac ³⁹ de Thalasse ⁴⁰ prenez equippage tel que voudrez, telz

Ligne 115. A, E : *promotion du myste* — l. 116. E : *fust* — l. 117. E : *ignominieuse*
 — l. 119. E : *desiré* — l. 121. E : *gardez* — E : *loix* — l. 122. A : *receues* — l. 123.
 A, E : *vivant* — E : *j'y* — l. 124. A : *Puys* — A, E : *doncques* — l. 125. A : *suys* —
 E : *de opinion* — E : *pourvoyeray* — l. 126. E : *avec* — l. 127. E : *Jean et autres* —
 E : *choysirez* — E : *thesors faictes* — l. 128. E : *pourra me desplaire*

35. Déchirement. Latinisme, de *direptio*, même sens.

36. R. semble se souvenir ici d'un passage de Pline (*Hist. Nat.*, II, 63) dans lequel la terre est décrite comme particulièrement maternelle, lorsqu'à la mort de l'homme, elle le reçoit dans son sein : « *novissime complexa gremio jam a reliqua natura abdicatos, tum maxime ut mater operiens.* » (P.)

37. Elles étaient reçues en France. Mais les rois essayaient d'en corriger les abus et R. s'associe dans ce chapitre à leur politique. En 1556, Henri II autorisa les parents à « exhéderer » les enfants qui se seraient mariés clandestinement (avant la trentième année pour les garçons et la vingt-cinquième, pour les filles) sans leur aveu et prescrivit aux juges de poursuivre ceux « qui auroient donné conseil

et ayde pour la consommation » de ces mariages. (Isambert, XIII, 469). De nouvelles ordonnances furent promulguées sur la même question en 1560, à Orléans, et en 1579 à Blois. Le concile de Trente, dans sa vingt-quatrième session (1563), se prononça contre les mariages contractés « *sine parentum consensu.* » (P.)

38. Animé. Latinisme, de *spirans*, même sens. Cf. Tite Live, XL, 8 : « *vivo et spirante me.* »

39. Arsenal. Forme antérieure à R. (Sainéan, t. II, p. 315).

40. Du grec *θάλασσα*, mer. R. précisera au ch. suivant la situation de ce port « près Sarmalo. » Sur l'identification de ce port avec le Tallart, sur le territoire de Saint-Malo, voir A. Lefranc, *Navig. de Pantagruel*, p. 39. (P.)

130 pillotz ⁴¹, nauchiers ⁴², truschemens ⁴³ que voudrez, et à vent oportun faictez voile, on nom et protection du Dieu servateur.

« Pendent votre absence, je feray les apprestz et d'une femme vostre et d'un festin, que je veulx à vos nopces faire celebre si oncques en feut. »

Ligne 130. E : *truschement* — l. 131. E : *faicte voile, au nom* — l. 132. E : *Pendant vostre* — l. 133. E : *celebrer* — l. 134. E : *fut*

41. Pilote. De l'italien *piloto*, même sens.

42. Nocher, patron de petit bâtiment ; de l'italien *nocchiere*, même sens. (*R. E. R.*, VIII, 51.)

43. Interprètes, de l'italien *turcimanno*, même sens. Le mot était entré anciennement, sous cette forme, dans la langue. (*R. E. R.*, VIII, 54.)

Comment Pantagruel feist ses aprestz pour monter sus mer, et de
l'herbe nommée Pantagruelion.

CHAPITRE XLIX.

Peu de jours après, Pantagruel, avoir prins congié du bon
5 Gargantua, luy bien priant pour le voyage de son filz, arriva au port
de Thalasse, près Sarmalo¹, acompagné de Panurge, Epistemon,
frere Jan des Entommeures, abbé de Theleme, et aultres de la noble
maison², notamment de Xenomanes³, le grand voyagier et traverseur
des voyes perilleuses, lequel estoit venu au mandement de Panurge
10 par ce qu'il tenoit je ne sçay quoy en arriere fief de la chastellenie
de Salmiguondin.

Là arrivez, Pantagruel dressa equippage de navires, à nombre de
celles⁴ que Ajax de Salamine avoit jadis menées en convoy des
Gregoys à Troie⁵. Nauchiers, pilotz, hespaliers⁶, truschemens, arti-
15 sans, gens de guerre, vivres, artillerie, munitions, robbes, deniers et
aultres hardes print et chargea, comme estoit besoing pour long et
hasardeux voyage. Entre aultres choses, je veids qu'il feist charger
grande foison de son herbe Pantagruelion⁷, tant verde et crude que
conficte et præparée.

Ligne 1. E : *aprestz* — l. 3. A : 46 ; E : XLVI — l. 7. E : *Jean* — E : *autres* —
l. 8. A, E : *voyageur* — l. 11. A. E : *Salmigondin* — l. 13. E : *celle* — l. 14. E :
Gregeoy à Troie — E : *pilotz* — l. 15. E : *artilleries* — l. 16. E : *autres* — E :
pour leur long — l. 17. A, E : *hazardueux* — E : *autres* — E : *vy* — l. 19. E : *preparée*

1. Saint-Malo, chef-l. arr. (Ille-et-Vilaine).

2. De la maison de Pantagruel.

3. Cf. ch. XLVIII, n. 9.

4. R. donne au mot *navire*, comme beaucoup d'auteurs du XVII^e s., le genre féminin, qui était celui de *navis*, en latin. (P.)

5. C'est-à-dire douze, d'après Homère, *Iliade*, II, 557.

6. Ce mot (en provençal, *espalie*) désignait le premier rameur d'un banc, dans une galère (Sainéan, t. I, p. 113).

7. C'est le chanvre (*Cannabis sativa* L.) que R. va décrire sous le nom de *Pantagruélion*. L'idée et le plan même de cette description du chanvre lui ont été suggérés par celle que Plin^e a donnée du lin au début du l. XIX de

20 L'herbe Pantagruelion a racine petite, durette, rondelette, finante⁸ en poincte obtuse, blanche, à peu de fillamens, et ne profonde en terre plus d'une coubtée⁹. De la racine procede un tige unicque, rond, ferulacée¹⁰, verd au dehors, blanchissant au dedans, concave¹¹ comme le tige de *smyrnum*¹², *olus atrum*, febves¹³ et gentiane, ligneux, droict, 25 friable, crenelé quelque peu à forme de colonnes legierement striées, plein de fibres, es quelles consiste toute la dignité de l'herbe¹⁴, mesmement en la partie dicte *mesa*, comme moyene, et celle qui est dicte *mylasea*.

Haulteur d'icelluy communement est de cinq à six pieds ; aulcunes 30 foys excede la haulteur d'une lance, sçavoir est quand il rencontre terrouoir doulx, uligineux¹⁵, legier, humide sans froydure, comme est Olone¹⁶ et celluy de Rosea, près Præneste en Sabinie¹⁷, et que

Ligne 20. E : *ha* — l. 21. E : *n'est profonde* — l. 22. A : *coubdée* ; E : *coudée* — l. 25. E : *colonne* — l. 26. E : *striée* — l. 27. A : *moyenne* — l. 28. E : *Mylaseau* — l. 29. E : *La haulteur* — E : *aucunes* — l. 31. A, E : *terrouir* — E : *froydures* — l. 32. E : *Preneste*

son *Hist. nat.* V. Plattard, *L'Œuvre de R.*, p. 154-162.

8. Finissante. Archaïsme.

9. Coudée. Archaïsme.

10. Semblable à la tige fistuleuse de la fêrûle qui est, d'après Fêe, *Ferula communis*, L. (Ombellifère). Le caractère de la fêrûle, dit Pline, est d'être divisée en tiges partagées par des nœuds : *geniculatis nodata scapis* (*H. N.*, XIII, 42). Cette tige est grosse, fongueuse, creusée d'un canal médullaire, [medulla] *carcosa... ferulæ*, dit Théophraste, l. I, ch. 9, assez solide pour servir de bâton, et néanmoins assez légère, pour ne pas blesser ceux qu'elle frappe. Pline, *H. N.*, XIX, 56, range le chanvre, avec la thapsie et le fenouil, parmi les plantes férulacées. (D.)

11. Creuse. La tige du chanvre est en effet fistuleuse. (D.)

12. Ne faut-il point réunir ces deux mots

en un seul, *Smyrnum olusatrum*? Le maceron, *Smyrnum olusatrum* L., est une ombellifère, jadis utilisée en matière médicale. Il se peut cependant que R. ait distingué deux espèces, car on trouve en France deux autres espèces de *Smyrnum*. L'*olusatrum* de Pline, ou *hipposelinon* ou *smyrnion* est le *S. olusatrum* L. Cf. Pline, XIX, 48 ; XX, 46 ; XXVII, 109. (D.)

13. Fève, *Faba vulgaris* Mœnch., Papilionacée. (D.)

14. « *Improbatur cortici proximum aut medullae; laudatissima est e medio, quae mesa vocatur; secunda Mylasea.* » Pline, *H. N.*, XIX, 56. (D.)

15. Humide. Néologisme, du lat. *uliginosus*, même sens. (P.)

16. Olonne. Aujourd'hui les Sables d'Olonne, ch.-l. arr. (Vendée).

17. D'après Pline, XIX, 56.

pluye ne luy deffault environ les feries des pescheurs ¹⁸ et solstice æstival, et surpasse la haulteur des arbres, comme vous dictez dendromalache par l'authorité de Theophraste ¹⁹, quoy que herbe soit par chascun an deperissante, non arbre en racine, tronc, caudice ²⁰ et rameaux perdurante, et du tige sortent gros et fors rameaux.

Les feuilles ²¹ a longues trois foys plus que larges, verdes tous jours, asprettes comme l'orcanette ²², dures, incisées au tour comme une faulcille et comme la betoine ²³, finisantes en poinctes de sarissé macedonicque et comme une lancette dont usent les chirurgiens.

La figure d'icelle peu est differente des feuilles de fresne ²⁴ et aigremoine ²⁵ et tant semblable à eupatoire ²⁶ que plusieurs herbiers,

Ligne 33. A : pluie — E : default — l. 34. E : estival — E : dictes — l. 34-35. E : d'Andromalache — l. 35. A : soyt — l. 36. A, E : deperissant — l. 37. E : rameaulx pardurante — E : fors rameaulx — l. 38. E : feuilles ha — A, E : troys — l. 40. E : bretoine — E : finisantes — A : larysse; E : larice — l. 42. A : icelles — E : feuilles — l. 43. E : aigremoinne

18. Les fêtes des pêcheurs du Tibre se célébraient, d'après Ovide, *Fastes*, VI, 235-240, le 7 juin, au Champ-de-Mars. (P.)

19. Théophraste (*Hist. pl.*, l. X, ch. 5) décrit une *μαλάγη ὑποδενδρομένη* qui serait, d'après Fraas, notre *Lavatera arborca* L. (Malvacée). C'est la même sans doute que cite Pline : « Tradunt auctores in Arabia malvas septimo mense arborescere, baculorumque usum praeberere extemplo ». (XIX, 22.) — Mais R. l'a sans doute confondue avec la *δενδρομαλάγη* des *Géoponiques* (XV, 5, 5), *ἀναδενδρομαλάγη* de Galien (*Meth. med.*, l. XIV, ch. 5), qui serait, d'après Sainéan (*H. N. R.*, p. 104), l'*Althæa rosea* Cav. (D.)

20. Pédoncule. Néologisme, du lat. *caudex*, même sens.

21. R., dans ce long passage sur les analogies foliaires du chanvre, use surtout de la comparaison, procédé cher aux botanistes de l'époque, qui classaient les végétaux moins par analyse exacte et rapprochements anatomi-

ques que par analogie morphologique ou onomastique. (D.)

22. Nom donné communément à deux Borraginées tinctoriales du midi : *Onosma echioïdes* L. et *Achusa tinctoria* L. ; celle-ci est l'*achusa* de Pline (XXII, 23). Toutes deux ont les feuilles hérissées de poils rudes. (D.)

23. Mauvaise comparaison : qu'il s'agisse ici de *Betonica officinalis* L., (la plus réputée dans l'ancienne thérapeutique), ou de *B. alopecuros* L. comme le pense M. Sainéan (*H. N. R.*, p. 104) ; bétoine a des feuilles crénelées, tandis que les folioles du chanvre sont dentées. (D.)

24. Le Frêne, *Fraxinus excelsior* L. (Oléacée), a des feuilles composées, à folioles ovales lancéolées, dentées. (D.)

25. L'aigremoine, *Agrimonia eupatoria* L. (Rosacée) a des feuilles composées, pinnées, à folioles lancéolées, dentées. (D.)

26. L'eupatoire d'Avicenne, *Eupatorium cannabinum* L., (Composée), a des feuilles com-

l'ayant dicte domesticque, ont dict eupatoire estre Pantagruelion
 45 saulvaginé, et sont par rancs en eguale distance esparses au tour du
 tige en rotondité, par nombre, en chascun ordre, ou de cinq ou de
 sept. Tant l'a cherie Nature qu'elle l'a douée en ses feuilles de ces
 deux nombres impars, tant divins et mysterieux ²⁷. L'odeur d'icelles
 est fort ²⁸ et peu plaisant aux nez delicatz.

50 La semence provient vers le chef du tige et peu au dessous.
 Elle est numereuse autant que d'herbe qui soit, sphæricque,
 oblongue, rhomboïde, noire claire et comme tannée, durette, couverte
 de robbe fragile, delicieuse à tous oyseaulx canores ²⁹, comme linottes ³⁰,
 chardriers ³¹, alouettes, serins ³², tarins ³³ et aultres, mais estainct en
 55 l'homme la semence generative, qui en mangeroit beaucoup et sou-
 vent ³⁴; et, quoy que jadis entre les Grecs d'icelle l'on feist certaines
 especes de fricassées, tartres et beuignets, les quelz ilz mangeoient

Ligne 45. E : *rencs* — E : *esgale* — l. 47. A, E, F : *la cherie* — l. 50-51. A, E : *provient... dessous. Elle manque* — l. 51. E : *sphericque* — l. 53. A : *fragille* — E : *linotes* — l. 54. E : *autres* — l. 55. A : *mangeroyt* — l. 55-62. A : *beaucoup et souvent. Et provient vers le chef du tige et peu au dessous. Et comme en plusieurs*; E : *beaucoup et souvent. Et prouvient vers le chef du tige et peu au dessoubz. Et comme en plusieurs*

posées, à 3-5 lobes lancéolés-acuminés, dentés, assez semblables à celles du chanvre. (D.)

27. Les feuilles du chanvre sont composées de 5 à 7 folioles. R. fait ici allusion à la théorie des nombres : l'importance des jours critiques impairs avait été signalée par Hippocrate ; et le nombre 7, sur lequel Cornélius Agrippa a amplement disserté, marquait les années climatériques, et bien d'autres choses encore. *Numero deus impari gaudet*, écrivait déjà Virgile. (D.)

28. R. donne à ce mot le genre masc. qu'avait le mot latin *odor*.

29. Mélodieux. Néologisme, du latin *canorus*, même sens.

30. La linotte (*Fringilla [Acanthis] cannabina* L.) pille les chenevières. C'est un granivore redoutable.

31. Chardrier, nom donné en Guyenne et en Poitou au Chardonneret (*Carduelis carduelis* L.). (D.)

32. Le Cini ou Serin vert de Provence, *Fringilla serinus* L., granivore.

33. *Fringilla (Spinus) spinus* (L.). (D.)

34. Le chanvre indien (*Cannabis sativa*, L. var. *indica*) est un antispasmodique encore prescrit contre le satyriasis : « Semen ejus extingueri genituram virorum dicitur. » Pline, XX, 97. — Que la semence du chanvre soit antiaphrodisiaque, c'est l'opinion de Dioscoride, de Pline, de Galien, d'Oribase, d'Aétius, de Paul d'Égine. Cependant, Galien observe, d'autre part (*De alim. facult.*, L. I, ch. 34), que d'aucuns croquent le grain de chanvre, grillé avec d'autres desserts, pour s'exciter à la volupté. C'était encore, au

après soupper par friandise et pour trouver le vin meilleur, si est ce qu'elle est de difficile concoction ³⁵, offense l'estomach, engendre
60 mauvais sang, et par son excessive chaleur ferist le cerveau et remplit la teste de fascheuses et douloureuses vapeurs.

Et, comme en plusieurs plantes sont deux sexes, masle et femelle ³⁶, ce que voyons es lauriers ³⁷, palmes ³⁸, chesnes ³⁹, heouses ⁴⁰, aspho-

XVII^e s., une opinion courante chez les Persans, au rapport d'Elschlöeger, et il y a moins de 50 ans, d'après Mattia di Martino, les paysans siciliens employaient le chanvre comme talisman amoureux. Cf. A. Garrigues, *Où l'on voit un oubli de Rabelais conduire à une erreur thérapeutique*, *Vox medica*, n° 4, 20 septembre 1928, p. 8-11. (D.)

35. Il s'agit ici de la première concoction, ou digestion gastrique, au sens où l'entendent Aristote et Galien. (D.)

36. On a attribué à tort à R. le mérite d'avoir parlé le premier de la sexualité chez les plantes. Si Aristote écrit que les végétaux mâles ne se distinguent point des végétaux femelles, par contre Théophraste écrit : « *Arborum universarum... plures sanè differentiæ intelliguntur... qua foemina masque distinguuntur* » (*Hist. Plant.*, III, 9). Et Pline parle couramment d'espèces mâles et femelles. Encore faut-il noter que ces mots, dans la langue des anciens botanistes, ne caractérisent le sexe que pour les plantes dioïques (palmier, figuier). Autrement, ils désignent seulement certaines différences morphologiques : *mas* signifie généralement fort, vigoureux, ou moins fécond ; *foemina*, faible ; ou plus fécond. Ces mots s'inspirent encore de la similitude de certains végétaux avec les organes sexuels animaux ; ou enfin ils constituent un simple expédient de nomenclature. Cf. Saint-Lager, *Remarques hist. sur les mots plantes mâles et plantes femelles*, Paris, Baillière, 1884, 48 p. in-8°. — R. n'a certainement pas approfondi cette question, encore non

résolue de son temps. Césalpin nie l'existence d'organes sexuels chez les plantes. Clusius est le premier à soupçonner leur rôle.

Si R. a véritablement voulu parler de la sexualité végétale, la liste des plantes qu'il donne comme pourvues de sexes distincts (dioïques) n'est pas impeccable, puisqu'elle range à côté du chanvre, du palmier, du térébinthe (dioïques) le chêne, l'yeuse, le cyprès (monoïques), le laurier, l'asphodèle, la mandragore, l'aristoloche, le pouliot, la pivoine (hermaphrodites), sans compter l'agaric qui a un mode de reproduction asexué et les fougères, dont la génération compliquée ne fut élucidée qu'au XIX^e siècle par Lesczyc-Suminsky et Hofmeister. (D.)

37. Le G. *Laurus* a des fleurs hermaphrodites, et qui ne sont unisexuées que par avortement. (D.)

38. Palmiers. Les fleurs sont unisexuées dans la majorité des genres. En fait de palmiers, Pline a surtout décrit le dattier (*Phoenix dactylifera* L.), et distingue avec raison le *mas* et le *fœmina* (*H. N.*, XIII, 7), le dattier étant, en effet, dioïque. (D.)

39. Le chêne a des fleurs mâles et femelles distinctes, mais portées sur le même pied (monœcie). Pline, qui distingue à tort un chêne ♂ et un ♀, écrit : « *In querna, alia [glans] dulcior molliorque feminæ ; mari spissior* », XVI, 8. (D.)

40. Yeuse, *Quercus ilex* L. Chêne vert. eousé. — Heouse, mot provençal, pour yeuse. Belon, (*Rem.*, 1558, p. 39), dit eouse. Arbre monoïque, à fleurs unisexuées ; « *Masculas*

dele ⁴¹, mandragore ⁴², fougere ⁴³, agaric ⁴⁴, aristolochie ⁴⁵, cypres ⁴⁶, terebinthe ⁴⁷, pouliot ⁴⁸, pæone ⁴⁹ et aultres, aussi en ceste herbe y a masle,

Ligne 64. E : *arist ologie* — l. 65. E : *Peone et autres* — A : *aussy* — E : *ha*

ilices negant ferre [glandes] », dit Pline, XVI, 8. (D.)

41. *Asphodelus*, g. de Liliacées. Celui que décrit Pline (XXI, 68) est *A. ramosus* L. (D.)

42. Hermaphrodite, comme les autres Solanées. Les vieux auteurs prétendaient retrouver dans la bizarre conformation de la racine une sorte d'ébauche humaine, tantôt mâle, tantôt femelle. (Cf. H. Leclerc, *La mandragore*, Presse médicale, n° 102, 23 décembre 1922, p. 2138-2140, et J. Avalon, *La mandragore, son histoire, sa légende*, Æsculape, 13^e année, nos 10 et 12, octobre et décembre 1923, p. 223-227, 271-275.) Pline décrit 2 esp. de Mandragore : « Candidus qui est mas, niger qui femina existimatur. » (XXV, 94.) La mandragore femelle de Pline est pour Fée *Mandragora autumnalis* Bert., la mâle, *M. vernalis* Bert. Linnée n'en fait qu'une espèce, *M. officinarum* L. (D.)

43. R. ignorait évidemment le mode de génération à double cycle, l'un asexué, permanent (sores, sporanges, spores) ; l'autre sexué et transitoire (prothalle, anthéridie + anthérozoïde, archégone + oosphère), qui caractérise les fougères. Sans envisager le mode de reproduction, les anciens botanistes grecs décrivaient comme fougère mâle la plus haute, et *cujus ex unâ radice complures exeunt filices* (Pline, XXVII, 5,5), autrement dit notre *Pteris aquilina* L., et comme fougère femelle ou *Thelypteris* les fougères de taille plus petite, à frondes multiples entées sur divers points du rhizome (*Athyrium*, *Polystichon*, *Blechnon*). Une interprétation fautive et à contresens faite par Dodoëns des mots fougère mâle et femelle a entraîné dans la

même confusion tous les auteurs modernes. (D.)

44. Les agarics se reproduisent au moyen de spores exogènes, développées à la surface de certaines cellules des lames de l'hyménium, nommées basides. Il n'y a point chez eux de reproduction sexuée. (D.)

45. *Aristolochia*, aristolochie, g. de la fam. des Aristolochiées, à fleurs hermaphrodites. A la suite des Grecs, Pline en distingue 4 espèces, parmi lesquelles « *alterum* [genus] *masculae, radice longa* » (XXV, 54) qui correspond, pour Fée, à *A. longa* L. (D.)

46. Pline, XVI, 60, décrit deux espèces de Cypres : « *Meta in fastigium convoluta, quæ et femina appellatur ; mas spargit extra se ramos.* » Le *C. femina* est notre *Cupressus fastigiata* D. C. ; le *C. mas*, notre *C. horizontalis* Mill., mais ces espèces sont toutes deux monoïques. (D.)

47. Pline en décrit plusieurs espèces : « *Ex his mascula est sine fructu ; feminarum duo genera* » (XIII, 12). En réalité, il n'y a là qu'une espèce, et dioïque : *Pistacia terebinthus* L. (Térébinthacées). (D.)

48. Pline, XX, 54, distingue le pouliot mâle du pouliot femelle : « *Femina pulegii... est autem haec flore purpureo, mas candidum habet.* » Les mots mâle et femelle ne traduisent ici que des variations de coloris ; et il n'y a qu'un pouliot, hermaphrodite comme les autres Labiées : *Mentha pulegium* L. (D.)

49. Plante ainsi nommée en souvenir de Pæon, lequel s'en servit pour guérir Pluton blessé par Hercule (Homère, *Il.*, ch. 5). On relève les formes *pæonia* (Pline), peone (XII^e s.), pioine, pione, péonie (Platearius, XIII^e s.), peon (P. Belon, XVI^e s.) — Dioscoride (III,

qui ne porte fleur aucune mais abonde en semence, et femelle, qui foisonne en petites fleurs blanchastres, inutiles, et ne porte semence qui vaille⁵⁰, et, comme est des autres semblables, ha la feuille plus large, moins dure que le masle et ne croist en pareille haulteur.

70 On seme cestuy Pantagruelion à la nouvelle venue des hyronnelles ; on le tire de terre lors que les cigalles commencent s'enrouer⁵¹.

Ligne 66. E : aucune — l. 67. E : foisonne — l. 68. E : autres — E : feuille

157), reconnaît deux sortes de pivoine, l'une mâle et l'autre femelle : c'est à la seconde que l'on rapporte la pivoine de Pline (XXV, 10), qui est notre *Pæonia officinalis* L. La première, γλοκυσίδη ἄρρηνην, serait notre *P. coralina* L. (Fée). Saint-Lager dit que la *P. mus* se rapporte à nos *P. peregrina* et *P. officinalis*, et la *P. fœmina* à *P. corallina*. (D.)

50. R. commet ici une confusion grave : le *Cannabis sativa* est une plante dioïque, à

pieds mâles et femelles distincts ; le fruit, fécondé par le pollen des fleurs mâles, ne peut évidemment naître que du pied femelle. Mais l'erreur populaire, partagée par Gesner, Fuchs, Dalechamps, Dodoëns, Lonicer, considérait comme mâle la plante porte-graine, plus luxuriante ; comme femelle la plante plus grêle à fleurs pistillées, non suivies de fruits, et qui dépérit la première. (D.)

51. En septembre.

Comment doibt estre préparé et mis en œuvre le celebre Pantagruelion.

CHAPITRE L.

On pare ¹ le Pantagruelion sous l'æquinocle automnal ² en diverses manieres, selon la phantasie des peuples et diversité des pays.

5 L'enseignement premier de Pantagrue fut le tige d'icelle devestir de feuilles et semence, le macerer en eau stagnante, non courante, par cinq jours, si le temps est sec et l'eau chaude, par neuf ou douze, si le temps est nubileux et l'eau froide ³; puis au soleil le seicher, puis à l'ombre le excortiquer et separer les fibres (es quelles,
10 comme avons dict, consiste tout son pris et valeur) de la partie ligneuse, laquelle est inutile, fors qu'à faire flambe lumineuse, allumer le feu et, pour l'esbat des petitz enfans, enfler les vessies de porc. D'elle usent aucunesfoys les frians à cachettes, comme de syphons, pour sugser et avecques l'haleine attirer le vin nouveau
15 par le bondon.

Quelques pantagruelistes modernes, evitans le labeur des mains qui seroit à faire tel depart, usent de certains instrumens catharactes ⁴, composez à la forme que Juno la fascheuse tenoit les doigtz de ses mains liez pour empescher l'enfantement de Alcmene, mere de

Lignes 1 et 2. A, E : manque — l. 3. A : *On la pare sous* ; E : *On la pare soubz* — E : *equinocte automnal* — l. 4. E : *selon* — l. 5. E : *fut* — l. 6. E : *feuilles* — A, E : *eau* — l. 7. A, E : *eau* — l. 8. A, E : *eau* — E : *froide* ; puis — l. 9. E : *puis* — E : *l'excortiquer* — l. 11. E : *par laquelle* — l. 13. E : *aucunes* — A, E : *cachettes* — l. 14. E : *sucçer et avec* — A : *la laine* ; E : *l'aleine* — l. 17. A : *seroyt* — A : *catharacts* ; E : *catharactz* — l. 18. A : *tenoyt* — l. 19-20. E : *d'Hercules*

1. On apprête.

2. « Semen ejus quum est maturum, ab æquinoctio autumnii distingitur. » Pline, XIX, 56. (D.)

LE TIERS LIVRE.

3. C'est le rouissage, toujours en usage dans l'ouest de la France. (D.)

4. Outils pour briser. Néologisme, du grec *κατασχηγνύναι*, même sens.

20 Hercules ⁵, et à travers icelluy contudent et brisent la partie ligneuse et la rendent inutile, pour en saulver les fibres.

En ceste seule præparation acquiescent ceulx qui, contre l'opinion de tout le monde et en maniere paradoxe ⁶ à tous philosophes, guaignent leur vie à recullons ⁷.

25 Ceulx qui à profict plus evident la veulent avalluer ⁸ font ce que l'on nous compte du pasetemps des troys sœurs Parces ⁹, de l'esbatement nocturne de la noble Circe ¹⁰ et de la longue excuse de Penelope envers ses muguetz amoureux, pendant l'absence de son mary Ulyxes ¹¹.

Ainsi est elle mise en ses inestimables vertus, des quelles vous
30 expouseray partie (car le tout est à moy vous expouser impossible); si davant vous interprete la denomination d'icelle.

Je trouve que les plantes sont nommées en diverses manieres ¹². Les unes ont prins le nom de celluy qui premier les inventa, congneut, monstra, cultiva, aprivoisa et appropria, comme mercuriale, de Mer-

Ligne 20. E : *iceluy* — l. 21. E : *sauver* — l. 22. E : *seule* manque — E : *preparation* — l. 24. E : *gaignent* — l. 25. E : *proffit* — E : *veulent avaller* — l. 26-27. A, E : *de l'esbatement... Circé* manque — l. 28. A, E : *pendent* — l. 30. E : *exposeray* — E : *exposer* — l. 31. E : *devant* — E : *domination* — l. 33. E : *celuy* — l. 34. E : *aprivoysa*

5. Cf. Ovide, *Métamorphoses*, IX, 297-301, et Pline, XXVIII, 17 : « Adsidere gravidis, ... digitis pectinatim inter se implexis, veneficium est ; idque compertum iradunt, Alcmena Herculelem pariente. » (P. D.)

6. Paradoxale, contraire à l'opinion ; du grec *παράδοξος*, même sens.

7. Les cordiers. Ils marchent à reculons en tirant d'un sac les fibres de chanvre dont se file la corde. (P.)

8. Mettre en valeur.

9. Les Parques.

10. Argutotenes percurrrens pectine telas. Virgile, *Énéide*, VII, 14. (P.)

11. Cf. Homère, *Odyssée*, XIX, v. 138-150.

12. R., comme on le verra, classe les plantes en huit catégories d'après leur dénomination : 1° selon le nom de leur inventeur, 2° leur pays d'origine, 3° par antiphrase, 4° par leurs vertus, 5° d'après leurs particularités, 6° en souvenir des métamorphoses, 7° par similitude, 8° d'après la morphologie. Cette répartition lui a été suggérée par Pline qui, en son l. XXV, énumère les plantes baptisées du nom des dieux ou des rois, ou de celui de certaines nations, ou trouvées par divers animaux. On trouve d'ailleurs dans Pline (*Nobilium herbarum inventores*, XXV, ch. 7 et sqq.) la plupart des plantes rangées par R. dans la première catégorie. (D.)

- 35 cure ¹³, panacea, de Panace, fille de Æsculapius ¹⁴, armoise, de Artemis ¹⁵, qui est Diane, eupatoire, du roy Eupator ¹⁶, telephium, de Telephus ¹⁷, euphorbium, de Euphorbus, medicin du roy Juba ¹⁸, clymenos, de Clymenus ¹⁹, alcibiadion, de Alcibiades ²⁰, gentiane, de Gentius, roy de

Ligne 38. E : *Gentias*

13. La mercuriale fut trouvée par Mercure, dit Pline, XXV, 18, qui lui donne les noms de *linoxostis*, *parthenion*, *hermupoa*, *mercurialis* : « Duo ejus genera, masculus et fœmina. » C'est *Mercurialis annua*, L. Son usage thérapeutique est fort ancien ; le miel de mercuriale entre encore dans la composition de nos lavements purgatifs (D.).

14. Pline, XXV, 11, en mentionne plusieurs espèces : « Unum quippe Asclepion cognominatur, quoniam is filiam Panaceam appellavit ». Cette dernière est une Ombellifère du Levant (*Pastinaca opopanax*, L. = *Ferula opopanax*, Spreng.), dont on tirait une gomme fort employée sous le nom d'Opopanax, et dont Pline parle longuement (XII, 57.). Sur les div. acceptions botaniques du mot Panacée, cf. Mérat et de Lens, *Dict. univ. de mat. médicale*, t. V, Paris, 1833, in-8°, p. 176-177, 216-217. — Fée, annot. à Pline, trad. de Grandsagne, t. XV, p. 393-394. (D.)

15. R. la place sous l'invocation d'Artémis, ou Diane Ilithya. D'autres, comme A. Paré, veulent qu'il s'agisse d'Artémise, reine de Carie : « Artemisia, uxor Mausoli, adoptata herba quæ antea parthenis vocabatur », dit Pline, XXV, 36. — Dioscoride ne décrit pas moins de quatre *artemisia*, que Fée rapporte à nos *A. campestris*, L., *A. camphorata*, Vill., *A. pontica*, L., *A. chamæmelifolia*, Vill. Ce sont des plantes amères, stomachiques, aromatiques, emménagogues, d'un usage thérapeutique fort ancien. (D.)

16. « Eupatoria quoque regiam auctoritatem habet. » Pline, XXV, 29. On a dédié à Mithridate Eupator, roi de Pont : 1° l'Eupa-

toire d'Avicenne, *Eupatorium cannabinum*, L. 2° l'Eupatoire de Mésuë, *Achillea ageratum*, L. 3° l'Aigremoine, *Agrimonia eupatoria*, L., qui, pour Sprengel, est la véritable Eupatoire de Dioscoride. Cependant, l'Eupatoire décrite par Pline, et vantée par Galien, Paul d'Égine, Avicenne, est l'*E. cannabinum*. (D.)

17. Téléphe, fils d'Hercule, fut blessé et guéri par Achille au siège de Troie. « Telephion porcilacæ similis est et caule et foliis », dit Pline, XXVII, 110. Probablement *Sedum telephium*, L. (Crassulacée.) Columna a voulu y voir *Zygophyllum fabago*, L. ; d'autres disent le *Cochlearia*. (D.)

18. « Invenit et patrum nostrorum ætate rex Juba, quam appellavit euphorbiam, medici sui nomine ». Pline, XXV, 38. C'est *Euphorbia (Diacanthium) officinarum*, L. (D.)

19. Climène, roi d'Arcadie. « Clymenus a rege herba appellata est ». Pline, XXV, 33. C'est d'après Fée, *περικλύμενον* de Dioscoride (IV, 14), notre *Lonicera periclymenum*, L. ou chèvrefeuille. Quant au *κλύμενον* de Dioscoride (IV, 13), c'est, pour Sibthorp, *Convulvulus sepium*, L. ; pour Sprengel, *Lathyrus clymenum*, L. (D.)

20. Pline nomme, sans le décrire, l'*Alcibion* (XXVII, 22) ; ailleurs, il le nomme *anchusa* ou *arcebion* (XXII, 25). Ce serait, pour Fée, l'*ἀλκιβιον* de Nicandre (*Thér.*, 637) : Alcibii radicem echii pariter lege., notre *Echium creticum*, L. — Mais Nicandre parle encore d'une autre Alcibie :

Est alia Alcibii cognomine planta...

(trad. de J. de Gorris) ; *Anchusa altera*, que certains, dit Dioscoride, appellent Ἀλκιβιάδειον

Slavonie²¹. Et tant a esté jadis estimée ceste prærogative de imposer
 40 son nom aux herbes inventées que, comme feut controverse meue
 entre Neptune et Pallas de qui prendroit nom la terre par eulx deux
 ensemblement trouvée qui depuys feut Athenes dicte de *Athene*,
 c'est à dire Minerve²², pareillement Lynxus, roy de Scythie, se mist en
 45 effort de occire en trahison le jeune Triptoleme, envoyé par Ceres
 pour es hommes monstrier le froment, lors encores incongneu, affin
 que par la mort d'icelluy il imposast son nom et feust, en honneur et
 gloire immortelle, dict inventeur de ce grain tant utile et nécessaire
 à la vie humaine : pour laquelle trahison feut par Ceres transformé²³
 en oince²⁴ ou loup-cervier. Pareillement, grandes et longues guerres
 50 feurent jadis meues entre certains roys de sejour en Cappadoce,
 pour ce seul different : du nom des quelz seroit une herbe nommée ;
 laquelle pour tel debat feut dicte *polemonia*, comme guerroyere²⁵.

Les aultres ont retenu le nom des regions des quelles feurent

Ligne 39. E : *ha* — E : *prerogative d'imposer* — l. 40. E : *fut* — l. 42. E : *depuis fut* — E : *de Athenes* — l. 44. E : *d'occire* — l. 46. E : *icelluy* — E : *fust* — l. 48. E : *fut* — l. 50. E : *furent* — l. 53. E : *autres* — E : *furent*

ou *Ἰονοχειλέης* ; *anchusa minor*, *alcibiadion*, ou *onochilos* de Pena et Lobel, et qui est aussi une borraginée, l'*Alkanna tinctoria*, Tausch.

Ce nom vient-il d'Alcibiade ? ou, comme dit J. Grévin, de ce qu' « un homme nommé Alcibie la trouva et expérimenta le premier quelle force elle avait contre la morsure des serpens ? » D'autres étymologistes ont proposé : *ἀλκή* force, et *βίος*, vie. (D.)

21. *Gentiana*, genre de la fam. des gentianées, renfermant de nombreuses espèces. « *Gentianam invenit Gentius rex Illyriorum.* » Pline, XXV, 34. *Gentiana lutea*, L., dit Fée. (D.)

22. Cf. Virgile, *Géorgiques*, I, v. 12-19 (et le commentaire de Servius sur ce vers), et Ovide, *Métamorphoses*, VI, v. 75-82.

23. Voir Ovide, *Métamorphoses*, V, v. 642-661.

24. Lynx ou loup-cervier, nom donné aux diverses espèces de Lynx (*Lynxus*). Mais le nom de loup-cervier a été également appliqué, par confusion, à la panthère (*Felis pardus*, L.), au guépard, (*Cynailurus jubatus*, Erxl.) et à l'irbis (*Felis uncia*, Schreb.), « Loups-cerviers et onces qu'on nomme autrement Lincez, » dit P. Belon, *Obs.*, l. I, ch. 76.

25. « *Polemoniam*, alii *philetæriam*, a certamine regum inventionis appellat ». Pline, XXV, 6. C'est le *πολεμώνιον* de Dioscoride (IV, 8). Tournefort, le premier, reconnut dans cette plante la Valériane grecque (*Polemonium caruleum*, L.). C'est l'avis de Fée. M. Sainéan la rapporte à *Hypericum* (*Ascyreia*) *olympicum* L. La plante que les botanistes appelaient au XVII^e s., avec Pena et Lobel, *Polemonium monspelliense* est notre *Jasminum fruticans*, L. (D.)

ailleurs transportées, comme pommes medices ²⁶, ce sont poncires ²⁷ de Medie, en laquelle feurent premierement trouvées ; pommes puniques ²⁸, ce sont grenades, apportées de Punicie, c'est Carthage ; ligusticum, c'est livesche ²⁹, apportée de Ligurie, c'est la couste de Genes ; rhabarbe ³⁰, du fleuve barbare nommé Rha, comme atteste Ammianus ; santonicque ³¹, fœnu grec ³², castanes ³³, persicques ³⁴,

Ligne 54. E : *poncires* — l. 55. E : *furent* — l. 56. E : *puniques* — l. 57. E : *Genes* ; *rheubarbe* — l. 59. E : *santonique* — E : *fenoil* ; E : *persiques*

26. *Malum medicum* (Théophr., *H. P.*, I, 22). « *Malus assyria quam alii vocant Medicam* », Pline, XII, 7. « *Medica [mala] autem Græci vocant [citreos] patriæ nomine* ». Pline, XV, 14.

27. Poncires, poncières (Belon). « *Limonos et quos poncerias appellant.* » (Bruyerin Champier). Pomsires (pommes de Syrie) dans le Midi. — Fruit d'une Aurantiacée, *Citrus medica*, L., citronnier. Les Grecs connoissent ce fruit par les Mèdes, d'où son nom. (D.)

28. Grenadier, *Punica granatum* L. (Myrtacée). Selon Pline les meilleures grenades venaient de Carthage (*Malum punicum*) : « *circa Carthaginem punicum malum cognomine sibi vindicat* », XIII, 34. Mais de Candolle pense que cet arbre est originaire de Perse, et ne fut qu'importé à Carthage par les Phéniciens. (D.)

29. *Ligusticum*, Livèche, de *Liguria*, parce qu'elle se trouve communément sur la côte génoise. « *Ligusticum silvestre est in Liguria suæ montibus* », dit Pline, XIX, 50. Genre d'Ombellifères comprenant div. esp. de Corse, des Alpes, des Pyrénées. S'agit-il ici de *Ligusticum levisticum*, L. ? (D.)

30. Rhubarbe, *Rheum*. (Polygonée). De *Rha*, nom d'un fleuve cité par Ammien Marcellin, et qui est le Volga ; et *barbarum*. Inconnue des anciens, elle est mentionnée pour la première fois (*Rheum barbarum*) par Isidore de Séville (VII^e s.). On trouve la forme *Reubarbe* dans Platearius et le *Hortus sanitatis* (1500).

Ce produit, anciennement importé de la Perse et de la Chine, est fourni par diverses esp. de *Rheum*, surtout *Rb. officinale*, Bn. Mais la différenciation en est assez confuse, et compliquée par des hybridations. Cf. H. Baillon, *Dict. des Sc. méd.* de Dechambre, 3^e s., t. IV, art. Rhubarbe, p. 416-436. (D.)

31. « *Santonicum appellatur e Gallia civitate* ». Pline, XXVII, 28. Plante qui pousse au pays des *Santonos* (Saintes). « Absinthe xaintoniquie », dit Bernard Palissy (*Des Pierres*). Le *Santonicum* [*genus absinthii*] de Pline serait, pour Fée, *Artemisia santonica*. L., mais cette dernière est une espèce tartare et persane qu'on ne saurait trouver en Sain-tonge. L'absinthe xaintoniquie de Palissy est, d'après Audiat, *Artemisia maritima*, L., hôte habituel de notre côte atlantique, et dont une var. porte le nom d'*A. suaveolens*, Lmk. = *A. santonica*, Woodv. (D.)

32. « *Silicia, hoc est fœnum græcum, scarificatione seritur* ». Pline, XVIII, 39. Fenu-grec, *Trigonella fœnum græcum*, L. Légumineuse cultivée comme fourrage dès l'antiquité gréco-romaine. (D.)

33. *Castanea vulgaris*, Lam. Châtaignier. Amentacée probablement indigène en Europe, mais que Pomponius Mela (II, 3, 35) dit originaire de Castanea, ville de Magnésie. Pline dit, au contraire (XV, 25) : « *Sardibus eæ provenere primum* ». (D.)

34. « *Ex Perside advecta [persica]* », dit Pline (XV, 13). C'est le pêcher, *Persica vulgaris*, D. C. Les Grecs et les Romains le

60 sabine ³⁵, stœchas ³⁶ de mes isles Hieres, antiquement dictez Stœchades, spica celtica ³⁷, et aultres.

Les aultres ont leur nom par antiphrase et contrariété, comme absynthe, au contraire de pynthe ³⁸, car il est fascheux à boyre ; holosteon ³⁹, c'est tout de os : au contraire, car herbe n'est en nature
65 plus fragile et plus tendre qu'il est.

Aultres sont nommées par leurs vertus et operations, comme aristolochia ⁴⁰, qui ayde les femmes en mal d'enfant ; lichen ⁴¹, qui

Ligne 60. A : dictz ; E : dictes — l. 61. E : autres — l. 62. E : autres — l. 63. E : boire — l. 66. E : Aultres

reçurent de la Perse ou de l'Asie orientale, mais de Candolle le croit originaire de la Chine. (D.)

35. Arbrisseau commun en Italie dans le pays des Sabins : « Herba sabina... duorum generum est », dit Pline, XXIV, 61. Les deux espèces distinguées par cet auteur ne sont, pour Fée, que deux var. du *Juniperus Sabina*, L. (Junipéracée). (D.)

36. Des îles Stœchades, auj. îles d'Hyères. Στοιχάς (Dioscoride, III, 31). « Stœchas in insulis tantum ejusdem nominis gignitur odorata herba », dit Pline, XXVII, 107. C'est *Lavandula stœchas*, L. (Labiée). R. dit « mes îles Hieres » parce qu'il a pris le titre de *Calloier des îles Hyères*. Voir titre, n. 4. (D.)

37. *Spica celtica*, nom bas-latin du Nard celtique des Anciens (originaire des Alpes méridionales ou Celtiques), par opposition au Nard indique. *Valeriana celtica*, L. (Valériannée). — Spic celtic, dit Platearius (XIII^e s.). (D.)

38. « Ἀπίνθιον dictum, id est quod nemo bibere potest. » (Ch. Estienne). « Apinthon, c'est-à-dire non beuvable, pour ce qu'on n'en peut boyre aucunement à raison de l'amertume excessive qui est en elle. » (Fuchs.) De α et πίνθιον, *imptabile*, dit aussi le Dic-

tionnaire de Trévoux (1752). Lémery, par contre, donne comme étymologie α priv. et πίνθος, *delectatio*, plante amère et désagréable. « *Absinthii genera plura sunt* », dit Pline, XXVII, 28 : *Santonicum* [*Artemisia santonica*, L.]; *ponticum* [*Artemisia pontica*, L. ?]; *italicum* [*Artemisia absinthium*, L.]. (D.)

39. De ὄλος, tout, ὀστέον os, en tout dur comme l'os, nom donné par antiphrase à une plante très molle. « Holosteon sive durtitia est herba ex adverso appellata a Græcis, sicut fel dulce ». L'ὀλόστιον de Dioscoride (III, 11), Holosteon de Pline, XXVII, 65, holostium de Galien (*De simpl. med. fac.*, l. VIII) est, pour quelques auteurs, *Plantago coronopus* L. ; pour Fée, plus probablement *Plantago holostea*, Lmk. de l'Europe méridionale. Mais la plante que les botanistes du xvi^e s., Boutonet, Pena, Lobel, appelaient *Holostium monspelliense*, est *Plantago albicans*, L., de la France et de l'Europe méridionales. Sainéan (*H. N. R.*, p. 117) croit reconnaître dans l'Holosteon de R. une Caryophyllée, *Holostium umbellatum*, L. (D.)

40. De ἄριστος, excellent, λόγια, lochies ; plante qui, d'après Dioscoride, facilite *post partum* le flux lochial. « Inter nobilissimas aristolochiæ nomen dedisse gravidæ videntur, quoniam esset ἀρίστη λοχευούσαις », dit Pline, XXV, 54. *Aristolochia*, genre d'Aris-

guerist les maladies de son nom ; mauve⁴², qui mollific ; callithrichum⁴³, qui fait les cheveux beaulx, alyssum⁴⁴, ephemerum⁴⁵, be-

Ligne 68. E : *malve* — l. 69. E : *cheveux*

tolochiées. Pline en mentionne quatre esp. : l'une à tubercules ronds (*A. lutea*, Desf. ? selon Sprengel ; *A. rotunda*, L. ? pour Fée) ; la 2^e, mâle, à racine longue (*A. longa*, L. ?) ; la 3^e, *clematitis* ou *cretica* (*A. clematitis*, L. ?) ; la 4^e ou *plistolochia*, ou *polyrrhizon* (*A. pistolochia*, L. ?) La plus employée en thérapeutique ancienne était *A. longa*, L. (D.)

41. Le mot lichen (λειχήν), déjà employé par Hippocrate, désigne des affections cutanées ou dartres de nature fort diverse, et différentes du groupe de dermatoses auquel les nosographes modernes ont réservé le nom de *lichen*. Des textes de Dioscoride, Pline et Galien, il ressort que ce vocable fut transféré de la pathologie à la botanique, et après avoir désigné les dartres, s'appliqua à des cryptogames, à thalle circiné, farineux ou crustacé, simulant l'aspect des lésions cutanées. De plus, de par la théorie des analogies, ceux-là guérirent celles-ci. « In iis [prunis sylvestribus] et sativis prunis est limus arborum quem Græci lichena appellant, rhagadiis et condylomatis verè utilis », dit Pline, XXIII, 69. Ce lichen du prunellier pourrait être *Evernia prunastri*, Ach. Par contre, les 2 var. de lichen que Pline mentionne ailleurs, XXVI, 10, ne semblent point se rapporter à des lichens, mais plutôt à des Hépatiques : *Marchantia polymorpha*, L., et *M. stellata*, Scop. (D.)

42. *Malva*, μάλαχη ; (μαλάσσω, j'amollis, allusion aux propriétés émollientes de la plante.). Pline décrit, XX, 84, deux espèces de mauve cultivée : *malope* et *malache* ; deux espèces sauvages : *major*, ou *althæa*, ou *plistolochia* ; et *minor*. *Malache*, μάλαχη de Théophraste (*H. P.*, I, 4) est, pour Sprengel, *Lavatera arborea*, L. ; pour Fée, *Malva rotun-*

difolia, L. *Malope*, et *Malva silvestris major* aut *minor* est pour Fée *M. silvestris* L. Quant à μάλαχη de Dioscoride (II, 144) Sprengel y voit soit *M. rotundifolia*, L., soit *M. mauritanica*. (D.)

43. Le *callitrichos* ou *callibrix* ou *Adianton* de Pline, XXII, 30, XXV, 86 est l'*Asplenium trichomanes*, L., ou doradille. Pline lui confère par erreur les propriétés de l'*ἀδιαντον* και πολύτριχον de Dioscoride (IV, 136), qui est notre capillaire de Montpellier, *Adiantum capillus Veneris*, L. C'est le pétiole des frondes de ce dernier, brun, luisant, lisse et mince, que l'on a voulu comparer à un cheveu (cheveux de Vénus) et employer, en vertu de la doctrine des analogies, contre la calvitie, ainsi que le préconise en 1644, avec enthousiasme, Pierre Formi, de Montpellier. Cf. H. Leclerc, *Le Capillaire*, Courrier médical, 72^e année, n° 43, 26 novembre 1922, p. 505-506. (D.)

44. De α privatif et λύσσα, rage, plante qui préserve de la rage : « nomen accepit quod a cane morsos rabiem sentire non patitur, potus ex aceto, adalligatusque. » Pline, XXIV, 57. L'alysson de Pline — différent de celui de Dioscoride, lequel est autre que celui de Théophraste — paraît se rattacher à quelque Rubiacée : *Rubia lucida*, L., pour Sainéan (*H. N. R.*, p. 117). Au xv^e siècle, Pena et Lobel appelaient *Alysson Italarum* notre *Alyssum maritimum*, Lmk. L'*Alyssum* mentionné par Lémery comme antirabique serait, pour Mérat et de Lens, *A. montanum*, L. (D.)

45. Plante décrite par Pline, XXV, 107 : « Ephemerum folia habet lillii, sed minora, caulem parem, florem cæruleum. » Cette description a donné lieu à une foule d'hypothèses : Fée pense à *Convallaria verticillata*, L. Il

70 chium ⁴⁶, nasturtium ⁴⁷, qui est cresson alenoys, hyoscyame ⁴⁸, hanebanes ⁴⁹, et aultres.

Les aultres par les admirables qualitez qu'on a veu en elles, comme heliotrope ⁵⁰, c'est soulcil, qui suyt le soleil, car, le soleil levant, il

Ligne 70. A, *hyoscyames*; E : *pyoscyames* — E : *hanabanes et autres* — l. 72. E : *autres* — E : *ha* — l. 73. E : *solcy* — E : *suit*

y a un autre ephemeron, ainsi nommé parce que *eodem die possit occidere*, décrit par Théophraste (*H. P.* IX, 16), chanté par Nicandre:

Si quisquam infestos Medææ Colchidis ignes
Incautus gustarit ephemeron, ille repente
Uritur... (Nic. *Alexipharmaca*)

mentionné par Dioscoride (IV, 84), prescrit, au ve siècle, sous le nom d'hermodacte par le byzantin Jacques Psychriste, et qui est le colchique : « Colchicon, alii ephemeron, Romani bulbum agrestem, exitu autumnii florem fundit croceo similem », dit Ruellius, *De nat. stirp. libri tres*, Paris, S. de Colines, 1536, in-f°, l. III, ch. 115, p. 823. « Ephemerum, que quelques-uns nomment Colchicon ou bulbe sauvage. » Paré, l. XXI, des venins, ch. 43. C'est *Colchicum autumnale*, L. — Le *colchicum minus* de Pena et Lobel est *C. arenarium*, Wald. et Kit. Le colchique renferme un alcaloïde très actif, la colchicine. (D.)

46. De βῆζ, toux, plante qui calme la toux. « Tussim sedat bechion quæ et tussilago dicitur », dit Pline, XXVI, 16, qui pense pouvoir l'identifier, avec certains auteurs, au *chamaeleuce*, *farfarus* ou *farfugim* (XXIV, 85). C'est notre tussilage ou pas d'âne, *Tussilago farfara*, L. (D.)

47. *Nasturtium*, de *nasus torsus*, parce que sa saveur âcre fait froncer les ailes du nez. « Nomen accepit a narium tormento, » dit Pline, XIX, 44, qui parle encore du *nasturtium* au l. XX, ch. 50. — En langue d'oc, nasitord (Duchesne, 1544) ou, par corruption, nasicord (1536). Le cresson alénois est *Lepidium sativum*, L. Le nom de *nasturtium* a été transféré par la nomenclature moderne au cresson

de fontaine, *Nasturtium officinale*, R. Br. (D.)

48. De ὕς, porc, *ὑάμος*, fève, fève de porc. Élien dit que les sangliers qui en ont mangé sont atteints de mouvements convulsifs, et contraints d'aller boire et se baigner. « Apollinaris, apud Arabas altercum, apud Græcos vero hyoscyamos appellatur ». Pline, XXV, 17. Pline en mentionne plusieurs espèces, toutes de notre g. *Hyoscyamus* ou jusquiame, et que R. ne distingue pas autrement. Cependant, si le mot Hanebane ci-dessous désigne *H. niger*, la jusquiame que vise ici R. est autre : probablement *H. albus*, L., du Midi. (D.)

49. Ce nom désigne la jusquiame, et semble devoir être rapporté à *Hyoscyamus niger*, L. Il dérive pour les uns, de l'arabe *Hanab*; pour Sainéan du dialecte wallon; pour Gentil, de l'anglais *han ban*, tue poule (semence mortelle pour les poules). On retrouve la forme hanebanne dans l'*Agriculture et maison rustique* de Ch. Estienne et J. Liébault, l. I, ch. 8. (D.)

50. « Heliotropii miraculum sæpius diximus, cum sole se circumagentis, etiam nubiolo die ». Pline, XXII, 29. Pline en distingue deux espèces : l'*helioscopium* ou *verrucaria* qui est, pour Fée, notre herbe aux verrues, *Heliotropium europæum*, L.; et le *triccocum* qui est, pour Fée, le tournesol, *Croton tinctorium*, L. *Crotophora tinctoria* Neck. L'héliotrope est trop diversement décrit par les anciens pour que ces identifications soient certaines : Hæfer veut voir dans le Soleil (*Helianthus annuus*, L.) l'*heliotropium* de Dioscoride et Pline, oubliant que c'est une plante du Pérou. Reutter dit que l'*Heliotropium* des

s'espanouist : montant, il monte, declinant, il decline, soy cachant, il
75 se cloust ⁵¹ ; adiantum ⁵², car jamais ne retient humidité quoy qu'il
naisse près les eaues et quoy qu'on le plongeast en eaue par bien
long temps ; hieracia ⁵³, eryngion ⁵⁴, et aultres.

Aultres par metamorphose d'hommes et femmes de nom semblable,
comme daphne, c'est laurier ⁵⁵, de Daphne ; myrte ⁵⁶, de Myrsine ;

Ligne 76. E : naisce — A, E : les eaues — A, E : en eau — l. 77. E : aultres — l. 78.
E : Aultres

contemporains de Théophraste et d'Horace est la plante dite *Sponsa solis*, *solsequium*, notre chicorée sauvage, *Cichorium intybus*, L. Quant à Rabelais, il se soucie assez peu de préciser des plantes qu'il ne cite que par parade d'érudition : M. Sainéan (*H. N. R.*, p. 120) pense que son Héliotrope est *H. europæum* ; mais je ne sache pas que celui-ci ait jamais porté le nom de Souci. On lit dans Matthioli que le nom d'*heliotropium* fut parfois appliqué à un *Caltha* : or, le *Caltha poetarum* de Pena et Lobel est bien notre *Calendula arvensis*, L., ou souci. (D.)

51. Il se ferme.

52. Adiantum, de α privatif et δεινω, je mouille, plante qui, trempée dans l'eau, ne s'en imbibe point. « Aquas respuit, perfusum mersumve sicco simile est », dit Pline, XXII, 30. L'*Adiantum* de Pline, c'est la doradille, *Asplenium trichomanes* L. Mais ce que Pena et Lobel appelaient *Adiantum* avec Théophraste, Nicandre et Dioscoride, est *A. capillus Veneris*, L. On observe à la surface de beaucoup de plantes un revêtement cireux, et même, sur les feuilles de certaines fougères, un saupoudrage de véritable matière grasse, qui les imperméabilise. (D.)

53. De ἱέραξ, épervier : on prétendait que l'épervier s'en servait pour éclaircir sa vue : « Hieraciam vocent quoniam accipitres scalpendo eam succoque oculos tingendo obscuritatem, quum sensere, discutiant ». Pline, XX,

26. L'espèce à feuilles courtes et rondes dont parle Pline est une *Crepis*. L'ἱεράκιον μικρόν de Dioscoride (III, 73) peut être une *Crepis* (*C. virens*, Vill. ?), une *Picris* ou un *Hieracium*. Ce dernier nom est celui d'un genre très nombreux de la famille des Composées, dont l'espèce la plus usitée dans l'ancienne matière médicale était *H. pilosella*, L. L'*hieracia* de Rabelais est, pour Sainéan, *Tragopogon picroides*, L. (*H. N. R.*, 120).

54. *Eryngium*, ἑρυγγιον, de ἑρυγγος, barbe de bouc ou de chèvre, allusion à l'aspect barbelé de la jeune pousse. — « Eryngé... sive eryngion, contra serpentes et venena omnia nascens », dit Pline, XXII, 8, qui en décrit trois espèces : le blanc, notre *E. campestre*, L. ; le noir, *E. cyaneum*, Sibth. ; le maritime, *E. maritimum*, L.

55. *Laurus nobilis* L. Laurier. (Lauracée.) Selon la fable, Daphné, fille du fleuve Pénée, fuyant les poursuites d'Apollon, fut métamorphosée en laurier par les dieux.

Primus amor Phœbi Daphne Peneia...

(Ovide, *Mét.*, I, 452.)

56. Le *Myrtus* des Anciens est notre *M. communis* L. (Myrtacée.) — M. Sainéan (*H. N. R.*, 120) pense que cette Myrsine est Myrrha fille de Cinyre, roi de Chypre (Ovide, *Mét.*, X, 298, et sqq.) qui fut changée en un arbre à myrrhe, que R. aurait confondu avec le myrte. (D.)

80 pytis ⁵⁷, de Pytis ; cynara ⁵⁸, c'est artichault ; narcisse ⁵⁹, saphran ⁶⁰, smilax ⁶¹ et aultres.

Aultres par similitude, comme hippuris ⁶² (c'est prelle), car elle

Ligne 81. E : *autres* — 1. 82. E : *Autres*

57. Pitys, jeune fille poursuivie par Pan et Borée, ayant manifesté quelque inclination pour ce dernier, fut assommée par Pan contre un rocher. La Terre eut compassion de la victime et la changea en Pin. On plaçait sur les bustes de Pan des couronnes de pin. (Lucien, *Dial. des dieux*, XXII.)

Πίτυς est d'après le Dictionnaire de Planche, le pin ou picéa. D'après Belon (*De arb. conif.*, fo 16^{ro} et v^o), le picéa est le *πέυκη* des Grecs, et le pinus le *πίτυς*. Or, le picea de Belon nous paraît se rapporter soit au pin de Macédoine (*Pinus peuce*, Grisebach) soit aux diverses variétés du *Pinus sylvestris*, L. ; le pinus de Belon, au *Pinus pinea*, L., ou pin pignon. Mais les opinions botaniques de R. n'étaient peut-être pas les mêmes que celles de Belon, et la confusion est telle, dans la nomenclature ancienne des Conifères, qu'il est difficile de déterminer exactement l'acception, d'ailleurs variable, de ces vieux vocables. (D.)

58. Cynara, nom d'une fille qui fut, selon la fable rapportée dans le *Banquet* d'Athénée, métamorphosée en plante. On trouve dans Pline (VIII, 41,) le mot *Cinare*. Mais les *Kaktos*, *Kinara* et *Scolimos* des Grecs et le *Carduus* des Romains n'étaient que le Cardon, *Cynara cardunculus*, L. Les Anciens, selon Targioni, n'ont pas connu l'artichaut (it. *articiocco*), *Cynara scolymus*, L., forme culturale probablement dérivée du précédent, qui fut apportée en 1466 de Naples à Florence, et importée en France au début du xv^e s. (D.)

59. Narcisse, fils du fleuve Céphise et de Liriope, fille de l'Océan, méprisa les nymphes séduites par sa beauté et laissa mourir la nymphe Écho sans daigner répondre à ses vœux.

S'étant miré dans une source, il devint si épris de lui-même qu'il en sécha de langueur. Les dieux le changèrent en fleuve, et une fleur perpétua sa mémoire (Ovide, *Mét.*, III, 341 et sqq.) Pline (XXI, 12) décrit, sous le nom de Iis purpurins, trois espèces de narcisse. Le narcisse des Anciens est probablement *Narcissus poeticus*, L., de l'Europe méridionale (Amaryllacée). (D.)

60. Ovide (*Mét.*, IV, 283) rapporte que le jeune Crocus, fort amoureux d'une fillette, fut métamorphosé en plante. Ce nom vient plutôt du grec, *κρόκος* (de *κρόκη*, fil ou trame, par allusion aux franges des stigmates de la plante, seuls employés en thérapeutique). D'ailleurs les étamines florales se nomment en grec *κροκόδες*.

Pline (XXI, 17) mentionne le *Crocum silvestre* et le *C. sativum* ; ils correspondent à notre *Crocus sativus*, L. (Iriacée). (D.)

61. Smilax, jeune fille qui fut, selon la fable, changée en plante avec son amant Crocus.

Et Crocon in parvos versum cum Smilace flores
[prætereo...

(Ovide, *Mét.*, IV, 283-284.)

Smilax aspera, L., Salsepareille d'Europe, Asparaginée grimpante de la France méridionale. (D.)

62. Hippuris, de ἵππος, cheval, ὄψα queue, allusion à la forme de la plante. — « Equisetum hippuris a Græcis dicta, ... est autem pilus terræ, equinæ setæ similis. » Pline, XXVI, 83. Ce nom, aujourd'hui transféré à une Hippuricacée (*Hippuris vulgaris*, L.), désignait alors la prêle ou *Equisetum*. Sainéan (*H. N. R.*, 122) y voit l'*Elimosum*, L. Pour Fée, l'*hippuris* ou

resemble à queue de cheval ; alopecuros ⁶³, qui semble à la queue de renard ; psyllion ⁶⁴, qui semble à la pousse ; delphinium ⁶⁵, au daul-
85 phin ; buglosse, à langue de beuf ⁶⁶ ; iris ⁶⁷, à l'arc en ciel, en ses fleurs ;
myosata ⁶⁸, à l'aureille de souris ; coronopous ⁶⁹, au pied de corneille,
et aultres.

Par reciproque denomination sont dictz les fabies, des febves ;
les pisons, des poys ; les lentules, des lentiles ; les cicérons, des
90 poys chices ⁷⁰.

Ligne 84. E : *regnard* — A, E : *psyllion* — E : *pulce* — l. 85. E : *bœuf* — E : *ces*
— l. 87. E : *autres*

ephedron de Pline est *E. sylvaticum* L. et l'*hibpuris altera* *E. arvense*, L. (D.)

63. Ἀλωπέκουρος (Théophraste, *H. P.*, VII, 10.) — de ἄλωπις, renard, οὐρά, queue ; allusion à la forme de l'épi. « Spicam habet mollem et lanuginem densam, non dissimilem vulpium caudis », Pline, XXI, 61. Il s'agit évidemment d'une graminée : *Saccharum cylindricum*, Lmk. ? si on l'interprète comme Dalechamps ; ou *Polygonum monspelliense*, Desf. ? pour Fée. Pena et Lobel appellent Ἀλωπέκουρος *Theophrasti* et *Cauda vulpis Monspelliensium* notre *Lagurus ovatus*, L. — Le nom d'*Alopecurus* désigne aujourd'hui un autre g. de Graminées, le Vulpin.

64. Ψύλλιον, psyllium, herbe aux puces, de ψύλλα, puce, allusion à la forme des graines. « Psyllion... semine autem pulici unde et nomen », Pline, XXV, 90. — C'est *Plantago psyllium*, L.

65. Δελφίνιον (Dioscoride, III, 84), de δελφίς, dauphin, allusion à la forme du sépale supérieur. *Delphinium Ajacis*, L., du Midi, ou *D. consolida*, L., vulg. pied d'alouette ?

66. De βόες, bœuf, γλῶσση, langue, allusion à l'aspect des feuilles : « bouglossos, boum linguæ similem », dit Pline, XXV, 40. La buglosse de Pline est, pour Sprengel et Cazin, notre vulgaire bourrache, *Borrago officinalis*, L. ; pour Fée, *Anchusa paniculata*, Ait. ; Sai-

néan (*H. N. R.*, 122) rapporte la buglosse de R. à *Anchusa italica*, Retz.

67. Ἴρις, allusion aux couleurs diaprées de la fleur, qui rappellent l'arc-en-ciel ou écharpe d'Iris, messagère de Junon : « Floret diversi coloris specie, sicut arcus cælestis, unde et nomen », Pline, XXI, 19. — C'est probablement *Iris florentina*, L., peut-être aussi quelque espèce africaine, *I. alata* Lmk., *I. mauritanica* Clusius, *I. stylosa* Desf., *I. juncea*, Poir. (D.)

68. De μῦς, souris, οὔς, oreille, allusion à la forme des feuilles et aux poils qui les couvrent. « Alsine quam quidam myosoton appellant... quum proreperit musculorum aures imitatur foliis », Pline, XXVII, 8. C'est, pour Fée, *Parietaria cretica*, L. (D.)

69. De κορώνη, corneille, πός, pied, allusion à la forme des feuilles. « Aculeatarum caules aliquarum per terram serpunt, ut ejus quam coronopum vocant », Pline, XXI, 59. Fée y veut voir une Crucifère, *Cochlearia coronopus*, L. ; Sainéan, une Légumineuse, *Lotus ornithopodioides*, L. Mais la plante conservée dans l'herbier de Rauwolf, à Leyde, sous le nom de *Coronopus vulgaris* est une Plantaginée, notre *Plantago coronopus*, L. (D.)

70. Ces quatre derniers exemples de dénomination de familles, d'après des noms empruntés à des plantes, sont cités d'après Pline, XVII, 3.

Comme encores par plus haulte ressemblance est dict le nombril de Venus ⁷¹, les cheveulx de Venus ⁷², la cuve de Venus ⁷³, la barbe de Juppiter ⁷⁴, l'œil de Juppiter ⁷⁵, le sang de Mars ⁷⁶, les doigts de Mercure, hermodactyles ⁷⁷, et aultres.

Ligne 92. E : *cheveux* — l. 93. E : *Jupiter* — A, E : *doigt*λ — l. 94. A, E : *hermodactyles* manque — E : *autres*

71. *Umbilicus pendulinus*, D. C., Crassulacée, à feuilles radicales arrondies, concaves, ombiliquées. C'est le *cotyledon* de Pline (XXV, 101). « Ce Cotylédon, autrement nommé *Umbilicus Veneris* » a été figuré pour la première fois par P. Belon, *Obs.*, l. I, ch. LIII, p. 118, de l'édition de 1588. (D.)

72. *Capillus Veneris* (Apulée, *Herb.* 47.) ; *Capilli Veneris* (Platearius) ; Cheveux de Vénus (Ol. de Serres), nom donné à l'*Adiantum* (Matthiole, l. IV, ch. 131) en raison de l'élégante finesse de ses pétioles. C'est le Capillaire de Montpellier, *Adiantum capillus Veneris*, L. — On nomme aussi Cheveux de Vénus la *Nigella damascena*, L. (Renonculacée), par allusion aux fines découpures de l'involucre. (D.)

73. « *Labrum venereum* vocant in flumine nascentem », Pline, XXV, 108. Cette plante n'est point aquatique ; c'est le *διψακός* de Dioscoride, autrement dit pour Fée le chardon à foulon, *Dipsacus fullonum* ; L. Sainéan (*H. N. R.*, 123) préfère y voir le *D. sylvestris*, Mill. Dans ces deux espèces, les feuilles, opposées et connées, forment à leur base une sorte de cuvette où s'amasse l'eau des pluies. (Cabaret des oiseaux, Lavoisier de Vénus.) (D.)

74. « [Arbor] quæ appellatur Jovis barba... in rotunditatem spissa, argenteo folio », Pline, XVI, 31. C'est, pour Fée, *Anthyllis barba Jovis*, L. Le nom de *barba Jovis*, Joubarbe, a passé depuis Pline à une Crassulacée, *Sempervivum tectorum*, L. Cette plante, placée sur les toits, passait, dit Albert le Grand, pour écarter la foudre lancée par le dieu du tonnerre. (D.)

75. Appellation qu'on ne trouve pas chez les Anciens. Pline cite seulement *flos Iovis*,

(XXI, 33), qui serait le *φλόξ*, des Grecs, et notre *Agrostemma coronaria*, L., ou Coquelourde des jardins ou, pour d'autres, l'*A. flos Jovis*, D. C. Le *Διός ὀφρύς* ou Sourcil de Jupiter était le nom magique de notre *Anthémis* (*Cota tinctoria* L. var. *discoidea*, Willd. Pour J.-B. Porta et Saumaise, cité par Le Duchat, l'œil de Jupiter est la joubarbe, notre *Sempervivum tectorum*, L. ; et Brémond, sans autre preuve, y veut voir l'aunée. (D.)

76. Sang de Mars, sang d'Arès, par allusion à la couleur pourpre des fleurs : c'est le nom magique d'une Aristolochiée, l'*Asarum europæum*, L. ou cabaret (cf. Bèjottes, *loc. cit.*, p. 157, 158), qui est aussi l'*Asarum* de Pline. (XXI, 78). M. Sainéan dit (*H. N. R.*, 124), qu'il s'agirait de la Sanguinaire ; vise-t-il notre *Geranium sanguineum*, L., qui porte ce nom, ou la *Sanguinaria* de Pline qui serait, d'après Fée, le *Polygonum aviculare*, L. ? (D.)

77. *Ἐρμωδάκτυλος*, (Diosc. IV, 42), Hermodacte (Jacques Psychriste in Alexandre de Tralles), Hermodette (Aldebrandin), Hermodacte (*Hortus sanit.*, A. Paré), Hermodactile (Mondéville), Ermodaucle, Hermodaucle (Platearius) Ce nom désigne un tubercule importé du Levant, connu de Dioscoride sous le nom d'éphémère ou colchique, déjà vanté par Mésué contre la goutte, et d'ailleurs encore usité en thérapeutique anti-goutteuse. C'est le *Colchicum autumnale*. L. Planchon a voulu — à tort — y reconnaître le *C. variegatum*, L. Sainéan (*H. N. R.*, 124) y discerne soit *C. illyricum* (?), soit *Iris tuberosa*, L. Le nom d'hermodacte a été aussi appliqué par les Arabes au *Sisyringium* de Théophraste, qui est le petit colchique d'Égypte, *C.*

95 Les autres de leurs formes, comme trefeuille⁷⁸, qui ha trois feueilles ; pentaphyllon⁷⁹, qui ha cinq feueilles ; serpouillet⁸⁰, qui herpe contre terre ; helxine⁸¹, petasites⁸², myrobalans⁸³, que les Arabes appellent *béen*⁸⁴, car ilz semblent à gland et sont unctueux.

Ligne 95. E : autres — A : trefeuille ; E : tresfeuille — E : fueilles — l. 96. A : feueilles ; E : fueilles

motanum, L. Enfin Hermodactyle, doigt d'Hermès, est encore le nom magique de la potentille quintefeuille, dite aussi hermobotane ou hermopsoa (*Potentilla reptans*, L.). Cf. sur cette question fort embrouillée A. Delpeuch, *La goutte et le rhumatisme*, Paris, Carré, Naud, 1900, in-8°, ch. XX. (D)

78. Τριφυλλον, *trifolium*, allusion aux feueilles, composées de trois folioles, de la plante. « Folio coronat et trifolium », dit Pline, XXI, 30, qui en décrit trois espèces : 1° *minyanthès* ou *asphaltion*, qui serait pour Fée *Psoralea bituminosa*, L. (à ne pas confondre avec avec le mênyanthe de Théophraste (IV, 11), qui est le tréfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*, L.). 2° *Oxytriphylon*. 3° *Minutissimum*.

Il est probable que R. vise ici le trefeuille (treuffle), notre tréfle fourrager, du *G. Trifolium* qui comprend de nombreuses espèces. (D.)

79. Pentaphyllon, quintefeuille, allusion aux feueilles digitées, à cinq folioles, de la plante. « Quinquifolium... Græci... pentaphyllon... vocant ». (Pline, XXV, 62). C'est *Potentilla reptans*, L. (Rosacée.) (D.)

80. « Serpyllum a serpendo putant dictum, » Pline, XX, 90. C'est le Serpolet, *Thymus serpyllum*, L. (Labiée.) (D.)

81. Helxine, de ἑλκω, j'attire, allusion à la rudesse des graines qui s'attachent aux passants. Pline décrit sous le nom d'Helxine (XXI, 56), notre *Acarina gummifera*, Willd., à feueilles épineuses, — et ailleurs (XXII, 19), sous le même nom, une autre plante : « Semina in capitibus lappaceis adhærentia vestibis, unde et helxinem dictam volunt. » Ce serait notre Pariétaire, *Parietaria officinalis*, L., Urticacée qui, dit O. de Serres, « croist sur les murailles sans nul soin... on l'appelle aussi... helxine parce qu'elle a rude semence, s'attachant aux habits. » (*Théâtre d'Agriculture*, Rouen, Vaultier, 1663, in-4°, l. VI, p. 569). Le Seigneur du Pradel a copié Pline sans contrôle :

les achaines de la pariétaire sont lisses, luisantes ; seules les feueilles, rudes et velues, pourraient s'agripper à qui les frôle.

Λ'ελξινη de Galien (*De simpl. med.*, fac. VI), et Dioscoride (IV, 39), répond soit à *Polygonum dumetorum*, L., soit à *Convolvulus arvensis*, L., soit selon Sibthorp, à *Antirrhinum ægyptiacum*, L.

82. De πετασος, chapeau, parasol, allusion à l'aspect des feueilles. C'est le πετασίτης de Dioscoride (IV, 108), et quelque espèce de notre *g. Petasites*. (Composées.) (D.)

83. Mirobolanz (Platearius), myrobalan, mirobolan (Antid. Nicolas), Mirabolain (*Hortus sanit.*, 1500). — « Myrobalanum Troglodytis et Thebaïdi et Arabiae... commune est, nascens unguento, quo item indicatur et glandem esse arboris, heliotropio... simili folio », Pline, XII, 46. Fée veut y reconnaître le *Moringa oleifera*, Lmk. (*M. pterygosperma*, Gærtn.) des Indes orientales. Il paraît plus probable de rapporter le myrobalan des Anciens, avec de Candolle et Planchon, à *Moringa aptera*, Gærtn. Quant aux myrobalans de la pharmacopée moderne, inconnus aux Anciens, et introduits dans la thérapeutique par les Arabes, ce sont des drupes de diverses esp. du *G. Terminalia* (Combrétacée) de l'Inde, et des fruits de l'*Emblica officinalis*, Gærtn. (Euphorbiacée.) (D.)

84. Been ou ben, mot arabe tiré du Canon d'Avicenne, et encore usité en botanique moderne : le behen blanc est notre *Lychnis dioica*, D. C.

D'après Devic (Suppl. du Dict. de Littré) il faut distinguer dans le *Ben* des Anciens : 1° Le fruit du *Moringa oleifera*, ou bān des Arabes, dont la semence, *ben album* des officines, fournit une huile à la parfumerie, 2° les *behen* blanc et rouge (du persan *behmen*), cités par Rhazi, et qui sont les racines de la *Centaurea behen*. (D.)

Pourquoy est dicte Pantagruelion, et des admirables vertus d'icelle.

CHAPITRE LI.

Par ces manieres (exceptez la fabuleuse, car de fable jà Dieu ne
plaise que usions en ceste tant veritable histoire) est dicte l'herbe
5 Pantagruelion, car Pantagrueul feut d'icelle inventeur; je ne diz
quant à la plante, mais quant à un certain usaige, lequel plus est
abhorré et hay des larrons, plus leurs est contraire et ennemy que
ne est la teigne ¹ et cuscute ² au lin, que le rouseau à la fougere ³, que
le presle aux fauscheurs ⁴, que orobanche aux poys chices ⁵, ægilops

Ligne 2. A : 47 ; E : XLVII — l. 3. E : exceptee — l. 5. E : fut — l. 5-6. E : dy pas
quand — l. 6. E : quand — l. 7. E : leur — l. 8. A, E : n'est — E : que rouseau —
l. 8-11. A, E : que la presle... aux murailles manque

1. Ce mot paraît être ici synonyme de cuscute ; mais les anciens l'appliquaient aussi aux insectes parasites des végétaux : « *Tineæ vermiculis similes constant, quibus paulatim materies perforatur* », dit Théophraste (*H. P.*, l. V, ch. 5). Pline (l. XVII, ch. 44) et Columelle (l. V, ch. 10) nomment aussi *teignes* les insectes qui attaquent les plants de figuiers. (D.)

2. *Cuscuta*, vulgairement teignasse, cheveu de Vénus, genre de Cuscutacées, qui vit en parasite sur diverses plantes. « *Miliaria appellatur herba quæ necat milium* », Pline, XXII, 78. C'est, pour Sainéan, *Cuscuta europæa*, L. Mais la cuscute du lin, qu'O. de Serres nomme pialer ou goutte de lin (*Théâtre d'agric.*, l. VII), est la *Cuscuta densiflora*, S. W. (D.)

3. Allusion à diverses superstitions relevées par Pline : « *Aiunt et circa solstitium avulsas [filices] non renasci, nec arundine sectas nec exaratas arundine vomeri imposita* » (XVIII, 8). Et ailleurs (XXIV, 50), la racine de roseau

broyée et appliquée fait sortir les écharde de fougère entrées dans la peau, et réciproquement la racine de fougère tire les écharde de roseau. — De quel roseau s'agit-il ici ? Pline en mentionne vingt-neuf espèces. *L'arundo* des Latins est généralement *A. phragmites*, L., roseau à balais ; et le roseau à flûte des poètes *A. donax*, L., roseau à quenouille.

4. Prêle, nom vulgaire de diverses esp. du *G. Equisetum* (Equisétacées). Pline a déjà noté (« *Equisetum... in pratis vituperata nobis...* », XXVI, 83) le discrédit où les tiennent les faucheurs : soit parce que c'est une plante sans valeur et qui gâte le reste du fourrage, soit parce qu'elle émousse le tranchant de la faux. C'est en effet un des végétaux les plus riches en silice : ses cendres en renferment 90%. Ajoutons que les *Equisetum palustre* et *sylvaticum* sont toxiques pour les bovidés. (D.)

5. Tout ce passage est inspiré de Pline. (XVIII, 44.) — Orobanche (de ὄροβος, ers,

10 à l'orge ⁶, securidaca ⁷ aux lentilles, antranium ⁸ aux febves, l'yvraye ⁹ au froment, le lierre aux murailles ¹⁰, que le nenufar ¹¹ et *nymphæa*

Ligne 11. A : *nymphæa*

ἄγλω, j'étrangle, allusion au parasitisme de ces plantes sur les légumineuses), genre de plantes parasites de la fam. des Orobanchées. — « Est herba quæ cicer enecat et ervum, circumligando se : vocatur orobanche », dit Pline, XVIII, 44. Mais ce texte s'applique plutôt, comme le fait remarquer Fée, à la cuscute. (*C. europæa*, L. ?) Par contre, la plante que Pline décrit ailleurs (XXII, 80), sous le même nom d'*orobanche* ou *cynomorion* est bien une *orobanche* : soit *O. caryophyllacea*, Smith, soit *O. (Phelypæa) ramosa*, L. De Candolle assure qu'*O. ramosa* nuit beaucoup, en Italie, aux plantations de fèves. L'*orobanche* du pois chiche est *O. speciosa*, D. C. (D.)

6. « Hordeum [enecat] festuca quæ vocatur ægilops, » dit Pline, XVIII, 44. Il s'agit ici pour Fée, de l'*Ægylops ovata*, L., qui naît au milieu de l'orge (« in hordeo nascitur, » Pline, XXV, 93), la refoule et l'étouffe. Dalechamps et le P. Hardouin ont voulu y reconnaître notre *Avena sterilis*, L. Hugues de Solier, dans ses *Scholies sur Aélius*, rapporte également l'*Ægylops* au *Sivado fero* des Provençaux (*A. sterilis*, L.). Enfin pour Ch. Estienne ce serait la folle avoine ou Havron des paysans : autrement dit notre *Avena fatua*, L. (D.)

7. « Lentem [enecat] herba securidaca quam Græci a similitudine pelecinon vocant », dit Pline, XVIII, 44. Théophraste dit au contraire qu'elle nuit à l'*aphaca* : « In aphacis autem securina securi similis ». (*H. P.*, VIII, 8.) *Securidaca*, de *Securis*, hache, allusion à l'aspect de la gousse recourbée en forme de hache à deux tranchants. On y a voulu reconnaître *Astragalus hamosus*, L. (*Securidaca minor* de Raulwolf), et *Securigera coronilla*, D. C. Fée pense pour *Biserrula pelecinius*, L. (D.)

8. *Antranium*, graphie vicieuse qui n'existe

que dans l'éd. incunable de Pline, Venise, 1469, et que R. a copiée sans plus ample informé. Les éd. ou traductions postérieures portent *ateranum* (Paris, 1516), *ateramuos*, *ateramos* (du Pinet, 1562) *ateramon*, *ateramum*, *teramum*, *teramuon*, *teramon*. Dans Théophraste (*H. P.*, VIII, 9), ἀτεράμων signifie dur cru, difficile à cuire, et τεράμων tendre. Ailleurs (*De causis plant.*, IV, 14) Théophraste parle des fèves qui poussent aux environs de Philippes et que les vents froids durcissent. Pline a copié ce passage à la légère prenant ces adjectifs pour le nom de plantes nuisibles aux fèves : « Circa Philippos antranium nominant in pingui solo herbam qua faba necatur; teramum quum in macro, cum udam quidam ventus adflavit » (XVIII, 44). « Aux environs de la ville de Philippes, il en est une [plante] qui fait périr la fève ; on l'appelle ateramon quand elle croît dans un terrain gras, et teramon quand elle vient dans un terrain maigre, et tue la fève qui a reçu l'impression du vent étant mouillée ». Et Duchesne tombe dans le même contresens : « ateramon, herba fabas enecans ». (D.)

9. « Lolium ex tritico et hordeo corruptis nascitur » (Théophr., *H. P.*, VIII, 8). — « Lolium inter frugum morbos potius quam inter terræ pestes memoraverim », dit Pline, XVIII, 44). *Lolium temulentum*, L. Graminée. Les graines renferment une saponine toxique, la *témuline* ; mêlées aux céréales comestibles, elles peuvent entraîner des intoxications (témulentisme). (D.)

10. Lierre, *Hedera helix* L., hédéracée qui, par ses racines adventices, s'accroche aux vieux murs. « Inimica... omnibus : sepulcra, muros rumpens », dit Pline, XVI, 62. (D.)

11. Nénufar, mot bas-latin qui dès le début du XVI^e siècle tend à se substituer à *nymphæa*.

*beraclia*¹² aux ribaux moines, que n'est la ferule¹³ et le boulas¹⁴ aux escoliers de Navarre¹⁵, que n'est le chou à la vigne¹⁶, le ail à l'aymant¹⁷, l'oignon à la veue¹⁸, la graine de fougere aux femmes¹⁹ enceintes¹⁹, la semence de saule aux nonnains vitieuses²⁰, l'umbre

Ligne 12. E : *beraclea* ; E : *ribaulx moynes* — l. 13. A : *l'ayl* ; E : *l'ayal à*

12. *Nymphæa heraclia*, allusion mythologique : « Nymphæanata traditur nymphæ zelotypia erga Herculeum mortua, » Pline, XXV, 37. Pline décrit deux espèces de ce dernier : celui dont la fleur est semblable au lis, notre *Nymphæa alba*, L., et celui à fleur jaune qui est probablement notre *Nufar luteum*, Sm. En disant nénufar et nymphæa, R. entend-il marquer qu'il fait la différence des deux espèces ? Pline mentionne déjà (XXV, 37) les vertus antiaphrodisiaques de la racine de nénufar : « Eos qui biberint eam duodecim diebus coitu generaturaque privari ». (D.)

13. *Ferula communis*, D. C., ombellifère dont la tige servait à fustiger les écoliers.

Invisæ nimium pueris, gratæque magistris
Clara Prometheo munere ligna sumus, dit Martial, X, 62, 10. Et Juvénal, *Sat.*, I, v. 15 : Et nos ergo manum *ferulæ* subduximus. (D.)

14. Bouleau.

15. Sur ce collège, voir l. II, ch. XVI, n. 7.

16. « Pernicialia et brassicæ cum vite odia : ipsum olus quo vitis fugatur, adversum cyclamino... arescit », dit Pline, XXIV, 1. « Le chou, disent Ch. Estienne et J. Liébault, ne doit estre planté près la vigne, ny la vigne près du chou : car il y a si grand inimitié entre ces deux plantes que les deux plantes en un mesme terroir ayant prins quelque croissance se retournent arriere l'un de l'autre et n'en sont tant fructueuses. » (*L'agriculture et maison rustique*, nouvelle éd., Rouen, Laudet, 1625, in-4^o, l. II, p. 155.) Cette assertion est d'ailleurs d'origine légendaire : d'après une tradition transmise par le scoliaste d'Aristophane (*Les Chevaliers*), Lycurgue, roi de Thrace, ayant fait détruire les vignes, un cep qu'il allait trancher l'enlaça tout à coup de ses sarments.

Devinant la vengeance de Bacchus, le barbare se mit à pleurer ; de ses larmes naquit le chou, remède traditionnel, préventif et curatif de l'ivresse. (D.)

17. Légende antique : « La pierre d'aimant n'attire point le fer quand il est frotté d'ail », dit Plutarque en ses *Symposiaques* (l. II, quest. 7). Cf. ce que R. dit plus loin (l. V, ch. 37) du *Scordeon*. Un écrivain médiéval, Philippe de Mézières, raconte encore que des nautonniers méridionaux ayant un jour frotté d'ail leur boussole, ou calamite, ils perdirent leur direction : car cette « souillure empêche l'aiguille de regarder l'étoile belle, claire et nette » (l'étoile polaire ou tramontane). (D.)

18. « Omnibus etiam [cepæ generibus] odor lacrimosus », dit Pline, XIX, 32. L'oignon renferme du sulfure d'allyle, irritant pour la muqueuse conjonctivale. (D.)

19. « Si [filix fœmina] mulieribus gravidis detur, abortum facere, si ceteris, steriles in totum reddere aiunt » (Théophraste, *H. P.*, IX, 20). « Neutra [filix] danda mulieribus, quoniam gravidis abortum, cæteris sterilitatem facit » (Pline, XXVII, 55). — Le *περις* de Dioscoride et Théophraste, *blechnon* ou Fougère mâle de Pline, est pour Fée notre *Polypodium* [*Polystichum*] *filix mas*, L. Le *θηλυπερις* de Théophraste et Dioscoride, *Nymphæa pteris* ou *filix femina* de Pline est pour Fée notre *Polypodium* [*asplenium*] *filix femina*, L. La fougère mâle passait jadis pour abortive. On ne lui reconnaît plus que des vertus tænistifuges, encore que les propriétés toxiques de la filicine en rendent l'emploi peu recommandable pour la femme enceinte. (D.)

20. « Semen salicis mulieri sterilitatis medicamentum esse constat », dit Pline, XVI, 46.

de if aux dormans dessous ²¹, le aconite ²² aux pards ²³ et loups ²⁴, le flair du figuier aux taureaux indignez ²⁴, la cigue aux oisons ²⁵, le poupié aux dents ²⁶, l'huile aux arbres ²⁷; car maintz d'iceulx avons veu par tel usaige finer ²⁸ leur vie hault et court, à l'exemple de ²⁰ Phyllis, royne des Thraces ²⁹, de Bonosus, empereur de Rome ³⁰, de

Ligne 16. E : *pars* — l. 17. A : *oizons* ; E : *oysons* — l. 18. E : *poulpié*

« L'écorce, les feuilles et la *semence du Saule* sont astringentes et rafraichissantes, dit Lemeroy ; en en fait prendre la décoction pour arrêter les ardeurs de Vénus ». (*Dict. des drogues simples*, p. 770.) La pharmacopée emploie encore comme antispasmodique le *Salix nigra*. (D.)

21. If, *Taxus baccata*, L. (Junipéracée.) — L'ombrage de l'if est dangereux, dit Dioscoride, surtout quand il est en fleur, ajoute Plutarque : « Ut qui obdormiant sub eâ cibumve capiunt moriantur », enchérit Pline, XVI, 20. Mais Pena et Dalechamps assurent le contraire, et avec raison. Les observations d'éruption milliaire rapportées en 1789 par Harmand de Montgarni ne semblent pas relever de cette cause. L'if renferme un alcaloïde, la taxine de Marmé, et un glucoside, la toxicatine de Lefebvre. Mais ils ne sont pas volatils ; on n'a observé d'empoisonnements que par ingestion de drupes chez les enfants ou de feuillage chez les équidés. (D.)

22. Aconitum (Jean Lemaire, *Ill. des Gaules*, I, 20) ; Aconite (d'Aubigné, IV, 74 ; Ron-sard) ; Aconit (A. Paré). — *Aconitum*, genre de Renonculacées qui renferme divers principes toxiques, parmi lesquels des alcaloïdes, aconitine, napelline, etc. L'aconit à fleurs jaunes des Alpes, *A. lycoctonum*, L. (de *λύκος*, loup, *κτείνω*, je tue), ou tue-loup, contient un alcaloïde particulier que Goris distingue de l'aconitine sous le nom de lycoctonine. On le mêlait, haché, à une pâtée de viande pour empoisonner les loups et autres animaux malfaisants : « Pantheras perfricatâ carne aconito, venenum id est, barbari venantur », dit Pline, VIII,

41, et XXVII, 2 : Tangunt carnes aconito, ne-cantque gustatu earum pantheras ». (D.)

23. Léopard d'Afrique ou panthère (*Felis pardus* L.), *pardalis* d'Aristote, *pardus* de Lucain et de Pline, cf. *H. N.*, VIII, 23 : « Pardos, qui mares [pantheræ] sunt, appellant ». (D.)

24. « D'après Pline, XXIII, 64, « Caprificus tauros quamlibet feroces, collo eorum circumdata, in tantum mirabili natura compescit ut immobiles præstet. » Cette légende se retrouve dans Plutarque (*Quæst. Sympos.*, II, 7) et Isidore de Séville (Orig., XVII, 7). Il s'agit ici du figuier sauvage, *Ficus carica*. L. (D.)

25. R. a mal lu : c'est l'ortie que Pline (X, 79) accuse de nuire aux oisons : « Pullis eorum [anserum] urtica contactu mortifera ». Au reste, la ciguë ne leur serait pas moins pernicieuse. (D.)

26. R. a mal lu : « Mobiles dentes stabilit commanducata [porcilaca] », dit au contraire Pline, XX, 81. « Commanducata dentium stupores sedat », écrit aussi Dioscoride, II, 117. Il est à noter que ce sont là vertus attribuées au pourpier cultivé, *Portulaca oleracea*, L., mais Pline les insère, par erreur, au chapitre de son *Porcilaca*, *peplis* ou pourpier sauvage, qui est *Euphorbia peplis*, L., plante au latex âcre et corrosif. Au reste, le pourpier n'a pas plus d'action sur les dents et gencives que les autres salades. (D.)

27. D'après Pline, XVII, 37 : « Pix, oleum, adeps inimica præcipue novellis ». (D.)

28. Finir. Archaïsme.

29. D'après Ovide, *Héroïdes*, II, 141,

30. Empereur romain (III^e s. après J.-C.) qui se pendit après qu'il eut été vaincu par

Amate, femme du roy Latin ³¹, de Iphis ³², Auctolia ³³, Licambe ³⁴, Arachne ³⁵, Phæda ³⁶, Leda ³⁷, Acheus ³⁸, roy de Lydie, et aultres, de ce seulement indignez que, sans estre aultrement mallades, par le Pantagruelion on leurs opploït les conduitz par les quelz sortent
 25 les bons motz et entrent les bons morseaux, plus villainement que ne feroit la male angine ³⁹ et mortelle squinanche.

Aultres avons ouy, sus l'instant que Atropos ⁴⁰ leurs couppoit le fillet de vie, soy griefvement complaignans et lamentans de ce que Pantagrue les tenoit à la guorge ; mais (las) ce n'estoit mie
 30 Pantagrue, il ne feut oncques rouart ⁴¹ ; c'estoit Pantagrue, faisant

Ligne 22. A, E : *Phæda, Leda* manque — E : *autres* — l. 23. E : *autrement* — A, E : *malades* — l. 24. A, E : *conduictz* — l. 25. A, E : *morseaux* — E : *et aussi plus vaillamment que ne seroit* — l. 27. E : *Autres* — l. 29. E : *gorge* — l. 29-30. A, E : *ce n'estoit mie luy* — E : *fut*

Probus. Il pouvait boire prodigieusement, sans perdre son sang-froid. Voir Vopiscus, *Bononus*, 14, 15. (P.)

31. Elle se pendit de rage, n'ayant pu empêcher le mariage de sa fille Lavinie avec Énée. Cf. Virgile, *Énéide*, XII, 602. (P.)

32. Iphis se pendit du désespoir d'être dédaignée d'Anaxarète. V. Ovide, *Métamorphoses*, XIV, 698. (P.)

33. Autolyca, mère d'Ulysse, se pendit, d'après Eustathe, *in Ody.*, XI, 196, lorsque Nauplius imagine, par vengeance, de lui dire qu'Ulysse était mort. (P.)

34. Citoyen de Thèbes, que les attaques du poète Archiloque poussèrent à se pendre. Cf. Horace, *Épod.*, VI, 13, et *Épîtres*, I, 19, 25. (P.)

35. Sur le suicide d'Arachné, voir Ovide, *Métamorphoses*, VI, 5.

36. Phèdre. Cf. Euripide, *Hippolyte*, v. 779.

37. Leda ne s'est point pendue. Ce nom est entré dans le texte par une erreur du typographe qui aura mal lu *Phædra*.

38. D'après Ovide, *Ibis*, 301, ses sujets l'auraient pendu, au bord du Pactole parce qu'il les accablait d'impôts. Il est difficile de

dire si R. a constitué lui-même cette liste de gens qui sont morts par pendaison ou s'il l'a trouvée toute faite dans les recueils d'exemples qui avaient cours de son temps. Voir Plattard, *L'œuvre de R.*, p. 274.

39. Angine, *angina* (Celse) de *angere*, étrangler. Squinanche, *Synanche* (Galien) (de σὺν, ἄγγω, étrangler) ou esquinancie, noms sous lesquels les anciens auteurs désignaient les affections suffocantes aiguës du pharynx et du larynx : angines, croup, phlegmons amygdaliens, rétropharyngiens, etc. Ce terme était comme on voit un peu confus : « Nos apoticaire barbiere ne sachantz aucunement discerner des accidentz qui adviennent en ces parties, lesquels sans rien excepter ilz appellent Squinancie », dit Lisset Benancio, *Déclaration des abus et tromperies que font les apoticaire*, Médecine anecdotique, hist. et littéraire, 1901, p. 302. (D.)

40. L'Inflexible, nom d'une des Parques.

41. Bourreau. « Rouart, dit Robert Estienne (1549), c'est à dire prevost des mareschaux, pour ce qu'il fait mettre les malfaiteurs sur la roue ». (Sainéan, t. II, p. 114.)

office de hart et leurs servant de cornette⁴²; et parloient improprement et en solœcisme, si non qu'on les excusast par figure synecdochique⁴³, prenens l'invention pour l'inventeur, comme on prend Ceres pour pain, Bacchus pour vin. Je vous jure icy, par les bons motz qui sont
 35 dedans ceste bouteille là qui refraichist dedans ce bac, que le noble Pantagrue ne print oncques à la gorge si non ceulx qui sont negligens de obvier à la soif imminente⁴⁴.

Aultrement est dicte Pantagrueion par similitude; car Pantagrue, naissant on monde, estoit autant grand que l'herbe dont je vous
 40 parle, et en feut prinse la mesure aisement, veu qu'il nasquit on temps de alteration, lors qu'on cuille ladicte herbe et que le chien de Icarus⁴⁵, par les aboys qu'il faict au soleil, rend tout le monde troglodyte et constraint habiter es caves et lieux subterrains.

Aultrement est dicte Pantagrueion par ses vertus et singularitez; car, comme Pantagrue a esté l'Idée et exemplaire de toute joyeuse
 45 perfection (je croy que personne de vous aultres, beuveurs, n'en doute), aussi en Pantagrueion je reconnoys tant de vertus, tant d'energie, tant de perfection, tant d'effectz admirables, que, si elle eust esté en ses qualitez congneue lors que les arbres (par la relation
 50 du prophete)⁴⁶ feirent election d'un roy de boys pour les regir et dominer, elle sans doute eust emporté la pluralité des voix et suffrages.

Ligne 33. E : *prenant* — l. 36. E : *gorge* — l. 38. E : *Aultrement* — l. 39. E : *au monde* — E : *autand* — l. 40. E : *fut* — E : *aysement* — l. 40-41. E : *au temps d'alteration* — l. 43. E : *constraint* — E : *soubterrains* — l. 44. E : *Aultrement* — l. 46. E : *parfection* — E : *autres* — l. 47. A : *aussy* — l. 52. E : *suffraiges*

42. Pièce d'étoffe portée autour du cou. Cf. l. II, ch. V, n. 68.

43. La *synecdoque* est une figure de rhétorique par laquelle on prend la partie pour le tout, ou un nom propre pour un nom commun. Cf. Quintilien, *Inst. Or.*, VIII, 6, 19-21. (P.)

44. Allusion à la fonction du petit diable Pantagrue. Cf. l. II, *Introd.*, p. XVIII.

45. Le chien d'Icare est la constellation dite *Icarus Canis* ou *Canis major*. Cf. Tibulle, IV, 1, 10.

46. Ce prophète, c'est l'auteur des *Juges*, Samuel, ou Ezéchias, ou Esdras. La parabole visée ici se trouve dans le discours de Jonathan aux Sichimites. Les arbres s'assemblent pour élire un roi et proposent successivement cette charge à l'olivier, au figuier, à la vigne, au buisson. Celui-ci accepte, à la condition que ceux qui ne se reposeront pas sous son ombre seront dévorés par le feu qui sortira de lui. (P.)

Diray je plus ? Si Oxylus, filz de Orius, l'eust de sa sœur Hamadryas engendrée, plus en la seule valeur d'icelle se feust
 55 delecté qu'en tous ses huict enfans, tant celebrez par nos mythologes qui ont leurs noms mis en memoire eternelle⁴⁷. La fille aînée eut nom Vigne, le filz puysné eut nom Figuier, l'autre Noyer, l'aultre Chesne, l'autre Cormier, l'autre Fenabregue⁴⁸, l'autre Peuplier ; le dernier eut nom Ulmeau⁴⁹, et feut grand chirurgien en son temps⁵⁰.

60 Je laisse à vous dire comment le jus d'icelle, exprimé et instillé dedans les aureilles, tue toute espece de vermine qui y seroit née par putrefaction⁵¹, et tout aultre animal qui dedans seroit entré.

Si d'icelluy jus vous mettez dedans un seilleau⁵² de eaue, soubdain vous voirez l'eaue prinse, comme si feussent caillebotes⁵³, tant est

Ligne 53. E : d'Orius — l. 54. E : just — l. 55. E : huict — l. 57. E : puis né — A : Paultre Noyer — E : l'autre Chesne — l. 58. A : Paultre Cormier — A : Paultre Peuplier — l. 59. E : fut — l. 62. E : autre — E : entrée — l. 63. A : seilleau d'eau ; E : seil d'eau — l. 64. E : verrez — A, E : l'eau

47. Légende tirée d'Athénée (*Banquet*, 3, 78). Oxylus, fils d'Orius, eut de sa sœur Hamadryas huit filles qui furent les Hamadryades, et présidèrent à divers arbres. Les noms d'arbres sont dès lors féminins dans l'original. R., sans y prendre garde, en a traduit la majeure partie par des noms masculins, et parfois arbitraires : si l'on retrouve Ampelos dans la vigne, Sikê dans le figuier, Carya dans le noyer, Ptelea dans l'ulmeau ou orme (Hœfer y veut voir un peuplier), par contre Balanos n'est peut-être pas le chêne comme le prétend R., mais quelque arbre glandifère indéterminé (on a pensé au Myrobalan) ; et il n'est pas davantage prouvé qu'Orea soit la nymphe du hêtre, comme le veulent les Anciens, ou celle du Fenabregue que R. entend lui dédier. (Cf. A. Garrigues, *A propos d'un passage de la botanique de R.*, L'association médicale, octobre 1923, p. 219-222.) (D.)

48. Corruption du mot provençal *Falabreguié*. C'est le *Lotus arbor* des anciens botanistes et notre *Celtis australis*, L., ou micocoulier. (D.)

49. Nom berrichon de l'ormeau, *Ulmus campestris*, Smith. (Ulmacée.)

50. Allusion aux vertus thérapeutiques de cet arbre. Dioscoride en vante la deuxième écorce contre les dermatoses, et Pline dit : « Ulmi et folia et cortex vim habent spissandi et vulnera contrahendi ». XXIV, 33. (D.)

51. On voit que R. est encore imbu de la théorie aristotélicienne de la génération spontanée. Quant aux vertus parasitocides du jus de chanvre, elles sont invoquées par Pline, XX, 97 : « Succus ex eo vermiculos aurium et quodcumque animal intraverit, ejicit. » (D.)

52. Petit seau, diminutif de *seille*, mot usuel en Anjou et Poitou.

53. R. a copié Pline, *H. N.*, XX, 23, 97, sans vérification. Il est facile de constater que ni le jus des tiges, ni celui des sommités fructifères du chanvre, retirés par expression, ne donnent avec l'eau le moindre précipité. Ce n'est qu'au cours du rouissage que la fermentation putride des bottes de chanvre rend l'eau des rutoirs louche, écumeuse et puante. — Fée pense que dans ce passage, Pline a mêlé

65 grande sa vertu; et est l'eau ainsi caillée remede præsent aux che-
vaux coliqueux et qui tirent des flans ⁵⁴.

La racine d'icelle, cuicte en eau, remollist les nerfs retirez ⁵⁵, les
jointures contractes, les podagres ⁵⁶ sclirrhoniques ⁵⁷ et les gouttes
nouées.

70 Si promptement voulez guerir une brulure, soit d'eau, soit de
feu, appliquez y du Pantagrueion crud, c'est à dire tel qui naist de
terre, sans aultre appareil ne composition, et ayez esgard de le
changer ainsi que le voirez deseichant sus le mal ⁵⁸.

75 Sans elle seroient les cuisines infames, les tables detestables, quoy
que couvertes feussent de toutes viandes exquises, les lictz sans
delices, quoy que y feust en abondance or, argent, electre ⁵⁹, ivoyre
et porphyre.

Sans elle ne porteroient les meusniers bled au moulin ⁶⁰, n'en rappor-

Ligne 65. E : vertu — A, E : l'eau — E : present — l. 67. A, E : eau — E : nerfz
— l. 68. E : jointures — E : schirrhoniques — l. 70. E : proprement — A, E : eau —
l. 71. E : appliquez — A : tel qu'il — l. 72. E : autre — E : esgard — l. 73. E : verrez
— l. 74. E : seroyent — l. 75. E : fussent — l. 76. E : fust — E : habondance —
E : yvoire — l. 78. E : musniers

plusieurs faits empruntés à Dioscoride, les uns
concernant le chanvre, et les autres une plante
différente. Il s'agirait ici d'une Malvacée dont
la décoction est en effet émolliente et mucila-
gineuse. (*Althæa cannabinum*, L., de l'Europe
méridionale.) (D.)

54. D'après Pline, XX, 23, 97.

55. D'après Pline, XX, 97. « Radix con-
tractos articulos emollit in aqua cocta, item
podagras et similes impetus. »

56. Podagre est le nom antique de la goutte :
Ποδάγρα καλοῦμαι, γιγνομένη ποδῶν ἄγρα. Lu-
cien, *Tragopodagra*, vers 188.

« On m'appelle podagre parce que je suis un
piège. » Ce mot s'applique ici non plus à la
maladie, mais au siège de la lésion : les poda-
gres sont les engorgements gouteux du pied.

57. Sclirrhonique (de σκληρότης, dureté),
endurci, roide. Ce mot s'est conservé sous la

forme sclérotique, comme terme d'anatomie
oculaire. Mondeville dit : *Sclerotique*. (D.)

58. D'après Pline, XX, 97 : « Ambustis cru-
da illinitur, sed sæpius mutatur priusquam
arescat ». (D.)

59. Le mot *electrum* (ἤλεκτρον des Anciens)
désignait : 1° l'ambre jaune ou succin (Pline,
XXXVII, 2) ; 2° un alliage de 4/5 d'or et 1/5
d'argent. (Pline, XXXIII, 23.) On donna de-
puis à ce dernier le nom de bas or, or blanc,
or d'Allemagne. (Du Pinet.) « Cum quinta ar-
genti portio additur ad aurum, eam mistu-
ram electrum facticium possumus nominare »
(Agricola, *De nat. foss.*, l. VIII). Voir aussi sur
l'Electrum ou *asèm*, alliage naturel d'or et d'ar-
gent, Berthelot, *Introd. à l'étude de la chimie
des anciens et du moyen âge*, Paris Steinheil,
1889, in-8°. (D.)

60. Dans les sacs.

teroient farine. Sans elle, comment seroient portez les playdoiers des
 80 advocatz à l'auditoire ? Comment seroit sans elle porté le plastre à
 l'hastellier ? Sans elle, comment seroit tirée l'eau du puyz ? Sans elle,
 que feroient les tabellions, les copistes, les secretaires et escrivains ?
 Ne periroyent les pantarques ⁶¹ et papiers rantiers ? Ne periroyt le noble
 art d'imprimerie ? De quoy feroit on chassis ? Comment sonneroit on
 85 les cloches ? D'elle sont les isiacques ⁶² ornez, les pastophores ⁶³
 revestuz, toute humaine nature couverte en premiere position. Toutes
 les arbres lanificques des Seres ⁶⁴, les gossampines de Tyle ⁶⁵ en la
 mer Persicque, les cynes des Arabes ⁶⁶, les vignes de Malthe ⁶⁷ ne
 vestissent tant de personnes que fait ceste herbe seulette. Couvre les
 90 armées contre le froid et la pluye, plus certes commodement que

Ligne 79. E : *plaidoyers* — l. 81. A, E : *eau* — E : *puyz* — l. 82. E : *feroyent* —
 l. 83. E : *periroient* — E : *rentiers* — l. 89. A, E : *personnes* — E : *seulette* — l. 90.
 A : *froyd*

61. Pancartes. Cf. l. I, ch. VIII, n. 3.

62. Prêtres d'Isis. Ils étaient, en réalité, d'après Plutarque, *De Iside et Osiride*, revêtus de lin. (D.)

63. Pontifes. Cf. ch. XLVIII, n. 4. (P.)

64. Sères, peuple de la Sérique, contrée sise au nord de l'Inde (Thibet ? et régions voisines) dont parle Pline : « Seres, lanicio silvarum nobiles, perfusam aqua depectentes frondium canitiem : unde geminus feminis nostris labor redordiendi fila, rursumque texendi. » (VI, 20.) Pline cite ailleurs « Lanigeras Serum. » (XII, 8.) « Velleraque ut foliis depectant folia Seres », dit aussi Virgile, *Géorg.*, l. II, v. 121.

Les arbres des forêts à laine des Sères — si arbre il y a — étaient sans doute des cotonniers. Cependant Gosselin a prétendu que cette laine si renommée était tirée des chèvres du Thibet. D'autres enfin estiment qu'il s'agit de la soie, produit du Bombyx du mûrier, dont on ne connut que plus tard la véritable origine. (D.)

65. Tylos, île d'Arabie, dont parle Théophraste

(*H. P.*, l. IV, ch. 9). — « Tylos insula in eodem sinu [Persico] est... ejusdem insulæ excelsiore suggestu lanigeræ arbores alio modo quam Serum... Ferunt cotonei mali amplitudine cucurbitas, quæ maturitate ruptæ ostendunt lanuginis pilas ex quibus vestes pretioso linteo faciunt. Arbores vocant gossypinos. » (Pline, XII, 21.) Lémery a cru retrouver dans le *Gossampinus Plinii*, le Fromager (*Bombax ceyba*, L.). Mais la brièveté des fibres du duvet de son fruit (Kapok) l'a rendu (sauf depuis ces derniers temps) impropre à tout usage textile. Mieux vaut y voir un cotonnier, soit *Gossypium arboreum*, L., avec Fée, soit plutôt, avec de Candolle, *G. herbaceum*, L. (D.)

66. « [Juba tradit]... Arabiæ... arbores ex quibus vestes faciant, cynas vocari, folio palmæ simili ». (Pline, XII, 22.) C'est un cotonnier, et, d'après Fée, le *Gossypium herbaceum* L., forme cultivée du *G. Stocksii*, d'après Masters. (D.)

67. Quelque cotonnier ? Cicéron (*in Verrem*, II, 72, IV, 46) mentionne des étoffes ou tapis

jadis ne faisoient les peaulx ; couvrent les theatres et amphitheatres contre la chaleur, ceinct les boys et taillis au plaisir des chasseurs, descend en eau, tant douce que marine, au profit des pescheurs. Par elle sont bottes, botines, botasses, houzeaulx, brodequins, 95 souliers, escarpins, pantoffes, savattes mises en forme et usage. Par elle sont les arcs tendus, les arbelastes bandées, les fondes⁶⁸ faictes. Et, comme si feust herbe sacre, verbenicque⁶⁹ et reverée des Manes et Lemures, les corps humains mors sans elle ne sont inhumez.

Je diray plus. Icelle herbe moyenante, les substances invisibles 100 visiblement sont arrestées, prises detenues et comme en prison mises ; à leur prinse et arrest sont les grosses et pesantes moles tournées agilmente à insigne profit de la vie humaine. Et m'esbahys comment l'invention de tel usage a esté par tant de siecles celé aux antiques philosophes, veue l'utilité impréciable qui en provient, 105 veu le labour intolerable que sans elle ilz supportoient en leurs pistrines⁷⁰.

Icelle moyenant, par la retention des flots aërez sont les grosses orchades⁷¹, les amples thalameges⁷², les fors guallions, les nauzf

Ligne 93. E : *descent* — A, E : *eau* — l. 94. E : *elles* — A, E : *bouzeaulx* — l. 96. A, E : *tenduz* — E : *arbalastes* — l. 97. E : *just* — E : *sacrée* — A : *verbenicque* — l. 98. E : *Lemuures* — l. 99. A : *moyenant* ; E : *moyennant* — l. 101. E : *meulles* — l. 102. E : *agilement* — l. 103. E : *ba* — l. 107. E : *moyennant* — l. 108. A, E : *amples telamou* — A : *galions* ; E : *gallions*

de Malte, *Melitenses vestes*. Cf. l. II, ch. VII, n. 16 : « blanc comme coton de Malte ». (D.)

68. Frondes. Cf. *Prol.*, n. 70.

69. Ἰερὰ βοτάνη, Diosc., IV, 61 ; *verbenaca*, *hierobotane*, *peristereon*, Plin., XXV, 59. La verveine est une des trente-six herbes magiques énumérées au Livre Sacré d'Hermès Trismégiste ; c'était également une plante sacrée chez les Gaulois ; les Druides nettoyaient leurs autels avec de petits balais de verveine. La religion romaine en faisait aussi usage, au dire de Plin., et les magiciens l'employaient dans une foule de pratiques. La verveine des Anciens peut se rapporter : la mâle, à notre *Verbena*

officinalis, L., la femelle, à notre *V. supina*, L. Cf. J.-B. L. Bejottes, *Le livre sacré d'Hermès Trismégiste et ses trente-six herbes magiques*, Bordeaux, Impr. Barthélemy et Clèdes, 1911, 201 p. in-8°, p. 119-122, 167-170 ; et G. Hubert, *Des Verbénacées utilisées en matière médicale*, Mayenne, Impr. Lechevrel, 1921, 128 p. in-8° (D.)

70. Moulins ; du lat. *pistrinum*.

71. Néologisme ; du grec ὀκλάδες ; vaisseau de charge et de transport.

72. Néologismes ; du grec θαλαμηγοί, gondoles égyptiennes dans lesquelles étaient aménagées des chambres.

chiliandres et myriandres ⁷³ de leurs stations enlevées et poussées à
 110 l'arbitre de leurs gouverneurs.

Icelle moyenant, sont les nations que Nature sembloit tenir
 absconses, impermeables et incongneues à nous venues, nous à
 elles : chose que ne feroient les oyseaulx, quelque legiereté de pennaige
 qu'ilz ayent et quelque liberté de nager en l'aër que leurs soit baillée
 115 par Nature. Taprobana ⁷⁴ a veu Lappia ⁷⁵ ; Java a veu les mons
 Riphées ⁷⁶ ; Phebol ⁷⁷ voyra Theleme ; les Islandoys et Engronelands
 boyront Euphrates ; par elle Boreas a veu le manoir de Auster,
 Eurus a visité Zephire. De mode que les Intelligences celestes, les
 Dieux, tant marins que terrestres, en ont esté tous effrayez, voyans
 120 par l'usage de cestuy benedict Pantagruelion les peuples arcticques
 en plein aspect des antarcticques franchir la mer Athlanticque, passer
 les deux Tropicques, volter sous la zone torride, mesurer tout le
 Zodiacque, s'esbattre sous l'Æquinocial, avoir l'un et l'autre pole
 en veue à fleur de leur orizon.

125 Les dieux olympicques ont en pareil effroy dict : « Pantagruel
 nous a mis en pensement nouveau et tedieux ⁷⁸, plus que oncques ne
 feirent les Aloïdes ⁷⁹, par l'usage et vertus de son herbe. Il sera de brief
 marié, de sa femme aura enfans. A ceste destinée ne povons nous
 contrevénir, car elle est passée par les mains et fuseaulx des sœurs
 130 fatales, filles de Necessité. Par ses enfans (peut estre) sera inventée
 herbe de semblable energie, moyenant laquelle pourront les humains

Ligne 109. E : *poulsées* — l. 111. E : *moyennant* — l. 113. E : *feroyent* — l. 115.
 E : *Taprobana ha* — E : *Jeva* — l. 116. E : *verra Thelemes* — l. 117. E : *voyront* —
 E : *ha veu* — l. 118. E : *Eurus ha* — A, E : *Zephyre* — l. 119. E : *voyant* — l. 121.
 E : *Atlantique* — l. 122. E : *soubz* — l. 123. A, E : *s'esbatre* — E : *soubz* — E : *autre*
 — l. 126. E : *ha* — A, E : *qu'oncques* — l. 127. E : *usage* — l. 131. E : *moyennant*

73. Néologismes ; du grec *χιλιάδροι*, qui contient mille hommes et *μυριάδροι*, qui en contient dix mille.

74. Ceylan, dans la nomenclature géographique du xv^e s.

75. La Laponie.

76. *Riphæi montes*, dans la Scythie. Cf. Pli-

ne, *H. N.*, III, 12, et Virgile, *Géorgiques*, I, 240. (P.)

77. D'après Aristote, *De Mundo*, 3, c'est le nom d'une ile du golfe d'Arabie.

78. Ennuyeux. Néologisme formé sur le latin *tædium*, ennui.

79. Nom de Géants. Cf. ch. III, n. 35.

visiter les sources des gresles, les bondes des pluyes et l'officine des fouldres, pourront envahir les regions de la Lune, entrer le territoire des signes celestes et là prendre logis, les uns à l'Aigle d'or, les autres au Mouton, les autres à la Couronne, les autres à la Herpe, les autres au Lion d'argent ⁸⁰, s'asseoir à table avecques nous, et nos déesses prendre à femmes, qui sont les seulx moyens d'estre deifiez ⁸¹.

En fin ont mis le remede de y obvier en deliberation et au conseil.

Ligne 135. E : *autres au Mouton, les autres* — l. 136. E : *Lyon* — E : *avec* — l. 137. E : *noz* — E : *seulz* — l. 139. E : *d'y*

80. Les « signes célestes » passaient, chez les Anciens, pour être les demeures des dieux. Cf. Servius, commentaire sur les *Georgiques*, I, v. 33 : « Sciendum deinde est in his signis esse deorum domicilia. (P.)

81. D'après Servius, commentaire sur l'*Énéide*, IV, 62 : « unde divinos honores non meruit, ad quos aut per convivium numinum aut per conjunctionem venit dearum. » R. E. R., IV, 353.

*Comment certaine espee de Pantagruelion ne peut estre par feu
consommée.*

CHAPITRE LII.

Ce que je vous ay dict est grand et admirable ; mais, si vouliez
5 vous hazarder de croire quelque aultre divinité de ce sacre Panta-
gruelion, je la vous dirois. Croyez la ou non, ce m'est tout un ; me
suffist vous avoir dict verité. Verité vous diray. Mais, pour y entrer,
car elle est d'accés assez scabreux et difficile, je vous demande : si
j'avoys en ceste bouteille mis deux cotyles ¹ de vin et une d'eau,
10 ensemble bien fort meslez, comment les demesleriez vous ? Comment
les separeriez-vous de maniere que vous me rendriez l'eau à part sans
le vin, le vin sans l'eau, en mesure pareille que les y auroys mis ?
Aultrement : si vos chartiers et nautonniers amenans pour la provision
de vos maisons certain nombre de tonneaux, pippes et bussars de vin
15 de Grave, d'Orleans, de Beaulne, de Myrevaulx ², les avoient buffetez ³
et beuz à demy, le reste emplissans d'eau, comme font les Limosins
à belz esclotz ⁴ charroyans les vins d'Argenton ⁵ et Sangaultier ⁶, com-
ment en husteriez vous l'eau entierement ? Comment les purifieriez
vous ?
20 J'entends bien, vous me parlez d'un entonnoir de lierre ⁷. Cela est

Lignes 1-3. A, E : manque — l. 5. E : *autre* — l. 6. E : *diroys* — l. 13. E : *Autre-
ment* — E : *voz* — l. 14. E : *voz* — l. 15. E : *avoient* — l. 17. E : *Sangaultier* — l. 18.
A : *houstriez* ; E : *osteriez* — A, E : *purifieriez* — l. 20. A : *entonnoir*

1. Néologisme ; du grec *κοτύλη*, petite coupe, et aussi petite mesure de capacité pour les liquides. (P.)

2. Vin du vignoble languedocien. Cf. l. II, ch. V, n. 43.

3. Dérobés.

4. Sabots. Cf. ch. XVII, l. 44.

5. Argenton, ch.-l. de cant., arr. de Châteauroux (Indre).

6. Saint-Gaultier, ch.-l. de cant., arr. du Blanc (Indre), sur la rive droite de la Creuse.

7. R. a déjà fait allusion à cette prétendue propriété du lierre, au l. I, ch. XXIV. Cf. n. 63 et 64. (P.)

escript, il est vray, et averé par mille experiences. Vous le sçaviez desjà. Mais ceulx qui ne l'ont sceu et ne le veirent oncques ne le croyroient possible. Passons oultre.

Si nous estions du temps de Sylla, Marius, Cæsar et aultres romains
 25 empereurs ⁸, ou du temps de nos antiques druydes, qui faisoient
 brusler les corps mors de leurs parens et seigneurs ⁹, et voulussiez les
 cendres de vos femmes ou peres boyre en infusion de quelque bon
 vin blanc, comme feist Artemisia les cendres de Mausolus son mary ¹⁰,
 ou aultrement les reserver entieres en quelque urne et reliquaire,
 30 comment saulveriez vous icelles cendres à part et séparées des cendres
 du bust ¹¹ et feu funeral ? Respondez. Par ma figue ¹², vous seriez
 bien empeschez. Je vous en despesche. Et vous diz que prenent de
 ce celeste Pantagruelion autant qu'en faudroit pour couvrir le corps
 du defunct, et ledict corps ayant bien à poinct enclous dedans, lié et
 35 cousu de mesmes matiere, jectez le on feu tant grand, tant ardent que
 voudrez ; le feu à travers le Pantagruelion bruslera et redigera en
 cendres le corps et les oz ; le Pantagruelion non seulement ne sera
 consumé ne ards ¹³ et ne deperdera un seul atome des cendres dedans
 encloses, ne recevra un seul atome des cendres bustuaires ¹⁴, mais
 40 sera en fin du feu extraict plus beau, plus blanc et plus net que ne
 l'y aviez jecté. Pourtant est il est appellé asbeston ¹⁵. Vous en trou-

Ligne 24. E : *autres* — l. 25. E : *noꝝ antiques* — E : *faisoyent* — l. 27. E : *voꝝ* — l. 29. E : *autrement* — l. 32. E : *depescher* — E : *dy* — E : *prenant* — l. 35. E : *au feu* — l. 38. E : *deperdea*

8. Au sens du latin *imperatores*, commandants en chef. D'après Pline, VII, 54, l'usage de la crémation daterait de l'époque de Sylla. (P.)

9. D'après César, *De bello gallico*, VI, 19. R. a déjà fait allusion à ce passage, ch. III, l. 13. (P.)

10. Ce trait est rapporté par Aulu-Gelle, X, 18 ; mais R. y ajoute, de son cru, le vin blanc : « Artemisia..., ossa cineremque ejus mixta odoribus contusaque in faciem pulveris, aquæ indidit, ebibitque ». (P.)

11. Bûcher. Néologisme ; du lat. *bustum*, même sens.

12. Par ma foi ! Ce juron, qui se rencontre chez Des Périers, était usité en Berry, dans le Bas-Maine et en Languedoc. (Sainéan, t. II, p. 334.)

13. Brûlé. De *ardre*, même sens ; archaïsme.

14. Du bûcher. Cf. *Prol.*, n. 214.

15. Du grec ἀσβεστον, incombustible. Il n'y a aucune autre analogie que celle des possibilités textiles entre le chanvre et l'asbeste que R. nomme pantagruelion asbestin. Confusion

verez foison en Carpasie ¹⁶ et sous le climat Dia Cyenes ¹⁷, à bon marché. O chose grande, chose admirable ! Le feu, qui tout devore, tout deguaste et consume, nettoye, purge et blanchist ce seul Pantagruelion carpasien asbestin. Si de ce vous defiez et en demandez assertion et signe usual comme juifz et incredules, prenez un œuf fraiz et le liez circulairement avecques ce divin Pantagruelion. Ainsi lié, mettez le dedans le brasier tant grand et ardent que vouldrez. Laissez le si long temps que vouldrez. En fin vous tirerez l'œuf cuyt, dur et
 45 brulé, sans alteration, immutation ne eschauffement du sacré Pantagruelion. Pour moins de cinquante mille escuz bourdeloys ¹⁸, amodererez ¹⁹ a la douzieme partie d'une pithe ²⁰, vous en aurez faict l'experience. Ne me parragonnez ²¹ point icy la salamandre ²², c'est abus. Je confesse bien que petit feu de paille la vegete ²³ et resjouist. Mais
 55 je vous asceure que en grande fournaise elle est, comme tout aultre animant, suffoquée et consumée. Nous en avons veu l'experience.

Ligne 42. E : *Cyenes* — l. 46. E : *frais* — l. 47. E : *avec* — l. 50. E : *n'eschauffement* — l. 52. A, E : *douzieme* — l. 54. E : *resjouyt* — l. 55. E : *asseure* — A, E : *qu'en* — E : *autre* — l. 56. A, E : *suffoquée*

déjà commise par Pline, qui considère l'asbeste comme une var. incombustible du lin : « Inventum jam est etiam [linum] quod ignibus non absumeretur... Nascitur in desertis adustisque sole Indiæ ubi non cadunt imbres... vocatur autem a Græcis asbestinum ». Pline, XIX, 4. L'asbeste, ou amiante, est une var. filamenteuse (par altération) de l'amphibole trémolite, (silicate de chaux et de magnésie). Les filaments soyeux sont assez longs pour en permettre le tissage ; les Anciens en faisaient des mèches perpétuelles pour leurs lampes, et des linceuls incombustibles pour recueillir la cendre des morts.

16. *Carpasium*, ville de Chypre. (Pline, V, 31.)

17. *Dia Cyenes*, ou *Dia Syenes*, ville d'Égypte ; terme géographique emprunté aux *Commentarii urbani* de Volaterra, Lyon, 1532. (D.)

18. L'écu de Bordeaux valait quinze sous, ou trois francs or.

19. Modérés. Néologisme ; du lat. *admoderari*, même sens.

20. La *pile* ainsi nommée, dit-on, parce qu'elle avait été frappée à Poitiers (apud Pictones), valait le quart d'un denier.

21. Comparez.

22. *Salamandra maculosa* Laur. (Batraciens Anoures). La légende antique prétendait que la salamandre peut braver les flammes et les éteindre. « Huic tantus rigor, ut ignem restinguat non alio modo quam glacies ». (Pline, X, 86.) Dioscoride s'était déjà prononcé contre cette fable : « Salamandra lacertæ genus est, iners, varium, quod frustra creditum est ignibus non uri ». (L. II, ch. 54.) Albert le Grand, plus tard, et R. seront de son avis. (D.)

23. Rendre vigoureux ; du lat. *scolastique vegetare*, même sens.

Galen l'avoit, long temps a, confirmé et demonsté, *lib. 3. de Temperamentis* ²⁴, et le maintient Dioscorides, *lib. 2.*

Icy ne me alleguez l'alum de plume ²⁵, ne la tour de boys en Pyrée, 60 laquelle L. Sylla ne peut oncques faire brusler ²⁶ pource que Archelaus, gouverneur de la ville pour le roy Mithridates, l'avoit toute enduicte d'alum ²⁷.

Ne me comparez icy celle arbre que Alexander Cornelius nommoit *eonem*, ²⁸ et la disoit estre semblable au chesne qui porte le 65 guy et ne pouvoir estre ne par eau ne par feu consommée ou endommagée, non plus que le guy de chesne ²⁹, et d'icelle avoir esté faicte et bastie la tant celebre navire Argos. Cherchez qui le croye je m'en excuse.

Ne me parragonez aussi, quoy que mirificque soit, celle espece

Ligne 57. A : *avoit* — E : *ha* — l. 58. A, E : *et le maintient...* *lib. 2.* manque — l. 59. E : *m'alleguez* — A, E : *Pirée* — l. 63-68. A, E : *Ne me comparez...* *m'en excuse* manque — l. 69. A : *aussy*

24. « Sicut enim Salamandra ad certum usque terminum ab igne nihil patitur, uritur autem si longiore spatio igne sit admota ». Gal., *de Temperamentis*, l. III, ch. 4. (D.)

25. *Alumen trichites* de Dioscoride, *alumen schistos* de Pline (XXXV, 52), *halotrichum*, *alumen plumeum*, alun de plume, ou sulfate d'alumine naturel fibreux, « en filamens réunis par faisceaux » (Haüy) comme les barbes d'une plume. On le trouvait notamment dans les grottes de l'île de Milo, où Tournefort (*Voy. au Levant*, I, p. 141) et plus tard Olivier l'ont observé. Pour d'autres commentateurs, le *trichites* serait l'amiante, et le *schistos* la fleur d'alun de roche. En tout cas, et même au temps de Tournefort (*loc. cit.*, p. 164), on confondait encore souvent l'amiante avec l'alun de plume. (D.)

26. Le fait est raconté par Aulu-Gelle, XV, 1 : « turrim ligneam defendendi gratia structam, cum ex omni latere circumplexa igni foret, ardere non quisset, quod alumine ab Archelao oblita fuisset. » (P.)

27. Les Anciens confondaient plus ou moins les sels naturels. S'agit-il ici d'alun, ou de quelque autre produit ? On peut ignifuger des étoffes et des décors avec une solution de six parties de borax et cinq d'acide borique dans cent parties d'eau. (D.)

28. R. emprunte ici étourdiment un accusatif à Pline ! *Eonem* est l'accusatif d'*eon*, nom d'un arbre inconnu, inattaquable par l'eau et le feu, cité par Pline, XIII, 39, d'après le naturaliste Alexander Cornelius : « Alexander Cornelius arborem eonem appellavit, ex qua facta esset Argo, similem robori viscum ferenti, quæ nec aquâ nec igne possit corrumpi, sicuti nec viscum; nulli alii cognitam quod equidem sciam. » (D.)

29. Gui, *Viscum album*, L., Loranthacée. Commun sur les pommiers, poiriers, peupliers, le gui est assez rare sur le chêne. Aussi le gui de chêne était-il chez les anciens Gaulois l'objet d'un culte superstitieux. Le chêne porte-gui était réputé incombustible, de même que son parasite. Cf. Pline, XIII, 39. (D.)

70 d'arbre que voyez par les montaignes de Briançon et Ambrun ³⁰,
laquelle de sa racine nous produit le bon agaric ³¹, de son corps nous
rend la resine ³² tant excellente que Galen l'ause æquiparer à la tere-
binthine ³³; sus ses feuilles delicates nous retient le fin miel du ciel,
c'est la manne ³⁴, et, quoy que gommeuse et unctueuse soit, est incon-
75 sumptible par feu. Vous la nommez *larrix* ³⁵ en grec et latin ;
les Alpinois la nomment melze : les Antenorides ³⁶ et Venetiens,

Ligne 70. E : *Briançon* — l. 72. E : *ose equiparer* — l. 73. E : *feuilles* — l. 75.
E : *Larix* — l. 76. E : *Alpinoy* — E : *Venitiens*

30. Embrun, ch.-l. arr. Hautes-Alpes. R. fit probablement l'exploration botanique de cette région lorsqu'il était attaché à Guillaume du Bellay, gouverneur du Piémont. Cf. Heulhard, *Rabelais... ses voyages en Italie*, p. 116-117.

31. Agaric blanc, *Polyporus officinalis* Fries (Basidiomycètes, Polyporées). Ce champignon croît sur les troncs de sapin et de mélèze dans les Alpes et le Dauphiné. Le parasitisme de l'Agaric sur le mélèze est également noté par Séb. Munster et par Belon (*De arb. conif.*, fo 26), bien que ce dernier le dise rare. Lémery réserve à l'Agaric du mélèze le nom d'Agaric femelle. C'est le seul que l'on ait employé et que l'on emploie encore en matière médicale. (D.)

32. Le mélèze fournit une résine abondante et de bonne qualité : « Plusculum huic erumpit liquoris, melleo colore, atque lentiore, numquam durescentis ». Pline, XVI, 19. (D.)

33. Térébenthine, résine du Térébinthe (*Pistacia terebinthus*, L.), exploitée jadis à Chio, d'où on l'exportait à Venise. Là, mélangée à la résine du mélèze, elle passait dans le commerce sous le nom de Térébenthine de Venise. « Mitissimæ vero duæ inter eas sunt [resinas], prima terebinthina, larix

altera nuncupatur ». Galien, *De compos. medic. per genera*, l. I, c. 12. (D.)

34. On appelait manne une liqueur blanche et de saveur sucrée qui se déposait sur les feuilles de certains arbustes. On la dénommait *mel aerium* parce que le goût en rappelait celui du miel et aussi parce qu'elle avait une origine analogue à celle du miel qui dans les idées du temps était récolté, et non fabriqué, par les abeilles. Cf. Gilson, *op. cit.*, p. 87. Il s'agit ici de la manne, dite de Briançon, de qualité médiocre et qui exsude des feuilles du mélèze, *Larix europæa*. (P. D.)

35. *Larix europæa*, D. C., mélèze. (Conifère, Abiétinée.) Larix, dit Pline, « nec ardet, nec carbonem facit, nec alio modo ignis vi consumitur quam lapides. » (XXVI, 19.) « Flammam ex igne non recipit nec ipse potest per se ardere », dit Vitruve. (II, 9.) C'est là pure légende. Belon (*De arb. conif.*, fo 24, ro) dit que le mélèze est combustible. A la vérité c'est un bois dur, résistant à l'immersion, aux intempéries, mauvais bois de chauffage parce qu'il pétille et lance des éclats, mais on le peut réduire en charbon de bonne qualité. (D.)

36. Les descendants d'Anténoir, fondateur de Padoue. Cf. Virgile, *Énéide*, I, 242, 247, et le commentaire de Servius sur ces vers. *R. E.*, IV, 359.

larege³⁷, dont feut dict Larignum le chasteau en Piedmont, lequel trompa Jule Cæsar venent es Gaules³⁸.

Jule Cæsar avoit fait commendement à tous les manens et habitants des Alpes et Piedmont qu'ilz eussent à porter vivres et munitions es estappes dressées sus la voie militaire pour son oust passant outre. Au quel tous feurent obeissans, exceptez ceulx qui estoient dedans Larigno, les quelz, soy confians en la force naturelle du lieu, refuserent à la contribution. Pour les chastier de ce refus, l'empereur feist droict au lieu acheminer son armée. Davant la porte du chasteau estoit une tour bastie de gros chevrons de larix laissez l'un sus l'autre alternativement comme une pyle de boys, continuans en telle haulteur que des machicoulis facilement on pavoit avecques pierres et liviers³⁹ debouter ceulx qui approcheroient. Quand Cæsar entendit que ceulx du dedans n'avoient aultres defenses que pierres et liviers et que à poine les pavoient ilz darder jusques aux approches, commenda à ses soubdars jecter au tour force fagotz et y mettre le feu. Ce que feut incontinent fait. Le feu mis es fagotz, la flambe⁴⁰ feut si grande et si haulte qu'elle couvrit tout le chasteau. Dont penserent que bien tost après la tour seroit arse⁴¹ et demollie. Mais, cessant la flambe et les fagotz consumez, la tour apparut entiere, sans en rien estre endommagée. Ce que considerant Cæsar, commenda que, hors le ject des pierres, tout au tour l'on feist une seine⁴² de fossez et bouclus⁴³.

Ligne 77. E : fut — l. 78. E : Cesar venant — l. 79. E : Cesar — E : commandement — E : manans — l. 81. E : voye — l. 82. E : furent obeyssans — l. 85. E : cheminer — E : Devant — l. 87. A, E : autre — A, E : pile — l. 88. E : machicolis — l. 90. E : Cesar — l. 91. E : autres defenses — E : à peine — l. 92. E : commenda — l. 93. E : fut — l. 94. E : fut — l. 97-98. E : considerant

37. *Larège*, terme vénitien et padouan, a donné *large* en patois genevois et savoyard. (D.)

38. Cette anecdote est rapportée par Vitruve, II, 9. R. pouvait la lire encore dans Cœlius Rhodiginus, *Antiq. lect.*, X, 10. Brantome la reproduira, *Dames gal.* IV. (P.)

39. Levier. Cf. l. I, ch. XII, n. 41.

40. Flamme. Archaïsme.

41. Brûlée. De *ardre*, même sens ; archaïsme.

42. Une circonvallation.

43. Tranchées.

100 Adoncques les Larignans se rendirent à composition. Et par leur
 recit congneut Cæsar l'admirable nature de ce boys, lequel de soy ne
 fait feu, flambe ne charbon, et seroit digne en ceste qualité d'estre
 on degré mis de vray Pantagruelion, et d'autant plus que Pantagruel
 d'icelluy voulut estre faitz tous les huys, portes, fenestres, goustieres,
 105 larmiers et l'ambrun ⁴⁴ de Theleme; pareillement d'icelluy feist couvrir
 les poupes, prores ⁴⁵, fougons ⁴⁶, tillacs, coursies ⁴⁷ et rambades ⁴⁸ de
 ses carracons ⁴⁹, navires, gualeres, gualions, brigantins, fustes ⁵⁰ et
 aultres vaisseaulx de son arsenac de Thalasse : ne feust que larix, en
 grande fournaise de feu provenant d'aultres especes de boys, est en fin
 110 corrompu et dissipé comme sont les pierres en fourneau de chaulx ;
 Pantagruelion asbeste plus tost y est renouvelé et nettoyé que
 corrompu ou alteré. Pourtant,

Indes cessez, Arabes, Sabiens ⁵¹,
 Tant collauder vos myrrhe, ⁵² encent ⁵³, ebene ⁵⁴ ;
 115 Venez icy recongnoistre nos biens,
 Et emportez de nostre herbe la grene.

Ligne 101. E : *Cesar* — E : *bois* — l. 103. E : *au degré* — E : *du vray* — l. 104.
 E : *iceluy* — E : *faict* — A. E : *gouttieres* — l. 105. E : *iceluy* — l. 107. E : *carracons*,
naufres, *galleres* — A : *galeres* — A : *galions* ; E : *gallions* — l. 108. E : *autres* —
 E : *vaysseaulx* — E : *fust* — l. 109. E : *fornaise* — E : *provenant d'autres* — l. 110.
 A, E : *corrompu* — l. 115. E : *noç*

44. Embrun. Revêtement (à rapprocher de *embruncher*, l. I, ch. LIII, n. 26.) Cf. Sainéan, t. I, p. 35.

45. Proue. Néologisme; du lat. *prora*, même sens.

46. Cuisine. Du vénitien *fogon*.

47. Passerelle allant de la poupe à la proue d'une galère, entre les bancs des rameurs. De l'italien *corsia*.

48. Château d'avant. De l'italien *rambata*.

49. Grande carraque. De l'italien *caraccone*.

50. Petite galère, à voiles et à rames. Du vénitien *fusta*. Sur ces termes nautiques, voir R. E. R., VIII, p. 156.

51. Sabéens, peuple d'Arabie. Cf. Pline, VI, 28 : « *Sabaei Arabum propter thura clarissimi* ». (P.)

52. Gomme résine d'une térébinthacée *Balsamodendron Ehrenbergianum*, Berg. qu'Olivier identifie au *B. opobalsamum*, Kunt. Bailly prétend que la myrrhe du commerce provient encore en partie du *B. Kataf*, Kunt. (D.)

53. Encens ou oliban, gomme résine fournie par des Térébinthacées-Bursérées du g. *Boswellia*, en particulier *B. Carteri*, Biron. (D.)

54. Bois fourni par diverses Ébénacées, surtout *Diospyros ebenum*, L., plaquemnier. (D.)

120

Puys, si chez vous peut croistre, en bonne estrene,
 Graces rendez es cieulx un million :
 Et affermez de France heureux le regne¹
 On quel provient Pantagruelion.

*Fin du troisieme livre
 des faicts et dictz heroïques
 du bon Pantagruel.*

Ligne 117. E : *Puis* — E : *chés* — l. 120. E : *auquel* — l. 122. A, E : *faictz et dictz heroïques*

1. Royaume. L'un des sens du mot dans l'ancienne langue.

OUVRAGES CONSULTÉS¹

- BERTHELOT, *Introduction à l'étude de la chimie des anciens et du moyen âge*, Paris, Steinheil, 1889, 1 vol. in-8°.
- BUSSON (H.), *Les Sources et le développement du rationalisme dans la littérature française de la Renaissance (1533-1601)*, Paris, Letouzey, 1922, 1 vol. in-8°.
- CASTIGLIONE (Baldassare), *Le Courtisan*, traduit par Jacques Colin d'Auxerre, Lyon, Et. Dolet, pour François Juste, 1538, 1 vol. in-8.
- CLOUZOT (Henri), *L'ancien théâtre en Poitou*, Niort, 1901, 1 vol. in-8°.
- COHEN (Gustave), *Le livre de conduite du régisseur et le compte des dépenses pour le mystère de la Passion*, joué à Mons en 1501, Strasbourg (Publications de la Faculté des Lettres, fascicule 23), 1925, 1 vol. in-8°.
- DU VAIR (Guillaume), *Actions et traictex oratoires*, éd. par Radouant (Société des Textes français modernes, 1911).
- FOURQUEVAUX (Raymond de Pavie, sieur de), *Discipline militaire*, Paris, Michel de Vascosan, 1548, in-f°. Le titre complet est : *Instruction sur le faict de la guerre, extraictes des livres de Polybe, Frontin, Végèce, Cornazan, Machiavelle et plusieurs autres bons auteurs*.
- FRANCHET (H.), *Le poète et son œuvre, d'après Ronsard*. Paris, Champion, 1923, 1 vol. in-8°.
- GARRIGUES (Albert), *Jupiter et Mercure dans le flore de Rabelais (2^e éd.)*, Paris, 1929, 1 vol. in-8° (chez l'auteur).
- GUEVARA (Antonio de), *L'Horloge des princes...*, trad. par B. de la Grise, Paris, Corrozet, 1550. in-8°.
- GILSON, *Rabelais franciscain*, dans la *Revue d'histoire franciscaine* (1924), Paris, A. Picard.
- *Notes médiévales du Tiers Livre*, *ibid.*, année 1925.
- MARGUERITE DE NAVARRE, *Les dernières poésies...* publiées pour la première fois

1. Liste complémentaire de la Bibliographie donnée dans *Gargantua*, t. I, p. CXLIV et suiv., t. II, p. 443 et suiv., et dans *Pantagruel*, t. IV, pp. 349 et suivantes.

- par Abel Lefranc, Paris, A. Colin, 1 vol. in-8° (Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France), 1896.
- ORSIER (J.), *Henri-Cornelius Agrippa, sa vie et son œuvre d'après sa correspondance (1485-1535)*, Paris, 1911, 1 vol. in-8°.
- PLATTARD (Jean), *L'adolescence de Rabelais en Poitou*, 1 vol. in-8° illustré, Paris, Les Belles Lettres, 1923.
- REMY BELLEAU, *Œuvres*, éd. Gouverneur, 3 vol. in-12 (Bibliothèque elzévirienne), Paris, 1867.
- SAINÉAN (L.), *La langue de Rabelais*, Tome premier : Civilisation de la Renaissance. Tome deuxième : Langue et vocabulaire, Paris, de Boccard, 1922-1923, 2 vol. in-8°.
- SAIX (Antoine du), *L'Esperon de discipline pour inciter les humains aux bonnes lettres, stimuler à doctrine, animer à science, inviter à toutes bonnes œuvres vertueuses et morales . . .*, Paris, 1538, 1 vol. petit in-8°.
-

RÉFÉRENCES JURIDIQUES DES CHAPITRES XXXIX A XLII.

Au cours des chapitres XXXIX à XLII, nous n'avons pas donné les références au *Corpus juris civilis* et au *Corpus juris canonici* afin de ne pas surcharger l'annotation. Nous pensions les publier dans la *Revue du XVI^e siècle*.

A la réflexion il nous a semblé qu'il était plus naturel de les donner ici et qu'elles épargneraient au lecteur des recherches parfois assez longues. Nous nous sommes efforcés de citer de la façon la plus claire — même pour les non initiés — et la plus concise. Mais pour faciliter la lecture nous donnons l'incipit du titre ou du paragraphe allégué par R. Ainsi le lecteur pourra se rendre compte que les références de R. ne sont pas toujours conformes aux éditions modernes et corriger, d'autre part, certaines erreurs qui ont échappé à la correction.

CHAPITRE XXXIX.

- | | |
|---|---|
| l. 15. <i>c.</i> 24, <i>D.</i> 86 | |
| l. 22. <i>fr.</i> 4, <i>Dig.</i> XLIX, 16
<i>reg.</i> 153, <i>Dig.</i> L, 17 | <i>tanta</i>
<i>de re militari</i> |
| l. 23. <i>Dig.</i> XXI, 1
<i>fr.</i> 2, <i>Dig.</i> XLVII, 21 | <i>de regulis juris</i>
<i>de ædificio edicto</i> |
| l. 24. <i>fr.</i> 64, <i>Dig.</i> XXIV, 3 | <i>de termino moto</i> |
| l. 26. <i>l.</i> 4, <i>Code</i> VI, 28 | <i>de soluto matrimonio</i> |
| l. 30. <i>c.</i> 2, <i>C^a</i> 26, <i>q.</i> 2 | <i>de liberis præteritis</i> |
| l. 31. <i>fr.</i> 8, <i>Dig.</i> XVIII, 1
<i>fr.</i> 51, <i>Dig.</i> XV, 1 | <i>Sors</i>
<i>de contrahenda emptione</i> |
| l. 35. <i>c.</i> 3, <i>X</i> 5, 21
<i>fr.</i> 14, <i>Dig.</i> V, 1 | <i>de peculio</i>
<i>de sortilegiis</i> |
| l. 38. <i>l.</i> 3, <i>Code</i> VI, 43 | <i>de iudicio</i> |
| l. 42. § 1, <i>fr.</i> 39. <i>Code</i> VII, 62 | <i>communia</i>
<i>de appellationibus</i> |
| l. 43. <i>fr.</i> 1, <i>Dig.</i> IV, 2 | <i>quod metus causa</i> |
| l. 46. <i>c.</i> 2, <i>X</i> 1, 4 | <i>de consuetudine</i> |
| l. 60. <i>reg.</i> 125, <i>Dig.</i> L, 17 | <i>de regulis juris</i> |
| l. 61. <i>c.</i> 11, <i>in VI^o</i> , V, 12 | <i>cum sunt</i> |
| l. 66. <i>fr.</i> 1, <i>Dig.</i> I, 6
<i>fr.</i> 18, <i>Dig.</i> L, 4 | <i>de his qui</i>
<i>de muneribus et honoribus</i> |
| l. 73. <i>reg.</i> 34, <i>Dig.</i> L, 17 | <i>de regulis juris</i> |
| l. 74. <i>reg.</i> 9 <i>ibid.</i> | |
| l. 75. <i>reg.</i> 30, <i>in VI^o</i> , V, 12 | <i>esmpet in obscuris</i> |

- l. 83. *fr. 11, Dig. XX, 4*
fr. 3, ibid.
l. 1 Code XII, 3
 l. 84. *reg. 54, in VI^o, V, 12*

CHAPITRE XL.

- l. 17. *fr. 9, Dig. X, 4*
fr. 80, Dig. XXXV, 2
 l. 18. *c. 12, X 3, 30*
c. 8, X 3, 41
 l. 21. *Code XII, 13*
 l. 25. *l. 1. Code VII, 47*
 l. 27. *reg. 42, in VI^o, V, 12*
reg. 178, Dig. L, 17
 l. 28. *reg. 129, ibid.*
fr. 16, Dig. XLVI, 1
 l. 29. *c. 1, X, 1, 29*
 l. 30. *fr. 2, Dig. XI, 5*
 l. 31. *Auth., coll. V, tit. 24, nov. 69*
fr. 17, Dig. XIX, 5
 l. 32. *l. 1, Code XI, 40*
 l. 41. *fr. 15, Dig. XII, 1*
l. 2, Code IV, 18
 l. 42. *c. 1, Clem., de bapt. 3, 15*
 l. 45. *l. 2, Code III, 31*
 l. 47. *l. 1, Code X, 64*
 l. 52. *c. 1, X 2, 23*
 l. 56. *fr. 33, Dig. XXXV, 1*
 l. 59. *l. 1, Code III, 34*
 l. 60. *Auth., coll. IV, tit. 18, nov. 39*
 l. 65. *fr. 3, Dig. XXVII, 1*
 l. 71. *Auth., coll. VIII, tit. 12, nov. 111*
 l. 72. *c. 5, X 2, 7*
 l. 74. *§ 36, Inst. II, 1*
 l. 75. *fr. 13, Dig. XIX, 1*
 l. 76. *§ 27, fr. 32, Dig. XXIV, 1*
 l. 77. *c. 2, C^a 27, q. 1*
 l. 80. *c. 4, C^a 23, q. 2*
c. 7, D. 33

CHAPITRE XLI

- l. 19. *fr. 17, Dig. XLVII, 10*
 l. 20. *fr. 137, Dig. XLV, 1*
 l. 26. *fr. 1, Dig. XVIII, 6*
 l. 32. *c. 22, C^a 6, q. 1*
de consecratione c. 40, D. 5

qui potiores in pignore l. potior
l. creditor
de consulibus
qui prior

ad exhibendum
ad legem Falcidiam
de decimis
de celebratione missarum
de comitibus et archiatris
de sententiis
accessorium
cum principalis
nihil dolo
de fidejussoribus
de officio et potestate judicis delegati
de alex lusu
ut omnes obediant
de præscriptis verbis
de spectaculis
de rebus creditis si certum petitur
de constituta pecunia

de petitione hereditatis
de excusationibus artificum
de præsumptionibus
falsa demonstratio [de condit. et demon.]
de servitutibus
de restitutionibus et ea quæ parit
de excusationibus
hæc constitutio innovat constitutionem
de juramento
de divisione rerum
de actionibus empti
de donationibus inter
sicut

de injuriis et famosis libellis, l. sed si unius
de verborum obligationibus
de periculo
Si quis

- l. 33. l. 11, Code VI, 26
fr. 19, Dig. I, 5
- l. 34. fr. 31, Dig. XXI, 1
l. 5, Code IX, 8
- l. 35. c. 11, C^a 27, q. 1
- l. 38. fr. 24, Dig. XLII, 8
fr. 16, Dig. IV, 6
- l. 39. fr. 5, Dig. IX, 1
- l. 43. fr. 10, Dig. XXXIX, 2
- l. 45. ?, Dig. XXV, 3
- l. 46. l. 6, Code VI, 46
- l. 51. fr. 2, Dig. IV, 7
- l. 61. § 6, fr. 3, Dig. XII, 4
- l. 62. c. 24, Auth., coll. IV, tit. 1, nov. 22
- l. 66. l. 16, Code VII, 62
- l. 72. l. 8, Code VIII, 38
- l. 99. D. 37

CHAPITRE XLII

- l. 6. l. 4, Code III. 37
de consecratione, c. 17, D. 1
- l. 11. fr. 2, Dig. IX, 2
- l. 16. fr. 80, Dig. XXXV, 2
- l. 17. c. 22, X 1, 3
- l. 18. c. 11, X 1, 4
fr. 9, Dig. X, 4
- l. 19. fr. 78, Dig. XXXII, 3
- l. 20. peut-être c 53, C^a 1, q 1
- l. 25. Code III, 3
- l. 28. de consecratione, c. 92, D. 4
- l. 32. fr. 3, Dig. VIII, 4
c. 6, X 3, 41
- l. 42. fr. 8, Dig. II, 15
- l. 49. c. 11, X 2, 23
l. 5, Code IV, 19
- l. 50. l. 13, *ibid.*
l. 14, *ibid.*
- l. 58. c. 24, C^a 32, q. 7
- l. 68. c. 2, X 2, 6
- l. 69. l. 7, Code VI, 4
- l. 70. l. 14, Code II, 8
- l. 91. de pæn. c. 42, D. 3
- l. 109. c. 5, in VI^o 2. 14

- de impuberum et aliis*
- de statu hominum*
- de ædilitio edicto*
- ad legem Juliam majestatis*
- impudicas*
- quæ in fraudem creditorum*
- non enim*
- si quadrupes pauperiem fecisse dicitur*
- de damno infecto*
- de agnoscendis et alendis liberis*
- de conditionibus insertis*
- de alienatione*
- de conditione causa data*
- de nuptiis*
- de appellationibus*
- de contrahenda et committenda stipulatione*
- (si quando ?)*

- communi dividundo*
- solemnitates*
- ad legem Aquilianam*
- ad legem Falcidianam*
- cum dilecta*
- de consuetudine*
- ad exhibendum*
- de legatis*
- Paulianistae*
- ou c. 28, C^a 2, q. 7 *Paulus dicit*
- de pedaneis iudiciis*
- accepisti*
- communis*
- de celebr. missar.*
- de transactionibus*
- de præsumptionibus*
- instrumenta*
- non epistolis*
- non nudis*
- si quis cum noverca*
- accedens*
- de operis libertorum*
- de advocatis diversorum iudiciorum*
- sunt plures*
- de sententia et re iudicata*

ADDENDA ET CORRIGENDA DU T. V.

- Page xvi, l. 20, *ajouter après* moment : la lettre en question semble bien indiquer — ce qui n'a jamais été remarqué — que R. était encore maître des requêtes au moment où il quitta la France, perdant ainsi *ipso facto* la fonction qu'il remplissait à la cour.
- xxxv, l. 13, *ajouter après* 1526 : 1545, c'est-à-dire au moment où le *Tiers Livre* allait paraître,
 - liv, l. 29, *ajouter après* Ronsard : (ne pas omettre l'apparition du *Livret de Folastries* de Ronsard, de nature si gauloise, en 1553) ;
 - 4, l. 19, *lire* : faictes ledict
 - 6, l. 17, *lire* : estez
 - 9, n. 43, l. 6, *lire* : brigandine
 - 12, var., 68 E : *genitaires*, *ajouter en note* : de l'espagnol *gineta*, lance courte (R. E. R., V, 6). Le mot est ancien, cf. Godefroy : « une javeline ou une *genetaire*, autrement appelée javeline d'Espagne ».
 - 14, l. 75, *lire* : corinthienes
 - 15, l. 93, *chamailloit*, *ajouter en note* : frapper à coup d'épée, de hache ou autre chose de fer sur un harnois ou un autre fer rude (Nicot). R. E. R., V, 135 et IX, 292.
 - 15, l. 98, *amadouoit*, *ajouter en note* : frotter avec de l'amadou, sens primitif. Le sens moral est courant dès le xvi^e s. Cf. R. E. R., IX, 291.
 - 16, n. 140, *ajouter* : Servius, in *Æn.*, I, 22, cite également cet adage comme exemple de discours *κατ'ἀντίφρασιν*. R. E. R., IV, 352.
 - 17, l. 125, *lire* : Solomon
 - 17, n. 147, l. 2, *lire* : I, 4, 35.
 - 17, l. 150 : f cassé dans foy.
 - 19, l. 164, *past*, *ajouter en note* : repas, vieux mot encore en usage au xviii^e s.
 - 19, n. 160, cette note s'applique également à la p. 16, l. 111.
 - 19, n. 161, *ajouter* : cf. Sainéan, t. II, p. 195, forme livresque rabelaisienne, reflet du gascon *gastadou*, ravageur, forme employée par Des Périers et d'Aubigné.
 - 20, n. 168, *lire* : IX, 234, n. 1.
 - 20, n. 169, *lire* : IX, 431.
 - 22, n. 182, *ajouter* : v. Sainéan, t. II, 213 et 250.
 - 23, l. 219, *inexpuisable*, *ajouter en note* : Néologisme formé par R., d'après Erasme, *Ad.*, I, 10, 33. Cf. R. E. R., VI, 227 et Sainéan, t. II, p. 111.
 - 25, n. 215, *ajouter* : Les religieux qui poursuivent les hérétiques sont souvent assimilés aux *mâtins*. Voir R. E. R., VIII, 147.
 - 28, l. 21, *lire* : les quelz, des lors
 - 28, n. 8, *lire* : franciscain français
 - 30, l. 70, *lire* : *assieté*
 - 32, n. 29, *lire* : *γενόμενος*

- Page 32, n. 30, l. 5, *lire* : VII, 376
- 32, n. 31, *lire* : quæsitis vix
- 38, l. 81, estropiatz, *ajouter en note* : premier ex. de ce mot formé sur le gascon *estroupiat*.
Voir Sainéan, t. II, p. 111 et 194.
- 41, l. 118, *lire* : Cela non force ».
- 43, var., l. 15. E : *lire* : pæur
- 44, l. 33, *lire* : Qui rien ne preste est creature
- 44, l. 45, *lire* : soit argent content?
- 46, l. 62, *lire* : laquelle, scelon
- 47, l. 86, *lire* : Aloïdes ^{is}, Geans
- l. 88-89, *lire* : et, sortant
- 49, l. 110, au fond de l'Océan, *ajouter en note* : Cf. Virgile, *Buc.*, I, 60; Erasme, *Ad.*, I, 4, 74, et *R. E. R.*, IV, 353, et VI, 229.
- 49, var., l. 123 E : n'empruntant
- 52, l. 29, *lire* : Patelin, voulant
- 58, l. 100, interminée, *ajouter en note* : menacer (lat. *interminari*), latinisme courant au xv^e s. V. Sainéan, II, 74.
- 65, l. 46, *lire* : maintenant, entre autres
- 69, l. 11, *lire* : despence
- 70, l. 37, *lire* : bonne est et par
- 71, var., l. 41. F : visaige
- 72, l. 68, *lire* : induction que
- 77, l. 54 methode, *ajouter en note* : premier ex. de ce mot, *Methodus* se lit dans Vitruve dans ce même sens. Cf. *R. E. R.*, X, 382, et Sainéan, t. I, p. 8.
- 78, l. 69, *lire* : repositorye, le germe
- 86, l. 23, *lire* : explorerons, par les vers
- 88, l. 55, *supprimer l'appel après* Romain
- 101, *lire* : 85 ne la mangeroyz et 90 — Je suys
- 101, l. 90, *lire* : vault
- 102, l. 98, *lire* : scelon
- 106, numéroté les lignes 25, 30, 35, *au lieu de* 20, 25, 30.
- 106, var., *lire* : l. 26. E : n'advient
- 106, var., *lire* : l. 32. F : de sens, *et supprimer* la var. de la l. 32.
- 110, l. 90, *lire* : abaye l'estomach
- 121, l. 122, *lire* : δῶρα, *et ajouter en var.* : F : δῶρα
- 121, n. 33, *ajouter* : Ce texte ainsi que tout le développement est emprunté au commentaire de Servius, in *Æn.*, III, 176. Cf. *R. E. R.*, IV, 354
- 132, n. 28, l. 4, *lire* : *in pondere*
- 134, n. 8, l. 4, *lire* : γρη̄ καμνοῖ
- 150, l. 81, *supprimer l'appel après* Croquignoles
- 151, l. 2, inceste, *ajouter en note* : Les canonistes assimilent, en effet, les rapports avec une *Deo sacrata* aux rapports avec une parente. *Regulièrement* vise plus bas la procédure ordinaire en pareil cas.
- 153, Var., l. 2, *lire* : l. 17 au lieu de l. 7.
- 156, Var., *ajouter* : l. 50. F : Tersion

- Page 167, l. 9, *lire* : filopendoles
 — 177, n. 32, *lire* : οὐκ ἔδεδοίμεν μὴ καὶ σὺ... Μενίππειόν...
 — 178, l. 78, *lire* : ton froc et ton domino *et supprimer la var.*
 — 183, n. 7, l. 2, *supprimer* : qui n'existait pas encore
 — 183, n. 14, l. 3, *lire* : de 1400 à 1444
 — 190, l. 26-27, *lire* : les accoubla par geomantie
 — 196, n. 77, l. 5, *lire* : convenientes
 — 206, n. 70, *lire* : qui appartient à la métropole, archiépiscopal
 — 209, var. *supprimer la var. de la l. 18.*
 — 217, n. 31, l. 2, *lire* : δυσχεράσια. La *Briefve*
 — 230, var., l. 2, *lire* : —l. 30. E : dyje
 — 232, n. 22, *lire* : R. E. R., IX, 433.
 — 232, n. 5, l. 4, *lire* : legibus
 — 235, var., l. 3, *lire* : l. 29, E : fut
 — 252, var., l. 53. E : aulcun, *lire* : aucun
 — 262, var., l. 41. A, E : amye manque
 — 262, n. 7, l. 3, *lire* : § 75
 — 302, n. 44, *lire* : Pathelin, v. 747.
 — 311, l. 16, *lire* : comme bien sçavez *et supprimer la var.*
 — 316, var., l. 56, *lire* : aucun
 — 319, var., l. 32, *supprimer la var.*
 — 327, n. 8, *lire* : VIII, 338
 — 337, l. 132, *lire* : vostre
 — 355, n. 66, *lire* : γλώσσα
 — 357, l. 96, *lire* : feuilles *et supprimer la var. de A*
 — 361, l. 16, loups
 — 362, l. 25, *lire* : morseaulx
 — 368, l. 123, *lire* s'esbatre

N. B. Nous n'avons pas signalé ici quelques variations isolées dans l'accentuation, ni, dans les numéros des lignes des variantes, certaines différences d'une ligne, ou environ, avec les numéros du texte, produites par des remaniements, et qui ne peuvent gêner en aucune manière les rapprochements avec le texte.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME V.

	PAGES
AVANT-PROPOS	V*
INTRODUCTION	
ÉTUDE SUR LE « TIERS LIVRE »	
PAR ABEL LEFRANC	
CHAPITRE I	
LA GENÈSE ET L'HISTOIRE DU « TIERS LIVRE »	
I. Rabelais de 1534 à 1546.....	I
II. Rabelais et le pouvoir royal.....	X
III. La publication du <i>Tiers Livre</i>	XV
IV. Le prologue : date et signification.....	XX
V. Un idéal de gouvernement et de justice chez Rabelais.....	XXIV
VI. Rabelais et le sentiment national depuis <i>Gargantua</i>	XXVII
VII. L'évolution des personnages du <i>Tiers Livre</i>	XXVIII
CHAPITRE II	
LE « TIERS LIVRE » ET LA QUERELLE DES FEMMES	
I. Les controverses de l'Amour et des Femmes avant le xvi ^e siècle.....	XXXI
II. La Querelle de l'Amour et des Femmes au xvi ^e siècle.....	XXXIV
III. André Tiraqueau et la Question des Femmes.....	XXXVII
IV. Le rôle des femmes au temps de la Renaissance. La tradition courtoise	XLI
V. Gratien Dupont. Evolution du sentiment. Grande controverse féminine. <i>L'Amye de Court</i> et <i>La Parfaicte Amye</i> . Polémiques suscitées par ces ouvrages. Rabelais s'y trouve mêlé.....	XLIII

VI. Caractère du <i>Tiers Livre</i> . Contrastes qu'il offre avec les précédents. <i>Le Songe de Pantagruel</i> de François Habert a donné à Rabelais l'idée générale des consultations et plusieurs thèmes de son livre. <i>Le Fort inexpugnable</i> de François de Billon. Preuves décisives qu'il apporte au sujet des rapports qui existent entre le <i>Tiers Livre</i> et la Querelle des Femmes.	LVI
--	-----

CHAPITRE III

LA RÉALITÉ DANS LE « TIERS LIVRE »

I. Raminagrobis.	LXX
II. Her Trippa.	LXXIV
III. Hippothadée.	LXXX
IV. Rondibilis.	LXXXIV
V. Trouillogan.	LXXXVI
VI. Bridoye et Perrin Dendin.	LXXXVIII
VII. Trinquamelle.	XC
VIII. Géographie et topographie.	XCIV
IX. Les souvenirs régionaux.	XCVIII

NOTRE TEXTE. CII

PAR JEAN PORCHER

Fac-similé du titre de l'édition de 1552 (hors-texte).	page 1
LE TIERS LIVRE DES FAICTZ ET DICTS HEROÏQUES DU BON PANTAGRUEL COMPOSÉ PAR M. FRAN. RABELAIS DOCTEUR EN MEDICINE.	page 1
FRANÇOIS RABELAIS A L'ESPRIT DE LA ROYNE DE NAVARRE.	2
<i>Privilege du Roy</i>	3
PROLOGUE DU DOCTEUR RABELAIS, AUTHEUR DU LIVRE	5
CHAPITRE I. — Comment Pantagruel transporta une colonie de Utopiens en Dipsodie.	27

CHAPITRE II. — Comment Panurge feut fait chastellain de Salmiguondin en Dipsodie, et mangeoit son bled en herbe.	34
CHAPITRE III. — Comment Panurge loue les debtors et emprunteurs.	42
CHAPITRE IIII. — Continuation du discours de Panurge, à la louange des presteurs et debtors.	51
CHAPITRE V. — Comment Pantagruel deteste les debtors et emprunteurs.	59
CHAPITRE VI. — Pourquoi les nouveaulx mariez estoient exemptz d'aller en guerre.	63
CHAPITRE VII. — Comment Panurge avoit la pusse en l'aureille, et desista porter sa magnifique braguette.	68
CHAPITRE VIII. — Comment la braguette est premiere piece de harnois entre gens de guerre.	74
CHAPITRE IX. — Comment Panurge se conseille à Pantagruel, pour sçavoir s'il se doit marier.	80
CHAPITRE X. — Comment Pantragruel remonstre à Panurge difficile chose estre le conseil de mariage, et des sors homeriques et virgilianes.	85
CHAPITRE — XI. Comment Pantagruel remonstre le sort des dez estre illicite.	92
CHAPITRE XII. — Comment Pantagruel explore par sors virgilianes quel sera le mariage de Panurge.	96
CHAPITRE XIII. — Comment Pantagruel conseille Panurge prevoir l'heur ou malheur de son mariage par songes.	104
CHAPITRE XIIIII. — Le songe de Panurge et interpretation d'icelluy.	115
CHAPITRE XV. — Excuse de Panurge, et exposition de caballe monastique en matiere de beuf sallé.	123
CHAPITRE XVI. — Comment Pantagruel conseille à Panurge de conferer avecques une sibylle de Panzoust.	128 ✓
CHAPITRE XVII. — Comment Panurge parle à la sibylle de Panzoust.	133
CHAPITRE XVIII. — Comment Pantagruel et Panurge diversement exposent les vers de la sibylle de Panzoust.	140
CHAPITRE XIX. — Comment Pantagruel loue le conseil des muetz.	147
CHAPITRE XX. — Comment Nazdecabre par signes respond à Panurge.	153

	PAGES
CHAPITRE XXI. — Comment Panurge prent conseil d'ung vieil poëte françois nommé Raminagrobis.....	160
CHAPITRE XXII. — Comment Panurge patrocine à l'ordre des frates Mendians.....	167
CHAPITRE XXIII. — Comment Panurge faict discours pour retourner à Raminagrobis.....	173
CHAPITRE XXIV. — Comment Panurge prend conseil de Epistemon.....	182
CHAPITRE XXV. — Comment Panurge se conseille à Her Trippa...	188
CHAPITRE XXVI. — Comment Panurge prent conseil de frere Jan des Entommeures.....	201
CHAPITRE XXVII. — Comment frere Jan joyeusement conseille Panurge.....	208
CHAPITRE XXVIII. — Comment frere Jan reconforte Panurge sus le doubte de Coqüage.....	214
CHAPITRE XXIX. — Comment Pantagruel faict assemblée d'un theologien, d'un medicin, d'un legiste et d'un philosophe, pour la perplexité de Panurge.....	225
CHAPITRE XXX. — Comment Hippothadée, theologien, donne conseil à Panurge sus l'entreprinse de mariage.....	229
CHAPITRE XXXI. — Comment Rondibilis, medicin, conseille Panurge.....	234
V CHAPITRE XXXII. — Comment Rondibilis declaire Coqüage estre naturellement des apennages de mariage.....	243
CHAPITRE XXXIII. — Comment Rondibilis, medicin, donne remede à Coqüage.....	250
CHAPITRE XXXIII. — Comment les femmes ordinairement appetent choses defendues.....	254
CHAPITRE XXXV. — Comment Trouillogan, philosophe, traicte la difficulté de mariage.....	260
CHAPITRE XXXVI. — Continuation des responses de Trouillogan, philosophe ephecticque et pyrrhonien.....	264
CHAPITRE XXXVII. — Comment Pantagruel persuade à Panurge prendre conseil de quelque fol.....	272
CHAPITRE XXXVIII. — Comment par Pantagruel et Panurge est Tribouillet blasonné.....	277

CHAPITRE XXXIX. — Comment Pantagruel assiste au jugement du juge Bridoye, lequel sententioit les procès au sort des dez.	285
CHAPITRE XL. — Comment Bridoye expose les causes pourquoy il visitoit les procès qu'il decidoit par le sort des dez.	292
CHAPITRE XLI. — Comment Bridoye narre l'histoire de l'apoincteur des procès	297
CHAPITRE XLII. — Comment naissent les procès, et comment ilz viennent à perfection.	304
CHAPITRE XLIII. — Comment Pantagruel excuse Bridoye sus les jugemens faictz au sort des dez.	311
CHAPITRE XLIII. — Comment Pantagruel raconte une estrange histoire des perplexitez du jugement humain.	314
CHAPITRE XLV. — Comment Panurge se conseille à Triboullet. . .	318
CHAPITRE XLVI. — Comment Pantagruel et Panurge diversement interpretent les parolles de Triboullet.	323
CHAPITRE XLVII. — Comment Pantagruel et Panurge delibèrent visiter l'oracle de la Dive Bouteille.	326
CHAPITRE XLVIII. — Comment Gargantua remonstre n'estre licite es enfans soy marier sans le sceu et adveu de leurs peres et meres.	330
CHAPITRE XLIX. — Comment Pantagruel feist ses aprestz pour monter sus mer, et de l'herbe nommée Pantagruelion.	338
CHAPITRE L. — Comment doibt estre préparé et mis en œuvre le celebre Pantagruelion.	345
CHAPITRE LI. — Pourquoy est dicte Pantagruelion, et des admirables vertus d'icelle.	358
CHAPITRE LII. — Comment certaine espece de Pantagruelion ne peut estre par feu consommée.	370
Ouvrages consultés.	379
Références juridiques des chapitres XXXIX à XLII.	381
Addenda et corrigenda du tome V.	384
Table des matières du tome V.	387

RABELAIS, FRANCOIS.

PQ
1682

Oeuvres, vol. 5: Tiers Livre.

.A1
v.5.



